

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SALEH BOUBNIDER - CONSTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'Ordre.....

Série.....



THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES

Spécialité : Architecture et Urbanisme

Option : Villes et Risques Urbains.

THÈME:

**Le sentiment d'insécurité dans les ensembles d'habitation ;
Analyse des formes et usages de l'espace : Cas de la nouvelle
ville Ali Mendjeli Constantine**

Présentée par : Mme BOUARROUDJ- DJERIDI RADHIA

Sous la direction du Pr. AICHE MESSAOUD.

Jury d'évaluation

Président : Pr.SAHRAOUI Badia.....Université de Constantine 3 SALAH BOUBNIDER
Rapporteur : Pr. AICHE Messaoud.....Université de Constantine 3 SALAH BOUBNIDER
Examineur :Pr.RIBOUH Bachir.....Université de Constantine 3 SALAH BOUBNIDER
Examineur :Pr.MAZOUZ Saïd.....Université LARBI BEN M'HIDI Oum El Bouaghi
Examineur :Dr.HAMMOUDA Abida.....Université de BATNA EL HADJ LAKHDAR
Examineur :Dr. BIARA WidedUniversité TAHRI MOHAMED BECHAR

Remerciements

Je remercie, en premier lieu, le Pr. Aiche Messaoud, mon directeur de thèse, pour sa confiance, sa patience, ses conseils, son énergie et ses encouragements qui m'ont permis de progresser, et d'aboutir à cette phase ultime.

Je remercie, le Pr. Said Mazouz, pour sa disponibilité et particulièrement pour son dévouement quant à la transmission du savoir.

Je remercie les membres du jury pour avoir accepté d'examiner ce travail.

Ma pleine gratitude s'exprime à l'encontre de mes collègues de travail pour leur soutien et leur aide ; Mme Yousfi Barkat Fahima, Mme Mansouri Lamia, Mme Sidi Salah Zhor, Mme Chaour Souraya, Pr.Ribouh, Mr Bensabaini, Mr Bouhrour et Mr Bouthaghane.

Je remercie Mr Yankel Fijalkow, Mme Florence Rudolf, Mme Véronique Biau, Mme Starita (Laboratoire LAVUE) et Bertrand Vallet (PUCA) pour leur aide logistique, leurs efforts et leur disponibilité.

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe qui m'a beaucoup aidé dans l'achèvement de cette thèse particulièrement Mr. Mouatez Billah Boussouf et mon cher époux Djeridi Charaf Anis.

Je remercie mes parents pour leurs encouragements et leur soutien indéfectible.

Ce travail est dédié au meilleur papa au monde (Merci papa) à maman et à la mémoire de ma tante Mme BENCHOUK Hayat

Résumé

La question de l'insécurité et du sentiment d'insécurité qui en découle au sein des espaces extérieurs de l'habitat social est réellement posée de nos jours. Le présent travail de recherche porte sur le rapport entre la configuration spatiale des espaces extérieurs de l'habitat social à la ville nouvelle Ali Mendjeli- Constantine- et le sentiment d'insécurité qui y règne.

Cette recherche est axée sur la question principale : *par quoi la configuration des espaces extérieurs de l'habitat social, ainsi que les déficits d'aménagement et d'entretien peuvent-ils contribuer à l'émergence du sentiment d'insécurité ? Et comment peut-on analyser et reconnaître les formes spatiales de l'insécurité ?*

L'hypothèse retenue stipule que la sécurité est un véritable enjeu urbain pour les concepteurs (architectes et urbanistes) et pour les aménageurs. Il est probable que **la configuration spatiale des espaces extérieurs de l'habitat social, en tant que produit, résultat et conséquence, favoriserait l'émergence du sentiment d'insécurité, ce qui influencerait les pratiques et les usages de ces espaces.**

Pour répondre aux questionnements émis et vérifier l'hypothèse, il a été judicieux de combiner trois méthodes.

- La méthode du parcours commenté, qui a pour but l'obtention des comptes rendus de perception en mouvement, ce qui permettra de faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité au niveau des espaces extérieurs de l'habitat social.
- La méthode de la « Space Syntax » : une lecture mathématique de l'espace permettant de qualifier les espaces dans le système urbain (espaces connectés, espaces ségrégués,...). Les résultats obtenus des parcours commentés établis, ont été répertoriés sur des cartes afin de les superposer sur celle (carte) de la syntaxe spatiale en utilisant comme outil le « DepthMap ».
- Dans l'optique de considérer la totalité du phénomène, l'introduction de la troisième méthode du HotSpot, a permis de classer les espaces selon le degré du taux de sentiment d'insécurité prélevé.

Les résultats obtenus ont démontré que la configuration spatiale de certains espaces combinée aux déficits de leur aménagement et de leur entretien concorde avec un taux élevé de sentiment d'insécurité.

Dans le même sillage, il a été démontré que la densité résidentielle ressentie, ainsi que l'absence de mixité spatiale et sociale, sont parmi les causes principales favorisant l'émergence du sentiment d'insécurité au sein des espaces extérieurs de l'habitat social.

Mots clés : Espaces extérieurs, Habitat social, sentiment d'insécurité, syntaxe spatiale, parcours commenté, HotSpot, ville nouvelle Ali Mendjeli.

Abstract:

The question of insecurity and the resulting feeling of insecurity in the exterior spaces of social housing is actually posed today. The present research work focuses on the relationship between the spatial configuration of the exterior spaces of social housing in the new city Ali Mendjeli and the feeling of insecurity that reigns there.

This research is focused on the main question: *How can the spatial configuration of the exterior spaces of social housing as well as, the deficits of planning and maintenance, contribute to the emergence of feeling of insecurity in the exterior spaces of social housing? And how can we analyze and recognize the spatial forms of insecurity?*

The retained hypothesis stipulates that security is a real urban stake for designers and planners. It is likely that the spatial configuration of the exterior spaces of the social housing, as a product, a result and consequence, would foster the emergence of the feeling of insecurity, which would influence the practices and uses of these spaces.

To answer the emitted questionings and verify the hypothesis, it was necessary to combine three methods:

- The "commented path method". Which aims at obtaining a reports of perception in motion, which will allow us to bring out the rate of feeling of insecurity in the exterior spaces of social housing
- The method of "space syntax": a mathematical reading of space allowing qualifying spaces in the urban system (connected spaces, segregated spaces,).

The results obtained from the established commented paths, were listed on maps, in order to superimpose them on that (map) of the spatial syntax using the "DepthMap" tool.

- In order to consider the totality of the phenomenon, we introduced the third method of the Hotspot, which allowed us to classify the spaces according to the degree of the rate of feeling of insecurity found.

The results obtained have shown that the spatial configuration of certain spaces combined with deficits in their layout and maintenance is linked to a strong feeling of insecurity.

The results have also shown that the residential density felt, as well as the absence of spatial and social diversity, are among the main causes favoring the emergence of the feeling of insecurity in the exterior spaces of the social housing.

Key words: Exterior spaces, social housing, feeling of insecurity, spatial syntax, commented path, Hotspot, new city of Ali Mendjeli

ملخص

إن مسألة انعدام الأمن والشعور الناتج عن عدم الأمان في المساحات الخارجية للسكن الاجتماعي تشكل إشكالا فعليا في الوقت الحاضر، يركز البحث الحالي على العلاقة بين التكوين المكاني للمساحات الخارجية للسكن الاجتماعي في المدينة الجديدة **علي منجلي** و الشعور بعدم الأمان الذي يسود هناك.

يرتكز هذا البحث على السؤال الرئيسي: كيف يساهم التكوين المكاني للمساحات الخارجية للسكن الاجتماعي مقترنا بالعجز في التخطيط والصيانة في تنمية الشعور بعدم الأمان؟ وكيف يمكن تحليل وتعريف الأشكال المكانية لانعدام الأمان؟

ينص الافتراض المتبنى على أن الأمن قضية حضرية حقيقية للمصممين (المهندسين المعماريين والمخططين الحضريين). من المحتمل أن يكون التكوين المكاني للمساحات الخارجية للمساكن الاجتماعية، كمنتوج ونتائج ونتيجة، من شأنه أن يعزز ظهور الشعور بعدم الأمان، و الذي من شأنه أن يؤثر على ممارسات واستخدام هذه المساحات.

للإجابة على الأسئلة والتحقق من الفرضية، تم جمع ثلاث طرق.

- طريقة "parcours commenté" أو المسار المعلق، و التي تهدف إلى الحصول على تقارير عن التصور في الحركة، و التي سوف تسمح لنا بتسليط الضوء على معدل الشعور بعدم الأمان في الأماكن الخارجية للسكن الاجتماعي.
 - طريقة "Syntax Space": أو التركيب المكاني وهي عبارة عن قراءة رياضية للفضاء لتأهيل المساحات في النظام الحضري (المساحات المتصلة، الفراغات المنفصلة، ...). النتائج المتحصل عليها من المسارات، تم تعليقها على الخرائط، من أجل ترسيمها على خريطة "syntax space" باستخدام أداة "DepthMap".
 - و من أجل النظر في مجمل هذه الظاهرة، تم تقديم الطريقة الثالثة و هي طريقة "HotSpot" التي سمحت لنا بتصنيف المساحات وفقا لمعدل درجة الشعور بعدم الأمان.
- وقد أظهرت النتائج التي تم الحصول عليها أن التكوين المكاني لمساحات معينة مقترنة بالعجز في تخطيطها وصيانتها يتماشى مع نسبة عالية من الشعور بعدم الأمان. وأظهرت النتائج أيضا أن الكثافة السكنية التي يشعر بها السكان، فضلا عن غياب التنوع المكاني والاجتماعي، هي من بين الأسباب الرئيسية التي تفضي إلى ظهور الشعور بعدم الأمان في قلب الفضاءات الخارجية للمساكن الاجتماعية.

الكلمات المفتاحية:

الفضاءات الخارجية، السكن الاجتماعي، الشعور بعدم الأمان، التركيب المكاني، المسار المعلق، HotSpot، المدينة الجديدة على منجلي

Sommaire :

RESUMEERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ABSTRACT:.....

SOMMAIRE : I

LISTE DES CARTES : X

LISTE DES TABLEAU : XII

LISTE DES FIGURES : XIII

LISTE DES GRAPHE : XV

INTRUDUCTION GENERALE.....

INTRODUCTION GENERALE. 1

PROBLEMATIQUE..... 4

HYPOTHESE DE RECHERCHE 6

METHODOLOGIE DE RECHERCHE 7

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE 7

MOTIVATION DU CHOIX DU SUJET..... 7

STRUCTURE DU MEMOIRE 8

PREMIERE PARTIE.....

RECHERCHE CONCEPTUELLE ET ETAT DE LA QUESTION.....

INTRODUCTION PREMIERE PARTIE..... 9

CHAPITRE I :.....

INSECURITE ET SENTIMENT D'INSECURITE : ESQUISSE UN CONCEPT

CIRCONSCRIRE UNE NOTION

INTRODUCTION..... 10

I.1. INSECURITE ET SENTIMENT D'INSECURITE : CONCEPTS ET DEFINITIONS..... 11

I.1.1. L'insécurité urbaine aux prismes des approches sociologiques..... 11

I.1.2. Ressentir l'insécurité, vivre l'insécurité : Lecture de divergence et de convergence..... 13

I.2. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE L'INSECURITE URBAINE. 15

I.2.1. Sentiment d'insécurité : Facteurs d'influence..... 16

I.2.2. Les dimensions conceptuelles du sentiment d'insécurité. 18

I.3. INSECURITE URBAINE : IMPACTS ET RAISONNEMENTS. 20

I.3.1. Le désordre urbain. 20

I.3.1.1. Les incivilités. 22

I.3.2. Suspicion et sécurité: jugement de valeur, jugement erroné. 23

I.3.2.1. Le sentiment d'insécurité : échelle de mesure. 24

I.3.3. Insécurité et fonctionnement urbain..... 25

I.3.3.1. L'impact social. 27

I.3.3.2. L'impact économique. 27

I.3.3.3. Impact sur la qualité urbaine. 27

I.4. LA GEOGRAPHIE DE L'INSECURITE: MECANISMES ET AUTEURS..... 28

I.4.1. Insécurité urbaine : procédés et outils de mesure. 29

I.4.1.1. Indicateurs de la violence dans les quartiers sensibles. 29

I.4.1.2. L'insécurité urbaine : un phénomène juvénile. 33

I.4.1.3. L'insécurité urbaine : un phénomène de bandes. 33

I.4.1.3.1 Les bandes territoriales de quartiers.	33
I.4.1.3.2. Les bandes criminelles.	34
I.4.1.4. La motivation des auteurs.	34
I.4.2. <i>L'insécurité urbaine : une extension à l'espace périurbain.</i>	35
I.4.2.1. La banlieue : entre quartiers défavorisés et cités sensibles.....	35
CONCLUSION.....	37
CHAPITRE II :	
LES ENSEMBLES D'HABITAT SOCIAL AUX PRISMES DE LA QUESTION SECURITAIRE	
INTRODUCTION.....	38
II.1. LES ENSEMBLES D'HABITATION : L'HISTOIRE EN SURFACE.....	39
II.1.1. <i>Repère pour une pensée moderne.</i>	39
II.1.1.1. L'habitat social, une hérédité apprêtée.	40
II.1.1.1.1.L'habitat social en Algérie.	41
II.1.1.1.2.Les conséquences d'une politique d'habitat défailante sur le cadre bâti et vécu.	43
II.2. D'UNE SOLUTION PROVIDENCE A UN STIGMATE SOCIAL.	45
II.2.1. <i>L'habitat social, cinq définitions pour un concept unique.</i>	45
II.2.1.1. L'habitat social et ses contraintes.	46
II.2.1.1.1.La qualité de la mise en habitation.	47
II.2.2. <i>Les ensembles d'habitation ; des quartiers difficiles à définir.</i>	47
II.3. LES PROBLEMES SECURITAIRES DANS L'HABITAT SOCIAL : CHRONIQUE D'UNE SITUATION ALARMANTE.....	48
II.3.1. <i>Déficits d'aménagement et de gestion des espaces extérieurs de l'habitat social.</i>	49
II.3.1.1 Un maillage confus.....	51
II.3.1.2. Lecture confuse d'un parcellaire mal défini.	51
II.3.1.3. Imbroglie spatial.....	52
II.3.1.4. Finalité et appartenance des espaces : un problème posé.....	52
II.3.1.5 Stationnements envahissants.....	53
II.3.1.6 Espaces peu respectés.....	54
II.3.2. <i>Densité-sentiment d'insécurité : lecture des facteurs d'influence.</i>	54
II.3.2.1. La densité, tentative de définition.	54
II.3.2.2. La densité, un concept aux multiples connotations.....	55
II.3.2.3. Les échelles d'analyse de la densité.	55
II.3.2.3.1.L'approche psychosociale.....	56
II.3.2.3.2.Les éléments impliqués dans la perception de la densité et son impact sur le sentiment d'insécurité.....	56
II.3.3. <i>Mixité sociale : un facteur influent.</i>	57
II.3.3.1 La Mixité sociale genèse du concept.....	57
II.3.3.2. La mixité, tentative de définition.	59
II.3.3.3. Mixité et cohésion sociale.....	59
II.3.3.4. L'intégration de la mixité dans l'habitat social.....	60
II.4. LES ESPACES EXTERIEURS DE L'HABITAT SOCIAL : LES SOLUTIONS SALVATRICES.	60

II.4.1	<i>Le renouvellement urbain de l'habitat social.</i>	60
II.4.1.1.	Renouvellement urbain, tentative de définition.	61
II.4.1.2.	Historique du concept.	61
II.4.1.3.	Rénovation urbaine et renouvellement urbain : quelle différence ?	62
II.4.2.	<i>L'objectif des opérations de Rénovation Urbaine.</i>	62
II.4.2.1	La résidentialisation : une alternative à débattre.	62
II.4.2.2.	L'insécurité préoccupante à l'origine du concept.	63
III.4.2.2.1.	La Prévention du Crime par l'Aménagement du Milieu.	63
III.4.2.2.2.	Apparition de la résidentialisation en France.	63
II.4.2.3.	La résidentialisation : Essai de définition.	64
II.4.2.4.	Les objectifs de la résidentialisation.	65
II.4.2.4.1.	La gestion urbaine de proximité : un outil complémentaire :	66
II.4.2.4.1.1.	Les avantages de la résidentialisation sur la Gestion Urbaine de Proximité.	66
II.4.2.4.1.2.	Les problèmes de gestion générés par la résidentialisation.	66
II.4.2.5.	La résidentialisation et la sécurité : des limites s'affichent.	67
II.4.2.5.1.	La résidentialisation : une réponse inadaptée à certaines configurations architecturales.	67
II.4.2.5.2.	La résidentialisation, un processus inapproprié en cas d'insécurité endogène.	68
	CONCLUSION.	69
CHAPITRE III :		
REFLEXIONS SUR, LE SENTIMENT D'INSECURITE DANS LES ENSEMBLES D'HABITAT SOCIAL		
	INTRODUCTION.	70
III.1.	L'ÉCOLE DE CHICAGO ; DU PASSAGE A L'ACTE AU SENTIMENT D'INSECURITE.	71
III.1.1.	<i>Influences intellectuelles et philosophiques.</i>	72
III.1.1.1.	Le pragmatisme.	72
III.1.1.2.	L'interactionnisme symbolique.	72
III.1.2.	<i>Les concepts majeurs développés.</i>	72
III.1.2.1.	Attitudes individuelles et valeurs sociales.	73
III.1.2.2.	La désorganisation sociale.	73
III.1.2.3.	La démoralisation.	74
III.1.2.4.	La situation.	74
III.1.2.4.1.	La refondation.	74
III.1.3.	<i>La criminologie comme champs théoriques.</i>	75
III.1.3.1.	La notion de gangs.	75
III.1.3.1.1.	La formation des gangs.	75
III.1.3.1.2.	Les types de gangs.	76
III.1.3.1.3.	Le territoire des gangs.	76
III.1.3.2.	La délinquance juvénile et le tissu urbain.	76
III.1.3.2.1.	Le lieu de l'acte délinquant.	77
III.1.4.	<i>Les méthodes de recherche utilisées.</i>	78
III.1.4.1.	Le travail sur le terrain : participer pour observer.	78

III.1.5. <i>Les critiques des théories de l'École de Chicago.</i>	78
III.1.5.1. L'influence de l'École de Chicago.	79
III.2. LE SENTIMENT D'INSECURITE ET SA DIMENSION SPATIALE ; LES THEORIES ANGLO-SAXONNES.....	80
III.2.1. <i>Les approches anglo-saxonnes développées.</i>	80
III.2.1.1. Territoire et contrainte territoriale.	81
III.2.1.2. L'opportunité.....	81
III.2.1.3. L'attractivité.	82
III.2.1.4. L'activité de routine.....	82
III.2.1.5. Le moindre effort.....	83
III.3. LES SOLUTIONS PROPOSEES POUR PALLIER LES PROBLEMES D'INSECURITE.	83
III.3.1. LA PREVENTION DE L'INSECURITE PAR LE BIAIS DE L'ARCHITECTURE.	84
III.3.1.1. La théorie de Jane Jacobs.....	84
III.3.1.1.1.La sécurité et la rue.	85
III.3.1.1.2.Le rôle des quartiers dans la cité.	86
III.3.1.1.3.La diversité urbaine et ses conditions.	87
III.3.1.2. La théorie d'oscar Newman.	87
III.3.1.2.1.L'espace défendable ; définition.....	88
III.3.1.2.2.Evolution du concept « espace défendable ».	88
III.3.1.2.3.Les principes de l'espace défendable.....	92
III.3.1.2.3.1.L'impact de l'habitat social sur le comportement des habitants.....	97
III.3.1.2.3.2.La capacité des résidents à contrôler l'espace.	98
III.3.1.2.3.3.Les facteurs sociaux et leur interaction avec l'environnement physique.	98
III.3.1.2.4.L'espace défendable ; critiques.	99
III.3.1.3. La théorie d'Alice Coleman.	100
III.3.1.3.1.Alice Coleman, la théorie de « la prévention situationnelle ».	101
III.3.1.3.1.1.Exemple de la cité de Mozart Estate du quartier de Westminster à Londres.	102
III.3.1.4. Ronald Clarke.....	103
CONCLUSION.....	104
CHAPITRE IV :	
OUTILS ET METHODOLOGIE	
INTRODUCTION.....	106
IV.1. L'OBSERVATION ET L'ENQUETE.	107
IV.1.1. <i>Définitions.</i>	107
IV.1.2. <i>Les méthodes d'échantillonnage.</i>	107
IV.1.2.1. Les échantillons représentatifs.	107
IV.1.2.2. Les échantillonnages spontanés ou accidentels.....	108
IV.1.2.3. La taille de l'échantillon.	108
IV.2. LA METHODE DU PARCOURS COMMENTE.	109
IV.2.1. <i>Définition du parcours commenté.</i>	109
IV.2.1.1. Première hypothèse ; l'impossibilité d'une position de surplomb.	110
IV.2.1.2. Deuxième hypothèse ; l'entrelacs du dire et du percevoir.	110

IV.2.1.3. Troisième hypothèse ; l'inévitable « bouger » de la perception.	110
IV.2.2. <i>Le protocole d'enquête.</i>	110
IV.2.2.1. Procédé de la méthode.	110
IV.2.2.1.1. Consignes relatives à la description.	110
IV.2.2.1.2. Consignes relatives au cheminement.	111
IV.2.2.1.3. Consignes relatives aux conditions de l'expérience	111
IV.2.2.2. L'intention de la démarche.	111
IV.2.2.2.1. Premièrement : une variété de cheminements.	111
IV.2.2.2.2. Deuxièmement : une variété de circonstances.	111
IV.2.2.2.3. Troisièmement : une variété de points de vue.	112
IV.2.3. <i>Le parcours commenté dans notre cas d'étude.</i>	112
IV.3. LA SYNTAXE SPATIALE.	113
IV.3.1 <i>Évolution de la méthode.</i>	113
IV.3.2 <i>Définition de la méthode de la syntaxe spatiale.</i>	115
IV.3.3 <i>La configuration spatiale dans la syntaxe spatiale.</i>	116
IV.3.3.1. Les notions configurationnelles basiques.	117
IV.3.3.1.1. La notion de perméabilité.	117
IV.3.3.1.2. La notion de profondeur.	117
IV.3.4. <i>Les types de représentation de l'espace dans la syntaxe spatiale.</i>	119
IV.3.4.1. Accessibilité.	119
IV.3.4.1.1. Carte convexe.	119
IV.3.4.1.2. Carte axiale.	121
IV.3.4.2. La visibilité.	121
IV.3.4.2.1. L'isovist.	122
IV.3.4.2.2. VGA.	123
IV.3.4.2.3. La technique du « All ligne visibility analyse ».	124
IV.3.4.3. La dimension globale et locale.	125
IV.3.4.4. Les mesures configurationnelles.	125
IV.3.4.4.1. Les mesures du premier degré.	125
IV.3.4.4.1.1. Intégration.	125
IV.3.4.4.1.2. L'intégration locale et globale ; la « connectivité ».	127
IV.3.4.4.1.3. Le mouvement naturel.	127
IV.3.4.4.1.4. La profondeur.	128
IV.3.4.4.1.5. Le contrôle.	128
IV.3.4.4.1.6. La contrôlabilité.	128
IV.3.4.4.1.7. Le choix.	128
IV.3.4.4.1.8. L'entropie.	129
IV.3.4.4.2. Les mesures du deuxième degré.	129
IV.3.4.4.2.1. Intelligibilité.	129
IV.3.4.4.2.2. Synergie.	129
IV.3.4.4.2.3. L'interface.	130
IV.3.5 <i>Outil d'analyse le DepthMap.</i>	130
IV.3.5.1. Fondements.	130
IV.3.5.2. Utilisation et application de DepthMap.	131

IV.3.5.3. Le DepthMap dans le cadre de notre recherche.	132
IV.4. LA CARTOGRAPHIE (SIG)	134
IV.4.1 La cartographie criminelle.	134
IV.4.2. La théorie du Hot Spot.....	135
IV.4.2.1. Définition du HotSpot.....	135
IV.4.2.2 Les types de points chauds.....	135
IV.4.2.3. Les facteurs d'analyse associés au HotSpot.....	136
IV.4.2.4. Les différents types de HotSpot.	136
IV.4.3. HotSpot générateurs et attracteurs.	137
CONCLUSION.....	138
CONCLUSION PREMIERE PARTIE :.....	139
DEUXIEME PARTIE :	
PRESENTATION DES SITES ET RESULTATS D'ENQUETE	
INTRODUCTION- DEUXIEME PARTIE-	141
CHAPITRE V :.....	
LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI CONSTANTINE ; PORTRAIT DES PROBLEMES D'INSECURITE.....	
INTRODUCTION.....	142
V.1. PRESENTATION DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI- CONSTANTINE-	143
V.1.1. <i>Caractéristiques urbanistiques de la ville nouvelle Ali MENDJELI -Constantine-</i>	144
V.1.1.1. La hiérarchie des voiries comme structure spatiale principale.	145
V.1.1.2. L'unité de voisinage comme principe de conception.	146
V.1.1.3. Ali MENDJELI et le concept de centralité.	147
V.1.1.4. La répartition spatiale des fonctions principales.	148
V.2 LA VILLE NOUVELLE COMME SOLUTION DE DELOCALISATION POPULAIRE.....	149
V.2.1. <i>Le relogement de la population sinistrée.</i>	150
V.2.2. <i>La mixité sociale, tentative de sauver l'échec émanant.</i>	152
V.2.2.1 Le programme de Logements Socio-Participatifs (LSP).....	153
V.2.2.2. Le programme de Logements en Location-vente(AADL).....	153
V.2.2.3. L'habitat promotionnel privé.	153
V.2.2.4. L'auto construction dans le cadre du lotissement.	154
V.2.2.5. Le résultat acquit par l'État.	154
V.3. LES CONSEQUENCES DE LA POLITIQUE DE DELOCALISATION.....	154
V.3.1. <i>La ville nouvelle, « ville inachevée ».</i>	155
V.3.2. <i>Ali MENDJELI, une cohabitation difficile.</i>	156
V.3.3. <i>La nouvelle ville est les problèmes d'insécurité.</i>	156
V.3.4. <i>Ali MENDJELI et le sentiment d'insécurité.</i>	157
V.4. LE SENTIMENT D'INSECURITE A LA VILLE D'ALI MENDJELI (DEBUT 2013- FIN2014).	158
V.4.1 <i>Résultats de la pré-enquête au niveau de la ville nouvelle.....</i>	158
V.4.1.1. Taux du sentiment de bien-être au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI.....	159
V.4.1.2. Taux de sentiment d'insécurité dans la ville nouvelle Ali MENDJELI.	160

V.4.1.3. Les unités de voisinages fréquentées par les habitants d'Ali MENDJELI.	160
V.4.1.4. Les unités de voisinages non fréquentées par les questionner.	161
V.4.2. <i>Le sentiment d'insécurité au niveau de l'UV14 et l'UV8.</i>	162
V.4.2.1. L'enquête au sein du quartier et les unités avoisinant l'UV14.	163
V.4.2.1.1. Le taux de sentiment d'insécurité au sein du quartier englobant l'UV14	163
V.4.2.1.2. Les arguments se rapportant au taux élevé de sentiment d'insécurité.	163
V.4.2.1.3. Taux de fréquentation de l'UV14.	164
V.4.2.2. L'enquête au sein du quartier et les unités avoisinant l'UV8.	164
V.4.2.2.1. Le sentiment d'insécurité au sein du quartier 2 englobant l'UV8.	165
V.4.2.2.2. Taux de personnes ayant été témoins d'agressions.	165
V.4.2.2.3. Les arguments se rapportant aux sentiments ressentis.	166
CONCLUSION.	166
CHAPITRE VI :	
PRESENTATION DES SITES D'ETUDES (UV8-UV14)	
INTRODUCTION.	168
VI.1. PRESENTATION DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV 14).	169
VI.1.1. <i>Caractéristiques physiques du site.</i>	170
VI.1.1.1. Situation de l'UV14.	170
VI.1.1.2. Superficie.	171
VI.1.1.3. Types de logements.	171
VI.1.1.4. Structure viaire.	172
VI.1.1.5. Infrastructures.	173
VI.1.1.6. La Densité	174
VI.1.1.7. La Mobilité.	175
VI.1.1.8. La diversité.	177
VI.1.2. <i>Caractéristiques sociales du site.</i>	177
VI.1.2.1. Origines des habitants.	177
VI.1.2.2. Revenus moyens et Taux de chômage.	181
VI.1.2.3. Relations de voisinage.	182
VI.2. PRESENTATION DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV8).	182
VI.2.1. <i>Caractéristiques physiques du site.</i>	183
VI.2.1.1. Localisation.	183
VI.2.1.2. Superficie.	184
VI.2.1.3. Types de logement.	185
VI.2.1.4. Organisation spatiale de l'unité de voisinage (UV8).	186
VI.2.1.5. Répartition des équipements au niveau de l'UV8.	188
VI.2.1.6. La Densité.	188
VI.2.1.7. La Mobilité.	189
VI.2.1.8. La Diversité.	189
VI.2.2. <i>Caractéristiques sociales du site ;</i>	189
VI.2.2.1. Origines des habitants ;	189
VI.2.2.2. Revenus moyens et Taux de chômage.	190
VI.2.2.3. Relations de voisinage.	191

CONCLUSION.....	192
CHAPITRE VII :	
L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 14 : RESULTATS DE L'ENQUETE	
INTRODUCTION.....	193
VII.1. PARCOURS COMMENTES AU SEIN DE L'UV14 : LECTURE.	194
<i>VII.1.1. Le parcours quotidien.....</i>	<i>194</i>
<i>VII.1.2. Le profil des habitants questionnés.....</i>	<i>194</i>
VII.1.2.1.La conduite du récit.	195
VII.1.2.1.1.Démarche suivie lors des parcours effectués.....	195
VII.1.2.1.1.1.L'établissement des cartes de synthèses.	195
<i>VII.1.3. Les cartes de synthèse des parcours effectués au sein de l'UV14.</i>	<i>196</i>
VII.1.3.1.Parcours « Rouge UV14».	196
VII.1.3.2.Parcours « Jaune » UV14.....	198
VII.1.3.3.Parcours « Bleu » UV14.	200
VII.1.3.4.Parcours « Vert » UV14.....	202
VII.1.3.5.Parcours « Orange » UV14.	204
<i>VIII.1.4. Synthèse des taux relevés lors des parcours effectués « Rouge, Jaune, Bleu, Vert, Orange » UV14.</i>	<i>206</i>
VII.2. LECTURE SYNTAXIQUE DES PARCOURS EMPRUNTES AU NIVEAU DE L'UV14.	207
<i>VIII.2.1. L'impact de la configuration spatiale sur l'émergence du sentiment d'insécurité chez l'habitant.</i>	<i>208</i>
VII.2.1.1.La variable « Occupation du terrain ».	209
VII.2.1.2.La variable « Fréquentation de l'espace ».	213
VII.2.1.3.La variable « Contrôle de l'espace ».	215
VII.2.1.4.La variable « Surveillance naturelle ».	218
<i>VII.2.2. L'influence de la configuration spatiale sur le passage à l'acte délinquant. .</i>	<i>220</i>
VII.2.2.1.La variable « Contrainte territoriale ».	220
VII.2.2.2.La variable « Attractivité ».	225
VII.2.2.3.La variable « Opportunité».	227
VII.2.2.4.La variable « Activité de routine ».	228
VII.2.2.5.La variable « Le moindre effort ».	230
VII.3. CARTE RECAPITULATIVE DES HOTSPOT AU NIVEAU DE L'UV14.....	231
<i>VII.3.1. Différents types de Hot Spot constatés.</i>	<i>235</i>
CONCLUSION.....	237
CHAPITRE VIII :	
UNITE DE VOISINAGE NUMERO 8 : RESULTATS DE L'ENQUETE	
INTRODUCTION.....	239
VIII.1 PARCOURS COMMENTES AU SEIN DE L'UV8 : LECTURE.	240
<i>VIII.1.2. Le profil des habitants questionnés.....</i>	<i>240</i>
VIII.1.2.1.La conduite du récit.	240
VIII.1.2.1.1.Démarche suivie lors des parcours effectués.....	240
VIII.1.2.1.1.1.L'établissement des cartes de synthèse.	241
<i>VIII.1.3. Les cartes de synthèse des parcours effectués au sein de l'UV8.</i>	<i>241</i>
VIII.1.3.1.Parcours « Rouge UV8».	242

VIII.1.3.2.Parcours « Jaune » UV8.....	244
VIII.1.3.3.Parcours « Bleu » UV8.....	246
VIII.1.3.4.Parcours « Vert » UV8.....	248
<i>VIII.1.4. Synthèse des taux relevés lors des parcours effectués « Rouge, Jaune, Bleu, Vert, Orange » au niveau de l’UV8.....</i>	<i>250</i>
VIII.2. LECTURE SYNTAXIQUE DES PARCOURS EMPRUNTES AU NIVEAU DE L’UV8.....	251
<i>VIII.2.1. L’impact de la configuration spatiale sur l’émergence du sentiment d’insécurité chez l’habitant.....</i>	<i>251</i>
VIII.2.1.1.La variable « Occupation du terrain ».....	252
VIII.2.1.2.La variable « Fréquentation de l’espace ».....	255
VIII.2.1.3.La variable « Contrôle de l’espace ».....	257
VIII.2.1.4.La variable « Surveillance naturelle ».....	260
<i>VIII.2.2. L’influence de la configuration spatiale sur le passage à l’acte délinquant..</i>	<i>261</i>
VIII.2.2.1.La variable « Contrainte territoriale ».....	261
VIII.2.2.2.La variable « Attraction ».....	262
VIII.2.2.3.La variable « Opportunité».....	263
VIII.2.2.4.Activité de la routine.....	263
VIII.2.2.5.Le Moindre effort.....	264
VIII.3. CARTE RECAPITULATIVE DES HOTSPOT AU NIVEAU DE L’UV8.....	264
<i>VIII.3.1. Différents types de HotSpot constatés.....</i>	<i>268</i>
CONCLUSION.....	269
CONCLUSION GENERALE
CONCLUSION GENERALE :.....	270
RECHERCHES EN PERSPECTIVE:.....	276
BIBLIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE	277
<i>Ouvrage :</i>	<i>277</i>
<i>Publications et articles :</i>	<i>279</i>
<i>Revues :</i>	<i>286</i>
<i>Mémoires et thèses :</i>	<i>287</i>
ANNEXES
ANNEXES :.....	291

Liste des Tableaux :

TABLEAU 1 : INDICATEURS DE LA VIOLENCE DES QUARTIERS SENSIBLES.....	31
TABLEAU 2 : INTERVALLE OU INDICE DE REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON.....	109
TABLEAU 3 : INTERPOSITION DES THEORIES SUR LES MESURES DE LA SYNTAXE SPATIALE	133
TABLEAU 4 : SYNTHESE DES MESURES UTILISEES DE LA SYNTAXE SPATIALE ET LEURS DEFINITIONS DANS LE PRESENT TRAVAIL DE RECHERCHE	133
TABLEAU 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DES CARTES AXIALES DE L'UV14.....	233
TABLEAU 6 : TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DES CARTES VGA DE L'UV14	233
TABLEAU 7 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE RELEVE LORS DU PARCOURS « ROUGE »UV8	242
TABLEAU 8 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE RELEVE LORS DU PARCOURS « JAUNE »UV8	244
TABLEAU 9 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE RELEVE LORS DU PARCOURS « BLEU »UV8	246
TABLEAU 10 : TAUX DU SENTIMENT D'INSECURITE RELEVE LORS DU PARCOURS « VERT »UV8	248
TABLEAU 11 : TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTES MESURES.....	264

Liste des Cartes :

CARTE 1 : LOCALISATION DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI CONSTANTINE	143
CARTE 2 : LE PLAN DIRECTEUR DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI ET LE PRINCIPE DE ZONAGE.....	144
CARTE 3 : LA TRAME VIAIRE DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	145
CARTE 4 : L'ORGANISATION SPATIALE DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	146
CARTE 5 : REPARTITION SPATIALE DES RELOGES AU NIVEAU DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	152
CARTE 6 : LOCALISATION DE L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 14	170
CARTE 7 : STRUCTURE VIAIRE DE L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 14	173
CARTE 8 : LES INFRASTRUCTURES AU NOUVEAU DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV 14).....	174
CARTE 9 : QUARTIERS PRECAIRES ET BIDONVILLES RASES A CONSTANTINE DEPUIS 2002 DONT LA POPULATION A ETE TRANSFEREE VERS ALI MENDJELI.....	178
CARTE 10 : LOCALISATION DES POPULATIONS RELOGEES AU NIVEAU DE LA VILLE NOUVELLE ALI MANDJELI	179
CARTE 11 : LOCALISATION DES POPULATIONS RELOGEES AU NIVEAU DE L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 14	180
CARTE 12 : SITUATION DE L'UNITE DE VOISINAGE N°8.....	184
CARTE 13 : STRUCTURE DE L'UNITE DE VOISINAGE N°8	187
CARTE 14 : REPARTITION DES EQUIPEMENTS AU NIVEAU DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV8)	188
CARTE 15 : REPARTITION DES RELOGES AU NIVEAU DE L'UV8.....	190
CARTE 16 : CARTE DE SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DES PARCOURS EFFECTUEES.....	196
CARTE 17 : PARCOURS ROUGE (UV14)	197
CARTE 18 : PARCOURS JAUNE (UV14)	199
CARTE 19 : PARCOURS BLEU (UV14).....	201
CARTE 20 : PARCOURS VERT (UV14).....	203
CARTE 21 : PARCOURS ORANGE (UV14).....	205
CARTE 22 : CARTE REPRESENTANT LES CHEMINS URBANISES ET LES CHEMINS TOPOLOGIQUES.	208
CARTE 23 : LOCALISATION DES AXES ENGLOBANT LE COMMERCE INFORMEL	209
CARTE 24: CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE DE CONNECTIVITE	211
CARTE 25 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE D'INTEGRATION	211
CARTE 26 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE D'INTEGRATION	211
CARTE 27 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE PROFONDEUR.....	214
CARTE 28 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE CHOIX	214
CARTE 29 : CARTE VGA DE LA MESURE CONNECTIVITE	216
CARTE 30 : CARTE VGA REPRESENTANT LA MESURE D'INTEGRATION	216
CARTE 31 : CARTE VGA REPRESENTANT LA MESURE ENTROPIE.....	216
CARTE 32 : CARTE VGA REPRESENTANT LA MESURE CONTROLABILITE.....	218
CARTE 33 : CARTE VGA REPRESENTANT LA MESURE PROFONDEUR.....	220
CARTE 34 : CARTE ISOVIST PRESENTANT LES ESPACES 1.2.3.4.5 (PARCOURS ROUGE),1 (PARCOURS JAUNE) ,3.4 (PARCOURS BLEU), 8.9 (PARCOURS VERT).	228

CARTE 35 : CARTE RECAPITULATIVE DES PARCOURS REPRESENTANT LES POINTS CHAUDS A PARTIR DE 50% DE TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE	231
CARTE 36 : CARTE RECAPITULATIVE DES PARCOURS REPRESENTANT LES POINTS CHAUDS INFERIEURS DE 50% DE TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE	232
CARTE 37 : CARTE RECAPITULATIVE REGROUPANT LES DIFFERENTS TYPES DE HOTSPOT.....	236
CARTE 38 : CARTE DE SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DES PARCOURS EFFECTUES AU NIVEAU DE L'UV8.....	241
CARTE 39 : PARCOURS ROUGE UV8.....	243
CARTE 40 : PARCOURS JAUNE UV8.....	245
CARTE 41 : PARCOURS BLEU UV8	247
CARTE 42 : PARCOURS VERT UV8	249
CARTE 43 : CARTE REPRESENTANT LES AXES PRINCIPAUX DE L'UV8.....	252
CARTE 44 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE DE CONNECTIVITE-UV8-	253
CARTE 45 : CARTE AXIALE REPRESENTANT LA MESURE D'INTEGRATION-UV8-	254
CARTE 46 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE CHOIX AU NIVEAU DE L'UV8	256
CARTE 47 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE PROFONDEUR AU NIVEAU DE L'UV8.....	257
CARTE 48 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE D'INTEGRATION AU NIVEAU DE L'UV8	258
CARTE 49 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE DE CONNECTIVITE AU NIVEAU DE L'UV8	258
CARTE 50 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE D'ENTROPIE AU NIVEAU DE L'UV8	259
CARTE 51 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE DE PROFONDEUR AU NIVEAU DE L'UV8	259
CARTE 52 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE CONTROLABILITE AU NIVEAU DE L'UV8.....	261
CARTE 53 : CARTE REPRESENTANT LA MESURE DU CONTROLE AU NIVEAU DE L'UV8	262
CARTE 54: CARTE REPRESENTANT LES ESPACES D'ISSUES DE RECOURS OU DE REFUGES POUR LE DELINQUANT	263
CARTE 55: CARTE REPRESENTANT LES POINTS CHAUDS AU TAUX SUPERIEUR A 50%	265
CARTE 56: CARTE REPRESENTANT LES POINTS MOINS CHAUDS AU TAUX INFERIEUR A 50%.....	266
CARTE 57 : CARTE REPRESENTANT LES TYPES DE HOTSPOT CONSTATE	268

Liste des Figures :

FIGURE 1 : SCHEMA RECAPITULATIF DES COMPOSANTS DE L'INSECURITE.....	14
FIGURE 2 : MECANISMES INDUITS PAR LA THEORIE DE LA VITRE CASSEE	22
FIGURE 3 : VUE D'ENSEMBLE DE PRUITT-IGOE, UN PROJET DE LOGEMENT PUBLIC DE 2 740 UNITES CONSTRUITES A SAINT-LOUIS DANS LES ANNEES 1960.....	89
FIGURE 4 : LA VISION DE L'ARCHITECTE DE LA FAÇON DON'T LE COULOIR COMMUN DU 3EME ETAGE A PRUITTIGOE SERAIT UTILISE.	90
FIGURE 5 : LE COULOIR COMMUN DU 3EME ETAGE TEL QU'IL S'EST REVELE ET LE VANDALISME QUI S'ENSUIVIT.....	90
FIGURE 6 : VANDALISME AU GRAND NOMBRE D'APPARTEMENTS VACANTS A PRUITT-IGOE VU DE L'EXTERIEUR.....	91
FIGURE 7: PRUITT-IGOE EN COURS DE DEMOLITION, A PERTE DE 300 MILLIONS DE DOLLARS. ...	91
FIGURE 8: CARR SQUARE VILLAGE, UN DEVELOPPEMENT EN RANGEE SITUE EN FACE DE PRUITT- IGOE.....	92
FIGURE 9 : LA PARTIE CENTRALE EST CONSIDEREE PLEINEMENT PUBLIQUE.	94
FIGURE 10: LES RUES ET LES TERRAINS FONT PARTIS DU DOMAINE DE LA MULTIFAMILIALE	95
FIGURE 11: TOUTES LES RUES ET LES ESPACES EXTERIEURS SONT PUBLICS.....	96
FIGURE 12: LE PROJET A GAUCHE EST LOIN DE LA RUE PUBLIQUE, TANDIS QUE CELUI DE DROITE AMENE LES RUES A L'INTERIEUR	97
FIGURE 13 : LOCATION OF CRIME IN WALKUPS AND HIGH-RISES.....	98
FIGURE 14 : LA PERMEABILITE	117
FIGURE 15 : DISPOSITION SPATIALE LUE A TRAVERS DEUX GRAPHES DIFFERENTS, SELON L'ESPACE A PARTIR DUQUEL ELLE EST VUE, ESPACES SE TROUVANT BIEN SUR A L'INTERIEUR	118
FIGURE 16 : IMAGE REPRESENTANT LA DIFFERENCE ENTRE UN ESPACE CONVEXE ET UN ESPACE CONCAVE	120
FIGURE 17 : CARTE CONVEXE D'UNE VILLE FRANÇAISE DANS LA REGION DU VAR.....	120
FIGURE 18 : LES LIGNES AXIALES	121
FIGURE 19 : MODELISATION DES ENVIRONNEMENTS URBAINS EN POINTS APPELES SOMMETS ..	122
FIGURE 20 : ISOVISTE DE DIFFERENTS EMPLACEMENTS DE POINTS FACE A UNE FORME EN T	123
FIGURE 21 : APPLICATION D'UNE ANALYSE VGA SUR LE PLAN DE LA TATE GALLERY A LONDRES.....	123
FIGURE 22 : APPLICATION D'UNE ANALYSE ALL LINE ANALYSIS SUR DEUX EXEMPLES DE PLANS	124
FIGURE 23 : LE POURCENTAGE D'EMPRISE DES UNITES AU SEIN DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	171
FIGURE 24 : REVENUS MOYENS DES HABITANTS DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV 14)	181
FIGURE 25 : REPARTITION DES SURFACES AU NIVEAU DU QUARTIER 2	185
FIGURE 26 : REVENUS MOYENS DES HABITANTS DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV 8).....	191
FIGURE 27 : AXE A REPRESENTANT LE COMMERCE INFORMEL DES EX-HABITANTS DE FEDJ ERRIH (UV14).....	210
FIGURE 28 : AXE B REPRESENTANT LE COMMERCE INFORMEL DES EX-HABITANTS D'OUEDELHAD (UV14).....	211

FIGURE 29 : CLICHE DU POINT 4 PARCOURS BLEU	215
FIGURE 30 : CLICHE DU POINT 3 PARCOURS BLEU	215
FIGURE 31 : CLICHE DU POINT 10 PARCOURS VERT	215
FIGURE 32 : CLICHE DU POINT 9 PARCOURS VERT	215
FIGURE 33 : ESPACES EXTERIEURS REFLETANT LES DEFICITS DE LA GESTION	219
FIGURE 34 : ABSENCE D'AMENAGEMENT ET DE DEFINITION DE L'ESPACE.....	219
FIGURE 35 : AMENAGEMENT EXTERIEURS EMPECHANT LA VISIBILITE AU SEIN DES ESPACES EXTERIEURS.....	219
FIGURE 36 : MANQUE FLAGRANT D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ET DE GESTION.....	219
FIGURE 37 : CLICHE REPRESENTANT LES ESPACES 1, 2 ET 5 DU PARCOURS ROUGE.....	221
FIGURE 38 : CLICHE REPRESENTANT L'ESPACE 1 DU PARCOURS BLEU.....	222
FIGURE 39: CLICHE REPRESENTANT LES ESPACES 4 ET 5 DU PARCOURS BLEU	222
FIGURE 40 : CLICHE REPRESENTANT LES ESPACES 3.4.9 ET 10 DU PARCOURS VERT	224
FIGURE 41 : CLICHE REPRESENTANT L'ESPACE 1 DU PARCOURS ORANGE.....	224
FIGURE 42 : CLICHE REPRESENTANT L'ESPACE 4 DU PARCOURS ORANGE.....	225
FIGURE 43 : CLICHE DE L'ESPACE 6 PARCOURS BLEU	226
FIGURE 44 : CLICHE DE L'ESPACE 6 PARCOURS ROUGE.....	226
FIGURE 45 : CLICHE DE L'ESPACE 4 PARCOURS VERT	226
FIGURE 46 : CLICHE DE L'ESPACE 4 PARCOURS ORANGE	226
FIGURE 47 : CLICHE REPRESENTANT LES ESPACES 3 ET 1 DU PARCOURS ROUGE.	229
FIGURE 48 : CLICHE REPRESENTANT LES ESPACES 3 ET 6 DU PARCOURS BLEU	229
FIGURE 49 : CLICHE DE L'ESPACE 1 PARCOURS JAUNE.....	229
FIGURE 50 : CLICHE REPRESENTANT DES ESPACES 3, 4, ET 10 DU PARCOURS VERT.....	230
FIGURE 51 : CLICHE FAISANT RESSORTIR DES ESPACES SEGREGUES AVEC UN MANQUE TOTAL D'ENTRETIEN	257
FIGURE 52 : CLICHE REPRESENTANT DES ESPACES VAGUES, DENUDEE NE PRESENTANT AUCUNE DELIMITATION OU DEFINITION	257
FIGURE 53 : ESPACE VAGUE ET DENUDE SANS AMENAGEMENT OU DEFINITION.....	262
FIGURE 54 : ESPACE VAGUE ET DENUDE SANS AMENAGEMENT OU DEFINITION.....	262

Liste des Graphes :

GRAPHE 1 : TAUX DE SENTIMENT DE BIEN-ETRE AU NIVEAU DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	159
GRAPHE 2: TAUX DE SENTIMENT DE SECURITE AU NIVEAU DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	160
GRAPHE 3: LES UNITES AUXQUELLES LES HABITANTS PREFERENT D'Y RENDRE	161
GRAPHE 4 : LES UNITES AUXQUELLES LES HABITANTS NE S'Y RENDENT PAS	162
GRAPHE 5: TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU SEIN DU QUARTIER ENGLOBANT L'UV14..	163
GRAPHE 6: TAUX DE PERSONNES TEMOINS DE VIOLENCE AU SEIN DE L'UV14	164
GRAPHE 7: TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU SEIN DU QUARTIER ENGLOBANT L'UV8....	165
GRAPHE 8: TAUX DE PERSONNES AYANT ETE TEMOINS D'ACTES DE VIOLENCE AU SEIN DU QUARTIER ENGLOBANT L'UV8	165
GRAPHE 9: NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX A LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI	172
GRAPHE 10: NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES ET INACTIVES AU SEIN DE L'UV14.....	182
GRAPHE 11 : REPRESENTATION DES SURFACES DES UNITES DE VOISINAGE REGROUPANT LE QUARTIER 2	185
GRAPHE 12: EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPOLOGIE.....	186
GRAPHE 13 : NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES ET INACTIVES AU SEIN DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV 8)	191
GRAPHE 14: TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE RELEVE LORS DU PARCOURS « ROUGE » UV14	198
GRAPHE 15 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU NIVEAU DU PARCOURS JAUNE UV14.....	198
GRAPHE 16 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU NIVEAU DU PARCOURS BLEU UV14	200
GRAPHE 17 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU NIVEAU DU PARCOURS VERT UV14	202
GRAPHE 18 : TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE AU NIVEAU DU PARCOURS ORANGE UV14..	204
GRAPHE 19 : GRAPHE REPRESENTANT LE TAUX DE SENTIMENT D'INSECURITE DANS CHAQUE POINT POUR LES PARCOURS (ROUGE, JAUNE, BLEU ET VERT) DE L'UV14.....	206
GRAPHE 20 : GRAPHE REPRESENTANT LE DEGRE D'ATTRACTIVITE DE L'UV14 PAR LA MESURE SYNERGIE.....	212
GRAPHE 21 : GRAPHE REPRESENTANT LE DEGRE D'ATTRACTIVITE DE L'UV14 PAR LA MESURE INTERFACE	213
GRAPHE 22 : GRAPHE REPRESENTANT LA MESURE D'INTELLIGIBILITE.....	217
GRAPHE 23 : GRAPHE REPRESENTANT L'INTELLIGIBILITE DU SYSTEME AXIAL DE L'UNITE DE VOISINAGE (UV14).....	227
GRAPHE 24 : GRAPHE REPRESENTANT LE TAUX DE SENTIMENT DE D'INSECURITE DANS CHAQUE POINT POUR LES PARCOURS (ROUGE, JAUNE, BLEU ET VERT) DE L'UV8.....	250
GRAPHE 25 : GRAPHE REPRESENTANT LA MESURE SYNERGIE AU NIVEAU DE L'UV8	255
GRAPHE 26 : GRAPHE REPRESENTANT LA MESURE D'INTERFACE AU NIVEAU DE L'UV8	255
GRAPHE 27 : GRAPHE REPRESENTANT LA MESURE D'INTELLIGIBILITE AU NIVEAU DE L'UV8 ..	260

Liste des abréviations et des acronymes :

Abréviations :

- AADL : Agence d'amélioration et de développement du logement
- CADAT : Caisse Algérienne d'aménagement du territoire
- CNEP : Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
- DUC : Direction de l'Urbanisme et de la construction
- LOV : Loi d'orientation pour la ville
- LSP : Logement social participatif
- LPA : Logement promotionnel aidé
- LPP : Logement promotionnel public
- LOTS : Lotissements
- OPGI : Office de promotion et de gestion immobilière
- SNMG : Salaire national minimum garanti
- URBACO : Centre d'étude et de réalisation en urbanisme de Constantine
- UV : Unité de voisinage

Le sentiment d'insécurité dans les ensembles d'habitation ; Analyse des formes et usages de
l'espace

Cas de la ville de Constantine

INTRUCTION GENERALE



Introduction générale.

L'habitat social a donné naissance à un vocabulaire riche dans la littérature urbaine à partir de la fin du 19^{ème} siècle à travers notamment les CIAM (Congrès internationaux de l'architecture moderne).

Actuellement, désigné comme le réceptacle de la plupart des maux de la société, il a fini par concentrer les phénomènes de violence et d'insécurité. Outre les problèmes sécuritaires, l'habitat social est formé de sous-ensembles d'habitation qui sont valorisés ou dévalorisés selon les groupes sociaux, ce qui induit à la création d'un vocabulaire, dont la portée sociologique désigne des catégories de populations stigmatisée à la fois par les problèmes sociaux et l'enclavement géographique.

Ainsi la question de l'habitat social tend à être définie. Cela implique de considérer la question non seulement comme une situation objective, mais comme un regard particulier porté sur cette situation.

Dans ce cadre, le débat sur l'insécurité se veut nécessaire du moment que les conditions de vie de notre existence sont fixées en grande partie par l'environnement dans lequel nous évoluons. En conséquence, les aspects qui déterminent notre environnement doivent apporter des réponses aux problèmes préexistants en l'occurrence « l'insécurité » et « le sentiment d'insécurité qui en découle ».

En France par exemple et au milieu des années soixante-dix, le vocabulaire politique et juridique finit par adopter un nouveau concept portant sur la notion de « sécurité ». Cette dernière est une réponse au sentiment d'insécurité qui repose en partie sur la montée de la délinquance¹. En cela, elle se distingue profondément de la notion de l'ordre public et plus encore de celle de la sécurité publique. Par conséquent, elle n'est plus l'affaire de l'État et plus particulièrement de la police, mais concerne l'ensemble des acteurs de la ville et des différentes disciplines².

De ce fait, l'intégration progressive de l'aménagement urbain dans les réflexions politique et juridique sur la sécurité, définit les contraintes qui doivent être imposées aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrages.

Suivant cette optique, le présent travail de recherche porte sur le rapport entre la configuration spatiale des espaces extérieurs de l'habitat social et le sentiment d'insécurité.

¹Collectif, François Barré, Espace Et Sécurité, *Les Cahiers De La Recherche Architecturale Et Urbaine*, 1999, N°1, Editions du Patrimoine Centre des monuments nationaux, p.6.

² Idem

Ceci-dit, il nous paraît important avant d'aborder la question de l'insécurité de clarifier la différence entre insécurité objective factuelle appuyée par les statistiques criminelles et l'insécurité ressentie, difficilement remarquable et désignée souvent par le vocable de sentiment d'insécurité. Ce sentiment peut être appréhendé par la combinaison du danger et de la perception de sa gravité, cela peut s'exprimer sur le plan individuel ou collectif, au sens où les éléments perçus collectivement comme angoissant peuvent varier d'un lieu à un autre³. Ils s'appréhendent sur deux strates :

- L'expression d'une inquiétude pour soi et pour ses proches, qui renvoie à une peur vécue, qui peut être ressentie de façon différente selon les lieux et le temps⁴ ;
- L'apparition d'une préoccupation «sécuritaire», qui aboutit à une peur sociale qui serait générée et entretenue par une opinion générale sur la société au même titre que le chômage et la santé⁵.

Toutefois, les débats sur l'insécurité au sein de l'habitat social n'ont jamais cessé d'exister depuis la fin des années 1950. Leur problématique est devenue familière sous des aspects très divers depuis plus de trente ans. Ainsi, les quartiers d'habitat social sont insidieusement devenus des espaces cristallisant un fort sentiment d'insécurité.

À l'évidence, la société vit mal ces quartiers sur lesquels, elle semble avoir peu de prise. Une situation qui cumule de multiples handicap économique, culturels et sociaux, dont les conséquences résident dans : la destruction du lien social ; la décohésion et la perte de l'intérêt à vivre ensemble.

Cependant, l'appréhension de la problématique de l'insécurité dans l'habitat social entretient une certaine polémique, qui s'exprime en deux visions contradictoires :

- La première vision tend à négliger l'existence de rapports sociaux très denses qui subsistent dans les quartiers d'habitat social, ce qui pousse les pêcheurs de cette vision à dissimuler sous l'insécurité l'ensemble des traits de vie de ces quartiers⁶.
- La seconde vision consiste à réduire les effets de la destruction du tissu social induits par la délinquance, en valorisant les éléments de la convivialité d'entraide et d'interconnaissance, qui existe dans les quartiers d'habitat social⁷.

³ DINGANGA Sikabaka Prosper, *l'analyse des causes de l'insécurité permanente dans la région de grand lacs cas de la république démocratique du cango*, université pédagogique nationale-graduat en relations internationales, 2008

⁴ Institut d'aménagement et d'urbanisme, note rapide, Société, N°453, 2008

⁵ Idem

⁶ DIDIER Peyrat, *Habiter cohabiter; La sécurité dans le logement social*, Rapport à Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, 2001

⁷ Idem

Cela étant, il est primordial qu'une approche préventive qui serait d'ordre spatial des questions de l'insécurité au sein des espaces extérieurs de l'habitat social, soit une composante essentielle dans la conception et la conduite des projets. Cela corrobore clairement les propos de l'architecte Paul Landauer dans son article «*sécurité, un nouveau défi pour les concepteurs ?* », ou il revendique la sécurité comme un objectif, voir un outil de projet⁸.

À partir de là, il est clair que les spécialistes du maintien de l'ordre et de la technique sécuritaire n'auront plus l'exclusivité de surseoir à un objectif de sécurité au sein des espaces de l'habitat social. Cette exclusivité se voit élargie aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme qui doivent l'assumer en tant que demande sociale, au vu de la croissance continue des phénomènes de l'insécurité, à l'image de l'inégalité sociale, les crimes moraux, l'influence du milieu, la stigmatisation et la mauvaise image de l'environnement immédiat, ainsi que les défauts de conception, d'aménagement et d'entretien de l'espace⁹.

En Algérie, la question liée à la propagation de la criminalité a enregistré plus de 555 affaires par jour en 2014. Les chiffres communiqués par la DGSN (direction générale de la sûreté nationale). 17 724 « affaires de criminalité » (une dénomination qui comprend les atteintes aux personnes, aux biens publics) ont été enregistrées durant le seul mois d'août 2014 avec 14 018 personnes arrêtées pour différents délits à travers le territoire national. Toujours, selon les chiffres de la DGSN, les homicides volontaires (crimes) arrivent à la tête des délits les plus répandus. C'est ainsi que 8 002 crimes ont été perpétrés dont 5 904 affaires résolues¹⁰.

Cette vision statistique de la criminalité en Algérie est représentative de la dégradation du cadre de vie et bâti des habitants dans la majorité des villes. Ce qui explique l'urgence d'ouvrir le débat sur ces questions. C'est ce que nous présentons dans le présent travail de recherche.

Notre objectif aspire à interroger les conceptions architecturales et urbanistiques sur l'état des villes algériennes qui accusent un ensemble de déficits, affectant le cadre bâti et vécu des habitants.

⁸ SCHERER Sylvie, les villes face à l'insécurité, [en ligne] institut d'aménagement et d'urbanisme, juin 2010, Les cahiers N°155, p.33< https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_736/Cahiers_n__155_Les_villes_face_a_l_insecurite.pdf>, (consulter le 20 juin 2011)

⁹ AICHE.M, BOUARROUDJ.R, BOUGHAZI.k, «Territoire émergent, Habitat et sentiment d'insécurité : étude de la configuration spatiale des espaces collectifs dans l'habitat social à la nouvelle ville Ali Mendjeli Constantine», Laboratoire TES/CRASC, 2017.

¹⁰HufftPost Algérie, « En Algérie, 23 crimes sont commis chaque heure », ALGÉRIE 24/10/2014 06h:38 CET

Poussant certaines critiques à qualifier le paysage urbain des villes Algériennes de désordre urbain au vu des cités qui restent en chantiers et éternellement inachevées.

Dans son article «regard critique sur l'urbanisme», l'architecte Benkoula Sidi Mohamed Elhabib décrit clairement l'état des nouveaux quartiers d'habitat social dans les villes Algériennes, en les qualifiant de mélange de jets maladroits, entre construction légale et illégale qui ont pour dénominateur commun ; la médiocrité et le goût de l'inachevé.

Ce postulat, qui qualifie l'urbanisme algérien d'urbanisme inachevé, explique dans son sillage des conséquences importantes qui sont porteuses de dysfonctionnements au regard de la dégradation de l'environnement immédiat, de l'émergence de l'insécurité et de la montée de la délinquance. Les dysfonctionnements sont exacerbés par les situations micro-sociales des populations ; ou les déperditions scolaires, la prédation économique, le sentiment d'exclusion et la ségrégation socio-spatiale peuvent expliquer le recours systématique à la violence.

La ville de Constantine est à notre sens un bon exemple. En effet elle illustre cette réalité urbaine qui renvoie à la dégradation du cadre bâti et à une situation sécuritaire inquiétante. Ceci est dû essentiellement aux vols, aux agressions à l'arme blanche, notamment dans les quartiers d'habitat social et parfois même dans certains arrondissements résidentiels, à l'image des cités du 20 août 1955, celle de Fadhila Saadane et du quartier colonial Sidi Mabrouk et bien évidemment des entités urbaines de la ville nouvelle Ali Mendjeli, là où nous prétendons disséquer notre problématique au vu de la situation sécuritaire assez critique qui la prédomine.

Problématique

L'insécurité et la violence urbaine sont par excellence des expressions sociales, François Dubet explique qu'elles «sont le moyen de vivre son échec social comme un acte volontaire, voire héroïque». Cette forme d'expression s'exprime essentiellement dans des environnements physiques bien précis qu'on nomme territoire, une « zone du moindre droit¹¹ » dont les espaces extérieurs de l'habitat social en seraient le théâtre. Il semblerait donc que l'insécurité a sa géographie et que certains quartiers connaissent une insécurité plus élevée et plus alarmante que d'autres.

Suivant cette optique, il serait question de déduire le lien qui pourrait exister entre la configuration spatiale, l'insécurité et son ressenti. Ce lien est l'aboutissement d'un ensemble de paramètres ou il est question de : délimitation, définition, aménagement et entretien de l'espace.

¹¹Maître Delordre. *Le concept de conflit et ses limites d'usage[en ligne]*, partie 5/7, avril 2007, Disponible sur : < <http://cours-en-ligne.over-blog.fr/article-10169570.html> > (consulter le 15/07/2011)

Les acteurs locaux de l'aménagement ajoutent l'ambiance urbaine ou l'image du quartier qui influe sur le sentiment d'insécurité. Ce qui entraîne une réalité particulière et une approche élargie de la sécurité à l'architecture et à l'urbanisme, qui devrait répondre aux réalités du terrain et aux attentes de la société.

Cependant, il est à signaler que l'organisation de l'espace urbain ne produit pas mécaniquement l'insécurité mais peut contribuer à son développement. En effet, certaines formes d'organisation urbaine peuvent à la fois générer de l'inquiétude pour les usagers et favoriser les agressions. De multiples facteurs liés à la conception des espaces et au statut qui leur est conféré interagissent dans ces processus¹². Mais ce qu'il faut noter également, c'est que l'insécurité est pour une part coproduite par une certaine fraction de la population, ainsi que la déficience des systèmes d'entretien des espaces. Ce qui conduit à une monopolisation de ces derniers par des potentiels délinquants ou malfaiteurs et la propagation des pratiques déviantes.

Cet ensemble des faits interagisse sur l'image de l'environnement habité, ce qui entraîne des tensions sociales et des conflits entre les habitants. Ce processus aboutit à l'exclusion sociale et au rejet de l'environnement physique dont les conséquences convergent sur la violence et les incivilités. Ces derniers nourrissent un sentiment d'abandon et de perte de confiance des habitants vis-à-vis des institutions.

Un constat qui reflète le vécu des habitants au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli dans la périphérie de Constantine et particulièrement les unités de voisinage, UV14 et UV8 (nos sites d'étude).

Ces derniers ont connu et continuent de connaître des affrontements perpétuels entre bandes rivales, vols, agressions et troubles à l'ordre public. Au printemps de l'année 2014, le bilan s'est alourdi suite aux événements de violence perpétrée au sein de l'UV14 ; une vingtaine de voitures incendiées et des tentatives d'incendier des appartements particuliers et une mosquée¹³.

La même année, l'unité de voisinage (UV8) a connu des violences entre des bandes issues de Souika (médina de Constantine) et les anciens habitants du bidonville appelé *New York*. Ces violences ont eu pour bilan : un assassinat, des arrestations et des dégâts matériels.

¹²BONETTI Michel, *l'influence de l'organisation de l'espace et de la gestion urbaine sur le développement de l'insécurité*, laboratoire de sociologie urbaine générative, Communication au 84^{ème} congrès de l'ASTEE « de l'hygiène à environnement » Paris – 30 mai au 3 juin 2005, p.10.

¹³SELIM Hebba, *Nouveau pic dans une "guerre de gangs" de deux ans à la nouvelle ville Ali-Mendjeli à Constantine*, HuffPost Algérie, ALGÉRIE 02/12/2014 01h:57 CET

Ces faits ne peuvent qu'instaurer un environnement de peur et d'appréhension au sein des espaces de vie des habitants.

Une réalité qui nourrit un fort sentiment d'insécurité dont l'impact sur la manière des habitants de pratiquer et de s'approprier leurs espaces de vie serait important.

Dans le sillage de cette réflexion, des questionnements s'imposent autour des liens qui pourraient exister entre certaines configurations spatiales et leurs rejets par les habitants qui s'expriment en grande partie par un fort sentiment d'insécurité et d'appréhension à pratiquer leur environnement.

Ceci-dit, au bout de ces questionnements, une problématique de réflexion s'est articulée autour de ces questions majeures : *par quoi la configuration des espaces extérieurs de l'habitat social, ainsi que les déficits d'aménagement et d'entretien peuvent-ils contribuer à l'émergence du sentiment d'insécurité ? Comment peut-on analyser et reconnaître les formes spatiales de l'insécurité ?*

Selon Bill Hillier « *plus l'espace est structuré et lisible plus il est mieux vécu par le consommateur*¹⁴ ». C'est dans ce cadre qu'une organisation fonctionnelle des espaces offre un atout fondamental qui permet d'inscrire des règles de vie sociale à travers les modes de traitement et de qualification des espaces.

Hypothèse de recherche

Afin de contenir la complexité du phénomène, une hypothèse de recherche a été formulée comme suit : la sécurité est un véritable enjeu urbain pour les concepteurs (architectes et urbanistes) et pour les aménageurs. Il est probable que la configuration spatiale des espaces extérieurs de l'habitat social en tant que produit, résultat et conséquence, favoriserait l'émergence du sentiment d'insécurité, ce qui influencerait la pratique et l'usage de ces espaces.

Par extension, la prévalence du sentiment d'insécurité au sein des ensembles d'habitation au niveau des unités de voisinages UV8 et UV14 à la ville nouvelle Ali Mendjeli Constantine serait favorisée par un ensemble de facteurs ayant une relation avec l'état de la forme d'agencement, l'aménagement des espaces extérieurs, les statuts mal définis des espaces et les défaillances liées à l'entretien. Cet état de fait dans lequel se trouvent les espaces extérieurs, contribue à l'émergence de l'insécurité à travers le détournement d'usages, l'appropriation des espaces par des potentiels délinquants ou malfaiteurs, ce qui favoriserait le passage à l'acte malveillant.

¹⁴ HILLIER Bill, *La morphologie de l'espace urbain : l'évolution de l'approche syntaxique*, Arch. B CornportJArch. Behav. 1987. Vol. 3, n. 3, p. 205-216

Méthodologie de recherche

Le problème de l'insécurité dans l'habitat social relève de la relation entre l'espace et la sécurité. Ces deux concepts forment un ensemble de paramètres où il est question d'entretien, de fonctionnalité, de définition et d'usages d'espaces.

Afin de répondre aux questions de recherche, il serait judicieux de croiser la méthode du parcours commenté avec celle de la syntaxe spatiale en usant de l'outil DepthMap. Enfin la méthode du HotSpot servira pour la synthèse des résultats.

En premier lieu, la méthode du parcours commenté a pour but, l'obtention des comptes rendus de perception en mouvement, ce qui permettra de faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité au niveau des espaces extérieurs de l'habitat social.

En second lieu, les données obtenues seront répertoriées sur des cartes afin de les superposer sur celle de la syntaxe spatiale en utilisant comme outil le « DepthMap ».

En dernier lieu, l'ensemble des résultats requis seront synthétisés sur des cartes en utilisant la méthode du HotSpot qui fait référence aux systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

Les objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette étude est de tenter d'établir le lien entre certaines formes spatiales et le sentiment d'insécurité. La combinaison des méthodes citées précédemment permettra d'identifier les principaux facteurs contribuant à la propagation de l'insécurité et de son ressenti au niveau des sites étudiés et ceci de par :

- l'identification de l'ensemble des risques au niveau des quartiers étudiés ;
- l'analyse des causes s'y rapportant ;
- la mise en évidence d'une démarche réfléchie pour la conception des ensembles d'habitation.

Ainsi, une réflexion sur la façon de produire de l'espace, à la fois sûr et urbain se veut nécessaire. Mais au-delà d'une vision seulement sécuritaire de la question, il s'agit d'apporter des réflexions « urbaines » à l'enjeu de sécurité et des réponses qui combinent « urbanité » et sécurité. Mais il reste à préciser que notre intérêt sur la notion d'insécurité n'a pas pour finalité d'apporter des statistiques concernant les troubles à l'ordre public mais surtout de contribuer modestement au débat sur ces questions pour situer les responsabilités qui incombent à l'architecture et l'urbanisme dans le rehaussement du bien-être en ville.

Motivation du choix du sujet

L'insécurité est une réalité vécue au quotidien dans les ensembles d'habitation. Elle est liée à la stigmatisation et au délabrement des quartiers populaires. Mais si ces quartiers ne

sont pas eux-mêmes porteurs d'insécurité, les problèmes sociaux qu'ils englobent en feront de ces espaces des lieux où règnent les incivilités et la délinquance.

En effet, la mise en relation entre urbanisme et sécurité est aujourd'hui un enjeu très important et obligatoire dans les études de conception et de réalisation des ensembles d'habitation. Car l'insécurité rend le quotidien des habitants difficile voire insurmontable pour une raison principale : l'insécurité qui s'installe dans l'intimité du logement et de son environnement extérieur, finit par déconstruire la notion d'habitat et lui fait perdre sa fonction d'abri.

Il serait nécessaire de rappeler que le présent de travail de recherche à été entamé en novembre 2011 et qu'il représente la continuité de notre magistère soutenu l'année même mais traité différemment, dont l'intitulé est " l'impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire de l'habitat collectif dans l'émergence de l'insécurité –cas de la ville nouvelle Ali Mendjli Constantine-". Il a également fait l'objet d'un projet de recherche TES/CRASC en 2015 sous l'intitulé de " Territoire émergent, Habitat et sentiment d'insécurité : étude de la configuration spatiale des espaces collectifs dans l'habitat social à la nouvelle ville Ali Mendjeli Constantine", ce qui nous a d'avantage incité à traiter la question de l'insécurité et du sentiment qui en découle.

Structure de la thèse

La thèse se compose de deux parties, la première comprend un corpus théorique. Ce dernier a pour but de circonscrire les concepts clés de la recherche en particulier ceux du sentiment d'insécurité et de l'habitat social. Cette partie comporte quatre chapitres :

- le premier chapitre couvre les notions d'insécurité et du sentiment d'insécurité ;
- le deuxième chapitre porte sur l'habitat social et la question sécuritaire ;
- le troisième chapitre s'inscrit dans la continuité du précédent et consiste en une rétrospective de l'état de la question par les différents chercheurs ;
- le quatrième chapitre aura pour vocation : la présentation de la méthodologie de recherche.

Cette première étape verra la décomposition des concepts de la recherche qui ont été puisés dans les théories d'un ensemble d'auteurs, en particulier ceux du monde anglo-saxon qui se sont intéressés à la question du sentiment d'insécurité dans les espaces extérieurs de l'habitat social

La deuxième partie de la thèse est analytique et consiste en l'interprétation des résultats de l'enquête proprement dite. Ceci renseignera sur l'impact des déficits de l'entretien et de l'aménagement urbain sur l'émergence du sentiment d'insécurité dans les espaces extérieurs de l'habitat social. Cette partie est composée de quatre chapitres :

- le premier chapitre s'articulera autour de la présentation de la ville nouvelle Ali Mendjeli.
- le deuxième chapitre sera consacré à la présentation des sites d'études à savoir l'UV8 et l'UV14.
- Le troisième et le quatrième chapitre s'attèleront à disséquer respectivement les résultats de l'enquête de l'UV14 et de l'UV8.

Première partie
Recherche conceptuelle et Etat de la question



Introduction première partie

La première partie du présent travail consiste à exposer l'objet de nos questionnements principaux par la présentation des axes théoriques et des concepts mobilisés, comme cadre réflexif à la préparation de la thèse.

Au premier jalon, il a fallu parcourir l'ensemble des définitions qui se rapporte aux concepts « insécurité » et « sentiment d'insécurité ». Faire ressortir la différence entre les deux concepts est important du moment que l'objectif n'est pas celui d'apporter des statistiques sur la sureté urbaine, mais d'analyser la configuration spatiale et son rapport avec l'émergence du sentiment d'insécurité.

Au deuxième jalon, il a été impératif d'explorer la question sécuritaire au sein des espaces extérieurs de l'habitat social puis tenter de déterminer l'ensemble des facteurs qui s'y rapportent. À cet effet, il a fallu s'atteler sur l'explication de l'importance d'un ensemble de paramètres (l'aménagement urbain, l'entretien des espaces, la notion de densité ressentie et la notion de mixité sociale) dont les déficits ont pour conséquence ; l'émergence du sentiment d'insécurité.

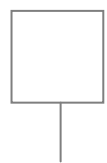
Par la suite, il a été utile d'exposer quelques solutions déjà préconisées dans le but de remédier aux problèmes sécuritaires au sein des espaces extérieurs de l'habitat social et d'étaler davantage l'importance de cette problématique.

Pour pouvoir situer cette recherche sur un plan épistémologique, il a été indispensable de présenter l'ensemble des travaux couvrant l'état de l'art sur la question de l'insécurité au sein des espaces extérieurs de l'habitat social. L'objectif principal est celui de faire ressortir l'ensemble des théories qui ont constitué la toile de fond de cette recherche et des méthodes qui la balisent.

Enfin, l'explication des outils méthodologiques qui ont été utilisés, a été de mise. Il s'agit de la pré-enquête, du parcours commenté, de la syntaxe spatiale et enfin de la méthode du HotSpot.

CHAPITRE I :

**INSECURITE ET SENTIMENT D'INSECURITE : ESQUISSE UN
CONCEPT CIRCONSCRIRE UNE NOTION**



Introduction.

Dans son article « ruptures et incivilités à l'âge sécuritaire » Alain Vulbeau aborde ce dernier par une question qui donne à réfléchir. Il s'interroge : « le sécuritaire est-il à la sécurité ce que le sanitaire est à la santé et le scolaire à l'école¹⁵ ? ». Le débat sur ce sujet est ample et le thème de l'insécurité urbaine et du sentiment d'insécurité reste vaste.

Traiter la question de l'insécurité urbaine, c'est considérer deux thématiques distinctes mais souvent confondues par les Citadins à savoir :-l'insécurité réelle- ; qui est basée sur l'expérience directe liée à l'incivilité et la délinquance. -La perception de l'insécurité- (le sentiment d'insécurité, la peur) ; qui est indépendante de la violence et est avant tout le résultat d'un manque de confiance dans la capacité des autorités ou de la communauté à faire face à l'insécurité¹⁶.

Il est à rappeler que, le souci sécuritaire est aussi vieux que l'histoire de la ville. Seulement, depuis plus de trente années ; l'insécurité montante, l'extension des villes et de leurs périphéries ont mis en évidence les limites de certaines nouvelles formes urbaines ou l'insécurité et le sentiment d'insécurité ont fini par émerger.

Fernandez Agnès, sociologue et juriste part de l'idée « *qu'un espace agréable à occuper sera par le fait même un espace sûr et que l'insécurité n'est pas uniquement une question de comportement illicite, mais elle reste une affaire de qualité de l'espace*¹⁷ ».

Cependant, l'objectif recherché à travers ce chapitre est celui d'arriver à rassembler les différentes approches concernant la définition des concepts « insécurité urbaine » et le « sentiment d'insécurité » qui en découle, ce dernier est l'essence même de ce présent travail de recherche. Il sera question de rassembler l'ensemble des indicateurs permettant de mesurer le sentiment d'insécurité et les dysfonctionnements urbains qui engendrent inéluctablement des phénomènes d'incivilités et de violence urbaine.

Il sera question également de mettre en évidence une réalité émergente qui est celle du sentiment d'insécurité qui prédomine dans le milieu urbain et particulièrement au sein des ensembles d'habitat social.

¹⁵VULBAU Alain, *Rupture et incivilité à l'âge sécuritaire*, ERES, [en ligne], 2013, 1, n° 99, p.19-28 < <https://www.cairn.info/revue-connexions-2013-1-page-19.htm#>>, (consulter le 13/06/2014)

¹⁶LIEBERHERR Françoise, SOLINIS Germain, *Quelles villes pour le 21^e siècle ?*, Collection Archigraphy Poche, 2012, p.227, cite : Kesser, (2009) ; Robin C, (2006)

¹⁷FERNANDEZ Agnès, *De l'ultra sécuritaire au bien être urbain*, Trait urbain, Le magazine opérationnel des acteurs de développement et du renouvellement urbain, 2012, N°53, p.18.

I.1. Insécurité et sentiment d'insécurité : Concepts et définitions.

La ville a toujours été un symbole de sécurité pour les Citadins depuis les premiers centres urbains. Au début du XIV^{ème} siècle, les villes commençaient à s'autonomiser et l'exigence sécuritaire était perçue comme une condition du développement des villes et de la qualité de vie des citadins. Au XIX^{ème} siècle l'industrialisation et l'urbanisation ont eu pour conséquence l'extension des villes et de leurs périphéries. À partir de là, la sécurité interne est prise en charge par des structures policières.

Franz Vanderschuer explique dans son article « la sécurité, défi permanent des villes dans le monde¹⁸ » que cette urbanisation inclut dans la plupart des pays le passage d'une délinquance du type rural (vol de bétails, attaques de voyageurs, pillages...,etc.) vers une délinquance qui profite de l'ensemble des possibilités qu'offre une ville. Thierry Oblet à son tour, affirme que l'insécurité urbaine est la rançon des libertés qu'offre cette urbanisation en perpétuelle extension¹⁹.

I.1.1. L'insécurité urbaine aux prismes des approches sociologiques.

La connaissance de ce que l'on pourrait appeler le « *tout sécuritaire*²⁰ » est désormais documentée par des travaux publiés au cours de cette dernière décennie, on peut citer :Laurent Bonelli qui a reconstitué les phases de l'insécurité en montrant comment ce terme est devenu peu à peu, à partir du début des années 1980, un objet puis un enjeu du débat politique. Socialisée par les médias, la thématique de l'insécurité a fondé une politique publique privilégiant l'intervention policière sur les violences urbaines et le développement des politiques locales de sécurité focalisée sur les quartiers d'habitat social²¹.

On retrouve également Laurent Mucchielli et un groupe de chercheurs qui ont identifié des dynamiques de ce qu'ils nomment « la frénésie sécuritaire²² ». Il s'agit, entre autres ; de la stigmatisation de certaines populations (jeunes des quartiers d'habitat social) ; de l'espace d'assignation (centres éducatifs fermés) et de l'usage de technologies répressives. Cette

¹⁸ LIEBERHERR Françoise, SOLINIS Germain, *Quelles villes pour le 21^e siècle ?*, Collection Archigraphy Poche, 2012, p.229,

¹⁹OBLET Therry, *Défendre la ville ; La police, l'urbanisme et les habitants*, presses universitaires de France, 2008, p.9.

²⁰ VULBAU Alain, *Rupture et incivilité à l'âge sécuritaire*, ERES, [en ligne], 2013, 1, n° 99, p.19-28 < <https://www.cairn.info/revue-connexions-2013-1-page-19.htm#>>, (consulter le 13/06/2014)

²¹ BONELLI Laurent, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, La Découverte, coll. « cahiers libres », 2008, p.418, EAN : 9782707150844.

²² VULBAU Alain, *Rupture et incivilité à l'âge sécuritaire*, ERES, [en ligne], 2013, 1, n° 99, p.19-28 < <https://www.cairn.info/revue-connexions-2013-1-page-19.htm#>>, (consulter le 13/06/2014)

frénésie tient non seulement au contenu de la politique sécuritaire mais également à son rythme.

Cela étant, Robert Castel schématise une démarche un peu plus récapitulative.

Il explique qu'on peut distinguer trois principaux facteurs d'insécurisation. Ces derniers sont très différents mais ils se mêlent pour entretenir une sorte d'inflation du souci sécuritaire à savoir : -l'insécurité civile ; recoupe les problèmes de la délinquance ; -l'insécurité sociale- et les « nouveaux risques » tels que les catastrophes et les épidémies²³.

Il explique que *l'insécurité sociale* se porte sur les risques qui menacent le statut social de l'individu ; c'est la peur ressentie face à une éventuelle déchéance sociale. Alors que *l'insécurité civile* recoupe les atteintes à l'intégrité physique des individus, le volet des agressions verbales.

Cependant, on ne peut pas aborder le problème de l'insécurité urbaine sans parler de violence urbaine. Alain Bauer dénote que l'expression « violence urbaine » n'a ni qualification pénale ni définition opératoire. Par ailleurs, il désigne la violence urbaine comme « un processus de qualification des comportements qui évoluent dans le temps²⁴ » et il cite à cet effet une série d'approches :

- « La violence urbaine consiste en des actions faiblement organisées de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes en général liées aux institutions sur des territoires disqualifiés ou défavorisés²⁵ » ;
- en octobre 2006, le centre d'analyses stratégiques propose une typologie des violences collectives commises dans un milieu urbain et la création de quatre catégories : les conflits entre gangs, les phénomènes de débordements, les affrontements ethniques et les conflits dirigés contre les autorités publiques²⁶ ;
- en 1990, la direction centrale du renseignement intérieur français, définit la violence urbaine comme « des actes juvéniles collectifs commis de manière ouverte et provocatrice et créant dans la population un fort sentiment d'insécurité²⁷ ».

²³ CASTEL Robert, *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?*, Revue des politiques sociales et familiales Année 2005, 79, pp. 150-151

²⁴ BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12^{ème} édition, N°3421, p.20.

²⁵ Op cite : BODY-GENDROT Sophie, *L'insécurité, un enjeu majeur pour les villes*, sciences humaines, décembre 1998, p.22.

²⁶ Op cite, « *les violences urbaines : une exception française ? Enseignements d'une comparaison internationale* », centre d'analyse stratégique, Note de veille, N 31, 23, Octobre 2006, p.22.

²⁷ BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12^{ème} édition, N°3421, p.20.

Sébastien Roché à son tour note que ; « la violence, tout comme le vandalisme, le non-respect de l'hygiène, le bruit, les injures, est une dimension constitutive de toute vie sociale, mais qu'elle soit symbolique ou non, qu'elle vise les hommes dans leurs corps ou dans leurs biens, la violence devient un problème lorsqu'on ne sait plus faire avec elle²⁸».

Suivant une première vision du concept d'insécurité, L. Bonelli résume le concept « d'insécurité » sous l'équation suivante : « *Insécurité = délinquance + sentiment d'insécurité*²⁹ », par ailleurs, Philippe Robert explique « *qu'aborder la délinquance sous l'angle de l'insécurité, c'est mettre l'accent sur le ressenti- le fameux sentiment d'insécurité-tout autant que sur la délinquance elle-même*³⁰ ».

I.1.2. Ressentir l'insécurité, vivre l'insécurité : Lecture de divergence et de convergence

Par-delà le débat sur les diverses approches de l'insécurité, il est difficile de ne pas relier l'émergence du sentiment d'insécurité à l'explosion de la délinquance et des incivilités en milieu urbain.

Mais avant de poursuivre, il nous semble nécessaire de revenir sur quelques notions aux limites floues par souci de clarification et pour s'accorder sur le sens donné aux mots dans la suite de notre réflexion.

En effet, l'insécurité peut être définie comme un « *manque de sécurité*³¹ », une exposition au danger ou au risque. À l'inverse donc, *la sécurité* a évolué dans le temps et se décline en fonction des sphères concernées. Dans les mots de la géographie, elle est définie comme : « Revendication et soucis légitimes des populations depuis le début de l'humanité. Elle porte d'abord sur la vie et sur la nourriture, donc la reproduction du groupe. C'est beaucoup plus tard qu'elle s'attache aux biens puis à la protection des individus contre l'arbitraire du pouvoir³² ».

Cela étant, les recherches scientifiques ont prouvé que l'insécurité est un phénomène social constitué d'un double aspect. Que l'on parle d' « insécurité objective » et « subjective »

²⁸ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'est-ce que l'insécurité l'épreuve des faits*, Droit et Société, 1996, N°34, p. 724-725.

²⁹ BONELLI Laurent, *La France a peur une histoire sociale de « l'insécurité »*, la découverte, Paris, coll. « cahiers libres », 2008, p.75.

³⁰ PHILIPPE Robert, *L'insécurité en France*, Paris la découverte, collection Repères N°353, 2002, p.9.

³¹ Le petit Larousse 2003

³² SALLIERE Karen, *Interroger le statut de l'espace dans la définition et la résolution de l'insécurité*, Mémoire de master, université de Grenoble, 2012, p.11, cite : Brunet, 1993.

ou d'« insécurité réelle » et « ressentie³³ », on retrouve toujours une distinction entre l'« insécurité factuelle » constatée, c'est-à-dire les faits de délinquance et ce que l'on appelle le « sentiment d'insécurité ». (Voir Figure 1)

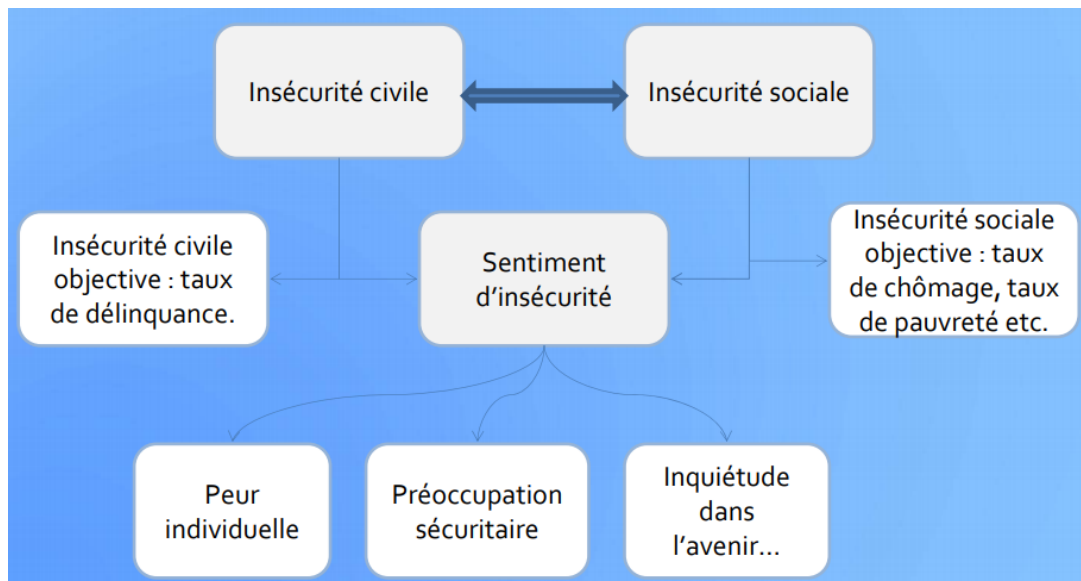


Figure 1 : schéma récapitulatif des composants de l'insécurité
Source :P. Bellanger, S. Boudier, R. Denis - 2009

Dans sa définition la plus large, *le sentiment d'insécurité* est pris comme une angoisse cristallisée sur la peur d'être victime d'un crime³⁴. Ce sentiment d'insécurité se fonde sur une perception fragmentée de la réalité influencée par : l'expérience personnelle de l'individu.

Dans les années 1970, Fürstenberg conceptualise le sentiment d'insécurité autour de deux composantes : -la peur personnelle³⁵ - (qui renvoie à l'expérience vécue) et -la préoccupation sociale³⁶ - (qui renvoie à une inquiétude plus générale vis-à-vis de l'ordre social).

Autrement dit, la préoccupation ne touche pas directement l'individu, alors que la peur se réfère au vécu de ce dernier.

Intimement liée au sentiment d'insécurité, la notion d'incivilité largement étudiée en France par Sébastien Roché se réfère à l'ensemble des désordres qui ne rentreraient pas ou peu dans les catégories de délits ou de crimes. S. Roché explique que les désordres sont souvent des comportements à la limite de la légalité et pas toujours incriminés par la loi

³³ DIEU François, *Politique publiques de sécurité*, L'Harmattan, Paris, Collection : Sécurité et société, 1999, p.60.

³⁴ GAROSCIO Anthony, *Représentations sociales de l'insécurité en milieu Urbain*, Presses universitaires de Liège | Les cahiers internationaux de psychologie sociale 2006/1 - N°69, p.33-46, cite : (Peyrefitte, 1977)

³⁵ OBLET Thierry, *Défendre la ville ; La police, l'urbanisme et les habitants*, presses universitaires de France, 2008, p.23, cite : F. Furtstenberg.

³⁶Idem, p.23

pénale³⁷. Il ajoute que l'inquiétude se polarise sur les désordres parce que s'y combinent les menaces pour l'ordre social global et la sécurité personnelle³⁸.

Enfin, le sentiment d'insécurité est étroitement lié à la notion de vulnérabilité qui « *pointe le déficit des capacités de réaction ainsi que l'anticipation de la gravité de dommage probable*³⁹ ».

Gabriel Moser et Philippe Lidvan synthétisent l'ensemble des concepts cités ci-dessus comme suit : « *l'insécurité représente d'une part le risque objectif d'être impliqué dans un acte d'agression ou d'en être la victime et d'autre part la perception individuelle de ce risque ainsi que l'estimation de la vulnérabilité personnelle qui en découle. C'est l'articulation de ces trois éléments qui détermine la peur d'une agression et par conséquent le sentiment d'insécurité*⁴⁰ ».

Cependant, il est impératif de préciser que l'ensemble des définitions auxquelles il a été fait allusion sont utilisées dans les recherches littéraires françaises alors qu'au niveau des recherches littéraires anglaises, la tendance est plutôt dans le « Fear of crime », littéralement, « peur du crime ». Cette précision dans le type de menace recouvre en réalité beaucoup d'autres choses et que les auteurs américains eux-mêmes critiquent l'usage de ce terme⁴¹. Ils utilisent d'ailleurs quelques fois des termes comme « worry », « anxiety », ou « concern » plus proche de la définition stipulée précédemment du sentiment d'insécurité.

I.2. Le contexte environnemental de l'insécurité urbaine.

Le terme insécurité est sémantiquement riche de notions et connotations diverses pour la plus large part de la population.

Dans son article « *la représentation spatiale de l'insécurité* » Jean Chaguiboff explique que lorsqu'on aborde la question de « l'insécurité » sur le quartier et sur le comportement quotidien, cette dernière (insécurité) apparaît sous un jour différent. On s'aperçoit en effet que certaines conduites habituelles ne sont pas spontanément reliées à ce qui est couramment

³⁷ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'es ce que l'insécurité*, Collection : L'Epreuve Des Faits, le seuil, 1996, p.121.

³⁸ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'es ce que l'insécurité*, Collection : L'Epreuve Des Faits, le seuil, 1996, p.74.

³⁹SALLIERE Karen, *Interroger le statut de l'espace dans la définition et la résolution de l'insécurité*, Mémoire de master, 2012, université de Grenoble, p.12, cite : S. Roché 1998.

⁴⁰ MOSER Gabriel, Philippe LIDVAN, *Environnement et sentiment d'insécurité*, dans *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.53.

⁴¹YVONNE Bernard, Marion SEGAUD, *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.11, cite : Garofalo et Laub, 1978

appelé « insécurité » dans l'esprit du citoyen⁴². Dans sa réflexion, l'insécurité peut être niée en tant que problème et révélée au travers des conduites.

Néanmoins, l'insécurité dans la ville est loin de se limiter à l'insécurité face à un agresseur, mais on peut noter qu'un lieu peut inspirer un sentiment de rejet dans lequel il est parfois difficile de distinguer ce qui est proprement insécurité de ce qui est sentiment d'insécurité. En effet, l'environnement spatial est susceptible d'activer une anxiété indépendamment d'un simple calcul logique des probabilités d'agression.

1.2.1. Sentiment d'insécurité : Facteurs d'influence.

Les recherches sur le sentiment d'insécurité identifient trois (03) genres de situation :

1- le sentiment d'insécurité est fondé sur une peur sociale collective⁴³ ;

2- le rapport du réel au possible est de nature temporelle⁴⁴ (la répétition d'une situation menaçante);

3- la virtualité d'une menace qui finit par prendre consistance à travers le récit de l'expérience d'autrui⁴⁵ (la victimation directe).

Cela étant, dans un contexte ordinaire de la vie quotidienne, le sentiment d'insécurité apparaît dans des situations qui s'écartent des apparences normales⁴⁶. Situations dans lesquelles certains indices suscitent la vigilance et alarment l'individu. On peut en citer :

1. Le lieu

Dans « Pas à pas » Jean François Augoyard note que « *certaines espaces, vécus selon une modalité imprégnée d'imaginaires, tendent à perdre leur nature de lieu*⁴⁷ », un lieu référé, inséré dans un contexte spatial géométrique aménagé. Il explique que de simples bruits insolites dans un espace intermédiaire font émerger le sentiment d'insécurité. Immédiatement, l'individu est transporté dans un espace imaginaire symboliquement dangereux.

2. Le son

Les facteurs sonores du sentiment d'insécurité, présents ou absents, entendus ou attendus, ont une fonction indicielle (ils signalent l'anormalité de la situation). Ces facteurs jouent sur

⁴² CHAGUIBOFF Jean, *La représentation spatiale de l'insécurité, dans, La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.71.

⁴³ AUGOYARD Jean François, Marine LEROUX, *Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité*, dans *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.24.

⁴⁴ Idem, p.24.

⁴⁵ Idem, p.24.

⁴⁶ Op, cite : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome2, les relations en publics, Paris, 1973, chapitre 6

⁴⁷ AUGOYARD Jean François, « *Pas à pas* », Paris, Le seuil, 1979, p.99.

l'émergence du sentiment d'insécurité et c'est la fonction indicielle prédominante qui nous permet de préciser et de conceptualiser un contexte donné⁴⁸.

3. La lumière

Dans un article paru en 1980, Abraham Moles proposait dans une approche microsociologique de traiter l'influence de la lumière sur la situation du piéton déambulant la nuit dans les espaces publics urbains. Il explique que l'éclairage est un dispositif préventif qui joue un rôle dissuasif. Mais plus encore, un bon éclairage permet à l'individu d'opérer une prédictibilité sur le comportement des autres passants et donc sur le sien. Cette capacité favorise l'évaluation du sentiment de sécurité.

Ceci dit, le sentiment d'être bien dans une rue dépend en définitive de plusieurs facteurs :

- la visibilité de l'espace⁴⁹;
- l'animation de l'espace⁵⁰;
- la présence du regard social⁵¹.

En résumé : le lieu, le son, la lumière désignent l'interaction entre l'environnement physique et le milieu social et jouent un rôle très important par rapport au sentiment d'insécurité.

Les études de Jean Chaguiboff ont démontré qu'il existe une relation directe entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité proprement dite (la probabilité objective d'être victime d'un méfait). Ses observations suggèrent que les processus qui mènent à l'émergence du sentiment d'insécurité sont plus complexes et le plus souvent indépendants de la simple estimation d'un risque.

Il explique que certaines caractéristiques d'un endroit peuvent cependant contribuer à accroître ou à atténuer ce sentiment. Il résume ces caractéristiques par trois termes :

- *L'issue*

Les endroits où la fuite risque d'être impossible, les lieux fermés dans lesquels on hésite à s'engager sont redoutés par la population.

- *Le recours*

⁴⁸ AUGOYARD Jean François, Marine LEROUX, Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité, dans La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, l'espace Européen, 1991, p.49.

⁴⁹ Idem, p.33.

⁵⁰ Idem, p.33.

⁵¹ Idem, p.33.

Les espaces fréquentés inspirent la sécurité, la préférence est portée sur les espaces où il est plus facile de demander de l'aide en cas de problème.

- *Le refuge :*

On retient les lieux où l'on peut se soustraire à la menace.

On remarque que dans toutes ces situations, le sentiment d'insécurité n'est pas lié à une réflexion sur les stratégies des malfaiteurs et sur les conditions plus ou moins favorables à une agression, mais à une représentation de ce qui peut se passer dans le cas où cette agression sera effectivement tentée. En ce sens les caractéristiques de l'environnement qui favorisent l'émergence d'un sentiment d'insécurité ne coïncident pas toujours avec celles qui sont propices à l'insécurité que Newman a mise en évidence en 1976⁵².

Cependant, certains facteurs environnementaux favorisent le sentiment d'insécurité à travers certaines situations de menace (obscurité, espace désert, sans refuge, ou totalement clos). Ainsi, le vécu subjectif de l'environnement, l'impression ressentie dans les lieux, le sentiment d'être intégré ou non dans le quartier, sont également des facteurs à prendre en compte dans l'émergence d'un sentiment d'insécurité⁵³.

Suite à cela, il est déduit que le sentiment d'insécurité est lié à l'impression de ne pas pouvoir maîtriser la situation au sein de l'environnement dans lequel une personne se trouve. C'est un sentiment de vulnérabilité et cette situation est davantage accentuée si la personne ne se trouve pas dans un environnement habituel. À partir de là, des questionnements nous interpellent concernant les caractéristiques d'un environnement susceptible d'évoquer un sentiment d'insécurité ?

1.2.2. Les dimensions conceptuelles du sentiment d'insécurité.

Les études de Kelly menaient en 1955⁵⁴ ont prouvé que le sentiment de peur s'est avéré avant tout, être une sensation visuelle et seulement ensuite une sensation auditive. Cela conduit forcément à l'instauration d'un sentiment d'insécurité.

Au total Kelly dénote sept (07) dimensions conceptuelles du sentiment d'insécurité :

1. Présence / absence d'autrui ;
2. Obscurité/clarté ;
3. Familiarité/Etrangeté ;

⁵² AUGOYARD Jean François, Marine LEROUX, Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité, dans La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, l'espace Européen, 1991, p.71.

⁵³ Idem, p.73.

⁵⁴ MOSER Gabriel, Philippe LIDVAN, *Environnement et sentiment d'insécurité, dans : La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.73, cite : Kelly 1955

4. Trop de bruit/ trop calme ;
5. Endroit fermé/ bien dégagé ;
6. Saleté, délabrement/propreté ;
7. Sans repère visuel, monotone/varié à taille humaine.

L'ensemble de ces dimensions conceptuelles représentent l'évaluation que la personne fait de son propre environnement immédiat ainsi que son expérience d'insécurité dans ce dernier. Newman et Frank (1982)⁵⁵ remarquent que plus la taille des immeubles est grande, moins il y a utilisation de l'espace hors logement et des services proposés et moins il y a d'interactions sociales. Cette restriction des déplacements aurait pour conséquence que les habitants perçoivent moins les autres comme susceptibles de les aider et ont davantage peur d'être victime d'une agression, ce qui renvoie à la première dimension (présence / absence d'autrui).

D'un autre côté, les signes physiques ou sociaux d'incivilités que sont les détritues, l'aspect négligé ou délabré de l'environnement, sont interprétés comme un déclin de l'ordre social et génère de ce fait un sentiment d'insécurité (dimension 06 : Saleté, délabrement/propreté).

Cependant, toute personne confrontée à un environnement qui n'est pas le sien, va l'interpréter et adopter un comportement qui est en fonction de ce qu'il évoque pour elle. Le sentiment d'insécurité semble lié à l'impression de ne pas pouvoir maîtriser la situation ou l'environnement dans lequel la personne se trouve. C'est un sentiment de vulnérabilité, une anticipation de l'inefficacité personnelle. Cette impression est certainement plus forte si la personne se trouve hors de son environnement habituel (dimension 03-Familiarité/Etrangeté-).

Ainsi Kelly (1955) explique que la représentation de l'environnement souhaitable est caractérisée par les dimensions (04- trop de bruit/ trop calme- ; 05 -endroit fermé /dégagé- ; 07-Sans repère visuel, monotone/varié à taille humaine-). La stimulation ou la neutralité de l'espace, lui donne une tonalité différente. En effet, tout se passe comme si l'environnement agréable pouvait bien être bruyant et animé donc stimulant, que monotone et silencieux, et donc neutre. À l'inverse, un environnement non souhaitable est caractérisé par son aspect hostile, sombre, désert, étriqué et sans visibilité.

⁵⁵ MOSER Gabriel, Philippe LIDVAN, *Environnement et sentiment d'insécurité*, dans : *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 1991, p.53.

I.3. Insécurité urbaine : impacts et raisonnements.

L'insécurité est davantage vécue comme une menace pour l'urbanité. Elle altère les aptitudes des Citadins et gêne les propriétés de l'espace urbain susceptible de favoriser les interactions sociales entre des individus. Par-delà le débat sur la réalité de l'insécurité, il est difficile de ne pas relier l'émergence du sentiment d'insécurité aux désordres urbains, l'incivilité et la délinquance. L'inquiétude se polarise sur les désordres parce que s'y combinent les menaces pour l'ordre social et la sécurité personnelle. À cet effet une clarification du concept « désordre » s'impose.

I.3.1. Le désordre urbain⁵⁶.

Les désordres sont souvent des comportements à la limite de la légalité et pas toujours incriminée par la loi pénale⁵⁷. Nombreuses sont les enquêtes quantitatives qui montrent empiriquement le lien entre le désordre urbain et le sentiment d'insécurité. Parmi les pionniers qui ont travaillé sur le sujet, J.E.Conklin⁵⁸, il démontre l'enjeu des incivilités sur l'environnement urbain. Les résultats de son enquête illustrent que les résidents des quartiers marqués par les comportements incivils sont plus inquiets pour leurs sécurités personnelles que les autres⁵⁹. Des travaux quantitatifs spécifiques aux commerçants trouvent la même relation et ceci qu'ils soient localisés au centre-ville ou dans des centres commerciaux⁶⁰. Des études américaines plus anciennes attestent que la prolifération des désordres est une cause de la croissance des vols et des agressions.

Quand James. Q .Wilson et G. Kelling publient en 1982 « Broken Windows » ils mettent à la portée d'un public beaucoup plus large les résultats empiriques obtenus dans diverses enquêtes. Cette théorie « Broken Windows » part d'une expérience menée par Philip Zimbardo (psychologue) rapportée en 1969⁶¹. Elle est basée sur l'observation de deux voitures qu'il va placer dans deux quartiers aux caractéristiques différentes : une dans la rue du Bronx, l'autre dans les rues Palo Alto en Californie. La première va être rapidement vidée de tout ce qui peut être utile, puis vandalisée. La deuxième va rester intacte plus d'une

⁵⁶ Concept emprunté à Sébastien Roché

⁵⁷ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'es ce que l'insécurité*, Collection : L'Épreuve Des Faits, le seuil, 1996, p.121.

⁵⁸ ROCHE Sébastien, *La théorie de la vitre cassée en France, incivilités et désordres en public*, revue française de science politique, vol 50, N°3,2000, p.388, cite : J.E.Conklin, « *The impact of crime* », New York, Macmillan, 1975.

⁵⁹ Op cite: M.G.Maxfield, « Fear of crime in England and Wales, London », Home Office Research Study, 78, 1984, p15.

⁶⁰ Op, cite A.Beck, A.Willis, *Crime and security, Managing the Risk to Safe Shopping*, Leicester, Perpetuity, Press, 1955.

⁶¹ SALLIERE Karen, *Interroger le statut de l'espace dans la définition et la résolution de l'insécurité*, Mémoire de master, 2012, université de Grenoble, p.24.

semaine, Zimbardo l'endommage une première fois et dans les heures qui suivent, la voiture connaît le même sort que l'autre. Dans les deux quartiers bien distincts, le même phénomène se produit. Perpétrés par des populations identifiées comme respectables (bien que ça soit plus rapide dans les rues du Bronx), ces faits révèlent une certaine expérience de ce que l'auteur appelle « no one caring », « aucune compassion ». Cette expérience confirme l'idée de la théorie de la « vitre cassée » qui stipule que « dans le cas où une vitre brisée n'est pas remplacée, toutes les autres vitres connaîtront bientôt le même sort ». Cette enquête cherche à faire définir une problématique, une logique de dégradation de la qualité du voisinage, puis de la sécurité des personnes dans un lieu donné. C'est pour cela qu'on parle aux États-Unis de « *Quality of life crimes* » pour désigner les désordres⁶². Dès que se multiplient des signes d'abandon, le vandalisme se manifeste suivi de comportements de vols et d'agressions.

W.G.Skogan⁶³ a statiquement montré que même si l'on prend en considération le taux de rotation des ménages, le taux d'étrangers ou la mixité ethnique de la population ainsi que la pauvreté dans un quartier, on ne pourrait parvenir à expliquer statistiquement le niveau de délinquance et notamment des cambriolages dans l'espace étudié sans prendre en compte les incivilités.

On apprend « *qu'il n'existe pas de passage significatif entre les variables sociales, économiques et celle du crime dans le voisinage sauf par la médiation du désordre. Ces facteurs expliquent en ce qui concerne les taux de cambriolage, 65% de la variance dont la quasi-totalité est canalisée par le désordre sur le quartier*⁶⁴ ».

L'idée que veulent véhiculer les chercheurs dans leurs articles est que « les comportements d'abandon mènent à l'effondrement des contrôles sociaux⁶⁵ », ce que Sébastien Roché appellerait « lien social⁶⁶ ». Ce dernier n'est pas connoté dans un sens uniquement répressif. Ainsi les incivilités ou les désordres en public sont des faits qui bousculent ce que Goffman appelait « les apparences normales⁶⁷ ». Cela étant, nous pouvons résumer et schématiser l'ensemble de ce qui a été cité ci-dessus comme suit :(voir Figure 2)

⁶² ROCHE Sébastien, *La théorie de la vitre cassée en France, incivilités et désordres en public*, revue française de science politique, vol 50, N°3, 2000, p.388.

⁶³ Op, cite p.389: W.G.Skongen, *Disorder and Decline*, p.75.

⁶⁴ Idem, p.75

⁶⁵ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'es ce que l'insécurité*, Collection : L'Epreuve Des Faits, le seuil, 1996, p.123, cite : Dominique Montjardet, 1994, p.169.

⁶⁶ ROCHE Sébastien, *La société incivile qu'es ce que l'insécurité*, Collection : L'Epreuve Des Faits, le seuil, 1996, p.124

⁶⁷ ROCHE Sébastien, *La théorie de la vitre cassée en France, incivilités et désordres en public*, revue française de science politique, vol 50, N°3, 2000, p.390, cite : E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*.

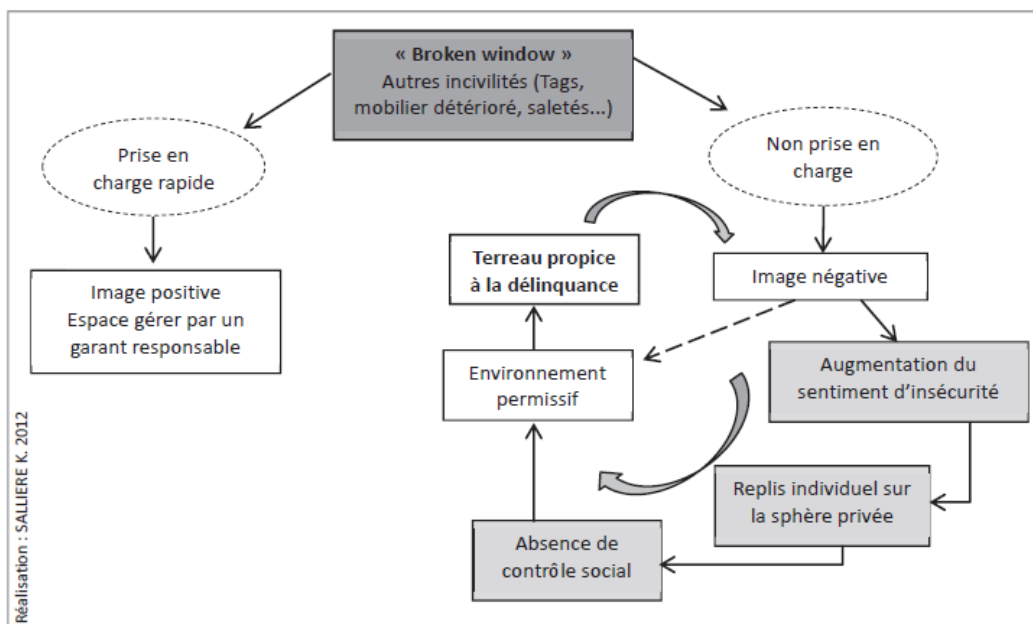


Figure 2 : mécanismes induits par la théorie de la vitre cassée

Source : SALLIERE K. 2012

1.3.1.1. Les incivilités.

Dans son article « la théorie de la vitre cassée en France », Sébastien Roché fait part d'une question assez pertinente « Qui constate les désordres ? ». Afin de tenter d'y répondre S. Roché a mis sur pied deux enquêtes dont le questionnaire a été conçu de manière à avoir plusieurs questions sur chaque dimension des incivilités. Il permet de prendre en considération plusieurs aspects du désordre : - les occupations d'espace par les jeunes, - l'entretien du quartier, - la dégradation, - les problèmes avec les voisins, - l'affichage en public des comportements déviants.

Il précise que ces descriptions sont faites par les habitants eux-mêmes et qu'il ne s'agit pas d'un jugement porté sur un quartier stigmatisé.

Les variables les plus discriminantes pour décrire la présence des dégradations sont : le type de quartier, le type d'habitat et l'âge. Les variables portant sur le genre (sexe) n'introduisent pas de différence statistiquement significative dans les perceptions.

S. Roché explique que les personnes les moins exposées aux dégradations dans leur voisinage sont âgées de 45ans et plus souvent propriétaires de leur logement individuel, disposant de revenus supérieurs aux jeunes ménages. Par contre, les personnes modestes sont indiscutablement plus touchées car à l'évidence, ils habitent dans les espaces les moins favorisés. En revanche, les personnes jeunes constatent plus souvent le désordre.

Cependant, les indicateurs d'inquiétude retenus sont de deux types : la peur personnelle et la peur altruiste d'une agression qui sont toutes les deux associées à la manifestation d'actes d'incivilité. Les deux indices de peur sont aussi bien corrélés avec la dégradation, alors que les deux populations questionnées sont différentes en matière d'âge et de genre⁶⁸.

En conclusion, S. Roché finit par émettre les trois conditions et les éléments empiriques correspondant au triangle des incivilités à savoir :

- la fréquence des incivilités au-delà d'un certain niveau, elle est associée à une augmentation de la peur de la population⁶⁹ ;
- l'alternance de la confiance de la population dans les institutions publiques⁷⁰ ;
- la peur combinée à la dégradation de la confiance dans les institutions soit associée à une modification du jugement de valeur sur les actes délinquants⁷¹.

I.3.2. Suspicion et sécurité : jugement de valeur, jugement erroné.

Le problème du sentiment d'insécurité est le fait qu'il soit le moteur des politiques pénales plus que les délits eux-mêmes. Alors que ce qui peut inquiéter reste le niveau d'insécurité, ce qui se traduit par la réalité de la violence perçue ou sur l'irrationalité de la peur. S. Roché, propose une réflexion sur les principes de compréhension du sentiment d'insécurité et ses éléments constitutifs. Il s'intéresse à la peur au sein de la population en s'appuyant sur les mesures les plus directes possibles⁷² (par opposition aux assimilations souvent faites entre pressions et opinions). Il précise ce qu'est le débat sur «la rationalité de la peur». Il défend l'idée que le discours inquiet n'est pas libre d'inventer n'importe quelle justification pour dénoncer l'insécurité. Le sentiment d'insécurité ne se réduit pas à la fréquence de la victimation (c'est-à-dire l'expérience personnelle de la violence) ou la pression écologique (leur fréquence dans un lieu donné) des désordres, mais socialement il dépend de la variation de la baisse d'insécurité qui peut faire retrancher l'inquiétude.

⁶⁸ ROCHE Sébastien, *La théorie de la vitre cassée en France, incivilités et désordres en public*, revue française de science politique, vol 50, N°3, 2000, p.400.

⁶⁹ Idem, p.405.

⁷⁰ Idem, p.405.

⁷¹ Idem, p.405.

⁷² ROCHE Sébastien, *Expliquer le sentiment d'insécurité pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité*, Revue française de science politique, vol.48, N°2, 1998, p. 274-305.

1.3.2.1. Le sentiment d'insécurité : échelle de mesure.

Les difficultés à mesurer un phénomène aussi complexe que le sentiment d'insécurité sont nombreuses. Cela s'applique à l'inquiétude, mais également à l'exposition et à la vulnérabilité.

Les mesures auxquelles S. Roché fait allusion dans son article « *Expliquer le sentiment d'insécurité pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité* » sont liées à des déclarations qui se rapportent à : -des réactions- (j'ai peur de ce qui m'est arrivé)-anticipations personnelles- (je vais être victime l'année prochaine), -anticipation globale- (la délinquance va augmenter). Elles peuvent se rapporter également aux actions, au travers desquelles elles peuvent s'exprimer socialement (déménagement, manifestations), ou bien d'une manière politique (abstention, vote, envoi de pétitions).

Ainsi, toute inquiétude ne se traduit pas par une «prise de parole» collective ou individuelle, ou par une peur reconnue ou revendiquée. S. Roché à travers ses résultats a démontré que : « *même si on se limite à considérer l'inquiétude exprimée au cours d'une enquête d'opinion, les résultats de cette dernière peuvent affirmer plusieurs dimensions et poser des problèmes de mesure*⁷³ ».

Cependant, une première mise en garde est nécessaire : la distinction entre peur et préoccupation a une valeur synchronique et non diachronique. C'est-à-dire que si à un moment donné dans un lieu déterminé on mesure la peur et la préoccupation, il est clair qu'elles ne sont nécessairement ni au même niveau, ni localisées dans les mêmes segments de la population. Mais, on ne peut pas dire que cela signifie que les dimensions de l'inquiétude, la peur et la préoccupation, ne varient pas de manière identique dans le temps⁷⁴.

Au-delà de cet état de fait, la violence et l'insécurité sont à l'origine d'une transformation radicale des villes, des usages et d'un renforcement des fragmentations spatiales et sociales. L'analyse des nouveaux rapports entre l'insécurité et la ville devrait mener à une révision critique des orientations politiques, sociales, économiques et environnementales des sociétés urbaines. L'ensemble de ces orientations sont révélatrices de la qualité de l'environnement qui, à son tour se rapporte à certains facteurs dont on cite :

⁷³ROCHE Sébastien, *Expliquer le sentiment d'insécurité pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité*, Revue française de science politique, vol.48, N°2, 1998, p.276.

⁷⁴Idem, p.277

1) Les facteurs microsociaux

Les facteurs micro-sociaux s'apparentent à la désignation socioéconomique des individus. Ces derniers occupent des espaces caractérisés par des territoires où règnent la déchéance et l'exclusion sociale communément appelée « Quartiers défavorisés ».

Cependant, il faut souligner que la pauvreté et le chômage ne sont pas liés directement aux actes de violence et par conséquent au sentiment d'insécurité mais corrélés à d'autres facteurs, ils y contribuent largement. Ce qui a été prouvé par de nombreuses enquêtes sociologiques.

Le contexte micro-social désigne également la distinction des groupes vulnérables (Femmes, personnes âgées) ainsi que le degré d'exposition qui renvoie aux facteurs situationnels⁷⁵ (choix du mode de vie, personne travaillant la nuit...).

2) Les facteurs macro-sociaux

Les facteurs macro-sociaux englobent le contexte socioéconomique et politique d'une manière générale de la société, ils renvoient en outre à la prévalence des actes de criminalité et d'insécurité dans la vie urbaine. La vulnérabilité est plus exacerbée par un paramètre influent qui est l'information et les moyens de communication⁷⁶.

I.3.3. Insécurité et fonctionnement urbain.

Le dialecte sécurité/ urbanité trouve ses origines dans la croissance urbaine et ses conséquences sur l'impossible contrôle du territoire. En effet, la ville échappe aux règles de la planification, elle devient un magma, une réalité que l'on peine à définir.

Yves Pedrazzini explique que bien que la planification soit l'instrument le plus sophistiqué et le principe théorique le plus abouti de l'urbanisme, cette dernière (la planification) a fini par échouer. Cet échec a des conséquences graves pour les habitants exclus de ce qu'on appelle le « Plan directeur ».

Y. Pedrazzini met le point sur le fait que « *durant trois siècles, la planification a été l'une des expressions les plus fortes de la violence de l'urbanisation – violence symbolique et réelle que l'environnement urbain exerce sur ses habitants, par sa forme, sa matière et par ce qu'elle détruit..... lorsqu'elle parvient à ses fins, elle devient une violence d'ordre et d'aménagement, lorsqu'elle échoue.....la planification devient une violence de désordre et de déménagement*⁷⁷ ». De par cet état de fait, Pedrazzini déplore cet échec qui n'aboutit pas à une

⁷⁵ BODY GENDROT Sophie, *la ville face à l'insécurité*, Bayard, Paris, 1998, p.366.

⁷⁶ Idem, p.366

⁷⁷ PEDRAZZINI Yves, *Violence urbaine, violence de l'urbanisation, urbanisme de la peur*, le visiteur, N°16, p. 70

révision des principes de planification mais à la stigmatisation des espaces qu'elle a conduit au désordre.

Aujourd'hui les méthodes de la planification sont menacées par une certaine sécurisation de l'espace. Une division tacite s'opère entre quartiers sûrs et quartiers dangereux, zone à contrôler et à sécuriser ou à exclure. Ainsi le recours à l'aménagement pour le maintien de l'ordre au sein des villes contemporaines révèle des stratégies de contrôle qui consolide ; l'action des forces de l'ordre, la planification et la participation active des résidents devient de plus en plus fréquente.

Cependant, il faut souligner que le rapport entre l'espace urbain et les problèmes d'insécurité constitue l'un des objets d'études de la première École de Chicago dont les analyses démontrent les liens étroits entre processus spatiaux et relations sociales⁷⁸.

La valeur heuristique des instruments fournis par les sociologues de Chicago est toujours d'actualité malgré les profondes transformations qui ont touché les paysages urbains. Mike Davis explique que la question sécuritaire joue un rôle fondamental dans la répartition de la population à tel point qu'il la définit comme « écologie de la peur⁷⁹ ». L'attention de l'auteur ne se concentre pas sur les aires ethniques mais sur une nouvelle forme de communauté et les quartiers du contrôle social qui allient les stratégies de répression et les outils du design urbain. Cette séparation fonctionnelle par rapport au nouvel ordre néolibéral impose un contrôle des minorités fondé sur la division physique de la ville. Cette division finit donc par engendrer des formes urbaines et architecturales concentrées sur un objectif de sécurisation favorisant la fermeture des espaces, le retranchement et la logique d'entre soi⁸⁰. Leur développement accentue le morcellement des espaces urbains et renforce les risques de ségrégations urbaines et de division sociale de l'espace, ce qui affecte la qualité de la vie.

Ainsi, l'insécurité influence et perturbe le fonctionnement urbain. L'observation des dynamiques urbaines montre cette relation interactive entre l'insécurité ou la préoccupation pour la sécurité, les modes de vie et la production urbaine. Néanmoins, l'impact sur la qualité de la vie est là et les conséquences restent néfastes.

⁷⁸ PORCU Manuela, *Gated Communities et contrôle de l'espace urbain un état des lieux*, déviance et société, 2013, vol.3, N°2, p.229-247

⁷⁹ DAVIS Mike, *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur* [« City of Quartz:Excavating the Future in Los Angeles »], La Découverte, 2006,p.201

⁸⁰ *Aménagement et sécurité une relation qui s'affirme*, note rapide sécurité et comportements, 2005, N°366, p.25.

1.3.3.1. L'impact social.

La baisse du contrôle social informel qui prédomine les territoires urbains est étroitement liée aux facteurs sociaux tels que : la dislocation des liens familiaux et l'effritement des relations sociales.

En effet, le déclin social que subit l'espace urbain de la ville se rapporte à des comportements et des réactions de protection qui apparaissent au travers des pratiques sécuritaires. Ces dernières (pratiques sécuritaires) affectent les espaces et le cadre bâti, les mesures de protection telles que les alarmes, antivols, la vidéosurveillance, le filtrage des flux..... sont des exemples révélateurs de l'emprise que prend le phénomène de l'insécurité dans la vie urbaine.

Cependant, ces pratiques de sécurisation ont des conséquences majeures sur les comportements sociaux des individus, elles affectent la sociabilité de ces derniers en favorisant l'isolement et le cloisonnement social.

1.3.3.2. L'impact économique.

L'insécurité influence les modes de vie et les dynamiques urbaines, elle pèse également sur la mobilité résidentielle et sur l'attractivité des secteurs économiques. Cette dernière est soumise aux indicateurs de sécurité. En effet les entreprises soucieuses de leurs investissements et de leurs images de marque qui sont victimes de cambriolages, de vandalisme, d'agressions sur le personnel, sont contraintes à chercher un environnement plus sûr, de qualité pour un cadre de vie agréable et pour favoriser leur image.

Les quartiers dits sensibles se voient toujours pénalisés par des problèmes de délinquance qui perturbent réellement l'offre commerciale de proximité. Qu'elle soit (délinquance) endogène ou exogène, elle installe inéluctablement un fort sentiment d'insécurité chez la plupart des commerçants qui dans la majorité des cas finissent par abandonner leurs activités commerciales⁸¹.

1.3.3.3. Impact sur la qualité urbaine.

Les différentes formes d'insécurité et de violence portent préjudice à la qualité urbaine au sens où le paramètre de sécurité est devenu un composant majeur de l'offre urbaine et un critère de choix dans le classement des villes et des métropoles sur le plan international.

⁸¹DJERIDI Charaf Anis, *Le rôle de l'aménagement urbain dans la prévention du risque d'insécurité dans les espaces publics Constantinois, cas du boulevard de l'Est*, mémoire de magister, 2013, université de Constantine 3, option villes et risques urbains, p.35.

Aujourd'hui, les aménageurs et gestionnaires des parcs d'activités s'efforcent de répondre à la demande des entreprises par une offre de service de sécurité, articulée généralement autour du gardiennage et de la vidéosurveillance incluant des notions de qualité de l'environnement, porteuse de sentiment de sécurité. Cependant, il faut souligner également que c'est en matière de choix d'implantation géographique qu'ils répondent à l'exigence de sécurité de leurs clients ou ils doivent être attentifs à l'image et au niveau de sécurité des territoires⁸².

I.4. La géographie de l'insécurité : mécanismes et auteurs.

Pour comprendre le phénomène d'insécurité urbaine, l'approche territoriale se veut primordiale. En effet, le territoire reste un élément fédérateur dont « la cité » sert de référence pour les jeunes qui forgent leur identité et se définissent par rapport au lieu où ils résident. Ces derniers se regroupent autour de l'espace de la cité qui peut devenir le cas échéant le lieu et l'enjeu d'un conflit. David Lepoutre indique que « *l'espace est susceptible d'incursions et d'attaques ennemies, de vols ou même de saccages, il devient un véritable territoire et doit être activement défendu et protégé par les membres des groupes de pairs. Un phénomène qui associe ; une territorialisation et une forme de tribalisations et conduit à un conflit entre l'ordre social et un autre ordre celui du quartier*⁸³ ».

Ainsi, les modalités d'appropriation du territoire finissent par se concentrer sur des activités illégales qui tournent autour de l'économie du trafic et structurent les représentations des lieux et les formes d'usage social de l'espace des cités. À partir de là, des jugements de désordre extrême s'opèrent dans le sens où la dramatisation des désordres finit par être produite par des clichés.

L'évocation de violences, d'incivilité, de délinquance, de dégradation indique la plupart des composantes de l'insécurité, celles qui ne manqueraient pas de faire valoir une définition substantielle de l'insécurité sans toutefois le mentionner ouvertement⁸⁴.

Cependant, la majorité des enquêtes menées concernant les problèmes d'insécurité urbaine se déroulent dans les quartiers classés zone urbaine sensible. En effet, depuis une trentaine d'années, les recherches sur les cités ont donné lieu à d'intenses controverses sur la manière

⁸² LOUDIER-MALGOUYRES Céline, *Quelles sont les exigences d'une offre urbaine durable, de qualité ?*, IAURIF, 2004, p.42

⁸³BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines, Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France, 12ème édition, N°3421, p.40, cite : David Lepautre, *cœur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997

⁸⁴ PAPERMAN Patricia, *Quelques raisons de ne pas parler d'insécurité dans les quartiers ayant mauvaise réputation*, l'espace européen, 1991, p.125.

de les désigner (ghettos, quartiers d'exil, quartiers populaires...etc.). Elles ont fini par avoir la réputation d'abriter un ramassis de délinquants et font l'objet d'une profonde stigmatisation. Cette stigmatisation accumule un ensemble de faits, se rapportant à la réalité de la vie quotidienne des Citadins (chômage, problèmes familiaux...etc.), à la qualité architecturale des bâtiments et de l'environnement immédiat. Ajouter à cela les problèmes de délinquance et d'insécurité qui y règnent.

I.4.1. Insécurité urbaine : procédés et outils de mesure.

Le recueil statistique lié aux faits de violence urbaine est très problématique. Ceci dit, l'approche statistique reste subjective du moment qu'elle se fonde sur une interprétation personnelle, factuelle ou sociologique. Cependant, une échelle d'évaluation a été établie par Lucienne Bui-Trong en 1991⁸⁵ dont la vocation de l'outil consiste à mesurer l'évolution de la violence urbaine. Cet outil tente de déterminer ; quartier par quartier, la nature exacte des violences et non de réaliser des études statistiques proprement dites. L'échelle est alimentée régulièrement par les services des renseignements généraux départementaux qui dressent une fois par an la monographie de chaque quartier. L'approche est qualitative dans les premiers niveaux ou toutes les dégradations ne sont pas forcément repérées. L'échelle détermine six stades dans l'aggravation du phénomène, plus deux degrés supplémentaires mesurant les épisodes d'émeutes. Ainsi, chaque quartier se voit attribuer une note en fonction des formes de violences ayant cours habituellement ou occasionnellement, ce qui permet ensuite d'établir une cartographie des quartiers sensibles et d'évaluer la réalité des risques de dérives⁸⁶.

1.4.1.1. Indicateurs de la violence dans les quartiers sensibles.

- *Premier degré : vandalisme et délinquance en bandes :*

Ce premier stade consiste en des vols à l'étalage, dégradation des biens et intimidation, commis occasionnellement par des petits groupes. Les commerces sont la cible privilégiée mais tout l'environnement est la proie du vandalisme : parties communes des immeubles, voitures...etc. Dans cette catégorie figurent également la délinquance commise en groupe, les affrontements entre bandes ou dealers de drogue.

⁸⁵BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, Violences et insécurité urbaines, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12ème édition, N°3421, p.23.

⁸⁶MEHIRI Soraya, *L'échelle de Richter de la violence urbaine*, Agir contre l'insécurité, dans HLM d'aujourd'hui N°40, 2009, p.8.

- Deuxième degré : attaques furtives, verbales ou gestuelles contre l'autorité :

Un pas est franchi lorsqu'apparaissent les premières formes de harcèlement à l'encontre de ceux qui symbolisent l'autorité telle que les commerçants et les vigiles. Les comportements à ce stade demeurent verbaux et gestuels⁸⁷.

- Troisième degré : agressions physiques contre les représentants de l'autorité :

À ce degré correspondent les agressions physiques contre les porteurs d'uniforme, les surveillants, professeurs ou chefs d'établissement⁸⁸.

- Quatrième degré : attroupements et jets de pierres à l'encontre de la police :

L'attroupement hostile à la police compte tenu de sa forte charge symbolique constitue une sorte de palier significatif de la violence urbaine. Ce type d'attroupement a lieu à l'occasion d'une intervention de la police sur le quartier quel qu'en soit le motif. Dans tous les cas, le point de départ est une rumeur « d'injustice » qui suscite des appels à la solidarité qui prend le pas sur toute autre considération⁸⁹.

- Cinquième degré : agressions physiques contre les policiers :

Progressivement l'agressivité augmente, les zones de repli pour malfaiteurs et deal à ciel ouvert se constituent, un nouvel ordre social se met en place. Les attroupements deviennent vindicatifs, du coup les forces de l'ordre perdent de leur rapidité et de leur mobilité⁹⁰.

- Sixième degré : aggravation des agressions physiques et « jeux meurtriers » :

Les rébellions collectives s'accompagnent de violences physiques à l'encontre des policiers et prennent des allures de guérilla urbaine. Les violences au quotidien sont répétitives ; elles se produisent trois ou quatre fois par mois dans un quartier et diffèrent en cela des émeutes qui sont des épisodes de crise⁹¹.

- Septième degré : la mini-émeute :

il s'agit ici d'une escalade rapide et spectaculaire de la violence (saccages, incendies, jets de cocktails) mais brève à laquelle l'arrivée des renforts policiers suffira à mettre fin⁹².

⁸⁷MEHIRI Soraya, L'échelle de Richter de la violence urbaine, Agir contre l'insécurité, dans HLM d'aujourd'hui N°40, 2009, p.9.

⁸⁸ Idem, p.10.

⁸⁹Idem, p.9.

⁹⁰Idem, p.9.

⁹¹ Idem, p.9.

⁹² Idem, p.9.

- *Huitième degré : l'émeute :*

l'émeute proprement dite devient plus grave lorsque s'opère un ralliement de nombreux autres personnes, non impliquées habituellement dans la délinquance, qui peuvent se livrer au pillage des magasins. Ce degré implique souvent deux ou trois nuits d'émeute qui marquent profondément le quartier⁹³.

Tableau 1 : indicateurs de la violence des quartiers sensibles

INDICATEURS DE LA VIOLENCE DES QUARTIERS SENSIBLES	
Degrés	Formes caractéristiques
1	Vandalisme sans connotation anti-institutionnelle Razzias dans les commerces Rodéos de voitures volées puis incendiées Délinquance crapuleuse en bande contre des particuliers (racket, dépouille) Rixes, règlements de comptes entre bandes
2	Provocations collectives contre les vigiles Injures verbales et gestuelles contre les adultes du voisinage, les porteurs d'uniforme, les enseignants Vandalisme furtif anti-institutionnel (contre écoles, postes de police, voitures de professeurs, locaux publics)
3	Agressions physiques anti-institutionnelles sur les porteurs d'uniforme (contrôleurs, pompiers, militaires, vigiles) et sur les enseignants
4	Atroupements lors d'interventions de police Menaces téléphoniques aux policiers Lapidation des voitures de patrouille Manifestations devant les commissariats Chasses aux dealers
5	Atroupements vindicatifs, freinant les interventions Invasion du commissariat Traffics divers visibles (recel, drogue)
6	Agressions physiques contre les policiers Attaque ouverte du commissariat Guet-apens contre les policiers, "pare-chocages"
7	Vandalisme ouvert, massif : saccage de vitrines, de voitures, jets de cocktails molotov Escalade rapide, durée brève
8	Saccages et pillages, agressions de particuliers, affrontements avec les forces de l'ordre Guérilla, émeute

Source : SorayaMéhiri, « L'échelle de Richter de la violence urbaine », Agir contre l'insécurité, dans HLM d'aujourd'hui N°40, pp9

Cet outil de (Lucienne Bui-Trong) a été abandonné en 1999, car, pour la direction générale de la police nationale française, « le devoir d'interprétation de chaque fait de violence urbaine pour le classer dans l'échelle donnait au système une trop grande part à la

⁹³MEHIRI Soraya, *L'échelle de Richter de la violence urbaine*, Agir contre l'insécurité, dans HLM d'aujourd'hui N°40, 2009, p.11.

subjectivité ». Mais l'échelle Lucienne Bui-Trong fut aussi écartée tant pour des rivalités internes entre les renseignements généraux et la sécurité publique française que pour la volonté des responsables politiques qui ne voyaient pas d'un très bon œil la température montait annuellement⁹⁴.

Vers la fin de l'année 1999, la direction centrale de la sécurité publique en partenariat avec la direction centrale des renseignements généraux élabore sa propre base de données « violence urbaine » : le SAIVU (Système d'analyse informatique des violences urbaines). Pour les promoteurs de cet outil, « *la diversité des informations qui seront recueillies vise à dépasser la perception essentiellement quantitative globale du phénomène enregistré* ». Cet outil statistique d'une extrême complexité est également abandonné à la fin de l'année 2002. Le SAIVU donnait une image déformée de la réalité tant sur le plan géographique que sur le plan des faits⁹⁵.

Au début de l'année 2005, un nouvel outil établit par la direction générale de la police nationale française en concertation avec les principales directions centrales à savoir : l'indicateur national de la violence urbaine (INVU). « *Sur la base des tentatives précédentes, la mise en place du nouvel indicateur devait absolument reposer sur une simplification de la saisie, rendue possible grâce au système de traitement des infractions constatées (STIC) ainsi que sur un recueil de faits objectifs, sans analyse a priori de la psychologie des fouteurs de troubles* ».

Il se présente sous la forme d'un tableau de bord mensuel comprenant 9 index⁹⁶ :

1. incendie de véhicules ;
2. incendie de biens publics ;
3. incendie de poubelles ;
4. violences collectives à l'encontre des services de sécurité de secours et de santé ;
5. jets de projectiles ;
6. occupation de halls d'immeubles ;
7. dégradation de mobilier urbain ;
8. affrontement entre bandes ;
9. rodéos automobiles.

⁹⁴BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12ème édition, N°3421, p.27.

⁹⁵Idem, p.27.

⁹⁶Idem, p.27.

En 2007, cet outil a été officiellement abandonné bien qu'il soit encore alimenté par les services. À compter du 01 mars 2010 l'analyse des violences urbaines ne fait plus l'objet que de deux index statistiques : les violences à dépositaires de l'autorité publique et les violences à dépositaires entre bandes.

1.4.1.2. L'insécurité urbaine : un phénomène juvénile.

Les auteurs des violences urbaines sont le plus souvent des mineurs, parfois très jeunes, essentiellement des garçons. De manière occasionnelle, on rencontre dans les violences urbaines de jeunes majeurs qui peuvent diriger ou susciter les actions sans y participer directement.

Les caractéristiques reconnues de cette population sont les suivantes : mobilité ; agressivité ; appartenance à une bande avec rites de passage, excellente connaissance du terrain⁹⁷.

1.4.1.3. L'insécurité urbaine : un phénomène de bandes.

Le phénomène des bandes est un refuge pour de nombreux jeunes qui y trouvent un lieu de dialogue, d'écoute et de solidarité. Mais là où la bande devient socialement préoccupante, c'est lorsque les actions de ses membres passent du jeu, du simple regroupement à l'exercice d'activités illégales et criminelles. Or les violences urbaines et plus généralement la délinquance urbaine sont majoritairement commises par des groupes de jeunes (mineurs ou jeunes majeurs). Ceci dit, on distingue deux types de bandes selon les services de la police Française :

I.4.1.3.1 Les bandes territoriales de quartiers.

La bande juvénile de quartier constitue d'abord un regroupement de jeunes autour d'une identité territoriale liée à la résidence de ses membres dans des quartiers populaires. On y retrouve des adolescents oisifs, désœuvrés, formant des groupes variables en nombre. C'est dans ce désœuvrement plus ou moins subi que la bande puise sa dynamique et prône une sorte de revendication d'autonomie territoriale sur laquelle vient se greffer trafics et violences. Ces bandes juvéniles se font donc remarquer parce qu'elles prennent possession de l'espace public du quartier. Leurs membres représentent à peine plus de 10% de la jeunesse de ces quartiers⁹⁸.

⁹⁷BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12ème édition, N°3421, p.48.

⁹⁸ Idem, p.49.

Ainsi, d'un groupe d'affinités constitué à partir de logiques purement territoriales on glisse progressivement vers un phénomène dans lequel des groupes prennent possession d'un territoire, conquièrent des parties de l'espace public du quartier et s'en affirment les maîtres.

Alain Bauer synthétise ce phénomène comme suit : « *les bandes de quartier cherchent donc à exister comme un pouvoir alternatif au pouvoir légitime. Elles développent leur propre conception de la justice qu'elles opposent à celle de l'extérieur, présentée comme injuste. Elles tentent également de substituer par la force les règles de la cité à celles de l'État auquel est déniée toute légitimité à dire le droit et à s'immiscer dans la vie du quartier qu'elles entendent contrôler*⁹⁹ ».

I.4.1.3.2. Les bandes criminelles.

Aux côtés de ces bandes territoriales, que l'on retrouve majoritairement dans les affaires de violences urbaines se développent des bandes exclusivement tournées vers une finalité criminelle et pour lesquelles la recherche de profits est la principale activité. Cette catégorie de bande appartient à la deuxième génération, âgée de 25 à 35 ans, qui ont grandi dans des quartiers de plus en plus criminogènes.

I.4.1.4. La motivation des auteurs.

Les auteurs des violences urbaines motivent ou justifient leur passage à l'acte par la volonté d'exprimer un sentiment de révolte face aux situations quotidiennes de précarité ou de discrimination dont ils feraient l'objet.

La violence urbaine serait ainsi instrumentalisée à des fins de revendication sociale et politique. Reste que cette justification ne repose pas véritablement sur un socle de revendications clairement identifiées. Les auteurs expriment un rejet général de leur situation et au-delà d'un désir d'exister dans une société dont ils se sentent exclus mais, ils ne formulent aucune revendication concrète¹⁰⁰.

Cette violence revendicatrice céderait devant une violence de rage, la haine de l'école et des autres institutions sont des sentiments ayant pour origine le refus de l'échec. Il est d'ailleurs plus facile de faire porter les causes de son échec sur les autres que de les assumer, ceci fait de l'acte violent non pas un acte illégal mais un acte justifié par l'attitude de la société à leurs égards. Cela étant, le problème de ce mode de pensée est qu'il provoque un cercle vicieux.

⁹⁹BAUER Alain, SOULLEZ Christophe, *Violences et insécurité urbaines*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 12ème édition, N°3421, p.52.

¹⁰⁰ Idem, p.56.

François Dubet explique que « lorsqu'un groupe est stigmatisé, une des manières d'échapper à l'étiquetage consiste à revendiquer pour soi le stigmate négatif à l'exacerber afin de le retourner contre ceux qui stigmatisent. Ainsi, le racisme engendre de la violence du côté des racistes mais aussi du côté de certaines victimes dont la violence se trouve justifiée par l'injustice dont ils sont l'objet¹⁰¹ ». Ainsi, faute de repère tangible, les jeunes stigmatisés tant par des préjugés ambiants que par leur propre volonté ne prendront pas le recul nécessaire leur permettant d'analyser leur comportement et l'origine de leur stigmatisation. L'identité collective des jeunes se construit autour de ces idées, ce qui renforce leurs solidarités et le rejet de tout ce qui est exogène à leur cité.

I.4.2. L'insécurité urbaine : une extension à l'espace périurbain.

L'insécurité prend deux formes totalement distinctes selon les lieux dans lesquels elle s'exerce. Certains actes défectueux sont commis au centre-ville, dans les centres commerciaux ou les transports en commun. Par ailleurs, des phénomènes de plus en plus anarchiques se déroulent dans certains quartiers sensibles. Les jeunes agissant sous forme de groupes instables, occasionnels qui développent une sous-culture de quartiers hostiles aux institutions. Selon Alain Bauer, la croissance de l'insécurité urbaine est induite par la proximité des différentes zones ce qui crée un phénomène de contagion. Ce dernier est véhiculé prioritairement par les médias pour les faits les plus visibles.

I.4.2.1. La banlieue : entre quartiers défavorisés et cités sensibles.

Quand on aborde la question de la banlieue, l'accent est mis sur les faits dans certains lieux en l'occurrence ; la périphérique, où les habitants vivent une insécurité permanente. En effet, ces espaces sont considérés comme étant des « cités ghettos » ou « zone de non-droit » ou ils constituent des foyers de dysfonctionnements sociaux. Bien que ces quartiers ne décrivent pas une injustice sociale ou une exclusion territoriale. Ils supposent une notion de danger dans ces lieux qui nous dépassent¹⁰².

Cependant, la crise des banlieues devient pour certains auteurs la nouvelle question sociale. Ces territoires défavorisés sont décrits comme cumulant tous les handicaps physiques et sociaux, qui les distinguent du reste des espaces urbains considérés comme normaux¹⁰³ (sans handicaps).

¹⁰¹ DUBET François, *A propos de la violence des jeunes*, cultures et conflits, N°6, 1992, p.36.

¹⁰² BELMESSOUS Hacène ; *Opération Banlieues : comment l'état prépare la guerre urbaine dans les cités françaises*, la découverte, Paris, 2010, p.5.

¹⁰³ BAUDIN Gérard, Philippe GENESTIER, *Banlieues à problèmes ; la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, la documentation française, Paris, 2002, p.37.

Ainsi, l'insécurité que connaissent ces territoires plus spécialement chez les jeunes, proviendrait de la décomposition des communautés populaires.

François Dubet répartit cette insécurité au sein des cités en deux stades successifs : « *la désorganisation sociale des conditions de vie dans les cités ; l'exclusion du fait de la mauvaise image du cumul des handicaps dont ces cités sont porteuses*¹⁰⁴ ».

Pour d'autres auteurs, comme Olivier Galland, cette violence des jeunes des quartiers défavorisés serait le résultat d'une profonde frustration en raison de leur rejet de la société de consommation, elle serait due à : « *la distance infranchissable qui sépare une appartenance culturelle relative à la classe moyenne et une appartenance sociale qui apparaît hors de portée*¹⁰⁵ ».

Cependant, la démarche d'analyse et d'action qui a été initiée pour remédier à ces problèmes urbains d'insécurité est curieusement la même que celle qui a été employée un siècle plus tôt pour affronter les sérieux problèmes sanitaires que la France a connus avec les grandes épidémies de choléra et de tuberculose.

Les démarches et les pratiques d'aujourd'hui, à propos des quartiers sensibles, se trouveraient donc dans la continuité des techniques administratives, alors qu'il s'agit de problèmes radicalement différents dans leur nature et dans leur origine. Dans les deux situations, l'analyse et l'action s'effectuent surtout sur une base territoriale pour déterminer à la fois l'explication de l'origine du mal, le circonscire et pour définir une géographie des interventions prioritaires : principe d'explication et d'intervention, l'espace se voit attribuer dans ces deux cas un rôle stratégique essentiel. Dans les deux cas, la statistique deviendra outil de légitimation de l'action politique¹⁰⁶. L'hypothèse est donc la suivante : les quartiers sensibles jugés producteurs d'insécurité sont à la politique de la ville actuelle ce que les îlots insalubres, porteurs de maladie et de mortalité étaient à la politique d'assainissement et de rénovation de l'époque ; dans les deux cas, les objectifs sont clairs : éradiquer les épidémies ou neutraliser les violences contenues dans des territoires considérés comme « anormaux » en intervenant directement sur eux. Cela étant, les problèmes des quartiers sensibles qui connaissent un fort taux de sentiment d'insécurité sont en revanche beaucoup plus complexe

¹⁰⁴ BAUDIN Gérard, Philippe GENESTIER, *Banlieues à problèmes ; la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, la documentation française, Paris, 2002, p38, cite : Dubet F ; *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987

¹⁰⁵ Op, p38, cite : Galland O, « Les jeunes », Paris, la Découverte, 1996 ;

¹⁰⁶ BAUDIN Gérard, Philippe GENESTIER, *Banlieues à problèmes ; la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, la documentation française, Paris, 2002, p41-43

et d'une toute autre nature. Ils sont essentiellement d'origine sociale, économique et psychologique, ce qui reste déterminant pour la compréhension des comportements déviants.

Conclusion.

Le problème de l'insécurité et de la violence peut être posé pour montrer le degré plus ou moins important de corrélation entre le sentiment d'insécurité et la réalité de la violence dans les quartiers d'habitat social. Cette réalité s'inscrit dans un contexte particulier marqué par un enclavement spatial, une stigmatisation liée à l'origine des jeunes et une situation d'exclusion économique et sociale.

Suivant cet abord, l'insécurité a fini par empoisonner la vie là où elle est devenue habituelle, d'autant plus qu'elle est présente dans les grandes villes et les ensembles d'habitation. Bien que les discours qui tournent autour des quartiers dits sensibles partent d'un jugement de désordre extrême. L'évocation de violences, de délinquance installée, de dégradation systématique, indiquent la plupart des composants de l'insécurité, qui ne manqueraient pas de faire valoir une définition substantielle du sentiment d'insécurité dont Michel Anselme le décrit comme suit : *«le sentiment d'insécurité et le discours qu'il génère ne s'embarrasse pas d'une quelconque vérification des faits qu'il met en scène ni ne constitue un récit stable. Il est à la fois général et abstrait. Mieux, il se déploie selon des modes imaginaires qui semblent totalement déliés du réel »*¹⁰⁷.

Suivant cette optique, ce chapitre a essayé d'aborder les facteurs d'influence du sentiment d'insécurité. Ces facteurs peuvent être liés à :-la configuration spatiale du lieu- de par les caractéristiques qu'ils génèrent(Le lieu, l'issue, le refuge, l'abri) ; -l'environnement perçu ou vécu- à travers les dimensions conceptuelles prouvées par les études de Kelly en 1955. Dans le même sillage, il était question de définir l'impact des dimensions de Kelly sur la qualité de la vie sociale et spatiale dont le désordre urbain, les incivilités ainsi que la planification urbaine semblent être les causes majeures de l'émergence du sentiment d'insécurité. Cependant, le prochain chapitre aura à disséquer la réalité des faits de ce sentiment d'insécurité qui semble prédominer dans les ensembles d'habitat social. Dans ce sens ; circonscire l'ensemble des confusions conceptuelles qui tournent autour du concept « ensembles d'habitat social » est primordial afin de statuer sur la réalité des faits qui semble dominer les quartiers dits périphérique

¹⁰⁷ ANSELME Michel, *Entre logeurs et logés, le lien sécuritaire*, Tome II, CERFISE, décembre 1989, p.2.

Le sentiment d'insécurité dans les ensembles d'habitation, Analyse des formes et usage de
l'espace :

Cas de la ville de Constantine

CHAPITRE II :

LES ENSEMBLES D'HABITAT SOCIAL AUX PRISMES DE LA QUESTION SECURITAIRE



Introduction.

Les recherches sur les ensembles d'habitat social ont donné lieu à d'intenses controverses sur la manière de les désigner (ghettos, quartiers d'exil, quartiers populaires....) et de décrire les formes de vie sociale qui s'y déploient¹⁰⁸. Ces derniers apparaissent comme des lieux soumis au vandalisme et à la délinquance dans lesquels règne une profonde insécurité. Cependant, on a tendance à imputer la violence et la délinquance à la paupérisation de la population et à la forte intensité du chômage, alors que, les recherches montrent qu'il n'y a pas de corrélation mécanique entre ces phénomènes.

Il est également courant de rendre les formes architecturales et urbaines responsables de ces problèmes. La massivité et l'uniformité des bâtiments, l'imbrication des immeubles, l'absence de distinction claire entre les espaces privés et publics sont souvent problématiques, mais certains quartiers bénéficient d'une organisation spatiale tout à fait satisfaisante¹⁰⁹. Cela étant, la perception que nous avons aujourd'hui de l'habitat social est marquée par le caractère urgent et spectaculaire que lui affectent les médias. Cette typologie d'habitation est approchée sous le prisme d'un problème social requérant, tant une action publique pour tenter de lui porter remède, qu'une activité de recherche pour tenter de le comprendre.

Dans son ouvrage « opération banlieue » Hacène Belmessous soulève une question pertinente : « *pourquoi ces cités d'habitat social dont on parle à longueur de faits divers, mais on ne sait finalement que peu de chose, sont-elles si souvent étiquetées sous des vocables réducteurs, qui ignorent autant leur réalité et les plongent dans une marginalité indistincte ?* » Il ajoute qu'en trente ans, leur mode de désignation n'a cessé de changer. Ils furent longtemps des quartiers défavorisés ou en difficulté, ensuite des cités sensibles puis des territoires perdus.

Ce chapitre aura pour objectif d'expliquer les dysfonctionnements les plus éminents que connaissent les ensembles d'habitat social, ainsi que leurs rapports avec l'émergence du sentiment d'insécurité. Dans un premier temps, un aperçu historique des ensembles d'habitation sera présenté, suivi par la définition des concepts s'y rapportant et au final, un apport d'éclaircissements sur les dysfonctionnements des ensembles d'habitat social ainsi que les solutions apportées serait indispensable.

¹⁰⁸GILBERT Pierre, *l'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM*, Presses Universitaires de France, Vol 3, 2012, p.106.

¹⁰⁹LANÇON Georges, Nicolas BUCHOUD, *Ces banlieues qui nous font peur.... Une stratégie d'action pour transformer la gestion des quartiers d'habitat social*, collection Questions Contemporaines, L'Harmattan, 2003, p.15.

II.1. Les ensembles d'habitation : l'histoire en surface.

L'histoire des ensembles d'habitat social est abordée dans ce chapitre sous l'angle de résultats, de conséquences, impactant le milieu dont ils s'insèrent. La réflexion qui sera abordée, s'articule autour de l'image véhiculée par ces ensembles d'habitation. Cependant, de cette histoire, deux aspects sont à retenir : le contexte de la reconstruction et les conceptions urbaines qui inspirent l'édification de cet habitat dit social.

II.1.1. Repère pour une pensée moderne.

Les ensembles d'habitat social sont le résultat d'une multitude de courants. Partant de ceux qui ont conduit à la définition du logement social à partir des cités ouvrières construites dès le milieu du XIX^e siècle par la volonté du patronat, à ceux qui ont préconisé de nouvelles fondations urbaines en s'appuyant sur une esthétique architecturale adaptée au logement du plus grand nombre¹¹⁰.

Il est à rappeler que l'idée de la construction des ensembles d'habitation a été développée après la Première Guerre mondiale. Formalisée dans des espaces nationaux et internationaux tels que le CIAM, c'est la standardisation et l'industrialisation de la construction du logement, la planification rationnelle et fonctionnelle de l'urbanisation qui devait permettre leur émergence.

Dès le début des années 1950 jusqu'aux années 1970, la forme des ensembles d'habitation a dominé la pensée urbaine occidentale. En Algérie comme en France, la figure de ces ensembles d'habitat social peut être définie à minima comme la production d'un morceau de ville¹¹¹.

Cependant, trois termes caractérisent les principaux objectifs de la période dans laquelle sont édifiés les ensembles d'habitat social : « Reconstruire, Loger, Rationaliser »¹¹². L'impératif de la reconstruction caractérise l'immédiat d'après-guerre et justifie les propriétés (loger vite, en masse, voire même de façon provisoire). Viens s'ajouter par la suite à d'autres objectifs, la lutte contre les logements insalubres, répondre à l'exode rural et l'éradication des bidonvilles. Quant à la notion de rationalisation, elle inspire l'industrialisation de la construction et soutient le développement des techniques de préfabrication, d'uniformisation des architectures par la politique des modèles.

¹¹⁰ VIEILLARD-BARON Hervé, *sur l'origine des grands ensembles* dans *Le monde des grands ensembles* sous la direction de Frédéric DUFAUX et Annie FOURCAUT, CRAPHIS, 2004, p.32.

¹¹¹ HATZFELD Helene, *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, écoles d'architecture 6, aménagement et urbanisme, Cerema, 2006, p.09.

¹¹² Idem, p.11.

La rationalisation concerne également le comportement des hommes : « *les habitants sont mués dans les statistiques en (ménages) quantifiables. La variété de leurs ressources, de leurs habitudes et de leurs choix est uniformisée en (besoins), d'apparence objective*¹¹³ ». Fondé sur l'idéal de la connaissance scientifique du monde, l'impératif de rationalité doit son application large à son assimilation et à une exigence logique. Mais lorsque le principe de rationalité s'applique à l'organisation des espaces, il prend une dimension esthétique manifeste (ordre, forme géométrique, composition) dont les principes directeurs des plans de masses sont : la rationalité, la logique, l'esthétique, qui reflètent un idéal d'universalité dont l'architecte, le concepteur d'espaces de logements est l'interprète¹¹⁴.

II.1.1.1. L'habitat social, une hérédité apprêtée.

Les cités d'habitat social ont été construites à une époque euphorique et de grande tension. L'objectif de leurs édifications résidait dans l'urgence de la résolution du problème de logement.

Le cri de révolte de l'abbé Pierre en date du 1^{er} février 1954 était le détonateur d'une prise de conscience collective de l'urgence d'agir face à une crise de loger.

Une crise, accentuée après 10 ans suite à l'arrivée en France des rapatriés d'Algérie, faisant de la question du logement une priorité pour la société française. La situation et l'évolution du logement d'après-guerre en 1945 et dans les trente glorieuses années s'expliquent aussi par un processus d'évolution de la question du logement de plus d'un siècle en France.

Les approches développées après 1945 pour répondre aux besoins en logements ont une double origine, à savoir :-la pression de la demande- et -la nécessité de mettre rapidement sur le marché- un nombre important de logements. Cependant, ces mêmes approches tournent autour d'une forme d'utopie scientiste, héritière du siècle précédent et ancré chez les élites¹¹⁵.

Cette brève évocation de l'histoire du logement social permet de situer dans son contexte ce qui peut aujourd'hui nous apparaître comme un ensemble de graves erreurs, transmises au sein de notre société et inculqué dans la politique d'habitat en Algérie.

¹¹³ VIEILLARD-BARON Hervé, sur l'origine des grands ensembles dans Le monde des grands ensembles sous la direction de Frédéric DUFAUX et Annie FOURCAUT, CRAPHIS, 2004, p.32.

¹¹⁴ HATZFELD Helene, *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, écoles d'architecture 6, aménagement et urbanisme, Cerema, 2006, p.14.

¹¹⁵ LANÇON Georges, Nicolas BACHOUD, *Ces banlieues qui nous font peur... Une stratégie d'action pour transformer la gestion des quartiers d'habitat social*, L'Harmattan, 2001, p.35.

II.1.1.1.1. L'habitat social en Algérie.

À l'Indépendance de l'Algérie en 1962, nous avons traversé une période riche en événements et qui s'est traduite par plusieurs phases dont les plus significatives peuvent se résumer à :

1- Politiques appliquées par l'État à partir de l'année 1962.

Devant le départ massif des populations coloniales vivant en Algérie sur une période très courte, un nombre important de logement s'est vidé et qui est appelé communément (biens vacants). Ce parc de logements –biens vacants – a permis aux pouvoirs publics de faire face aux besoins les plus pressants des populations urbaines présentes et de planifier des programmes de logements nouveaux aux demandeurs potentiels atteignant un âge adulte¹¹⁶.

Devant un départ incontrôlé des populations des campagnes vers les grandes villes, une première inscription de mille-1000- Villages socialistes au premier plan quadriennal -1970-1973- dont 350 villages ont été octroyés aux paysans des campagnes pour les maintenir sur place et leur assurer une existence décente¹¹⁷.

En deuxième phase, la réalisation d'un ensemble d'habitat urbain intégré était retenue, ainsi que la constitution des réserves foncières communales

Au début de l'industrialisation du pays, l'exode rural a accentué la pression sur la demande à l'accès au logement. Devant l'intérêt que porte l'État au secteur de l'habitat, un Ministère de l'Habitat, d'urbanisme et de la construction a été créé en 1977.

En 1977, l'investissement était peu soutenu dans le secteur de l'habitat. La croissance de la population était de 3% alors que le taux de croissance du logement était de 0.5%.

À partir de 1978 les pouvoirs publics avaient accordé une priorité à l'habitat conduisant à des livraisons croissantes de logements, soit une moyenne de 70 000 logements par année. La réalisation des logements était liée aux ressources financières et matérielles dont disposait l'État. Les statistiques relèvent que l'évolution moyenne des réalisations des logements était de 32 800 logements par année¹¹⁸.

2- La fin du monopole de l'État et l'avènement du logement particulier.

¹¹⁶TALEB Kamir, Aknine SUIDI ROZA, *La politique sociale de l'habitat en Algérie : impacts sur le développement économique et social*, Département des sciences économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie, Conférence Internationale en Economie-Gestion et Commerce International (EGCI-2017) International Journal of Economics et Strategic Management of Business Process-ESMB ? Vol.9, p.119-127

¹¹⁷Idem

¹¹⁸Idem

À la promulgation de la loi 81/01 du 07 février 1981 relative à la cession des biens de l'État, le processus de passation à la propriété privée est déclenché. Ce processus a défini le levier principal de la promotion sociale urbaine et du contrat patrimonial. Par cette loi, l'acte juridique de la nouvelle politique urbaine est enclenché¹¹⁹.

À partir du 15 juin 1980, l'État a fixé les orientations de la politique économique du pays basées sur la satisfaction des besoins sociaux. La satisfaction des besoins sociaux a évolué dans le temps ; Elle est devenue un objectif de l'Etat pour permettre aux algériens de basculer du statut de locataire à celui de propriétaire.

Les statistiques dans ce domaine font ressortir le taux des Algériens locataires selon les étapes ci-après : 1966 : 70%. 1980 : 22%- 1988 : 13%. 2008 : 14.8%¹²⁰.

À partir de l'année 1989 l'État n'est plus le seul acteur en matière de la gestion urbanistique. Le droit d'expropriation peut être appliqué sur les terres urbanisées ou urbanisables pour une utilité publique dans le cadre de la réalisation des projets de développements.

Parallèlement à ce qui a été promulgué, la création de nouveaux instruments d'urbanisme tel que le plan Directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS).

3- Politique d'habitat après l'année 1990.

Après l'année 1990, le secteur de l'habitat a enregistré des changements politico-économiques tels que la privatisation et le libéralisme. De la privatisation et du libéralisme sont nés de nouveaux acteurs-promoteurs publics et privés (OPGI, Agence foncière, Promoteurs immobiliers), de nouvelles procédures d'acquisition du logement ; le logement social participatif, du logement promotionnel, le logement en formule location-vente, etc.

À cela, des procédures ont été établies pour promouvoir des terrains à bâtir aux fins de combler le déficit de logements qui était évalué à deux millions d'unités. Dans ce cadre, nous relevons une rupture avec le modèle du développement socialiste et la distinction des terres urbanisées et urbanisables du reste des terres par la promulgation de plusieurs lois.

À partir de l'année 1999, une nouvelle stratégie est apparue et qui vise l'augmentation et la diversification des terrains à bâtir pour les différents segments de la population à travers le

¹¹⁹TALEB Kamir, Aknine SUIDI ROZA, La politique sociale de l'habitat en Algérie : impacts sur le développement économique et social, Département des sciences économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie, Conférence Internationale en Economie-Gestion et Commerce International (EGCI-2017) International Journal of Economics et Strategic Management of Business Process-ESMB ? Vol.9, p.119-127

¹²⁰Idem

développement et la réalisation des logements en instituant des mesures de financement et d'accompagnement.

4- Programme de construction du logement comme composante de politique sociale.

Depuis l'année 2000, l'État a pris en charge le financement du logement social dans les planifications de ses budgets prévisionnels à travers plusieurs mesures :

- abattement de 80% sur les prix des terrains publics vendus pour la construction des logements sociaux.
- abattement de 50% sur les prix des réalisations des programmes LSP (logements sociaux participatifs), 100% pour ceux du LSL (logements sociaux locatifs) et LV (logements en location-vente). Une subvention directe à la construction sociale locative.
- abattement de 25% sur les logements mis à la location-vente pour les postulants sur 20 ans au taux d'intérêt zéro.
- Réduction de la TVA à 7% pour les réalisations des logements publics.
- L'État finance la construction des logements et l'octroi des aides directes et des aides indirectes selon les formes de production de logements réalisés¹²¹ (Voir annexe).

II.1.1.1.2. Les conséquences d'une politique d'habitat défaillante sur le cadre bâti et vécu.

Le logement social est conçu comme un projet politique pour atteindre un objectif noble, à savoir la protection des familles nécessiteuses. Cependant, le logement social n'est pas apprécié par l'ensemble des acquéreurs, car son espace et sa conception ne permettent pas de construire un lien entre le cadre bâti et le cadre vécu.

L'inadéquation entre le cadre bâti et l'espace vécu ouvre une brèche sur des modalités d'action et de réaction régies par des pratiques adaptatives ou transformatrices. Ces dernières permettent la mise en cohérence des modalités de la vie quotidienne et des espaces au sein desquels elle se déploie¹²².

Cependant, Au-delà du désordre urbain, les cités algériennes subissent un vieillissement prématuré. Aujourd'hui, la plupart des cités souffrent de multiples

¹²¹TALEB Kamir, Aknine SUIDI ROZA, La politique sociale de l'habitat en Algérie : impacts sur le développement économique et social, Département des sciences économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie, Conférence Internationale en Economie-Gestion et Commerce International (EGCI-2017) International Journal of Economics et Strategic Management of Business Process-ESMB ? Vol.9, p.119-127

¹²²ROUZEAU Marc, *La gestion localisée de la question sociale. Diversité des échelles, circulation des idées et contributions expertes* », thèse, université de rennes 1 sous le sceau de l'université européenne de Bretagne pour le grade de docteur de l'université de rennes 1, 2014, p.55.

dégradations. De l'infiltration d'eaux aux murs, des façades lépreuses, à la voirie défoncée et un réseau d'assainissement non adapté, autant d'attributs caractérisant les modalités dans lesquelles l'habitat social a été produit.

Ainsi se résument les conséquences d'un mode de production basé sur la rapidité d'exécution ; l'économie dans les financements ; la qualité médiocre des matériaux utilisés et la primauté de la quantité.

La cité des 50 logements de Trouna, dont la gestion revient à l'OPGI de Bejaia inaugurée en 2000 en est l'illustration de cet état des faits.

Depuis son inauguration, la cité n'a connu aucun ravalement de façade ni d'aménagement. L'effet en est que les murs se lézardent à vue d'œil et les façades livrent un triste aspect lépreux. On assiste à des transformations improvisées par quelques locataires livrés à eux-mêmes qui sont arrivés à changer l'accès aux appartements et à clôturer les espaces jouxtant les rez-de-chaussée créant par ce geste des cours privées et des jardins individuels. Sans tenir compte d'aucune norme inhérente à l'urbanisme, d'autres ont ouvert des fenêtres sur les façades et ont barricadé les balcons à l'aide de feuilles de tôle rouillées et autres paravents de tous genres. Livrée à la hâte, cette cité-dortoir non seulement ne présente aucune commodité, mais se dégrade aussi sous le poids de la promiscuité due au surpeuplement¹²³.

L'ensemble de ces dysfonctionnements que connaît l'habitat social en Algérie renvoie à deux paramètres importants pour le bien-être de l'habitant, *la sécurité et la tranquillité*.

Il est à rappeler que, l'insécurité n'est pas toujours le fruit de jeunes de quartier, c'est en grande partie l'organisation des espaces, leurs ouvertures à tous, la multiplicité des accès qui expliquent la concentration des rencontres, les jeux et même les trafics¹²⁴.

La cité des 900 logements d'El Khroub en est l'exemple. Outre son isolement, la cité enregistre un taux de chômage considérable, source de nombreux fléaux tels que la consommation de la drogue, la multiplication des vols et d'agressions.

Les habitants conscients de la dégradation du cadre de vie et de l'insécurité qui s'installe progressivement ont lancé un appel à l'intention des autorités locales pour une prise en charge «urgente» afin d'améliorer les conditions de vie de la cité et de prémunir des jeunes vulnérables contre les fléaux sociaux¹²⁵.

¹²³ BENI MAUCHE Alem: *Une cité qui se dégrade*, El Watan : 30 - 07 - 2008

¹²⁴ CERTU, *le paysage lumière : approche et méthodes pour une « politique lumière » dans la ville*, Lyon : CERTU, 2004, p.77.

¹²⁵ GHIOUA Ikram, *Une cité à prendre en charge EL KHROUB*, L'Expression : 09 - 11 - 2004

II.2. D'une solution providence à un stigmat social.

La question de l'habitat social et les problèmes des quartiers réputés « sensibles » tendent à être défini comme étant le réceptacle de la plupart des maux de la société. Ils symbolisent la concentration des phénomènes de violence et d'insécurité qui alimente le sentiment d'insécurité. Cela implique de considérer la question, non seulement comme une situation objective, mais aussi comme un regard particulier qui est porté sur cette situation. Les termes du débat sociologique montrent la convergence d'un ensemble de travaux autour d'une approche spatiale des problèmes sociaux et des modes de vie. Ils conduisent à de nouvelles analyses des questions sociales sous l'aspect de leurs territorialisations, de la ségrégation et des violences¹²⁶. La question est néanmoins au carrefour de thématiques plurielles : violence, insécurité, sentiment d'insécurité, quartier sensible...etc. Elle montre qu'elle ne se réduit pas à un problème social et plus précisément à une certaine image d'une problématique qui est celle du sentiment d'insécurité et son rapport avec la configuration spatiale.

Suivant cet état de fait et dans une certaine mesure, l'habitat peut être considéré comme un mythe qui a donné naissance à une littérature et même à un nouveau vocabulaire. C'est un terme qui a suscité de nombreux débats et observations au moment même de l'apparition de cette nouvelle forme urbaine. Parmi les nombreux passages introductifs qui s'interrogent sur cette question terminologique on retrouve le psychologue René Kaes qui dénote que la naissance de l'habitat social fut un cri d'angoisse et leur baptême un problème encore irrésolu : grand ensemble ? villes nouvelles ? Cités neuves ? Habitations nouvelles ? Quels noms leurs donner ?¹²⁷

II.2.1. L'habitat social, cinq définitions pour un concept unique.

Né dans le registre spécialisé de l'architecture, de l'urbanisme et plus généralement de politique urbaine publique, l'habitat social demeure depuis longtemps en concurrence avec d'autres termes : ruche, ville-champignon, mille fenêtresetc. Les indices sont nombreux de cette quête sémantique prolongée mais qui démarre en réalité dès les premières occurrences.

Cela étant plutôt que de se contenter d'une formule discutable, ne convenant qu'à une catégorie de grands ensembles, il est préférable de prendre en compte la diversité de ces quartiers.

¹²⁶CYPRIEN AveneL, *La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation*, ERES, N°34, 2009, p.56.

¹²⁷COUDROY DE LILLE Laurent, *le grand ensemble et ses mots*, dans, *le monde des grands ensemble* CREAPHIS sous la direction de Frédéric DUFAUX et Annie FOURCAUT, 2013,p.39.

« *Cités-banlieues ouvrières chargées d'histoire, zones urbaines marginales porteuses de tous les stigmates, grand ensemble populaire concentrant une population modeste, vieux quartier dégradé au parc diversifié hérité, habitat collectif de classes moyennes en voie de paupérisation mais hors convention, ou encore zone familiale où chômage et captivité résidentielle sont le lot des habitants*¹²⁸ ». L'ensemble des concepts retenus est composé d'espaces à réalités multiples. Il représente une autre forme de vie urbaine qui est suggérée par la cité, « *Lieu de la vie civique, centre des activités culturelles, siège de la vie commerciale*¹²⁹ ». Mais il s'agit toujours de secteurs socialement et économiquement défavorisés que d'autres espaces des agglomérations de référence. Ce déphasage tient notamment à sa fonction urbaine qui est réduite au résidentiel, car l'habitat social s'est construit sur la fonction de l'habitat en dépit des efforts des pouvoirs publics. Cependant il reste difficilement révisable, car « *la misère de position*¹³⁰ » pour les uns, notion relative pour les autres, continue de demeurer un facteur pathogène.

II.2.1.1. *L'habitat social et ses contraintes.*

L'habitat social subit de sérieux problèmes d'insécurité, ils cumulent les principaux indicateurs de difficultés sociales et se démarquent nettement des agglomérations dont il dépend. La plupart des indicateurs montrent un creusement d'écarts avec les autres quartiers, notamment en matière d'emplois et de revenus¹³¹.

La situation vis-à-vis de l'emploi et des études reflète la concentration des difficultés, ce qui induit à un taux de chômage élevé.

D'autres indicateurs peuvent être mis en cause, à savoir l'influence du type d'habitat et du statut d'occupation¹³² sur les rapports sociaux et le mode de vie des habitants¹³³. Il faut noté également que les comportements ainsi que les transformations dépendent étroitement de la position économique, sociale et juridique de ces habitants, (propriétaires, copropriétaires, multipropriétaires, locataires, simples occupants). Sans pour autant omettre le voisinage qui

¹²⁸ CYPRIEN Avenel ; *sociologie des quartiers sensible*, Paris, Armand Colin, 128 – Sociologie, 2007, p.70.

¹²⁹ Idem, p.70.

¹³⁰ PLOUCHARTE Louisa ; *Comprendre les grands ensemble, une exploration des représentations et des perceptions*, L'Harmattan, villes et entreprises, 1999, p.17.

¹³¹ Grafmeyer .Y, *Regards sociologiques, sur la ségrégation*, in Brun, Rhein, 1993

¹³² Le terme **statut d'occupation** est utilisé dans les études sociologiques de J-C.Chamborédon et Mme M. Lemaire

¹³³ Le terme **mode de vie** est utilisé dans les travaux sociologiques de M. Maurice et Mme D. Deloménie. C'est une manière d'analyser le processus de différenciation sociale et de formation des classes sociales, du moins si l'on considère que le mode de vie est une production de la société.

devient pesant lorsque la densité urbaine s'accroît¹³⁴. Mais la description de la population de l'habitat social se heurte à une question préjudicielle qu'il convient de lever.

M. Chamborédin et Mme Lemaire ont montré qu'il n'était pas légitime de parler d'une population d'habitat social dans la mesure où les sociétés promotrices ont cherché à loger les populations de caractères différents en chaque cas. Ce qui a par conséquent créé des situations d'habitats différentes de par le type de construction et les habitants rassemblés.

II.2.1.1.1. La qualité de la mise en habitation.

Les contraintes rencontrées au sein de l'habitat social ; proviennent des formes architecturales des ensembles d'habitation et de la configuration topographique qui sont retenues comme schéma d'organisation spatiale.

Il est difficile de constituer une typologie des compositions architecturales, en fonction des caractéristiques de symétrie et de dissymétrie, des perspectives, des matériaux et de l'utilisation du site. À cet effet, il arrive que la conception de l'immeuble par l'architecte et les modalités de sa « mise en habitation » ne se trouvent pas en correspondance avec les aspirations de la population ciblée.

Outre les contraintes architecturales, il convient de tenir compte de la structure topographique des ensembles d'habitation collective qui se conjuguent avec la répartition quantitative et spatiale des catégories socioprofessionnelles et des modes juridiques d'occupation. En effet, l'habitat social est formé de sous-ensembles qui sont survalorisés ou défavorisés selon les groupes sociaux. « *L'image d'un ensemble d'habitat collectif est caractérisée par une ou plusieurs connotations sociales et l'on peut repérer des lacunes dans l'image d'un espace qui sont significatives de clivages sociaux*¹³⁵ ».

II.2.2. Les ensembles d'habitation ; des quartiers difficiles à définir.

P. Bourdieu écrivait que « *les quartiers dits (difficiles) sont d'abord difficiles à décrire et à penser*¹³⁶ ». La portée sociologique des termes utilisés demeure problématique : les notions comme quartiers « défavorisés », « sensibles », « chauds », « en difficulté », constituent le leitmotiv des études pour désigner des catégories de population à partir du recouvrement incertain entre les problèmes sociaux et l'enclavement géographique. Quant à Begag et Delorme, ils s'interrogent sur la difficulté de définition, en dénotant « *peut-on définir un (quartier sensible) par comparaison à un (quartier insensible), ou bien on*

¹³⁴ M-F. Nicolas, *La protection du voisinage*, in R.T.D. Civ.1976, n°2, p.676.

¹³⁵ Expression prise de Poupard et M. Rodriguez

¹³⁶ CYPRIEN Avenel, *sociologie des quartiers sensibles*, Armand Collins, 1993, p16.

opposerait un quartier (chaud) à un quartier (froid)¹³⁷ ? ». Vieillard et Baron à leurs tours expliquent que « *non seulement les termes utilisés sont vagues mais ils sont tous négatifs. On ne définit les quartiers que par les problèmes qu'ils posent¹³⁸* ». Cette question est d'autant plus importante que les mots ne sont pas neutres et qu'ils assignent aux situations et aux populations une identité et une signification profondes. Ceci conduit à une acquisition totale d'une vision qui finit par prendre une ampleur médiatique considérable et être l'objet de débats incessants. Cependant, on en vient souvent à définir ces quartiers comme le négatif de la ville. La population de ces derniers (quartiers sensibles) est souvent présentée comme « *la part maudite¹³⁹* » d'un fonctionnement de la société qui la fait basculer dans la marginalité et la violence. Il est vrai que l'habitat social était défini à travers l'urbanisation accélérée et fonctionnelle de l'après-guerre. Mais de par ce travail de recherche il faut s'interroger sur les modes de vie en milieu urbain insécurisé où règne l'insécurité et le sentiment d'insécurité. On s'interroge également sur la politique urbaine qui reste dominée par les critères de la rationalité industrielle en mettant de côté le cadre et le mode de vie des populations. Ainsi, nous arrivons à une définition en « trompe d'œil » du monde des ensembles d'habitation caractérisés par une seule image qui est celle de la pauvreté et de la destruction sociale reposant sur la population la plus exclue. On finit donc par orienter le discours sur la formulation du ghetto en utilisant les termes de « bandes », « jeunes de la cité » en pensant spontanément qu'ils réincarnent la majorité des problèmes¹⁴⁰. Mais, on ne parle pas des problèmes de gestion, d'aménagement urbain et de configuration spatiale qui restent en grande partie responsable des maux, dont souffre cette population tant stigmatisée.

II.3. Les problèmes sécuritaires dans l'habitat social : chronique d'une situation alarmante.

La question de l'habitat social peut se résumer à une problématique technique et urbaine. Un simple constat suffit à démontrer les mécanismes de mise en œuvre de l'habitat social qui s'articule autour du délai de réalisation. En effet, ce dernier peut durer des décennies au cours desquelles la volonté politique doit être sans failles durant toute la période, ce qui n'est pas le cas en Algérie.

¹³⁷ CYPRIEN Avenel, *sociologie des quartiers sensibles*, Armand Collins, 1993, p16, cite : Begag, Delorme, 1994

¹³⁸ Idem

¹³⁹ CYPRIEN Avenel, *sociologie des quartiers sensibles*, Armand Collins, 1993, p17, Duprez, Kokoreff, 2000.

¹⁴⁰ BAUDIN Gérard, Philippe GENESTIER, *Banlieues à problèmes ; la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, la documentation française, Paris, 2002, p.5.

À l'évidence, la société Algérienne vit mal ses quartiers d'habitat social sur lesquels elle semble avoir peu de prise.

Cependant, les risques réels ou supposés que courent ces quartiers sont la destruction du lien social, la décohésion, la perte de l'intérêt à vivre ensemble qui devrait se trouver au fondement de toute société.

Agitées par le spectre du relogement rapide de la population dans le but d'éradiquer les bidonvilles, les décideurs finissent par omettre l'importance de certains paramètres à savoir l'aménagement et la gestion urbaine de proximité au sein des espaces extérieurs de l'habitat social.

II.3.1. Déficiences d'aménagement et de gestion des espaces extérieurs de l'habitat social.

Au cours de cette recherche théorique et analytique sur les sites choisis, il a été constaté que l'aspect qui pose beaucoup plus de problèmes dans l'habitat social ; ne se rapporte pas uniquement aux bâtiments, ni même aux logements, mais beaucoup plus au déficit presque total des espaces extérieurs des quartiers sociaux en matière d'aménagement et de gestion.

Le fait majeur est celui de l'abolition de la rue ; de son animation, et de son rôle de transition. De ce fait, on rend difficile l'appropriation des espaces extérieurs et l'on comprend dès lors le paradoxe auquel on est confronté.

Il est à rappeler que l'un des principes qui structurent les espaces extérieurs de l'habitat social réside dans le refus de délimiter les espaces selon leur statut.

La non-délimitation des espaces est explicitement revendiquée par la charte d'Athènes, au nom de l'efficacité. Le but est que les pouvoirs publics puissent plus aisément décider des aménagements sans être gênés par des propriétés privées. Au nom de l'intérêt général qui doit clairement affirmer ses priorités sur les intérêts privés¹⁴¹.

Cependant, le constat résulte du fait que les espaces extérieurs de l'habitat social sont une succession de fragmentation d'espaces sans liens entre eux. Selon les sociologues, les espaces extérieurs sont loin d'être des espaces « vides », il réincarne en fait la scène de la vie sociale. « *Lieux d'accommodements et d'ajustements réciproques, ils révèlent la richesse de leurs potentialités dès lors qu'on les considère en matière d'espaces vécus et non plus en*

¹⁴¹BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine 3, 2011, p.64.

termes strictement fonciers. Derrière l'apparence du vide et du désordre résident un plein et un ordre implicite fondé sur des frontières virtuelles¹⁴²».

Élément de liaison, du local au global, les espaces situés entre le logement et la rue représentent un élément majeur de transition avec le reste de la ville.

Ainsi, la socialisation des espaces extérieurs varie selon le statut plus ou moins privé ou public que certains habitants veulent bien leur accorder. La limite de ces espaces varie selon les formes d'appropriation et même des fonctions qui leur sont attribuées. C'est ainsi que les habitants affirment leurs identités et font admettre leurs propres pratiques à travers ces divers types d'usage. De là, les dimensions de l'intime et du public se croisent, les différences s'affichent et les divergences concernant la notion de l'intime se démarquent.

Néanmoins, le statut mal défini des espaces extérieurs de l'habitat social est une source de désorganisation et de désordre, ce qui crée des tensions entre cohabitant. Les chercheurs se sont penchés sur cette dynamique de la friction dont le moindre incident peut déclencher une dispute. *Comment passe-t-on du dérangement au ressentiment, du fait anecdotique à la nuisance, de ce qui est personnellement ressenti à ce qui est collectivement partagé¹⁴³ ?*

Ces questionnements ont pour réponses plusieurs modalités :

- l'identification des espaces extérieurs à travers la dénomination et la signification des rapports que les habitants entretiennent avec ces lieux ;
- la Compréhension de la constitution des limites subjectives et affectives de la notion d'intime. (Quel type d'espace et avec quels dispositifs et quelles significations).

Mais face à la réinterprétation des données architecturales par les habitants dont le phénomène est appelé par les sociologues « *verlan architecturale et urbanistique*¹⁴⁴ » d'autres perspectives s'ouvrent, à savoir « la résidentialisation » qu'on développera ultérieurement.

Suivant cette optique, le problème que posent les espaces extérieurs de l'habitat social a commencé par susciter l'interrogation des architectes à partir des années 1970, par « *la*

¹⁴² Ministère de la culture et de la communication Direction de l'architecture et du patrimoine : *entre privé et public, cohabitation et usage des espaces communs dans les ensembles résidentielles*, 2012, p.10.

¹⁴³ Idem, p.15.

¹⁴⁴ Idem, p.16

*remise en cause stylistique*¹⁴⁵ » des ensembles d'habitat collectif. À partir des années 1990 la question des espaces extérieurs et de leurs dysfonctionnements est devenue omniprésente face au bilan décevant des réhabilitations et à la demande de sécurisation de la part des habitants.

Ainsi, aux défauts de conception urbaine s'ajoutent une dégradation du fonctionnement social, compliquant la gestion de proximité, ce qui renforce le sentiment d'insécurité.

II.3.1.1 Un maillage confus¹⁴⁶.

Les espaces extérieurs de l'habitat collectif se caractérisent par un maillage qui ne permet pas une lecture aisée des espaces. Le réseau viaire est souvent réduit aux voies dites « primaires ». Les voies secondaires et tertiaires sont souvent en impasses ou en boucles et n'irriguent pas assez les cœurs d'îlots notamment quand ceux-ci sont surdimensionnés. La voirie secondaire est dans certains cas trop illogique pour structurer les cheminements des piétons. Ces cheminements forment des tracés orthogonaux, généralement peu empreints et remplacés par des tracés plus courts, d'où les parcours « sauvages » sur les espaces verts. Selon Annie Foucault « *quand la rue disparaît, la ville devient illisible* ». Chaque bâtiment « *n'est pas soumis à la logique collective de la rue, à son tracé, à la dictature de l'alignement et ignore le rapport au sol*¹⁴⁷ ».

II.3.1.2. Lecture confuse d'un parcellaire mal défini.

La situation des parcellaires dans l'habitat social est souvent complexe. Olivier Piron est un des premiers à avoir dénoncé les « *structures foncières paralysantes*¹⁴⁸ » des ensembles d'habitation. C'est ainsi que le découpage étriqué du type « *tour d'échelle* » ne permet aucune évolution du bâti autre qu'une reconstruction à l'identique et rend extrêmement difficile la densification ou le changement d'affectation des parcelles.

Aujourd'hui encore, le découpage se fait en trois parties : L'emprise des bâtiments ; la voirie de la desserte ; le stationnement tertiaire aux bailleurs, les voies et les espaces publics de proximité à la commune. Mais entre les voies et les espaces publics, il y a des terrains dont le

¹⁴⁵ LANGE Julien ; Philippe PANERAI, *Formes urbaines, tissus urbains : essai de bibliographie raisonnée 1940-2000*, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC), Collection : les dossiers, Thème : Réseau politique de la ville, 2001, p.7.

¹⁴⁶ BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine 3, 2011, p.64.

¹⁴⁷ BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p.30, cite : PEILLON P., 2007, p.46.

¹⁴⁸ BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p.30.

statut est indéfini. Ils ne peuvent être considérés comme espaces de proximité ni comme des espaces publics, ce qui pose de réels problèmes d'ordre sécuritaire.

En conséquence, on se retrouve loin de la situation du tissu urbain « ordinaire » où le sol est une propriété dont l'usage correspond à un espace défini.

II.3.1.3. *Imbroglia spatial.*

L'espace public et l'espace privé ont subi dans leurs usages et les attentes qu'ils véhiculent de multiples interpénétrations. Cela résulte d'une volonté conceptuelle mal définie et qui se retrouve confuse entre les espaces communs relevant du domaine public communal et celui relevant des bailleurs sociaux. Entre l'espace de vie collective et l'espace résidentiel, plus privé¹⁴⁹. « *Au fur et à mesure que disparaissent des espaces de vie commune disparaissent aussi les formes de sociabilité qui réunissent les différentes composantes de la société*¹⁵⁰ ». Le constat est là, les espaces publics, mais surtout privés, n'ont donc pas de limites. Françoise Choay les a décrits comme étant « *le fruit de la disparition de la culture des limites*¹⁵¹ ».

II.3.1.4. *Finalité et appartenance des espaces : un problème posé.*

Une étude sociale a été réalisée par le cabinet CILO¹⁵² sur le grand ensemble de Tremblay en 2005. Cette étude a révélé que la notion d'espace privé s'y réduisait à la stricte intimité du logement.

Un autre diagnostic a été réalisé à Montreuil¹⁵³ où malgré l'attachement des habitants à leur quartier, ils ont de grandes difficultés d'appropriation de l'espace. Les résultats de cette étude démontrent que 76% des habitants d'une cité HLM (Habitation à Loyer Modéré) se sentaient chez eux dans le quartier, 30% d'entre eux ne se sentaient pas chez eux devant la porte de leur immeuble, dans leur hall d'entrée, leur escalier, leur ascenseur et 15% ne se sentaient pas chez eux-mêmes devant la porte de leur appartement.

De là, on déduit que l'appropriation des espaces extérieurs est quasiment impossible. Ce qui est dû essentiellement à l'échelle trop vaste, non familière et rendant difficile l'appropriation des espaces. Ceci renvoi à l'absence de l'intime qui forme un obstacle à

¹⁴⁹BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine 3, 2011, p.65.

¹⁵⁰FAILLEBIN Thomas, *les espaces intermédiaire comme projet d'urbanité*, illénaire, 2007, p.24. Cite : BERDOULAY Vincent, Paul c. COSTA et jaques LOLIVE (dir) : *l'espace public à l'épreuve. Régression et émergences, maison des sciences de l'homme d'aquitaine*, 2004, p.18.

¹⁵¹ Op cite : Christian MOLEY C., 2006.

¹⁵²BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p.34.

¹⁵³ Idem, p.34.

l'appropriation de l'espace même à l'intérieur de l'immeuble. C'est donc la confusion qui règne dans ces vastes territoires indifférenciés, ce qui induit à l'exacerbation des conflits.

Cette situation a des conséquences sur la vie sociale de ces quartiers. Chacun se connaît ou se reconnaît dans les espaces extérieurs de l'habitat collectif. Cette transparence est pour certains « *une des clés du dysfonctionnement de ces espaces extérieurs*¹⁵⁴ » d'où les difficultés des régulations sociales face à des tentatives d'appropriation exclusive. Bien que certains usages peuvent être bénéfiques, d'autres posent de réels problèmes essentiellement quand certains tentent de monopoliser l'espace extérieur et se l'approprient pour leur usage.

Alors que pour les adolescents et les jeunes adultes, la rue apparaît comme un « *espace de stagnation, voire de résidence*¹⁵⁵ », elle devient leur « chez-eux » véritable espace référentiel, lieu de construction de l'identité culturelle autour de la culture de l'entre-jeunes en l'absence d'adultes¹⁵⁶. Les jeunes en font leur territoire, au point qu'ils s'investissent pour le défendre contre toute intrusion. De là, sans organisation, l'espace extérieur est monopolisé par les plus forts. Les formes d'appropriation des uns, surtout des jeunes, se heurtent presque nécessairement à l'hostilité des autres et créent un sentiment de rejet qui conduit à la violence et l'insécurité¹⁵⁷.

II.3.1.5 Stationnements envahissants¹⁵⁸.

L'espace pour le stationnement fut limité pour les premiers ensembles d'habitation puis de plus en plus pris en compte. Alors qu'en 1952, on prévoyait une place pour quatre logements, on en programma une par logement en 1962 et une et demie à partir de 1967¹⁵⁹. De là, on constate que l'espace accordé à l'automobile est très largement dimensionné, car il n'est pas « celui du public, mais celui des voitures et des enfants »¹⁶⁰. Cet espace bénéficie d'un traitement très pauvre et il devient plus envahissant quand l'espace extérieur reste ouvert par manque d'entretien et d'absence de voiries secondaires. À cela, il faut ajouter le taux de congestion et la fréquence du stationnement illicite ainsi que la volonté des habitants de se

¹⁵⁴ FAILLEBIN Thomas, *les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité*, illénaire, 2007, p.35. Cite : LEVY-Vroelant C., DUSSART B., FREY J.-P., 2003,193.

¹⁵⁵ Op, p.35 Cite: PETITCLERC J.-M., 2007, p.61-62

¹⁵⁶ Idem

¹⁵⁷ BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine 3, 2011, p.64.

¹⁵⁸ Idem, p.65.

¹⁵⁹ BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p30, cite : BIETRIX J., 2004, p. 31 ; reprenant PICON-LEFEBVRE V., *Les espaces publics modernes, situations et propositions*, p.62.

¹⁶⁰ Collectif, 1996, p.30.

garer au plus près de leurs fenêtres. À partir de ce constat, l'espace extérieur de l'habitat collectif est aujourd'hui envahi par les voitures au détriment d'autres usages.

II.3.1.6 Espaces peu respectés¹⁶¹.

Les ensembles d'habitat social constituent souvent des espaces peu respectés, où on constate le jet d'ordures, le vandalisme (actes de dégradation volontaire sur les façades, dans les halls et les escaliers). Ce qui donne aux quartiers une image dégradée et à leurs habitants un sentiment d'abandon. Bien que ce constat remonte au début des années 80, suite aux émeutes qui ont fait évoluer le regard sur les grands ensembles. Ainsi des critiques ont été avancées par rapport à la fluidité et la transparence de l'espace qui ne sont plus considérés comme un moyen de contrôle social mais comme « *des formes spatiales permissives qui autorisent les déplacements incontrôlés et les pratiques sauvages, favorisent la déviance et l'insécurité et empêchent la mise en place des dispositifs de dissuasion et de répression¹⁶²* ».

II.3.2. Densité-sentiment d'insécurité : lecture des facteurs d'influence.

L'idée première qui émerge quand on aborde la question de la densité urbaine renvoie à la densité de la population, c'est-à-dire le nombre d'habitants par kilomètre carré. Cependant, le concept de la densité dans l'aménagement urbain a beaucoup varié à travers le temps, opposant des visions contradictoires.

Depuis la fin des années 80, la recherche d'une densité importante en zone urbaine a été érigée comme un principe d'aménagement fondamental des villes.

II.3.2.1. La densité, tentative de définition.

La notion de densité en urbanisme peut avoir de nombreuses significations. Sa caractérisation oscille entre : détermination purement technique¹⁶³, approches sociales voire psychosociales¹⁶⁴ (appréhension qualitative) et connotations sensibles¹⁶⁵ (ambiances urbaines à l'œuvre). Dans le cadre architectural et urbain, la densité d'une œuvre, renvoie au :-sentiment-, et à -l'idée de l'intensité-. Or, dans le langage courant cette valeur positive s'efface devant les notions de -surpopulation-, -surpeuplement-et -concentration-¹⁶⁶.

¹⁶¹BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine 3, 2011, p.66.

¹⁶²ROCHE Sebastian, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Odile Jacob, Paris, 2002, p.303.

¹⁶³SOLENE Marry, *Étalement et densité : « Quels enjeux urbains à l'œuvre dans la conception des formes urbaines ? »*, Les Cahiers du Développement Urbain Durable, 2013, p.195.

¹⁶⁴Idem, p.195

¹⁶⁵Idem, p.195

¹⁶⁶Idem, p.199

L'utilisation du terme de densité nécessite une détermination d'une définition implicite et permet de traiter des phénomènes variés : chaque spécialiste a sa définition de la densité, selon des échelles (interne, micro, macro), des surfaces (nette, brute) et des critères (contenant, contenu).

Ainsi, le flou sémantique dont nous parlons ne décrédibilise pas la densité comme indice de référence, qui, malgré son abstraction, est perçue comme concrète par les professionnels, les élus et les habitants. Par conséquent, la densité semble être un indice rassurant... peut-être parce qu'elle est considérée comme une donnée réglementaire¹⁶⁷.

II.3.2.2. La densité, un concept aux multiples connotations.

Le concept de densité est souvent accompagné d'une connotation négative. Il est quelquefois instrumentalisé par le politique ou le technicien soit pour étayer une argumentation ou bien justifier des dysfonctionnements sociaux, voire urbains.

L'ensemble des écrits émis sur la notion de densité stipule qu'il n'existe aucun système de référence permettant de la qualifier de forte ou de faible¹⁶⁸.

II.3.2.3. Les échelles d'analyse de la densité.

La comparaison de chiffres de densité est toujours une affaire délicate. Cette difficulté est principalement due au problème des échelles géographiques retenues et parfois à l'articulation douteuse entre les indicateurs statistiques et la surface correspondante. Elle ne prend donc de réelle signification que si elle est rapportée à une échelle de références.

À cet effet, nous dénombrons plusieurs mesures de densité à savoir :

- **la densité nette** ; elle prend en compte l'ensemble des surfaces occupées par une affectation donnée, (logement, activité, commerce, équipement ou autres) : la densité nette du bâti des espaces libres à l'intérieur des parcelles, des aires de stationnement, de voirie tertiaire de desserte interne, sont donc exclus des surfaces utilisées dans le calcul des densités nettes¹⁶⁹.
- **la densité brute** ; elle prend en compte l'espace considéré intégralement, sans exclusion : les équipements collectifs, les espaces verts, les équipements d'infrastructure sont inclus dans le calcul, ainsi que les caractéristiques physiques particulières du terrain¹⁷⁰.

¹⁶⁷SOLENE Marry, *Étalement et densité : quels enjeux urbains à l'œuvre dans la conception des formes urbaines ?*, Les Cahiers du Développement Urbain Durable, p.199.

¹⁶⁸Densité vécues et forme urbaines, étude de quatre quartiers Parisiens, Atelier Parisien d'Urbanisme, Juin 2003, p.4.

¹⁶⁹Idem, p.6

¹⁷⁰Idem, p.7

- **La densité humaine** ; est la somme du nombre d'habitants et du nombre d'emplois rapportée à une surface donnée¹⁷¹.
- **La densité interne** ; serait le nombre de mètres carrés de la surface utile par personne. Cependant, cette mesure est rarement disponible à toutes les échelles¹⁷².
- **La densité perçue** ; correspond à l'appréciation subjective que font les usagers du nombre de personnes présentes dans un espace donné, en regard de ses caractéristiques physiques. Ainsi la perception de la densité dépendrait des qualités physiques du cadre urbain, les paramètres cognitifs individuels et les facteurs socioculturels¹⁷³.

II.3.2.3.1. L'approche psychosociale.

L'approche psychosociale de la densité s'est développée dans un premier temps aux USA avant de s'étendre aux pays européens et à l'Asie. Elle renvoie aux habitants qui sont confrontés à de très fortes concentrations humaines. Elle est centrée sur le vécu, le ressenti des habitants et les conséquences qui peuvent être associées.

L'approche s'est développée en réaction aux études épidémiologiques qui tenaient à mettre en correspondance des mesures de densité avec des données de santé publique et des indicateurs de comportements déviants¹⁷⁴.

Suivant le même enchaînement, nous retenons « la densité subjective » qui renvoie au processus de perception et d'évaluation qui peuvent aboutir ou non à un état psychologique de stress dû à un manque d'espace ou à un trop grand nombre de personnes. On parle ainsi de sentiment d'étouffement, d'entassement dont le terme anglais équivalent est « crow ding ». Le processus d'analyse et d'évaluation de la densité dépend également de l'échelle du quartier, sa configuration spatiale, ainsi que ses espaces extérieurs et intermédiaires¹⁷⁵.

II.3.2.3.2. Les éléments impliqués dans la perception de la densité et son impact sur le sentiment d'insécurité.

Le sujet portant sur la densité et son rapport au sentiment d'insécurité n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches. Cependant en se basant sur certains nombres de paramètres, on peut faire ressortir les éléments perceptifs visuels, sonores, qui peuvent

¹⁷¹ Densité vécues et forme urbaines, étude de quatre quartiers Parisiens, Atelier Parisien d'Urbanisme, Juin 2003, p.7.

¹⁷² Idem, p.8.

¹⁷³ Idem, p.9.

¹⁷⁴ Idem, p.9.

¹⁷⁵ Idem, p.9.

participer à l'appréciation de la densité et à son vécu ainsi que son rapport à l'émergence du sentiment d'insécurité.

L'ensemble des paramètres retenus permettent de rendre compte de la complexité du vécu des habitants par rapport à la densité à savoir :

- la forme, le volume et la hauteur des bâtiments ;
- le rapport entre espaces libres et espaces construits ;
- la distance entre les constructions ;
- l'homogénéité architecturale ;
- le dimensionnement des espaces extérieurs ainsi que leur définition dans le but de régulariser les échanges pouvant modifier la perception de la densité d'un espace
- l'entretien des espaces et leurs maintenances ;
- la nuisance au sein d'un quartier (bruit, odeur, pollution) ;
- l'intensité du flux et la fréquentation de l'espace.

Il faudrait noter également que la perception de la densité est liée également à des différences de sociabilité et d'animation entre les habitants au sein des quartiers. La diversité des commerces et leur proximité dans les quartiers contribuent à développer les échanges entre habitants, ce qui favorise la cohésion sociale¹⁷⁶.

II.3.3. Mixité sociale : un facteur influent.

La question de la mixité sociale dans le présent travail de recherche, s'intéresse à la dimension spatiale des inégalités sociales et leurs impacts sur le sentiment d'insécurité. Elle jalonne tout ce qui se rapporte au peuplement de l'habitat social, aux inquiétudes croissantes face à ce que l'on commençait à appeler ; la dégradation sociale des quartiers d'habitat social, ainsi que la lutte contre la ségrégation, qui a fini par faire irruption dans les textes officiels.

II.3.3.1 La Mixité sociale genèse du concept.

L'apparition du thème de la «mixité sociale» dans les politiques publiques françaises est intimement liée aux évolutions du peuplement des grands ensembles. Alors que le Ve Plan (1966-1970) proposait de renforcer la stratification des agglomérations en accentuant la hiérarchisation sociale des quartiers, pour mieux dynamiser le marché résidentiel, le Plan suivant (1971-1975) se préoccupait des risques sociaux découlant des processus ségrégatifs. La commission de l'habitation en France tenait pour «évident que la ville devrait favoriser la rencontre», tout en considérant que «le contraire de la ségrégation n'est pas non plus la

¹⁷⁶ Densité vécues et forme urbaines, étude de quatre quartiers Parisiens, Atelier Parisien d'Urbanisme, Juin 2003,p.10.

reconstitution fidèle, à échelle réduite, de la diversité de la société française. On négligerait ainsi le besoin qu'ont certains groupes de se retrouver entre eux à un certain échelon géographique»¹⁷⁷.

Une circulaire du 24 mai 1971 demandait ainsi aux préfets «d'éviter des rassemblements trop importants de ces familles (en difficulté) dans un même groupe d'immeubles [...] pour éviter une certaine ségrégation».

L'État a décidé dans cette période de freiner la construction des grands ensembles, d'abord dans les villes moyennes.

Ses dispositions furent étendues à toutes les agglomérations avec la circulaire Guichard du 21 mars 1973 qui cherchait à «*prévenir la réalisation des formes d'urbanisation dites "grands ensembles" et à lutter contre la ségrégation sociale par l'habitat*»¹⁷⁸.

Officiellement, l'objectif était de diversifier les fonctions urbaines et la typologie des logements. Mais suivront rapidement une série de textes et de dispositifs visant les populations en cherchant à réorienter les attributions des logements sociaux. Mais ces textes étaient juridiquement peu contraignants et c'est de leur propre initiative que des organismes d'HLM ont engagé des politiques dites de «peuplement» visant à «équilibrer» la composition sociale de leur part¹⁷⁹.

À partir des textes fondateurs que sont la loi Besson et la LOV (lois d'orientation sur la ville-), les références à la mixité sociale vont se multiplier dans les textes législatifs.

«Diversité de l'habitat», tel était l'intitulé d'une loi du 21 janvier 1995, laquelle assouplissait les dispositions contraignantes de la LOV en matière de construction sociale dans les communes déficitaires. La loi du 14 novembre 1996 relative au Pacte de relance pour la ville est venue préciser que la politique de la ville poursuit «les objectifs de diversité de l'habitat et de mixité sociale», en complétant la LOV par diverses mesures (dérogation aux conditions de ressources, exonération des surloyers) visant à renforcer la «diversité résidentielle» dans les quartiers classés en zones urbaines sensibles¹⁸⁰.

Les politiques de promotion de la mixité sociale ne se limitent pas à la maîtrise du peuplement et au rééquilibrage territorial du parc HLM. Une troisième orientation vise à transformer la structure de l'offre en logements des quartiers défavorisés afin d'y attirer une population nouvelle.

¹⁷⁷ KIRSZBAUM Thomas, *Mixité sociale dans l'habitat. Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Archives-ouvertes, 2008, p.39.

¹⁷⁸ Idem, p.12.

¹⁷⁹ Idem, p.19.

¹⁸⁰ Idem, p.23.

Il s'agit de provoquer une mutation radicale de ces quartiers centrés sur la seule fonction résidentielle et tendanciellement voués à l'accueil de populations pauvres et d'origine immigrée.

Cependant, la France est loin d'être le seul pays européen à se soucier de la mixité sociale dans l'espace urbain. Des politiques de diversification des statuts d'occupation des logements, éventuellement assorties d'actions plus directes sur leur composition sociale ou ethnique, ont été entreprises au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays comme la Belgique, le Danemark, ou la Suède. Hors d'Europe, ces politiques ont été expérimentées de façon notable en Australie, aux États-Unis et au Canada¹⁸¹.

II.3.3.2. La mixité, tentative de définition.

La mixité n'est pas à proprement parler un concept scientifique mais renvoie à un mythe, au sens de valeurs et de représentations collectives qui structurent la société. Elle définit moins une situation objective qu'elle ne se réfère à un idéal. Elle reflète l'image d'une ville caractérisée par la diversité sociale et culturelle. Par extension, on accorde à la mixité sociale des vertus comme l'échange et la tolérance, l'enrichissement mutuel et l'harmonie sociale¹⁸².

Plus qu'un état, la mixité désigne ainsi un processus ou une action. Et cette action est sous-tendue par des postulats d'organisation de la ville et de la société. Le premier postulat est que la mixité crée les conditions d'une plus grande égalité. En effet, la concentration spatiale des populations pauvres peut engendrer, en elle-même, un renforcement des inégalités sociales. Les travaux américains sur le ghetto contemporain ont montré de multiples façons les effets sociaux destructeurs d'une telle concentration. L'action en faveur de la mixité est donc bien une politique d'égalité et de justice sociale¹⁸³.

Le deuxième postulat est que la mixité favorise l'urbanité ou la cohésion sociale. De ce point de vue, la mixité comme catégorie de l'action publique s'appuie sur le diagnostic généralement partagé d'une "crise" de la ville et du lien social.

II.3.3.3. Mixité et cohésion sociale.

Les recherches scientifiques conduisent à dresser un constat mitigé à l'égard des vertus attachées à la mixité. En effet, comme elles peuvent le montrer, la proximité entre les différentes classes sociales renforce moins la convivialité et les échanges qu'elle n'exacerbe les différences et les conflits. Ainsi, dès leurs constructions, les ensembles d'habitat social

¹⁸¹CYPRIEN Avenel, *La mixité dans la ville et dans les grands ensembles, Entre mythe social et instrument politique*, CAIRN.IFO, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 2005/5 (n° 125)

¹⁸²Idem

¹⁸³Idem

sont voué à constituer une mixte de “proximité spatiale et de distance sociale”¹⁸⁴. Il rassemble momentanément des catégories hétérogènes de population.

Par ailleurs, l'habitat social engendre une cohabitation difficile, ce qui peut se rapporter à la nostalgie du quartier populaire. En effet, même si le parc du logement social, par rapport aux bidonvilles, représente un réel progrès matériel, il incarne pour les plus pauvres tout le poids de destruction de l'ancienne vie.

II.3.3.4. L'intégration de la mixité dans l'habitat social.

La politique de mixité a évité la constitution de ghettos, elle imprègne en partie négativement les modes de vie et le lien social. En effet, la dispersion des problèmes rapproche les ménages de manière contrainte et met en présence une diversité de comportements qui se distinguent quant à la manière d'organiser son espace et son temps. Le rapprochement contraint crée en lui-même une humeur ségrégative, dès lors que les petites différences finissent par occuper tout l'espace. Ainsi la volonté de mixité se heurte sans cesse aux stratégies de mise à distance entre les habitants eux-mêmes, ce qui a pour conséquence l'émergence du sentiment d'insécurité¹⁸⁵.

II.4. Les espaces extérieurs de l'habitat social : les solutions salvatrices.

L'ensemble des problèmes qu'a suscités les espaces extérieurs de l'habitat social, tant sur le choix de l'aménagement et particulièrement la volonté de construire dans les délais les plus courts, a conduit à des défaillances qui ont eu pour conséquence l'émergence de l'insécurité.

Sur le plan de l'aménagement physique, l'application a revendiqué des principes qui ne concordent pas au contexte du site, de l'environnement urbain et particulièrement au vécu des habitants.

À cet effet, un ensemble de solutions a été proposé à savoir ; le renouvellement urbain, la résidentialisation et la prévention situationnelle.

II.4.1 Le renouvellement urbain de l'habitat social.

Le « renouvellement urbain » semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme. Ce concept est désormais utilisé pour désigner des actions d'urbanisme qui concernent une grande diversité de situations dans les villes. Leurs dénominateurs commun réside dans l'idée qu'il faut intervenir sur un quartier d'habitat existant pour en récupérer les

¹⁸⁴ CYPRIEN Avenel, *La mixité dans la ville et dans les grands ensembles, Entre mythe social et instrument politique*, dans CAIRN.IFO, Éd : Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 2005/5 (n° 125)

¹⁸⁵ Idem

parties les plus abandonnées, les plus obsolètes, afin d'y développer des réalisations répondant aux besoins actuels des cités étudiées.

II.4.1.1. Renouveau urbain, tentative de définition.

Le concept de renouvellement urbain, apparaît fédérer aujourd'hui des pratiques réparatrices qui n'opposent plus la démolition et la réhabilitation, mais au contraire les réconcilie, procède à leurs dosages respectifs avec plus de circonspection et moins de prévention¹⁸⁶.

Le concept a cependant une certaine antériorité dans son application à l'habitat social. Il a été avancé, au milieu des années 90, comme concept alternatif à celui de la réhabilitation. Ce dernier, né dans les années 70, avait été emprunté aux quartiers anciens, pour lesquels il constituait lui-même une alternative au concept de rénovation, caractérisant dans les années 60 des opérations de démolition intégrale de quartier indexé comme insalubre¹⁸⁷.

La réhabilitation, comme pratique de réparation des quartiers dégradés, s'est donc imposée tant dans les quartiers des centres anciens que dans les ensembles d'habitation des années 60.

Le concept de réhabilitation a fini par s'épuiser, suite à son incapacité à inverser la dégradation tendancielle de l'habitat social, ce qui remet à l'ordre du jour la « démolition », qui reste une solution d'exception.

II.4.1.2. Historique du concept.

En France, le concept de rénovation urbaine date juridiquement de la fin des années 1950. À l'époque, il s'agit de lutter contre l'habitat ancien insalubre et la rénovation urbaine désigne alors la démolition globale de ces îlots pour permettre la construction de logements neufs et la création du tissu urbain adapté à la voiture en ville. Il s'agit donc d'une démarche complémentaire à celle des ZUP (zone à urbaniser en priorité) destinée à permettre la viabilisation d'espaces périurbains pour en faire des quartiers d'habitat accueillant¹⁸⁸.

¹⁸⁶Guide des études de sûreté et de sécurité publique, dans les opérations d'urbanisme, d'aménagement et de construction, dans la documentation Française, Atelier Paul Landauer, 2007, p.212.

¹⁸⁷Idem

¹⁸⁸BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université de Constantine3, 2011, p.124

L'amélioration générale du bâti, le souci de sauvegarder les quartiers anciens, la montée du refus du règne de la voiture en ville, ont fait passer de mode cette rénovation urbaine dès la fin des années 1970¹⁸⁹.

II.4.1.3. *Rénovation urbaine et renouvellement urbain : quelle différence ?*

- La **rénovation urbaine** est une notion politique qui se rapporte à l'ANRU (voir Annexe). Cette dernière vise à reconstruire la ville sur la ville par le financement d'actions de rénovation et de réhabilitation des bâtiments dégradés à l'échelle d'un quartier.
- Le **renouvellement urbain** est une notion plus large qui désigne une action de reconstruction de la ville sur la ville à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération¹⁹⁰.

II.4.2. **L'objectif des opérations de Rénovation Urbaine.**

L'objectif général des opérations de rénovation urbaine est celui de transformer en profondeur des quartiers tant par des interventions spatiales que par la diversification de l'habitat.

L'investissement de ces opérations permet la réalisation d'un projet urbain global, à savoir :

- les interventions de démolition, de reconstruction, de réhabilitation, de résidentialisation ou de changement d'usage¹⁹¹ ;
- les aménagements nécessaires et la restructuration viaire ou consécutive aux démolitions¹⁹² ;
- les équipements nécessaires aux habitants du quartier¹⁹³ ;
- la réorganisation des espaces liés aux activités économiques et commerciales¹⁹⁴.

II.4.2.1 *La résidentialisation : une alternative à débattre.*

Les ensembles d'habitat social présentent un nombre de défaillances liées à une conception spatiale mal adaptée, au manque d'entretien et d'hygiène.

La politique de requalification urbaine des quartiers s'est penchée sur les problèmes que posent les espaces extérieurs de l'habitat social à travers une série d'actions dont on cite : « la réhabilitation », « le désenclavement » ; « la requalification » ; « rénovation », et enfin « la résidentialisation ».

¹⁸⁹BOUARROUDJ Radia, *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaire des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère, université Constantine, 2011, p.124.

¹⁹⁰Idem, p.124.

¹⁹¹Guide des études de sûreté et de sécurité publique, dans l'opération d'urbanisme, d'aménagement et de construction, dans la documentation Française, Atelier Paul Landauer.

¹⁹²Idem

¹⁹³Idem

¹⁹⁴Idem

Pour les architectes et les urbanistes, les premières questions tournent autour des espaces aux statuts et aux usages confus et sans hiérarchisation. Mais l'intérêt porté vis-à-vis de ces espaces est appuyé par les conséquences qu'ils engendrent à savoir l'insécurité et la violence urbaine. C'est dans ce contexte d'amélioration de la qualité quotidienne de vie des habitants, du développement de la gestion urbaine que s'inscrit la résidentialisation.

II.4.2.2. *L'insécurité préoccupante à l'origine du concept.*

Le concept de sécurisation des lieux n'est pas récent. Il a pour origine les théories anglo-saxonnes dites de *prévention situationnelle*. Ces théories ont été employées dans les années 1950 par des criminologues américains pour qui l'environnement tant physique que social est susceptible d'augmenter les risques de crimes. Dans les années 1960, la critique d'architecture canadienne, Jane Jacobs affirme qu'il « y aurait un lien de causalité direct entre la forme urbaine et diverses formes de délinquance »¹⁹⁵. À sa suite, l'architecte américain Oscar Newman émet la théorie de *l'espace défendable* qu'on développera ultérieurement au chapitre 3.

III.4.2.2.1. La Prévention du Crime par l'Aménagement du Milieu.

Dans les années 1990, le mouvement américain de prévention des risques ou prévention du crime par l'Aménagement du Milieu (PCAM) préconise le renforcement de la dimension humaine. L'objectif est alors de combiner les dispositions spatiales et les actions de développement social avec :

- la création de lieux publics de rencontre
- l'incitation à la participation des habitants.

Les préconisations qui en découlent eurent alors une diffusion importante à l'échelle européenne¹⁹⁶ où l'influence de ces théories se traduit par l'émergence de "Gated Communities" dans le paysage périurbain et la fermeture progressive des immeubles du centre.

III.4.2.2.2. Apparition de la résidentialisation en France.

Les opérations de réhabilitation qu'a connues l'habitat collectif, ont été portées sur le logement et non sur les espaces extérieurs. L'amélioration des espaces extérieurs se réduisait par la création de nouveaux équipements et le « changement d'image »¹⁹⁷, par la mise en couleur des façades et la réalisation de fresques. Face à l'échec de ces opérations, la nécessité

¹⁹⁵ BOUZZINE Evelyne, *Présidentialiser un grand ensemble*, Dans le cadre de la visite-découverte sur le thème de la résidentialisation organisée par la Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons) le 27 mars 2010.

¹⁹⁶ Idem

¹⁹⁷ LANGE Julien ; Philippe PANERAI, formes urbaines, tissus urbains : essai de bibliographie raisonnée 1940-2000 », Ed: Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGHUC), Collection : les dossiers, Thème : Réseau politique de la ville, 2001, p.7.

d'entreprendre des actions plus globales et radicales ont été présentées telles que la réhabilitation des cités qui a cédé le pas au renouvellement et à la restructuration. Mais le problème des espaces extérieurs dans le logement collectif reste toujours soulevé et ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'ensemble des opérations entreprises dans le cadre de la requalification des espaces ont été regroupées sous le nom de « Résidentialisation ».

La residentialisation semble donc répondre à la volonté de « *redonner aux espaces traités leur fonction symbolique à travers la qualité architecturale* »¹⁹⁸

II.4.2.3. *La residentialisation : Essai de définition.*

Définir la residentialisation n'est pas un exercice facile. Ce terme n'existait pas dans la langue française mais il s'est progressivement imposé chez les professionnels. Son apparition est toute récente et pourtant on ne peut pas vraiment identifier son « auteur ». De nombreux professionnels et maintenant de nombreux acteurs politiques se l'ont approprié avec souvent leur propre interprétation. Certains caricaturent la residentialisation en la réduisant à la clôture de l'espace privé ou l'installation d'un digicode.

Il semble bien que le terme recouvre une opération bien plus complexe, aux objectifs diversifiés. D'autres proposent déjà de ne plus utiliser ce terme « galvaudé » : Philippe Panerai, l'un des principaux « théoriciens » et « défenseurs » de la residentialisation, il préfère la notion d'« unité résidentielle » qu'il a lui-même introduit¹⁹⁹.

- La residentialisation peut prendre des formes très contrastées qui correspondent à des conceptions parfois opposées de la ville et du « vivre ensemble ». Au sens le plus large du terme, la residentialisation consiste en une opération d'urbanisme visant à réguler les problèmes rencontrés dans certains quartiers d'habitat social. Ceci consiste concrètement à donner un caractère privé aux immeubles, par exemple en posant des grilles à l'entrée ou en aménageant un jardin au bas de l'immeuble ce qui permet une appropriation de l'immeuble par ses habitants²⁰⁰.
- Ce serait plus précisément « *l'action par laquelle on établit où on retrouve une distinction claire et opératoire entre l'espace public et l'espace privé* »²⁰¹. La

¹⁹⁸ BENAMEUR Amina Hadia, *Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles*, mémoire de Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, 2010, p.55.

¹⁹⁹ BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p43, cite : PORTRAIT K., RUDLOFF N., 2005, p.50

²⁰⁰ BOUZZINE Evelyne, *Résidentialiser un grand ensemble*, Dans le cadre de la visite-découverte sur le thème de la residentialisation organisée par la Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons) le 27 mars 2010.

²⁰¹ BERNIER Nicolas, *les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?*, Mémoire de master « Urbanisme et territoires

résidentialisation semble en effet se distinguer des modes opératoires antérieurs de requalification des grands ensembles par la volonté de « *donner des statuts juridiquement clairs, public ou privé donc aux espaces extérieurs en intégrant désormais leur maîtrise foncière et en procédant à des découpages parcellaires qui réorganisent la domanialité*²⁰² » et « *établissent des espaces entre les immeubles et les espaces publics ou rues créés*²⁰³ ».

II.4.2.4. *Les objectifs de la résidentialisation.*

La résidentialisation « *se traduit essentiellement par des actions à composante spatiale : une sectorisation de l'espace, une redéfinition des statuts et usages des espaces extérieurs ainsi que des modes de gestion qui s'y rattachent* »²⁰⁴. Elle cherche à améliorer l'identification de l'espace public, à clarifier les domanialités, et recompose ces quartiers monolithiques en petites « résidences ». Ce serait aussi une « *réflexion sur un quartier et son fonctionnement afin de créer des unités résidentielles plus restreintes et redonner aux habitants l'impression « d'être chez soi »* »²⁰⁵.

Il s'agirait donc d'une recherche de l'appropriation des espaces intermédiaires privés par les résidents, permettant un contrôle social et un partage des règles collectives d'usages des espaces. La notion d'appropriation apparaît donc comme centrale dans ce concept²⁰⁶. Ces objectifs sont finalement très larges, si on croise les différentes approches. Ils sont fragmentés, désenclavés, diversifiés, paysagés et hiérarchisés²⁰⁷. Ce serait dans ce cas une action globale touchant au spatial, au paysage, à l'urbain dans ses différentes composantes. Sa concrétisation ne se résumerait pas seulement à un type de travaux, mais à « *une action d'ensemble mêlant travaux, interventions coordonnées de gestion et relation avec les habitants* »²⁰⁸. En résumé ces objectifs s'articulent autour des points ci-après :

- délimiter des espaces privatifs appropriables par les habitants ;
- créer un meilleur sentiment de sécurité ;

», mention« Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p43, cite : Collectif, 2004, p. 3.

²⁰² BERNIER Nicolas, les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention« Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p.43, cite:MOLEY C., 2006, p. 175-176.

²⁰³ Idem, p.175-176.

²⁰⁴ Op, cite : Collectif, 2002, p. 10.

²⁰⁵ Op, cite : PORTRAIT K., RUDLOFF N., 2005, p. 49.

²⁰⁶ BERNIER Nicolas, les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espace publics et privés dans l'opération de rénovation urbaine ?, Mémoire de master « Urbanisme et territoires », mention« Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, 2007, p.43.

²⁰⁷ Op, cite : Collectif, 2002, p. 44 cite : LAPAIX E., 2004, p. 21.

²⁰⁸ Op, cite : Collectif, 2002, p. 44, cite : Collectif, 2004, p.16.

- faciliter la gestion et l'entretien d'espaces publics de qualité tout en clarifiant la responsabilité de chacun (bailleurs, villes et copropriétaires)

II.4.2.4.1. La gestion urbaine de proximité : un outil complémentaire :

Les opérations de la résidentialisation sont en grande partie justifiées par les problèmes de gestion dans l'habitat social. Le constat est clair : le mauvais état des espaces publics, la dégradation prématurée de l'habitat social, la faible stabilité résidentielle, les nuisances liées aux activités, les faits de « violence urbaine » : bagarres, incendies et dégradations régulières des véhicules sur la voie publique et dans les parkings, agressions et vols, conflits de voisinage... etc. Les objectifs qui découlent de ce diagnostic sont sans surprise et tiennent en quelques mots : Il s'agit d'améliorer l'attractivité du site par des travaux de requalification des espaces extérieurs dans une optique de résidentialisation.

La résidentialisation constitue alors l'occasion de repenser et d'améliorer la gestion de proximité. L'accent est donc porté sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants et la redéfinition des statuts et usages des espaces qui doivent être menés de façon conjointe avec la définition des modes de gestion.

II.4.2.4.1.1. Les avantages de la résidentialisation sur la Gestion Urbaine de Proximité.

- la requalification des lieux améliore l'attractivité des espaces intermédiaires ;
- la délimitation des espaces clarifie les interventions des gestionnaires qui sont ainsi mieux responsabilisés sur la tenue de leurs territoires respectifs ;
- la résolution des problèmes d'appropriation des espaces extérieurs génère des économies de gestion
- la satisfaction des habitants par rapport à leur cadre de vie influe sur leur relation sociale.

II.4.2.4.1.2. Les problèmes de gestion générés par la résidentialisation.

La résidentialisation génère des problèmes de gestion qui sont liés aux usages que les habitants font des espaces résidentiels. Car les aménagements proposés par la résidentialisation peuvent poser de réels problèmes d'usage du fait de leur emprise et de leur positionnement à travers :

- les parkings de surface sont insuffisants en nombre, provoquent des conflits d'occupation entre les habitants et obligent le gestionnaire à édicter un règlement d'affectation des places toujours difficile à faire accepter²⁰⁹ ;
- les équipements anti-intrusions (clôture, portails, ...) créent des contraintes pour les habitants qui finissent par les contourner en neutralisant les fermetures²¹⁰ ;
- le véritable paradoxe que pose l'ordre spatial (l'aménagement et la délimitation des espaces) peut générer du désordre à l'usage de l'espace qui appelle à la mise au point de nouvelles règles précises là où le no man's land n'en nécessite aucune²¹¹ ;
- la hausse des coûts d'entretien et de maintenance pose des problèmes de prise en charge par les locataires²¹².

II.4.2.5. *La résidentialisation et la sécurité : des limites s'affichent.*

Face à la montée croissante de la délinquance, la logique sécuritaire dans les projets de résidentialisation ne peut être considérée comme l'unique réponse aux problèmes d'insécurité. Cela étant, les propositions sociales touchant à la vie des habitants, sont à préconiser simultanément. Compte tenu de la diversité des situations, la prise en compte du contexte local est primordiale. Mais sachant que la résidentialisation repose à la fois sur la question des rapports entre proximité spatiale et distance sociale et sur celles des interactions entre espaces et relations sociales, une question se veut nécessaire, *comment instaurer de la convivialité et favoriser l'appropriation collective dans un espace social créé artificiellement et souvent hétérogène culturellement ?*²¹³ Ainsi le processus de résidentialisation consisterait principalement à répondre à des problèmes de sécurité, à signifier qu'un espace urbain d'usage collectif de fait sinon de droit au sein d'un espace résidentiel est fermé à la circulation publique et n'est plus accessible qu'aux seuls habitants de la résidence.

II.4.2.5.1. La résidentialisation : une réponse inadaptée à certaines configurations architecturales.

La configuration des immeubles et de leurs espaces environnants conditionne le projet de résidentialisation. En effet, la hauteur des immeubles, leur implantation par rapport aux voies publiques, les espaces aménageables disponibles... sont autant d'éléments déterminants à

²⁰⁹ BENAMEUR Amina Hadia, Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles, mémoire de Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement, 2010, p.65.

²¹⁰ Idem, p.101.

²¹¹ Idem, p.101.

²¹² Idem, p.101.

²¹³ HAUMONT Bernard, Alain MOREL, *La société des voisins : partager un habitat collectif*, la maison des sciences de l'homme, Paris, 2005, p.52.

prendre en compte dès le début de la conception²¹⁴. À titre d'exemple, si l'espacement entre les barres est trop important pour permettre une clarification des espaces ou si la hauteur des bâtiments à résidentialiser est trop importante, la mise en place d'une opération de résidentialisation est compromise. C'est ainsi que la privatisation d'espaces publics relève d'un véritable intérêt commun :

- lorsque la dimension réduite des espaces communs permet aux locataires d'avoir des rapports plus individuels²¹⁵ ;
- lorsque le nombre réduit de locataires lui-même, permet d'établir un lien de reconnaissance commun autour de l'immeuble²¹⁶.

II.4.2.5.2. La résidentialisation, un processus inapproprié en cas d'insécurité endogène.

Les « Gated Communities » aux États-Unis sont une forme de résidentialisation à l'échelle du quartier. Les principes de conception partent de l'idée que l'insécurité est exogène. C'est-à-dire qu'elle est générée par des éléments extérieurs. À partir de là, la protection de la communauté est conçue selon le système de contrôle d'accès croisés, humains, techniques....qui se charge d'empêcher toute intrusion suspecte.

Mais dans le cas où l'insécurité est endogène et que le diagnostic ne prend pas finement les usages en compte sur le territoire analysé, il peut arriver qu'une opération de résidentialisation soit ressentie comme un emprisonnement de la population résidente. Piégés dans les espaces extérieurs qu'on leur laisse en partage les habitants de l'immeuble concerné peuvent alors voir leur sentiment d'insécurité s'accroître dramatiquement²¹⁷.

²¹⁴ VOLKWEIN Magali, *sécurité et rénovation urbaine pour une intégration des qualités d'usage au projet urbain*, Étude n°20.06.05, IAURIF, 2006, p.82, cite : la direction générale de l'Urbanisme et de l'habitat et de la construction, *La résidentialisation : quelle approche pour le DDE ?*, Actes du séminaire du 16 Janvier 2002

²¹⁵ Idem, p.82.

²¹⁶ Idem, p.82.

²¹⁷ Idem, p.83.

Conclusion.

Les problèmes que posent les quartiers d'habitat social sont devenus des questions d'actualité. La perception que nous avons aujourd'hui est marquée par le caractère urgent et spectaculaire que lui affectent les médias.

Ainsi l'habitat social est appréhendé sous une couverture de problèmes sociaux, se rapportant à l'insécurité. Requéran tous une action publique, pour tenter de lui porter remède qu'une activité de recherche pour tenter de le comprendre.

Il devient donc indispensable de rendre compte du système des valeurs et des représentations qui est engagé dans le processus de construction de ce problème social à savoir l'insécurité et le sentiment d'insécurité qui en découle au sein des espaces extérieurs de l'habitat social.

Cependant, à travers ce chapitre, il a été expliqué que l'ensemble des problèmes d'insécurité au sein de l'habitat social sont dus à une série de défaillances qui se rapporte au :

- déficits de l'aménagement et de la gestion urbaine ;
- la densité et de la mixité urbaine.

Les carences de l'aménagement font référence à un ensemble de paramètres dont la configuration spatiale et la délimitation de l'espace en sont les principaux facteurs.

En effet, le maillage confus, l'inintelligibilité du parcellaire mal défini, l'incohérence des espaces, le non-respect des espaces et le stationnement envahissant, forment les causes principales de l'émergence du sentiment d'insécurité au sein des ensembles d'habitat social.

Nous avons également développé l'ensemble des paramètres retenus qui permettent de rendre compte de la complexité du vécu des habitants par rapport à la densité à savoir :

- la forme, le volume et la hauteur des bâtiments ; le rapport entre espaces libres et espaces construits ; la distance entre les constructions ; l'homogénéité architecturale ; le dimensionnement des espaces extérieurs, ainsi que leurs définitions dans le but de régulariser les échanges pouvant modifier la perception de la densité d'un espace ; l'entretien des espaces et leurs maintenances.

L'ensemble de ces paramètres a un impact important sur l'émergence du sentiment d'insécurité, qui peut être davantage accentué par l'absence de mixité qui peut jouer un rôle central dans la cohésion sociale.

Dans la même continuité, le chapitre suivant abordera les théories de l'ensemble des chercheurs sur l'insécurité au sein de l'habitat social.

CHAPITRE III :

REFLEXIONS SUR, LE SENTIMENT D'INSECURITE DANS LES ENSEMBLES D'HABITAT SOCIAL



Introduction.

Les termes du débat sociologique portant sur le problème du sentiment d'insécurité au sein des ensembles d'habitation démontrent la convergence d'un ensemble de travaux autour d'une approche spatiale des problèmes sociaux et des modes de vie. Ils conduisent à de nouvelles analyses des questions sociales sous l'aspect de leurs territorialisations, de la ségrégation et des violences.

Cependant, l'idée de résoudre les problèmes d'insécurité par le biais de l'architecture remonte aux années 1920 avec les travaux de l'École de Chicago où l'accent sur l'influence de l'environnement urbain sur le comportement des usagers était mis en relief. Leurs études ont démontré que les espaces situés entre les quartiers centraux et la banlieue constitueraient une « aire de délinquance » dans laquelle règne un profond sentiment d'insécurité. Toutefois, l'approche reste détachée de l'aménagement physique de l'espace et met l'accent sur l'importance de l'environnement social comme facteur explicatif du passage à l'acte délinquant. Dans les années 1950 et 1960, les études anglo-saxonnes mettent à leurs tours le point sur l'environnement criminogène. Elles développent un ensemble de théories autour du passage à l'acte criminel qui génère un fort sentiment d'insécurité, d'où l'emploi de l'expression « Environmental criminology ». Dans ce schéma de pensées, la théorie de la prévention par l'architecture, le zonage et l'urbanisme, fait son entrée suite aux thèses de Jane Jacobs en 1961 et de la publication de l'ouvrage « Defensible Space » d'Oscar Newman en 1973. Ces deux personnages représentent fort bien la critique qui a pu être faite aux CIAM (Congrès Internationaux de l'architecture moderne) en rapport à leur objectif de créer la ville nouvelle. D'une part, Oscar Newman, qui a participé au congrès de la dissolution en 1959 à Otterlo²¹⁸ ; et d'autre part, Jane Jacobs qui était active sur le terrain et dont les prises de positions à l'encontre des projets modernes ont été largement médiatisées²¹⁹.

À cet effet, l'objectif de ce chapitre (3) est de dresser un schéma général des grandes orientations qui structurent l'ensemble des recherches sur la question. Cette démarche à travers ce chapitre ne s'inscrit pas dans une lecture historique, mais le but principal est la mise en avant des théories, approches et idées se rapportant au lien étroit entre l'environnement urbain immédiat, le cadre bâti et l'émergence du sentiment d'insécurité.

²¹⁸TELEMANN David, *Introduction aux enjeux de la ville et du paysage contemporain*, Faculté d'architecture ULG, 2014.

²¹⁹ Idem

III.1. L'École de Chicago ; du passage à l'acte au sentiment d'insécurité.

Les études menées sur le sentiment d'insécurité stipulent que ce dernier « *serait étroitement lié à la réalité de la délinquance*²²⁰ ». L'ensemble des recherches laissent sous-entendre que « *mieux connaître l'acte délinquant était une façon de cerner plus pertinemment ce qui alimentait le sentiment d'insécurité*²²¹ ».

La recherche des causes profondes de la délinquance qui renvoie automatiquement aux parcours individuels générant des violences, s'intéresse à l'acte criminel, lui-même envisagé dans ses dimensions temporelle et spatiale. À cet effet, « *l'École de Chicago a mis l'accent sur l'importance de l'environnement social comme facteur explicatif du passage à l'acte délinquant*²²² ».

Cette théorie défendue par Trasher, Shax et Mc Kay²²³ présente la ville comme un espace renfermant des interstices qui échappent au contrôle et dans lesquels, la délinquance prend forme. Ces zones constituent un milieu de non-application des normes dominantes, dans lesquelles règne un profond sentiment d'insécurité.

Au début du XX^e siècle, l'École de Chicago constate la faillite des théories classiques (*le positivisme, le bio-psychologisme, le contrôle social, la nouvelle criminologie issue du marxisme, la théorie des sous-cultures*²²⁴) à expliquer seules les causes des violences.

La criminologie écologique renverse donc ces approches en ne regardant plus uniquement les causes supposées du parcours criminel mais l'acte criminel en lui-même. Le passage à l'acte et les différences de niveau de criminalité sur un territoire sont expliqués par le contexte physique du lieu. Il ne s'agit donc plus d'une étude à l'échelle d'un pays ou d'une région. En outre la théorie de l'École de Chicago cible les petits territoires, les relations entre les distributions spatiales des faits et le cadre physique de l'acte. Elle n'a pas pour objet de trouver un sens à la violence ni d'expliquer les cycles de la criminalité sur le long terme, mais elle utilise les outils scientifiques pour objectiver l'analyse²²⁵.

²²⁰ Les clichés d'une insécurité ordinaire, Analyse des pratiques et représentation sécuritaires dans un quartier d'Habitat Social, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, La cité des Dervallières à Nantes, Novembre 1993, p.05.

²²¹ Idem, p.05.

²²² Idem, p.06.

²²³ Idem, p.06.

²²⁴ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaire de France, 2004, p.26.

²²⁵ Idem, p.27.

Cependant, il est à rappeler que la théorie de l'École de Chicago n'est pas dénuée de philosophie ni d'idéologie. Mais c'est le pragmatisme, l'expérimentation et l'observation du réel qui priment²²⁶.

III.1.1. Influences intellectuelles et philosophiques.

Sous l'influence de Thomas et Park²²⁷, l'École de Chicago a fini par jouir d'un climat intellectuel inégalé, dont deux courants de pensée, sociologique et philosophique vont avoir des influences réciproques.

III.1.1.1. Le pragmatisme.

Selon le pragmatisme, l'activité humaine doit être considérée sous l'angle de trois dimensions qui ne sont pas séparables : biologique, psychologique et éthique.

Suivant ces dimensions, l'enseignement de la psychologie se veut nécessaire. Cependant, les philosophes de l'École de Chicago stipulent que la psychologie et la philosophie doivent avoir une influence sur la réalité. La philosophie sera la référence théorique qui permettra de résoudre les problèmes sociaux, éducatifs, économiques, politiques ou moraux qui se posent à toute société. En contrepartie, le pragmatisme considère que le philosophe est impliqué dans la vie de sa cité, s'intéresse à son environnement, à l'action sociale qui a pour but le changement social²²⁸.

III.1.1.2. L'interactionnisme symbolique.

Comme son nom l'indique, l'interactionnisme souligne la nature symbolique de la vie sociale, ce qui a profondément influencé l'École de Chicago. Elle définit l'interactionnisme comme une série de « *significations sociales qui doivent être considérées comme produites par les activités inter agissantes des acteurs*²²⁹ ». Ce qui implique que le chercheur doit adopter une méthode lui permettant d'analyser ces significations sociales et il ne peut y apporter des explications que s'il participe en tant qu'auteur.

III.1.2. Les concepts majeurs développés.

La sociologie de l'école de Chicago s'est intéressée à la question de l'assimilation des immigrants. Suite à l'intérêt porté à cette notion, l'école de Chicago a fini par développer des concepts majeurs de la sociologie américaine parmi lesquels la désorganisation sociale, la définition de la situation, la marginalité, l'acculturation.

²²⁶ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaire de France, 2004, p.27.

²²⁷ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.12.

²²⁸ Idem, p.12.

²²⁹ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.13, cite: BLUMER, 1969, p.5.

III.1.2.1. Attitudes individuelles et valeurs sociales.

Le concept d'attitude a été introduit en 1907 par Thomas. Ce dernier ne l'a développé que quelques années plus tard dans son étude sur les paysans polonais²³⁰.

Selon Thomas et Znaniecki, l'analyse sociologique doit tenir compte à la fois des valeurs sociales, qui sont « *les éléments culturels objectifs de la vie sociale* »²³¹ et des attitudes qui sont « *les caractéristiques subjectives des individus du groupe social considérés* »²³².

À la différence de Durkheim qui considérait qu'il ne fallait expliquer les phénomènes sociaux que par d'autres phénomènes sociaux et non en faisant intervenir le niveau individuel. Thomas et Znaniecki affirment qu'un « *fait social est une combinaison intime des valeurs collectives et des attitudes individuelles* »²³³.

Les deux concepts « attitudes individuelles » et « valeurs sociales » vont permettre la fondation de deux disciplines différentes : « *la psychologie sociale sera la science des attitudes tandis que la sociologie sera celle des valeurs sociales* »²³⁴.

III.1.2.2. La désorganisation sociale.

Pour l'École de Chicago, la désorganisation sociale est définie par rapport à « *l'incapacité de la communauté à maintenir un contrôle social sur le territoire* »²³⁵. Mais pour White, la désorganisation sociale ne réside pas dans l'incapacité d'assurer un contrôle social mais « *dans l'impossibilité de cette organisation sociale marginale à s'inscrire dans un voisinage qui la rejette* »²³⁶. Pour Sampson, la théorie de la désorganisation sociale reflète certaines anomalies. La première est celle d'envisager le concept de désorganisation comme une matière sans contenu vivant. La seconde est qu'en réalité la désorganisation n'engendre ni le chaos ni la dissolution du lien social. La troisième réside chez les criminologues qui définissent les territoires des quartiers en matière de « *cohésion sociale et en fonction de la puissance des réseaux sociaux* »²³⁷.

²³⁰ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ? 4^{ème} édition, 2002, p.13, cite: W.Thomas, *Sex and Society: Studies in the Social Psychology of Sex*, Chicago, University of Chicago Press, 1907, p.326.

²³¹ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.26.

²³² Idem, p.26.

²³³ COULON Alain, *l'École de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.13, cite:D.Fleming, *Attitude : the History of a concept*, in *Perspectives in American History* ? Cambridge Mass. Charles Warren Center of Studies in American History, 1, 1967, p.287-365.

²³⁴ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.26.

²³⁵ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.38.

²³⁶ Op cite, p.41:White, *Street Corner City*, 1943

²³⁷ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.47

Cependant, la conclusion des recherches menées à Seattle par Cynthia Lum atteste que parmi les facteurs géographiquement présents et influençant le degré de violence, la désorganisation joue pleinement. Elle ajoute que « *l'hétérogénéité familiale, l'absence d'accès à l'emploi ou encore la densité de la population ne sont pas des facteurs qui corrèlent systématiquement à la drogue et la violence*²³⁸ ». La désorganisation demeure donc un élément moteur du processus de la ghettoïsation d'un quartier et un élément structurant du récidivisme. Il ne faut tout de même pas omettre le niveau de pauvreté, l'instabilité résidentielle qui déterminent le niveau de l'insécurité et génère celui du sentiment d'insécurité, d'abandon et la dégradation du cadre de vie.

III.1.2.3. *La démoralisation.*

Thomas et Znanieki affirment que la pathologie individuelle n'est pas un indicateur de la désorganisation sociale et que l'on ne doit pas établir un lien direct entre les deux phénomènes. À cet effet, Thomas et Znanieki ont fini par employer le concept de « *la démoralisation* » au lieu de « *la désorganisation individuelle* ».

III.1.2.4. *La situation.*

En 1923²³⁹, Thomas développera la notion de situation qui a un lien direct avec la désorganisation sociale. Il explique que l'individu agit en fonction de l'environnement qu'il perçoit et de la situation à laquelle il doit faire face. La définition de la situation dépend donc à la fois de l'ordre social tel qu'il se présente à l'individu et de son histoire personnelle.

III.1.2.4.1. La refondation.

Burden et Ruback, de par leurs études sur « *la structuration du récidivisme* », expliquent que seuls les éléments de la théorie « Broken Window » (voir chapitre1) : (densité de population, urbanisme, âge moyen, taux de pauvreté, nombre de pièces dans les logements, niveau du loyer) sont corrélés aux passages à l'acte délinquant. En revanche, ni la concentration d'espaces d'activités et d'opportunités (commerces de nuits, lieux de loisirs, centre commercial, ...etc.) ne semblent entretenir de rapport avec la tentation au passage à l'acte récidiviste²⁴⁰. D'où la tentative de la refondation de la théorie du désordre social par les sociologues. Cette dernière a connu une autre tournure sous un concept nouveau nommé «

²³⁸ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.47

²³⁹ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ? 4^{ème} édition, 2002, p.35, cite; W.Thomas, *The Unadjusted Girl: With Cases and Standpoint for BehaviorAnalysis*, Boston, Little, Brown and Co, 1923, p.262.

²⁴⁰ BESSON Jean-Luc, « *Les cartes du crime* », presses universitaire de France, 2004, p.44.

*l'organisation sociale communautaire*²⁴¹ », qui comprend une nouvelle forme d'actions de la police ainsi qu'une intégration de la communauté dans la lutte contre le crime et la peur du crime.

Cependant, une nouvelle notion finit par être placée au sommet des débats, celle du « contrôle *social*²⁴² ». L'efficacité de ce dernier dépend de la mobilisation des habitants. Ce qui ne peut s'exprimer que dans le cadre de règles claires et de confiance parmi les habitants.

III.1.3. La criminologie comme champs théoriques.

La criminalité, la déviance et la délinquance sont des questions étroitement liées aux concepts développés précédemment. Cependant, les orientations de la criminologie se sont focalisées sur la formation du criminel. Thrasher développera également la notion de gang, à travers laquelle il explique son développement ainsi que son territoire. Il en arrive par la suite à la notion de la délinquance juvénile et son tissu urbain et fait ressortir les lieux de l'acte délinquant.

III.1.3.1. La notion de gangs.

Frederic Thrasher publie en 1927 un ouvrage sur les gangs de Chicago. Ce dernier est tiré de sa thèse de doctorat où il explique : « ...*les mille trois cents gangs analysés à Chicago sont typiques de tous les gangs. Un gang est un gang où on le trouve. Il représente un type spécifique de société....les gangs, comme la plupart des autres formes d'associations humaines doivent être étudiées dans leur habitat particulier. Ils surgissent spontanément, mais seulement dans des conditions favorables et dans un milieu défini*²⁴³ ... ». Thrasher ne s'en tiendra pas uniquement à l'histoire du gang ou à la simple description des gangs, il soulignera que « ... *le comportement varie non seulement en fonction de modèles sociaux mais aussi d'après la topographie et l'urbanisme de l'environnement résidentiel*²⁴⁴ ... ».

III.1.3.1.1. La formation des gangs.

L'origine du gang semble spontanée. Le gang est né de rencontres de rues entre adolescents, désœuvrés qui finissent toujours par dégénérer en groupe délinquant.

Un gang possède un territoire propre qu'il connaît bien et dont il ne s'éloigne pas. Selon l'explication de Thrasher « *le gang est un groupe interstitiel qui se forme d'abord spontanément puis se soude à travers le conflit. Il se caractérise par des comportements*

²⁴¹ BESSON Jean-Luc, « *Les cartes du crime* », presses universitaires de France, 2004, p.44.

²⁴² Idem, p.46.

²⁴³ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.57.58

²⁴⁴ Idem, p.59

délinquants. Les conséquences de ces comportements collectifs sont le développement d'une tradition, d'une structure interne non réfléchie, d'un esprit de corps, d'une solidarité, d'une morale, d'une conscience de groupe et d'un attachement à un territoire²⁴⁵ ».

III.1.3.1.2. Les types de gangs.

Selon Thrasher, « il n'y a pas deux gangs qui soient semblables, il y en a une infinie de variété, chacun est en quelque sorte unique²⁴⁶ ». Cependant, Thrasher explique que beaucoup de gangs ne résistent pas à l'usure du temps. Outre le fait que beaucoup d'entre eux ne dépassent pas le premier stade du simple rassemblement. D'ailleurs il mentionne dans son livre que « la solidarité d'un gang n'est jamais bien durable ... la loyauté de ses membres n'est pas infaillible et l'autorité de ses leaders est souvent provisoire²⁴⁷ ». Ces traits caractérisent ce que Thrasher appelle un « gang diffus²⁴⁸ ». Mais, on rencontre aussi d'autres types de gangs, que Thrasher appelle « gang solidifié²⁴⁹ ». Ces derniers ont eu un développement plus long, plus conflictuel, leurs membres font preuve d'une plus grande loyauté.

III.1.3.1.3. Le territoire des gangs.

Les études émises par Thrasher font ressortir l'existence des « fissures et des fractures dans la structure de l'organisation sociale. Les gangs peuvent être considérés comme des éléments interstitiels dans le tissu social et leur territoire comme une zone interstitielle dans l'étendue de la ville²⁵⁰ ».

C'est à l'aide de ce concept « interstitiel » que Thrasher en conclue que les gangs occupent « la ceinture de pauvreté », là où l'habitat est détérioré, ou la population change sans cesse où tout est désorganisé et délaissé.

III.1.3.2. La délinquance juvénile et le tissu urbain.

En 1929, Clifford Shaw, Frédéric Zorbaugh, Henry Mackay et Leonard Cottre, publient un ouvrage sur la délinquance urbaine²⁵¹ à travers lequel ils démontrent que les taux d'insécurité et de violence sont variables d'un quartier de la ville à l'autre. Les quartiers situés près des centres commerciaux et industriels où se concentre la population qui a les plus bas

²⁴⁵ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.60, cite : Thrasher, p.46.

²⁴⁶ Idem, p.46.

²⁴⁷ Idem, p.60.

²⁴⁸ Idem, p.60.

²⁴⁹ Idem, p.60.

²⁵⁰ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, Octobre 2002, p.58, cite : Thrasher, p.20.

²⁵¹ Op cite p.58.:C.Shaw, H.Zorbaugh, H.McKay et L.Cottrell, « *Delinquency Areas* », Chicago, University of Chicago Press, 1929, p.214.

revenus, connaissent les taux de violence et d'insécurité les plus élevés. À l'inverse, les quartiers résidentiels de la périphérie de la ville, plus riches, connaissent des taux de délinquance très bas.

En 1942²⁵², l'étude de Shaw et McKay confirme l'hypothèse selon laquelle la violence et l'insécurité sont associées à la structure physique de la ville. Ils expliquent que les taux de délinquance sont élevés partout où l'ordre social est désorganisé.

Shaw et Mackay concluent qu'afin d'analyser les phénomènes de délinquance et d'insécurité, il faut prendre en compte trois types de facteurs : le statut économique, la mobilité de la population et enfin l'hétérogénéité de sa composition. Ces trois facteurs entraînent l'inefficacité des structures communautaires, conduisant à un affaiblissement du contrôle social qui va à son tour favoriser l'apparition de la criminalité.

III.1.3.2.1. Le lieu de l'acte délinquant.

L'analyse du phénomène de violence et d'insécurité ne doit pas être étudiée sur une échelle territoriale large, bien au contraire, il faut descendre au niveau du tarmac pour pouvoir évaluer les différentes dimensions de la violence, notamment les aspects physiques locaux.

Pour Eck et Weisburd²⁵³, le lieu de l'acte délinquant peut être un angle de rue, une intersection, une adresse. L'échelle la plus petite peut être une façade d'immeuble, une maison, une boutique, un parking...etc. Dans le même sens Block et Block²⁵⁴ insistent sur la distinction entre les lieux dont le taux d'insécurité est moindre et particulièrement les zones qui l'entourent. Ils expliquent qu'il existe des relations transactionnelles réciproques entre ces lieux et l'espace dans lequel ils baignent. Pour eux, leurs caractéristiques combinées affectent et définissent les espaces environnants, tandis que les espaces environnants affectent et définissent les lieux²⁵⁵.

Cette analyse examine donc le site en cause, ses caractéristiques spécifiques qui peuvent influencer la probabilité du passage à l'acte délinquant. À mesure que l'on se rapproche du point le plus petit, la solution est de plus en plus spécialisée. Mais elle gagne en probabilité de fournir des gains concrets contre les phénomènes de violence²⁵⁶.

²⁵²Shaw C et H. McKay, *Juvenile Delinquency and Urban Areas : A Study of Rates of Delinquents in Relation to Differential Characterustucs of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago Press, 1969, 2^{ème} édition, p.394.

²⁵³ECK, Weisburd, *Crime places in crime theory*, crime prevention studies, Monsey (NY), Criminal Justice Press, 1995.p.402

²⁵⁴ Block, Block, *Space, place and crime: Hotspot areas and hot places of liquor related crime*, in Eck et Weisburd, Crime prevention studies, Monsey (NY), Criminal Justice Press, 1995, p.102.

²⁵⁵Idem, p.102.

²⁵⁶ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.29.

III.1.4. Les méthodes de recherche utilisées.

L'École de Chicago a été caractérisée par une approche empirique qui se propose d'étudier la société dans son ensemble. Cette conception de la recherche va évidemment induire des techniques particulières de recherche sur le terrain qui seront regroupées sous l'expression de « sociologie qualitative ». Les chercheurs de l'École de Chicago ont été amenés d'une part à utiliser les documents personnels, le courrier privé, les journaux, les récits ainsi que les faits par les individus mêmes sur lesquels porte-la recherche. D'autre part, le travail sur le terrain où les chercheurs de l'École de Chicago font appel aux études de cas qui s'appuieraient sur diverses techniques comme l'observation, l'interview, le témoignage ou encore sur ce qu'on a appelé l'observation participante.

III.1.4.1. Le travail sur le terrain : participer pour observer.

Choisir une méthode, c'est choisir une théorie. Aucune méthodologie ne se justifie par elle-même. À cet effet, en 1966 Blumer explique dans un article consacré à la pensée de Mead : « *Il faut prendre le rôle de l'acteur et voir son monde de son point de vue. Cette approche méthodologique contraste avec la soi-disant approche objective, si dominante aujourd'hui, qui voit l'acteur et son action depuis la perspective d'un observateur détaché et extérieur*²⁵⁷ ... ». Suivant cette optique R.Gold établit trois typologies²⁵⁸ :

1. le rôle « périphérique » dans lequel le chercheur est certainement en contact étroit et prolongé avec les membres du groupe mais ne participe pas à leurs activités.
2. le rôle « actif » dans lequel le chercheur abandonne la position caractérisant le rôle périphérique pour un rôle plus central. Il participe activement aux activités du groupe dans le cadre d'une étude.
3. Dans le rôle du membre complètement « immergé » dans le groupe, le chercheur a alors le même statut que les autres membres du groupe d'étude. Il partage les mêmes points de vue et les mêmes sentiments.

III.1.5. Les critiques des théories de l'École de Chicago.

Les recherches de l'École de Chicago ne reflètent pas suffisamment une réflexion méthodologique. Les débats portant sur cette dernière remettent en question la validité des méthodes qualitatives dans l'histoire de la sociologie américaine.

²⁵⁷BLUMER.H, *Sociological implications of the thought of George Herbert Mead*, American Journal Of Sociology, 71,5,1966,p.535-544

²⁵⁸BESSION Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.29.

Cependant, les auteurs canadiens faisant partie de la pensée de Brantingham ont fait ressortir un ensemble de défaillance des travaux de l'École de Chicago.

- La première est que ses recherches confondent le lieu de résidence du délinquant et celui de l'acte délinquant. Or, ce que les sociologues appellent « *le lieu de fabrication du délinquant*²⁵⁹ », c'est-à-dire, le quartier se confond rarement avec le lieu du délit.
- La deuxième critique porte sur l'arbitraire des limites des aires étudiées qui suppose que les actes de violence et d'insécurité sont homogènes au sein et à travers ces espaces. C'est souvent faux, car la criminalité ne connaît pas ses limites territoriales. Ainsi, on ne peut pas lier les données environnementales de l'îlot à sa criminalité, car ça n'a pas de sens si cette dernière est concentrée sur une partie de l'îlot²⁶⁰.
- La troisième erreur est engendrée par le piège qui consiste à appliquer des observations globales à des comportements individuels dans le but d'expliquer les motivations des individus²⁶¹.
- Le quatrième point, il est difficile d'estimer le taux d'insécurité et de violence en se fondant uniquement sur les lieux de résidence des délinquants. Cela conduit à sous-estimer le phénomène criminel qui ne fournit pas d'indication sur la distribution des incidents²⁶².

III.1.5.1. L'influence de l'École de Chicago.

La sociologie qualitative développée par l'École de Chicago a eu des influences considérables sur la sociologie américaine et elle continue d'être revendiquée par un grand nombre de sociologues dans le monde. Elle a fourni plusieurs thèmes de recherches à la sociologie contemporaine et a indiqué quelques démarches méthodologiques.

Plusieurs des thèmes favoris de l'École de Chicago sont les mêmes que ceux que la sociologie américaine contemporaine aborde tels que : la délinquance, la criminalité et l'émergence du sentiment d'insécurité.

D'autres parts, les méthodes de recherche initialement employées par la sociologie empirique de Chicago se sont considérablement développées. Le *fieldwork*, c'est-à-dire le travail de terrain, est aujourd'hui devenu une pratique de recherche courante dans la

²⁵⁹ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaire de France, 2004, p.61.

²⁶⁰ Idem, p.61.

²⁶¹ Idem, p.61.

²⁶² Idem, p.61.

sociologie et son développement a donné naissance à une véritable réflexion méthodologique sur la sociologie qualitative.

III.2. Le sentiment d'insécurité et sa dimension spatiale ; les théories anglo-saxonnes.

Lier le problème d'insécurité, de violence ou comme le qualifie les chercheurs Anglo-saxons de « criminel » à son contexte demeure le défi de l'analyse spatiale des formes urbaines générant le sentiment d'insécurité. Certaines infrastructures, de par leurs positions territoriales peuvent générer un ensemble d'incidents et créer l'impression d'une interaction entre les événements et la forme urbaine. Cependant, l'environnement écologique (démographique, social, économique ainsi que la densité) ne peut être l'unique indicateur lié aux problèmes d'insécurité. Certaines infrastructures connotées à un type d'environnement social et physique peuvent attirer ou générer des concentrations anormales d'incidents dont l'intensité varie d'un endroit à un autre.

Pour les Brantingham, les crimes sont d'abord des actions individuelles commises dans un environnement spatial et temporel mouvant. Ils s'inscrivent dans un contexte global où la combinaison entre la motivation et l'opportunité fournit la clé explicative du passage à l'acte. L'opportunité est le champ d'études qui explore la relation entre la production du crime et les éléments qui favorisent sa commission²⁶³. Ces éléments peuvent être liés à certains lieux géographiques spécifiques et les comportements sociaux, qui peuvent être corrélés au type d'environnement dans lesquels ils s'exercent.

III.2.1. Les approches anglo-saxonnes développées.

En 1970 et 1980²⁶⁴, des chercheurs et universitaires américains établissent une série d'études autour de l'acte criminel. Les chercheurs supposent que le criminel est conduit à faire des choix avant le passage à l'acte.

Cette théorie du choix induit plusieurs facteurs et variables qui peuvent être aisément modélisés, notamment pour les infractions. Suivant cette optique, les recherches empiriques confirment l'intérêt du modèle territorial dont l'importante découverte sur la distance parcourue entre la résidence du criminel et le lieu où il commet son acte. Pour l'ensemble des

²⁶³ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.65.

²⁶⁴ HELOISE Baudry Pagnac, *L'intégration de prévention de la malveillance aux démarches de qualité environnementale de l'espace public*, thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2013, p.211.

théoriciens, cette approche est basée sur un calcul de distance qui trouve sa justification dans « *la théorie des choix rationnels*²⁶⁵ » et le « *principe du moindre effort*²⁶⁶ ».

L'ensemble de ces théories et principes s'intéressent à l'acte criminel qui trouve son tracé dans la « *criminologie environnementale*²⁶⁷ ». Cette approche s'intéresse à l'acte criminel dans ses dimensions temporelles et spatiales, dans le but de mettre en évidence les anomalies spatiales.

Selon la criminologie environnementale, l'acte est plus particulièrement concerné par une interactivité qui met en jeu la loi, une cible, un auteur, un site, une situation et le processus séquentiel de décision.

III.2.1.1. Territoire et contrainte territoriale.

Torsten Hager Strand a mis en relief les variables susceptibles d'influencer la décision du délinquant lors du passage à l'acte. Il stipule que l'activité humaine est régie par trois limitations : *la contrainte des possibilités, la contrainte de situation, la contrainte d'autorité*²⁶⁸.

La contrainte des possibilités indique que le temps de déplacement dans l'espace est lié à la configuration de celui-ci et aux moyens dont on dispose. La contrainte de situation signifie qu'à un moment donné et pour une durée donnée, le temps et l'espace coïncident. Quant à l'élément d'autorité, il porte sur l'impossibilité réglementaire d'effectuer tel ou tel type de déplacement.

En modélisant la théorie des choix, Hager Strand considère l'espace-temps comme un prisme au travers duquel une personne placée dans les conditions et un cadre donné devraient pouvoir calculer des possibilités de déplacement d'un point à un autre dans un certain laps de temps.

III.2.1.2. L'opportunité.

L'opportunité est la clé explicative de la variation des problèmes liés à l'insécurité, tels que : les atteintes aux biens et les marchés de drogues. La mobilité de la population au sein du tissu urbain émerge des mouvements de flux et de contre flux qui doivent être étudiés dans le temps et l'espace car ils génèrent des occasions de passage à l'acte. Ce mouvement ouvre des

²⁶⁵ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.60 cite: CORNISH, CLARKE, *Safe Place by Design: Urban Crime in Relation to Spatiality and Sociality*, 1986, p.103.

²⁶⁶ Op cite: AMIR, *Pattern in forcible Rape*, University of Chicago Press, 1971, p.18.

²⁶⁷ Op cite : HELOISE Baudry Pagnac, *L'intégration de prévention de la malveillance aux démarches de qualité environnementale de l'espace public*, thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2013, p.211.

²⁶⁸ Op cite: Torsten Hager Strand, professeur, département Géographique économique et sociale, Université de Lund (Suède), 1969.

vides territoriaux propices à la criminalité et augmente les possibilités du passage à l'acte sur les espaces générateurs d'occasions. Sous cet aspect, les incidents ne sont pas répartis aléatoirement et uniformément au niveau de l'espace urbain. À cet effet Marcus Felson, décrit quatre variables qui affectent la victime²⁶⁹. Il les regroupe sous l'acronyme VIVA qui signifie : valeur, inertie, visibilité, et accès. Ces variables sont évaluées du point de vue de l'agresseur et non pas la victime ou la société²⁷⁰.

- La valeur varie dans le temps et elle est dépendante du marché de revente.
- L'inertie est constituée par le poids ou la taille de la cible.
- La visibilité est l'exposition de la victime. Cette dernière peut être vue par autrui selon la position géographique et la configuration de l'espace.
- L'accès à la cible est lié à sa position dans l'espace.

L'opportunité est donc un des ressorts principaux du passage à l'acte, lorsque l'accessibilité est combinée avec l'absence de protection et à une forte motivation. L'opportunité s'exprime donc au niveau des lieux dégradés et les moins protégés.

III.2.1.3. L'attractivité.

Les recherches de Rengert démontrent que la densité des résidences est une mesure valable pour rendre compte de l'attractivité d'un secteur pour les cambriolages²⁷¹. Cesario défend l'idée selon laquelle l'accessibilité doit être modulée en fonction de l'attractivité. Il explique qu'il est possible d'évaluer les facteurs de la sélection du territoire en mesurant son attraction lorsque ses attributs d'accessibilité ont été supprimés²⁷².

III.2.1.4. L'activité de routine.

La théorie de l'activité de routine soutient que l'activité criminelle est directement liée au flux des activités habituelles quotidiennes de la vie courante. En fonction des heures et des périodes, le risque varie avec les mouvements de la population²⁷³. Le taux d'insécurité d'un lieu est influencé par le niveau des convergences vers ce lieu et par le rythme du flux et du reflux des mouvements de la population au cours d'une journée, d'une semaine, d'un mois, d'une saison. À cet effet l'activité de la routine entretient un rapport étroit avec les caractéristiques du lieu et le type d'incident.

²⁶⁹COULON Alain, l'école de Chicago, Que sais-je ?, 4ème édition, 2002, p.90, cite: MARCUS Felson, Ronald V. CLARKE, *Opportunity makes the Thief*, Home Office, RDS, Crown, 1998

²⁷⁰Idem

²⁷¹Op cite RENGERT, BURGLARY, *A Critique of an Opportunity Structure Model*, Waveland Press, 1981.

²⁷²Op cite CESARION, *A general trip distribution model*, Journal of Regional Science, 1973.

²⁷³Op cite COHEN, FELSON, *Social change and crime rate trends: a routine activity approach*, *American Sociological Review*, 1979.

Cependant l'activité de routine peut être appuyée par :-la théorie de la motivation- (la motivation de l'auteur dépend de multiples prétextes : sociaux, commerciaux, comportementaux, ...etc.), -la présence de l'auteur-et désapprouvée par -la théorie de la surveillance²⁷⁴ directe- qui résulte de l'effectivité du personnel de sécurité ou -indirecte-, qui est fournie par l'ensemble des moyens techniques qui se substituent à la surveillance directe²⁷⁵, (alarmes, vidéosurveillance, ...).

III.2.1.5. *Le moindre effort.*

Les notions citées précédemment ont donné lieu au concept du « *moindre effort*²⁷⁶ ». Ce dernier est lié directement à la mobilité et au déplacement du criminel. Le trajet choisi est la résultante d'un compromis entre motivations, obligations et intentions.

III.3. Les solutions proposées pour pallier les problèmes d'insécurité.

Pallier les problèmes d'insécurité et ceux du sentiment d'insécurité qui en découle par le biais de l'architecture tient aux connotations négatives attachées à un déterminisme territorial que supposent certaines formes de ségrégation. Tous les territoires ne sont pas égaux face aux problèmes d'insécurité. Par analogie, l'insécurité est présente sur tous les territoires. Mais elle se propage particulièrement sur les territoires les plus favorables à son développement, à savoir : les espaces mal conçus, les moins surveillés, les plus accessibles...etc. À cet effet, l'alliance entre Les professionnels de la sécurité et les concepteurs de l'espace urbain paraît nécessaire dans la mesure où la lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité pour un cadre de vie meilleur se veut nécessaire.

Cependant, les espaces composant l'environnement urbain sont interprétés en fonction des codes de la vie sociale, par exemple, un quartier périphérique pauvre peut être inquiétant parce qu'il est mal entretenu et dégradé.

Suivant cette optique, des solutions ont été émises pour remédier aux problèmes d'insécurité. Ces dernières mettent en exergue les éléments dissuasifs au passage à l'acte délinquant, à savoir l'audio surveillance, l'appropriation territoriale, la régulation naturelle, la cartographie criminelle et la rénovation urbaine.

²⁷⁴ La surveillance, peut être formelle ; celle que l'état doit à ses concitoyens sur le domaine public, ou informelle qui s'apparente à une autoprotection sociale.

²⁷⁵ COULON Alain, *l'école de Chicago*, Que sais-je ?, 4^{ème} édition, 2002, p.82, cite : COHEN, FELSON, *Social change and crime rate trends : a routine activity approach*, Américain Sociological Review, 1979.

²⁷⁶ Op cite: Zipf, «*The principe of last effort*», Reading (MA), Addisone-Wesley.

III.3.1. La prévention de l'insécurité par le biais de l'architecture.

Les questions qui tournent autour de la réduction de la délinquance et du sentiment d'insécurité forment une problématique qui suscite un intérêt constant. L'intérêt portant sur ce sujet a émergé dans les pays anglo-américains. Ces derniers ont initié une réflexion pionnière sur le lien entre milieu urbain et sécurité. Ils se sont inspirés des travaux de l'Américaine Jane Jacobs, du canadien Oscar Newman et de la Britannique Alice Coleman. Les résultats de leurs recherches dénoncent les principes de l'urbanisme moderne dont les carences résulteraient de l'absence d'appropriation symbolique des espaces publics par leurs usagers que nous allons développer dans ce qui va suivre.

III.3.1.1. La théorie de Jane Jacobs.

Dans la filiation de l'École de Chicago et au moment où la rénovation urbaine frappe en plein fouet le centre des métropoles, Jane Jacobs publie en 1961 son premier ouvrage « *déclin et survie des grandes villes américaines* ». Elle présente les premières approches sur le lien entre l'espace public et la sécurité et déclare que : « *le critère du succès pour un quartier urbain, c'est que l'individu se sente en parfaite sécurité dans les rues, au milieu de tous ces inconnus, il ne doit pas sentir qu'il est continuellement sous le coup d'une menace de leur part*²⁷⁷ ».

Jane Jacobs tente de lutter contre le sentiment d'insécurité dans les quartiers d'habitat social. À cet effet, elle met au point trois conditions nécessaires : une démarcation claire entre les espaces publics et privés ; « les yeux sur la rue » et la diversité d'usages.

La journaliste américaine dénonce les dogmes de l'urbanisme moderne qui ont pour but l'éradication des quartiers anciens.

Elle mène une étude approfondie sur les espaces urbains, à travers laquelle elle explique que l'espace public urbain est divisé en deux catégories, qui sont en interaction constante à savoir l'espace « banal » et l'espace « spécialisé ».

L'espace qualifié de « banal » est l'espace public réservé aux piétons et qui leur est librement accessible. Il prend normalement la forme de trottoir mais assume dans le cas d'une place bien plus souvent l'aspect d'étendue surfacique. Il constitue une interface entre les bâtiments et les usages, jouant aussi un rôle de lien social et de sécurité.

²⁷⁷ JACOBS Jane, *déclin et survie des grandes villes américaine*, Architecture +recherche/Pierre Margadain, 1961, p.42.

L'espace qualifié de « spécialisé » correspond à l'espace réservé à un usage particulier comme les bâtiments abritant des fonctions ou comme les espaces publics dédiés à la circulation ou au stationnement des véhicules.

Suivant cette optique, J. Jacobs se penche sur l'un des principaux composants des espaces publics urbains qui est « la rue ».

III.3.1.1.1. La sécurité et la rue.

« Lorsque vous pensez à n'importe quelle ville, ce sont ses rues qui vous viennent d'abord à l'esprit : si celles-ci sont intéressantes, toute la ville prend de l'intérêt, si au contraire ses rues sont mornes, la ville entière semble morne²⁷⁸ ». Tels sont les propos de Jane Jacobs dans son livre déclin et survie des grandes villes américaines. Elle explique qu'une rue, un trottoir, ne représentent rien sans aménagement urbain et les espaces constituant leur environnement immédiat. Elle ajoute que les rues ne font pas uniquement office d'espaces de circulation mécanique ou piétonne mais que leurs rôles dépassent de loin cela.

Jane Jacobs va plus loin dans ses idées, elle explique que quand l'insécurité émerge dans un territoire de la ville, cela signifie que ses rues et trottoirs ne sont pas sûrs. Selon sa théorie ; « les trottoirs et ceux qui les empruntent ne sont pas les bénéficiaires passifs de la sécurité ou au contraire les victimes impuissantes du danger. La nature des trottoirs, la façon dont ils sont utilisés, leurs utilisateurs²⁷⁹, ... » tout cela, a un grand impact sur l'émergence du sentiment d'insécurité.

Selon les enquêtes que Jane Jacobs a menées, l'insécurité dans les rues et trottoirs de l'habitat social ne peut être résolu par le seul moyen d'intervention de la police ou en répartissant les habitants sur une surface plus importante.

Les résultats de son enquête ont démontré que la sécurité au sein des rues, tient à trois conditions fondamentales :

1. le domaine public et le domaine privé doivent être clairement départagés. Il ne doit pas y avoir d'interpénétration entre les deux, comme cela arrive souvent dans un tissu de banlieue ou dans le grand ensemble.
2. Il doit y avoir « des yeux dans la rue ». Dans le sens où les façades des immeubles doivent donner sur la rue.
3. La rue doit être fréquentée de façon continue.

²⁷⁸JACOBS Jane, *déclin et survie des grandes villes américaine*, Architecture +recherche/Pierre Margadain, 1961, p.41.

²⁷⁹Idem, p.42.

Cependant, la faisabilité de la deuxième et troisième condition n'est pas si facile à atteindre dans le sens où on ne peut pas obliger les gens à circuler dans les rues qui ne les intéressent pas ou de surveiller des rues qu'ils n'ont nullement envie de fréquenter.

En effet, le sentiment de sécurité peut être pleinement senti dans « *les rues ou la sécurité est garantie au mieux sans effort visible et avec le minimum d'hostilité ou de suspicion*²⁸⁰ ».

Pour ce faire, une condition primordiale est requise : les rues et leurs trottoirs doivent être animés dans le sens où ils doivent contenir des espaces d'attractions tels que les commerces, magasins, restaurants....etc. Ce qui contribue de façons diverses et complexes à assurer la sécurité de la rue. Selon J. Jacobs, le bon fonctionnement de la rue est qu'elle soit remplie d'usagers à toutes heures de la journée. Il est essentiel pour cela que chaque quartier possède plus d'une fonction primaire pour qu'il y ait une diversité des activités urbaines. Ce mélange doit être suffisamment riche pour engendrer la sécurité, les contacts humains et l'enchevêtrement des activités.

La perte de diversité et de vitalité peut, à terme, condamner ces quartiers à un déclin plus ou moins rapide.

III.3.1.1.2. Le rôle des quartiers dans la cité.

« *..Un bon quartier, c'est celui qui connaît suffisamment ses problèmes pour que ceux-ci ne provoquent pas sa destruction ; un mauvais quartier, c'est celui qui est accablé par ses déficiences et ses problèmes au point de devenir de plus en plus impuissant à les régler...* ».

Telle est la définition de Jane Jacobs du « quartier ». Pour cette dernière, la réussite d'un quartier dépend en grande partie de la gestion urbaine. À cet effet, elle a répertorié les quartiers en quatre grandes catégories :

- les quartiers à tissu urbain dense dont les pôles de vitalité et l'interaction humaine sont intenses. Ces quartiers présentent une forte mixité fonctionnelle et sociale.
- Les quartiers monofonctionnels ; ces derniers sont pauvres en urbanité et rassemblent les populations les plus démunies et défavorisées. D'où la forte présence de problèmes sociaux qui sont spatialement concentrés et engendrent un fort sentiment d'insécurité.
- Les quartiers d'auto-régénération urbaine, à vitalité croissante, qui connaissent une mixité sociale et fonctionnelle.
- Les quartiers en déclin urbain, qui connaissent un appauvrissement des relations sociales et fonctionnelles.

²⁸⁰JACOBS Jane, *déclin et survie des grandes villes américaine*, Architecture +recherche/Pierre Margadain, 1961, p.48.

Pour J. Jacobs, un quartier réussi est un quartier qui bénéficie d'une bonne gestion urbaine, ou ses concepteurs arrivent à répondre à certains paramètres fondamentaux à savoir :

- faire en sorte que les rues soient animées et intéressantes ;
- transformer la trame de ces rues en un réseau aussi serré que possible, s'étendant à travers l'ensemble du quartier ;
- faire en sorte que les jardins publics, les squares et les édifices publics fassent partie du tissu urbain constitué par les rues ;
- faire en sorte que ses bâtiments et ses lieux soient une partie intégrante du tissu ;
- faire en sorte de bien délimiter les espaces en leur affectant une fonction.

Ainsi, les solutions proposées par J. Jacobs sont fondamentalement basées sur la surveillance naturelle, ce qui ne peut aller de pair qu'avec une activité constante.

III.3.1.1.3. La diversité urbaine et ses conditions.

« ...Il est très facile de découvrir quelles sont les conditions qui génèrent la diversité dans une ville ; il suffit d'observer les endroits où cette diversité s'est développée et d'étudier les raisons d'ordre économique pour lesquelles elle s'est développée... »²⁸¹. Selon J. Jacobs la diversité urbaine repose sur quatre conditions :

1. chaque quartier doit posséder plus d'une fonction primaire ;
2. les blocs doivent être pour la plupart de petite dimension ;
3. le district doit comporter un mélange d'immeubles qui diffèrent par leur date de construction et leur standing ;
4. la densité de la population doit être suffisamment élevée.

Mais le point le plus important que Jane Jacobs tient à souligner est ; « *la nécessité absolue de réunir ces quatre conditions, car de leur conjugaison résulte la création de synergies fonctionnelles efficaces* ».

III.3.1.2. La théorie d'Oscar Newman.

En 1973²⁸², Oscar Newman émet une tentative d'évaluation de sa théorie des espaces défendables. Cette dernière est une réponse aux programmes de logements sociaux prévue par le gouvernement américain.

Newman s'appuie sur l'analyse de 70 000 incidents survenus dans 133 groupes de logements à New York²⁸³. Les délits sont particulièrement commis sur les espaces publics et

²⁸¹JACOBS Jane, *déclin et survie des grandes villes américaine*, Architecture +recherche/Pierre Margadain, 1961, p.155.

²⁸² JACOBS Jane, Loretta LEES, *Defensible Space on the Move : Revisting the Urban Geography of Alice Colmen*, in International Journal of Urban and Regional Research, vol 37.5, 2013, p.15-61

dans des lieux cachés (ascenseurs, halls, couloirs, escaliers). Le constat de Newman dévoile que ; la part des incidents auxiliaires dans les parties communes augmente à mesure que la hauteur du bâtiment s'élève. Ses études ont démontré les défaillances de : « *l'urbanisme moderne dans les îlots sociaux à forte densité ; les espaces anonymes de la cité qui demeurent illisibles pour leurs usagers ; les parties communes des immeubles qui sont restées invisibles de l'extérieur ; la stigmatisation architecturale qui a compromis la formation d'une identité locale parmi les résidents*²⁸⁴ ».

III.3.1.2.1. L'espace défendable ; définition.

Le concept de l'espace défendable de Newman recouvre un mécanisme dans lequel il décrit l'importance des barrières réelles et symboliques. Ce marquage définit les territoires d'influence permettant ainsi à la communauté de contrôler son espace de vie. Newman explique que l'appropriation territoriale est une notion centrale que seule la privatisation associée à la symbolique des espaces rend possible. Il parie également sur la responsabilité individuelle et accorde une confiance limitée à l'intervention de l'Etat²⁸⁵.

Il suggère que les habitants s'unissent contre la délinquance en faisant abstraction de leurs différences afin que chacun y trouve son bénéfice.

III.3.1.2.2. Evolution du concept « espace défendable ».

L'espace défendable est un concept qui a évolué suite à l'échec de la conception architecturale et urbanistique des immeubles collectifs Pruitt-Igoe à St-Louis (Missouri) aux États-Unis en 1950. Durant cette époque, Oscar Newman était enseignant à l'Université Washington de Saint-Louis aux États-Unis, il a étudié les 2 740 logements de Pruitt-Igoe (voir Figure 3).

²⁸³ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presses universitaires de France, 2004, p.84.

²⁸⁴ LEVAN Véronique, *Mesurer les effets de la sécurisation des quartiers populaires : un état des lieux de la littérature Anglo-américaine*, dans Médecines et Hygiène/ Déviance et Société, vol.33, 2009, p.105.

²⁸⁵ NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Reaserch, Rutgers University, 1996,p.32.



Figure 3 : vue d'ensemble de Pruitt-Igoe, un projet de logement public de 2 740 unités construites à Saint-Louis dans les années 1960.

Source : Oscar Newman, 1996

Pruitt-Igoe a été conçu par l'un des architectes les plus éminents du pays (Minoru Yamasaki). Ce dernier a suivi les principes de planification de Le Corbusier et du Congrès International des architectes modernes (CIAM).

Le projet a été réalisé dans le but de réhabiliter certains quartiers en y construisant des cités destinées à des immeubles de logements sociaux. Pruitt-Igoe était construite pour des locataires jeunes de la classe moyenne. Dès le départ, la cité était divisée en deux : Pruitt pour les locataires noirs, et Igoe pour les Blancs.

les contraintes budgétaires imposent à l'architecte une construction uniforme de 33 immeubles de onze étages sur un terrain de 23 hectares. L'idée était de garder les terrains et le premier étage à la disposition des activités communautaires. Quant aux logements, ils étaient de petite taille, avec des petites cuisines mal ventilées. Les ascenseurs fonctionnaient en « Skip-stop » en ne s'arrêtant qu'au premier, quatrième, septième et dixième étage, imposant aux locataires d'utiliser les escaliers pour les niveaux intermédiaires. Les étages desservis par ascenseur comportaient des couloirs larges, des buanderies communes et des vide-ordures, selon le principe des rues intérieures de Le Corbusier (voir Figure 4).



Figure 4 : la vision de l'architecte de la façon dont le couloir commun du 3ème étage à PruittIgoe serait utilisé.

Source : Oscar Newman, 1996

Occupées par des familles monoparentales, la conception s'est révélée être une catastrophe. Les espaces vagues extérieurs sont devenus un égout de vers et de déchets. Les boîtes aux lettres aux rez-de-chaussée ont été vandalisées. Les couloirs, les halls, les ascenseurs et les escaliers étaient des endroits dangereux pour traverser. Ces derniers ont été couverts de graffitis et ont été jonchés de déchets. Les ascenseurs, les blanchisseries et les salles communautaires ont été vandalisées et les ordures ont été empilées dans les goulottes. Les femmes devaient se réunir en groupe pour emmener leurs enfants à l'école et aller faire les courses (voir Figure 5, Figure 6).



Figure 5 : Le couloir commun du 3ème étage tel qu'il s'est révélé et le vandalisme qui s'ensuivit.

Source : Oscar Newman, 1996



Figure 6 : Vandalisme au grand nombre d'appartements vacants à Pruitt-Igoe vu de l'extérieur.
Source : Oscar Newman, 1996



Figure 7: Pruitt-Igoe en cours de démolition, à perte de 300 millions de dollars.
Source : Oscar Newman, 1996

Beaucoup de logements étaient vacants (entre 30 et 40 % selon les sources). En moins de dix ans, la cité pouvait être considérée comme abandonnée et dangereuse, au vu des détériorations qu'elle avait subies. En 1971, Pruitt-Igoe ne comptait plus que 600 habitants dans 17 immeubles. Les 16 autres étaient fermés définitivement. La cité fut entièrement rasée en 1976 (voir Figure 7). La date de la démolition du complexe a été immortalisée par Charles Jencks comme la "mort de l'architecture moderne" dans son ouvrage intitulé "le langage de l'architecture postmoderne", paru en 1977.

De l'autre côté de la rue de Pruitt-Igoe, un complexe plus ancien occupé par la même catégorie sociale « le Carr Square Village » connaît un environnement urbain favorable loin des problèmes d'insécurité et de délinquance. Il est constitué de maisons en location accolées, comportant trois à quatre étages.

Suite à cette étude Oscar Newman a formulé ainsi le concept de « l'espace défendable ». Il

explique que ces ensembles d'habitation ne permettent pas du fait de leur faible densité une appropriation des espaces collectifs ou publics. Oscar Newman en conclut que cela s'explique par le comportement des habitants qui contrôlent leur espace privatif, contrairement aux parties communes qu'ils trouvent anonymes²⁸⁶. Il ajoute que l'absence du système de gestion et de gardiennage (assurant surveillance, entretien et maintenance) est un facteur concourant à la dégradation physique et sociale des lieux²⁸⁷. Pour Oscar Newman, il est nécessaire à la fois de rétablir une hiérarchie des espaces (privé, public, semi-privé...), lisibles par tous et de rétablir aussi un sentiment d'identité, de contrôle, de propriété et de responsabilité des lieux. L'idée de l'espace défendable apparaît ainsi comme un moyen de contrôle des quartiers par leurs propres résidents et non par la police. L'espace défendable permet ainsi de prévenir les actes de malveillance. Le délinquant potentiel perçoit donc l'espace aménagé pour être un espace défendable comme un espace sous contrôle de ses résidents où il s'exposerait, s'il y pénétrait, à être identifié comme un intrus et traité en tant que tel²⁸⁸. (Voir Figure 8)



Figure 8: Carr Square Village, un développement en rangée situé en face de Pruitt-Igoe.

Source : Oscar Newman, 1996

III.3.1.2.3. Les principes de l'espace défendable.

Durant 25ans, Oscar Newman mis au point les principes de l'espace défendable suite aux multiples études et expériences qu'il a menées. L'ensemble de ses recherches a été publié en 1996 dans son livre «*Creating a Defensible Space* ». Il y présente trois études de cas intitulées« *TheClason Point Gardens* »à New York, dans le Bronx, où il compare les chiffres

²⁸⁶NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Reaserch, Rutgers University, 1996, p.11

²⁸⁷LOUDIER Malgouyres, *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, 2001, p.19

²⁸⁸NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Reaserch, Rutgers University, 1996.p.2-4

de la criminalité selon la forme architecturale et notamment entre les tours – les « *high-rise*²⁸⁹ » et les résidences moins hautes – les « *Löw-rise*²⁹⁰ »

les recommandations issues de ses recherches couvrent la conception des espaces et reposent sur les hypothèses suivantes :

- Premièrement, les personnes défendent le territoire dont elles ont le sentiment qu'il leur appartient²⁹¹ (concept de territorialité).
- Deuxièmement, l'urbanisme et la conception des espaces urbains peuvent soustraire l'espace à la malveillance. Il y a conclu que , l'urbanisme et la conception des espaces doivent créer des espaces qui encouragent la territorialité et tiennent compte des caractéristiques physiques (espace ouvert ou fermé, visible ou caché, clair ou sombre, accessible ou inaccessible, public ou privé) qui n'offrent pas au délinquant l'opportunité de passer à l'acte²⁹².
- Troisièmement, l'emplacement des fenêtres d'appartements doit être orienté dans le sens d'une facilitation de la surveillance informelle des espaces intérieurs et extérieurs : c'est le principe de surveillance²⁹³.
- Quatrièmement, avoir recours à des formes et à des matériaux de construction qui évitent la stigmatisation liée à une trop forte singularité qui permet aux autres de percevoir la vulnérabilité et l'isolement de certains habitants, que l'on peut résumer par ce qu'Oscar Newman appelle *le refus des caractères dépréciateurs*²⁹⁴. Enfin, le cinquième point qu'il propose est l'amélioration de la sûreté atteignable par le choix d'implanter les lotissements résidentiels dans des zones urbaines fonctionnelles et agréables, au plus près de zones d'activités ne constituant pas une menace permanente, c'est-à-dire des emplacements sûrs²⁹⁵.

l'étude qu'Oscar Newman a menée, illustre l'ensemble des principes cités précédemment et ceci de par l'analyse de trois types de formes urbaines. Les trois illustrations font référence à la même zone composée de quatre quartiers.

Les Figure 9, Figure 10, Figure 11 sont constituées de quatre quartiers. Ces dernières

²⁸⁹HELOISE Baudry Pagnac, *L'intégration de prévention de la malveillance aux démarches de qualité environnementale de l'espace public*, thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2013, cite : Cherulnik 1993, p.198.

²⁹⁰Idem

²⁹¹NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Research, Rutgers University, 1996, p.8-9

²⁹²Idem, p.8-9

²⁹³Idem, p.71 -72

²⁹⁴NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Research, Rutgers University, 1996, p.71 -72

²⁹⁵LOUDIER Malgouyres, *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, 2001, p.20.

démontrent la capacité des résidents à contrôler les espaces extérieurs de leurs habitats.

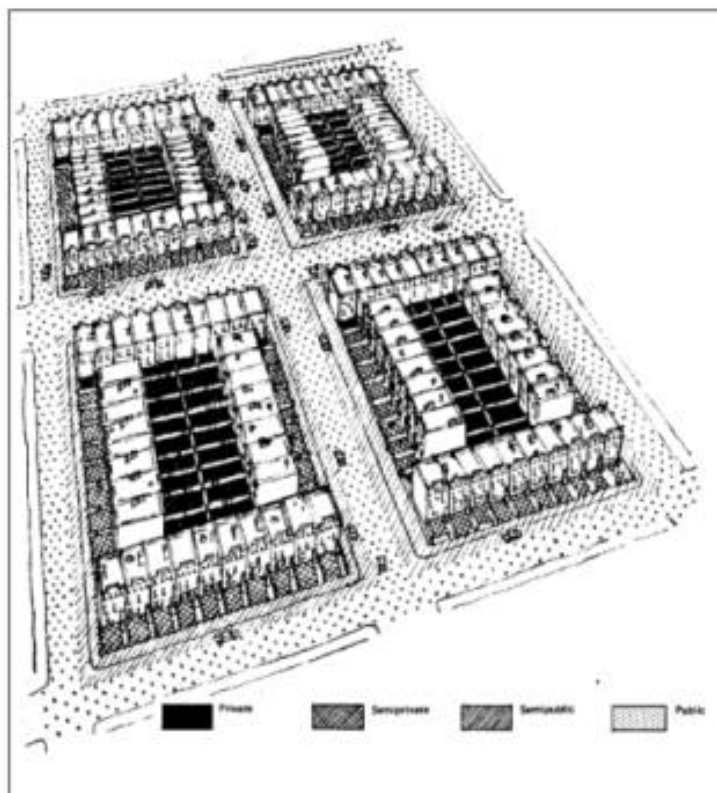


Figure 9 : la partie centrale est considérée pleinement publique.

Source : Oscar Newman, 1996

La Figure 9 illustre un plan de maison mitoyenne de faible densité. Chaque unité est répartie de telle sorte que tous les espaces extérieurs à l'exception des rues et des trottoirs soient assignés à des familles individuelles. Ces espaces ne sont accessibles que par l'intérieur des unités d'habitation. La juxtaposition étroite de chaque unité d'habitation et l'accès qu'elle donne sur la rue ainsi que le trottoir affecte à ses espaces une connotation d'espaces semi-publics au lieu de publics.

En analysant l'ensemble de la configuration spatiale, on dénote un tissu urbain dans lequel la plupart des espaces extérieurs ainsi que les espaces intérieurs sont privés. En outre les rues et trottoirs qui sont censés être publics sont considérés par les résidents comme une extension de leurs habitations. Cette répartition spatiale encourage les habitants à maintenir le contrôle afin d'assurer la sécurité et ceci de par le sentiment d'appropriation des espaces extérieurs.

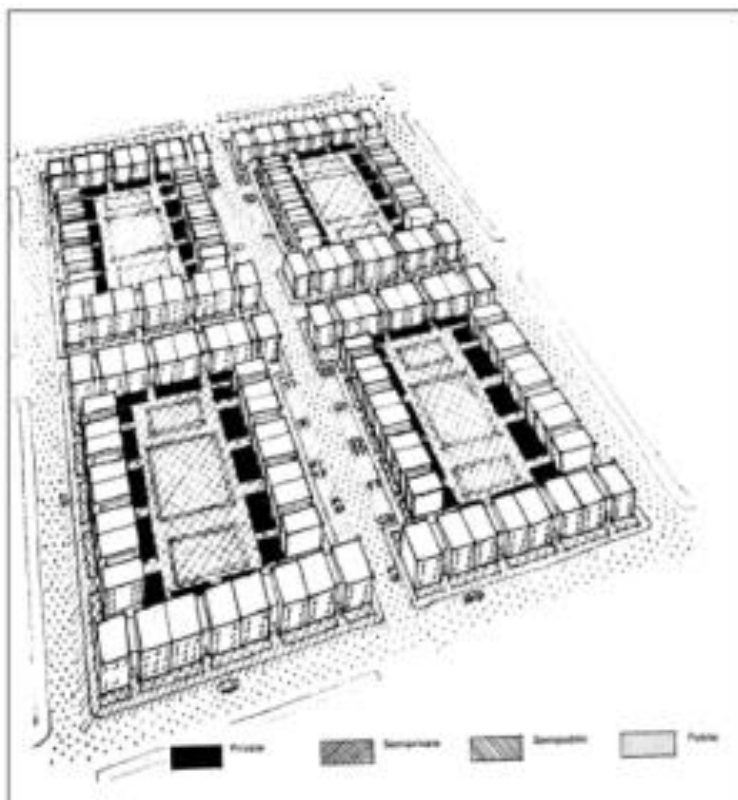


Figure 10: les rues et les terrains font partis du domaine de la multifamiliale

Source : Oscar Newman, 1996

La Figure 10 illustre le même aspect spatial que la Figure 9 avec une densité un peu plus importante et des blocs accueillants trois étages. Les espaces extérieurs sont à la fois assignés aux familles individuelles ainsi que les habitants partageant le même bloc. Les familles occupant les rez-de-chaussée ont leurs propres cours intérieures dont l'accès se fait de l'intérieur de l'unité. Ces patios sont donc privés. Les espaces de circulation à l'intérieur des enclos sont partagés par toutes les familles qui occupent les blocs, ce qui leur donne le statut d'espaces semi-privés.

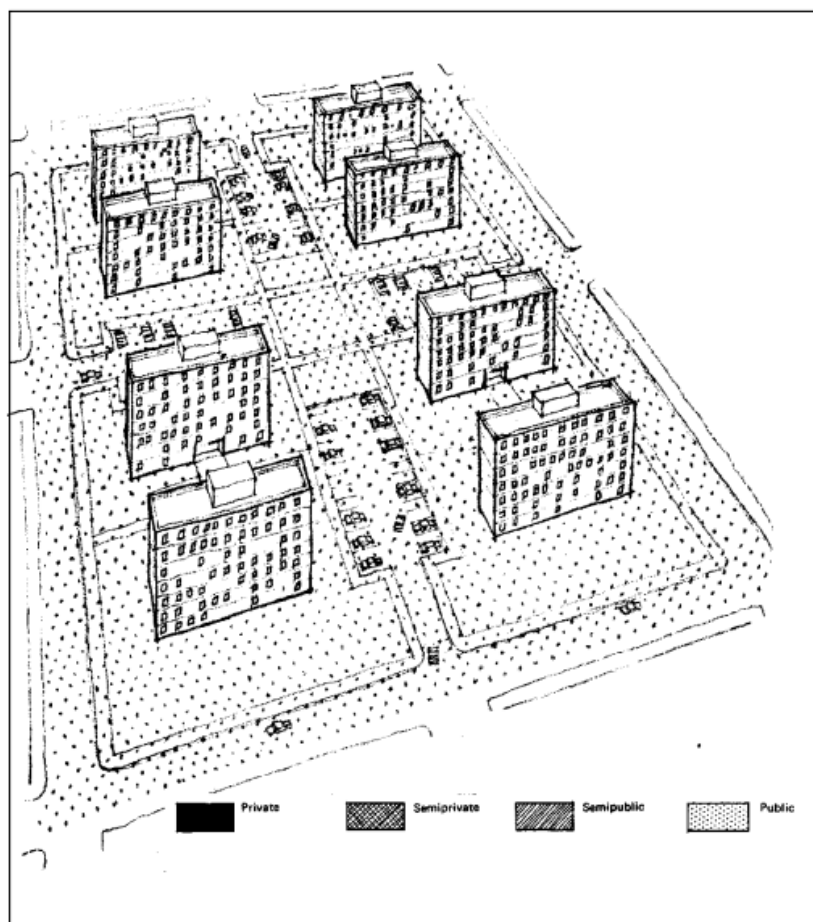


Figure 11: toutes les rues et les espaces extérieurs sont publics.

Source : Oscar Newman, 1996

La Figure 11, comporte la même forme urbaine que les figures 9 et 10 avec une densité beaucoup plus importante et des blocs qui desservent 50 familles. Les espaces extérieurs et intermédiaires autour des bâtiments sont accessibles à tout le monde et ne sont affectés à aucun bâtiment. Le positionnement des tours sur le terrain intérieur présente un système de stationnement hors rue et des voies d'accès qui comporte un nombre important d'espaces non vus et des coins aveugles. Les résidents, dans ce type de cas, se plaignent souvent d'insécurité.

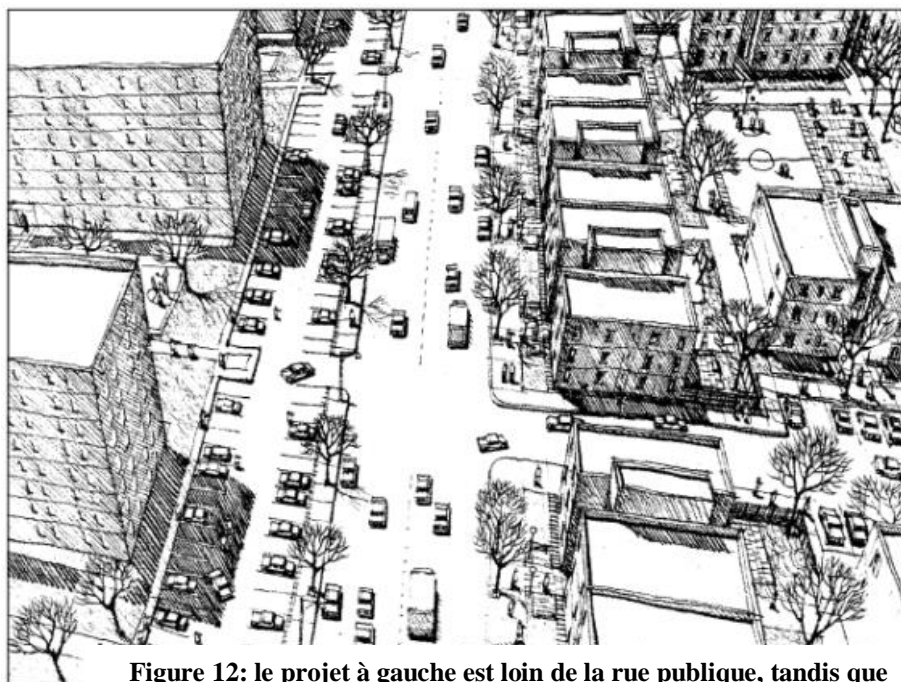


Figure 12: le projet à gauche est loin de la rue publique, tandis que celui de droite amène les rues à l'intérieur

Source : Oscar Newman, 1996

La Figure 12, illustre la synthèse des idées développées par Oscar Newman. La figure démontre deux projets d'habitation situés en face l'un de l'autre. Celui de droite est constitué d'un ensemble d'appartements avec jardin et celui de gauche est composé d'un ensemble de tours. Les deux configurations spatiales sont dotées d'aires de stationnements et conçues sous la même densité.

Cependant, le quartier de gauche constitué de tours donne sur l'espace intérieur avec une entrée commune. Ces bâtiments desservent 60 ménages et les aires de stationnement forment une bande continue le long de la rue. Le projet de droite est composé de trois étages et dessert 6 ménages. Tous les bâtiments ont leurs entrées juxtaposées aux rues de la ville, les rues intérieures et les parkings.

De par l'étude de cet ensemble de configuration spatiale Oscar Newman fait ressortir un ensemble de facteurs contribuant à l'émergence du sentiment d'insécurité, à savoir :

III.3.1.2.3.1. *L'impact de l'habitat social sur le comportement des habitants.*

Selon Oscar Newman, le sentiment d'appartenance diminue proportionnellement à mesure que le nombre de personnes qui le partage augmente. En effet, pour les habitants, il est difficile d'identifier un espace et le considérer comme le leur de par le fait de penser qu'ils en n'ont aucun droit d'usage ou de contrôle. De ce constat, l'appropriation se fait par autrui et induit à une perte totale de contrôle de l'espace.

III.3.1.2.3.2. *La capacité des résidents à contrôler l'espace.*

Oscar Newman, explique que la hauteur importante des bâtiments serait une des causes de l'émergence de l'insécurité, de par le nombre important de parties communes qui ne sont pas sous la responsabilité des résidents. Ceci explique les actes de vandalisme dans les ascenseurs, les couloirs, les caves et les espaces extérieurs (voir Figure 13).

O. Newman dénote qu'il est préférable d'opter pour une esthétique homogène, ce qui éviterait de stigmatiser visuellement les quartiers populaires. Il insiste également sur la symbolique apportée par le design des boîtes aux lettres, les espaces verts, la minéralité du sol...etc. afin de personnaliser ces espaces et aider à leur appropriation.

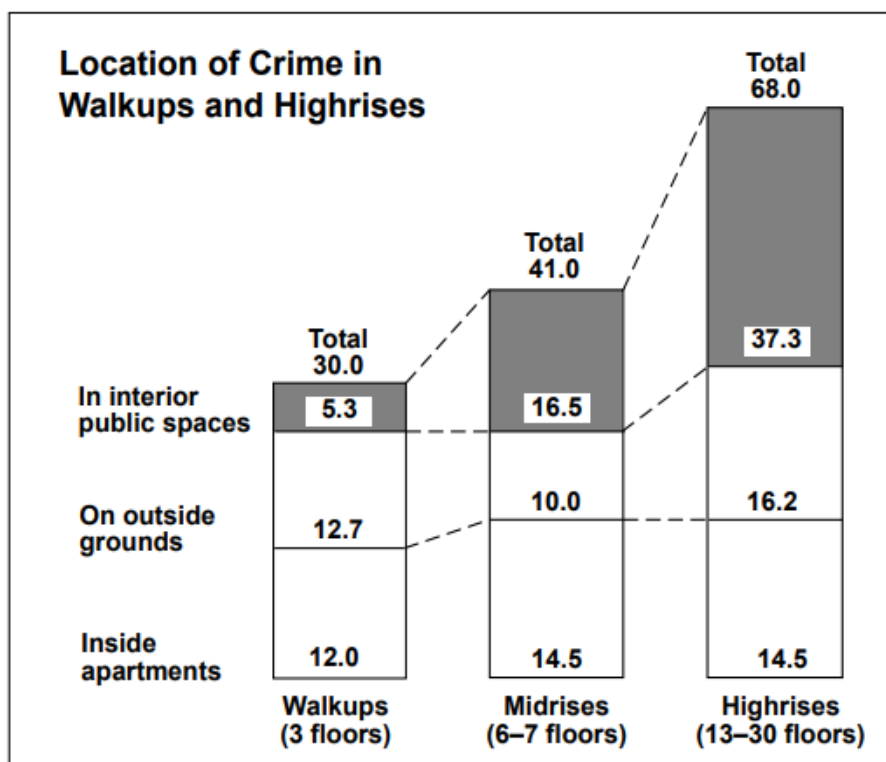


Figure 13 : location of crime in walkups and high-rises

Source: Oscar Newman, 1996

III.3.1.2.3.3. *Les facteurs sociaux et leur interaction avec l'environnement physique.*

Les facteurs physiques qui correspondent le plus aux problèmes d'insécurité sont :

- la hauteur des bâtiments, qui à son tour corrèle avec le nombre de logements possédant le même accès au niveau de l'immeuble ;
- la taille du quartier ou "le nombre total d'unités d'habitation dans le projet" ;
- le nombre d'unités d'habitation avoisinantes comprenant à leurs tours des problèmes d'insécurité.

Ces facteurs affectent la capacité des résidents à contrôler leur environnement, ajouter à cela la variable sociale (pauvreté, chômage, ...etc.) qui peut aggraver davantage les problèmes d'insécurité et augmenter le taux de criminalité au sein des unités d'habitation.

Ainsi, de grands logements de type habitat social abritant des familles à faibles revenus dont l'environnement immédiat est semblable, exercent un grand impact sur l'émergence de l'insécurité.

III.3.1.2.4. L'espace défendable ; critiques.

Oscar Newman, fut particulièrement décrié pour le déterminisme de sa théorie. De nombreuses critiques ont contesté sa théorie qui fait de l'architecture le facteur déterminant de l'activité délinquante. Les chercheurs qui ont remis en cause les théories d'Oscar Newman, ont pris pour exemple la hauteur des bâtiments qui favorise le crime à Saint-Louis mais pas à Singapour dont le contexte social n'est pas le même. La banlieue de Washington DC est forcément de basse vue, qu'aucune construction ne doit dépasser la hauteur du capitol. Cependant, elle demeure une banlieue extrêmement dangereuse²⁹⁶.

D'après Ramsey²⁹⁷, Clark et Hope²⁹⁸, Poyner²⁹⁹, Van Dijk et Van Soomer, les flux de piétons ne sont pas toujours synonymes de sécurité. La spécialisation territoriale produit des phénomènes de concentration d'activités commerciales qui forment des nœuds d'activités humaines. Ces lieux présentent les plus fortes opportunités de passage à l'acte. Mais s'agissant du sentiment d'insécurité, ils sont paradoxalement considérés comme des lieux peu inquiétants.

Cependant, Newman a vu juste en dénonçant l'habitat social destiné à une population stigmatisée. En effet les recherches de Newman ont prouvé qu'il est difficile de reconstituer une cohésion sociale fondée sur la mixité sociale et de prôner la responsabilité individuelle au sein d'une architecture inhumaine. Newman a énormément apporté en matière d'aménagement urbain et ceci en mettant l'accent sur ; l'importance de l'éclairage, la délimitation des espaces publics urbains, l'organisation des parkings et leur agencement. Il a également intégré l'action des agents sociaux sur un mode communautaire suite aux critiques qui lui ont été émises³⁰⁰.

²⁹⁶NEWMAN Oscar, *Creating Defensible Space*, US Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Research, Rutgers University

²⁹⁷ RAMSEY, *City center crime : the scope for situational crime prevention*, Research and planning Unit, London, Home Office, 1982

²⁹⁸ CLARKE, HOPE, *Coping with burglary*, Research Perspective on Policy, Dordrecht, Kluwer et Nijhoff, 1984

²⁹⁹POYNER, *Crime prevention and the Environment: Street attack in city centers*, Police Research Bulletin, N°37, London, 1981.

³⁰⁰ BAUER, SOULLEZ, *la criminologie pour les nuls*, 2012, p.338.

III.3.1.3. La théorie d'Alice Coleman.

En 1985, la géographe Alice Coleman publie l'ouvrage « *Utopia on trial* » en se basant sur les travaux d'Oscar Newman. La géographe s'est appuyée sur les observations statistiques du groupe de recherche *The Land by Use Research Unit du King 's Colledge* de l'Université de Londres³⁰¹ où elle va poser les fondements de la rénovation des grands ensembles. La géographe a proposé une méthode d'évaluation scientifique des espaces modernes et établit une corrélation entre les caractéristiques du cadre bâti et le niveau de délinquance³⁰².

Le déterminisme architectural d'Alice Coleman l'a poussé à mener une importante étude sur le logement social à travers laquelle, elle a publié un véritable manifeste sur « la prévention situationnelle ». Alice Coleman finit par proposer une véritable organisation sociale dont l'architecture devient le levier³⁰³.

De par son ouvrage, Alice Coleman a lancé l'application de la prévention situationnelle dans certains logements sociaux en Angleterre. L'objectif premier émit par A. Coleman est celui « *d'occuper le terrain*³⁰⁴ ». C'est-à-dire le découper et le réaffecter à des usages et des usagers contrôlables.

« *les surfaces vides trop larges favorisent les réunions des hooligans*³⁰⁵ », tels sont les propos d'Alice Coleman. À cet effet la géographe se lance dans la reconfiguration de l'espace public urbain dans les ensembles de logements sociaux dans le but de « *clarifier et hiérarchiser le statut des espaces libres pour éviter les conflits d'usage et entre usagers*³⁰⁶ ». Partant du fait que chaque espace doit être bien défini afin d'éviter ce qu'elle appelle les « *coins perdus*³⁰⁷ », sans « *vocation particulière*³⁰⁸ » et qui peuvent engendrer l'économie dite « *informelle*³⁰⁹ » ou « *parallèle*³¹⁰ ».

Suivant cet abord, les espaces publics urbains se trouvent sectorisés dans le sens où les jardins seront annexés à chaque immeuble, protégés par des grilles. Les espaces communs des immeubles d'habitation deviennent des parties semi-privées vu que seuls les résidents des appartements correspondants ont en l'usage. Le résultat en est « *une privatisation partielle de*

³⁰¹SHAFTOE Henry, Valérie VOISEMBERT, *Les solutions britanniques face à la délinquance urbaine*, les annales de la recherche urbaine, 1995, volume1, p.126-128.

³⁰²COLEMAN Alice, *Utopia on trial*, Hilary Shipman, 1985

³⁰³LANDAUER Paul, *L'émergence de la sécurité appliquée à la conception de l'espace (comparaison entre la France et les pays anglo-saxons)*, dans « L'architecte et la Sécurité Formation du Forum Français pour la Sécurité Urbaine » Synthèse réalisée par Sylvie JONCHERE, 2003, p.07.

³⁰⁴COLEMAN Alice, *Utopia on trial*, Hilary Shipman, 1985

³⁰⁵Idem

³⁰⁶Idem

³⁰⁷Idem

³⁰⁸Idem

³⁰⁹Idem

³¹⁰Idem

*l'espace public*³¹¹ » qui devient « *résiduel* » dans la mesure où les surfaces qui échappent à la sectorisation se trouvent réduites à la fonction de circulation³¹².

Alice Coleman, ajoute d'autres points qui remettent en cause la sécurité au sein des ensembles d'habitation du logement social. Elle décrit leur importance, du fait qu'ils sont la cause de l'état de dégradation des espaces extérieurs, ce qui crée un fort sentiment d'insécurité à savoir : les déchets abandonnés ou les poubelles non ramassées, les graffitis, le vandalisme, les dégradations et le nombre d'adolescents qui augmentent avec la taille des bâtiments et le dimensionnement des espaces. À cet effet, Alice Coleman juge essentiel d'agir sur la densité et sur la conception des espaces pour prévenir la malveillance et le sentiment d'insécurité³¹³.

Alice Coleman allie théorie et pratique en réhabilitant des cités. Elle utilise *la méthode Design Improvement Controlled Experiment*³¹⁴ qu'elle a développée. L'une de ses réalisations les plus emblématiques est la transformation de la cité de Mozart Estate du quartier de Westminster à Londres.

III.3.1.3.1. Alice Coleman, la théorie de « la prévention situationnelle ».

La prévention situationnelle est « *un ensemble des mesures qui visent à empêcher le passage à l'acte délinquant en modifiant les circonstances dans lesquelles les délits pourraient être commis par le durcissement des cibles*³¹⁵ ». L'analyse de cette théorie n'est pas explicative mais « situationnelle » dans le sens où on y développa une série de propositions pour renforcer la capacité auto défensive des quartiers d'habitat social. L'objectif recherché est celui de les intégrer dans la plupart des opérations de réhabilitation.

À cet effet, la géographe met aux points des mesures préconisées concernant certaines caractéristiques de la construction ou de l'organisation du plan-masse à savoir³¹⁶:

- 1 : la territorialisation des espaces extérieurs par l'usage de clôture ou tout moyen susceptible de contribuer à leur identification comme appartenant à un petit groupe d'utilisateurs.
- 2 : l'amélioration du contrôle des accès par l'accroissement de la visibilité depuis les fenêtres donnant sur l'espace public.
- 3 : l'amélioration des moyens de surveillance par l'utilisation des systèmes électroniques de

³¹¹ GARNIER Jean-Pierre, *un espace indéfendable, l'aménagement urbain à l'heure sécuritaire*, p.11.

³¹² Idem, p.11.

³¹³ COLEMAN Alice, *Utopia on trial*, Hilary Shipman, 1985

³¹⁴ HELOISE Baudry Pagnac, *L'intégration de prévention de la malveillance aux démarches de qualité environnementale de l'espace public*, thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2013, p.209.

³¹⁵ DOS SANTOS Lucinda, *Prévention sociale, prévention situationnelle, fondements complémentaires d'une politique de sécurité*, les cahiers du DSU, 1999, p.11.

³¹⁶ SHAFTOE Henry, *Convivial Urban Spaces: Creating Effective Public Places*, 2000.

surveillance tant dans les établissements commerciaux que dans les immeubles d'habitat. Cela étant, il ne faut pas omettre que les applications concrètes des principes de la prévention situationnelle, renvoient à la multiplication des faits de violence, à l'émergence de l'insécurité et du sentiment d'insécurité. Mais le principal objectif consiste à durcir les cibles.

III.3.1.3.1.1. Exemple de la cité de Mozart Estate du quartier de Westminster à Londres.

Construite de 1973 à 1977³¹⁷ selon les idéaux de la Charte d'Athènes, la cité Mozart Estate à Londres était considérée comme une réussite en matière de logement social. La cité était caractérisée par les cheminements piétons entre les îlots ainsi que des passerelles isolant le piéton de la circulation automobile. Quelques années après, la cité connaît de sérieux problèmes d'insécurité qui se rapportent aux carences de l'aménagement urbain. Ces derniers se manifestent dans des espaces extérieurs qui sont impénétrables et peu lisibles pour les visiteurs. La plupart des espaces publics étaient propices aux délits en tous genres et les passerelles piétonnes permettaient aux délinquants de s'échapper facilement. À cet effet et suite aux problèmes d'insécurité qui se propageaient, Alice Coleman a organisé une concertation au début des années 1990 avec les habitants de la cité afin de solliciter leur avis sur leur situation. À l'issue de la concertation, la géographe a réorganisé les accès des rez-de-chaussée avec des entrées indépendantes et des jardins privatifs, selon les principes d'Oscar Newman. Alice Coleman avait également condamné les passerelles en hauteur reliant un bloc à un autre. Elle a également limité les raccourcis ainsi que les possibilités d'accéder aux immeubles par différents chemins. Par ailleurs, la géographe a fait en sorte que les grands espaces soient «remplis» de nouvelles constructions, soit environ quarante maisonnettes. Enfin, les aires de jeu sont redessinées selon les besoins de chaque immeuble individuel et de ses habitants³¹⁸.

Cependant, en France, la diffusion récente des principes de la prévention situationnelle soulève des débats aussi importants, à la fois d'ordre éthique, politique et philosophique. D'un point de vue philosophique, il s'agit de la traditionnelle opposition entre Rousseau et Hobbes. Rousseau : « *l'homme est né bon, il est perverti par les conditions de la vie en société*³¹⁹ ». Hobbes : « *l'homme est un prédateur, il passera à l'acte quelles que soient les causes. Il faut donc l'empêcher de passer à l'acte*³²⁰ ».

³¹⁷ POIRIER Agnès-Catherine, « *Les précurseurs anglais* », 2001.

³¹⁸ LANDAEUR Paul, *L'architecte la ville et la sécurité*, Presse universitaire de France, 2009, p.110.

³¹⁹ DOSSANTOS Lucinda, *Prévention sociale, prévention situationnelle, fondements complémentaires d'une politique de sécurité*, les cahiers du DSU, 1999, p.12.

³²⁰ Idem. P.13.

D'un point de vue politique, ce débat est actualisé par le « relatif » échec du modèle de prévention sociale, relatif dans la mesure où personne ne peut dire aujourd'hui où nous en serions sans les quinze années d'application de dispositifs de prévention classique.

Toutefois, trois signes d'échec peuvent être relevés : une massification des insécurités, des incivilités au quotidien ; un phénomène de violence collective très difficilement maîtrisé et la précocité et persistance de la délinquance des jeunes³²¹. L'ensemble de ses points met en relief l'importante montée en flèche du sentiment d'insécurité au sein des ensembles d'habitat social.

III.3.1.4. Ronald Clarke.

À partir des principes d'Alice Coleman, la prévention situationnelle se développe selon un ensemble de techniques récapitulé par un chercheur britannique, Ronald Clarke.

Du Home Office de Londres, Ronald Clarke met au point un ensemble de techniques récapitulé au nombre de 16 et organisé autour de 4 axes :

1. le premier axe consiste à augmenter l'effort des délinquants. D'abord par la protection des cibles, par le contrôle des accès ;
2. le deuxième axe concerne l'augmentation des risques. Il s'agit de faire en sorte que le délinquant prenne plus de risques en préconisant des aménagements qui renvoient au contrôle des accès (entrée, surveillance formelle, surveillance par les employés). L'augmentation des risques tient également à la surveillance naturelle qui se rapporte, dans ce cadre au concept d'espace défendable élaboré par l'architecte O. Newman.
3. le troisième axe concerne la réduction des gains. L'objectif consiste à éliminer les cibles et les bénéfiques.
4. quatrième et dernier axe, éliminer les possibilités permettant aux délinquants de passer à l'acte et ceci par des dispositifs de contrôle.

Ronald Clarke finit donc par proposer une nouvelle définition de la prévention situationnelle, en partant du principe que c'est une mesure de réduction des occasions pour le passage à l'acte délinquant et qui sont³²² :

1. dirigées vers des types très particuliers de délits ;
2. consistent en des modifications des circonstances immédiates du délit systématiques et permanentes ;
3. visent à rendre les délits plus difficiles, plus risqués, moins gratifiants et moins

³²¹ DOSSANTOS Lucinda, *Prévention sociale, prévention situationnelle, fondements complémentaires d'une politique de sécurité*, les cahiers du DSU, 1999, p.13.

³²² CUSSON Maurice, *Prévention situationnelle*, Dictionnaire de Criminologie en ligne.

excusables pour bon nombre de délinquants.

Conclusion.

À travers ce troisième chapitre, il a été établi un état de la littérature internationale consacrée à la prévention des problèmes d'insécurité et du sentiment d'insécurité dans les ensembles d'habitat social. Il s'agit donc de montrer quelles sont les références étrangères mobilisées par les architectes et urbanistes qui se sont penchés sur la relation entre la configuration spatiale et le sentiment d'insécurité dans l'habitat social.

Les prospections menées ont démontré que l'ensemble des recherches d'Oscar Newman, Jane Jacobs, Alice Coleman tirent leurs références de l'École de Chicago.

Il a été également prouvé que l'ensemble des théories (surveillance naturelle, territorialité, gestion des espaces (publics, collectifs ou semi-privés) se rapportent au lien étroit entre la conception architecturale, l'aménagement et l'insécurité.

Cependant, d'autres auteurs méritent d'être mentionnés, il s'agit entre autres ; de Barry Poyner qui a élargi la réflexion d'Oscar Newman en publiant, « Beyond Defensible Space », ou il propose d'organiser les espaces en fonction de la vue. Pour lui, si les espaces sont vus, ils sont sûrs. Au-delà de la construction des solidarités de voisinage, il propose d'organiser une véritable « vision ». Pour lui, c'est avant tout le regard et la visibilité qui permettent d'assurer une surveillance sur l'espace extérieur³²³. Nous en citons également Elizabeth Wood (1950), qui est l'une des premières sociologues à avoir souligné l'importance de la conception physique pour répondre aux objectifs sociaux. Ses principes consistent en l'amélioration esthétique de l'environnement résidentiel ainsi que l'amélioration des conditions de sécurité dans le but d'augmenter la qualité de vie. Toutefois nous ne pouvons omettre :-Paul Landauer-architecte spécialiste des questions sécuritaires, et auteur du livre intitulé « L'architecte, la ville et la sécurité » ;-Bertrand Vallet-, doctorant en sociologie urbaine, il s'est attelé sur les origines de l'espace défendable au travers une critique de l'urban renewal. -Nacer Fardia- qui a exploré comment les modifications de l'espace urbain dans les quartiers informels influencent la qualité de vie des résidents et leur perception de la sécurité ; -Abed Bendjelid- qui a tenté de définir la fragmentation de l'espace urbain à Oran ; -Lamia Khadidja Beghdoud- qui a travaillé sur l'impact de la violence urbaine sur l'architecture et l'urbanisme.

³²³ LANDAUER Paul, *L'émergence de la sécurité appliquée à la conception de l'espace (comparaison entre la France et les pays anglo-saxons)*, dans *L'architecte et la Sécurité* Formation du Forum Français pour la Sécurité Urbaine , Synthèse réalisée par Sylvie JONCHERE, 2003, p.07.

Tous ces travaux ont confirmé la relation qui existe ou qui pourrait exister entre la configuration de l'espace et le sentiment d'insécurité. Tel est l'objectif recherché dans le présent travail, celui de confirmer ou infirmer les théories développées précédemment en déployant une méthodologie basée sur la méthode du parcours commenté³²⁴ et la syntaxe spatiale³²⁵. Ces méthodes feront l'objet du chapitre suivant dans le but d'une meilleure compréhension de la démarche suivie dans les cas des études choisis.

³²⁴ THIBAUD Jean-Paul, *l'espace urbain en méthode*, la méthode du parcours commentés, 2000, p.81.

³²⁵ HILLIER Bill, HANSON Julienne, *The social logic of the space*, 1987.

CHAPITRE IV :

OUTILS ET METHODOLOGIE



Introduction.

Aborder la question du sentiment d'insécurité et son rapport avec la configuration spatiale de l'habitat social soulève une première difficulté, celle de la définition de l'objet d'étude.

En effet, le sentiment d'insécurité est un sentiment polymorphe qui peut se manifester dans des situations très diverses et affecter de manière très large des individus appartenant aux différentes échelles de la vie sociale. Cette ambiguïté entraîne une seconde difficulté d'ordre méthodologique qui soulève une question principale « *Comment peut-on mesurer un phénomène aussi complexe comme (le sentiment d'insécurité) ?* »

La méthode la plus utilisée dans les sondages américains consiste en la recherche d'indicateurs tels que « la perception par les individus du caractère plus ou moins sûr de leur quartier ». Le procédé le plus connu est celui de la National Crime Survey³²⁶. Il se base sur des questions sommaires telles que : « y'a-t'il un endroit près de chez vous ou vous ne vous sentez pas en sécurité ? ». Il est évident que les réponses peuvent varier selon les situations, la fonction et l'âge du sujet. À cet effet, on retrouve un autre mode d'investigation en France qui consiste à poser le problème en matière de comparaison avec un passé proche ou lointain.

En 1994, le chef de la police William Bratton à New York emploie les techniques des sciences de l'information géographique (SIG), appelées la cartographie criminelle (Crime Mapping ou Criminal Cartography³²⁷), dans l'analyse spatiale du crime. L'utilisation de l'information géographique est devenue un facteur clé dans la stratégie globale de la lutte contre le crime.

À travers ce quatrième chapitre, nous mettrons en exergue les méthodes et outils utilisés dans ce travail de recherche. Dans un premier temps, il s'agira d'expliquer le choix d'échantillons sur lesquels, le travail a été opérationnel. Par la suite, il est impératif d'expliquer la méthode du parcours commenté. Une méthode qui aura pour vocation de faire ressortir les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est assez important au sein des sites d'études. Nous expliquerons dans un second temps, la méthode de la syntaxe spatiale ; un outil d'analyse de forme et de configuration des espaces et son outil le DepthMap. Enfin, la théorie du « HotSpot », sera disséquée, cette dernière permettra d'établir les cartes qui serviront de base à l'interprétation des résultats.

³²⁶ BESSON Jean-Luc, *Les cartes du crime*, presse universitaire de France, 2004, p.02.

³²⁷ Idem, p.02.

IV.1. L'observation et l'enquête.

Les études portées sur l'insécurité et le sentiment d'insécurité se basent particulièrement sur l'observation, l'enquête et l'expérimentation. Ces phénomènes sociétaux ne peuvent pas être réduits à ce qu'en disent les individus.

Les problèmes liés à l'insécurité recouvrent plusieurs paramètres (chapitre1) dont l'observation, l'enquête, l'expérimentation et l'étude de traces en sont les principaux outils d'études et d'investigations.

IV.1.1. Définitions.

L'enquête demeure un des instruments les plus largement utilisés par les psychologues sociaux et les sociologues. Elle consiste à susciter un ensemble de discours individuels, à les interpréter et à la généraliser³²⁸.

Quant à l'observation, elle peut être définie comme un regard porté sur une situation sans que celle-ci ne soit modifiée³²⁹. Pour ce qui est de l'expérimentation, c'est une interrogation particulière portée sur une situation créée et contrôlée par le chercheur³³⁰. Au final, l'étude de traces, qui est une forme d'observation différée, qui par nécessité ne saisit pas directement le phénomène intéressant, mais uniquement certaines de ses conséquences.

Avant d'entamer une enquête, il est nécessaire de définir le problème ainsi que le choix de la population à interroger, c'est-à-dire l'échantillon représentatif.

IV.1.2. Les méthodes d'échantillonnage.

IV.1.2.1. Les échantillons représentatifs.

Il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population, c'est-à-dire en interroger tous les membres, d'autant plus que ça serait inutile. Cependant, le problème est celui de choisir un groupe d'individus, un échantillon, tel que les observations qu'on fera sur lui pourront être généralisées à l'ensemble de la population. À cet effet, un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon³³¹. La complexité avec la population d'étude a conduit à opter pour un échantillonnage spontané ou accidentel.

³²⁸GHIGLIONE Rodolphe, Benjamin MATALON, *Les enquêtes sociologiques ; Théories et pratique*, Collection Armond Colin, 1970, p.11.

³²⁹ Idem, p.11.

³³⁰ Idem, p.11.

³³¹ Idem, p.11.

IV.1.2.2. Les échantillonnages spontanés ou accidentels.

Devant l'impossibilité de disposer d'une base de sondage satisfaisante et adaptée au problème traité et face aux difficultés pratiques de la mise en œuvre des méthodes d'échantillonnage spatial, on se retrouve souvent contraint à renoncer à des méthodes aléatoires rigoureuses.

De ce fait, certains auteurs proposent de contourner la difficulté par le recours à l'échantillonnage spontané³³². Ce type d'échantillonnage est utile dans la mesure où les individus enquêtés se soumettent volontiers à l'enquête, c'est le cas de toutes les enquêtes utilisant des questionnaires mis librement à la disposition d'un public et au gré des circonstances, sans réflexion sur les critères de choix des individus, ces échantillons sont appelés parfois « échantillons à l'aveuglette »³³³. Le seul inconvénient est la subjectivité dans le choix des enquêtés. Pour cela, il est possible d'adopter quelques méthodes imposant des contraintes plus ou moins fortes sur ce choix, par exemple dans notre cas d'étude qui est la ville nouvelle ALI MENDJELI, nous avons établi en premier lieu pour l'enquête ; des itinéraires pour les enquêteurs à partir du boulevard principal et jusqu'aux centres d'intérêts de la ville au carrefour de l'UV7 et l'UV8, (Les centres d'intérêts au carrefour de l'UV7 et de l'UV8 regroupent, les centres commerciaux et les flux de population les plus importants.), en deuxième lieu et pour l'exploitation de la méthode du parcours commenté, nous avons établi les choix des individus sans critère précis et au gré des circonstances, vu la sensibilité de la thématique

IV.1.2.3. La taille de l'échantillon.

Il est évident que la qualité et la validité des résultats d'une enquête dépendent de la taille de l'échantillon interrogé. Le nombre de personnes interrogées dépend donc de la précision souhaitée, ce qui n'est pas toujours facile à obtenir. (Voir Tableau 2)

Cependant, dans le présent travail de recherche et lors de la première phase de l'enquête au niveau de la ville nouvelle ALI MENDJELI-Constantine, la taille de l'échantillon a été déterminée suivant la formule de l'erreur type sur l'estimation d'une proportion.

$$e. t. (\pi) = \pm \frac{\sqrt{\pi(1 - \pi)}}{n}$$

Où π est la proportion réelle, n la taille de l'échantillon, $e. t. (\pi)$ Est l'écart type de la distribution d'échantillonnage du paramètre(π).

³³² OLIVIER Martin, *L'analyse quantitative des données* » ; Armand COLIN, 2017, p.22-23.

³³³ Idem

Si la vraie valeur de π est 0.4, l'intervalle de confiance sera calculé comme suit :

Tableau 2 : intervalle ou indice de représentativité de l'échantillon

	Erreur probable	Intervalle de confiance
Pour n=100	± 0.1	0.3-0.5
Pour n=400	± 0.049	0.351-0.449
Pour n=1000	± 0.035	0.365-0.435

Source : Rodolphe Ghiglione, Benjamin Matalon, « Les enquêtes sociologiques ; Théories et pratique », Collection Armond Colin, 1970, p.52

Cette formule a permis d'arrêter le nombre de personnes questionnées au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI-Constantine à 400 Personnes afin que la marge d'erreur probable soit minimale. Une fois les résultats obtenus afin de déterminer les sites d'études, il sera ensuite procédé à l'enquête par le biais de la méthode du parcours commenté, présentée ci-dessous.

IV.2. La méthode du parcours commenté.

Depuis les années soixante, les Chercheurs en sociologie s'interrogent sur la description spatiale en tant que mode d'accès à la réalité sociale.

De nombreuses approches qualitatives en sciences humaines tentent de restituer la vie sociale à l'aide des comptes rendus détaillés, à l'image de l'éthologie humaine, l'ethnographie de la communication, la sociologie des interactions et l'analyse conversationnelle, il s'agit, avant tout, d'observer et de décrire. Ces démarches préconisent l'étude du lien social à partir de ce qui peut être vue, entendu ou rapporté³³⁴. Le problème consiste à mettre des mots sur ce qui apparaît, à commenter le monde tel qu'il se présente.

IV.2.1. Définition du parcours commenté.

La méthode du parcours commenté a pour objectif d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement. Trois activités sont donc sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire. Cette méthode s'inscrit dans le cadre d'une démarche interdisciplinaire plus large qui fait appel à la fois aux sciences de l'ingénieur, aux sciences de la conception et aux sciences sociales³³⁵.

Cependant, la description des ambiances est le but recherché à travers cette démarche, ce qui soulève trois hypothèses centrales :

³³⁴ THIBAUD Jean-Paul, *La méthode des parcours commentés*, dans, l'espace urbain en méthode, parenthèses, 2008, p.77.

³³⁵ Idem, p.82.

IV.2.1.1. Première hypothèse ; l'impossibilité d'une position de surplomb.

Les études proposent de passer d'une observation savante et distanciée à une description ordinaire et engagée. La description du perceptible n'est plus menée par le chercheur, mais par le passant lui-même. À cet effet, l'objet d'analyse doit prendre en compte la triade : milieu sensible, activité perceptive et l'action en cours³³⁶.

IV.2.1.2. Deuxième hypothèse ; l'entrelacs du dire et du percevoir.

Pour Michel Foucault, « le savoir peut être défini comme un composé de manière de dire et de façon de voir ». Cependant, rendre compte d'un événement présuppose qu'il nous soit perceptible, que lorsqu'il parvient à nous parler et à nous faire parler. La méthode postule ainsi à une relation directe entre les manières de décrire et les manières de percevoir.

IV.2.1.3. Troisième hypothèse ; l'inévitable « bouger » de la perception.

La mobilité des passants est une condition fondamentale pour développer une approche de la perception en mouvement. Elle nous permet d'obtenir des points de vue différents, mobilisant les modes d'apparaître et de percevoir en public³³⁷.

IV.2.2. Le protocole d'enquête.

La méthode du parcours commenté nécessite une phase préliminaire importante, celle de l'observation du site (connaissance du réseau piétonnier, architecture des lieux, observation informelle des conduites sociales). À partir de là, nous avons opté pour des comptes rendus de perception en mouvement. Au cours des parcours effectués, il a été demandé à des passants de participer à cette expérience in situ. Ce sont les descriptions ordinaires des passants qui constituent le corpus de base des analyses³³⁸.

IV.2.2.1. Procédé de la méthode.

Le protocole d'enquête repose sur trois types de consignes, qui en fixent le cadre :

IV.2.2.1.1. Consignes relatives à la description.

La consigne relative à la description nécessite un état des lieux précis des ambiances immédiates telles qu'elles sont perçues ici et maintenant. À cet effet la position de l'individu devra être indiquée ainsi que les repères spatiaux. (Éléments-clés lors de la phase d'analyse)

³³⁶THIBAUD Jean-Paul, *La méthode des parcours commentés*, dans, l'espace urbain en méthode, parenthèses, 2008, p.82.

³³⁷Idem, p.83.

³³⁸Idem, p.84.

IV.2.2.1.2. Consignes relatives au cheminement.

Le terrain d'investigation doit être fixé à l'avance. Le parcours lui-même peut être laissé dans une certaine mesure au choix de l'enquêté, au cours duquel, il a la possibilité de s'arrêter, revenir sur ses pas, ou changer d'itinéraire.

IV.2.2.1.3. Consignes relatives aux conditions de l'expérience

Le parcours dure une vingtaine de minutes, il peut être prolongé si cela est nécessaire. Les commentaires sont enregistrés intégralement à l'aide d'un magnétophone portable. L'enquêteur devra se limiter à un rôle d'auditeur et ne doit intervenir que si une nécessité s'impose³³⁹.

IV.2.2.2. L'intention de la démarche.

« Marcher, percevoir et décrire » résume l'intention de la démarche. L'utilisation d'un plan est pertinente quand les espaces traversés sont particulièrement complexes et la reconstitution du trajet difficile.

Cette expérience est répétée une vingtaine de fois avec des personnes différentes qui sont contactées soit à l'aide des réseaux de nos connaissances, soit directement sur les lieux d'investigation.

Si la cohérence du corpus est assurée au niveau du spatial, la recherche d'une diversité de description s'opère à partir de trois variables³⁴⁰ :

IV.2.2.2.1. Premièrement : une variété de cheminements.

Ces variations spatiales sont intéressantes à plus d'un titre. Outre le fait qu'elles tendent à couvrir une bonne partie du terrain, elles donnent des indications précieuses sur les modes d'appropriation de l'espace urbain.

IV.2.2.2.2. Deuxièmement : une variété de circonstances.

La description d'un espace diffère d'une journée à une autre, d'une saison à une autre, comme de jours ou de nuits. À cet effet, il conviendrait de diversifier au maximum les conditions temporelles de l'expérience.

Les deux dimensions spatiales du corps et temporalité du site, constituent les deux éléments principaux du contexte de la description à prendre en considération lors de la phase d'analyse.

³³⁹THIBAUD Jean-Paul, *La méthode des parcours commentés*, dans, l'espace urbain en méthode, parenthèses, 2008, p.85.

³⁴⁰Idem, p.86.

IV.2.2.2.3. Troisièmement : une variété de points de vue.

La variété de points de vue dépend du type de personne qui participe à l'expérience. Outre les variables classiques de l'âge et du sexe, trois autres paramètres entrent en jeu dans la sélection des marcheurs observateurs : la catégorie socioculturelle, le degré de connaissance du site, et le statut du visiteur (passant ordinaire, commerçant...)

Ainsi la méthode du parcours commenté consiste à croiser les points de vue, de faire émerger les convergences et montrer comment un site mobilise des perceptions partagées.

IV.2.3. Le parcours commenté dans notre cas d'étude.

À la lumière de notre lecture, nous avons différencié deux sortes de « parcours ». L'itinéraire de Jean-Yves Petiteau³⁴¹ et le parcours commenté de Jean-Paul Thibaud. L'un part d'une entrée « espace vécu », l'autre d'une entrée « ville sensible » et « ambiances urbaines ».

Le présent travail, s'est inspiré de la méthode des parcours commentés. L'entrée d'étude porte sur la construction sensorielle des espaces extérieurs de l'habitat social. Le principe du parcours se définit à la fois comme fondement de perception de l'espace vécu ainsi que le sentiment ressenti autour de la pratique de cet espace. Une des consignes données aux enquêtés était de parler des espaces qu'ils préfèrent fréquenter de ceux qu'ils évitent. Le but recherché est celui de faire ressortir les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est assez important afin de tenter d'étudier en quoi la configuration spatiale et l'entretien de l'espace peuvent-ils influencer sur l'émergence du sentiment d'insécurité.

Cependant, la méthode prônée diffère des parcours commentés sur plusieurs points : premièrement, -le nombre d'enquêtés- ; la méthode du parcours commenté telle qu'elle est définie par Jean-Paul Thibaud est efficace avec vingt enquêtés. Notre échantillon est composé de soixante individus dans le but de faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité dans les espaces décrits par les habitants. Deuxièmement, -la variété des circonstances- ; les deux enquêtes menées au cours de l'investigation, se sont étalées sur une durée de 28 mois, pour ce qui est de l'UV14 (du mois de décembre 2014 au mois d'août 2017) et de 18 mois au niveau de l'UV08 (du mois de février 2016 au mois d'août 2017) (pré-enquêtes, Observation, parcours, entretien et traitement des données compris). Les deux enquêtes se sont déroulées en journées entre 09h30 et 17h00. Nous nous sommes limités à ces horaires pour des raisons de sécurité. Troisièmement, la méthode du parcours commenté stipule une variété d'échantillonnage. Dans le cas échéant, il a été judicieux de mener l'enquête auprès

³⁴¹TOUSSAINT Mailys, Jean-Yves PETITEAU, *l'expérience des itinéraires : itinéraires de dockers à Nantes, entre récits personnels et ambiance partagée*, 2014.

des habitants du quartier partant du fait que ces derniers connaissent bien le site, ainsi que les faits s'y déroulant et qui se rapportent aux problèmes d'insécurité.

Ces trois éléments confirment que notre but de recherche ne repose pas essentiellement sur les ambiances urbaines, mais sur le sentiment d'insécurité et l'usage des espaces extérieurs de l'habitat social à la ville nouvelle Ali Mendjeli- Constantine.

L'ensemble des résultats obtenus au cours de l'enquête a été répertorié sur des cartes de synthèse afin de les superposer sur celles de la syntaxe spatiale.

IV.3. La syntaxe spatiale.

Afin d'appuyer les résultats obtenus lors des parcours commentés effectués, l'utilisation de la syntaxe spatiale, connue sous le nom de « *Space Syntax* » a été primordiale. La syntaxe spatiale est une méthode qui a pour objectif l'élaboration d'un ensemble d'outils et de théories, qu'on appelle « *les modèles interprétatifs*³⁴² ». C'est-à-dire des schémas d'analyse de la problématique étudiée (mouvement urbain, la criminalité, l'occupation du sol, ségrégation sociale...). Elle a été mise au point afin d'analyser et modéliser des espaces urbains et architecturaux. Ses objectifs primaires se basent sur la morphologie spatiale qui influence la répartition et la fréquentation des espaces. Elle conditionne également les dynamiques qui en découlent ainsi que les interactions sociales³⁴³.

La syntaxe spatiale a été créée vers 1975 par Bill Hillier et Julienne Hanson, à l'université « Collège of London ». La méthode vise l'évaluation des interventions urbanistiques et architecturales sur le milieu social humain. Elle a été développée et perfectionnée dans la Space Syntax Laboratory et dans les départements d'urbanisme et d'architecture des universités du monde entier.

IV.3.1 Évolution de la méthode.

La Syntaxe spatiale telle qu'elle est définie par ses auteurs s'insère dans un cadre plus large d'une démarche morphologique dans la recherche urbaine et architecturale.

L'objet de l'étude de la morphologie urbaine est principalement la forme physique de la ville. Mais en vue de répondre au besoin d'une approche morphologique, la syntaxe spatiale a su combiner la rigueur formelle à la conscience de la nature sociale des formes urbaines et architecturales³⁴⁴.

³⁴² Bellel, 2003

³⁴³ HILLIER, B., *Space is the Machine*, Cambridge, 1996, Cambridge University Press, p.213.

³⁴⁴ DAAS Nawel, *les études morphologique des agglomérations vernaculaires aouessiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.27.

Ainsi, l'approche spatiale de la syntaxe n'aborde pas l'échelle de l'architecture, elle débouche sur un type de recherche dont le point de départ est la ville ou le bâtiment, qui sont pris en tant qu'objets physiques et spatiaux³⁴⁵.

L'évolution des recherches dans ce sens a débuté vers les années soixante et soixante-dix, suite aux carences rapidement ressenties des projets d'habitat social (les grands ensembles du mouvement moderne). Conçus avec le souci d'une meilleure urbanité, aspirant à la création d'un meilleur esprit communautaire, ces objectifs n'ont pas été satisfaisants. Quelques années seulement après leur achèvement, ils se trouvaient déjà dans un état de délabrement avancé avec un taux élevé de criminalité. La complexité spatiale voulue par les architectes renvoie à une complexité sociale qui ne correspond pas en fait à la clarté et à la lisibilité désirées par le consommateur de l'espace urbain et architectural « *plus l'espace structuré est lisible, plus il est mieux vécu par le consommateur*³⁴⁶ »

C'est précisément dans ce contexte que le besoin d'une approche de la forme urbaine et architecturale qui combinerait la rigueur formelle et la conscience de la nature sociale de ces formes que l'approche de la syntaxe spatiale s'est développée.

L'idée centrale était de parvenir à pallier entre l'environnement physique et l'action sociale. Partant du fait que l'environnement physique n'était pas seulement une toile de fond pour l'action sociale, il était lui-même une forme de comportement.

Afin de réaliser un tel programme, il a fallu mettre en place plusieurs critères de précisions³⁴⁷ :

- il fallait que ce soit une discipline formelle pour atteindre la rigueur nécessaire pour résoudre le problème de la description morphologique.
- il fallait opérer une distinction suffisamment nette du problème de la description de la forme construite.
- Il a fallu isoler temporairement le problème de l'espace afin de se concentrer sur le problème de sa description, non pas comme un enchaînement de moment déconnecté mais comme un système de relations. L'approche relationnelle à la description spatiale est la « syntaxe ».

³⁴⁵DAAS Nawel, les études morphologique des agglomérations vernaculaires aouessiennes , mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.28.

³⁴⁶ HILLIER Bill, julienne HANSON, *The second paradigme* , Arch. & Comport/Arch. Behav., Vol. 3, n°3,1987, p. 201-203.

³⁴⁷HILLIER Bill, *La morphologie de l'espace urbain : évolution de l'approche syntaxique*, Arch. & Comport/Arch. Behav., Vol. 3, 1987, n°3, p. 201-203.

- L'approche devrait être basée sur une conception moins stricte de l'ordre (ce qui en général prévalait dans les approches formelles). Ce qui permet l'insertion des principes ordonnateurs dans un processus qui était aussi capable d'opérer au hasard.

IV.3.2 Définition de la méthode de la syntaxe spatiale.

La syntaxe spatiale est tout à la fois une théorie et une procédure. Elle représente une réaction à l'échec de bon nombre de zones urbaines réaménagées, qui n'ont pas réussi à recréer l'animation informelle spontanée qui caractérisait l'habitat, qu'elles avaient remplacé³⁴⁸.

Selon B. Hillier, le problème était essentiellement imputable à un défaut de connaissance. Il constatait une lacune dans la compréhension des incidences sociales des décisions architecturales et une mauvaise compréhension de la logique spatiale³⁴⁹. Cette thèse est importante pour les architectes parce que la manière dont les gens occupent l'espace et les liens réciproques qu'ils y nouent relèvent d'une sorte de « communauté à l'état latent » et constituent « *la contribution proprement architecturale au bien-être social*³⁵⁰ ».

À cet effet, Bill Hillier, définit la syntaxe spatiale comme suit : « *la syntaxe est une approche « morphologique » qui concerne l'étude des objets (bâtiments, villes...etc), eux-mêmes avant d'en expliquer la configuration par des facteurs historiques, sociologiques ou psychologiques*³⁵¹ ... ».... « *Nous devons avoir une théorie des objets eux-mêmes avant de pouvoir élaborer une théorie des causes et des effets sociaux de ces objets. En résumé, avant de pouvoir mener une recherche architecturale ou urbaine, nous devons non seulement être capables de contrôler la variable urbaine ou architecturale, mais aussi de le faire d'une manière qui reflète la précision avec laquelle ces variables sont traitées dans la planification*³⁵² ».

En considérant cette définition, la syntaxe spatiale doit prendre en compte trois interactions :

1. se mouvoir dans un espace (choisir son itinéraire et se positionner),
2. interagir avec d'autres personnes rencontrées sur notre chemin (discuter dans des espaces convexes),
3. regarder un champ de vision (la possibilité visuelle que nous offre l'espace)

³⁴⁸HILLIER Bill, julienne HANSON, The second paradigm , Arch. & Comport/Arch. Behav., Vol. 3, n°3,1985, p. 201-203.

³⁴⁹HILLIER Bill, julienne HANSON, *The second paradigm*, Arch. & Comport/Arch. Behav, Vol. 3, n°3,1987, p. 201 -203

³⁵⁰ Idem

³⁵¹ Idem

³⁵² Idem

Chacune de ces activités est associée à une géométrie spatiale particulière : nous marchons sur des lignes, nous discutons dans des espaces convexes et nous regardons dans des champs visuels appelés isovistes³⁵³.

Cependant, il faudra noter que Bill Hillier a rencontré un problème, celui de la représentation spatiale de l'espace urbain.

L'espace architectural étant souvent cellulaire, chaque cellule peut être traitée comme un espace. A priori le problème ne se pose pas, mais la difficulté réside au niveau de l'espace urbain et qui consiste en la continuité spatiale particulièrement au niveau du système viaire. La solution émise par l'équipe de recherche résout le problème par le biais des deux notions de base « la convexité et l'axialité » qu'on développera dans ce qui va suivre³⁵⁴.

Néanmoins, l'espace est compris vis-à-vis de l'utilisation humaine, « *l'espace est ce que nous utilisons*³⁵⁵ ». Ce qui conduit à considérer l'espace comme un système de relations et non pas comme un ensemble d'unités spatiales ou séquences individuelles, déconnectées et décrites isolément de leur environnement spatial³⁵⁶.

Cette considération donne naissance à une notion centrale dans la syntaxe spatiale qui est celle de la « configuration spatiale³⁵⁷ ».

IV.3.3 La configuration spatiale dans la syntaxe spatiale³⁵⁸.

La configuration spatiale permet d'établir et de calculer des mesures communes de relationnalité, en utilisant la théorie des graphes, entre les différents constituants du système spatial étudié. Elle théorise ces mesures en rapport avec leur potentiel à incarner ou à transmettre des idées sociales. Ces calculs sont transformés en des mesures et des représentations spatiales en les reliant à la structure géométrique des espaces étudiés³⁵⁹.

À cet effet, la syntaxe spatiale a mis au point un ensemble de notions configurationnelles basiques pour une meilleure compréhension de la configuration spatiale.

³⁵³ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus El hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.25.

³⁵⁴ DAAS Nawel, *les études morphologiques des agglomérations vernaculaires auressiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.29.

³⁵⁵ Idem

³⁵⁶ Idem

³⁵⁷ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.26.

³⁵⁸ Idem, p.26.

³⁵⁹ Op cite: HILLIER et VAUGHAN, 2006

IV.3.3.1. Les notions configurationnelles basiques.

La réalité architecturale est envisagée dans la syntaxe spatiale selon un certain nombre de concepts basiques à savoir :

IV.3.3.1.1. La notion de perméabilité.

Dans la syntaxe spatiale, la perméabilité est une propriété subordonnée à la relation directe entre deux espaces (accessibilité directe).

La Figure 14 représente une cellule répartie en deux espaces. L'espace (a) est lié à l'espace (b) par une ouverture. Cette ouverture crée la relation appelée « perméabilité » entre les deux espaces³⁶⁰.

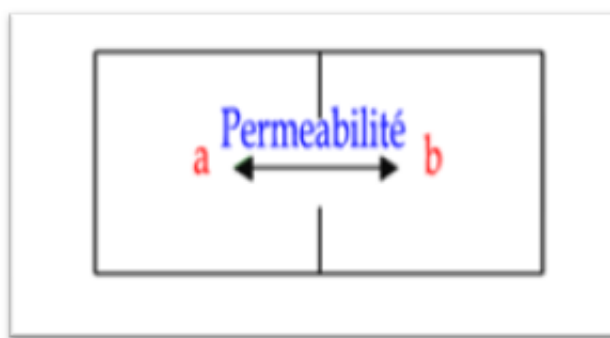


Figure 14 : la perméabilité
Source : B.Hillier, 1987, Hanson, 1998

IV.3.3.1.2. La notion de profondeur.

La profondeur est une propriété de la « Space Syntax ». Elle détermine le nombre d'étapes (d'espaces) à franchir pour aller d'un espace à un autre. Telle qu'elle est définie par le Professeur Mazouz, « *la profondeur est une propriété puissante qui montre l'existence ou non d'un contrôle social fort*³⁶¹ ».

Les Figure 14, Figure 15, illustrent la notion de profondeur.

³⁶⁰DAAS Nawel, *les études morphologique des agglomérations vernaculaires aouessiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.55.

³⁶¹Op, cite: Mazouz, 2002

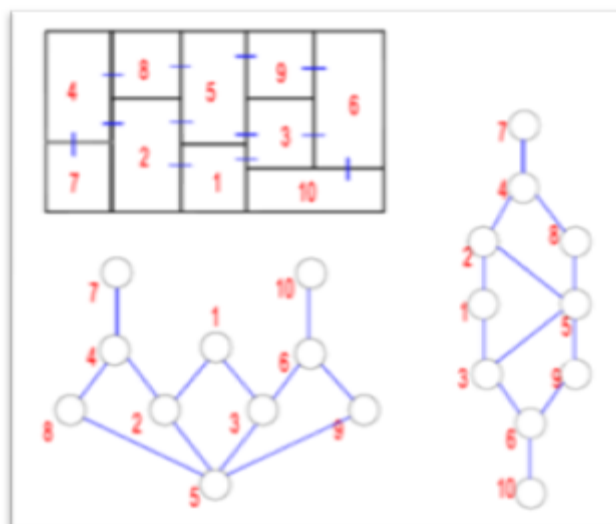


Figure 15 : disposition spatiale lue à travers deux graphes différents, selon l'espace à partir duquel elle est vue, espaces se trouvant bien sûr à l'intérieur
Source : B.Hillier, 1996

Les deux graphes représentent la même disposition spatiale, mais la différence réside dans le point de départ à partir duquel ils sont lus. Le premier graphe lu à partir de l'espace 5 est peu profond par rapport au deuxième lu du point 10.

Chaque graphe utilisé nous renseigne sur les valeurs numériques de chaque espace. Selon l'ordre donné, quand un graphe est peu profond on dit qu'il est intégré, quand il est profond, il est ségrégué.

En restant sur la notion de profondeur, si l'on considère une ville ou une partie de la ville, certains secteurs sont plus accessibles (en matière de la syntaxe spatiale) aux habitants que d'autres. Par exemple, un réseau viaire où tous les lieux peuvent être atteints au moyen d'un petit nombre de virages est dit « peu profond », mais un réseau qui impose de nombreux virages est dit « profond ». La syntaxe spatiale part du principe que les gens ont tendance à emprunter les itinéraires les plus faciles à comprendre plutôt que les plus courts³⁶².

Ainsi la configuration spatiale permet de reconnaître le contenu social de l'espace à deux échelles importantes. La première est celle de sa production et des principes sociaux qui ont guidé celle-ci, alors que la deuxième est relative à son utilisation.

Cependant la question qui se pose est ; comment se présente le caractère physique de l'espace qui est nécessaire à l'action sociale³⁶³ ?

³⁶²DAAS Nawel, *les études morphologiques des agglomérations vernaculaires aoussiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.58

³⁶³MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.43.

IV.3.4. Les types de représentation de l'espace dans la syntaxe spatiale.

Afin de comprendre le lien entre l'espace et son usage (l'activité humaine qui s'y déroule), deux paramètres doivent être pris en considération :

- 1- l'accessibilité physique : un espace non accessible ne peut pas être utilisé³⁶⁴ ;
- 2- la visibilité : un espace qui ne se voit pas ne peut pas être également accessible³⁶⁵.

Ces deux paramètres, accessibilité physique et visuelle assurent un agencement spatial global de la configuration spatiale. Cet agencement permet de gérer les possibilités de mouvement, de vue et d'interactions sociales dans l'espace, ce qui facilite, dissuade ou empêche certains comportements entre autre ; délinquant de se produire.

Cependant, la description de la nature configurationnelle pose le problème de représentation de l'espace. A cet effet la syntaxe spatiale met au point deux types de représentations, une, basée sur le paramètre de l'accessibilité et l'autre sur celui de la visibilité.

IV.3.4.1. Accessibilité.

Les représentations basées sur l'accessibilité sont les premières à être adoptées par la syntaxe spatiale. Elles se basent sur la description des relations entre les différents composants de l'espace. Les chercheurs de la syntaxe spatiale ont défini deux types de représentations des composants spatiaux ; la carte convexe et la carte axiale.

IV.3.4.1.1. Carte convexe.

La définition mathématique de la convexité stipule qu'un objet est convexe si pour toute paire de points (A,B) de cet objet, le segment AB qui les joint est entièrement contenu dans l'objet (voir Figure 16). La convexité comme définie par la syntaxe spatiale, est la propriété spatiale qui reflète le facteur mesurant la largeur de la rue ou des espaces qui en font partie. Dans un espace convexe, chaque personne peut percevoir toutes les autres personnes et à travers tous les angles de vue. De ce fait, toutes les limites de l'espace sont visibles, cela renvoie à une inter visibilité totale.

³⁶⁴ MOKRANE Youssef, Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.44.

³⁶⁵ Idem, p.44.

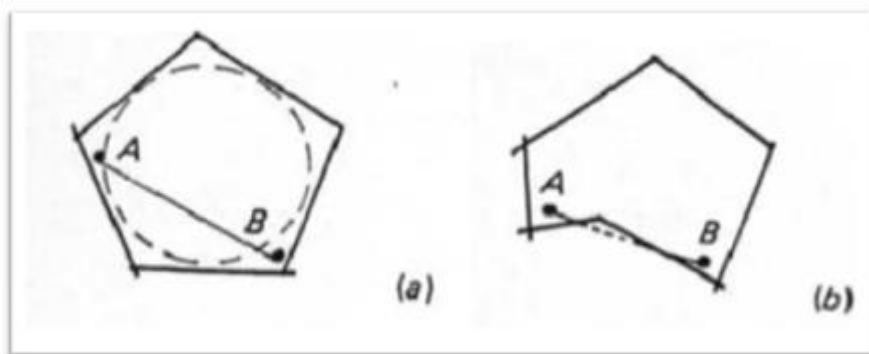


Figure 16 : image représentant la différence entre un espace convexe et un espace concave
Source : B.Hillier, 1996

Quant à la représentation « convexe » elle est une représentation en deux dimensions. Elle est obtenue en découpant l'espace urbain en segments convexes. Ces derniers doivent être peu nombreux et aussi grands que possibles. La carte ainsi obtenue sert à localiser les champs d'interactions sociales possibles³⁶⁶. La carte convexe représentée sur la Figure 17 mentionne les espaces continus en bleu en plusieurs surfaces convexes possibles (hachurées). Elle représente le jeu d'espaces qui couvrent un réseau viaire tout en permettant une communication et une interaction entre toutes les parties du système. Tel-que défini par le Pr. Mazouz : « *l'espace convexe reste fortement marqué par sa dimension locale qui en fait un espace beaucoup plus associé avec ceux qui sont sur place* ».



Figure 17 : carte convexe d'une ville française dans la région du Var
Source :B.Hillier, 1996

³⁶⁶ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.43, cite: Hillier, et al, 1987

IV.3.4.1.2. Carte axiale.

L'axialité peut être considérée comme le paramètre mesurant la longueur de la ligne qui suit la rue, de ce fait l'axialité du réseau renvoie à l'élément itinéraire.

Quant à la représentation axiale (voir Figure 18), c'est une représentation à une seule dimension du modèle spatial. Elle se base sur la limite de la visibilité et le trajet linéaire maximal effectué par un piéton. Elle est autant assimilée à l'approche morpho-topologique de l'espace, vu qu'elle s'appuie sur « *le constat que la perception spatiale est avant tout de nature topologique*³⁶⁷ ».

La carte axiale est également un des moyens utilisés pour analyser la forme urbaine. Elle met en pratique les caractéristiques susmentionnées à la grande échelle de la ville. Cette carte constitue la base de la technique de modélisation informatique à partir de laquelle on peut estimer quantitativement le potentiel de mouvement, la distribution des activités, etc... dans de grands réseaux spatiaux, tels que les villes³⁶⁸.

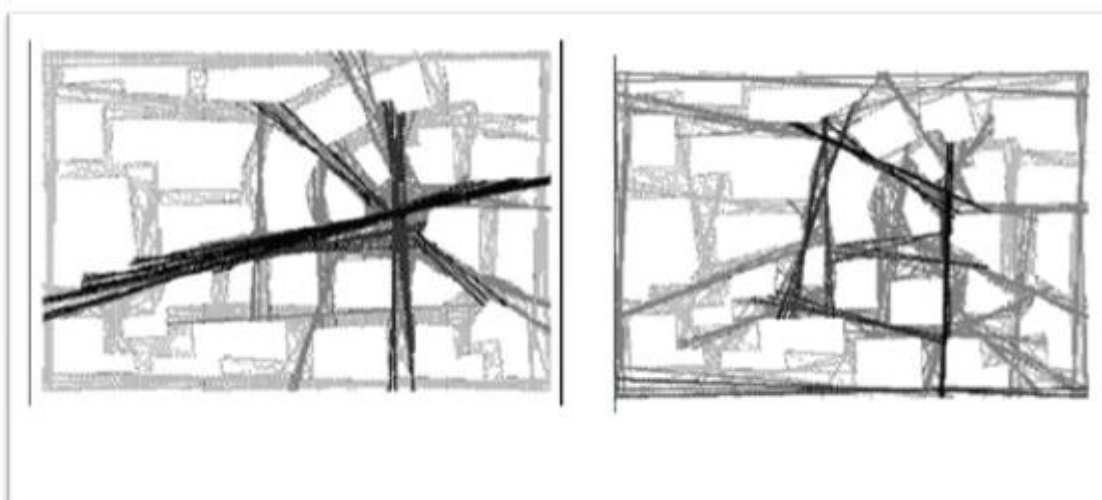


Figure 18 : les lignes axiales
Source :B.Hillier, 1996

IV.3.4.2. La visibilité.

Les représentations basées sur la visibilité prennent en considération les analyses des différents champs de visibilité qu'offre le système spatial en utilisant l'outil informatique.

Ces représentations ont évolué suite au développement de la notion de l'isovist émise par Benedikt en 1979³⁶⁹.

³⁶⁷ HILLIER Bill, *Space syntax ; la morphologie spatiale des quartiers européens, diagnostic de la structure spatiale existante*, rapport N°1, 2006, p.14, cite : J. PIAGET

³⁶⁸ Idem

³⁶⁹ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.48. Cite : Bendikt, 1979

Cependant, la syntaxe spatiale a mis au point trois types de représentations basées sur la visibilité : l'Isovist, VGA, All Ligne analyse, ces notions seront développées dans ce qui va suivre.

IV.3.4.2.1. L'isovist.

En 1979, Benedikt affirme l'hypothèse selon laquelle « *l'environnement est défini comme un ensemble de surfaces réelles et visibles dans l'espace. Un Isovist est l'ensemble de tous les points appartenant à un environnement et visibles à partir d'un point de vue donné de cet environnement*³⁷⁰ ». La définition précise le champ de vision à partir d'un Isovist de 360° ; sauf que celui-ci peut être d'un angle inférieur selon les besoins de l'analyse. Cependant, l'analyse des isovistes consiste à étudier plusieurs valeurs dégagées de celui-ci, tel que le démontrent les Figure 19 et Figure 20.

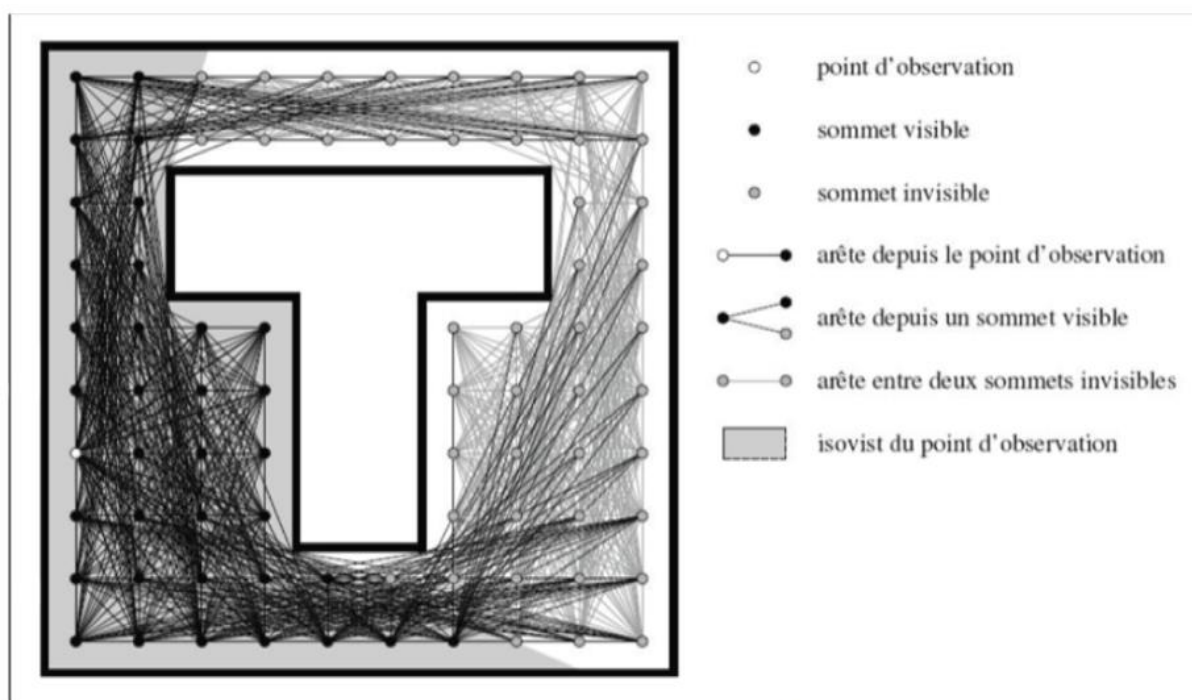


Figure 19 : modélisation des environnements urbains en points appelés sommets
Source : Sarradin, 2004

³⁷⁰MOKRANE Youssef, Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.48. Cite: SARADIN citant BENIDIKT, p.48.

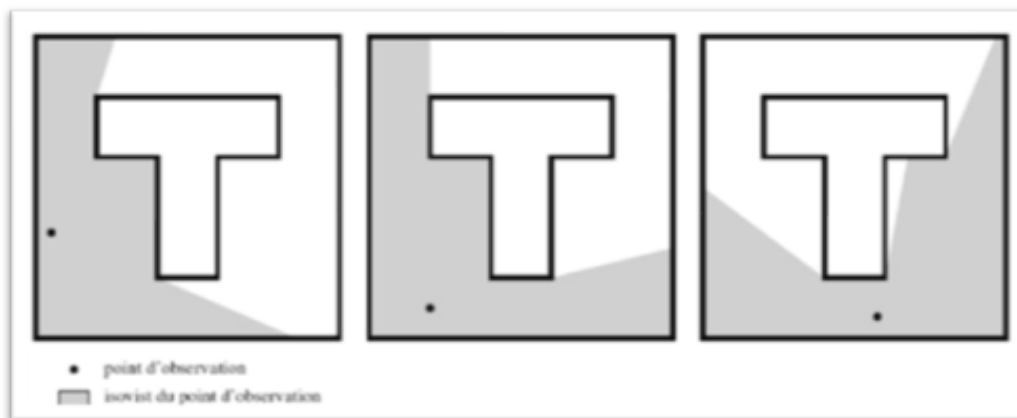


Figure 20 : isovist de différents emplacements de points face à une forme en T

Source : Sarradin, 2004

IV.3.4.2.2. VGA.

La VGA est « l'analyse de l'ensemble des isovistes d'un système spatial », ses principes sont fondés sur les travaux de Benedikt. L'analyse permet par le biais de l'outil informatique, de calculer plusieurs propriétés configurationnelles à partir des différents isovistes qui forment le corpus spatial. Elle présente sur une carte les différentes composantes de l'espace dont chaque portion de celui-ci est affectée à des couleurs qui expriment les valeurs configurationnelles qui lui sont associées³⁷¹. (Voir Figure 21)

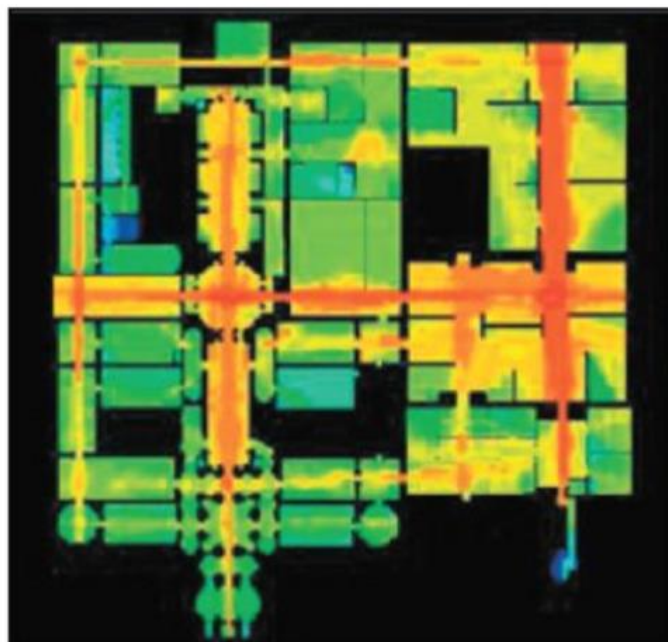


Figure 21 : application d'une analyse VGA sur le plan de la Tate Gallery à Londres

Source :Garther, 2006

³⁷¹MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.49.

IV.3.4.2.3. La technique du « All ligne visibility analyse ».

La « all ligne visibility analyses » est une représentation à base de lignes. Ces derniers mettent en relief l'influence des objets physiques sur les possibilités d'action que fait ressortir l'espace ouvert³⁷².

Cette méthode proposée par B.Hillier consiste à générer systématiquement des lignes dans le plan de l'agencement spatial étudié en respectant les conditions suivantes :

- 1- les lignes peuvent être tangentes à deux arêtes ;
- 2- les lignes peuvent démarrer à partir d'une arête d'un objet ;
- 3- les lignes peuvent être tangentes à un autre objet ;
- 4- Les lignes ne s'alignent pas avec les faces d'un objet physique ;
- 5- les lignes ne traversent pas d'objets physiques³⁷³.

Selon Hillier, cette méthode permet de définir comment les formes physiques éliminent certaines actions humaines dans l'espace et les réorientent vers l'espace ouvert et disponible³⁷⁴. (Voir Figure 22).

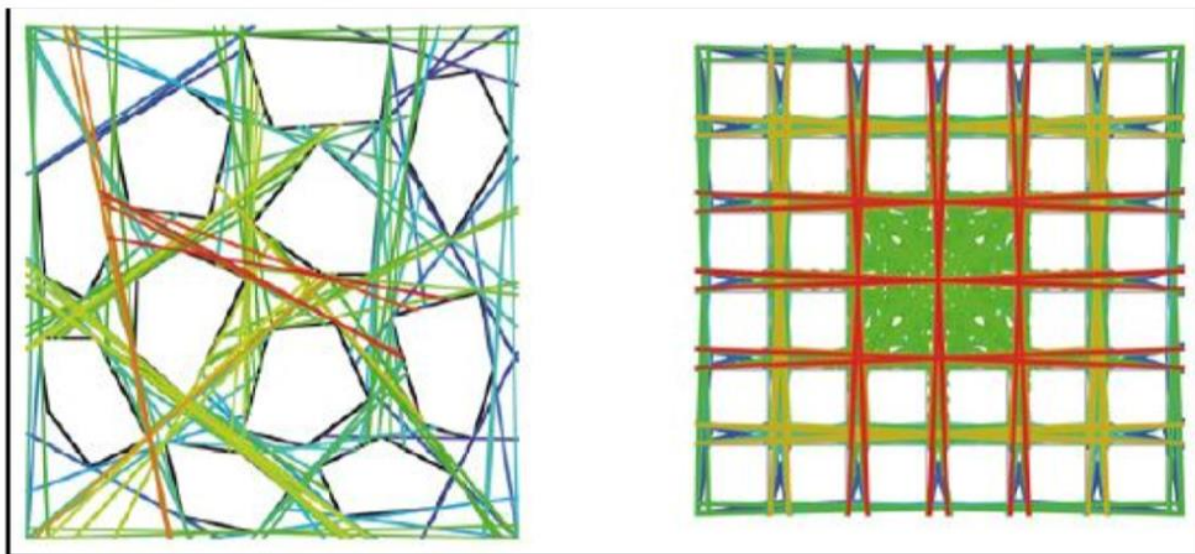


Figure 22 : application d'une analyse all line analysis sur deux exemples de plans
Source : Bille Hillier, 1996

³⁷² Op cite : Hillier, 1993, p.283.

³⁷³ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.50.

³⁷⁴ Idem, p.50.

IV.3.4.3. *La dimension globale et locale.*

Toute forme d'un système urbain est influencée par deux types de relations et toute analyse syntaxique est réalisée en fonction de ces deux types de relations et qui sont les propriétés globales et locales (Explication émise par Pr Said Mazouz lors d'une rencontre d'étude).

Il est à noter que l'échelle globale concerne l'ensemble de la structure spatiale. Elle décrit et précise la position de chaque composant par rapport à l'ensemble du système. Quant à l'échelle locale ; elle décrit la position de chaque élément spatial par rapport à son environnement immédiat. Elle concerne des sous structures locales³⁷⁵.

IV.3.4.4. *Les mesures configurationnelles.*

La syntaxe spatiale se fonde sur plusieurs calculs des interrelations tirés de la théorie des graphes afin de transmettre des idées sociales. L'ensemble de ces calculs résulte en des mesures représentant les espaces étudiés³⁷⁶.

Cependant, il est à noter que les mesures de représentation spatiale dans la syntaxe spatiale sont réparties en deux groupes : les mesures du premier degré et les mesures du deuxième degré.

IV.3.4.4.1. Les mesures du premier degré.

IV.3.4.4.1.1. *Intégration.*

Dans la syntaxe spatiale, l'intégration est définie en fonction de la profondeur de l'espace. C'est une mesure qui permet de comprendre pour chaque espace, sa capacité à intégrer le système spatial considéré ou à en être « ségrégué³⁷⁷ ».

Les espaces topologiques centraux sont naturellement plus fréquentés avec une coprésence sociale plus intense. Pour calculer cette intensité, un ensemble de logiciels et de fonctions a été mis au point afin de visualiser la distribution des centralités dans un réseau spatial complexe. Parmi les mesures les plus importantes pour évaluer l'intensité de mouvement le long d'un axe ou sa relation spatiale avec le tissu environnant est la centralité topologique, le système de la syntaxe spatiale a mis au point la mesure de l'intégration.

L'intégration est calculée à partir de la carte axiale en mesurant la distance topologique moyenne entre les axes de la carte. Les résultats obtenus font ressortir les axes les

³⁷⁵Explications données par Pr.Said MAZOUZ

³⁷⁶MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, cite : HILLIER et VAUGHAN, 2006, p.52.

³⁷⁷Pr.MAZOUZ Said, 2009

plus « intégrés (ceux qui sont proches des lignes centrales) » et ceux qui sont « ségrévés (les lignes qui ne possèdent pas de centralité) ».

La valeur d'intégration se matérialise par des chiffres et variables. Mais pour une meilleure lecture de celle-ci, la syntaxe spatiale convertit l'ensemble des résultats en une représentation graphique appelée « la carte d'intégration spatiale ». Les lignes les plus intégrées sont colorées en rouge. L'orange, le jaune, le vert, le bleu et le bleu foncé symbolisent des lignes de moins en moins intégrées. L'intérêt recherché de par cette représentation réside dans la facilité de lecture de la configuration spatiale. La représentation graphique offre la possibilité de comprendre la forme urbaine et à situer les espaces à forte fréquentation ainsi que le mouvement de « vers et à travers ».

Les valeurs d'intégration se calculent conventionnellement par la formule de l'asymétrie relative qui est la suivante :

$$RA_i = \frac{2(MD_i - 1)}{n - 2}$$

D'où :

- MD_i : la profondeur moyenne à partir d'un nœud i (espace).
- n : le nombre de nœuds dans le système³⁷⁸.

L'asymétrie relative (Relative Asymmetry ou RA) renvoie au concept d'intégration. Cette dernière calcule la différence entre la profondeur du système à partir d'un point, avec la profondeur qu'il pourrait atteindre théoriquement³⁷⁹. La profondeur dont la valeur est faible correspondrait à une structure où tous les espaces seraient connectés à l'espace originel. Alors que la plus élevée appartiendrait à un système dans lequel tous les espaces seraient disposés dans une séquence unilinéaire à partir du point initial (chaque nouvel espace ajouterait un niveau de profondeur au système).

L'asymétrie relative s'obtient sur la base de la formule suivante (où MD est la profondeur moyenne et k le nombre de cellules spatiales que contient l'édifice - point d'origine inclus) : Les valeurs obtenues s'échelonnent toujours entre 0 et 1. Une valeur faible (proche de 0) indique un espace peu profond dans le système, c'est-à-dire un espace qui tend à être intégré. Alors que de hautes valeurs (proches de 1) sont à relier à un espace dans une

³⁷⁸MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, cite : JIANG et al, 2000.

³⁷⁹Op cite : HILLIER et HANSON 1984 : 108-110 et 151-152.

relation de ségrégation par rapport au système. L'asymétrie relative (ou profondeur relative) peut ainsi être comprise plus simplement comme la mesure basique de l'intégration³⁸⁰.

Pour ce qui est de la valeur d'intégration (Real Relative Asymmetry ou RRA) d'une cellule ou d'un graphe, elle s'obtient en divisant l'asymétrie relative de cette cellule ou de ce graphe par la valeur donnée pour k ³⁸¹. Les valeurs d'intégration ne s'échelonnent plus simplement entre 0 et 1 mais au-dessus et en dessous de 1. Les valeurs largement en dessous de 1 (de l'ordre de 0,4 à 0,6) sont à considérer comme fortement intégrées alors que les valeurs tendant vers 1 et supérieures évoluent vers plus de ségrégation³⁸².

Cependant, il est à noter que la valeur de l'intégration d'un élément spatial peut être calculée en prenant en considération tous les nœuds du système spatial, c'est ce qu'on appelle « l'intégration globale » avec n radie. Mais il est également possible de limiter le nombre des nœuds lors des calculs, c'est ce qu'on appelle « l'intégration locale ».

IV.3.4.4.1.2. *L'intégration locale et globale ; la « connectivité ».*

La répartition du mouvement naturel au sein d'un réseau spatial diffère selon la distance choisie. Un déplacement global n'est pas forcément l'addition de trajets locaux. Un trajet global peut être plus court quand il s'agit de chemin topologique. Il en résulte que la mesure globale ne correspond pas forcément à la mesure locale.

Cependant, la mesure d'intégration locale dans la syntaxe spatiale est la « connectivité ».

La connectivité est égale au nombre de lignes directement connectées à la ligne étudiée. C'est une mesure locale statique. Elle indique le nombre de connexions d'un espace vis-à-vis des autres espaces qui l'entourent³⁸³.

IV.3.4.4.1.3. *Le mouvement naturel.*

Dans son livre « naturel mouvement », Hillier démontre que la distribution des valeurs d'intégration dans la carte axiale (du rouge au bleu) apporte un pronostic déterminant de la distribution du mouvement le long de chaque axe. Ainsi, dans une configuration spatiale, quand le mouvement naturel est effectif à 100%, cela signifie que les sources du flux sont réparties de manière homogène dans les espaces et que l'on peut librement suivre les trajets les plus simples et les plus courts. Cependant, la configuration de l'espace structure le

³⁸⁰ QUENTON Letesson, *Du phénotype au génotype ; Analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne*, thèse de doctorat, Presses universitaires de Louvain, 2009, p.11.

³⁸¹ Op cite : HILLIER, HANSON 1984 : 112, Tableau 3

³⁸² Idem

³⁸³ HILLIER Bill, *Space syntax ; la morphologie spatiale des quartiers européens, diagnostic de la structure spatiale existante*, rapport N°1, 2006, p.17.

mouvement, ainsi que les activités urbaines qui à leurs tours accentuent et stabilisent les différences entre espaces ségrégués et intégrés. Ce processus est appelé « *l'économie de mouvement*³⁸⁴ ».

IV.3.4.4.1.4. *La profondeur.*

La profondeur est la distance topologique dans un graphe. Elle compte les étapes les moins nombreuses nécessaires pour atteindre un espace par rapport à un autre.

La profondeur moyenne (MeanDepth ou MD) s'obtient en assignant une valeur de profondeur à chaque cellule du graphe justifié, c'est-à-dire en comptant combien d'espaces la séparent de l'espace initial.

IV.3.4.4.1.5. *Le contrôle.*

La valeur du contrôle est une donnée quantitative ainsi qu'une mesure locale dynamique. Elle permet d'évaluer le potentiel de contrôle spatial qu'une cellule exerce localement sur les espaces qui l'entourent. À titre indicatif, un espace dont la valeur de contrôle dépasse 1 dispose d'un potentiel relativement élevé, à l'inverse un espace dont ce n'est pas le cas, tend à avoir un potentiel faible³⁸⁵.

IV.3.4.4.1.6. *La contrôlabilité.*

La contrôlabilité permet d'épingler les zones qui peuvent être facilement dominées visuellement. En matière d'analyse, il s'agit simplement, pour un point particulier, de diviser le nombre total de nœuds jusqu'au rayon 2 par la connectivité (c'est-à-dire le nombre total de nœuds de rayon 1). Le rayon (radius) définit simplement l'étendue de la zone envisagée. Un rayon de 2 correspond donc à tous les points qui sont à une étape visuelle du nœud initial (les espaces que l'on peut voir depuis l'espace initial) ainsi que ceux qui se trouvent à une étape de ces nœuds de rayon 1 (les espaces visibles depuis les espaces visibles à partir du point initial). Chacune de ces variables donne lieu à un plan au sein duquel s'applique également l'échelle de couleur précédemment évoquée³⁸⁶.

IV.3.4.4.1.7. *Le choix.*

C'est une mesure globale dynamique, elle nous indique la probabilité du choix d'un espace pour être parcouru. Cette mesure calcule les chemins les plus courts d'un point à un autre. Elle reflète les parcours des gens ayant une connaissance précise des espaces urbains

³⁸⁴ HILIER Bill, *Space syntax ; la morphologie spatiale des quartiers européens, diagnostic de la structure spatiale existante*, rapport N°1, 2006, p.20.

³⁸⁵ QUENTON Letesson, *Du phénotype au génotype ; Analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne*, thèse de doctorat, Presses universitaires de Louvain, 2009, p.11.

³⁸⁶ Idem, p.18.

étudiés, notamment leurs habitants locaux. Il est par là un indicateur de ce qu'appellent les chercheurs en syntaxe spatiale *le through-mouvement*³⁸⁷.

IV.3.4.4.1.8. *L'entropie.*

L'entropie correspond à la facilité d'accès jusqu'à une certaine profondeur dans un système spatial donné : "lowdisorderiseasy, highdisorderis hard"³⁸⁸. La synergie est une mesure de distribution de plusieurs espaces / nœud, en matière de leurs profondeurs. Ainsi la synergie (la moins élevée) fait ressortir les axes les plus faciles d'accès et qui sont les moins profonds et les plus intégrés. L'entropie dont la valeur est élevée démontre la difficulté d'accès à un système donné³⁸⁹.

IV.3.4.4.2. Les mesures du deuxième degré.

IV.3.4.4.2.1. *Intelligibilité.*

L'intelligibilité se rapporte à la capacité d'une structure à donner des informations au niveau local sur le rôle structurant des espaces au niveau global.

L'intelligibilité d'une structure est définie par la Co-variation entre la connectivité et l'intégration spatiale globale des axes de la carte du site étudié. Cette Co-variation se calcule dans chaque espace et se représente dans un diagramme. Un coefficient de corrélation R^2 est calculé. Quand le coefficient est supérieur à 0.50, le nuage de points résultant se rapproche d'une droite de 45°. Dans ce cas, on parle d'un système intelligible (un espace ayant une bonne connectivité au niveau local est en même temps intégré à l'ensemble du système). Si R^2 est inférieur à 0.50, le système est dit inintelligible. L'échelle globale ne peut pas donc être réduite de l'échelle locale. Les études démontrent que lorsque l'intelligibilité est élevée, elle apparaît comme un facteur qui renforce la dynamique globale³⁹⁰.

IV.3.4.4.2.2. *Synergie.*

L'importance de l'interaction entre les dynamiques naturelles locales et globales sur la qualité de la ville est un des constats essentiels de la recherche sur la morphologie spatiale

³⁸⁷DAAS Nawel, *les études morphologiques des agglomérations vernaculaires aouessiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.127.

³⁸⁸ Op cite : Turner (2001)

³⁸⁹DAAS Nawel, *les études morphologiques des agglomérations vernaculaires aouessiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.127.

³⁹⁰ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister, Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, p.53.

menée par la syntaxe spatiale³⁹¹. Ce rapport dynamique entre les mouvements naturels à plusieurs niveaux environnementaux (global et local), est exprimé par le concept *synergie*.

Le niveau de synergie est la Co -variation des valeurs d'intégration spatiale, locale et globale des espaces. Elle détermine dans quelle mesure les dynamiques des différents niveaux d'environnement se renforcent ou se détruisent. Les études démontrent que la synergie est une des caractéristiques qui témoignent le mieux de la vitalité et de la stabilité des quartiers. Cela se traduit par une croissance et un développement combinés à une stabilité des fonctions urbaines et des habitants³⁹².

IV.3.4.4.2.3. *L'interface.*

L'interface est le rapport entre l'intégration et le choix. Ce rapport fait valoir le degré d'accessibilité à un espace. Il est avancé que la mesure de l'intégration est en rapport avec le mouvement d'usagers qui n'ont pas une connaissance précise du plan urbain. Ils choisissent les passages les plus accessibles. Le choix est la mesure du mouvement pour les habitants qui ont une connaissance précise de l'agencement spatial et choisissent les passages les plus courts. La corrélation entre l'intégration et le choix révèle donc le degré d'interface entre les habitants et les visiteurs dans un espace urbain³⁹³.

IV.3.5 Outil d'analyse le DepthMap.

IV.3.5.1. *Fondements.*

Créé par Alasdair Turner, ce logiciel est au croisement de deux domaines théoriques : l'analyse des Isovist et l'analyse de la syntaxe spatiale³⁹⁴.

La première fut élaborée par Benedikt et se base sur la création de champs visuels à certains points du plan d'un bâtiment ainsi que sur l'étude des propriétés de ces derniers³⁹⁵.

De leur côté, Hillier et Hanson mirent au point l'étude de la syntaxe spatiale avec les implications théoriques que nous avons développées précédemment.

Cependant, Benedikt avait affirmé que les champs visuels (Isovist Fields) correspondaient d'une certaine manière aux modèles de mouvement des gens et qu'Hillier et Hanson avaient illustré le rapport entre leurs représentations graphiques de l'espace et les mouvements au sein

³⁹¹ HILLIER Bill, *Space syntax ; la morphologie spatiale des quartiers européens, diagnostic de la structure spatiale existante*, rapport N°1, 2006, p.19.

³⁹² Idem, p.11.

³⁹³ MOKRANE Youssef, *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire de Magister, Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides, 2011, cite : Hillier et al, 1987.

³⁹⁴ Op cite : Turner 2001

³⁹⁵ Op cite : Benedikt 1979

de ce dernier, la synthèse pratique de ces deux idées fut proposée³⁹⁶. Suite à ces initiatives, la méthodologie fut formalisée plus simplement sous les termes de Visibility Graph Analysis (VGA³⁹⁷) et le DepthMap est le logiciel qui fut créé pour procéder à ces analyses.

Ainsi, Le DepthMap devient le principal programme informatique utilisé par la syntaxe spatiale qui compte d'autres logiciels d'analyse, utilisés pour divers objectifs dont : Axman, Spatialist, Axwoman, Omni Vista, Isovist Analyst, Confeego, AJAX et OverView.

Il est également l'outil qui exécute les analyses de visibilité des systèmes architecturaux et urbains³⁹⁸.

L'analyse dans le DepthMap examine le chemin le plus court entre un nœud et une série d'autres nœuds dans un système. Le chemin le plus court peut être défini de plusieurs façons :

- angulaire : le chemin le plus court est celui qui réduit au minimum l'angle entre une personne et sa destination.
- le segment : le chemin le plus court est celui qui emploie un minimum de nombre de rues pour arriver à la destination voulue.
- topologique : le chemin le plus court est celui qui emploie le moins de tournants (virages).
- métrique : le chemin le plus court est celui qui est physiquement le plus court.

IV.3.5.2. Utilisation et application de DepthMap.

DepthMap utilise comme logiciel de base un plan vectoriel réalisé sur le logiciel AutoCAD (Autocad est un logiciel de modélisation graphique en deux et trois dimensions). Afin d'offrir la possibilité de procéder à des analyses diverses, les plans utilisés furent réalisés dans différents calques.

Cependant le DepthMap offre la possibilité de procéder à des analyses en tenant compte ou pas de certains calques. Une fois le plan importé dans DepthMap, une grille y est apposée. On peut faire varier la taille du quadrillage afin d'obtenir une analyse plus fine, mais on augmente consécutivement le temps nécessaire au logiciel pour procéder aux diverses analyses. Il est très important de préciser que le DepthMap analyse les points de localisation et non pas les carrés de la grille. Bien que cette dernière présente un ensemble de carrés pour faciliter la perception des points, la visibilité est établie depuis le centre des différents carrés. Une fois la grille posée sur le plan, l'étape de sélection de la zone à analyser intervient.

³⁹⁶Op cite :Turner et Penn 1999

³⁹⁷Op cite :Turner et al. 2001

³⁹⁸DAAS Nawel, *les études morphologiques des agglomérations vernaculaires auressiennes*, mémoire de magistère, université de Batna, 2012, p.74.

IV.3.5.3. *Le DepthMap dans le cadre de notre recherche.*

Le présent travail de recherche aura pour vocation de vérifier les théories émises par Jane Jacobs, Oscar Newman, Alice Coleman, Ronald Clark, Jean Chaguboff, par le biais de la syntaxe spatiale.

Il est à rappeler que notre thématique porte sur l'impact de la configuration spatiale sur l'émergence du sentiment d'insécurité. Dans un premier temps, l'enquête s'est basée sur la méthode du parcours commenté dont les résultats ont été synthétisés sur des cartes qui font ressortir les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est important. Par la suite, ces cartes (parcours commentés) ont été superposées sur celles de la syntaxe spatiale afin de tenter de croiser l'ensemble des théories des chercheurs cités précédemment avec les mesures et procédés de la syntaxe spatiale.

Cependant, les études de Jean Chaguiboff ont démontré qu'il existe une relation directe entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité proprement dite (voire chapitre 1) à travers trois caractéristiques de l'espace. 1-*l'issue* (on redoute les endroits où la fuite risque d'être impossible, les lieux fermés dans lesquels on hésite à s'engager, sont redoutés par la population).2- *le recours* (les espaces fréquentés inspirent la sécurité, la préférence est portée sur les espaces où il est plus facile de demander de l'aide en cas de problème).3-*le refuge* (On retient les lieux où l'on peut se soustraire à la menace). Ces trois concepts développés par Jean Chaguiboff, nous les avons vérifiés sur le terrain en utilisant la théorie de l'*Isovist* dans le but de faire ressortir les possibilités qu'offre la configuration spatiale des sites étudiés pour (l'issue, le recours et le refuge). D'un autre côté, les études de l'École de Chicago ont mis l'accent sur l'importance de l'environnement social comme facteur explicatif du passage à l'acte délinquant. Leurs théories ont été appuyées par les approches anglo-saxonnes dont les variables sont évaluées du point de vue du délinquant, à savoir : la contrainte territoriale (chapitre3) ; l'opportunité ; l'attractivité ; (chapitre3), l'activité de routine et le moindre effort (chapitre 3). Quant aux théories émises par Jane Jacobs, Oscar Newman, Alice Coleman, et Ronald Clark, elles se résument autour des approches suivantes dont les variables sont évaluées du point de vue de l'habitant, on dénote : la surveillance naturelle (chapitre 3), fréquentation des espaces (chapitre3) ; contrôle de l'espace (chapitre 3) et l'occupation du terrain (chapitre 3).

L'ensemble des théories citées ci-dessus, ont été vérifiées en utilisant les mesures de la méthode de la syntaxe spatiale,(voir Tableau 3). Pour une meilleure compréhension, il a été utile de synthétiser les caractéristiques des mesures utilisées sur le Tableau 3 présenté ci-dessous.

Tableau 3 : Interposition des théories sur les mesures de la syntaxe spatiale

Variables évaluées du point de vue du délinquant		
Théories anglo-saxonnes		
Variables	Indices	Mesures
Contrainte territoriale	Contrainte-site	Intégration- Entropie
	possibilités	Choix-profondeur-contrôle - Entropie
Opportunité	Visibilité	Intégration- Connectivité - intelligibilité
	Accès	Choix-profondeur-contrôle - Entropie
Attraction	Accessibilité	L'interface-entropie-intégration-connectivité-intelligibilité
	Mobilité	Profondeur-Choix-Entropie
Activité de routine	Flux	Mouvement naturel- Choix
	Surveillance	Contrôle-Contrôlabilité
	Attractivité	Synergie
Moindre effort	Mobilité	Profondeur-Choix-Entropie
	Déplacement	Entropie
	Trajet	Choix-Profondeur
	Motivation	Contrôle-Entropie
Variables évalués du point de vue de l'habitant		
Théories de Jacobs-O. Newman- A. Coleman-R. Clark		
Variables	Indices	Mesures
Surveillance naturelle	Lisibilité	Intégration- Connectivité-intelligibilité
	accessibilité	L'interface-entropie-intégration-connectivité-intelligibilité - contrôlabilité
Fréquentation des espaces	Attractivité	Synergie-interface-intégration
	Fréquentation	Choix-profondeur-
Contrôle de l'espace	Lisibilité	Contrôlabilité-intégration-connectivité-intelligibilité
		Profondeur-Choix-Entropie
Occupation du terrain	Fonction	-intégration-
	Attraction	Synergie-Interface-intégration

Source : auteur, 2017

Tableau 4 : Synthèse des mesures utilisées de la syntaxe spatiale et leurs définitions dans le présent travail de recherche

La mesure	Ce qu'elle définit
Intégration	Définit les espaces : (ségrévés ou intégrés)- topologiquement centraux- évaluation de l'intensité du mouvement-situer les espaces à forte fréquentation- définit la cohésion sociale.
Connectivité	Définit l'intégration locale des espaces
Entropie	Définit la facilité d'accès et l'homogénéité des espaces
L'intelligibilité	Définit la lisibilité de l'espace à travers le rapport entre l'intégration et la connectivité
Synergie	Témoigne de la vitalité et de la stabilité des quartiers à travers le rapport entre l'intégration globale et locale
L'interface	Définit le degré d'accessibilité à un espace à travers le rapport entre le choix et l'intégration
Profondeur	Définit la distance topologique
Choix	Définit la possibilité d'un espace pour être parcouru
Contrôle	Possibilité d'avoir un contrôle sur tout l'espace (espace défendable Newman)
Contrôlabilité	Détermine les espaces qui peuvent être dominés visuellement (les yeux sur la rue.J.Jacobs)

Source : auteur, 2017

Bien évidemment, d'autres théories ont été vérifiées sur le terrain dont l'impact de la densité et de la hauteur des bâtiments sur l'émergence du sentiment d'insécurité, l'importance de la délimitation des espaces, l'appropriation territoriale et spatiale que nous avons développé au chapitre 3.

L'ensemble des résultats obtenus, a été synthétisés sur des cartes en utilisant les SIG(Système d'information géographique) dont la théorie du HotSpot.

IV.4. La cartographie (SIG).

L'histoire des (SIG) remonte aux années 1960³⁹⁹ dans les pays anglo-saxons. Les spécialistes de l'information géographique emploient le terme « géomatique⁴⁰⁰ » pour qualifier leurs disciplines qu'ils définissent comme suit : « *la science de la technologie informatisée de la collecte, de l'analyse, de l'interprétation, de la distribution et de l'utilisation de l'information géographique*⁴⁰¹ ».

Les « SIG », sont des systèmes de gestion de base de données. Leurs fonctions principales portent sur la gestion des faits géopolitiques, la saisie des résultats, les analyser et les répertorier sur une carte.

Les systèmes d'information géographique possèdent des dimensions informationnelles, fonctionnelles et humaines organisées autour de six fonctions : 1-la base de données ; 2-le système de gestion des bases de données ; 3-l'interface graphique ; 4-les macro-programmes ; 5-les utilisateurs et l'organisation ; 6-les réseaux.

La modélisation spatiale utilise des entités et des objets pour représenter les composants d'un territoire sur des cartes.

Le principe de base de la carte a pour fonction première d'indiquer les lieux, les distances, les directions...etc. Elle utilise une panoplie variée d'outils de représentation des phénomènes spatiaux qui permet de catégoriser ces objets à savoir :-les cartes statistiques ;-les cartes thématiques ;-les cartes en points ;-les cartes linéaires.

Dans le présent travail de recherche, le choix s'est fait sur la cartographie criminelle dont l'un des outils est la méthode du HotSpot.

IV.4.1 La cartographie criminelle.

L'incident est le produit de plusieurs intersections formées par le lieu qui est constitué d'un cadre physique et temporel et d'une cible qui peut être une victime, une infrastructure ou

³⁹⁹ BESSON Jean-Luc, *les cartes du crime*, presse universitaire de France, Décembre, 2004, p.109.

⁴⁰⁰ Op, cite : les associations de « géographie » et « informatique »

⁴⁰¹ BESSON Jean-Luc, *les cartes du crime*, presse universitaire de France, Décembre, 2004, p.109.

autres. L'ensemble de ces facteurs est conditionné par les saisons, le mouvement social et l'intention de l'auteur⁴⁰².

L'objet principal de la cartographie est la représentation de l'acte (incident) pour analyser les interactions qui ont permis son existence et qui peuvent suggérer des solutions. La concentration des incidents dans l'espace et dans le temps est une donnée objective de l'analyse criminelle. Parmi les méthodes émises pour représenter les actes criminels sur une cartographie est la méthode du le HotSpot.

IV.4.2. La théorie du Hot Spot.

Le point chaud où HotSpot est un outil d'analyse utilisé pour mettre en exergue une concentration d'incidents et y allouer des ressources. Cet outil joue le rôle d'assistant à la fois à court terme dans le cadre d'opération de routine, ou à moyen et long terme, en prévention de la délinquance.

IV.4.2.1. Définition du HotSpot.

Selon la définition de Sherman : « *un HotSpot est un lieu de faible surface où les incidents sont si nombreux et si fréquents qu'ils concentrent une forte probabilité de récurrence sur une période à venir*⁴⁰³ ... ». ».

Rossmole le désigne « *comme un lieu très circonscrit contenant un nombre disproportionné d'incidents. Ce lieu peut être une place, un bâtiment, une intersection des rues, un segment de rue*⁴⁰⁴ ». Le HotSpot est donc caractérisé par une grande densité d'incidents apparaissant sur une petite surface à l'intérieur de limites qui en fixent la portée. La densité et les limites sont les deux composantes fondamentales qui occuperont l'esprit du chercheur.

Quant aux chercheurs Brantingham et Brantingham qui s'intéressent à l'émergence du HotSpot, ils le désignent comme étant « *le lieu où naissent les activités criminelles de routine qui sont concentrées plus spécialement sur des espaces fréquentés habituellement, pour différentes motivations, par leurs auteurs*⁴⁰⁵ ». ».

IV.4.2.2 Les types de points chauds.

Le HotSpot est un regroupement d'incidents dans l'espace et dans le temps. Cela implique que sa localisation et son intensité varient dans le temps. Cette analyse spatiale

⁴⁰²BESSON Jean-Luc, *les cartes du crime*, presse universitaire de France, Décembre, 2004, p.112.

⁴⁰³SHERMAN, *Hotspot of crime and criminal careers of place*, in crime and place, criminal justice press(NY),1995

⁴⁰⁴ROSSMO, *Géographie Profiling*. New York, CRC Press,2000

⁴⁰⁵BRANTING ham, BRANTING ham, *Nodes, path and edges: Considération on the complexity of crime and the physical environment*, Journal Of Environnement Psychology, 1993

révèle le problème mais le fixe dans son intemporalité. Pour Nancy La Vigne⁴⁰⁶, le degré d'intensités criminelles influence l'hétérogénéité et la dépendance des lieux. Ceci est en fonction de leur mode d'utilisation et de leur vulnérabilité intrinsèque, les lieux d'incidents sont susceptibles de développer des HotSpots.

Cependant, trois types de points chauds sont engendrés par des influences environnementales :

- 1- une concentration de points d'incidents sur un lieu ou une série d'adresses rapprochées (les événements sont liées aux commerces, infrastructures ; parking...)
- 2- une concentration des incidents sur une ligne longitudinale (rue) (criminalité liée au véhicule et aux vols) ;
- 3- une concentration d'incidents sur des aires ou des parties de quartiers.

Toutefois, il est nécessaire d'analyser la nature temporelle du point chaud. Une distinction doit être opérée entre les points chauds chroniques, répétitifs, et les pics d'intensité éphémères.

IV.4.2.3. Les facteurs d'analyse associés au HotSpot.

Les facteurs d'analyse des HotSpots sont pour une partie empruntée à la criminologie écologique ou l'échelle d'observation est limitée au lieu et l'importance accordée aux caractéristiques d'usages territoriaux. Deux grandes séries de variables sont utilisées :

- 1- les variables démographiques et socio-économiques (densité de la population, taux des faibles revenus, revenus moyens, taux de chômage, ..)
- 2- les variables liées à l'usage du territoire (nombre d'écoles, de grandes surfaces, de petits commerces, de restaurants, parking, ...)

IV.4.2.4. Les différents types de HotSpot.

La méthode du HotSpot intègre l'étude de la répartition temporelle des événements. Cette dernière permet de mieux cerner les périodes à risque à l'intérieur d'un espace déjà identifié comme point chaud. Ratcliffe tente une classification de la distribution des incidents en trois catégories⁴⁰⁷ :

- 1- le HotSpot de type « dispersé », contient des incidents répartis de manière homogène sur son territoire. Dans ce cas, toutes les zones sont observées et concernées mais sans variation spatiale.

⁴⁰⁶ LA VIGNE Nancy, *How hot is that Spot? The Utility and Application of Place Based Theory of Crime*, Oslo, International Situational Crime Prevention Conference, 1997.

⁴⁰⁷ BESSON Jean-Luc, *les cartes du crime*, presse universitaire de France, Décembre, 2004, p.168.

- 2- le HotSpot du type « groupé » signifie que certains incidents sont plus près les uns des autres à l'intérieur du point chaud ;
- 3- le HotSpot du type « concentré » ramène tous les incidents à une seule position géographique.

Dans le présent travail de recherche, les résultats obtenus ont été synthétisés par le biais de la superposition des cartes des parcours sur celles de la syntaxe, établissant ainsi une carte des HotSpot. En se référant aux principes de base du HotSpot pour déterminer leurs différents types sur le terrain d'étude, il a été judicieux de représenter ces résultats sans logiciels précisés se basant sur les conclusions retenues lors des études effectuées. Il a été également impératif de faire ressortir les HotSpot générateurs et attracteurs afin de mettre en exergue la relation entre l'espace et le sentiment d'insécurité.

IV.4.3. HotSpot générateurs et attracteurs.

Le concept du HotSpot « générateur » et « attracteur » a été introduit par Brantingham et Brantingham en 1995⁴⁰⁸ et approfondi par Ratcliffe pour distinguer la nature de la criminalité selon le type de lieu. L'importance de cette distinction renvoie à l'importante différenciation des caractéristiques d'un lieu pour en déduire le type de problème lié à l'insécurité et comprendre la nature de son développement⁴⁰⁹.

Le HotSpot dit « générateur », concerne les lieux à flux importants constitués par les points de centralité d'une ville (la variation de l'intensité de la criminalité est directement dépendante des flux).

Le HotSpot dit « attracteur » vise les emplacements où se fixent des activités criminelles comme les points de deal de drogue, l'environnement des boutiques de nuit...etc. Ces lieux sont qualifiés d'attracteurs, partant du fait que leur réputation attire une criminalité récurrente.

Les Brantingham notent qu'ils existent des lieux à criminalité « neutre » qui n'offrent pas de cibles attractives mais cela ne signifie pas que rien ne s'y passe.

⁴⁰⁸BRANTING ham, BRANTING ham, *Criminality of place: Crime generators and crime attractors*, European Journal on Criminal Policy and Research, 1995.

⁴⁰⁹BESSION Jean-Luc, *les cartes du crime*, presse universitaire de France, Décembre, 2004, p.163.

Conclusion.

Les problèmes liés à l'insécurité et au sentiment d'insécurité n'épousent pas forcément les mêmes configurations spatiales. Ils peuvent émerger aux cœurs des zones clés ou l'auteur peut agir dans un confort relatif. En effet, l'acte délinquant se produit si l'auteur se sent suffisamment en confiance par sa connaissance des lieux dont la configuration spatiale (aménagement et gestion) joue un grand rôle de persuasion.

Plusieurs théories ont été développées dans ce sens et principalement celles de l'espace défendable d'Oscar Newman et de la surveillance naturelle de Jane Jacobs dont l'intérêt constant est la prévention par le biais de l'architecture.

Au cours de ce chapitre (4) nous avons défini les outils et les méthodologies utilisées lors de notre travail de recherche effectué sur le terrain.

Dans un premier temps, une pré-enquête a été effectuée au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli afin de faire ressortir les quartiers et les unités de voisinage, dont le taux de sentiment d'insécurité est important.

Une fois les résultats obtenus, et les entités spatiales désignées, il a été procédé à une enquête sur les sites cibles en usant de la méthode du parcours commenté.

Le parcours commenté a permis de faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité au sein des espaces extérieurs de l'habitat social.

Les résultats obtenus ont été répertoriés sur des cartes et superposés sur les cartes VGA et axiales de la syntaxe spatiale, afin d'analyser la forme et son rapport au sentiment d'insécurité. Les mesures de la syntaxe spatiale utilisées ont été définies selon les théories avancées des chercheurs présentés au cours du chapitre (3).

Les conclusions retenues, suite à l'analyse de la configuration spatiale, ont été répertoriées sur des cartes de synthèses pour faire ressortir les types de points chauds afin de classifier les lieux suivant la nature de l'insécurité qui y règne, à savoir les points chauds attracteurs et générateurs.

Conclusion première partie



Conclusion première partie :

La première partie de notre travail a eu pour objectif principal le développement des concepts en visant davantage la définition des notions et les paramètres principaux sur lesquels porte notre thèse à savoir : la sécurité publique qui est le socle indispensable et qui permet de préserver au niveau du quartier la sûreté des personnes et des biens.

Cependant, la sûreté peut être compromise par des faits de violence, d'incivilités et de délinquance qui alimentent le sentiment d'insécurité.

À cet effet, il a été expliqué à travers le premier chapitre que les actes malveillants peuvent être constitués d'un ensemble de phénomènes suivants des opportunités offertes.

Ce vaste spectre de faits et d'évènement divers peut avoir une portée assez variable à savoir un sentiment d'insécurité omniprésent au sein des quartiers d'habitat social.

Suivant cette optique, il a fallu faire ressortir l'ensemble des facteurs d'influence ainsi que les dimensions conceptuelles du sentiment d'insécurité.

Il a été également démontré que l'insécurité et le sentiment d'insécurité connaissent une extension aux espaces périurbains en particulier les espaces extérieurs de l'habitat social, qui ont fait l'objet du deuxième chapitre au cours duquel, l'ensemble des déficits se rapportant à l'aménagement, la gestion et la définition de l'espace a été approché.

Dans le même sillage, il a fallu aussi, démontrer l'importance des notions de densité et de mixité et leurs impacts sur l'émergence du sentiment d'insécurité. Au final, la démarche exigeait l'apport et l'exposition des importantes solutions pour remédier au problème d'insécurité et du sentiment d'insécurité qui en découle. Ce qui a été éclairé par le chapitre trois qui s'est étalé sur cinquante années de débats et de critiques sur la question sécuritaire.

Il est à signaler qu'en 1960, la critique d'architecture de Jane Jacobs a démontré que l'apport essentiel des conceptions urbaines résidait dans leur capacité à produire de la sécurité, en 1970 l'architecte canadien Oscar Newman liait l'insécurité au défaut de la surveillance naturelle. Son objectif était d'organiser l'espace en fonction de la cohésion sociale. Barry Poyner enchaîne en 1980 et propose d'aller plus loin qu'Oscar Newman. Il propose d'élaborer un certain nombre de modèles où les espaces sont entièrement organisés en fonction des vues et non seulement en fonction de leur degré de surveillance. Enfin, en 1985 Alice Coleman va proposer les fondements de la rénovation des ensembles d'habitation et publie le manifeste de la prévention situationnelle. Dans la même continuité Ronald Clark développa quatre axes sur seize points importants à savoir, minimiser les possibilités du passage à l'acte délinquant par les malveillants.

Afin d'appuyer notre méthode de recherche, il a fallu assimiler l'ensemble des théories citées précédemment aux concepts de Bill Hillier dans la syntaxe spatiale, ce qui a permis de vérifier les résultats de l'enquête sociologique à savoir ; le parcours commenté.

L'ensemble des outils utilisés a fait l'objet de ce quatrième chapitre au cours duquel, ces outils méthodologiques ont été définis et disséqués ainsi que la manière dont ils ont été employés dans le présent travail de recherche.

Deuxième partie :

Présentation des sites et résultats d'enquête



Introduction- deuxième partie-

La deuxième partie de la thèse de recherche renvoie au travail d'enquête pour la vérification de l'hypothèse principale ; une étape importante qui a permis de répondre aux questionnements de la problématique et de confirmer l'hypothèse de départ et établir le lien qui pourrait exister entre les formes spatiales et le sentiment d'insécurité.

Pour ce faire, cette deuxième partie est structurée en quatre chapitres, dont le premier (chapitre 5) se rapporte à une présentation de la ville nouvelle- Ali Mendjeli Constantine et l'ensemble des problèmes relatifs à notre thématique, ce qui a été saisi au travers d'une pré-enquête au cours de laquelle, les unités de voisinage à savoir : UV8 et UV14 ont été désignées comme terrain d'investigation. Le chapitre 6 s'est attelé à une lecture analytique des caractéristiques sociales et physiques des deux unités de voisinage. Enfin, les chapitres 7 et 8 ont eu comme vocation de disséquer les résultats de l'enquête menée au niveau des unités (UV8 et UV14), qui ont été établis en combinant les trois méthodes : Parcours commenté, Syntaxe spatiale et la méthode du HotSpot. Ces derniers vont nous permettre de se prononcer, de vérifier l'hypothèse de recherche et de conclure en identifiant l'ensemble des risques au niveau des unités étudiées (UV8 et UV14) et de déterminer l'éventuelle corrélation entre configuration spatiale des espaces extérieurs au sein des deux unités et l'émergence du sentiment d'insécurité.

Le sentiment d'insécurité dans les ensembles d'habitat ; Analyse des formes et usage de
l'espace :

Cas de la ville de Constantine

CHAPITRE V :

LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI CONSTANTINE ; PORTRAIT DES PROBLEMES D'INSECURITE



Introduction.

La ville nouvelle Ali MENDJELI- Constantine- a connu le lancement de ses premiers projets d'habitation au début des années 2000.

Durant toute une décennie, le projet de la ville nouvelle n'a cessé d'alimenter les débats, particulièrement en ce qui concerne les problèmes d'insécurité dont la problématique majeure tourne autour du cadre de vie.

Pâtie d'une réputation sociologique et urbanistique dévaluée, la ville nouvelle Ali MENDJELI a fini par être le réceptacle de tous les programmes de logements et de relogements. Une solution d'urgence dont l'étude d'impact n'a pas été prise en considération. En effet, la grande majorité des logements réalisés sont des logements collectifs de type social qui composent 62,61%⁴¹⁰ de l'ensemble des logements implantés dans les unités de voisinage. À l'heure actuelle, cette nouvelle agglomération urbaine prend l'allure d'une concentration d'habitations (barres et tours) et ressemble en tous les points de vue aux ZHUNS des années 1970-1980, tellement décriées⁴¹¹.

Ajouter à cela, la ville Ali MENDJELI a fini par adopter « l'image d'une ville inachevée à la figure du non fini, de l'inabouti, du mal fait et même du défectueux »⁴¹². Mise à part l'image véhiculée par la ville nouvelle, les habitants rejettent le projet en tant que produit architectural et urbanistique. Ils déplorent son architecture monotone et dévalorisante stigmatisant une ville qui finit par être qualifiée de « ville dangereuse » à cause des phénomènes d'insécurité qui s'y déroulent et de nombreux incidents (vols, rixes, ...etc.)⁴¹³ Cependant, les études menées par Ahcène Lakhel entre 2006 et 2010 font ressortir une baisse d'insécurité en matière d'agressions et d'affrontements entre jeunes, mais A. Lakhel affirme la persistance d'un taux élevé de sentiment d'insécurité.

Nous allons dans un premier temps présenter la ville Ali Mendjeli, les conséquences du relogement des populations en difficultés sur l'émergence du sentiment d'insécurité, puis dans un deuxième temps, nous exposerons les résultats de la pré-enquête sur le sentiment d'insécurité.

⁴¹⁰MERIDJA Sabrina, *La nouvelle ville de Constantine, un nouveau développement urbain*, Thèse Magister, 2002.

⁴¹¹FOURA Mohamed, FOURA Yasmina, *Ville nouvelle ou ZHUN à grande échelle ? Cas de la nouvelle ville Ali Mendjeli Constantine*, les annales de la recherche urbaine, N° 98, les visages de la ville nouvelle, 2005.

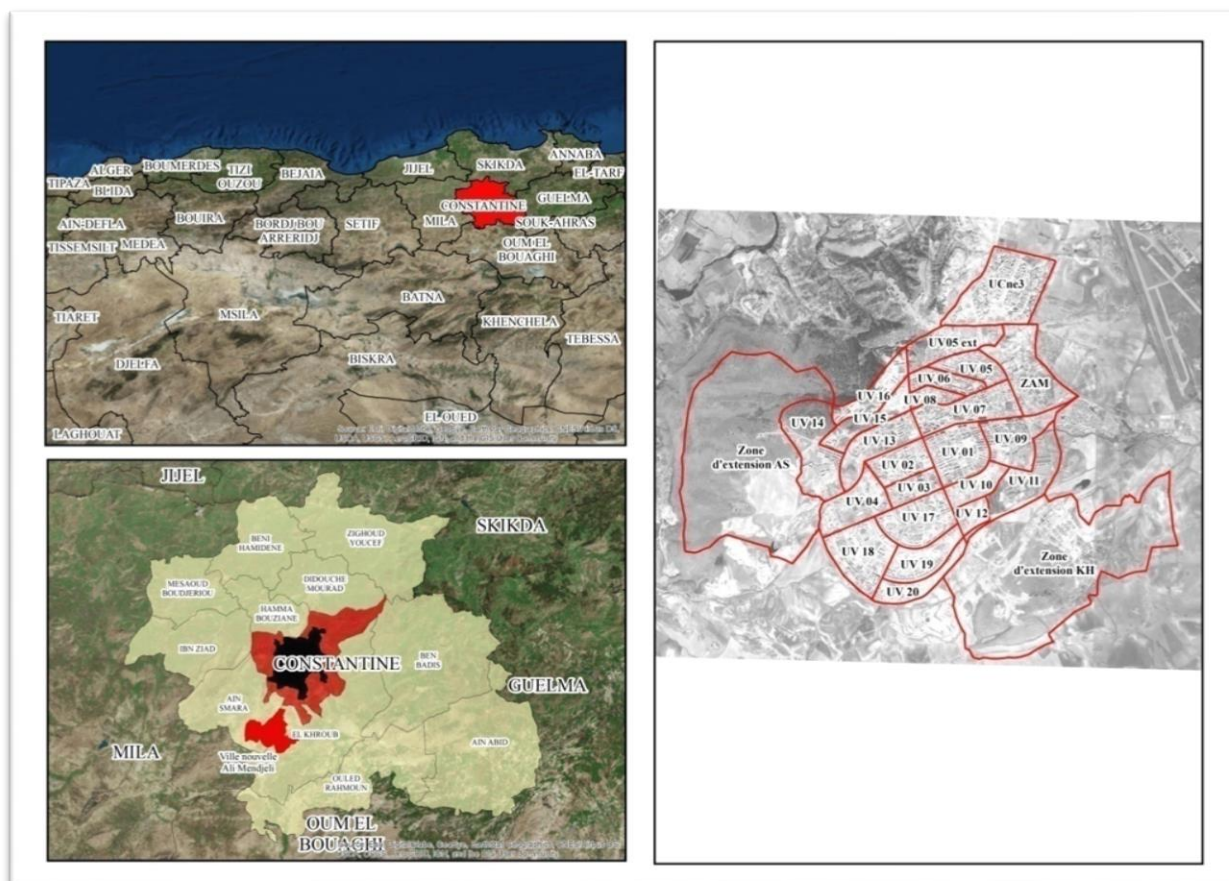
⁴¹²LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mai 2013, p.1.

⁴¹³BAHMANI Lydia, *Nouvelle ville Ali (Constantine) : L'insécurité plombe la présidentielle*, El Watan, Avril 2014.

V.1. Présentation de la ville nouvelle Ali MENDJELI- Constantine-

La ville nouvelle Ali MENDJELI est un projet qui a été décidé et conçu localement dans les années 1980. Le but recherché par les autorités locales était celui d'évacuer le trop-plein de la ville mère (Constantine) et de ses villes satellites qui forment le groupement de la ville de Constantine et de canaliser le développement et l'étalement de la périphérie.

Située sur le plateau d'Ain El Bey, elle se localise à une quinzaine de kilomètres au sud de la ville de Constantine (voir Carte 1). Implantée sur un site vierge et vaste, son assiette est répartie sur environ 1500 hectares, aménagés en une vingtaine d'unités de voisinage (UV). La ville nouvelle a été programmée pour accueillir 54 000 logements et une population de 335 000 habitants⁴¹⁴.



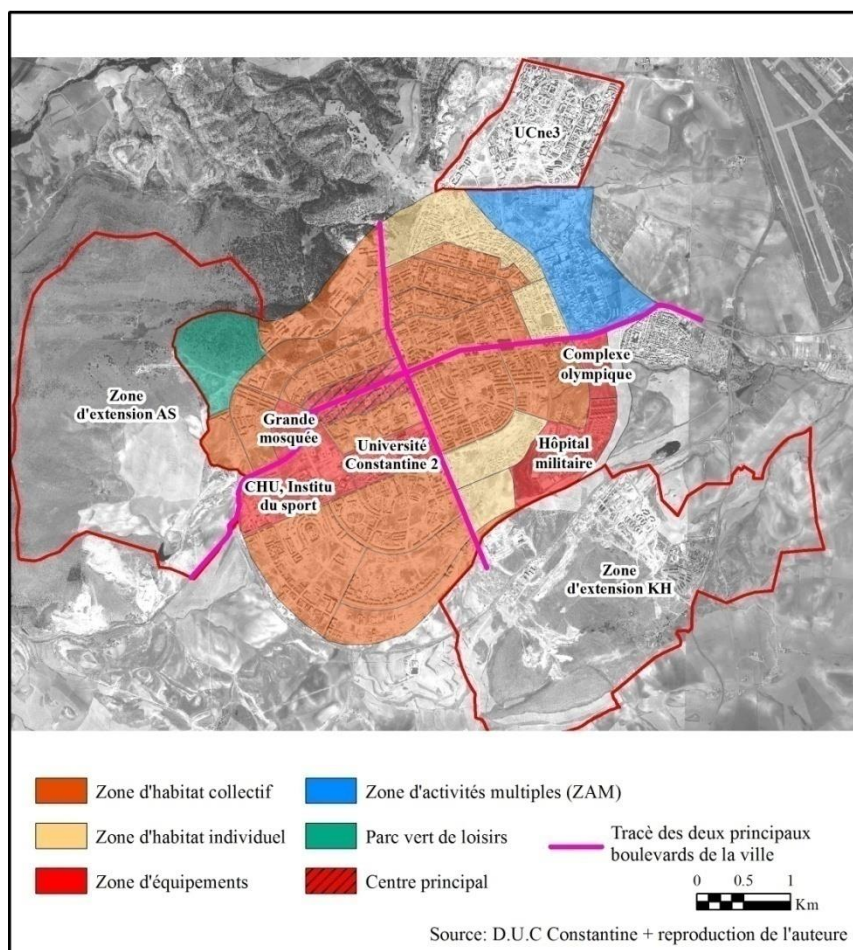
Carte 1 : localisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli Constantine
 Source : URBACO, 2006 : traitement auteur, 2014

⁴¹⁴ URBACO, 2006

V.1.1. Caractéristiques urbanistiques de la ville nouvelle Ali MENDJELI -Constantine-

La conception et l'aménagement de la ville nouvelle Ali Mendjeli reposent sur le principe du « zonage fonctionnaliste » (voir Carte 2) qui renvoie aux théories de l'urbanisme fonctionnaliste qui visent à « *rationaliser l'espace conçu et à attribuer à chaque fonction sa juste place*⁴¹⁵ ». Le parti pris pour l'application du principe du zonage a abouti à la création d'entités monofonctionnelles, qui sont délimitées par deux axes qui se croisent : le premier axe est le boulevard principal et le deuxième axe est l'axe secondaire. À l'intérieur de ces entités, un ensemble de voies hiérarchisé lie et structure les unités de voisinage et les unités de base d'habitations ainsi que les équipements.

Quant au centre de la ville, concentré au niveau des unités de voisinage (UV6), (UV7) et (UV8), il se caractérise par une importante mixité fonctionnelle ou il regroupe pratiquement toutes les fonctions urbaines (services, commerces, administration, ... etc.).



Carte 2 : le plan directeur de la ville nouvelle Ali MENDJELI et le principe de zonage
Source : D.U.Constantine, reproduction auteur, 2014

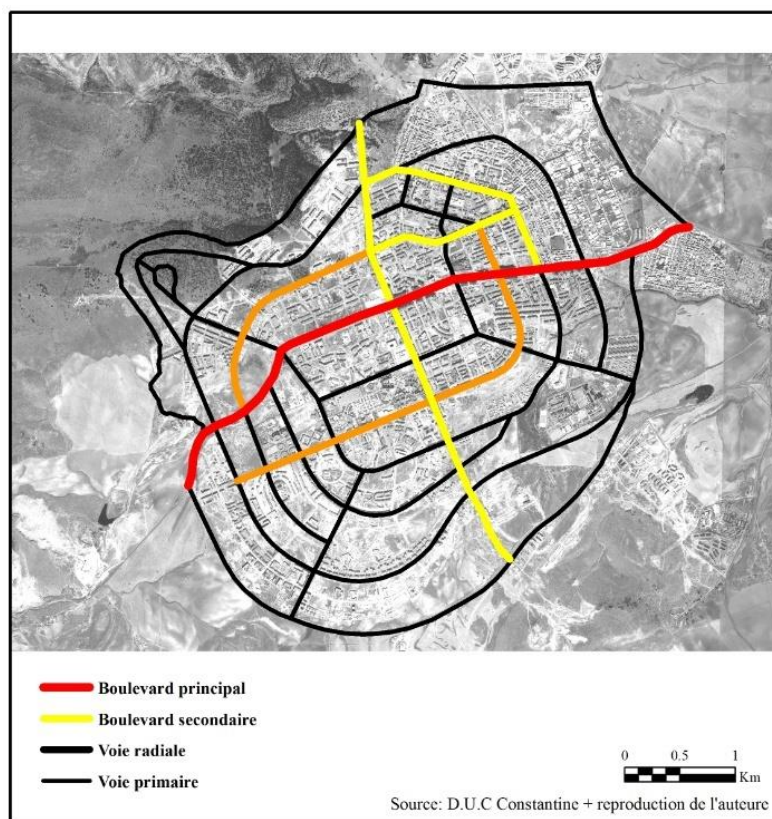
⁴¹⁵CHOAY Françoise, *L'urbanisme : utopies et réalités*, Paris, le seuil, 1965, p.445.

V.1.1.1. La hiérarchie des voiries comme structure spatiale principale.

Comme il a été mentionné précédemment, la ville nouvelle Ali MENDJELI-Constantine, est structurée autour de deux axes principaux « le boulevard principal » et « le boulevard secondaire ». Leurs tracés sont linéaires, ils se croisent sur une perpendiculaire traçant un maillage orthogonal (voir Carte 3).

Les axes secondaires qui suivent sont des « voies radiales centrales » ainsi que la « voirie secondaire » et « tertiaire ». Leurs tracés sont curvilignes et dessinent un maillage aréolaire.

Il faut relever que la forme du réseau viaire est fortement conditionnée par les caractéristiques géomorphologiques du site, particulièrement pour les voiries primaires et secondaires. Ce système de répartition sert à organiser la ville selon un « ordonnancement hiérarchisé »⁴¹⁶ en ville, quartiers, unités de voisinage, ilots résidentiels et immeubles. Suivant cet ordre, la ville nouvelle finit par être subdivisée en cinq grands quartiers, dont chacun, se compose de quatre unités de voisinage, soit vingt unités de voisinage au total qui forment l'ensemble de la ville.



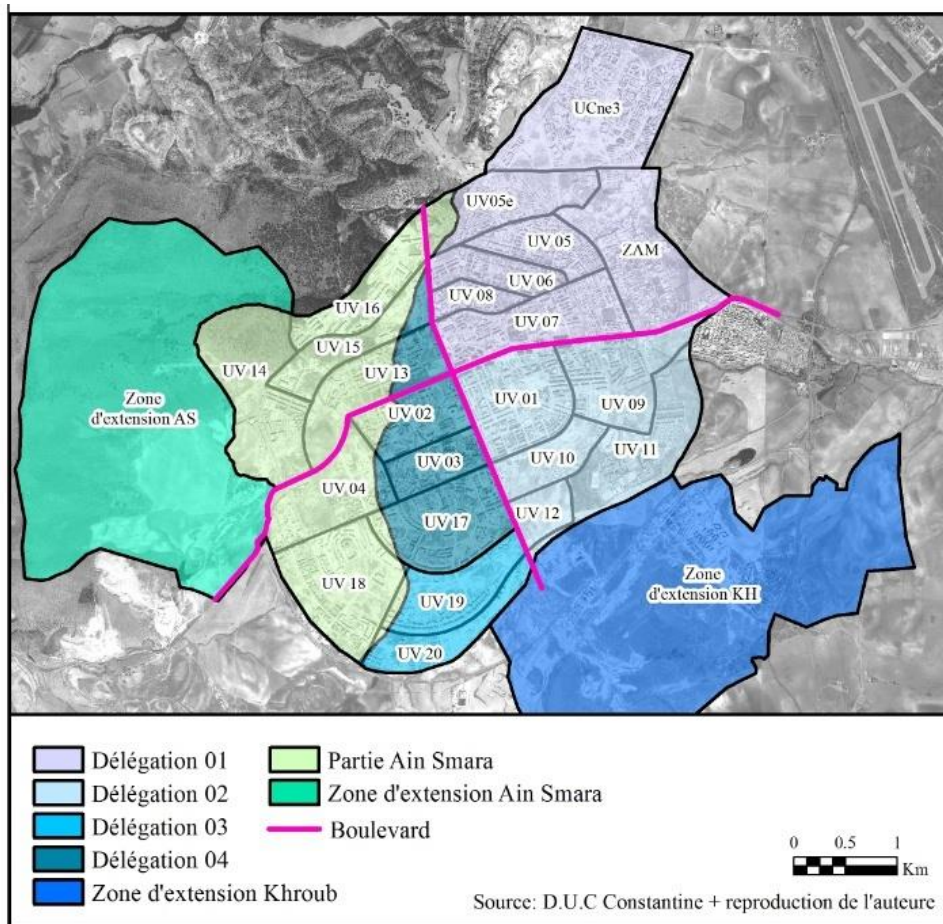
Carte 3 : la trame viaire de la ville nouvelle Ali MENDJELI
Source : D.U.Constantine, reproduction Auteur, 2014

⁴¹⁶ Côte Marc, *Constantine : cité antique et ville nouvelle*, Média-plus, 2006, p.122.

V.1.1.2. L'unité de voisinage comme principe de conception.

L'unité de voisinage est un instrument de planification urbaine élaborée aux États-Unis durant les années 1910-1920⁴¹⁷. La paternité de cette notion est attribuée à C. A. Perry même si des désaccords subsistent à ce sujet, certains l'attribuant à W. A. Drummond et d'autres à E. Howard. Cela étant, la notion d'unité de voisinage est le deuxième principe d'organisation au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI.

Aménagées au nombre de vingt unités de voisinage (voir Carte 4), chacun de leurs contours est souvent délimité par le réseau viaire. Ces unités de voisinage sont constituées essentiellement d'immeubles d'habitation dont les rez-de-chaussée sont souvent dédiés aux commerces et aux services.



Carte 4 : l'organisation spatiale de la ville nouvelle Ali MENDJELI
Source : D.U.Constantine, reproduction auteur, 2014

Le quartier réunit quatre unités de voisinage et le groupement de quartiers se compose de deux à trois quartiers. Quant à l'unité de voisinage, elle comprend trois unités de base.

⁴¹⁷JANNIERE Hélène, *Planifier le quotidien. Voisinage et unité de voisinage dans la conception des quartiers d'habitation en France (1945-1965)*, dans *Matériaux pour la recherche en science sociale*, N°14-2008 : Espace du quotidien, p. 21-3821-38

Le nombre d'habitants affecté pour chaque unité de voisinage est situé entre 7 500 à 8 400 personnes. Les unités de base réunissent un nombre de populations compris entre 2 500 et 2 800 habitants. Quant au quartier, sa population varie entre 30 000 et 48 000 habitants et atteint 150 000 et 320 000 au sein des groupements de quartiers⁴¹⁸. Cependant, il est à noter que les chiffres énoncés par les sources (DUC, URBACO) ne définissent pas la base des calculs permettant de comprendre comment, ont été déterminés les intervalles démographiques.

V.1.1.3. Ali MENDJELI et le concept de centralité.

Le rapport d'orientation effectué en 1994 par l'URBACO (Ex CADAT) stipule qu'« au premier rang de la conception du projet de la Ville nouvelle d'Ain El Bey la réflexion sur les centres et la centralité a pris une part très importante dans son élaboration »⁴¹⁹. En effet, les concepteurs ont affiché une détermination nette de rompre avec l'expérience des ZHUNS et ceci de par la centralité de la ville nouvelle, qui sera basée essentiellement sur : « ...l'apport des équipements collectifs qui joueront un rôle très important appuyé par un ensemble d'éléments favorisant l'effet de cette centralité : les places et les placettes, les voies de communication, la typologie d'habitat, le commerce⁴²⁰, etc. ». Elle (la centralité) vise la création d'« une ville de courte distance » où l'utilisateur peut en bénéficier, là où il se trouve que ce soit à l'échelle de l'unité de voisinage, à celle du quartier ou de la ville. Elle se déploie donc en fonction de ces trois échelles d'organisation de la vie sociale, en allant de⁴²¹ l'« Unité de voisinage » jusqu'à « la Ville » en passant par le « Quartier ».

Suivant cette optique, deux niveaux de centralité se distinguent :

1. « Les centres de proximité » qui sont conçus comme des espaces de quotidienneté destinés à susciter les rapports sociaux et économiques à l'échelle du « voisinage immédiat » du logement. Ils se fondent donc sur le concept de « l'équipement intégré », c'est-à-dire le regroupement dans un même espace commun d'un ensemble d'équipements publics et privés conçus dans une logique de complémentarité fonctionnelle⁴²².

⁴¹⁸KASSAH LAOUAR Inès, *la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification*, mémoire de magistère, 2007, p.51.

⁴¹⁹ Rapport d'orientation, 1994, p.72.

⁴²⁰Idem, p.78.

⁴²¹LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mai 2013, p.87.

⁴²²Idem, p.87.

2. les « centres secondaires », comme les qualifie le Rapport d'orientation, constituent l'échelle intermédiaire de ce système de centralité hiérarchisée. Ils permettent à chaque « quartier » (soit la réunion de quatre unités de voisinage) de disposer de son propre centre. Ils accueillent des équipements « *qui ne sauraient apparaître dans chaque centre de proximité, mais qui ne justifient pas le recours au centre principal*⁴²³ ».

V.1.1.4. *La répartition spatiale des fonctions principales.*

Au début des années 1990, les autorités nationales « *font que, dans une première étape, la ville sera produite et gérée à la manière des ZHUNS des cités et espaces périphériques*⁴²⁴ ». En conséquence, 1501 logements ont été affectés à l'UV6 en février 1993, trois ans plus tard l'UV8 accueille 2680 logements et en 1999 ; 4300 logements seront implantés à l'UV7. Parallèlement à ce transfert massif de la population vers ces nouveaux logements sociaux, la Ville nouvelle acquiert en 2000 ses premiers équipements socioculturels : deux écoles primaires, un collège et un terrain de football. En 2001, elle a été dotée des services offerts par les premières institutions créées sur place pour gérer les hommes et les espaces de l'après réalisation⁴²⁵.

De 2001 à 2005, la ville nouvelle Ali MENDJELI a connu le lancement de grands projets (autres formules d'habitats, équipements publics...).

Dans le secteur de l'habitat, la Ville nouvelle bénéficie de diverses autres dotations en logements outre que le logement social et qui sont produites selon des modes de financement visant avant tout à l'accession subventionnée à la propriété des couches moyennes et supérieures⁴²⁶.

La ville d'Ali MENDJELI reçoit ainsi en 2001 plus de 3 500 logements financés par le programme Location-vente (sous l'égide de l'AADL). Ces derniers seront implantés sous forme d'immeubles-tours de 16 à 19 étages tout au long du boulevard principal. Deux ans plus tard, elle enregistre le démarrage du programme de Logements Socio-Participatifs (LSP). Un an après, les deux promoteurs immobiliers privés, à l'image des promoteurs « DEMBRI et TALBI », qui débutent la construction de leurs propres immeubles promotionnels destinés à la

⁴²³ Rapport d'orientation, 1994, p.83.

⁴²⁴ LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mai 2013, p.93, cite : S. Cherrad et B. Sahraoui, 2006, p.214.

⁴²⁵ Idem, p.214.

⁴²⁶ Op, cite : Cf., infra Chapitre II.1.b.

couche aisée de la population. Durant la même période, deux lotissements de 955 lots sont viabilisés et vendus pour l'auto-construction⁴²⁷.

En matière d'équipement, la ville connaît en 2001 le lancement du chantier d'un ensemble d'équipements qui seront localisés à l'UV7, précisément dans le centre du Quartier2. Le Plan Directeur de la ville avait prévu : une cité administrative (programme de 400 bureaux pour la wilaya), un hôpital civil de 70 lits, deux bureaux de poste et un bâtiment pour installer les agents de la Sûreté urbaine⁴²⁸.

En 2003, la ville bénéficie encore de deux grands projets à vocation régionale, voire nationale. Le premier, localisé à l'UV3 est un pôle universitaire d'une capacité de 20 000 étudiants et offrant en son sein plusieurs spécialités. Le second est un hôpital militaire de 600 lits, doté d'équipements de haute technologie. Ce dernier projet n'avait pas été initialement programmé dans le Plan Directeur. Il occupe tout le périmètre de l'UV11, initialement prévu pour l'habitat individuel⁴²⁹.

Entre 2005 et 2010, la ville nouvelle connaît le lancement de nouveaux travaux. Plusieurs projets de domaines très divers ont été impulsés par des acteurs soit publics soit privés dont : un CHU de 600 lits localisé à l'UV4, un complexe olympique installé à l'UV9, un hôtel cinq étoiles de 300 chambres, deux sièges de banques ; la BNP (banque nationale populaire) et la BADR (banque d'agriculture et du développement rural), implantés à l'UV7. Toujours dans la foulée du lancement des grands projets, on assiste en 2009 à la réalisation d'un campus universitaire pour 50 000 étudiants occupant une surface de 170 hectares et regroupant en son sein 11 unités pédagogiques, 20 cités universitaires (42 000 lits), 1 500 logements dédiés aux enseignants et aux chercheurs.

V.2 La ville nouvelle comme solution de délocalisation populaire.

La volonté politique des autorités algériennes lors de l'édification de la ville nouvelle Ali Mendjeli, affichait des objectifs clairs qui s'articulaient autour de la mixité des populations et de leur socialisation, de l'urbanité et de la citoyenneté.

Ces objectifs se sont heurtés à un contexte peu favorable à la fin des années 1990 et le début des années 2000, une pression sociale s'est faite ressentie par la population défavorisée et démunie pour accéder à des logements décentes, ce qui a provoqué une situation d'urgence

⁴²⁷ LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mai 2013, p.95.

⁴²⁸ Idem, p.95.

⁴²⁹ Idem, p.95.

pour construire un très grand nombre de logements sociaux dans des délais courts avec des couts de réalisation concurrentielle.

V.2.1. Le relogement de la population sinistrée.

Menacés de ruine, certains quartiers de la vieille ville de Constantine, du secteur d'ESSOUIKA et une partie de la Casbah, ont vu leurs populations délocalisées dans l'urgence. En effet en 1998, on dénombre plus de 3 500 familles de la vieille ville qui avaient un besoin urgent d'être relogées⁴³⁰.

En 1993, les autorités locales dénombraient 75 bidonvilles concentrant 11 638 familles (soit une population de l'ordre de 60 à 75 000 habitants). Sept ans plus tard (en l'an 2000) au lendemain des premières opérations de relogement, elles (les autorités) recensaient encore 9 441 familles qui vivaient dans une extrême précarité et dont la situation nécessitait un relogement d'urgence⁴³¹.

En somme, le parc immobilier constantinois, privé et public, est totalement incapable en l'état de répondre aux demandeurs de logements, dont le nombre s'accroît de 10 000 demandes par an, du seul fait de l'accroissement démographique⁴³².

Face à l'urgence du relogement des habitants de la vieille ville, à l'impérieuse nécessité d'éradiquer les bidonvilles et à la nécessité de répondre à la demande structurelle de logements, «*la Ville nouvelle s'est présentée [pour les autorités locales] comme une opportunité inespérée. Le chantier se trouve à la fois proche et prêt, les autorités n'ont vu d'autres solutions que le transfert rapide et massif des sinistrés au nouveau site*⁴³³ ».

Les premiers habitants relogés étaient constitués principalement d'habitants en provenance des divers bidonvilles, principalement ceux d'El-Khroub, du Bardo, du Faubourg Lamy et incidemment des sinistrés du Rocher (habitants de la vieille ville et de la Casbah).

En octobre 2001, les autorités locales ont débuté le relogement de 492 familles du bidonville communément baptisé New York, puis, en 2002 et 2003, elles ont transféré 713 familles du bidonville dit Carrière⁴³⁴, 446 familles du bidonville Rahmani Achour⁴³⁵ (Bardo) et 113 familles du bidonville du Faubourg Lamy⁴³⁶ (secteur de Sidi Mabrouk).

⁴³⁰ DUC, 2007

⁴³¹ MAKHLOUFI Lilia, *La ville nouvelle de Constantine, entre procédures participatives et démocratie représentative*.

⁴³² FOURA Mohamed, Yasmina FOURA, *Ville nouvelle ou ZHUN à grande échelle?*, dans les annales de la recherche urbaine, n° 98 Les visages de la ville nouvelle, 2005.

⁴³³ COTE Marc, *Constantine : cité antique et ville nouvelle*, Média-plus, 2006, p.64.

⁴³⁴ APC, Constantine

⁴³⁵ Idem

⁴³⁶ Idem

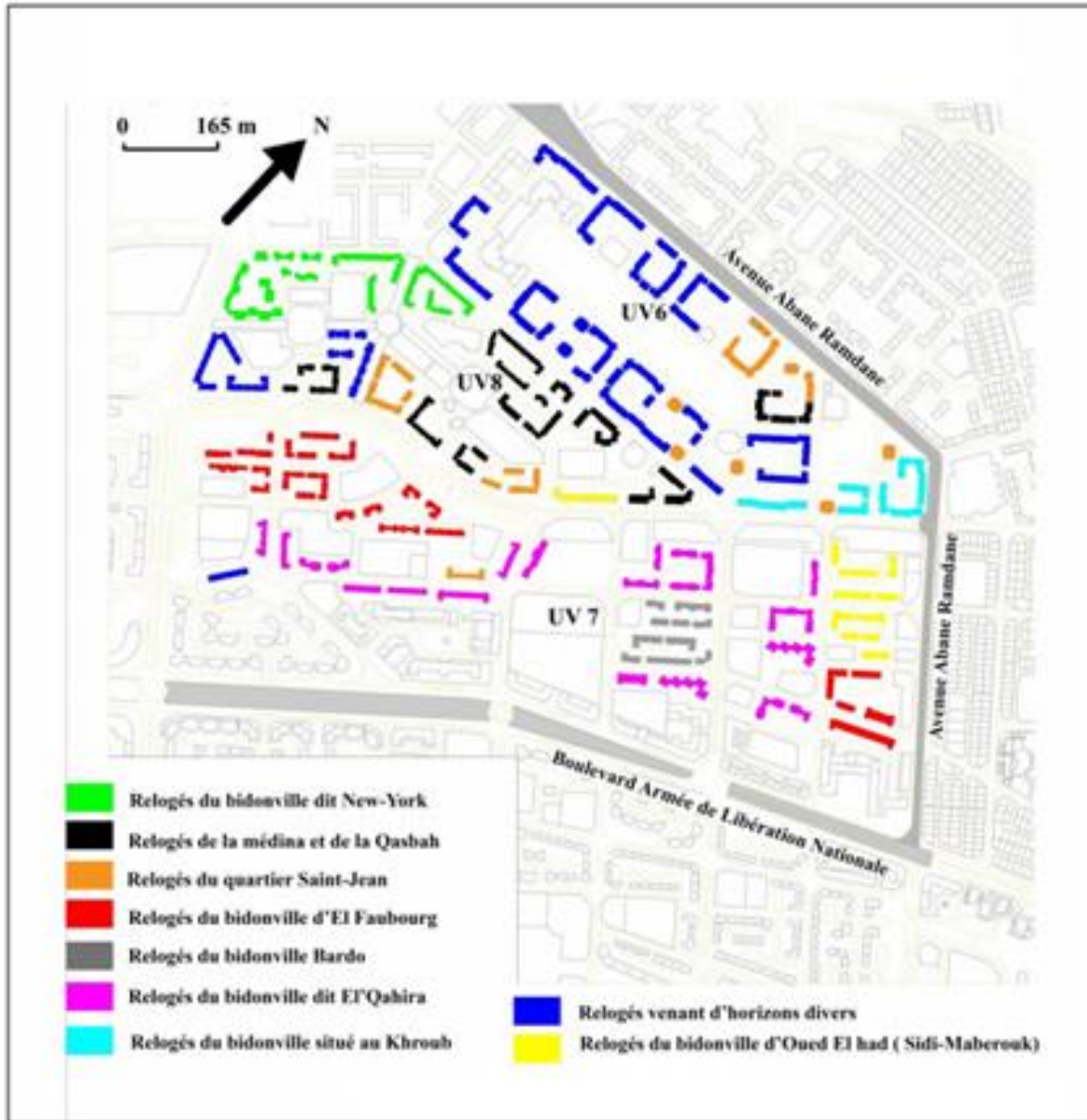
Au début des années 2000, la ville de Constantine connaît un début de glissement de terrain qui a touché le quartier Saint-Jean et ses environs. Ce glissement a induit la démolition de plus de 15 000 logements abritant (65 000 habitants) du quartier Saint-Jean⁴³⁷.

Dans ce cadre, les autorités locales décident de mettre en place 6 000 logements de son parc à la ville Ali Mendjeli aux familles sinistrées du quartier Saint-Jean dont 1 121 familles ont été relogées en septembre 2001⁴³⁸.

Ainsi, le parc de logements de la Ville nouvelle est jusqu'à la fin de l'année 2003 finit par dénombrer 7 618 logements « socio-locatifs » destinés principalement aux catégories sociales défavorisées, dont 3 500 ont été affectés aux familles en provenance des bidonvilles, 2 997 à celles originaires de la médina et du secteur de la Casbah et 1 121 à des familles relogées du quartier Saint-Jean. Les disponibilités ont donc été jusqu'en 2003, totalement consommées par ce qu'on peut appeler les « opérations sociales » (voir Carte 5).

⁴³⁷ APC, Constantine

⁴³⁸ Idem



Carte 5 : répartition spatiale des relogés au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI
Source : Ahcen LAKHAL, 2013, cite : Rapport d'Orientation, 1994

V.2.2. La mixité sociale, tentative de sauver l'échec émanant.

Le parc de logements d'Ali MENDJELI a connu une diversification dès la fin de l'année 2003. Deux programmes de logements ont été lancés : Les logements Socio-Participatifs (LSP) qui regroupent 621 logements et ceux des logements en Location- Vente (AADL) qui représentent 964 logements.

Les deux programmes LSP et AADL présentent de nouvelles modalités qui favorisent l'accession, aidée ou non, à la propriété des classes moyennes. De ce fait, ces deux types de programme de logements apportent une diversification et une mixité sociale en considérant les programmes de logements sociaux déjà réalisés à la ville nouvelle.

V.2.2.1 Le programme de Logements Socio-Participatifs (LSP).

Le LSP est une formule destinée essentiellement aux catégories sociales moyennes et plus précisément aux personnes dont le revenu de vie est supérieur à 4 fois le SNMG (le SMIG algérien). Cette formule permet l'accès à la propriété à condition qu'il y ait une participation de l'intéressé. Le schéma financier est le suivant : 40 à 50% de la valeur du logement est payée par l'État, soit par une aide financière directe et non remboursable dite « aide à l'accession à la propriété » soit par une aide indirecte par abattement de 80% sur la valeur des terrains domaniaux reconnus nécessaires pour servir à la réalisation du programme LSP. Le reste (50 à 60%) est payé par l'intéressé avec la possibilité d'obtention d'un crédit bancaire bénéficiant d'une garantie de l'État. Ce programme de logements est réalisé par des promoteurs privés⁴³⁹.

V.2.2.2. Le programme de Logements en Location-vente(AADL).

Ce programme est destiné aussi aux catégories de la population des classes moyennes et supérieures dont le revenu est supérieur à 5 fois le SNMG. L'intéressé paie à titre d'acompte 25% du prix du logement, le reste sous la forme de loyer sur 25 ans⁴⁴⁰. Les logements de ce programme correspondent aux immeubles-tours les plus hauts de la Ville nouvelle, à savoir les tours de 16 à 19 étages implantées tout au long du boulevard principal de la ville d'Ali MENDJELI.

Grâce à l'achèvement de ces deux programmes, une autre catégorie sociale s'est installée à la ville nouvelle Ali MENDJELI.

Ces nouveaux habitants sont des personnes ayant choisi de s'installer à la ville nouvelle Ali MENDJELI. Ils appartiennent à des couches sociales relativement aisées. Ils participent de ce fait à la diversification du profil social de la population résidente de la Ville nouvelle.

En 2005, le parc du logement continue sur la même lancée de diversification. En effet, on note que 94 logements promotionnels, ont été réalisés par deux promoteurs privés, (DEMBRI et TALBI) et mis sur le marché. Ces derniers inaugurent la production d'un nouveau type de logement « l'habitat promotionnel privé ».

V.2.2.3. L'habitat promotionnel privé.

Il s'agit des logements réalisés par des promoteurs privés pour leur propre compte, destinés aux classes moyennes et supérieures, c'est-à-dire à toute personne disposant de

⁴³⁹ OPGI, Constantine

⁴⁴⁰ Idem

ressources suffisantes pour accéder à la propriété ou pouvant avoir un crédit et acquérir un logement de haut standing d'une superficie supérieure à 100 m²⁴⁴¹.

V.2.2.4. L'auto construction dans le cadre du lotissement.

Durant la même année (2005), un autre programme d'habitat individuel a été lancé. Ce dernier représente au total 6% des logements disponibles. Deux premiers lotissements ont été aménagés et viabilisés à l'UV5 et l'UV7 pour un total de 955 lots de terrain qui engagent ainsi le cycle de l'auto-construction⁴⁴².

V.2.2.5. Le résultat acquit par l'État.

Depuis 2005, l'État par le biais de sa politique du logement contribue à diversifier le peuplement de la ville nouvelle en y affectant une population de classe pauvre et moyenne, sans omettre la population de classe aisée. Cette politique offre une grande part aux promoteurs privés, ce qui permet par la même occasion de se désengager de la production du logement social. Ainsi, sur les 6 412 logements construits et habités entre 2006 et 2010, le logement social ne compte plus que pour 28% (soit ; 1 793 appartements) tandis que les promoteurs privés ont livré un nombre plus important de logements en accession à la propriété soit : pour le LSP, 626 logements en 2005 et 2 635 en 2010 ; 964 et 2 556 pour l'AADL ; 94 et 792 pour la promotion privée non aidée⁴⁴³.

Quant aux lots d'auto-construction destinés à recevoir des pavillons, la totalité des 955 lots de terrain a été vendue : 61 familles y étaient installées fin 2005, 476 villas étaient achevées et habitées en 2010, tandis qu'à la même année, 214 autres villas étaient presque achevées et 177 étaient à peine sorties de terre. Seuls donc 88 lots de terrain demeuraient encore vides⁴⁴⁴.

V.3. Les conséquences de la politique de délocalisation.

Le relogement de la population sinistrée de Constantine à la ville d'Ali MENDJELI a été un fait mené dans l'urgence. Les enquêtes sur les familles à reloger ont été réalisées à la hâte par les autorités locales. Les populations concernées n'étaient pas informées sur la date et le lieu de leur déménagement. De ce fait, les circonstances du transfert des habitants vers la ville nouvelle n'ont pas été sans incidences.

⁴⁴¹ OPGI, Constantine (office de promotion et de gestion immobilière) de la wilaya de Constantine

⁴⁴² Idem

⁴⁴³ Idem

⁴⁴⁴ LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade d Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mais2013, p.112.

V.3.1. La ville nouvelle, « ville inachevée ».

Les logements de la ville nouvelle n'étaient pas prêts à recevoir les nouveaux habitants. La plupart des immeubles étaient à peine sortis de terre, ils étaient inachevés, dépourvus d'équipements et d'infrastructures ; les liaisons avec Constantine n'étaient pas assurées. La découverte des lieux a constitué une "très grande et mauvaise surprise" pour la quasi-totalité des arrivants. Selon ces derniers, leur "dépaysement" tant sur le plan personnel que sur le plan social fut total et très mal ressenti. Tous ou presque eurent l'impression que leurs manières de vivre et d'habiter ne pouvaient être reproduites ici et qu'elles allaient connaître un bouleversement profond⁴⁴⁵.

Selon l'enquête menée par Ahcen Lekhel, « *au lendemain des premières opérations de relogement, la Ville nouvelle ressemblait à un grand laboratoire de construction. Les trois quarts de sa superficie étaient vides ou en chantier. Hormis quelques voies asphaltées et de rares bordures de trottoir en place, tous les espaces extérieurs des immeubles des UV 6 et 8 (les deux Unités de voisinage où les "pionniers" furent accueillis) étaient complètement à l'abandon, demeurés donc à l'état de terrains vagues et dépourvus du moindre aménagement. S'ajoutait à cela la poussière, provenant des chantiers avoisinants et qui recouvraient les bâtiments (murs et fenêtres) à peine peints et les revêtements des chaussées récemment bitumées*⁴⁴⁶ ».

Les nouveaux habitants de la ville d'Ali MENDJELI n'ont pas été uniquement surpris par l'inachèvement des espaces extérieurs de la ville nouvelle, mais le pire est qu'ils se sont retrouvés face à des « logements neufs en ruine⁴⁴⁷ ».

Outre l'inachèvement des logements et l'absence d'aménagement des espaces extérieurs, la ville nouvelle manquait, au cours des trois premières années de son existence, de tout ce qui fait la vie quotidienne et la vie sociale à savoir : commerces, services et équipements à caractère socioculturel ou de loisirs.

Ce manque d'équipements et d'aménagement faisait que la vie urbaine était quasiment absente. Mais ce qui était le plus alarmant, ce sont les moyens de transport reliant la ville d'Ali MENDJELI aux autres centres de l'agglomération de Constantine. Ce déficit a mis les habitants dans un isolement presque absolu.

⁴⁴⁵ LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade d Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mais2013, p.116.

⁴⁴⁶ Idem, p.116.

⁴⁴⁷ FOURA Mohamed, Yasmina FOURA, *Ville nouvelle ou ZHUN à grande échelle ?*, dans les annales de la recherche urbaine, n°98 Les visages de la ville nouvelle, 2005.

V.3.2. Ali MENDJELI, une cohabitation difficile.

Vivre au sein des unités de voisinage à la ville nouvelle Ali MENDJELI est pour l'ensemble des habitants relogés extrêmement difficile. La vie en communauté pour beaucoup de relogés se résume à des conflits entre voisins d'un même immeuble ou d'un même îlot. En effet, passer d'une vie au cœur de la ville de Constantine, proche de son lieu de travail et n'ayant pas des charges contraignantes (loyers) vers une autre ville dénudée de toute vie sociale et loger dans un F2 où un F3, n'est pas chose anodine bien au contraire.

Les difficultés de cohabitation rencontrées par les habitants relogés ont fait de leur quotidien un véritable désastre. Marqué par de multiples scènes d'affrontement, parfois très violentes pouvant prendre la forme de combat à l'arme blanche ou de jets de pierres. Les causes étaient souvent produites par des tensions ou des règlements de comptes individuels, qui tournaient souvent en « guerres de tranchées » entre des groupes de jeunes ex-badonvillois ou chaque groupe défendait son clan, son quartier, marquant son territoire et interdisant l'usage de celui-ci à toute personne étrangère. Tel que l'explique Ahcen Lakhel « *la répartition spatiale des relogés, telle qu'elle a eu lieu et qui a consisté à séparer les relogés selon leur lieu de provenance a sans doute aggravé les tensions entre ces groupes de jeunes en accentuant les marquages territoriaux et le besoin de s'approprier son territoire. Elle a certainement créé plus de difficultés de cohabitation qu'elle n'a contribué à favoriser une communauté de vie sociale* ».

V.3.3. La nouvelle ville est les problèmes d'insécurité.

Suite au relogement de la population dans des logements dégradés, un site inachevé, une paupérisation des familles, absence de moyens de transport, les conflits de voisinage, la ville nouvelle a fini par être qualifié par Marc Côte de « Brooklyn ». En effet la fréquence des agressions, des vols, la montée de l'insécurité, ont fait que le sentiment d'insécurité submerge l'ensemble de la ville et de ses habitants.

Les enquêtes menées par Ahcen Lekhel stipulent que « *les derniers arrivés à Ali MENDJELI, affirment qu'ils éprouvent dans la Ville nouvelle un très fort sentiment d'insécurité. Pourtant, quand on les questionne, ils confirment qu'ils n'ont jamais été victimes d'une quelconque agression ou d'un vol. De surcroît, aucun n'a été témoin d'un affrontement ou d'une agression. Ils avouent que leur sentiment d'insécurité trouve sa source dans ce qu'on leur a raconté sur la Ville nouvelle ou de ce qu'ils ont lu à son sujet sur la presse...* ».

V.3.4. Ali MENDJELI et le sentiment d'insécurité.

Les enquêtes menées par Ahcen Lekhal ont démontré que les personnes enquêtées, quel que soit leur niveau socio-économique ou culturel, ont reconnu avoir eu peur au sein de la ville nouvelle Ali MENDJELI. Cette peur peut être justifiée par des faits réels ou ceux rapportés à ce qui a été dit. Des angoisses de toutes natures ont accompagné les habitants dans leur espace de vie : privé ou public, lors de leurs déplacements ou au pied des immeubles.

Les conclusions d'Ahcen Lekhal se réfèrent au contexte dans lequel a eu lieu le début du relogement de la population sinistrée à la ville nouvelle. Un contexte dans lequel la violence marquait le quotidien des habitants. Une violence qui s'est étalée tout le long des premières années d'existence de la ville. Les témoignages recueillis attestent que les habitants ont vécu en effet au milieu de multiples scènes de violence et d'affrontements entre groupes de jeunes dont la plupart étaient des relogés des bidonvilles ; ils ont assisté, ou ont eu connaissance d'innombrables agressions sur les personnes, sur les biens matériels dans la rue, dans les logements ou dans les voitures. Ces événements, réels mais gonflés par beaucoup de fantasmes, racontés par les habitants et diffusés par les médias, ont terni l'image de la Ville nouvelle⁴⁴⁸.

Entre 2006 et 2010, date de l'achèvement des enquêtes d'Ahcen Lekhal, les affrontements entre jeunes des ex-bidonvilles n'ont pratiquement plus eu lieu ; les agressions sont devenues rares et les forces de l'ordre sont ubiquistes. Mais les résultats de son enquête attestent que le sentiment d'insécurité est omniprésent.

Toutefois, certains habitants ont réussi à dissiper peu à peu leur crainte à mesure qu'ils pratiquent les différents lieux de la ville nouvelle, qu'ils en parcourent les chemins et qu'ils parviennent à mieux la connaître. Plus la durée de leur résidence est longue plus les habitants parviennent à se sentir en sécurité dans certaines parties de la ville nouvelle – mais pas dans d'autres. Ce sont les axes, les lieux qu'ils fréquentent régulièrement soit dans leur quartier de résidence, soit sur les trajets domicile-travail, qui leur paraissent les plus sûrs. Pour eux, les « *espaces qui leur sont connus* » sont infailliblement sûrs. Autrement dit, la durée de résidence fait que le territoire de chacun devient peu à peu un espace où l'on se sent en confiance et l'on n'hésite plus, ou presque, aux différents moments du quotidien à le parcourir. Par contre, dès que l'on sort du périmètre du quartier, le sentiment d'insécurité gagne à nouveau ceux qui

⁴⁴⁸LAKEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mai 2013, p.453.

s'aventurent dans cet "inconnu"⁴⁴⁹. En résumé, en dehors du quartier familial, trois types de lieux sont systématiquement perçus comme dangereux selon l'Ahcen Lekhel : le centre de la ville nouvelle, lieu carrefour où rôdent tentations et dangers et les autres quartiers. Ces autres quartiers où ont été relogés les ex-badonvillois, tels que les quartiers appelés New York, Kandahar ou El'Qahira et enfin certains chemins qui se trouvent ici et là dans des parties isolées et moins peuplées de la ville nouvelle, mais qu'il faut parfois emprunter.

V.4. Le sentiment d'insécurité à la ville d'Ali MENDJELI (début 2013- fin2014).

Les résultats de l'enquête présentée précédemment sur le sentiment d'insécurité émis par Ahcen Lekhal, entre l'année 2006 et l'année 2010, stipulent une baisse de violence mais un sentiment d'insécurité omniprésent. Ses conclusions font ressortir un taux élevé de sentiment d'insécurité au niveau du centre de la ville nouvelle, d'autres quartiers notamment ceux où ont été relogés les ex-badonvillois et certains chemins isolés.

Le présent travail de recherche porte à son tour sur le sentiment d'insécurité et s'intéresse particulièrement à son rapport à la forme urbaine au sein des ensembles d'habitat social.

Dans le sillage de notre investigation et dans un premier temps, il a été impératif de mener une pré-enquête au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI. À cet effet, la démarche de la pré-enquête s'est articulée autour de questions canalisées sur quatre axes principaux :

- 1-Le sentiment du bien-être au niveau de la ville nouvelle ;
- 2-Le sentiment d'insécurité au niveau de la ville nouvelle ;
- 3-les unités de voisinage dans lesquelles les enquêtés préfèrent s'y rendre ;
- 4-Les unités de voisinage dans lesquelles les enquêtés ne s'y rendent jamais.

Le but recherché de par ces questions est celui de faire ressortir les unités de voisinages qui présentent un taux élevé de sentiment d'insécurité et dont les habitants de la ville nouvelle qualifient de dangereuses.

V.4.1 Résultats de la pré-enquête au niveau de la ville nouvelle.

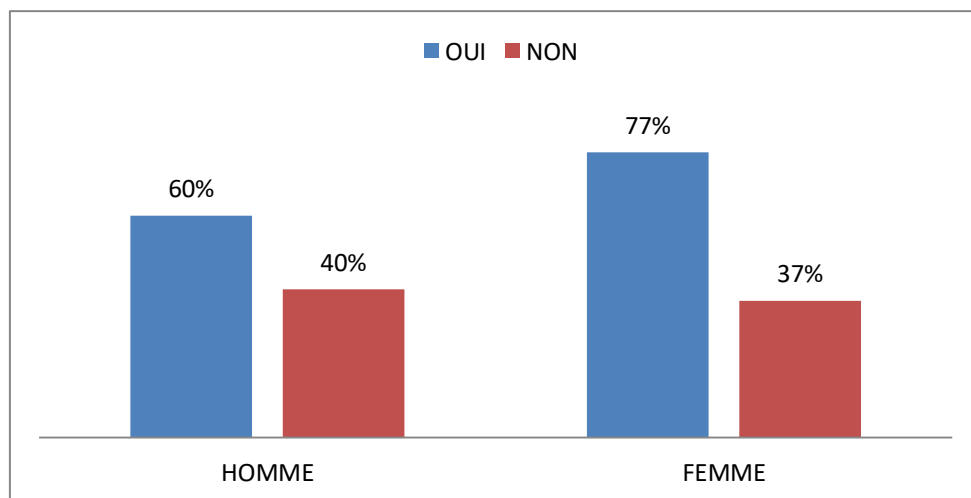
Un questionnaire constitué de deux questions fermées et deux questions ouvertes a été adressé aux habitants. Les questionnaires ont été distribués (distribution des questionnaires individuels sur lesquels les enquêteurs reportent personnellement les réponses des enquêtés)

⁴⁴⁹LAKHEHAL Ahcène, *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli*, thèse pour l'obtention grade du Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours, mais2013, p.455.

en empruntant des itinéraires à partir du boulevard principal et jusqu'aux centres d'intérêts: l'objectif était d'atteindre le nombre de 400 questionnaires valides (pour une meilleure fiabilité des résultats tel-que nous l'avons expliqué au chapitre 4). Le choix de la population s'est fait d'une manière spontanée ou accidentelle, sans critères particuliers (chapitre 4). Ceci dit, et malgré la sensibilité de la thématique traitée par le questionnaire, il a été impératif d'avoir un nombre assez représentatif de femmes par rapport au nombre d'hommes afin de faire ressortir leurs taux de sentiment d'insécurité respectifs. La segmentation par rapport à l'âge ou à la catégorie sociale ou même à la fonction, n'était pas nécessaire, vu que l'objectif visé est celui de faire ressortir les unités ou les habitants de la ville nouvelle ne s'y rendent pas pour des raisons sécuritaires.

V.4.1.1. Taux du sentiment de bien-être au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI.

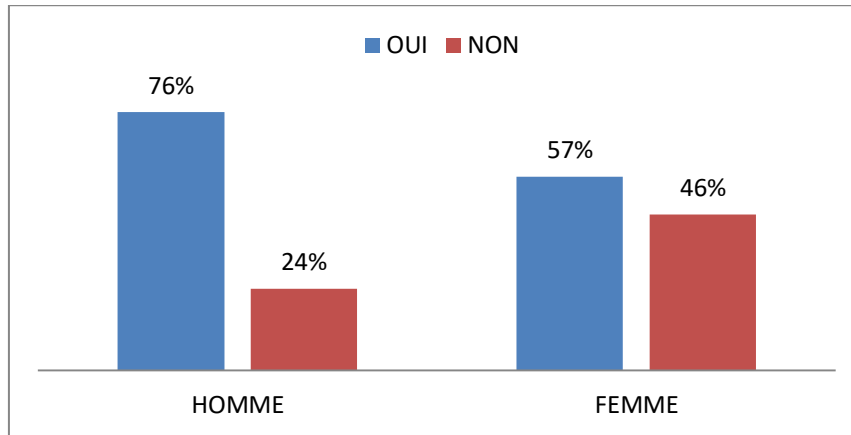
Au début de l'investigation, les habitants ont été questionnés sur la vie au quotidien dans la ville nouvelle Ali MENDJELI. Une question directe (la vie est-elle agréable à la nouvelle ville Ali MENDJELI-Constantine ?), où les questionnés se devaient de répondre par « OUI » ou « NON ». Les résultats de notre investigation ont révélé que 60% des hommes questionnés contre 77% (voir Graphe 1) des femmes trouvent que la vie est agréable à la nouvelle ville Ali MENDJELI et qu'une amélioration progressive est ressentie ces dernières années. Il a été demandé à la population questionnée, ce qui a fait que les choses s'améliorent, la majorité affirment que « la présence des unités de sûreté et particulièrement la densité de la population qui ne fait qu'augmenter au fil des ans ». Certains questionnés parlent même de mixité sociale et affirment que : « la ville nouvelle est fréquentée par tout le monde, des gens du centre et de la périphérie et même d'ailleurs ».



Graphe 1 : taux de sentiment de bien-être au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI
Source : auteur, 2013.

V.4.1.2. Taux de sentiment d'insécurité dans la ville nouvelle Ali MENDJELI.

Afin d'appuyer les appréciations relevées précédemment, il a fallu demander aux enquêtés, s'ils se sentent en sécurité au sein de la ville nouvelle Ali MENDJELI-Constantine. À cette question 67% des personnes questionnées ont répondu qu'ils se sentent en sécurité tout en précisant que ce sentiment dépend de l'endroit où l'on se trouve (voir Graphe 2).

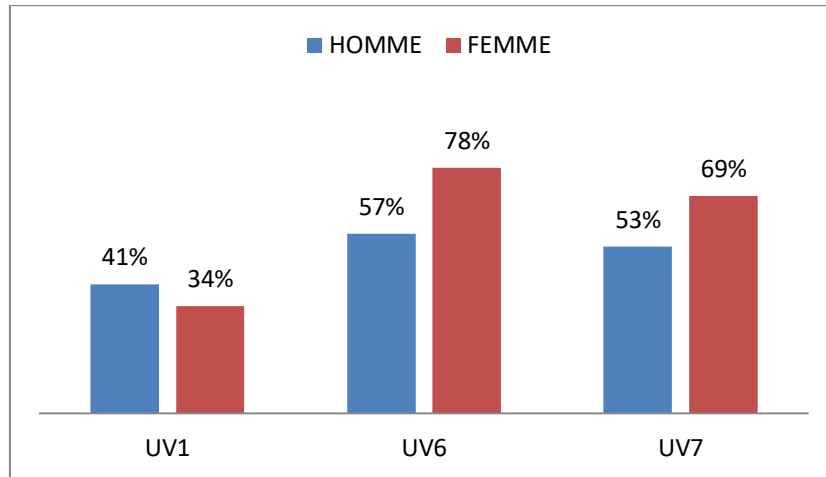


Graphe 2: taux de sentiment de sécurité au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI
Source : auteur, 2013.

De ce fait, les habitants ont été interrogés sur les unités dans lesquelles ils se rendent le plus souvent.

V.4.1.3. Les unités de voisinages fréquentées par les habitants d'Ali MENDJELI.

Les réponses des questionnés par rapport aux unités fréquentées, étaient assez diversifiées selon l'unité. Il a été retenu que celles qui ont été les plus mentionnées, à savoir : Les unités(UV1), (UV6) et (UV7) ou plus de 50% des hommes questionnés s'y rendent, vu que ces dernières renferment tous les équipements publics ainsi que les centres commerciaux. En contrepartie 78% (voir Graphe 3) des femmes déclarent se rendre à l'unité (UV6), ainsi que le boulevard principal. Elles affirment trouver tout ce dont elles ont besoin (médecins, commerces, restaurants...)



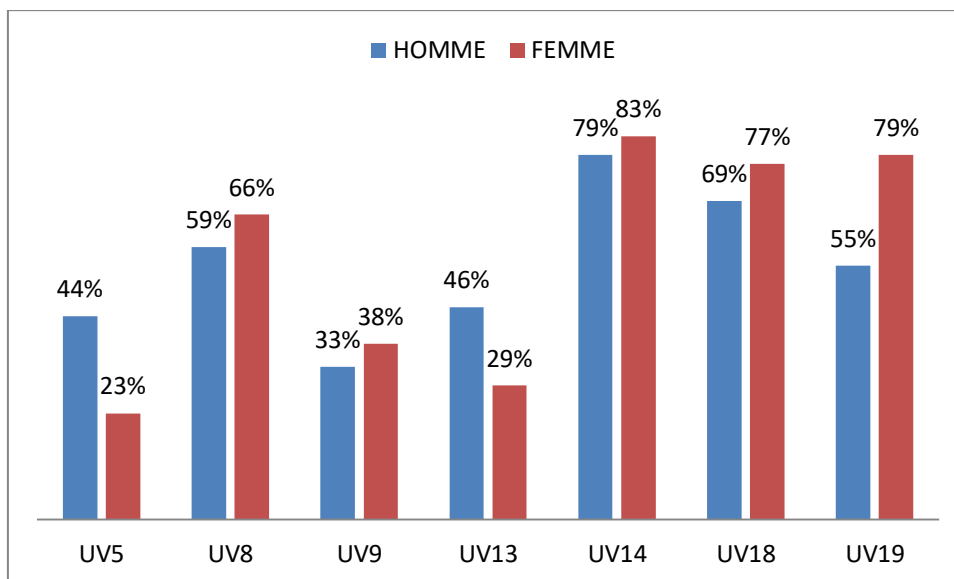
Graphe 3: les unités auxquelles les habitants préfèrent d'y rendre
Source : auteur, 2013.

Par la suite, il a été demandé aux habitants, quels étaient leurs arguments pour le choix de telles ou telles unités. Ces derniers ont déclarés à l'unanimité que cela dépend du flux ou du taux de fréquentation de la population, la fonction et l'animation des espaces. Certains sont même arrivés à comparer la ville nouvelle au centre-ville de Constantine en disant que la ville d'Ali MENDJELI « est beaucoup plus animée et attractive ».

V.4.1.4. Les unités de voisinages non fréquentées par les questionner.

Suite à ses déclarations, les habitants ont été interrogés sur les unités où ils ne se rendent presque jamais. Plus de 55% des personnes questionnées ont mentionné les unités (UV5), (UV8), (UV9), (UV13), (UV14), (UV18), et (UV19). Partant du fait que ces lieux sont purement résidentiels.

Toutefois, il a été constaté que pratiquement tous les habitants n'ont pas mentionné les unités, (UV11), (UV12), (UV17) et (UV20). L'explication avancée par les enquêtés est que ces unités sont de grands chantiers (voir Graphe 4).



Graphe 4 : les unités auxquelles les habitants ne s'y rendent pas
Source : auteur, 2013.

Cependant, il faut noter que les unités mentionnées par les habitants présentent un taux très faible de fréquentation à l'image des unités (UV8), (UV14), et (UV19), ou les questionnés ne s'y rendent presque jamais. Certains enquêtés ont déclaré concernant l'UV14 « que l'idée de se rendre à cette dernière ne leur traverse même pas l'esprit, vu le nombre de problèmes qu'elle englobe », d'autres la décrivent comme étant « la zone de non-droit en utilisant l'expression de jungle ». Pour ce qui est de l'UV8 et de l'UV14, les habitants expliquent que ces dernières sont non accueillantes et non attractives, vu l'ensemble des problèmes liés à l'insécurité qui s'y déroulent et il est préférable de ne pas y « pénétrer » tel que le stipule certains témoignages.

V.4.2. Le sentiment d'insécurité au niveau de l'UV14 et l'UV8.

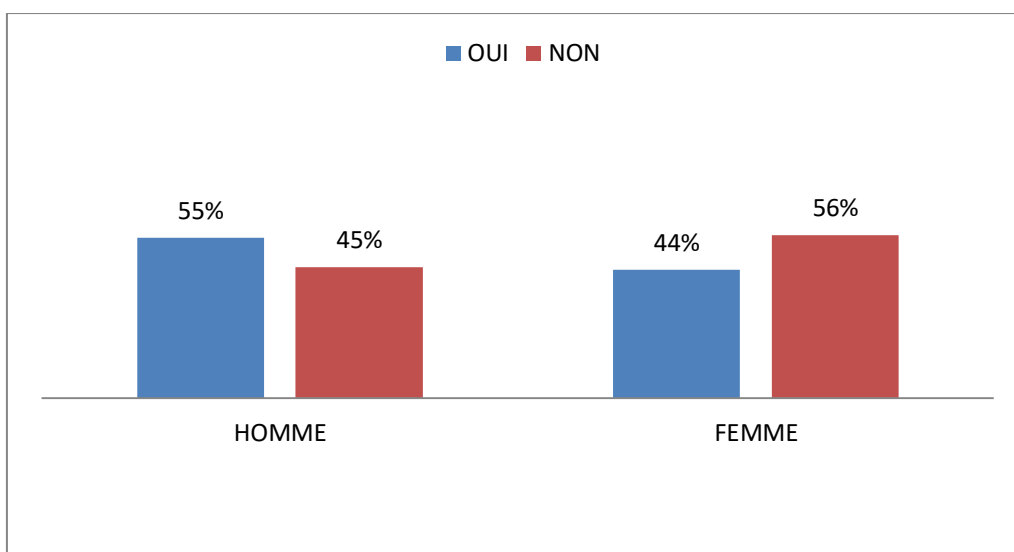
L'image ainsi que les préjugés que véhiculent l'UV14 et l'UV8 ont conduits dans le sillage de l'enquête à établir un autre questionnaire qui a été distribué auprès des quartiers regroupant les unités (UV8) et (UV14).

Cependant, un questionnaire de six (06) questions fermées et une question ouverte a été distribué avec obligation d'avoir un nombre minimum de 400 questionnaires pour chaque unité, (tel-que, ce fut expliqué au chapitre 4), finalement, 420 questionnaires ont été validés. Le choix de la population s'est fait d'une manière spontanée (accidentelle), sans critères particuliers ou on dénombre 248 hommes et 172 femmes.

V.4.2.1. L'enquête au sein du quartier et les unités avoisinant l'UV14.**V.4.2.1.1. Le taux de sentiment d'insécurité au sein du quartier englobant l'UV14**

Au cours des investigations, les habitants ont été sollicités afin de décrire le sentiment ressenti à l'égard de leur quartier. C'est-à-dire, s'il fait bon d'y vivre ou non ? : Plus de 44% ont affirmé qu'il fait bon d'y vivre.

Afin d'appuyer les résultats obtenus, il a fallu demander aux habitants s'ils se sentent en sécurité dans leur quartier et s'ils ont été victimes d'agressions au cours des 12 mois de l'année 2014. 49% des habitants questionnés ont déclaré qu'ils se sentent en sécurité contre 51% qui se sentent en insécurité (voir Graphe 5).



Graphe 5: taux de sentiment d'insécurité au sein du quartier englobant l'UV14
Source : auteur, 2014.

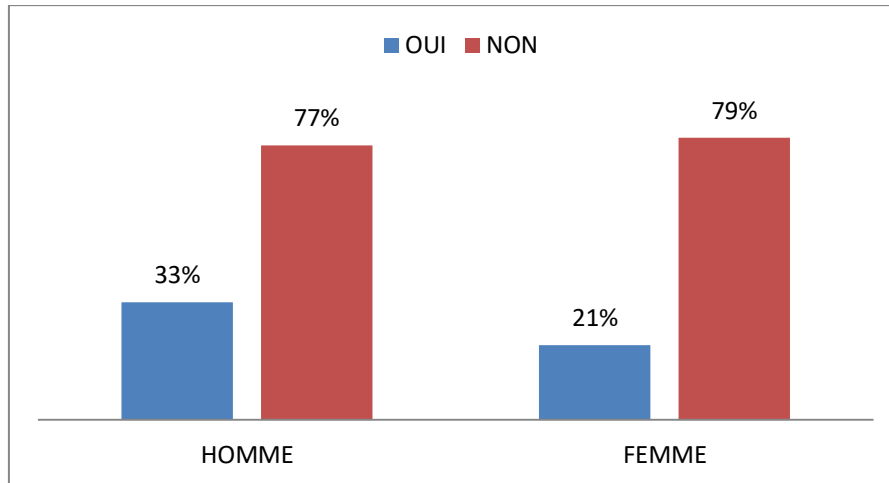
V.4.2.1.2. Les arguments se rapportant au taux élevé de sentiment d'insécurité.

Suite à ce constat, les enquêtés ont été sollicités pour donner plus de renseignements sur les auteurs d'actes malveillants ? ; Si les forfaitaires sont des personnes extérieures de leur quartier ou non ?

Les habitants questionnés n'ont pas donné de réponses et ils n'accusent ni les jeunes de l'UV8, ni ceux de l'UV14.

Toutefois, ils ont déclaré à 78% qu'ils ne se sentent pas en sécurité au sein des unités de voisinage (UV8) et (UV14). Les arguments émis par les enquêtés stipulent que le quartier n'est pas sûr et qu'à n'importe quel moment des affrontements entre jeunes pourraient se déclencher.

Au fil de ces déclarations, il a été intéressant de demander aux enquêtés, s'ils étaient témoins des violences au niveau de l'UV14 ? 33% affirment que Oui et 45% (voir Graphe 6) déclarent qu'ils en ont entendu parler via la presse locale et les habitants présents.



Graphe 6: taux de personnes témoins de violence au sein de l'UV14
Source : auteur, 2014.

Par la suite, ils ont été interrogés sur ce qui peut être la cause de ces affrontements ? 75% des personnes déclarent qu'au niveau de l'unité 14, le problème est entre bandes rivales ayant pour motif principal le commerce informel, (points de vente anarchiques ; marchands de légumes et fruits, épicerie...etc.). D'autres personnes affirment que les problèmes que rencontre cette unité, incombent en grande partie à l'état. Ils attestent que l'état en est responsable de par le fait de réunir les populations des plus importants bidonvilles de Constantine dans un même quartier et que la solution est celle de délocaliser une des populations antagonistes. Certains avancent le problème des parkings aménagés anarchiquement (places de stationnement que les jeunes chômeurs monopolisent afin de racketter les riverains).

V.4.2.1.3. Taux de fréquentation de l'UV14.

Selon les résultats obtenus, le taux de fréquentation de l'UV14 par les habitants du quartier 4 et des unités avoisinantes devait être estimé. Le constat était sans surprise, les habitants questionnés n'ont pratiquement pas répondu, déclarant, qu'il était évident qu'ils ne se rendent pas à l'UV14. Ils ont expliqué que cette dernière, ne contient aucun centre d'intérêt sans parler des problèmes qu'elle englobe.

V.4.2.2. L'enquête au sein du quartier et les unités avoisinant l'UV8.

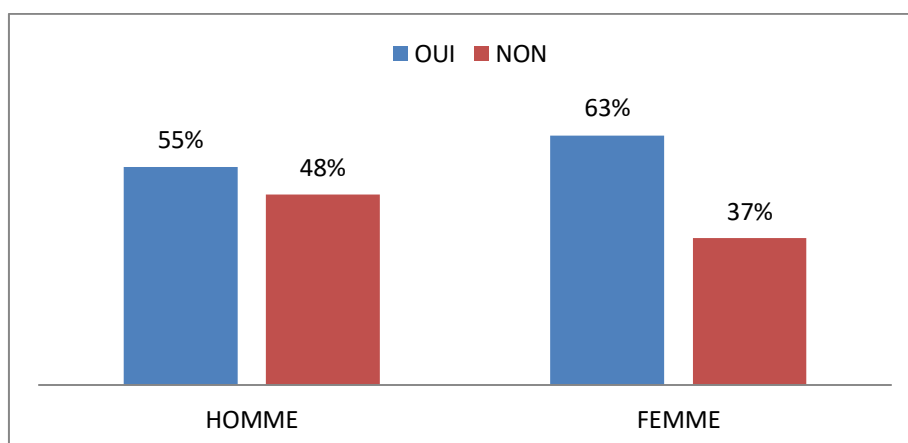
L'unité de voisinage(UV8) a fait l'objet d'une étude sur l'insécurité en 2010⁴⁵⁰. Les résultats recueillis durant cette année ont révélé un taux de sentiment d'insécurité assez important, de l'ordre de 62%. Les conclusions de l'enquête ont fait ressortir, (le cadre bâti, la

⁴⁵⁰BOUARROUDJ Radia, *l'impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaires sur l'émergence de l'insécurité* », mémoire de magistère, 2011, p.116.

gestion urbaine, l'aménagement des espaces urbains extérieurs, les relations de voisinage et le sentiment de chez soi) comme causes principales de l'émergence de l'insécurité. Quatre ans plus tard, il a été judicieux de relancer une enquête qui fait l'objet du présent travail afin de déterminer les taux de sentiment d'insécurité.

V.4.2.2.1. Le sentiment d'insécurité au sein du quartier 2 englobant l'UV8.

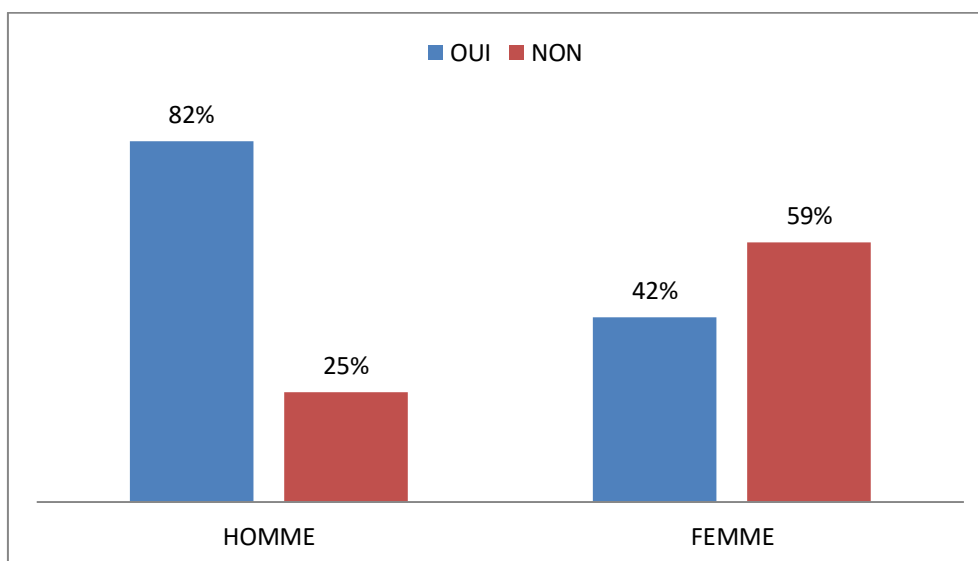
Au cours de l'enquête, les habitants ont été questionnés sur le sentiment ressenti au sein du quartier 2 regroupant l'UV6, l'UV7 et l'UV8). Les résultats attestent à plus de 60% que les habitants se sentent en sécurité (voir Graphe 7).



Graphe 7: taux de sentiment d'insécurité au sein du quartier englobant l'UV8
Source : auteur, 2014.

V.4.2.2.2. Taux de personnes ayant été témoins d'agressions.

Afin de valider ce constat, il a été demandé aux personnes questionnées, si elles ont été témoins d'actes de violence au sein de leurs unités. 82% des hommes ont répondu OUI contre 42% des femmes (voir Graphe 8).



Graphe 8: taux de personnes ayant été témoins d'actes de violence au sein du quartier englobant l'UV8
Source : auteur, 2014.

V.4.2.2.3. Les arguments se rapportant aux sentiments ressentis.

L'analyse des résultats obtenus fait ressortir des contradictions. En effet plus de 60% des habitants déclarent qu'ils se sentent en sécurité en contrepartie, 80% d'hommes ont été témoins de violence au niveau de leur quartier.

Ces résultats ont incité à effectuer des interviews auprès des habitants du quartier 2 et 1 (UV6, UV7, UV8 et le quartier 1 UV1).

Dans un premier temps, les habitants ont eu à désigner les unités qui selon eux posent problème au sein du quartier 1. Ces derniers n'ont pas mentionné à l'unanimité l'UV8, mais ils nous ont expliqué que l'UV8 était le théâtre de confrontations entre jeunes de quartiers différents pour de multiples raisons (monopolisation de parkings, échange d'objets volés ...etc.).

Ce constat, a impliqué une autre investigation au sein de l'unité de voisinage (UV8), ce qui devrait être développé aux prochains chapitres.

Conclusion.

La nouvelle ville Ali MENDJELI alimente les chroniques de par les problèmes de violence et d'insécurité qui règnent au sein de certaines unités de voisinage et particulièrement à l'UV14 dont l'ensemble des habitants accusent l'échec de la politique de relogement.

Une politique qui a transféré « *des problèmes de voisinage inhérents aux ghettos d'origines précaires vers les ghettos modernes de la ville nouvelle Ali MENDJELI*⁴⁵¹ ». Le brassage des populations s'est fait avec des heurts, voire avec des violences urbaines allant jusqu'aux meurtres qui n'ont épargné aucune tranche de la population.

Malgré la multiplication des actions de la police de proximité à l'unité de voisinage (UV14) d'Ali MENDJELI, afin de maintenir l'ordre et contenir les affrontements entre jeunes, les problèmes d'insécurité et de violence persistent.

La pré-enquête que nous avons menée entre l'année 2013 et l'année 2014 pour déterminer les unités déclarées dangereuses par les enquêtés, fait ressortir les unités de voisinage (UV14) et (UV8). L'enquête a démontré que les habitants de la nouvelle ville Ali MENDJELI ne mentionnent pratiquement pas ces unités de voisinage lors des questionnaires fournis et ceci renvoi au fait qu'ils considèrent que ces unités ne font même pas partie de leur environnement

⁴⁵¹ DAOUI Hamid, L'affaire des troubles à l'UV 14 - Ali Mendjeli, statuée, Publié le 8 novembre 2013

immédiat. Décrites par certains comme étant « des espaces qu'on n'emprunte qu'en cas de nécessité et en absence de possibilités de contournement ».

Ce constat atteste de l'impact psychique des problèmes d'insécurité qui règnent au sein des unités de voisinage (UV8 et UV14) sur le ressenti des habitants.

Cependant, au chapitre suivant (6), nous allons présenter les deux unités de voisinages UV8 et UV14 pour une meilleure compréhension du contexte où elles s'insèrent et déterminer en quoi leurs configurations spatiales peuvent-elles influencer sur l'émergence du sentiment d'insécurité qu'on développera au chapitre (7) et (8).

CHAPITRE VI :

PRESENTATION DES SITES D'ETUDES (UV8-UV14)



Introduction.

Les résultats de la pré-enquête développée au chapitre (5) ont révélé que deux unités de voisinage sont qualifiées de « dangereuses » par les habitants à savoir : l'unité de voisinage numéro 8 et 14.

Au cours de la pré-enquête, il a été déduit que l'insécurité qui règne au sein de l'UV8 est exogène. Quant à l'UV 14, une insécurité endogène a été constatée.

En effet, les résultats de l'enquête ont révélé qu'au niveau du quartier 2 englobant l'UV8, le taux de sentiment d'insécurité est important. Les arguments qui s'y rapportent font référence aux conflits entre jeunes, ainsi que les vols et les agressions verbales.

Quant aux résultats de l'enquête menée au niveau du quartier 4 englobant l'UV14 et les unités avoisinantes, ils font ressortir un taux de fréquentation quasi nul. Les habitants questionnés décrivent l'UV14 comme étant une « zone de non-droit, qualifiée par certains de jungle ».

Brahim Benlakhlef et Pierre Bergel rapportent l'ensemble des problèmes que subissent ces unités de voisinage ; aux origines géographiques des populations qui y habitent. Les populations relogées issues du même bidonville ont tendance à chasser les autres et reconstituer un territoire en compensation de celui qu'ils ont perdu. Ces habitants subsistent grâce « à des activités illicites et de ce fait, ils ne sont guère fréquentables. Stigmatisés a priori, ils sont rejetés et craints par les habitants des autres quartiers. Symétriquement, les « bidonvillois » pratiquent l'exclusion physique des « autres », ils s'approprient des espaces publics dont ils se sentent propriétaires et proposent des « services qui, tels le gardiennage automobile, s'apparente à du racket à peine dissimulé ». Tels sont les faits vécus au sein des quartiers et des unités avoisinants l'UV14 et l'UV8, ou un taux élevé de sentiment d'insécurité est fortement ressenti.

Cependant, il est à noter que le sentiment d'insécurité est variable selon les personnes et l'intensité des violences qui se déclenchent au sein de certains quartiers.

Ce présent chapitre (6), aura la prétention de présenter les deux unités d'études à savoir : l'UV8 et l'UV14, en développant leurs caractéristiques physiques et sociales pour une meilleure compréhension de leurs contextes spatiaux et sociétaux.

VI.1. Présentation de l'unité de voisinage (UV 14).

L'unité de voisinage (UV14) subit une atmosphère de terreurs imposées par des violences qui sévissent à l'intérieur de l'unité. Des affrontements violents entre les bandes rivales de la population originaire de Fedj-Errih et celle d'Oued El Hed, (Fedj-errih et Oued el hed ; deux bidonvilles situés dans le territoire de l'ancienne ville de Constantine, éradiqués et dont les populations ont été relogées à la ville nouvelle Ali Mendjeli), ils font vivre des véritables supplices aux habitants et particulièrement ceux qui habitent les rez-de chaussés et les premiers étages des immeubles et ceci depuis janvier 2014. Ces affrontements entre bandes rivales (gangs), selon certains témoignages, se déroulent à coups d'épée, de cocktails Molotov et parfois même de fusils harpon. D'après les témoignages recueillis par la presse locale « certains délinquants se portent sur les toits des immeubles pour balancer des pierres et autres objets métalliques sur les habitants »⁴⁵². Pour les habitants, l'ensemble des affrontements entre bandes font office de règlement de comptes entre gangs pour s'approprier les parkings de stationnement autour des immeubles, une situation devenue intolérable pour des centaines de familles qui n'aspirent qu'à vivre en paix.

La cadence de ces événements répétitifs fait que la cohabitation entre les locataires de l'unité de voisinage(UV14) soit quasi impossible. Selon les témoignages des habitants dans la presse locale ; « On ne va pas attendre vingt ans, voire plus, pour que cette cohabitation tant souhaitée soit enfin une réalité vécue par tout le monde »⁴⁵³. Mais ce qui apparaît inquiétant, c'est que l'insécurité qui règne au sein de cette unité envahit également les écoles. En effet depuis novembre 2016 des jeunes oisifs font leurs lois aux alentours des écoles de l'UV14. Les parents d'élèves affirment que l'ensemble des établissements scolaires n'est pas sécurisé. Ils décrivent des scènes de violence dont les auteurs sont des jeunes pris sous l'emprise de la drogue. Malheureusement, dans l'indifférence presque totale, ces délinquants ont fini par imposer leurs lois au niveau de l'UV14. Selon les écrits de la presse locale, les officiers de police affirment que le conflit n'a aucune motivation politique, ni une quelconque velléité de provoquer des troubles sur une grande échelle. Les résultats des investigations menées dans ce sens par les services de sécurité mettent les causes de ces échauffourées sur « le compte d'une inimitié entre les habitants des deux ex-bidonvilles, Oued El Had et Fedjerrih en l'occurrence, plutôt habitués à une vie close entre membres de grandes familles regroupées dans les deux

⁴⁵²A. El Abci, *Ali Mendjeli : Des habitants de l'UV 14 réclament plus de sécurité* , Le Quotidien d'Oran, 2014

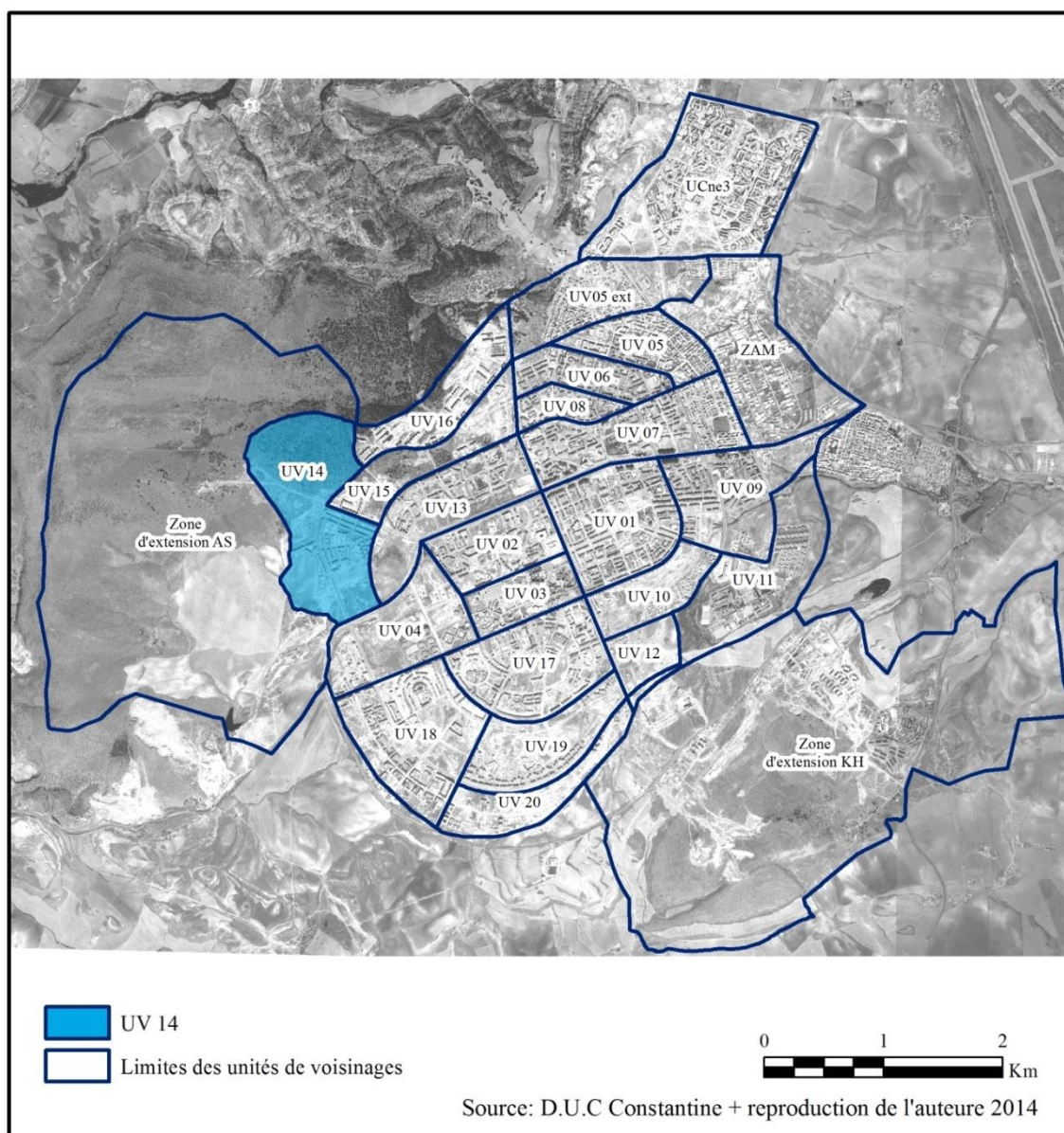
⁴⁵³ABBES Zineb, *Constantine : affrontements entre jeunes citoyens dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli* , Algérie1.com, 2014

bidonvilles et qui réagissent dans cet esprit tribal pour régler les différends »⁴⁵⁴. En effet, dès lors qu'ils sont aujourd'hui relogés dans un même espace, « chaque groupe tente de reconstruire un territoire auquel il pourrait s'identifier ».

VI.1.1. Caractéristiques physiques du site.

VI.1.1.1. Situation de l'UV14.

L'unité de voisinage (UV14) est située au Nord-Ouest de la ville nouvelle Ali MENDJELI. L'unité fait partie du quartier N°04 qui se compose des unités N°13, 14,15 et 16 (voir Carte 6).



Carte 6 : localisation de l'unité de voisinage numéro 14
Source : auteur, 2014

⁴⁵⁴L'Est Républicain, *Nouvelle flambée de violence à Ali Mendjeli*, 2014

VI.1.1.2. Superficie.

L'unité 14 fait partie du quartier N°04 (composé des unités N°13, 14,15et 16). La superficie du quartier est de 138.31 hectares, soit 15.82% de la surface de la ville nouvelle Ali MENDJELI. Quant à la superficie de l'UV14, elle est de 45ha soit 5% de la surface totale de la ville nouvelle.

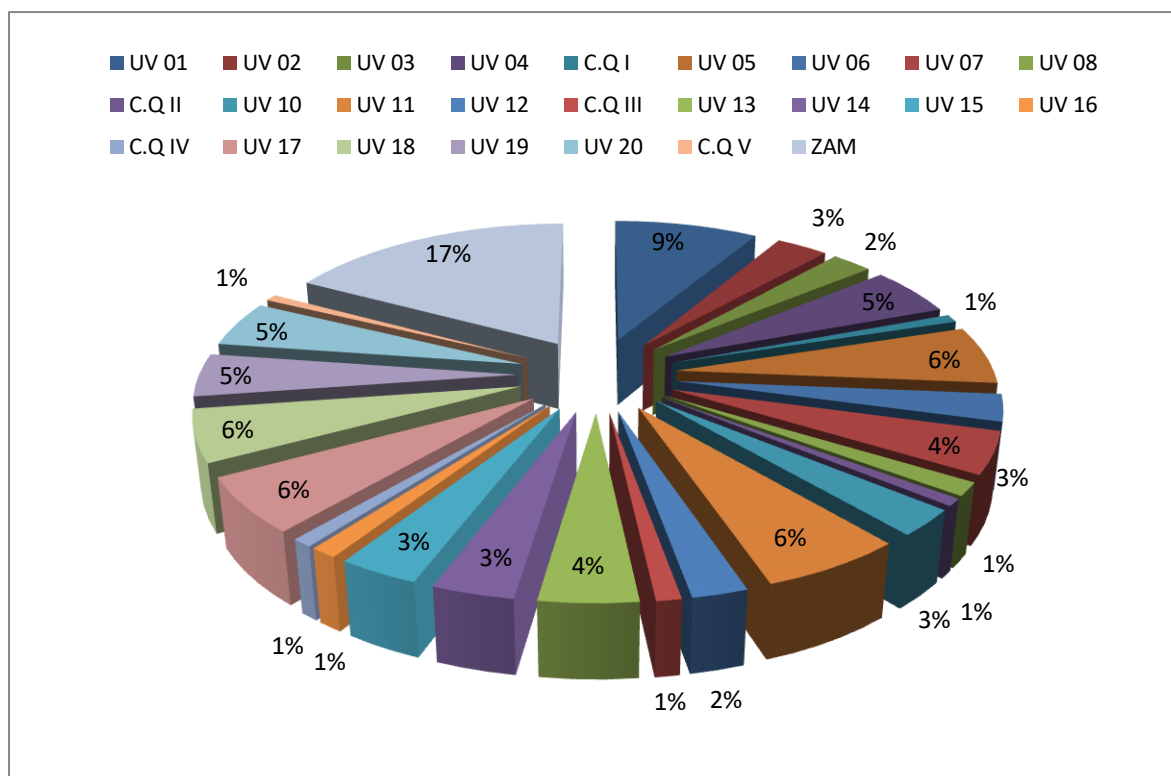


Figure 23 : Le pourcentage d'emprise des unités au sein de la ville nouvelle Ali MENDJELI
 Source : URBACO, 2007, traitement, auteur 2017.

VI.1.1.3. Types de logements.

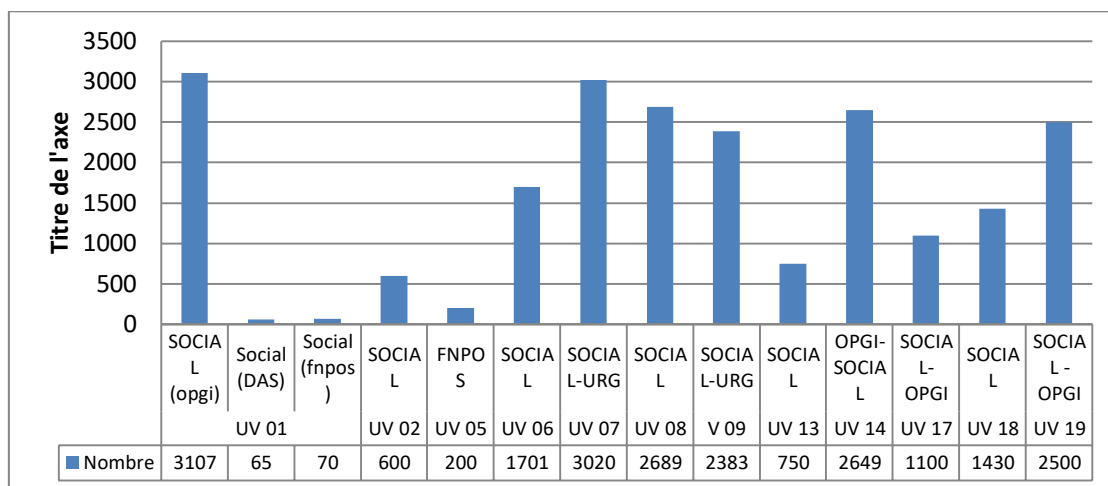
L'unité de voisinage numéro 14 englobe le programme du logement social locatif. Ce dernier est financé par les fonds du trésor public ou sur le budget de l'État.

Le logement social est destiné à des personnes aux revenus modestes et il n'est attribué que suite à une initiative publique ou privé. L'attribution des logements sociaux obéit toutefois à une procédure réglementaire à savoir : tout postulant doit être en conformité avec les dispositions de l'article 4 du décret 98-42⁴⁵⁵ qui stipule que le bénéficiaire ne doit pas être propriétaire d'un terrain à bâtir ou d'un logement répondant aux conditions d'hygiène et de sécurité. Il ne doit pas également être bénéficiaire d'un logement locatif public à caractère

⁴⁵⁵Décret exécutif n° 98-42 du 4 Chaoual 1418 correspondant au 1er février 1998 définissant les conditions et modalités d'accès aux logements publics locatifs à caractère social. P.10. (JORA N° 5 du 04-02-1998)

social ou d'une aide financière de l'État dans le cadre de l'achat ou de la construction d'un logement.

Cependant, la ville nouvelle Ali MENDJELI compte plus de 22.000 logements sociaux, soit 5860 unités qui ne présentent que 35.11% du programme global de logements de la ville nouvelle Ali MENDJELI et dont 2649 logements sont destinés à l'unité de voisinage (UV 14) (voir Graphe 9).

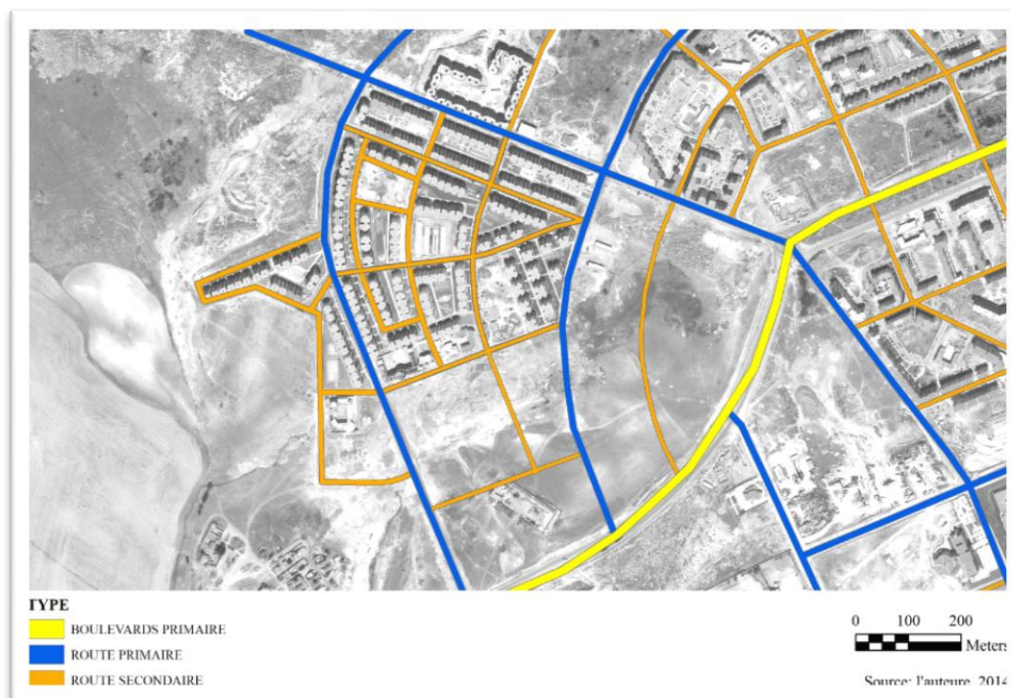


Graphe 9: nombre de logements sociaux à la ville nouvelle Ali Mendjeli
 Source : URBACO, 2007, traitement auteur 2017.

VI.1.1.4. Structure viaire.

La ville nouvelle est structurée selon deux axes principaux (le boulevard principal et le boulevard secondaire).

Le boulevard principal allant de l'entrée principale de la ville nouvelle vers Ain Smara permet d'accéder directement à l'unité de voisinage N°14 (voir Carte 7).

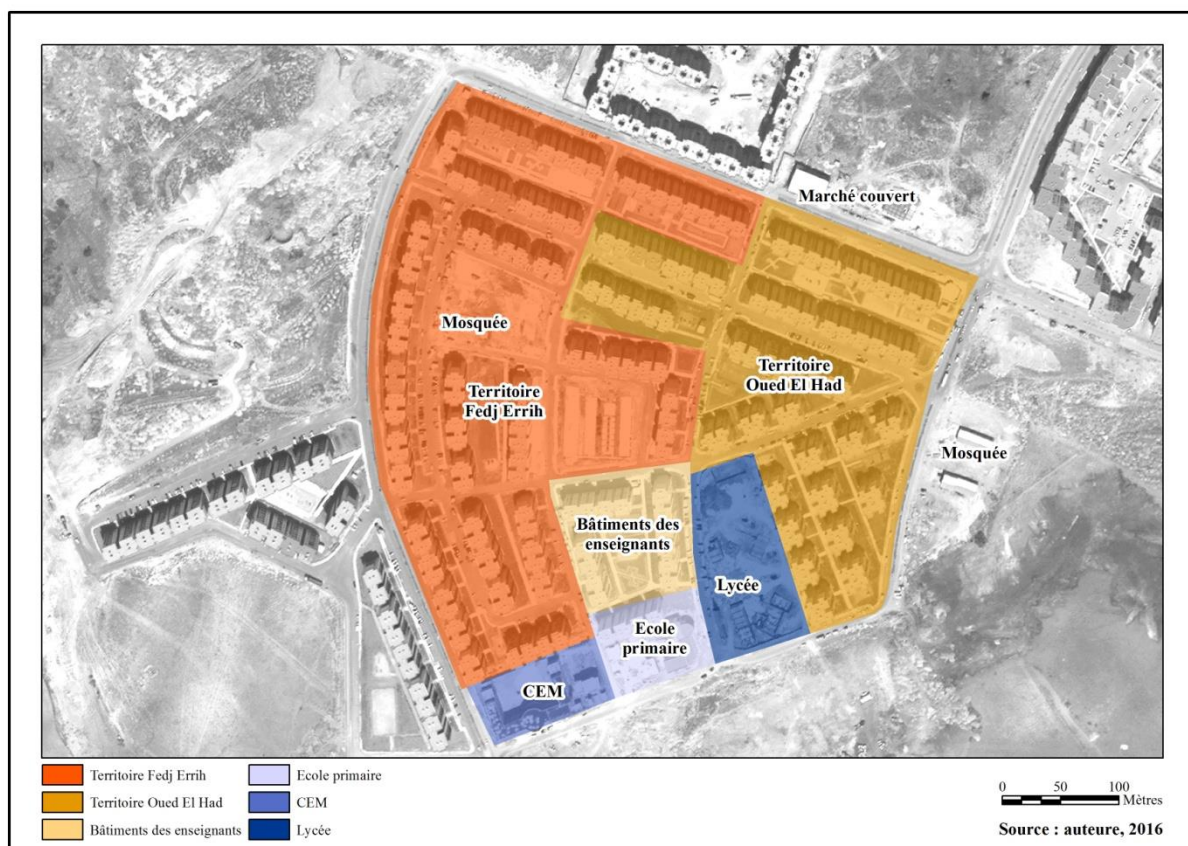


Carte 7 : structure viaire de l'unité de voisinage numéro 14
Source : auteur, 2014

VI.1.1.5. Infrastructures.

L'unité de voisinage comporte trois établissements scolaires, dont un lycée, un CEM, une école primaire et deux mosquées. La première mosquée d'Ibn Elkayam el djawzia faisait partie du programme de réalisation. La deuxième mosquée Ibn Malek ne figurait pas dans le programme, elle était affectée et bâtie provisoirement suite au déclenchement de heurts entre les deux bandes rivales originaires d'Oued El Hadet Fedjerrih. Au cours de notre enquête, il a été déduit que la mosquée d'ibn Elkayam el djawzia appartient aux ex-habitants de Fedjerrih et celle d'Ibn Malek à ceux d'Oued El Had.

Il a été également constaté l'existence d'un marché couvert qui n'est pas encore fonctionnel et une salle des fêtes et des congrès (voir Carte 8).



Carte 8 : les infrastructures au nouveau de l'unité de voisinage (UV 14)

Source : auteur, 2016

VI.1.1.6. La Densité

La densité est rapportée à l'hectare. Elle s'exprime souvent soit en « habitants/ha », soit en « logement/ha ». Elle peut être l'expression du rapport d'une même surface bâtie sur une même superficie de terrain.

On peut distinguer la densité nette visuelle (elle prend en compte toutes les masses bâties) ainsi que la Densité brute (elle prend en compte la surface utilisée par les espaces et les équipements publics).

Dans le présent cas d'étude, l'unité de voisinage (UV 14) présente une densité brute (logt/ha) de l'ordre de 55 et une densité nette (logt/ha) qui s'élève à 90.

Pour ce qui est de la densité bâtie qui est le rapport entre le coefficient d'emprise au sol (CES) et la surface de l'unité(UV14), elle est de l'ordre de 0,5.

L'unité 14, présente donc, une densité faible, contrairement à la densité perçue et vécue par les habitants (voir chapitre 2).

Selon les enquêtes sociologiques, la densité fait appel à une grande part de subjectivité. Elle est souvent synonyme de nuisances et d'anonymat. Ses critères d'appréciation font écho au vécu et à la perception des habitants. De plus, les hauteurs du bâti,

le schéma viaire, l'emprise au sol et la présence d'îlots verts influent sur la perception des formes urbaines⁴⁵⁶. Les résultats des enquêtes sociologiques⁴⁵⁷ auprès des habitants associent souvent la notion de densité à l'insécurité (voir chapitre 2 et chapitre 3). La portée, de la densité génère des représentations négatives qui se déclinent en des sentiments ressentis qui se rapportent à la peur, à la solitude et à l'anonymat, auxquels renvoie la foule, qui est représentée par la densité résidentielle (nombre de logement/la surface en hectares). Pour ce qui est de l'UV14, la densité résidentielle est de l'ordre de 54, ce qui est relativement bon, contrairement à l'appréhension des habitants ou les enquêtes ont relevé une forte densité ressentie.

VI.1.1.7. *La Mobilité*

La notion de mobilité est partagée par plusieurs disciplines des sciences de la ville et de l'urbanisme. Pour rappel, on l'emploie pour décrire les changements résidentiels et dans le domaine des transports et de l'urbanisme on l'emploie pour désigner l'ensemble des déplacements effectués comme conséquence de l'exécution d'un programme d'activités impliquant la diversité des lieux⁴⁵⁸. Pour Éric le Breton, la mobilité n'est pas une dimension sectorielle et autonome de la vie sociale ; c'est au contraire une dimension transversale à toutes les pratiques sociales sans exception. C'est une forme élémentaire de la vie quotidienne, une matrice de toutes les expériences sociales⁴⁵⁹.

Dans le présent travail de recherche et lors de notre investigation sur le terrain, il a fallu établir l'enquête sur la mobilité en suivant le protocole d'analyse de J. LEVY.

J.LEVY propose d'analyser la mobilité à travers un « système de mouvements potentiels » qu'il nomme « virtualités » et qu'il distingue en trois catégories : - la « possibilité » ou l'accessibilité des lieux ; - la « compétence » ou la capacité de déplacement des individus ; - et enfin le « capital spatial » auquel s'intègre le rapport des individus à la mobilité à travers l'interaction entre les deux premières virtualités (possibilité + compétence)⁴⁶⁰.

Le site d'étude (UV14), de par son emplacement ainsi que sa configuration ne présente aucune attractivité malgré la présence d'un marché couvert. Ainsi, la possibilité ou

⁴⁵⁶ LEFEBVRE Mégane, *Densité et forme urbaine, pour une meilleure qualité de vie*, Mémoire de fin de cycle, Master 2 Science de l'immobilier, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, septembre 201, p.45.

⁴⁵⁷ La densité un atout pour la Saint-Saint-Denis, Avril 2015

⁴⁵⁸ BEAUCIRE Francis, Xavier DESJARDINS, *Notions de l'urbanisme par l'usage*, publication de la Sorbonne 2015, p.93.

⁴⁵⁹ LE BRETON Éric, *Homo mobilis*, dans Michel BONNET, Patrice AUBERTEL, *la ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, 2006, p.26, 30.

⁴⁶⁰ BOQUET Mathias, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Havre Discipline : Géographie, décembre 2008, p.257.

l'accessibilité aux lieux n'est entreprise que par les habitants de l'unité de voisinage (UV14) ou par des personnes ayant un rapport avec des membres des familles habitant l'unité.

Cependant, il est à rappeler que la configuration spatiale de l'unité telle qu'elle se présente minimise la possibilité de mobilité. Tel que l'explique A. FAURE (1996) « *un des objectifs habituels de l'aménagement des quartiers réservés à l'habitat consiste à les préserver de la circulation de passage pour éviter les nuisances. Lorsqu'on applique ce principe à des unités urbaines, on fabrique des isolats calmes mais sans vie urbaine et éloignée de tout* »⁴⁶¹.

Dans le cas de l'unité de voisinage (UV 14) le problème ne se limite pas uniquement à rendre l'unité perméable à tout type de circulation, mais il réside dans sa situation qui semble être ségréguée au niveau de la ville nouvelle Ali MENDJELI. Malgré la disponibilité du transport en commun, les habitants restent assez loin des espaces attractifs au niveau de la ville et se retrouvent de ce fait lésés par rapport à certaines unités.

Selon, J. LEVY « *la possession d'une compétence de mobilité est une composante beaucoup plus qu'une conséquence d'une position sociale hiérarchiquement inférieure. C'est notamment parce qu'elles sont peu mobiles que les populations les plus démunies sont démunies* »⁴⁶². Dans ce cadre la « compétence » entre en interaction avec le « capital social » des individus : dans la recherche d'une solution à la faible mobilité des populations sensibles, la question de leur capacité à se déplacer ne peut pas être dissociée de celle plus générale du rapport qu'entretiennent ces populations avec la mobilité⁴⁶³.

Dans le présent cas (UV14), des facteurs socio-psychologiques peuvent intervenir. Selon J-S. BORDREUIL (2000) dans une étude sur les micro-sociabilités liées aux déplacements, explique que « *se déplacer, c'est aller à la rencontre de l'« autre » mais aussi s'exposer à son regard, à travers une image qu'il appelle « face risquée ». Souvent stigmatisées, les populations marginalisées limiteraient alors leurs déplacements à ceux obligatoires ou s'effectuant dans des espaces et sur des parcours appropriés afin de réduire leur exposition* ». Leur vulnérabilité sociale influencerait directement sur leur mobilité par effet de causalité sur leur capital spatial, composante du capital social⁴⁶⁴. Mais dans le cas de l'unité (UV14) et lors de nos investigations sur le terrain, il s'est avéré que cette dernière est

⁴⁶¹ BOQUET Mathias, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Havre Discipline : Géographie, décembre 2008, p.279, cite : A. FAURE (1996)

⁴⁶² Op, p.280, cite : J. LEVY, p.160.

⁴⁶³ BOQUET Mathias, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Havre Discipline : Géographie, décembre 2008, p.281.

⁴⁶⁴ Op p.282, cite J-S. BORDREUIL (2000)

un territoire stigmatisé au sein de la ville nouvelle. Ce que qui a été relevé, c'est une mobilité de la population qui habite l'UV14 vers les espaces attractifs de la ville nouvelle, mais aucun mouvement dans le sens inverse des habitants adjacents à l'unité de voisinage (UV14).

Ainsi la mobilité relevée au sein de l'unité de voisinage (UV 14) est vécue dans un seul sens, ce qui engendre des espaces qui sont nullement diversifiés et de ce fait, des espaces Ségrégués, d'où le taux élevé de sentiment d'insécurité.

VI.1.1.8. La diversité.

La notion de diversité dans l'habitat fait appel à la diversification en matière d'offres de logements. La diversité consiste à favoriser la multiplicité des choix et les mobilités résidentielles. Cette notion « diversité » a une relation directe avec le concept de mixité (voir chapitre 2), dont l'éradication de la ségrégation sociale est le maître mot.

La mixité conduit à mêler dans un même programme d'habitations de différentes catégories de logements, privés, publics, locatifs, d'où la notion de mixité sociale.

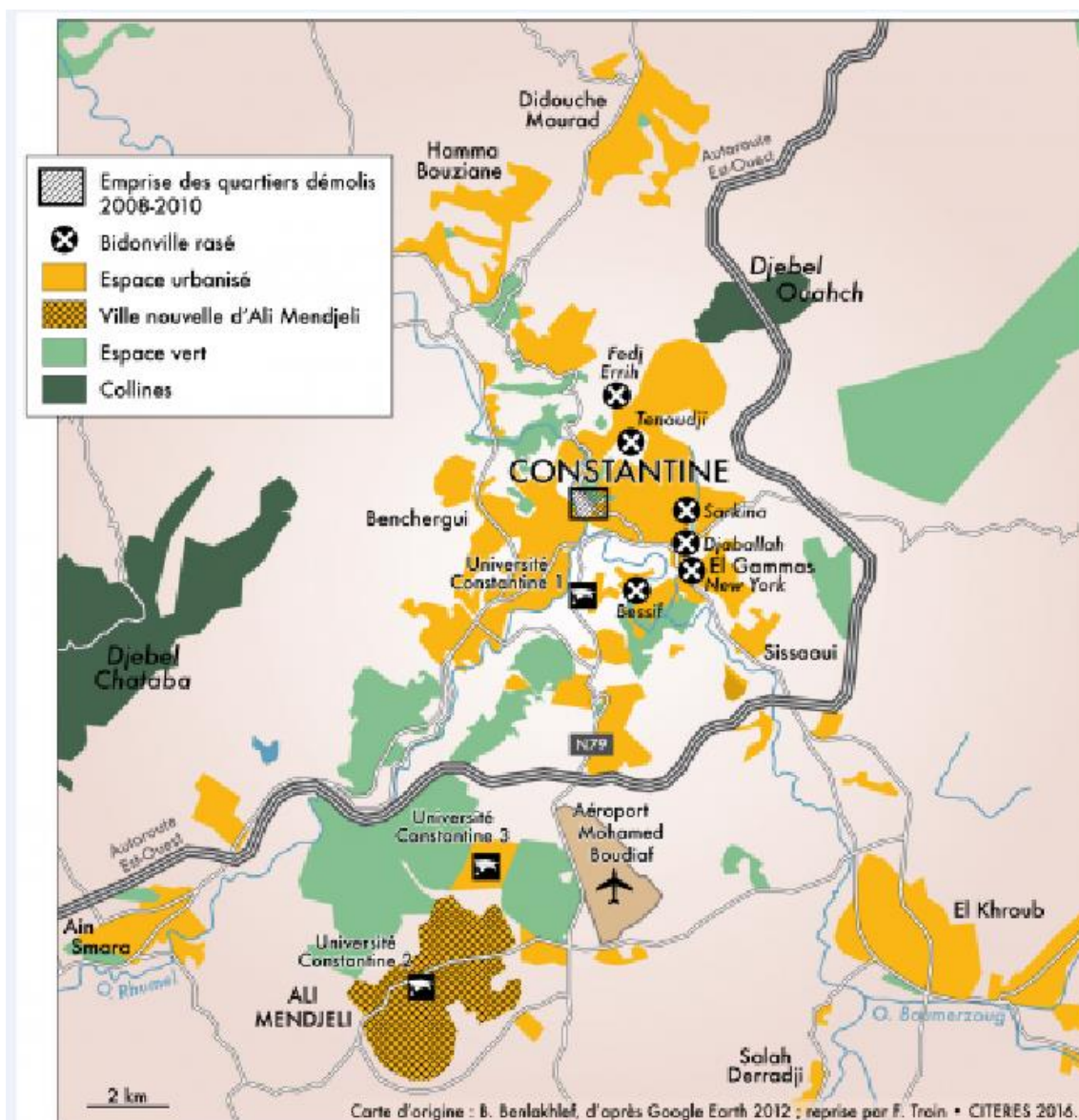
Dans le cas de l'unité de voisinage (UV 14), il n'a été relevé aucune diversification en matière de logement. Pour ce qui est de la mixité sociale, la tentative voulue par le choix politique de regrouper les habitants des deux plus importants bidonvilles de Constantine sur un même territoire, a fini par afficher son échec, à peine quelques mois après la délocalisation. En effet, les habitants de l'unité de voisinage (UV 14) ont fini par se sentir exclus de leur propre territoire. « L'exclusion » tel est le ressenti des habitants qui est devenu un attribut du territoire lui-même.

Réalité, fantasme, cliché, peu importe, l'objectif de l'État est atteint, celui de l'éradication des bidonvilles, les esprits sont pour loger dans les plus brefs délais, ce qui a pour conséquence ; des quartiers stigmatisés dont le maître mot est l'insécurité et le sentiment d'insécurité qui en découle.

VI.1.2. Caractéristiques sociales du site.

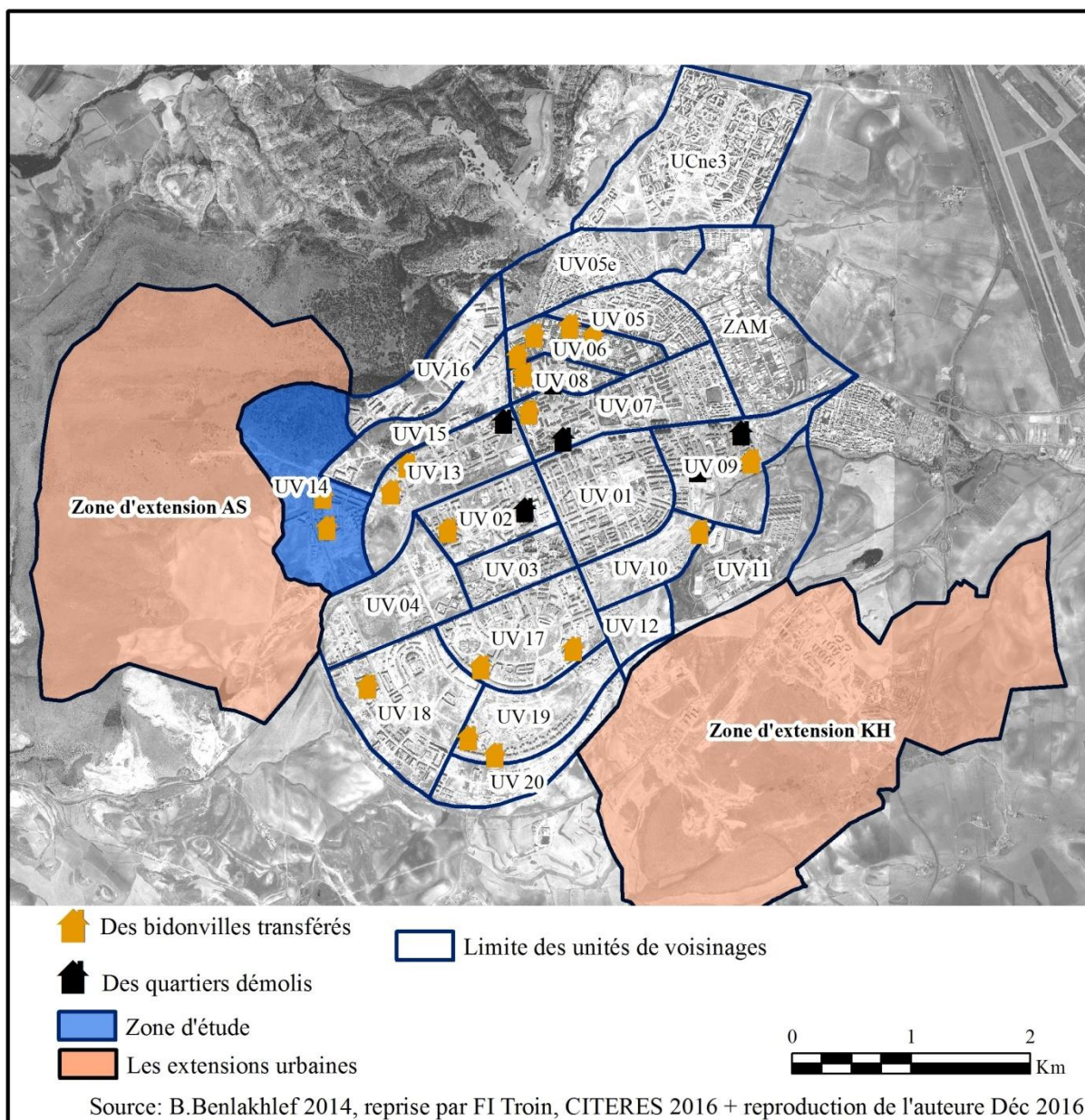
VI.1.2.1. Origines des habitants.

L'unité de voisinage (UV14) est constituée essentiellement d'habitat social de type grands ensembles. Elle devait accueillir dans le cadre d'opérations de relogements ; près de 3600 familles des quartiers dits précaires. D'après les données recueillies, on dénombre près de 274 familles du bidonville Chaâbna (Daksi), 270 de la cité H, 191 de la cité djaballah I (Oued El had), 570 de djabalaj II, 700 familles de Boudraâsalah et 400 familles de Fedjerrih (voir Carte 9, Carte 10, Carte 11).

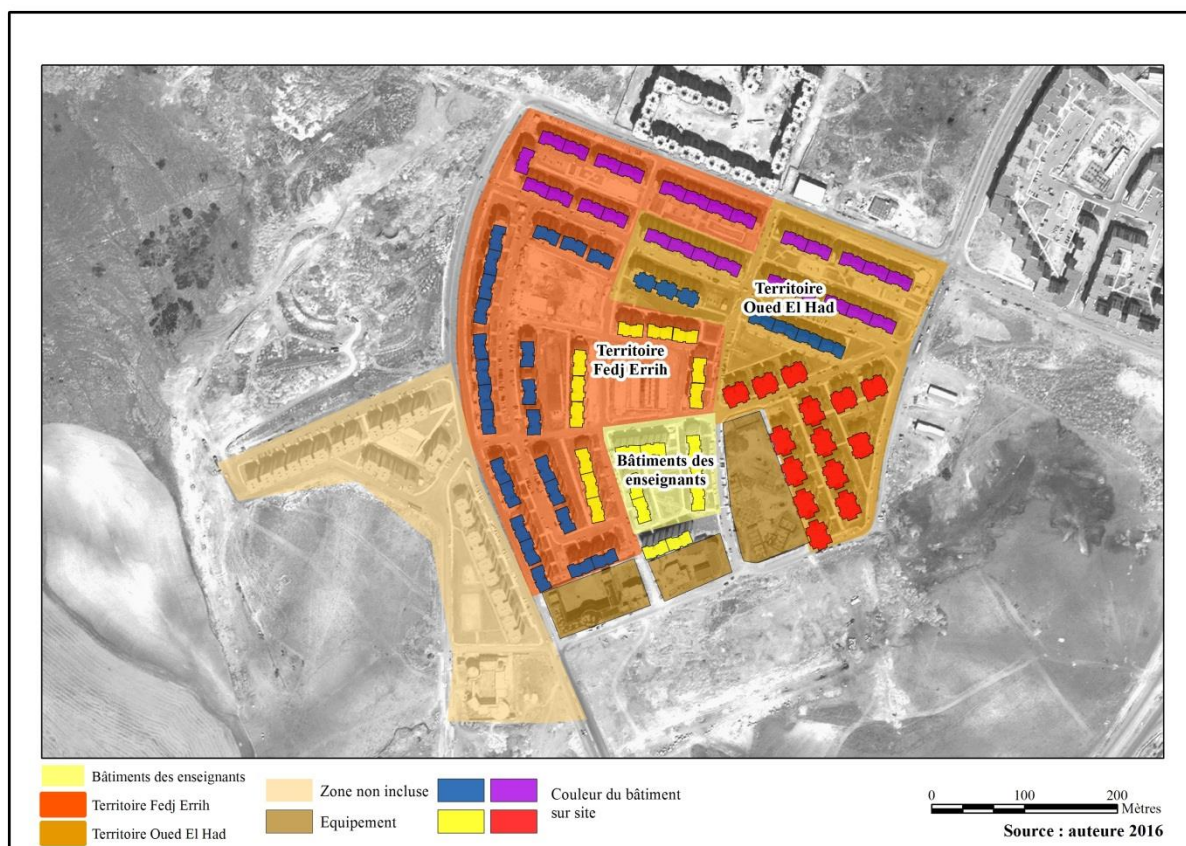


Carte 9 : Quartiers précaires et bidonvilles rasés à Constantine depuis 2002 dont la population a été transférée vers Ali Mendjeli

Source : B. Benlakhlef, d'après *Google Earth* 2012, reprise par F. Troin • CITERES 2016.



Carte 10 : localisation des populations relogées au niveau de la ville nouvelle Ali MANDJELI
 Source : B.Benlakhel 2014, reprise par FI Troin, CITERES 2016+reproduction auteur 2016



La délocalisation de ces habitants fait partie du projet politique de l'état afin d'éradiquer les bidonvilles et l'habitat précaire. Mais cette politique de relogement n'a pas pris en compte la situation socio-économique des habitants d'autant plus que ces derniers vivaient principalement du commerce informel. Des pratiques qu'ils n'ont pas tardé à transposer au sein de leur unité de voisinage une fois installés.

Le relogement n'a malheureusement fait qu'aggraver les difficultés. C'est le cas à l'unité de voisinage (UV14) où « *le maintien des liens de proximité et d'interconnaissance a paradoxalement développé des pratiques conflictuelles pour le contrôle de micro-lieux, que certains groupes d'habitants considèrent de leur usage exclusif : portions de rues, parkings, places, etc. ; en bref, tout espace public susceptible d'accueillir une activité pécuniairement profitable*⁴⁶⁵ ». Ceci a enclenché des tensions entre bandes rivales qui ont fini par générer des affrontements violents et propager un fort sentiment d'insécurité.

⁴⁶⁵ BENLAKHLEF Brahim and Pierre BERGEL, *Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public. Le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli (Constantine, Algérie)*, les cahiers d'EMAM, 2016.

VI.1.2.2. Revenus moyens et Taux de chômage.

Afin de faire ressortir le revenu moyen et le taux de chômage, il a été judicieux de mener une enquête auprès de la population ou un nombre de 460 enquêtés a été retenu.

Sur les 460 personnes questionnées, on dénombre 127 femmes et 333hommes dont 30% entre (22 et 35ans) et 70% entre (35-60ans). L'enquête fut très difficile dans le sens où les habitants n'étaient vraiment pas coopératifs et elle s'est étalée sur pratiquement six mois (décembre 2014-juin2015).

Les résultats obtenus font ressortir un taux de revenu moyen de 25.000DA par mois (voir Figure 24) ce qui est relativement faible comparé au nombre d'enfants qui est en moyenne de quatre enfants par ménage, ainsi qu'un taux plus ou moins élevé d'inactives chez les femmes, qui est de l'ordre de 72% et de 16% chez les hommes (voir Graphe 10).

Ces résultats attestent que le niveau de pauvreté est assez élevé, ce qui expliquerait le nombre important de commerces informels et particulièrement de conflits entre les jeunes dont le pourcentage est d'ordre de 30% entre 22ans et 35ans ou 87% sont célibataires.

Le taux important de jeunes célibataires et chômeurs expliquerait la présence de plus de 78 points de commerces informels s'étalant sur des espaces extérieurs sans aménagement et des parkings où il y a de fortes suspicions de vente des stupéfiants.

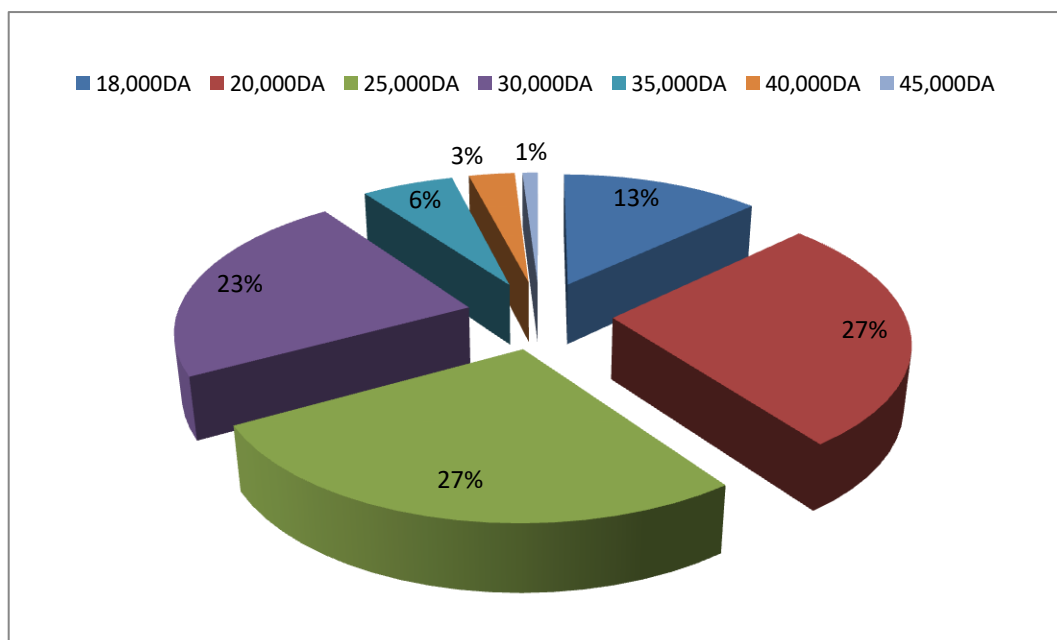
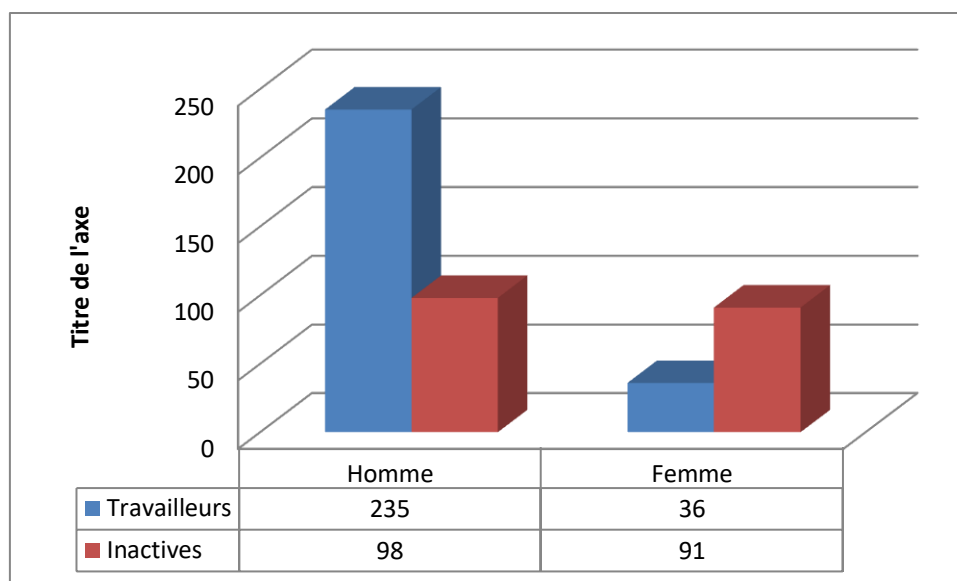


Figure 24 : revenus moyens des habitants de l'unité de voisinage (UV 14)
 Source : auteur, 2015



Graphique 10: nombre de personnes actives et inactives au sein de l'UV14
Source : auteur, 2015

VI.1.2.3. Relations de voisinage.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux habitants questionnés de décrire les types des relations de voisinage qu'ils entretiennent avec leurs voisins. 33% des hommes ont répondu avoir de bonnes relations contre 43% de femmes qui affirment entretenir de mauvaises relations avec leurs voisins. Ces dernières, incriminent le climat de pression existant entre les deux populations antagonistes d'Oued El Hadet de Fedjerrih ou ils déclarent arriver aux points de délimiter les territoires dans le but d'éviter les affrontements.

VI.2. Présentation de l'unité de voisinage (UV8).

Les études de réalisation de l'unité de voisinage (UV8) ont été entamées au début des années 1990 sur décision de l'APC de Constantine. Pour rappel, en 1992, la réalisation de la toute première unité de voisinage (UV6) en ville nouvelle a été lancée. À proximité immédiate, la deuxième unité de voisinage (UV8) a été réalisée. Ainsi tout comme l'UV6, l'UV8 représente l'unité pilote fondatrice de la ville nouvelle.

L'unité de voisinage (UV 8) est située dans une zone à forte concentration urbaine. Cependant, elle ne bénéficie pratiquement pas de projet d'aménagement ni même d'assainissement. Les points importants marquant l'unité renvoient aux problèmes d'ordre sanitaires. En effet, il a été constaté la présence d'eaux usées à ciel ouvert et des odeurs qui se dégagent quotidiennement. Les déchets ménagers dont le volume dépasse largement le nombre de bennes installées, ce qui donne naissance à des amoncellements et des tas

d'ordures qui forment une décharge sauvage⁴⁶⁶. L'image que renvoie l'unité de voisinage (UV 8) est celle d'un quartier complètement dégradé et stigmatisé, ce qui suscite un fort sentiment d'insécurité.

Un sentiment d'insécurité fondé non seulement sur l'image renvoyée, mais par les faits perpétrés au sein de l'unité. En effet le mois de janvier 2014 a été marqué par des affrontements sanglants ayant opposé deux clans rivaux à la ville nouvelle Ali Mendjeli, dans l'unité de voisinage (UV8) et durant lesquels un jeune homme de 28 ans a été assassiné à coups de couteau par deux frères⁴⁶⁷. Au mois de mai 2016 des dealers activant au niveau de l'unité de voisinage (UV8) ont été arrêtés par les autorités locales en flagrant délit de vente de stupéfiants et enfin les guerres de gangs qui ont éclaté depuis le début de l'année 2016. Afin de remédier à ce problème, une brigade de police d'intervention a été implantée à la ville Ali-Mendjeli -Constantine. Cette dernière avait comme objectif de faire face aux guerres de gangs. Deux sûretés urbaines ont été installées au premier semestre de l'année 2016 au niveau des deux unités de voisinage UV8 et UV13 et en 2017 une autre unité a été installée au niveau de l'UV14. L'objectif était d'atteindre une couverture sécuritaire de l'ordre de 65%. Cependant, il est à rappeler que la ville d'Ali-Mendjeli est la première ville du groupement de Constantine à avoir une brigade spéciale d'intervention, ce qui a permis une baisse sensible de la criminalité entre 2014 et 2015. La police départementale a traité 1 558 affaires d'agressions en 2015⁴⁶⁸, dont la majorité concernait la ville nouvelle. Ceci n'a pas tout de même fait baisser le taux de sentiment d'insécurité.

VI.2.1. Caractéristiques physiques du site.

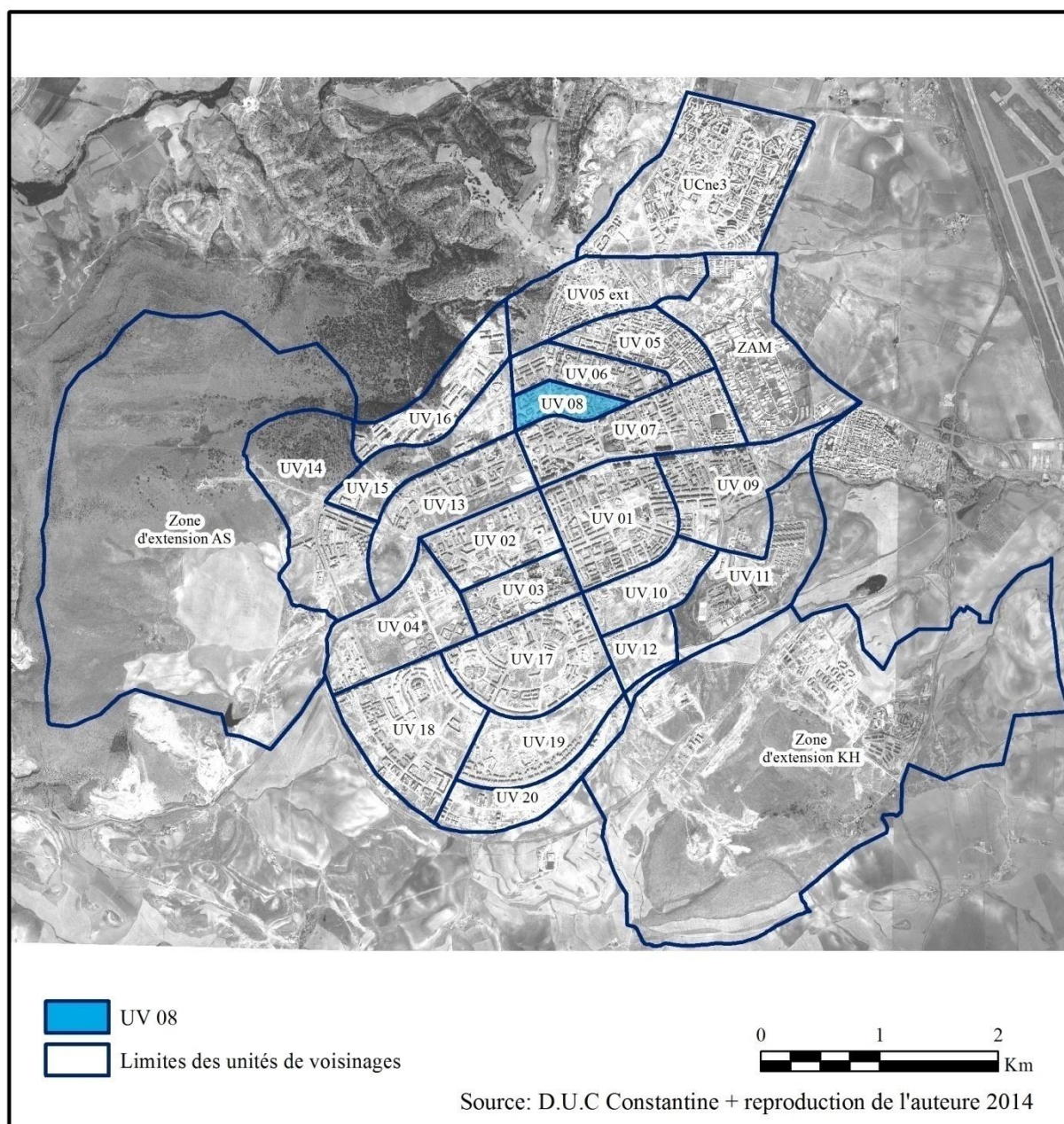
VI.2.1.1. Localisation.

L'unité de voisinage (UV8) se situe dans le quartier N° 2 au Nord – Est de la ville nouvelle Ali Mendjeli, commune d'El Khroub. Elle est limitée au Nord par l'UV6 et UV5 au Sud Est par l'UV7, à l'Ouest l'UV15 et au Sud-Ouest par l'UV13 (voir Carte 12).

⁴⁶⁶ AMMARI Mohamed, *L'UV8 et ses multiples tracés*, l'Est Républicain

⁴⁶⁷ BENOUAR.N, Yousra SALEM, *Insécurité à Ali Mendjeli : Violents affrontements entre des jeunes*, El Waten, janvier 2014.

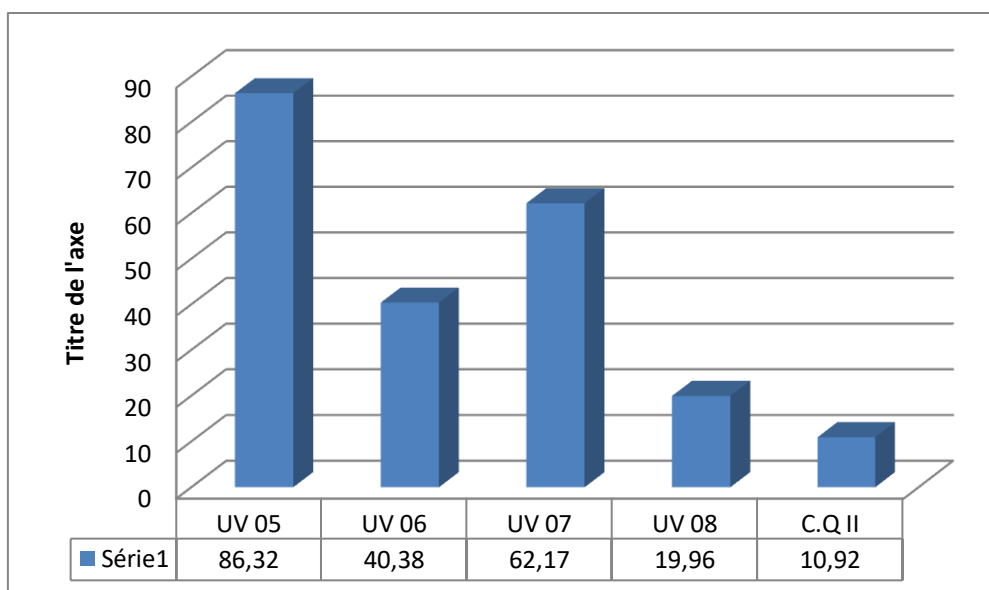
⁴⁶⁸ L.N, *Pour lutter contre les guerres de gangs Constantine : une brigade spéciale d'intervention à Ali-Mendjeli*, A l'une/actualité.



Carte 12 : situation de l'Unité de Voisinage N°8
Source : D.U.C Constantine reproduction auteur, 2014

VI.2.1.2. Superficie.

L'unité de voisinage (UV8) couvre une surface de 19.96Ha au sein du quartier 2 qui à son tour couvre une surface de 219.75 Ha soit 14.65% de la surface de la ville nouvelle Ali Mendjeli (voir Graphe 11, Figure 25).



Graph 11 : représentation des surfaces des unités de voisinage regroupant le quartier 2

Source : URBACO 2007, traitement auteur, 2017

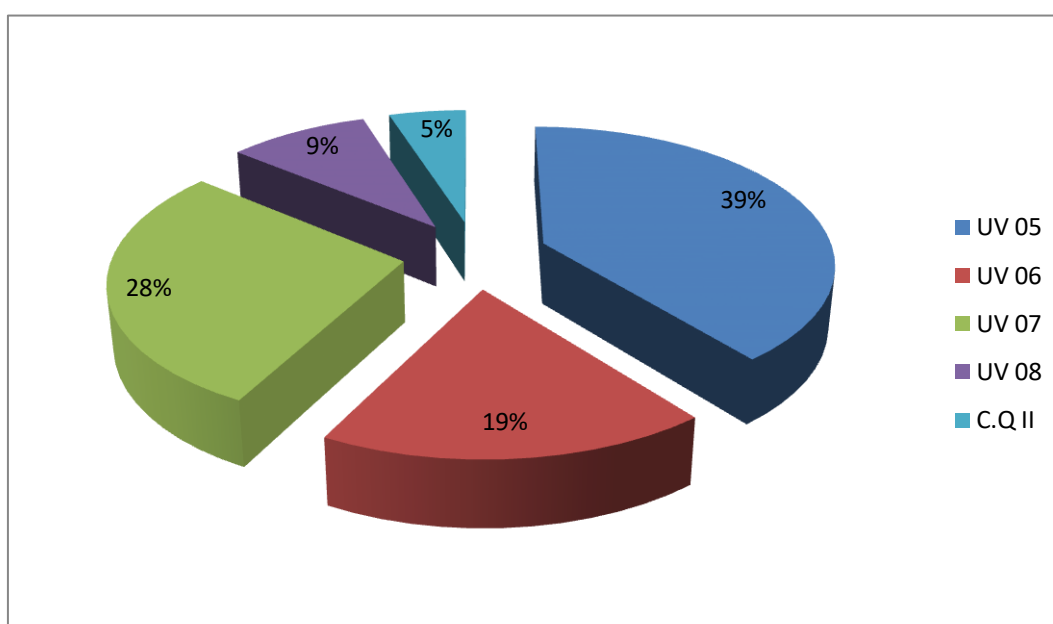


Figure 25 : Répartition des surfaces au niveau du quartier 2

Source : URBACO 2007, traitement Auteur, 2017

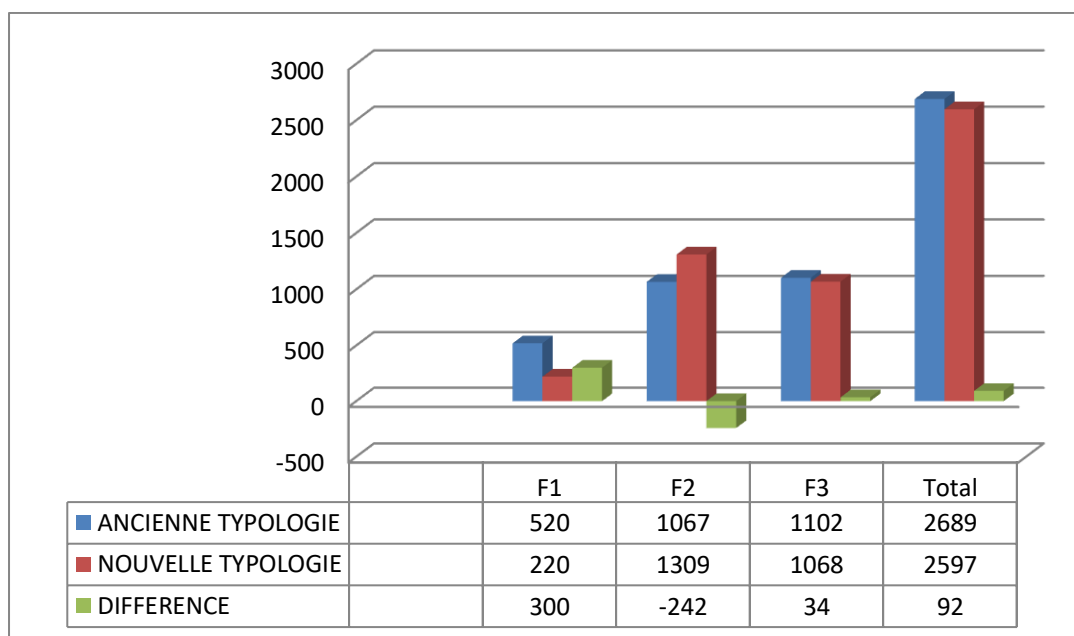
VI.2.1.3. Types de logement.

La fonction principale de l'unité de voisinage(UV8) est celle d'accueillir les habitants de Constantine vivant dans les quartiers d'habitat précaire.

De ce fait le type de logement qui lui a été réservé est le logement social dont la construction a été confiée à l'OPGI. Au début de la réalisation, on dénombrait au niveau de l'UV8, 1500

logements. Alors qu'en 2003, le bilan des réalisations fait apparaître un nombre de 2689 logements achevés, soit une augmentation de 1189 logements qui est enregistrée⁴⁶⁹.

L'explication de ce surplus de plus de 80% renvoie au début des années 2000. Car face aux problèmes que subit l'agglomération de Constantine (bidonvilles, zones touchées par les glissements de terrain, habitat informel...) des programmes d'urgence ont été initiés. Et suite à la relative aisance financière du pays, des programmes dits complémentaires ont été lancés. Mais contre toute attente, lors d'une visite à la ville nouvelle en 2003, M. le Président de la République a ordonné que les logements de type F1 soient définitivement supprimés. Or les travaux au sein de l'UV8 étaient déjà achevés⁴⁷⁰ (voir Graphe 12).



Graphe 12: évolution du nombre de logements par typologie

Source :Kassah Laouar Ines, *la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification*, mémoire de magistère, 2007, pp121

L'abrogation de cette typologie de logement s'est traduite par la restructuration de la taille des logements. Ce qui a conduit à une surface moyenne habitable de 50m² pour les logements de type F2 et 65m² pour les F3. Donc les logements de type F1 ont diminué de 57,67 %, ceux des F3 de 3,09% et les logements de type F2 ont augmenté de 23 %.

VI.2.1.4. Organisation spatiale de l'unité de voisinage (UV8).

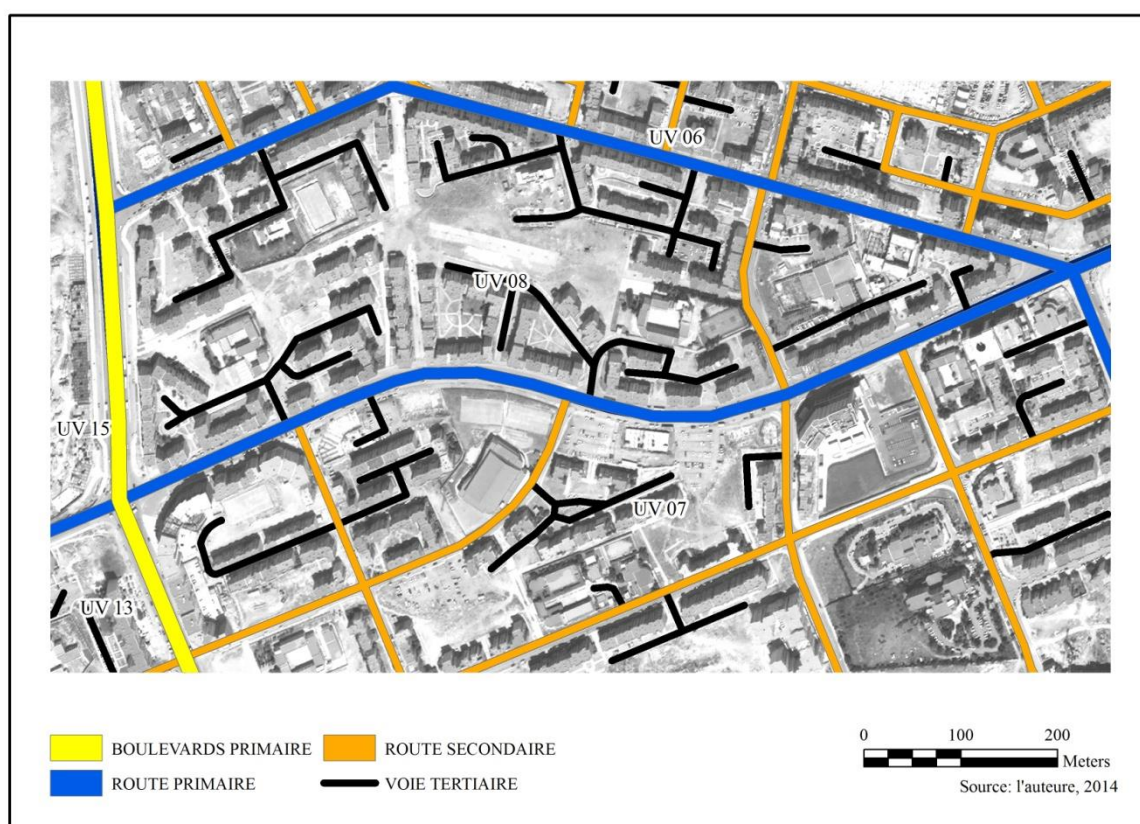
L'organisation spatiale de l'UV8 repose sur une conception fonctionnelle, dont le tracé est similaire à celui des Grands ensembles standardisés. (Voir Carte 13)

⁴⁶⁹KASSAH LAOUAR Ines, *la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification*, mémoire de magistère, 2007, p.121.

⁴⁷⁰ Idem

L'unité de voisinage est découpée en plusieurs îlots selon un tracé de voies orthogonales. Tout au long du boulevard principal Nord-Sud et les voies secondaires qui délimitent l'UV8, (on voit se succéder des îlots de tailles différentes destinés à l'habitat collectif). Cet agencement spatial des ensembles d'habitation, nous renvoie au tracé des Grands Ensembles. Ce qui induit des conséquences sur l'usage de l'espace et sur les formes de son appropriation⁴⁷¹.

En effet, l'insatisfaction de l'habitant vis-à-vis de son environnement immédiat ne tarde pas à se faire sentir, de par l'insalubrité, la détérioration et la dégradation des espaces intermédiaires de ces ensembles d'habitation⁴⁷².



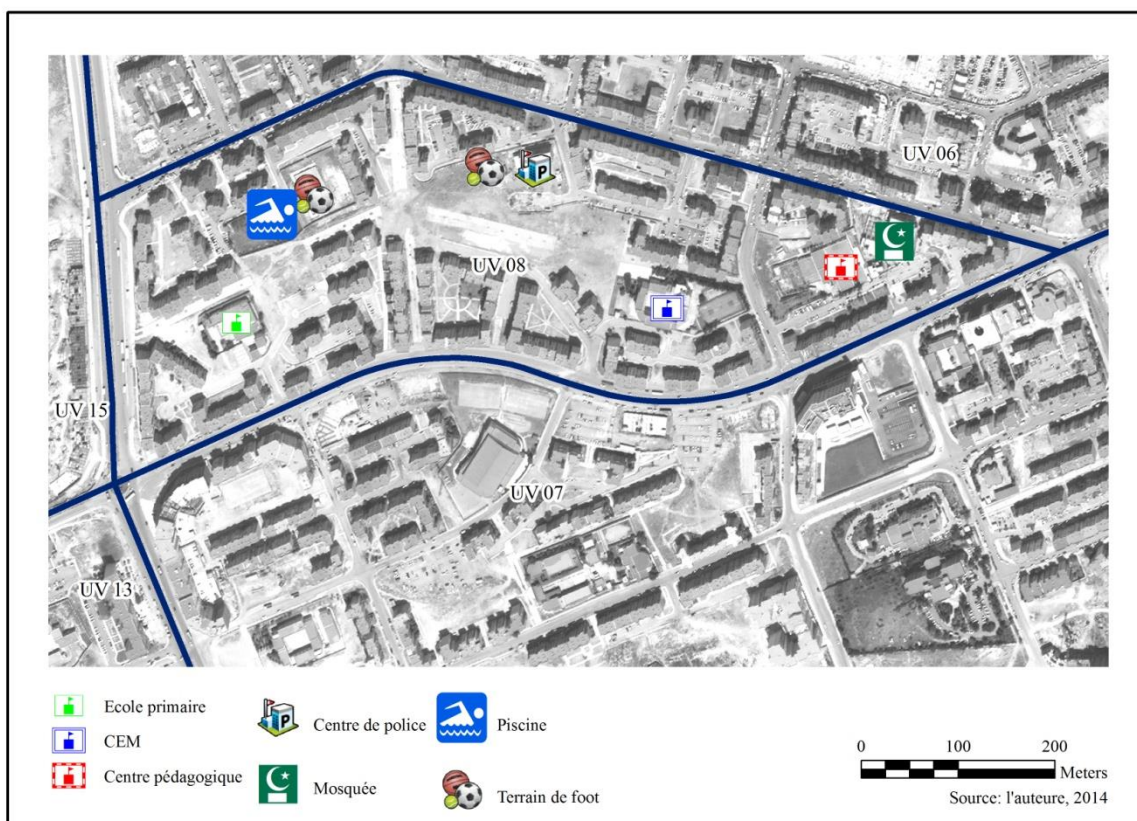
Carte 13 : structure de l'unité de voisinage 8
Source : auteur, 2014

⁴⁷¹BOUARROUDJ Radia, *l'impact de la configuration spatiales des espaces intermédiaires des ensembles d'habitation sur l'émergence de l'insécurité, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli Constantine*, mémoire de magistère, 2011, p.211.

⁴⁷² Idem, p.212.

VI.2.1.5. Répartition des équipements au niveau de l'UV8.

À l'exception des commerces de première nécessité qui occupent les rez- de chaussé des immeubles et les équipements scolaires, nous relevons au niveau de l'unité de voisinage (UV8) les équipements suivants : Groupe scolaire ; EF. Base 05 ; Mosquée ; Bassin de natation et un Centre Psycho pédagogique et une sûreté urbaine (voir Carte 14).



Carte 14 : répartition des équipements au niveau de l'unité de voisinage (UV8)
Source : auteur, 2014

VI.2.1.6. La Densité.

La répartition des logements au niveau de l'unité de voisinage (UV8) diffère d'un district à un autre selon la surface des îlots.

D'après les statistiques émises par l'organisme URBACO, il a été relevé un taux de 89% de logements habités contre 11% de logements vides alors que les logements à usage professionnel se résument à 2 sur 2307. Concernant la population, il en ressort un équilibre entre les deux sexes, soit 49% pour les hommes et 51% pour les femmes.

Pour ce qui est de la densité brute (logt/ha) au niveau de l'UV8 elle est de l'ordre de 75 et la densité nette 116.

Concernant la densité résidentielle, l'unité de voisinage (UV8) comprend une densité résidentielle assez bonne et qui s'élève à 135(logt/ha).

VI.2.1.7. La Mobilité.

De par sa situation centrale, l'unité de voisinage (UV8) présente un taux de flux assez important, qui se manifeste particulièrement aux limites géographiques de cette dernière et non pas au cœur de l'unité.

En se basant sur le protocole d'analyse de J. LEVY, l'UV 8 offre une possibilité d'accès aux unités avoisinantes, ainsi qu'une communication fluide en direction des unités (UV6) et (UV7). L'attractivité qu'offre la position de l'UV8 exprime un « capital spatial » assez important et ceci de par le nombre important de centres d'intérêts (centres commerciaux, commerces de proximité, administrations...etc.), ainsi que la disponibilité des transports en commun.

Cependant, il est à noter que contrairement à l'unité de voisinage (UV14), l'unité (UV 8) ne connaît pas un flux dans un seul sens. Les limites de l'unité connaissent une mobilité assez importante, venant de toutes les unités avoisinantes.

VI.2.1.8. La Diversité.

Tout comme l'unité de voisinage (UV14), l'UV8 ne présente aucune diversité au niveau des types de logement, mais pour ce qui est de la mixité sociale, la cohabitation est difficile.

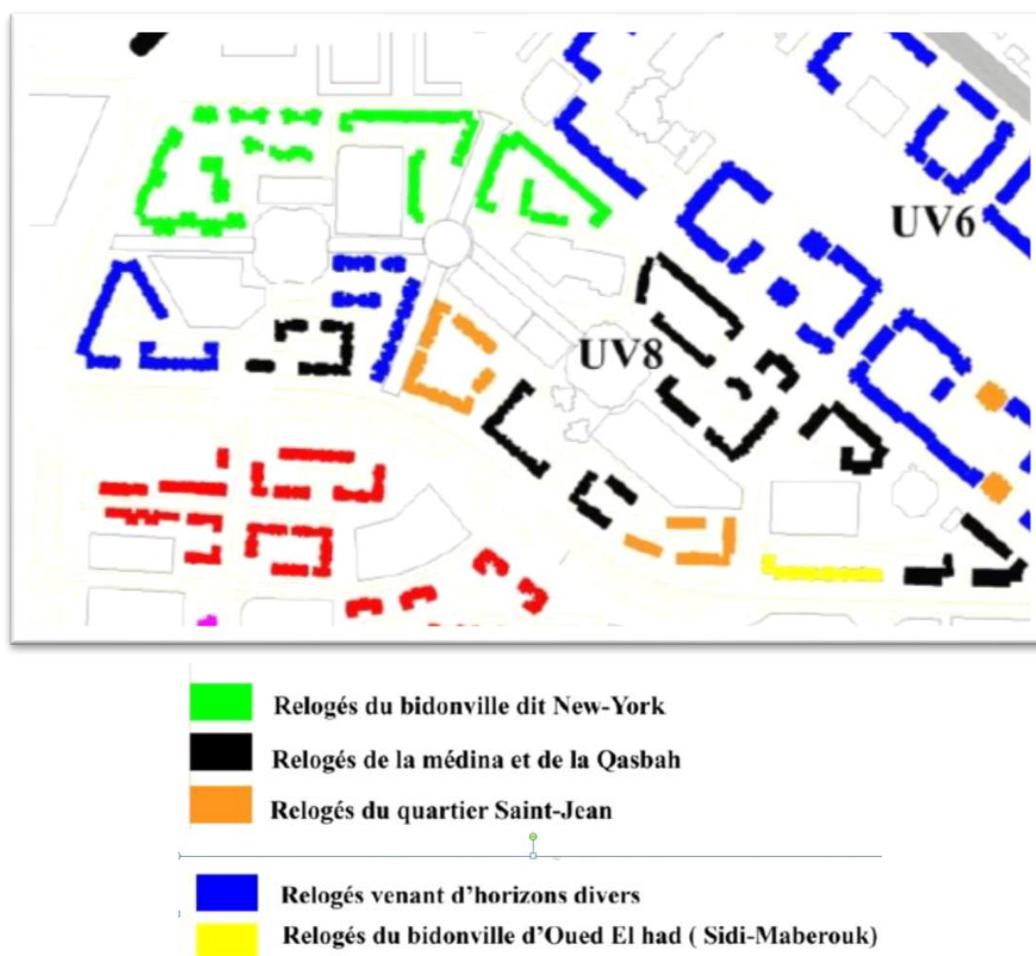
Cependant, après plus de dix-huit ans, les habitants de l'unité de voisinage (UV 8) ont fini par s'adapter au cadre physique et social de la ville. D'après les témoignages recueillis, les habitants déclarent que les centres commerciaux ainsi que les points de vente ont apporté une nouvelle ambiance à leur quartier. Ils expliquent qu'ils ne se sentent plus stigmatisés et que la position centrale qu'offre l'UV8 est même avantageuse et ce malgré les problèmes d'insécurité qu'ils subissent. Les habitants insistent sur l'importance de la proximité des centres d'intérêts et ils dénoncent en même temps une insécurité exogène qui perturbe la vie au sein de l'UV8.

VI.2.2. Caractéristiques sociales du site ;

VI.2.2.1. Origines des habitants ;

L'unité de voisinage (UV 8) englobe en son sein les habitants de Constantine qui vivaient dans les quartiers d'habitat précaire (bidonvilles, cités informelles, médina), dont 492

familles provenant du bidonville (New York) d'El Gammas⁴⁷³, les relogées de la Médina et de la Casbah, les relogées de Oued el had et ceux du quartier Saint-Jean (voir Carte 15).



Carte 15 : Répartition des relogés au niveau de l'UV8
Source : Ahcen Lakhel, 2013

VI.2.2.2. Revenus moyens et Taux de chômage.

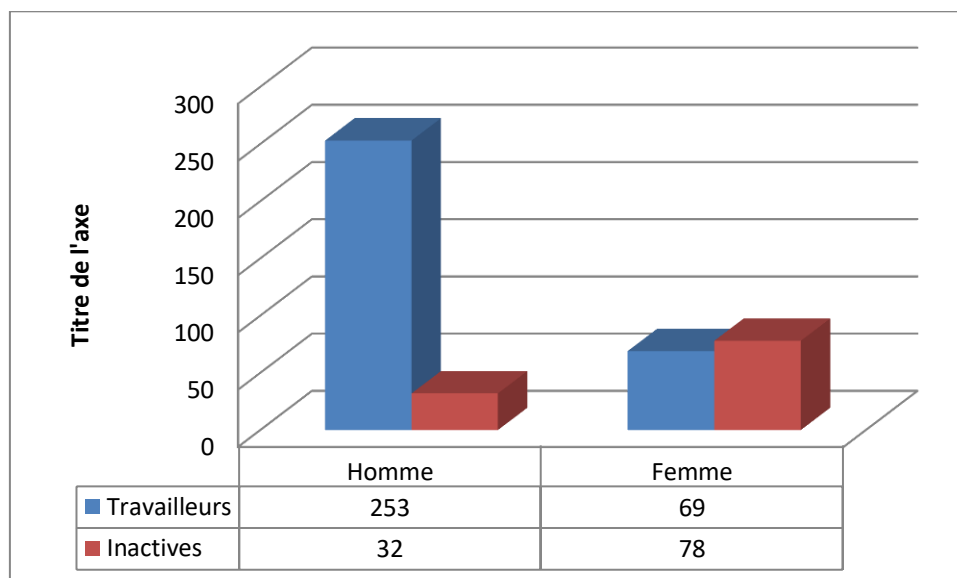
Tout comme l'unité de voisinage (UV14), une enquête a été menée auprès de plus de 432 habitants afin de faire ressortir le revenu moyen et le taux de chômage.

Sur les 432 personnes questionnées, 147 femmes et 285 hommes ont été dénombrés, dont 43% ont entre (22 et 35ans) et 57% entre (35-60ans). L'enquête fut plus compliquée et difficile que celle menée à l'unité de voisinage (UV14), vu que la configuration spatiale de l'UV08 présente de grands espaces ouverts appropriés par des jeunes délinquants, ce qui n'a pas facilité le déroulement de l'enquête qui s'est étalée du mois de novembre 2015 au mois de mai 2016.

⁴⁷³ MAKHLOUFI Lilia, *La ville nouvelle de Constantine, entre procédures participatives et démocratie représentative*, <http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/Colloque%202005/Communications/B%29%20Gouvernance/B3/L.%20Makhloufi.pdf>

Cependant, les résultats obtenus font ressortir un taux de revenu moyen de 32.000DA par mois ce qui est assez faible comparé au nombre d'enfants qui est en moyenne de quatre enfants par ménage, ainsi qu'un taux plus ou moins élevé d'inactives chez les femmes, qui est de l'ordre de 53% et 11% chez les hommes (voir, Graphe 13, Figure 26).

Ces résultats attestent que le niveau de pauvreté est assez élevé, mais relativement bas comparé à l'unité de voisinage (UV14).



Graphe 13 : Nombre de personnes actives et inactives au sein de l'unité de voisinage (UV 8)
 Source : auteur, 2016

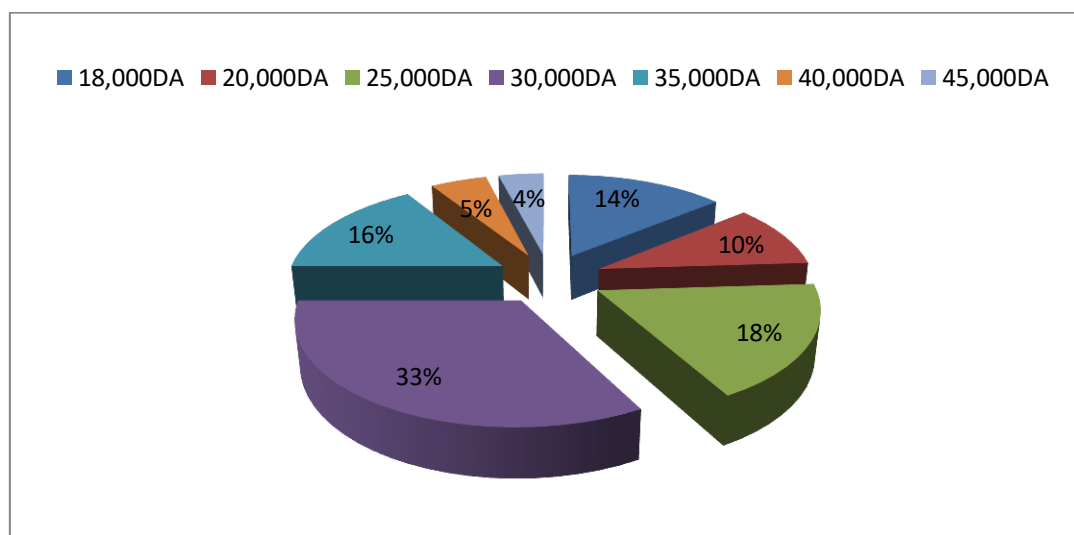


Figure 26 : Revenus moyens des habitants de l'unité de voisinage (UV 8)
 Source : auteur, 2016

VI.2.2.3. Relations de voisinage.

Lors de l'enquête, les habitants de l'unité de voisinage (UV 8) ont été interrogés sur les relations de voisinage qu'ils entretiennent avec leurs voisins.

Ces derniers nous ont affirmé à plus de 29% chez les hommes et 18% chez les femmes qu'ils entretiennent de mauvaises relations de voisinage pour des motifs, tels que l'état de délabrement quasi-total des bâtiments ainsi que des espaces en communs, en mettant en cause le désengagement total des habitants sans pour autant omettre les services d'entretien concernés.

Conclusion.

Les enquêtes menées aux niveaux des deux sites d'études (UV14) et (UV08) montrent deux unités assez différentes de par leurs positions par rapport à l'ensemble de la ville nouvelle Ali MENDJELI et leurs configurations spatiales, mais englobant le même problème qui se rapporte au sentiment d'insécurité.

Cependant, un problème commun prédomine les espaces des deux unités, c'est celui des guerres de gangs dont le motif principal est le contrôle des places de parking et l'appropriation des espaces pour le commerce informel ainsi que la vente et la consommation des stupéfiants.

À travers ces deux sites d'études, force est de constater que les deux unités (UV14) et (UV8) présentent de bonnes densité bâtie et résidentielle, ce qui contredit la théorie d'Oscar Newman, qui stipule qu'une forte densité facilite la propagation de l'insécurité (chapitre 3). Il est à relever également, que l'unité de voisinage (UV 14) occupe une position assez ségréguée au sein de la ville nouvelle ainsi qu'une mobilité et une diversité assez faibles comparées à l'unité de voisinage (UV 8).

Les théories anglo-saxonnes, (chapitre 3) présentent la ségrégation, le manque ; d'attractivité, de mobilité et de diversité, comme étant les principaux facteurs contribuant à l'émergence de l'insécurité et de son ressenti. Nonobstant le fait que l'unité de voisinage (UV 8) occupe une position centrale au sein de la ville nouvelle et connaît un flux assez important, vu le nombre de centres d'intérêts qui sont à proximité de l'UV8, mais subit pratiquement les mêmes problèmes d'insécurité et présente un taux élevé de sentiment d'insécurité.

À cet effet et dans le but de tenter de répondre à la question de recherche ; « en quoi la configuration spatiale peut-elle influencer sur l'émergence du sentiment d'insécurité ? », nous avons procédé à l'enquête par le biais de la méthode du parcours commenté, au sein des deux unités de voisinage (UV8) et (UV14), afin de faire ressortir les espaces présentant un taux élevé de sentiment d'insécurité que nous développerons aux chapitre 7 pour l'UV14 et chapitre 8 pour l'UV8.

CHAPITRE VII :

L'UNITE DE VOISINAGE NUMERO 14 : RESULTATS DE L'ENQUETE



Introduction.

L'unité de voisinage (UV14) connaît depuis janvier 2014 des violences entre bandes rivales, à savoir les habitants de l'ex-bidonville d'Oued El Had et ceux de FedjErrih.

Ce climat de troubles a fini par susciter au sein de cette unité un sentiment d'insécurité omniprésent et ceci malgré la présence d'un centre de sureté urbaine ainsi que les efforts fournis par la wilaya de Constantine pour remédier à la situation.

En effet, le wali de la ville de Constantine et les représentants de l'unité de voisinage (UV14), se sont réunis dans un objectif d'apaisement à la suite des violences vécues dans le quartier au mois d'avril 2014.

Le premier responsable de la wilaya a appelé les résidents de cette unité à former des comités de quartier pour résoudre pacifiquement les différends pouvant surgir du fait de cette "cohabitation difficile". Il a insisté sur "l'urgence" d'établir un climat de quiétude pour permettre la concrétisation des différents projets de développement décidés par l'Etat en faveur des habitants de la nouvelle ville Ali-Mendjeli⁴⁷⁴. Des faits qui ont d'avantage appuyé notre recherche suite à la pré-enquête établis.

Ainsi, nous avons mené une enquête au sein de l'UV14 dans le but de faire ressortir les espaces, qui selon les habitants de l'unité leurs posent problèmes (espaces dont le sentiment d'insécurité est important). Pour ce faire, il a été judicieux de faire appel à la méthode du parcours commenté de Jean Paul Thibault (chapitre4).

Cependant, le point fort de la méthode du parcours commenté réside dans le fait qu'on est pu déterminer le taux de sentiment d'insécurité au sein des espaces extérieurs de l'unité de voisinage (UV14).

Cependant, les parcours effectués auprès des habitants de (UV14) nous ont permis de vivre l'espace autrement et comprendre la causalité de certains faits.

Il est à rappeler que, la limite de la méthode se rapporte aux difficultés rencontrées pour approcher et appréhender les habitants.

Le but recherché est de saisir le phénomène du sentiment d'insécurité émergent au sein des espaces extérieurs de l'habitat social de l'UV14 afin de déterminer son rapport à la configuration spatiale sous l'angle des : usages, pratiques de l'espace et particulièrement les problèmes de la violence.

Ainsi, au travers de ce chapitre, il sera question de présenter les résultats des soixante parcours effectués ainsi que leurs interprétations par le biais de la syntaxe spatiale.

⁴⁷⁴Algérie Presse Service, « Violences à l'UV n° 14 d'Ali-Mendjeli (Constantine) : le wali rencontre des représentants du quartier », Avril 2014.

VII.1. Parcours commentés au sein de l'UV14 : Lecture.

Le présent travail de recherche n'a pas pour but de faire ressortir les ambiances urbaines ou le vécu urbain mais celui de déterminer les espaces ou les habitants se sentent en insécurité et faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité au sein des espaces urbains de l'habitat social au niveau de l'unité de voisinage (UV14).

Afin de déceler les facteurs d'ordre spatial favorisant l'émergence de ce sentiment, nous nous sommes basé sur le « parcours quotidien ».

VII.1.1. Le parcours quotidien.

« Le parcours quotidien nécessite un apprentissage progressif qui s'accroît par la répétition de l'engagement du corps de l'utilisateur dans l'espace public jusqu'à y exercer une sorte d'habitation. La banalité quotidienne de ce processus partagé par tous les citoyens, masque sa complexité en tant que pratique culturelle. Du fait de la fréquence d'usage d'un parcours, il devient quotidien. C'est une façon de s'approprier l'espace public. Le parcours quotidien assure une solution de continuité entre ce qui est le plus intime (l'espace logement) et ce qui est le plus inconnu (l'ensemble d'une ville)⁴⁷⁵ ».

Ainsi, le parcours quotidien engage trois dimensions principales : -l'acquisition,-la maturation, -la stabilisation.

L'acquisition stipule une habitude de déplacement, de mouvement, de sensation ou de position, ensuite requiert un temps de maturation de l'habitude acquise, en deuxième lieu et enfin, il se fait une stabilisation du processus.

VII.1.2. Le profil des habitants questionnés.

Le choix de la population questionnée est restreint pour lequel il n'existe pas de base de sondage spécifique, à cet effet, l'échantillonnage pris est accidentel (spontané), (voir chapitre 4).

L'enquête s'est déroulée en jours de semaine et à des moments différents de la journée (09h, 13h, 17h).

L'échantillon est constitué de 60 habitants composés qui se présentent comme suit : (20% ont entre 20 et 25 ans, 60% entre 35 et 45 ans et 20% plus de 50%), (75% sont des hommes et 25% des femmes), (68% exercent une fonction libérale, 12% sont fonctionnaires et 20% sont en chômage).

⁴⁷⁵BEN SLAMA Hanène, *Parcours urbains quotidiens. L'habitude dans la perception des ambiances*, Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'Université Pierre Mendès France « Urbanisme mention Architecture, avril 2007, p.16.

VII.1.2.1. La conduite du récit.

Les enquêtés ont donné une description du chemin quotidien qu'ils empruntent ainsi que des espaces utilisés. Le journal de bord tenu, a permis lors d'une deuxième et même une troisième rencontre avec les habitants, de noter, dessiner et prendre en photos les espaces selon les témoignages des personnes concernées. Il a été utile de provoquer des débats afin que les personnes questionnées, donnent de plus amples éclaircissements sur les problèmes qui règnent au sein de l'UV14.

VII.1.2.1.1. Démarche suivie lors des parcours effectués.

Lors des parcours effectués, les habitants ont fait part de leurs déceptions vis-à-vis de leurs situations vécues au quotidien.

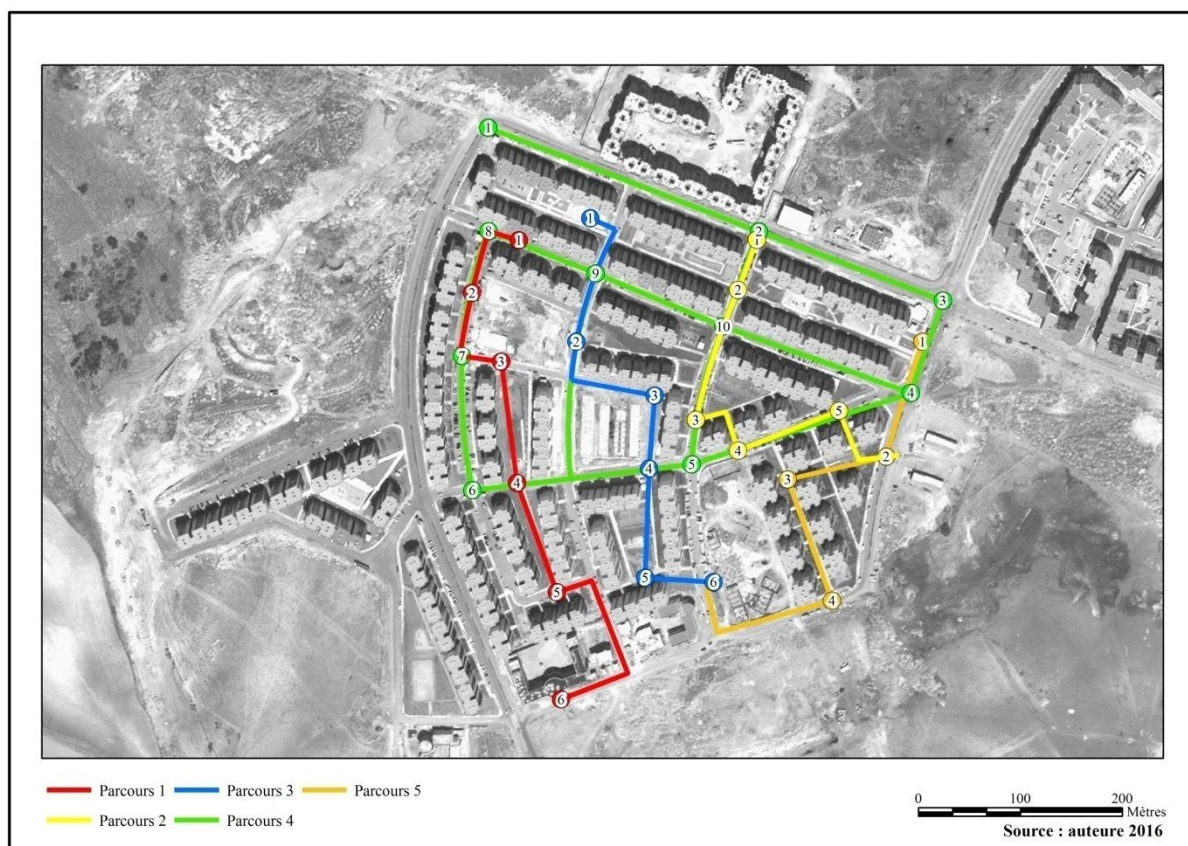
La description de leur quartier s'est limitée à désigner la localisation de l'ensemble des habitants relogés au sein de leur unité ainsi que certains équipements comme les deux mosquées, celle pratiquée par les ex-habitants de Oued EL HAD et celle appropriée par les ex-habitants de Fedj-Errih. Ils ont également parlé des grandes surfaces vides qui font office de parking ainsi que le marché à l'entrée de l'unité.

Cependant, durant les parcours effectués, les questionnés avaient la liberté de choisir leurs itinéraires. Au cours de l'enquête, il a fallu ; relever graphiquement le parcours emprunté par l'enquêté, noter et reporter les descriptions sur les cartes pré-établies et parfois intervenir pour des éclaircissements concernant certains lieux et espaces cités par l'enquêté. Dans la majorité des cas, le recours au « retour d'expérience⁴⁷⁶ », était incontournable afin d'avoir plus de précisions et d'éclaircissements.

VII.1.2.1.1.1. L'établissement des cartes de synthèses.

Une fois les parcours achevés, il a fallu superposer leurs cartes (60parcours) afin de déterminer celles qui se rapprochent. En parallèle, il fallait aussi faire ressortir les espaces désignés comme points chauds (HotSpot). Suite à cela, il était impératif d'établir des cartes de synthèses faisant apparaître les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est important de ceux où le sentiment d'insécurité est moins ressenti. (Voir Carte 16)

⁴⁷⁶BEN SLAMA Hanène, *Parcours urbains quotidiens. L'habitude dans la perception des ambiances*, Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'Université Pierre Mendès France « Urbanisme mention Architecture », avril 2007, p.66.



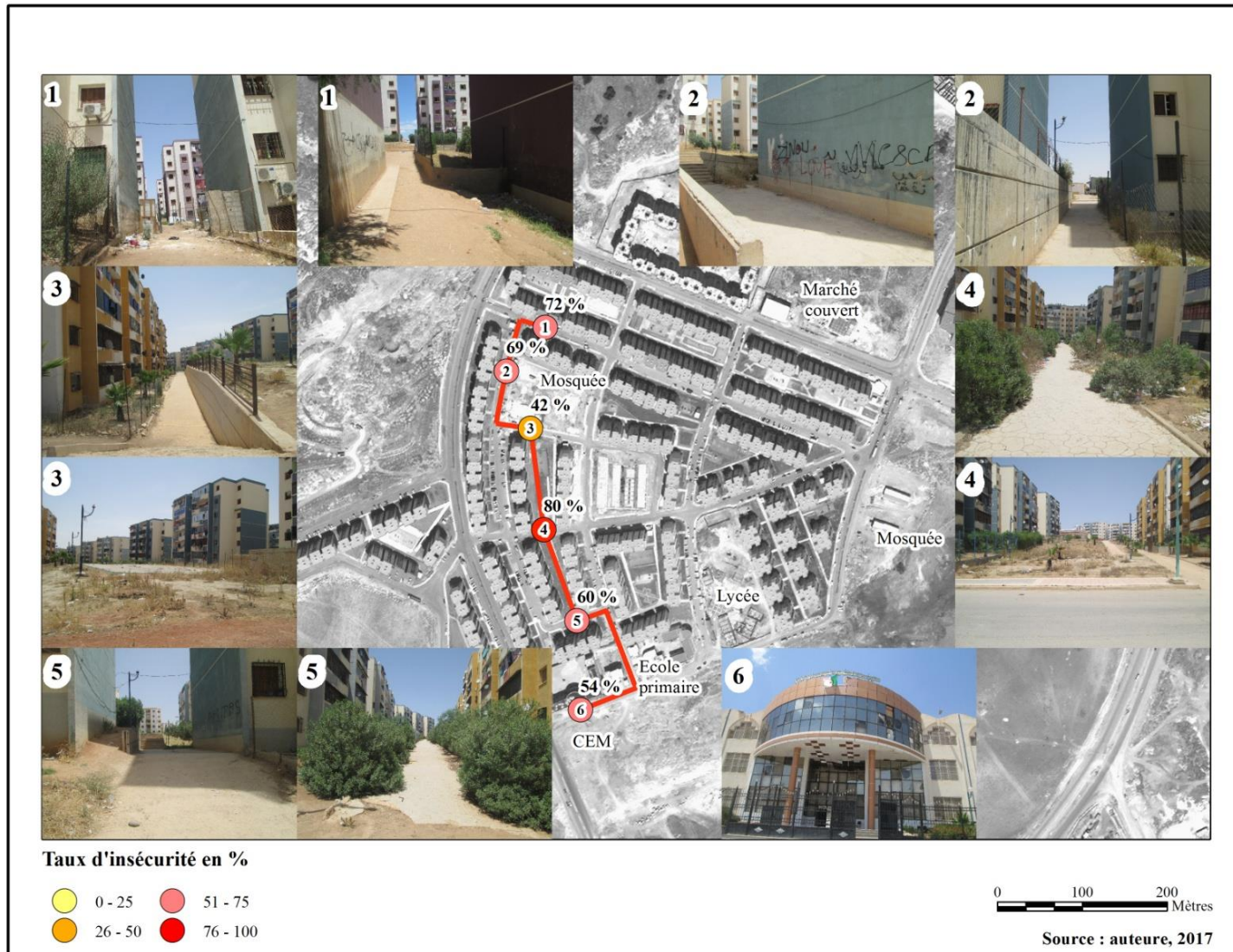
Carte 16 : Carte de synthèse de l'ensemble des parcours effectués
Source : auteur, 2016

VII.1.3. Les cartes de synthèse des parcours effectués au sein de l'UV14.

Pour une meilleure lecture des résultats recueillis, il fallait en premier lieu attribuer à chaque parcours de synthèse (les soixante parcours établis ont été synthétisés sur cinq parcours représentés sur des cartes) une couleur. En deuxième lieu, des chiffres allant de 1 à 10 ont été attribués aux espaces mentionnés par les enquêtés et en troisième lieu et comme la méthode le stipule ; il était impératif de prendre des clichés de chaque espace représenté par des points sur l'ensemble des parcours.

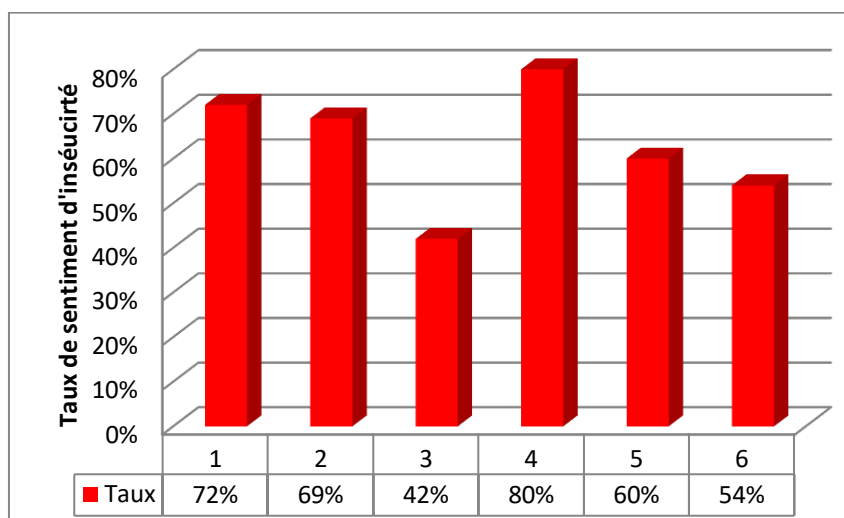
VII.1.3.1. Parcours « Rouge UV14 ».

Le parcours « Rouge » est la synthèse de quinze parcours effectués qui sont presque similaires, qui ont été empruntés par les quinze enquêtés. Ces derniers se composent de 4 femmes et 11 hommes (voir Carte 17).



Carte 17 : parcours Rouge (UV14)
Source : auteur, 2017

Les résultats font valoir un taux de sentiment d'insécurité important allant de 42% à 80%. Un taux alarmant dont les clichés pris lors des parcours confirment les résultats recueillis (voir Graphe 14).

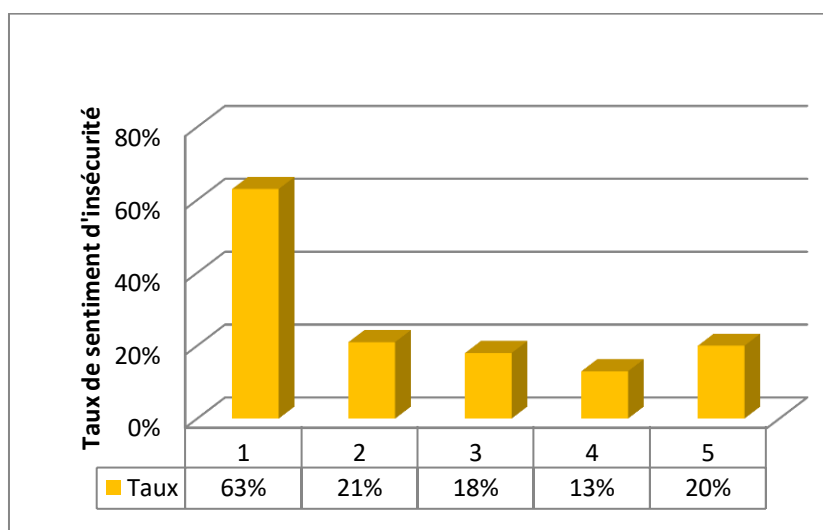


Graphe 14: taux de sentiment d'insécurité relevé lors du parcours « Rouge » UV14
Source : auteur, 2017

En effet, les enquêtés attestent qu'au niveau des espaces allant du point 1 à 6 ils ne sentent pas en sécurité, vu le manque d'éclairage et d'entretien. Ils expliquent que la configuration des espaces 1, 2, 4 et 5, de par leurs formes ainsi que leurs aménagements accentuent le sentiment d'insécurité.

VII.1.3.2. Parcours « Jaune » UV14.

Le parcours « Jaune » (Voir Carte 18) est la synthèse de huit parcours effectués par six Hommes et deux femmes. Les espaces allant de 1 à 5 représentent les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité varie de 13% à 63% (voir Graphe 15).



Graphe 15 : taux de sentiment d'insécurité au niveau du parcours Jaune UV14
Source : auteur, 2017



Carte 18 : parcours Jaune (UV14)
Source : auteur, 2017

Les témoignages recueillis au cours des parcours font ressortir le problème du non-achèvement des locaux en bas des immeubles au niveau de l'espace 1 (voir Carte 18). Ils déclarent que ces derniers font office de regroupement de jeunes et de vandalisme. Le deuxième point mentionné renvoie aux espaces vagues et dénudés de tout aménagement à savoir les espaces 2 et 3 (voir Carte 18).

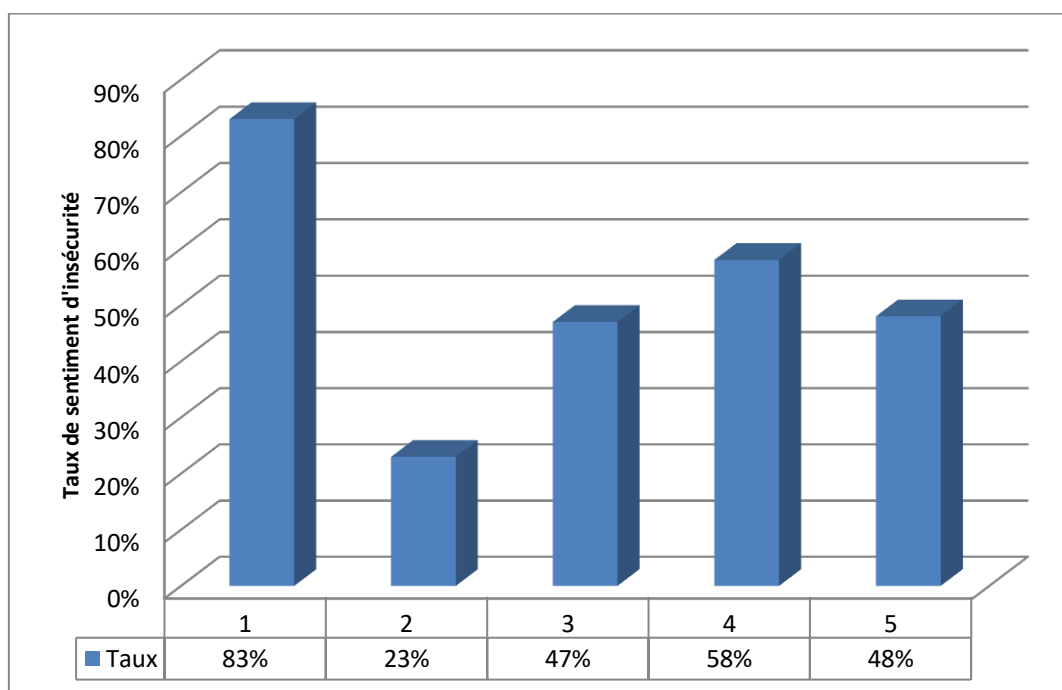
VII.1.3.3. Parcours « Bleu » UV14.

Le parcours « Bleu », regroupe douze parcours établis auprès de cinq femmes et sept hommes (voir Carte 19).

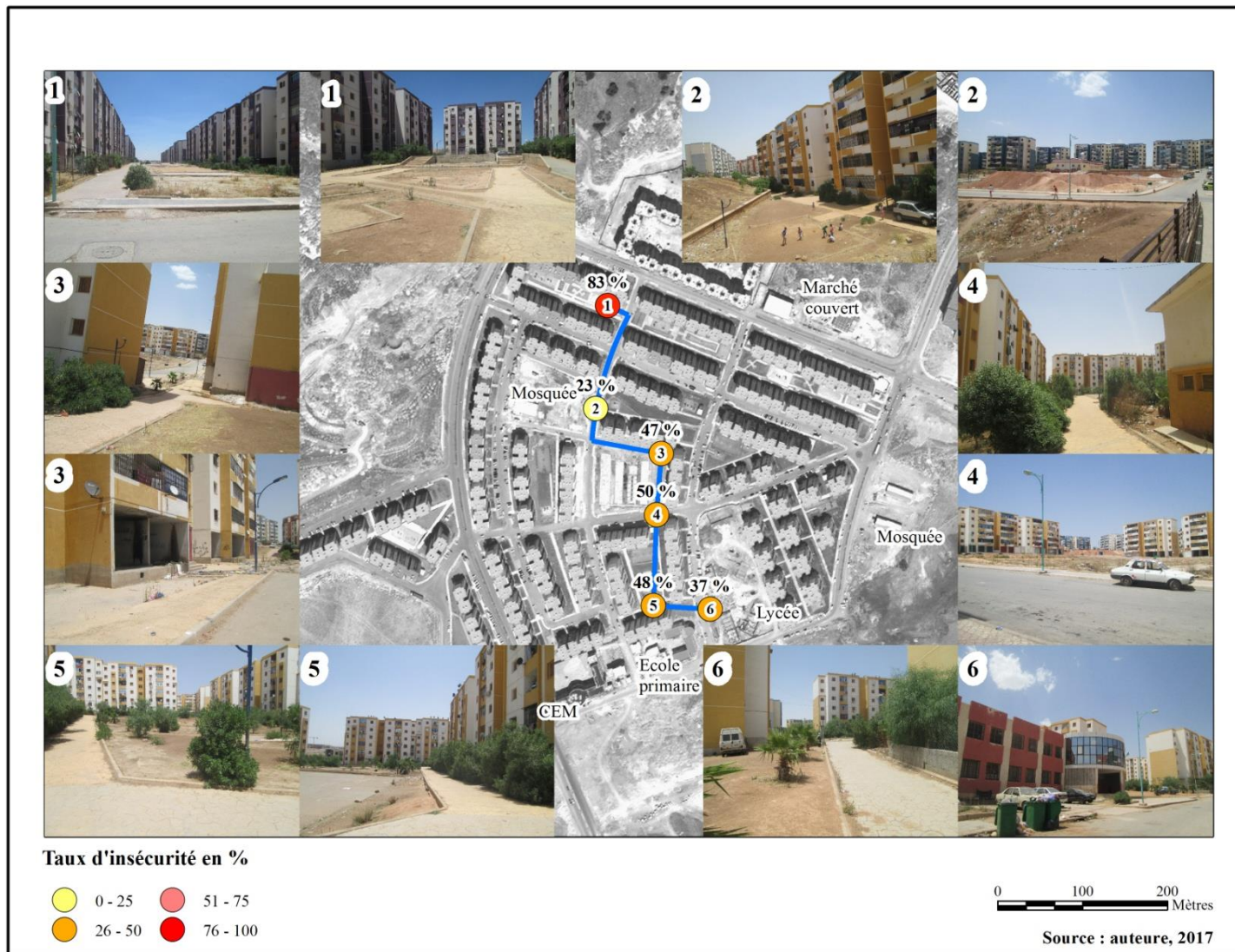
Le taux de sentiment d'insécurité relevé est de l'ordre de 23% au niveau de l'espace 2 et 83% au sein de l'espace 1 (voir Graphe 16).

Les enquêtés expliquent que les espaces extérieurs et intermédiaires entre les bâtiments ne présentent aucune visibilité et qu'ils sont quasiment déserts, ce qui suscite un fort sentiment d'insécurité.

Les questionnés dénoncent également les végétations implantées au niveau des espaces 3, 4 et 5 en expliquant que ces dernières empêchent la visibilité et accentuent le sentiment d'insécurité (voir Carte 19).



Graphe 16 : taux de sentiment d'insécurité au niveau du parcours Bleu UV14
 Source : auteur, 2017



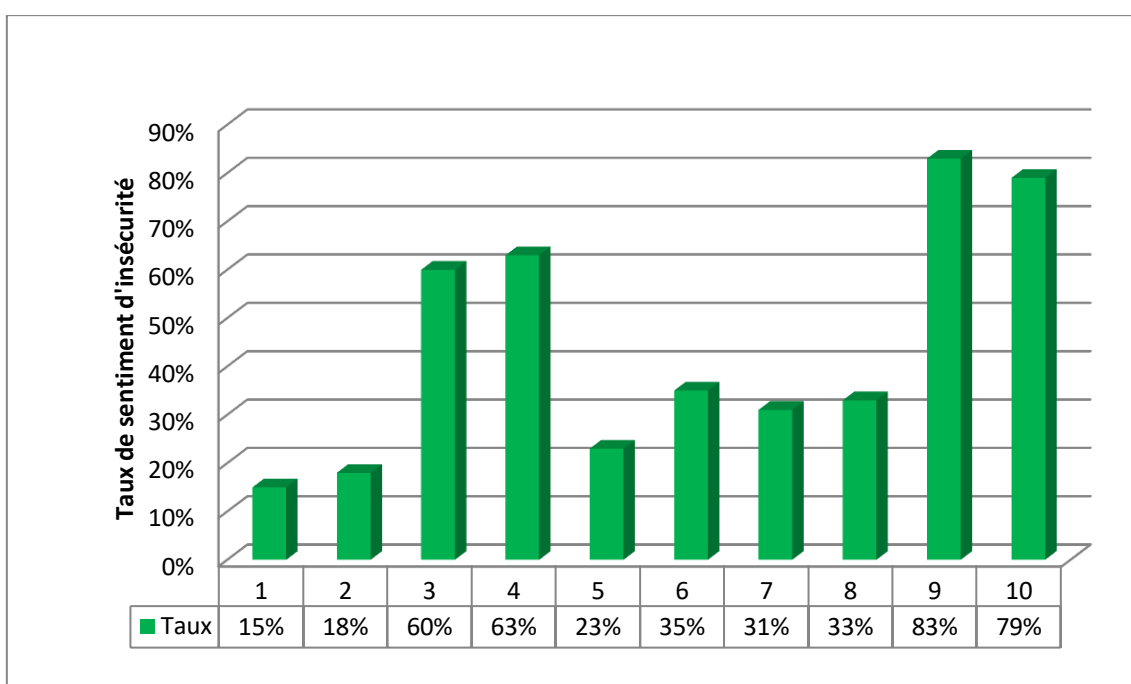
Carte 19 : parcours Bleu (UV14)
Source : auteur, 2017

VII.1.3.4. Parcours « Vert » UV14.

Le parcours « Vert » a fait l'objet de seize parcours établis auprès de quatre femmes et douze hommes (voir Carte 20).

Le taux de sentiment d'insécurité relevé lors de ce parcours varie entre 15% et 83% (voir Graphe 17).

Les habitants déclarent à plus de 60% que les espaces 3, 4,9 et 10 connaissent des affrontements sans merci entre bandes rivales, celles des ex-habitants de Fedj-Errih et Oued El Had. Ils expliquent que les affrontements pouvaient se déclencher à n'importe quel moment. Les questionnés nous ont montré quelques dégâts matériels, conséquences de ces affrontements au niveau des espaces 1-2, 2-3 et 3-4 (voir Carte 20).



Graphe 17 : taux de sentiment d'insécurité au niveau du parcours Vert UV14
 Source : auteur, 2017



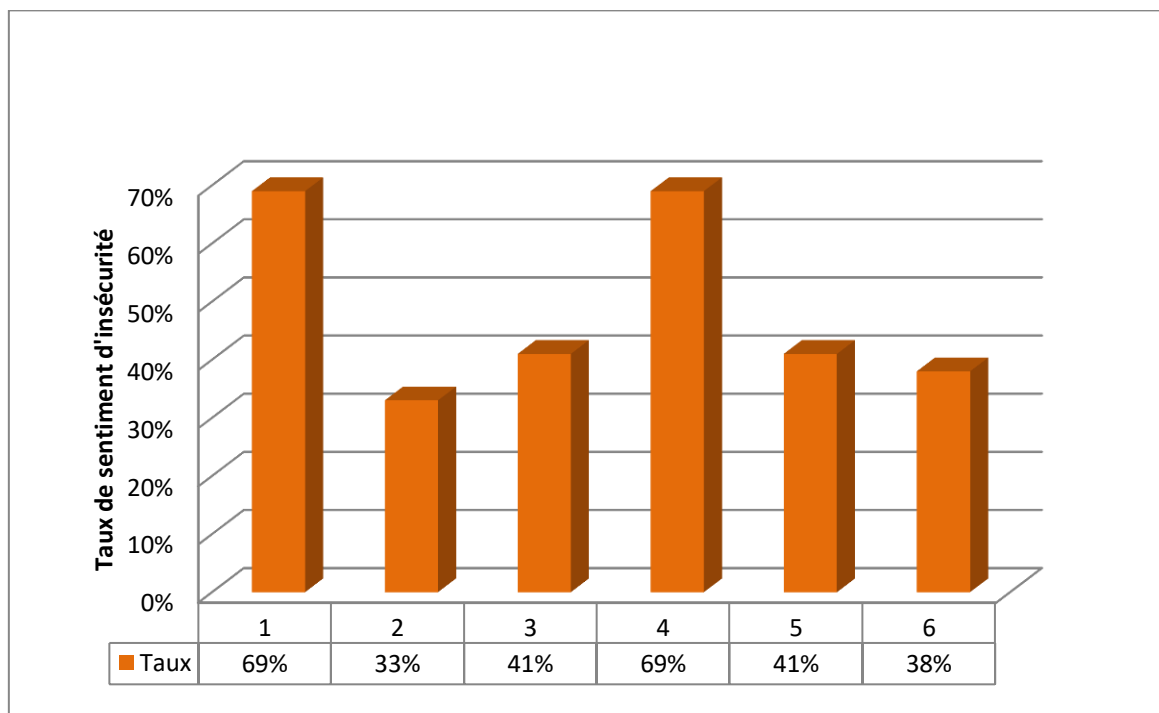
Carte 20 : parcours Vert (UV14)
Source : auteur, 2017

VII.1.3.5. Parcours « Orange » UV14.

Le parcours « Orange » est une synthèse de neuf parcours effectués auprès de neuf hommes (voir Carte 21).

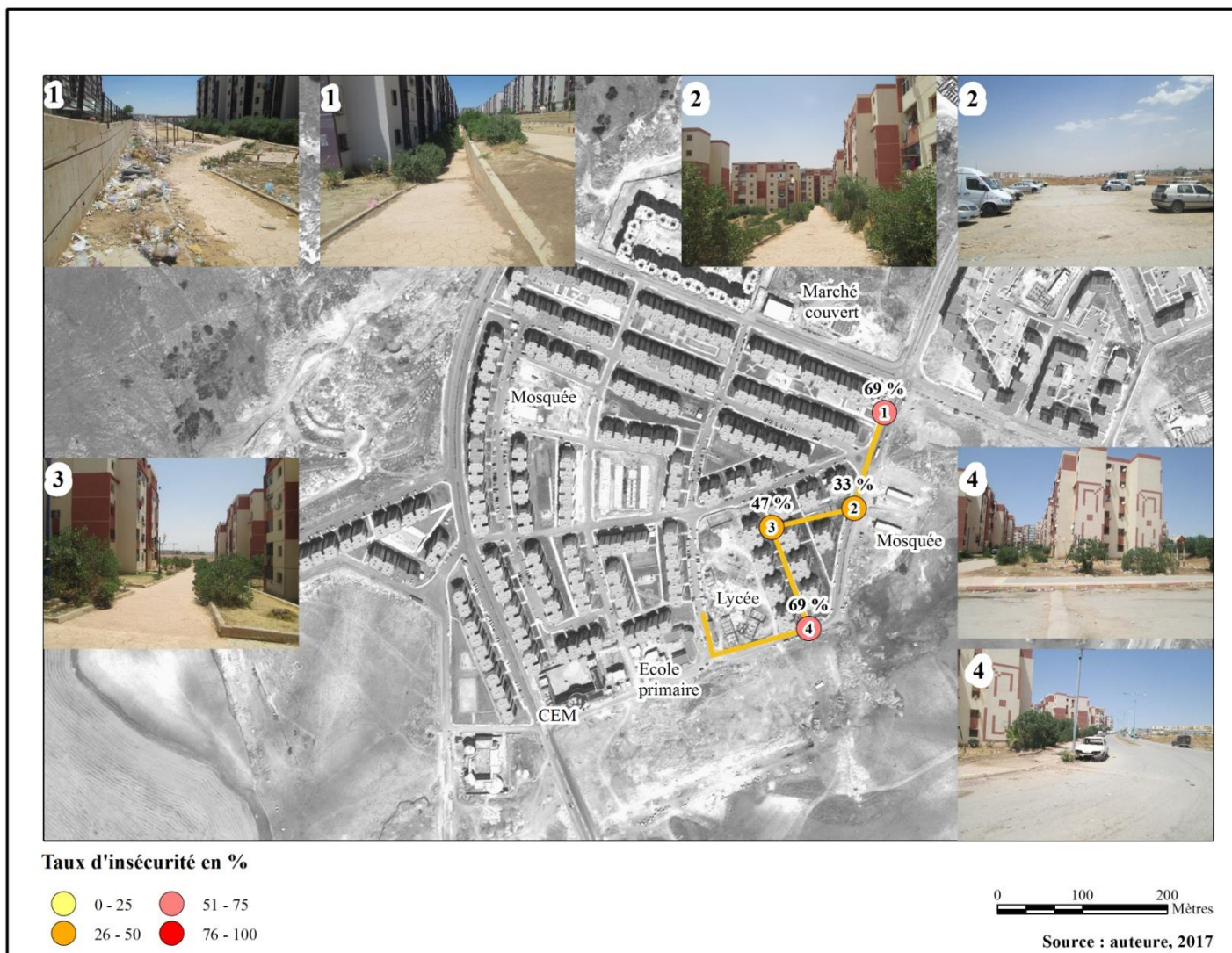
Le taux de sentiment d'insécurité qui a été relevé lors du parcours orange varie de 33% à 69% (voir Graphe 18). Les enquêtés ont désigné les espaces vagues et dénudés qui font office de parking au niveau des points 2 et 4 (voir Carte 21). Ces derniers sont en grande partie la cause principale de la plupart des conflits qui se déclenchent entre bandes rivales.

Les habitants se plaignent également des espaces 1 et 3 (voir Carte 21). Ils expliquent que ces derniers manquent énormément de visibilité et cachent d'autres espaces étroits qui font à leurs tours offices de refuges pour les jeunes et évoquant aussi le manque d'aménagement et de gestion.



Graphe 18 : taux de sentiment d'insécurité au niveau du parcours Orange UV14

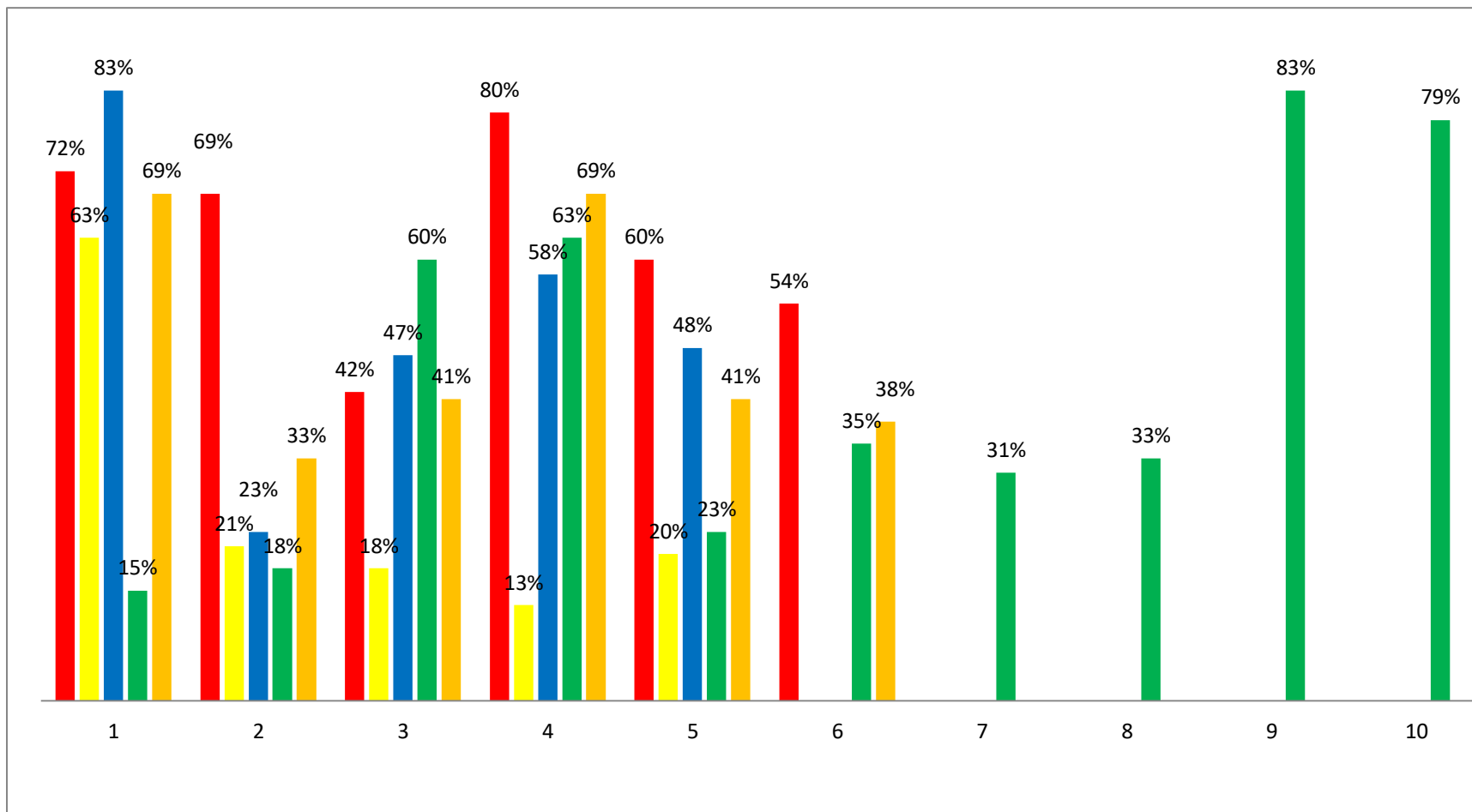
Source : auteur, 2017



Carte 21 : parcours Orange (UV14)
Source : auteur, 2017

VIII.1.4. Synthèse des taux relevés lors des parcours effectués « Rouge, Jaune, Bleu, Vert, Orange » UV14.

Tel que le démontre le Graphe 19, le taux de sentiment d'insécurité varie de 15% à 83% au niveau de tous les parcours de synthèse.



Graph 19 : graphe représentant le taux de sentiment d'insécurité dans chaque point pour les parcours (Rouge, Jaune, Bleu et Vert) de l'UV14
Source : auteur, 2017

Le Graphe 19 fait valoir un taux de sentiment d'insécurité assez faible au niveau du parcours Jaune points 2, 3, 4,5, ainsi que l'espace 2 parcours Bleu et l'espace 5, 1, et 2 parcours vert.

Il démontre également un taux de sentiment d'insécurité assez fort variant entre 26% et 61%. Il est à constater qu'au niveau du parcours rouge point 5 et le parcours Vert point 3 le taux s'élève à 60%. Au niveau du parcours Bleu, le taux varie de 47% à 58% aux points 3,4 et 5. Quant au parcours Orange, le taux varie entre 33% et 41%.

Le parcours Rouge abrite un taux assez alarmant aux points 1 et 4, ainsi qu'au parcours Bleu, points 1 et le parcours vert point 9 et 10, qui vont tous au-delà des 80%.

Afin de tenter de comprendre en quoi la configuration spatiale de par l'aménagement et la gestion de l'espace peut-elle influencer sur l'émergence du sentiment d'insécurité, il a été choisi de faire appel à la « syntaxe spatiale » (chapitre4) en utilisant le DepthMap (chapitre 4).

VII.2. Lecture syntaxique des parcours empruntés au niveau de l'UV14.

Les résultats des parcours commentés présentés précédemment nous ont révélé un taux de sentiment d'insécurité assez important au niveau des espaces extérieurs de l'habitat social de l'unité (UV14).

Lors des recherches théoriques discutées dans ce travail, il a été établi au chapitre 1 que les études sur le sentiment d'insécurité identifient trois (03) genres de situations. Soit que le sentiment d'insécurité est fondé sur une peur sociale collective ; Soit que le rapport du réel au possible est de nature temporelle (la répétition d'une situation menaçante) et enfin la virtualité d'une menace qui finit par prendre consistance à travers le récit de l'expérience d'autrui (la victimation directe⁴⁷⁷).

Dans le cas présent, force est de constater qu'une répétition de situations menaçantes ainsi qu'une prise de conscience importante d'un sentiment d'insécurité omniprésent, sont dû aux récits et expériences des habitants de l'unité.

L'analyse de la relation entre la configuration spatiale (forme, aménagement et gestion) et le sentiment d'insécurité considère deux points de vue :

- 1- L'analyse selon le point de vue du délinquant (le rôle de la configuration spatiale dans la facilitation du passage à l'acte délinquant (chapitre 3 et 4)) ;
- 2- L'analyse selon le point de vue de l'habitant, (l'impact de la configuration spatiale sur l'émergence de l'insécurité (chapitre 3 et 4)).

⁴⁷⁷ AUGOYARD Jean François, Marine LEROUX, *Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité*, dans *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, L'espace Européen, 1991, p.24.

Ces deux paramètres se fondent sur un ensemble de variables et d'indices qu'il s'agit de vérifier par le biais des mesures de la syntaxe spatiale développée au chapitre 4.

Pour rappel, le sentiment d'insécurité étudié dans le présent travail englobe les incivilités, les petites délinquances et les violences (chapitre 1).

VIII.2.1. L'impact de la configuration spatiale sur l'émergence du sentiment d'insécurité chez l'habitant.

Les témoignages et récits des habitants questionnés font ressortir les espaces dont le taux de sentiments d'insécurité est important, ces derniers ont été superposés sur les cartes de la syntaxe spatiale.

Il est à noter que lors de certaines consultations auprès du professeur S.Mazouz⁴⁷⁸, il nous a été conseillé d'introduire les chemins topologiques (voir Carte 22) dans l'analyse de la syntaxe spatiale.



Carte 22 : Carte représentant les chemins urbanisés et les chemins topologiques.

Source : auteur, 2017

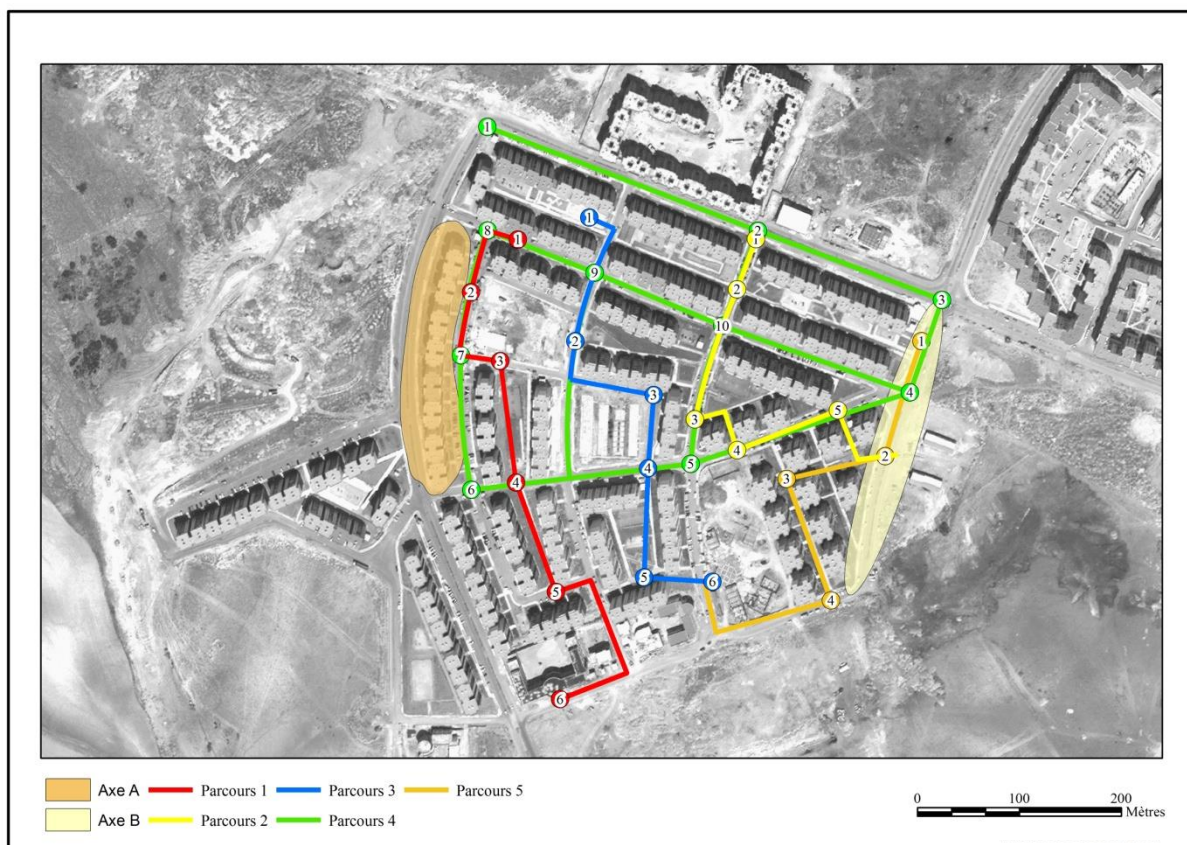
⁴⁷⁸ Pr « S. Mazouz », Professeur à l'université « Larbi ben m'hidi » d'OUM EL BOUAGHI, Algérie

Le corpus théorique établi précédemment, a permis de déduire des variables (chapitre 4) sur lesquelles l'analyse s'est articulée, afin de tenter de déterminer le rapport entre la configuration spatiale et l'émergence du sentiment d'insécurité chez l'habitant de l'UV14, ce qui va être développé comme suit :

VII.2.1.1. La variable « Occupation du terrain ».

La variable « Occupation du terrain » est une notion développée par Alice Coleman qui stipule que : l'application de la prévention situationnelle dans certains logements sociaux en Angleterre avait pour objectif premier « *d'occuper le terrain* ». C'est-à-dire, le découper et le réaffecter à des usages et des usagers contrôlables.

L'unité de voisinage (UV14) occupe une position assez ségréguée au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Ce fait, confirme les résultats des enquêtes effectuées (chapitre 6) décrivant l'UV14 comme étant une zone marginalisée ne possédant aucun centre d'intérêt. Toutefois, les résultats des parcours commentés ont révélé que l'UV14 concentre deux axes importants de commerces informels (Voir Carte 23) propres aux ex-habitants d'Oued Elhad et FedjErrih.



Carte 23 : localisation des axes englobant le commerce informel
Source : auteur, 2017

Les deux axes (nommé axe A et B) ont été abordés lors du parcours Rouge et le parcours Vert. Soixante-dix pour cent (70%) des enquêtés décrivent l'axe « A » comme étant l'axe commercial informel des ex-habitants de FedjErrih (voir Figure 27).



Figure 27 : axe A représentant le commerce informel des ex-habitants de Fedj Errih (UV14)
 Source : auteur, 2014

Quant au deuxième axe « B » les enquêtés ont attesté qu'il était approprié par les ex-habitants de Oued El Had (voir Figure 28).

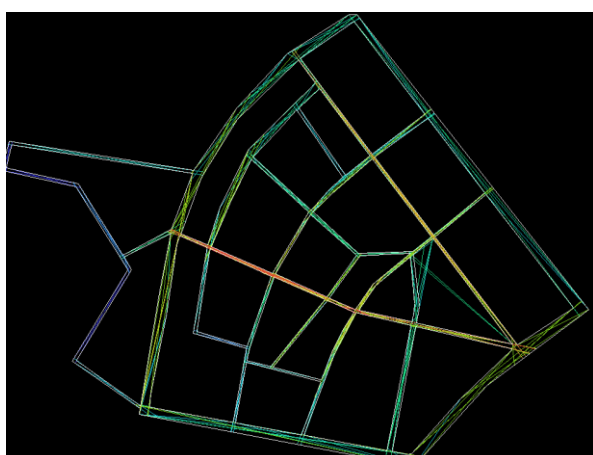
Les personnes questionnées ont expliqué que l'axe « B » est la cause principale de l'ensemble des problèmes causés par les deux gangs à savoir ceux de Fedj Errih et Oued Had (chapitre 5). L'ensemble des témoignages recueillis atteste que l'axe B accueille le commerce informel par excellence, mais le problème principal est que cet axe représente une grande surface libre utilisée comme parking. Les habitants ont témoigné que ce « Parking », rapporte de l'argent, de ce fait il devient un véritable espace de rivalité entre les deux occupants antagonistes de l'UV14.



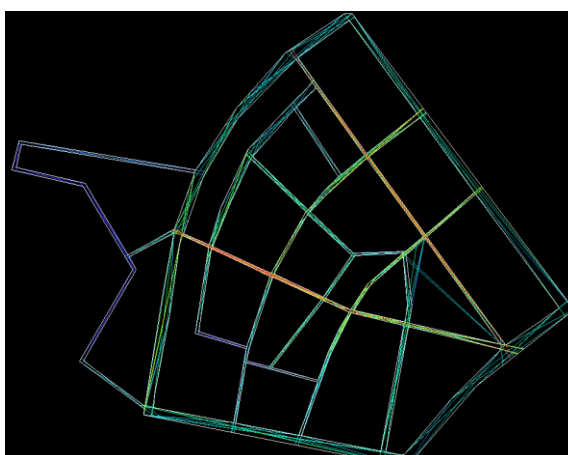
Figure 28 : axe B représentant le commerce informel des ex-habitants d'OuedElHad (UV14)
 Source : auteur, 2014

Les témoignages recueillis lors des parcours (Rouge et Vert) ont révélé un taux de sentiment d'insécurité relativement important sur l'axe B (parcours vert) qui est de l'ordre de 60%. Cependant, il a été relevé un taux différent au niveau de l'axe A correspondant au parcours Rouge et au parcours Vert.

Le taux de sentiment d'insécurité au niveau du parcours Vert point 7 et 8 est de l'ordre de 31% à 33%. En contrepartie, le taux relevé pour le parcours Rouge point 2 est de 69%. Pour une meilleure interprétation des résultats, il a été nécessaire de procéder à l'analyse syntaxique des deux axes en utilisant la carte axiale (chapitre 4).



Carte 25 : carte axiale représentant la mesure d'intégration
 Source : auteurs, 2014



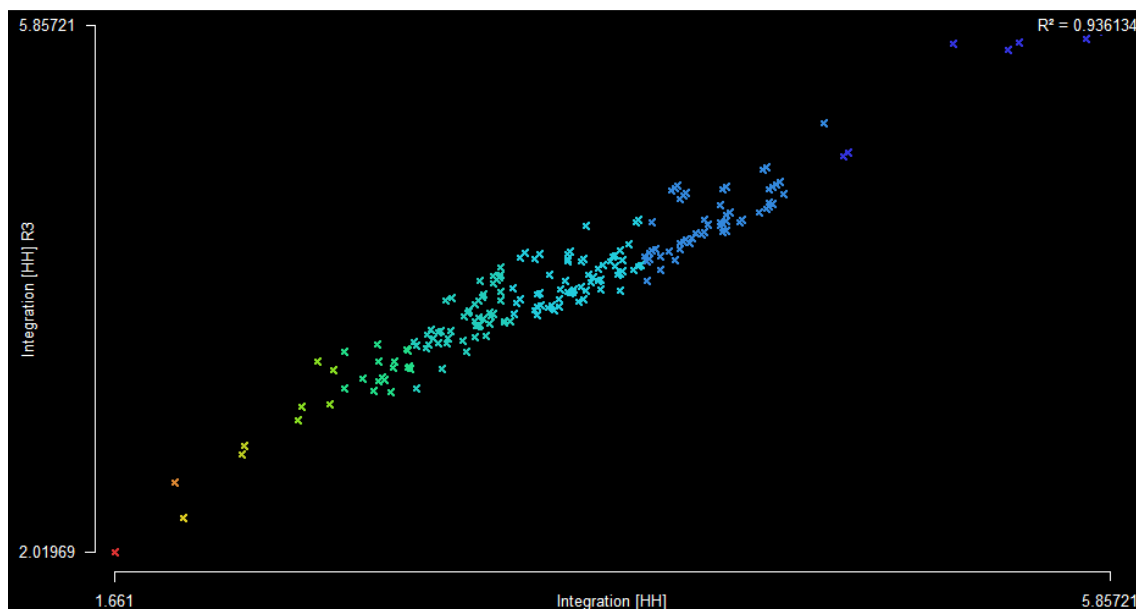
Carte 24: carte axiale représentant la mesure de connectivité
 Source : auteurs, 2014

Tel que le montre la carte axiale, la mesure d'intégration spatiale (Voir Carte 25) est relativement faible au niveau de l'axe A et assez moyenne au niveau de l'axe B, ce qui est contradictoire à l'activité principale qui règne au sein de l'axe A et B à savoir le commerce informel par excellence.

En intégrant les mesures de l'asymétrie relative (RA) et celle de Real Relative Asymmetry (RRA) (chapitre4), il a été constaté que les valeurs jalonnent entre [0.007-0.01-0.02] pour le RA et de [0.17-0.3-0.6] pour le RRA. Ce résultat démontre que l'espace est peu profond dans le système, c'est-à-dire qu'il tend à être intégré.

Néanmoins, la fonction principale qu'englobent les axes A et B rend l'espace attractif, alors que l'indice d'intégration et de connectivité (Voir Carte 24) démontrent le contraire, mais justifient le taux élevé de sentiment d'insécurité.

Afin d'appuyer le résultat concernant la fonction et le degré d'attractivité du quartier, il fallait procéder en premier lieu à la mesure du degré de stabilité et de vitalité de ce dernier par le biais de la mesure synergie. En deuxième lieu, il était impératif de mesurer le degré d'accessibilité par le biais de la mesure « interface » (voir chapitre 4). Il est à rappeler que la synergie est l'interaction entre les dynamiques naturelles locales et globales. Quant à L'interface, elle est le rapport entre l'intégration et le choix (chapitre4).

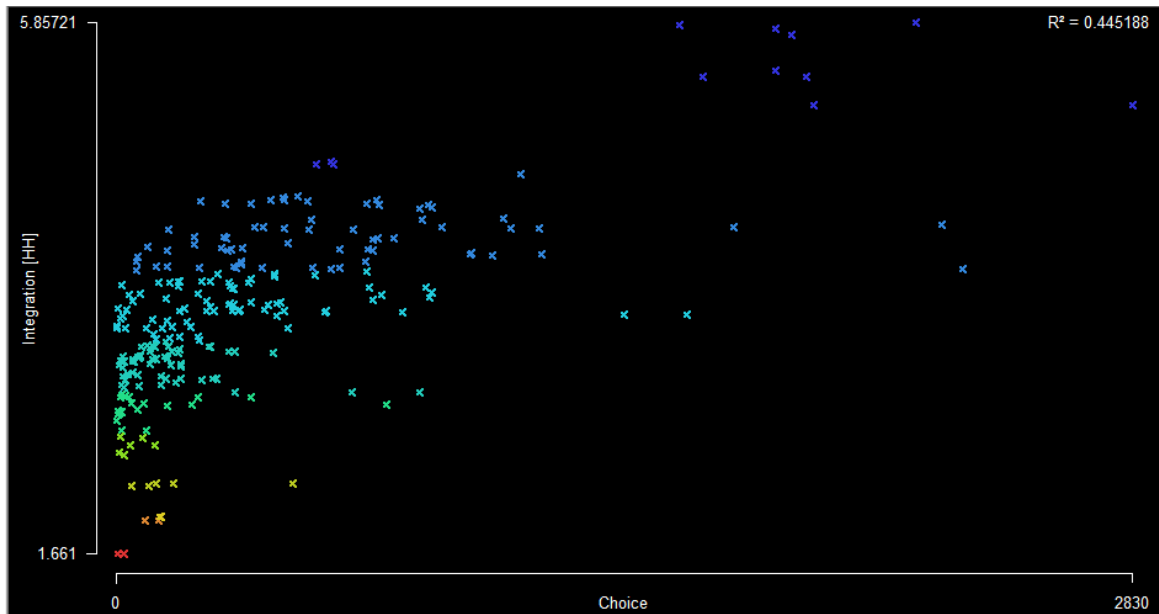


Graphe 20 : graphe représentant le degré d'attractivité de l'UV14 par la mesure Synergie
 Source : auteur, 2017

La lecture des résultats obtenus sur le Graphe 20 fait valoir un quartier vif et stable, ce qui est contradictoire aux récits des enquêtés.

Pour ce qui est du degré d'accessibilité à l'UV14, le Graphe 21 fait ressortir un coefficient de régression relativement faible $R^2=0.44$, ce qui est conforme aux témoignages des habitants qui

dénoncent la difficulté d'accès au sein de l'UV14, ce qui justifie le manque d'attractivité au sein de cette dernière.



Graph 21 : graphe représentant le degré d'attractivité de l'UV14 par la mesure Interface
Source : auteur, 2017

VII.2.1.2. La variable « Fréquentation de l'espace ».

La variable « fréquentation de l'espace » est une des notions principales développées par Jane Jacobs (chapitre 3). Elle stipule que l'animation et l'attractivité au sein des espaces extérieurs dans l'habitat social (chapitre 2) contribuent de façons diverses et complexes à assurer la sécurité.

Les résultats ont démontré que l'UV14 ne présente aucune attractivité pour l'ensemble des habitants. À cet effet, il a été indispensable de mesurer l'indice de fréquentation par les biais des mesures (choix et profondeur) (chapitre 4). Cette dernière « choix » reflète les parcours des gens ayant une connaissance précise des espaces urbains et la mesure profondeur définit le petit nombre d'étapes nécessaires pour atteindre un espace par rapport à un autre.



**Carte 28 : carte axiale représentant la mesure
Choix**
Source : auteur, 2017



**Carte 27 : carte axiale représentant la mesure
profondeur**
Source : auteur, 2017

À la lecture de la Carte 28, l'ensemble des axes définis présente un indice de choix et mesure de profondeur (voir Carte 27) assez moyen ainsi que des indices d'intégration (voir Carte 25) et de connectivité (voir Carte 24) bons, ce qui correspond aux parcours ; Vert, Jaune et Bleu.

En effet, les enquêtés ont fait un choix spontané d'emprunter les axes mentionnés. Cependant, le choix établi est assez contradictoire avec le taux relevé de sentiment d'insécurité qui est de l'ordre de : 83% (pts 9), 79% (pts10), 63% (pts4) au niveau du parcours vert. 47% (pts 3), 58% (pts 4) parcours Bleu. Un constat qui se rapporte au flux ainsi qu'au mouvement naturel.

Pour ce qui est du parcours Jaune, il a été relevé un taux de sentiment d'insécurité assez faible et qui varie entre (13% points4, 18% points 3, 20% points 5 et 21% points 2). Toutefois, les (Figure 29, Figure 30, Figure 31, Figure 32), justifient le taux de sentiment d'insécurité ressenti, vu le manque flagrant d'entretiens, d'aménagement et particulièrement celui de l'abandon total des locaux en bas des immeubles, d'autant plus que ces derniers font office de refuges pour les délinquants.



Figure 30 : cliché du point 3 parcours Bleu
Source : auteur, 2017



Figure 29 : cliché du point 4 parcours Bleu
Source : auteur, 2017



Figure 32 : cliché du point 9 parcours Vert
Source : auteur, 2017



Figure 31 : cliché du point 10 parcours Vert
Source : auteur, 2017

VII.2.1.3. La variable « Contrôle de l'espace ».

La variable « Contrôle de l'espace » définit les territoires d'influence permettant aux habitants de contrôler leurs espaces de vie (chapitre 3).

Le contrôle de l'espace est une notion corrélée avec l'indice de lisibilité. Afin de la vérifier, il a fallu faire appel aux mesures d'intelligibilité et d'entropie (chapitre 4), ainsi que les indices d'intégration, de connectivité et de profondeur. Dans ce cadre, l'utilisation des cartes VGA (voire chapitre 4), s'avère nécessaire.

Pour rappel, l'intelligibilité se rapporte à la capacité d'une structure à donner des informations au niveau local sur le rôle structurant des espaces au niveau global. Elle est définie par la Co-variation entre la connectivité et l'intégration spatiale globale des axes de la carte du site étudié, alors que l'entropie démontre la difficulté d'accès à un système donné.

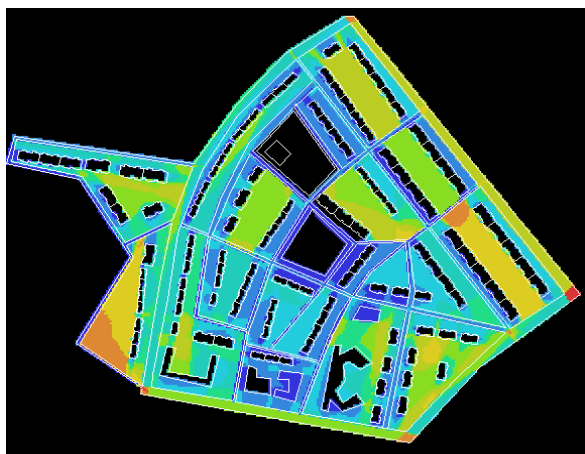
Les résultats de la superposition des cartes VGA (chapitre 4) sur celles des parcours démontrent une corrélation entre les parcours ; Orange, Rouge et Vert.

Tel-que nous pouvons lire sur la Carte 29, la mesure « connectivité » est importante au niveau des espaces allant du rouge à l'orange.

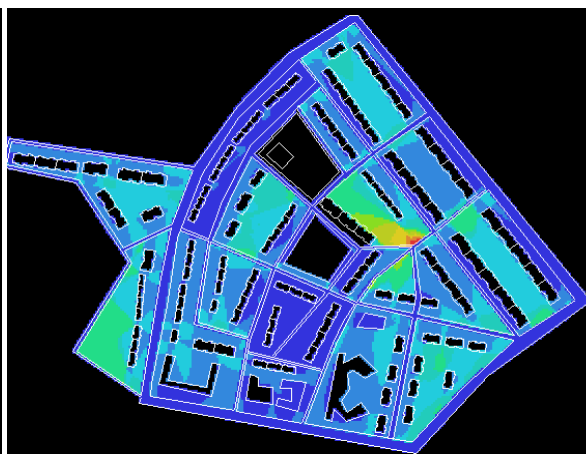
Ceci reflète une répartition du mouvement naturel au sein de l'unité qui concorde avec les parcours orange, rouge et vert empruntés.

Ce constat indique que la mesure locale « connectivité » ne correspond pas forcément à la mesure d'intégration globale qui est relativement faible, ce qui est vérifiable sur la Carte 26.

En effet, les résultats démontrent que seul l'espace allant du rouge au vert, qui présente un taux d'intégration important. Un constat contradictoire aux résultats requis d'autant plus que ce dernier présente un taux de plus de 60% de sentiment d'insécurité au sein du parcours vert, point 9 et 10.



Carte 29 : carte VGA de la mesure connectivité
Source : auteur, 2017



Carte 30 : carte VGA représentant la mesure d'intégration
Source : auteur, 2017

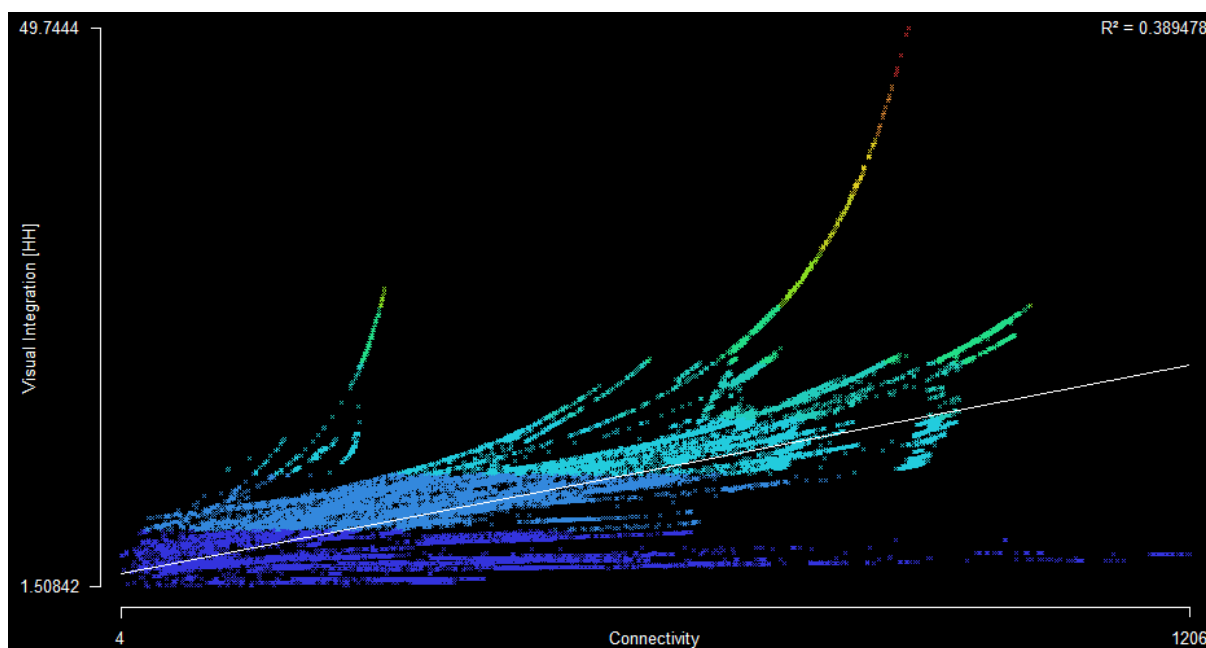


Carte 31 : carte VGA représentant la mesure Entropie
Source : auteur, 2017

La mesure « Entropie » représentée sur la Carte 31 démontre les axes accessibles qui sont les moins profonds et les plus intégrés.

Les espaces représentés en Bleu, concordent avec les parcours : [orange point3 (47%), parcours Jaune point 5 (20%) et point 3 (18%)], dont le taux de sentiment d'insécurité est assez faible et varie entre (18% et 20%).

Quant à la valeur élevée de l'entropie, elle confirme les résultats requis des parcours : [Bleu point 5 (48%), parcours rouge points 3, 4, 5,6, (42%, 80%, 60%, 54%), parcours orange points 5 (41%)] dont le taux de sentiment d'insécurité est important et qui varie entre (40% et 80%).



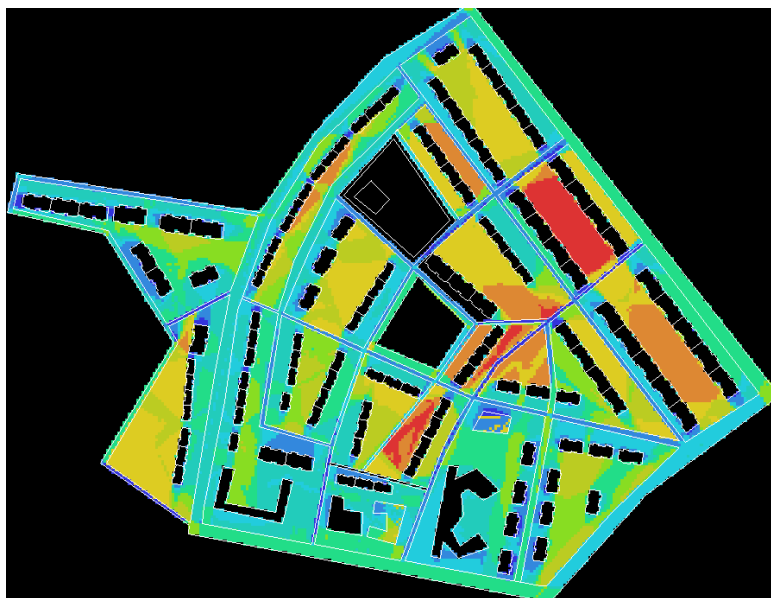
Graphe 22 : graphe représentant la mesure d'intelligibilité
Source : auteur, 2017

L'ensemble des résultats retenus sont appuyés par le résultat du Coefficient de Régression (R) qui est de l'ordre de 0.3 (voir Graphe 22). Ce résultat fait ressortir une corrélation faible du système, c'est-à-dire un système qui n'est pas intelligible ce qui concorde aux témoignages des enquêtés, qui dénoncent la perte totale de sentiment d'appartenance à leur unité qui est dû à la non-délimitation et définition des espaces extérieurs (chapitre2) de leurs immeubles d'habitation.

VII.2.1.4. La variable « Surveillance naturelle ».

La variable « surveillance naturelle » est un concept défini par Jane Jacobs qui sous-entend les « yeux sur la rue ».

La surveillance naturelle se rapporte aux indices de lisibilité et d'accessibilité, qui font valoir une intelligibilité du système confirmant les témoignages des enquêtés.



Carte 32 : carte VGA représentant la mesure contrôlabilité
Source : auteur, 2017

La Carte 32 VGA de la mesure de la « contrôlabilité » présente des résultats contradictoires aux taux de sentiment d'insécurité des parcours effectués.

En effet, la Carte 32 fait ressortir un nombre important d'espaces présentant un fort indice de contrôlabilité. Ce résultat est conforme sur le plan de la configuration spatiale ou l'ensemble des façades donne sur les rues. On retrouve des espaces extérieurs définis sur le plan formel mais sans être spécifiés, c'est-à-dire « spécialisés » tel que l'explique Jane Jacobs (chapitre 3).

Les (Figure 33, Figure 34, Figure 35 et Figure 36), démontrent que l'espace extérieur est banalisé et que la qualification des domaines n'est pas départagée. Ce constat explique le sentiment de non-appartenance des habitants partant du fait qu'ils ne se sentent pas concernés par les faits délinquants au sein des espaces extérieurs.

Selon certains témoignages, les espaces extérieurs étaient aménagés en espaces de jeux pour enfants, mais les habitants ont fait le choix de les radier dans le but de stationner leurs véhicules à proximité de leurs immeubles.

D'autres ont expliqué que les espaces intermédiaires qui jalonnent leurs immeubles renferment dans leur aménagement, des arbustes qui empêchent la visibilité et de ce fait, ils ne se sentent pas en sécurité.

Il a été constaté aussi lors des parcours, que les rues ne sont pas fréquentées ce qui suscite un fort sentiment d'insécurité (chapitre1), sans omettre les défaillances de gestion en matière d'éclairages et d'entretiens (chapitre 2).



Figure 33 : espaces extérieurs reflétant les déficits de la gestion
Source : auteur, 2017



Figure 34 : absence d'aménagement et de définition de l'espace
Source : auteur, 2017

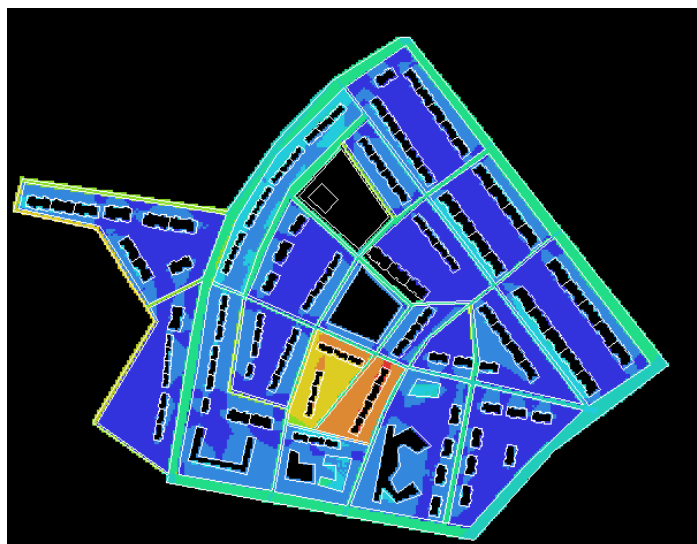


Figure 35 : aménagement extérieurs empêchant la visibilité au sein des espaces extérieurs
Source : auteur, 2017



Figure 36 : manque flagrant d'aménagement extérieur et de gestion
Source : auteur, 2017

Les résultats sont également contradictoires avec la Carte 33 VGA représentant la profondeur, où effectivement l'ensemble des espaces présente un faible indice de profondeur. Exception faite pour l'espace le plus profond représenté en couleur manga et qui concorde au parcours Bleu points 4 et 5 dont le taux est au-delà de 40%.



Carte 33 : carte VGA représentant la mesure profonde

Source : auteur, 2017

VII.2.2. L'influence de la configuration spatiale sur le passage à l'acte délinquant.

Afin de vérifier en quoi la configuration de l'espace peut-elle faciliter le passage à l'acte délinquant, il était judicieux de se référer aux variables déduites des théories de l'école de Chicago, à savoir :

VII.2.2.1. La variable « Contrainte territoriale ».

La variable « contrainte territoriale » est une variable qui met en relief les indices susceptibles d'influencer la décision du délinquant lors du passage à l'acte.

Afin de mesurer la variable « contrainte territoriale », il fallait faire appel aux indices : - contrainte du site, -les possibilités qu'offre le site, tout en prenant comme toile de fond les témoignages des enquêtés.

Il est à rappeler que la contrainte territoriale est régie par trois limitations :

- 1- Contrainte des possibilités qui se rapporte à l'espace ;
- 2- Contrainte des situations qui se rapporte au temps ;
- 3- Contrainte d'autorité qui se rapporte à l'autorité réglementaire.

En se basant sur les résultats requis lors des parcours commentés, l'enquête a pu circonscrire les espaces qui offrent la possibilité au passage à l'acte malveillant de par leurs configurations spatiales.

Les espaces retenus sont : - sur le parcours rouge, les espaces ;1, 2, 4 et 5- dont le taux de sentiment d'insécurité varie respectivement de 72%, 69%, 60% et 80%.

Les habitants dénoncent les incivilités qui s'y propagent et déclarent ne pas emprunter ses espaces parce qu'ils sont envahis par les jeunes délinquants.

En reprenant leurs propos, ils expliquent que ces « couloirs » étroits, limités entre deux murs aveugles empêchent la visibilité et finissent par accueillir les jeunes délinquants. Les habitants estiment qu'un éclairage public est plus que nécessaire à ce niveau et que les aménagements devraient être revus (Voir Figure 37).



Figure 37 : cliché représentant les espaces 1, 2 et 5 du parcours Rouge
Source : auteur, 2016

La superposition des espaces 1, 2 et 5 du parcours Rouge sur les carte VGA de la syntaxe spatiale , démontre que ces derniers sont ségrégués, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas intégrés à la forme urbaine.

Sur l'annexe -8- nous pouvons lire que l'espace 2 présente un indice de contrôle important et que les espaces 1 et 5 présentent un indice de contrôle moyen. Pour ce qui est de l'accessibilité et de l'homogénéité de l'espace, les résultats démontrent que les espace 2 et 1 sont difficilement accessibles contrairement à l'espace 5. Quant à la mesure de profondeur, il est clair que les trois espaces sont peu profonds.

Ainsi, la lecture des résultats est conforme aux récits des enquêtés et justifie la monopolisation de ces espaces par les jeunes délinquants à certains moments de la journée, cela est du essentiellement à la ségrégation des espaces, aux difficultés d'accès et particulièrement la facilité de control par les délinquants, ce qui favoriserait le passage à l'actedélinquant.

Le parcours Bleu, englobant l'espace 1 sur la Figure 38, présente un taux de sentiment d'insécurité de l'ordre de 83%. Selon les témoignages des enquêtés, l'espace 1 est la scène sur laquelle la majorité des affrontements a eu lieu.

Les résultats émis par la syntaxe spatiale montre que l'espace 1 est un espace ségrégué dont l'indice d'intégration est relativement faible (Voir annexe-9-).

Ce qui contredit le taux de sentiment d'insécurité prélevé de par le fait que l'espace présente un indice de contrôlabilité fort, une faible entropie, ainsi qu'un indice de contrôle très faible (Voir annexe-9-10-).

La Figure 39 démontre que l'espace ne présente aucune délimitation, que la densité est importante, ce qui renvoie à la théorie d'Oscar Newman qui stipule que la densité, la hauteur des bâtiments et la non-délimitation de l'espace augmente les possibilités de passage à l'acte délinquant.



Figure 38 : cliché représentant l'espace 1 du parcours Bleu
Source : auteur, 2016



Figure 39: cliché représentant les espaces 4 et 5 du parcours Bleu
Source : auteur, 2016

Un taux de sentiment d'insécurité de 58% est à relever au niveau de l'espace 4 parcours Bleu (clichés Pris sous l'angle de deux perspectives).

La première perspective illustre un espace non fréquenté dont les aménagements empêchent la visibilité. La deuxième illustre un espace vague et dénudé ne présentant aucune délimitation et regroupant une série de locaux vides et vandalisés qui font office d'espaces d'échanges de marchandises volées et de vente de stupéfiants.

Il est à noter que l'espace 4 a accueilli pendant deux années (de 2014 à 2016) une brigade de Police qui a été retirée au début de l'année 2017.

Le dernier espace relevé sur le parcours Bleu est l'espace (5) dont le taux de sentiment d'insécurité est de l'ordre de 48%. Selon les témoignages, cet espace représente le chemin qu'empruntent les élèves pour se rendre à l'école et qu'au cours des mois de mars 2016 et avril 2017 certains élèves ont subi des agressions physiques et verbales commises par des jeunes délinquants qui occupent l'espace.

L'analyse syntaxique des espaces 4 et 5 (voir annexe-11-) présente une configuration spatiale qui facilite le passage à l'acte de par un faible indice d'intégration et un important indice de contrôle ainsi qu'une difficulté d'accès au cœur de l'espace (voir Annexes-11-).

Sur le parcours Vert, les espaces 3, 4, 9, et 10 (voir Figure 40) avancent un taux de sentiment d'insécurité qui varie respectivement de 60%, 63%, 83% et 79%.

Les enquêtés ont déclaré que les espaces 3 et 4 sont accaparés par le commerce informel et de ce fait, ils sont la cause principale des affrontements entre les ex-habitants de Oued El Had et Fedj Errih.

Quant aux espaces 9 et 10, ils représentent selon les habitants le territoire d'affrontement entre les bandes rivales. Ceci-dit, la configuration spatiale des espaces ; 3, 4, 9 et 10 facilite le passage à l'acte délinquant à travers de faibles indices d'intégration et d'entropie ainsi qu'un indice élevé de contrôle particulièrement au niveau des espaces 3 et 4 (voir Annexes-12-).

Les espaces 9 et 10 à leur tour font valoir un fort indice de contrôlabilité, ce qui contredit les témoignages des enquêtés.

La Figure 40 présentant le cliché des espaces 9-10 du parcours Vert démontre des espaces extérieurs étroits ne présentant aucune visibilité, ce qui explique le taux élevé de sentiment d'insécurité.



Figure 40 : cliché représentant les espaces 3.4.9 et 10 du parcours Vert
 Source : auteur, 2014

Sur le parcours Orange, l'enquête a fait ressortir les espaces 1 et 4 (voir Figure 41, Figure 42) dont le taux de sentiment d'insécurité est de l'ordre de 69%. Les enquêtés dénoncent le manque de visibilité au niveau de ces derniers. Ils ont expliqué que l'espace 4 est monopolisé par les jeunes délinquants qui se donnent à des incivilités et même à des agressions au cours de la journée.



Figure 41 : cliché représentant l'espace 1 du parcours Orange
 Source : auteur, 2014



Figure 42 : cliché représentant l'espace 4 du parcours Orange
Source : auteur, 2014

Les résultats retenus de la syntaxe spatiale (voir Annexes-13-14-) attestent que, les espaces 1 et 4 présentent une forme ségréguée avec un faible indice de contrôle. Sur les cartes affiliées aux annexes-13 et 14- on constate un fort indice de contrôlabilité et un faible indice d'Entropie. Un résultat contradictoire aux témoignages requis ou les enquêtés expliquent que les espaces 1 et 4 sont propices au passage à l'acte délinquant.

Cependant, les Figure 41, Figure 42 justifient les témoignages requis de par la non-fréquentation de l'espace 4 ainsi que les déficits de la gestion et de l'aménagement de l'espace.

VII.2.2.2. La variable « Attractivité ».

La variable « Attractivité » est liée à la densité. Il a été démontré au chapitre 6 que l'unité de voisinage présente une bonne densité, ce qui n'est pas la cause du sentiment d'insécurité émergent. Cependant, en se référant au chapitre 3, il est possible d'évaluer les facteurs de la sélection du territoire pour le passage à l'acte délinquant et ceci en mesurant son attractivité lorsque ses attributs d'accessibilité sont supprimés.

En référence à ce qui a été démontré par le biais de l'enquête sociologique et la syntaxe spatiale, l'unité de voisinage (UV14) ne présente aucune attractivité pour l'habitant. Ce qui par évidence représente un atout pour le délinquant.

En effet, un espace attractif pour un délinquant est désigné selon les possibilités qu'offre le site pour un éventuel passage à l'acte.

Dans le présent cas d'étude, les récits des habitants ont pu circonscrire les espaces attractifs suivants :

- Parcours Bleu, espace 6 au taux de sentiment d'insécurité de 37% (voir Figure 43) ;

- Parcours Rouge, espace 6 au taux de sentiment d'insécurité de 54% (Voir Figure 44) ;
- Parcours Orange, espace 4 au taux de sentiment d'insécurité de 69% (Voir Figure 46) ;
- Parcours Vert, espace 4 et 10 au taux de sentiment d'insécurité de 63% et 79% (Voir Figure 45)

Sur l'ensemble des espaces cités, les enquêtés dénoncent une monopolisation presque totale des jeunes délinquants et un taux d'agressions verbales et physiques important, particulièrement durant les périodes d'affrontements intensives.

A partir de là, il a été judicieux d'établir une analyse axiale des espaces ; 6- rouge-, 6-bleu-, 4- orange-, 10-vert- et 4- orange-, vu que ces derniers présentent les axes mécaniques de l'unité de voisinage (UV14).



Figure 44 : cliché de l'espace 6 parcours Rouge
Source : auteur, 2016



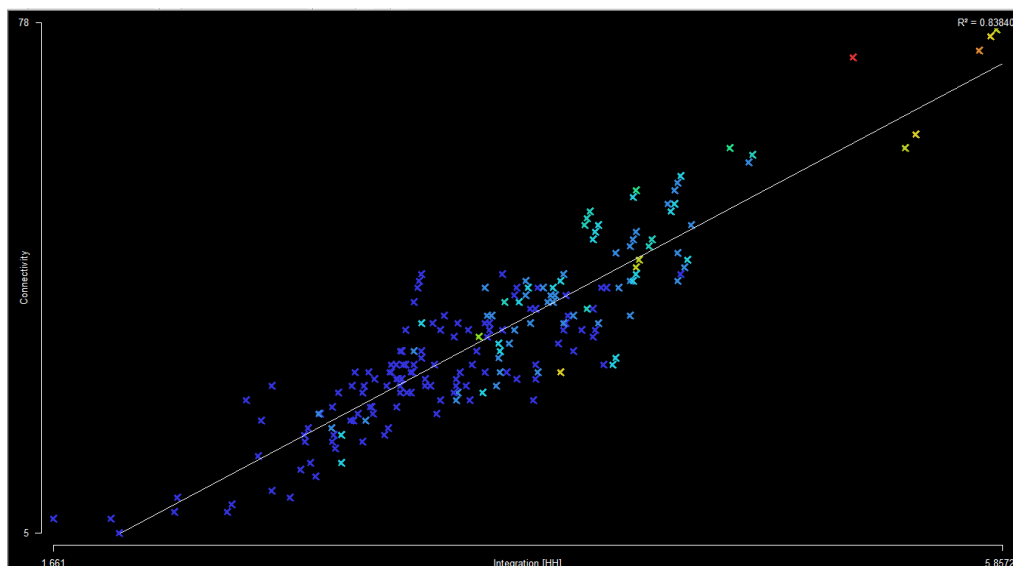
Figure 43 : cliché de l'espace 6 parcours Bleu
Source : auteur, 2016



Figure 45 : cliché de l'espace 4 parcours Vert
Source : auteur, 2016



Figure 46 : cliché de l'espace 4 parcours Orange
Source : auteur, 2016



**Graphe 23 : graphe représentant l'intelligibilité du système axial de l'unité de voisinage (UV14)
Source : auteur, 2017**

L'analyse syntaxique (voir annexe-15-) révèle une bonne corrélation en matière d'intelligibilité (voir Graphe 23) ou on relève un coefficient de régression de l'ordre de $R^2=0.8$.

L'analyse fait valoir également que les espaces ; 6 parcours Rouge et celui du parcours Bleu sont localisés sur des axes non intégrés et non connectés à l'ensemble du système (voir Annexe-15-).

Un résultat appuyé par les deux mesures d'Entropie et de Choix qui démontrent que les deux axes sont difficilement accessibles et ne sont pas empruntés par les habitants. Ce constat rend les espaces propices au passage à l'acte délinquant, ce qui justifie les taux élevés de sentiment d'insécurité.

Les espaces 4 et 10 présentent des résultats contradictoires aux témoignages des enquêtés de par des axes intégrés, connectés, facilement accessibles et fréquentés.

VII.2.2.3. La variable « Opportunité ».

La variable « opportunité » est la clé explicative de la variation des problèmes liés à l'insécurité (chapitre 3). L'opportunité est liée à la mobilité des habitants et du flux constant au cours de la journée. Le passage à l'acte délinquant est calculé selon le flux et la mobilité. Quand l'espace est attractif et que l'opportunité se présente, le passage à l'acte devient presque une évidence.

Mais comme l'opportunité est liée à la mobilité et au flux, certains espaces peuvent ne pas être attractifs pour le délinquant mais présentent des opportunités propices au passage à l'acte tels-que :

- Les espaces : 1-2-3-4-5 et 6 parcours Rouge ;

- L'espace 1 parcours Bleu ;
- Les espaces 3 et 4 parcours Orange ;
- Les espaces 8 et 9 parcours Vert.

La Carte 34 valide les résultats requis lors des parcours effectués en précisant un nombre limité d'espace d'issues de recours ou de refuges.



Carte 34 : Carte Isovist présentant les espaces 1.2.3.4.5 (parcours rouge), 1 (parcours Jaune), 3.4 (parcours Bleu), 8.9 (parcours Vert).
Source : Auteur, 2017

VII.2.2.4. La variable « Activité de routine ».

La variable « activité de routine » est directement liée aux flux des activités habituelles quotidiennes de la vie courante. En fonction des heures et des périodes, le risque varie avec les mouvements de la population.

Selon les témoignages des enquêtés, les délinquants occupent quelques endroits fixes ou les habitants évitent de s'y rendre.

Les espaces relevés selon l'enquête sont (voir Annexe-16-17-18-19-20) :

- Les espaces 1 et 3 parcours Rouge (voir Figure 47) ;
- Les espaces 3 et 6 parcours Bleu (voir Figure 48) ;
- L'espace 1 parcours Jaune (voir Figure 49) ;
- Les espaces 3, 4 et 10 parcours Vert (voir Figure 50).

Les questionnés dénoncent des activités illicites telles-que ; la vente des stupéfiants et des objets volés, sans omettre les incivilités et les agressions verbales et parfois physiques.

L'analyse syntaxique de l'ensemble des espaces fait valoir des espaces facilement accessibles avec un important indice de contrôlabilité et un faible indice de contrôle.

Ce résultat confirme les hypothèses d'Oscar Newman et Jane Jacobs stipulant l'importance de la gestion et la définition des espaces.



Figure 47 : cliché représentant les espaces 3 et 1 du parcours Rouge.
Source : auteur, 2017



Figure 48 : cliché représentant les espaces 3 et 6 du parcours Bleu
Source : auteur, 2017



Figure 49 : cliché de l'espace 1 parcours Jaune
Source : auteur, 2017



Figure 50 : cliché représentant des espaces 3, 4, et 10 du parcours Vert
Source : auteur, 2017

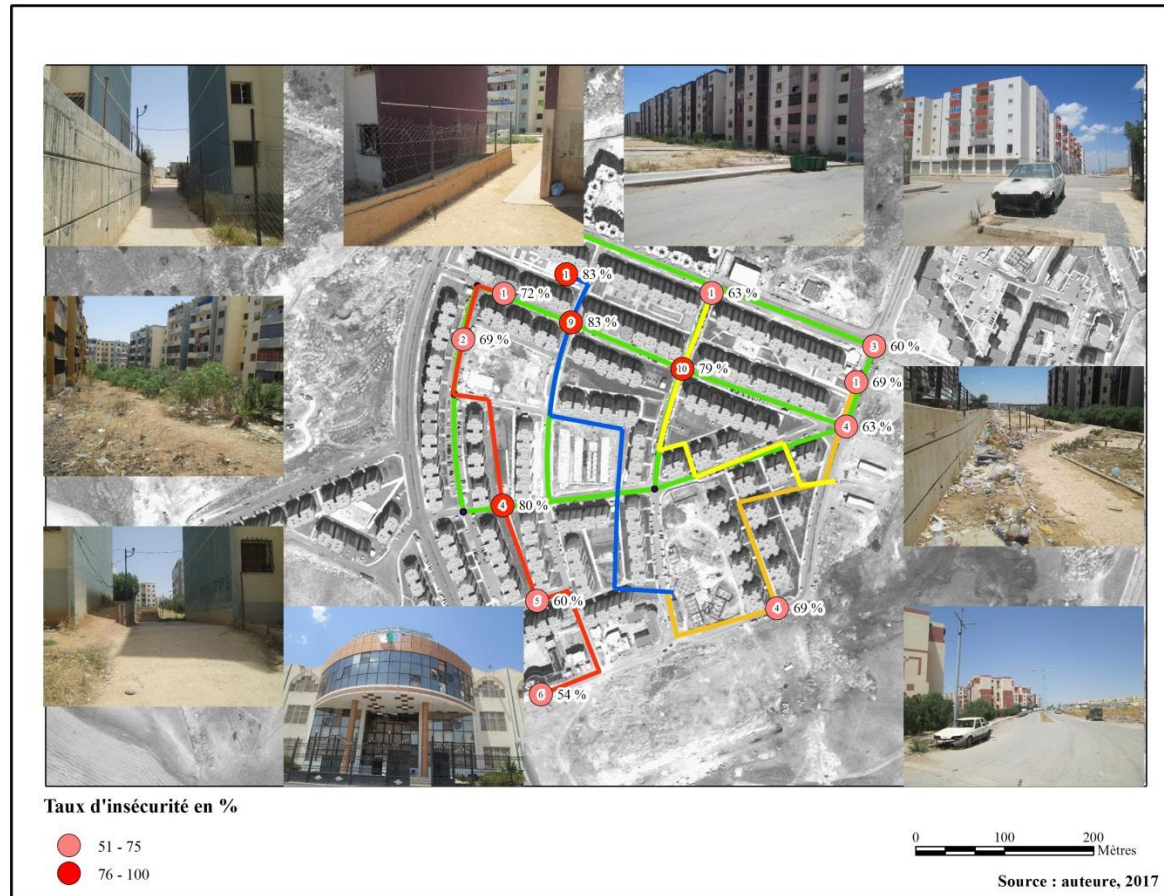
VII.2.2.5. La variable « Le moindre effort ».

La variable « le moindre effort » est lié directement à la mobilité et au déplacement du criminel.

Selon les témoignages des enquêtés et les récits retenus, il en ressort que l'insécurité que subit l'unité de voisinage (UV14) est une insécurité endogène, de ce fait, il est facultatif d'investir une enquête dans ce sens.

VII.3. Carte récapitulative des HotSpot au niveau de l'UV14.

Suivant les résultats retenus des parcours commentés, il y a lieu d'établir deux cartes récapitulatives des points chauds en rapport avec un seuil de 50% de taux de sentiment d'insécurité (voir Carte 35, Carte 36).



Carte 35 : carte récapitulative des parcours représentant les points chauds à partir de 50% de taux de sentiment d'insécurité
Source : auteur, 2017



Carte 36 : carte récapitulative des parcours représentant les points chauds inférieurs de 50% de taux de sentiment d'insécurité
Source : auteur, 2017

Au premier abord, il était nécessaire de dresser deux tableaux récapitulatifs des indices de chaque mesure correspondant aux analyses axiales et VGA (voir Tableau 5, Tableau 6) de l'unité de voisinage (UV14).

Concernant l'analyse axiale, le résultat fait ressortir un système intelligible dont les axes présentent une bonne intégration locale et globale.

Pour ce qui est de l'analyse VGA, l'indice d'intégration est relativement faible, contrairement à celui de la connectivité qui fait ressortir une bonne intégration locale. Pour ce qui est de l'indice de contrôle, il est relativement faible contrairement à celui de la contrôlabilité.

Enfin, les indices des mesures d'Entropie et de profondeur démontrent que le système est difficilement accessible.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des mesures des cartes axiales de l'UV14

	Minimum	Moyenne	Maximum
Choe	0	390,246	2750
Connectivité	5	32,754	78
Visual Control	0,333	0,999	2,206
Visual controllability	0,129	0,281	0,5
Visual Entropie	1,528	1,816	2,226
Visuel Intégration [HH]	1,661	3,572	5,857
Visual MeanDepth	1,923	2,573	4,255
RA	0,007	0,012	0,026
RAA	0,17	0,292	0,602

Source : Auteur, 2017

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des mesures des cartes VGA de l'UV14

	Minimum	Moyenne	Maximum
Connectivity	4	453,922	1206
Visual Control	0,025	1	2,887
Visualcontrollability	0,011	0,442	0,913
Visual Entropy	0,499	1,649	3,018
Visuel Intégration [HH]	1,508	9,3	49,744
Visual MeanDepth	1,149	2,513	7,692

Source : Auteur, 2017

L'analyse comparative entre les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est supérieur à 50% et les espaces dont le taux est inférieur à 50%, a permis ce qui suit :

- Les axes dont le taux de sentiment d'insécurité est important ainsi que ceux ou le même taux est faible, sont bien intégrés au système ;
- Douze espaces sur dix-neuf dont le taux de sentiment d'insécurité est inférieurs à 50% présentent une bonne connectivité contre six espaces sur treize aux taux supérieurs à 50% ;

- Dix espaces sur dix-neuf dont le taux de sentiment d'insécurité est inférieur à 50% présentent un bon indice de contrôle contre trois espaces sur treize aux taux supérieurs à 50%
- Huit espaces sur dix-neuf dont le taux est inférieur à 50% présentent un bon indice de contrôlabilité contre cinq espaces sur treize aux taux supérieurs à 50% ;
- Six espaces sur dix-neuf aux taux inférieurs à 50% sont propices d'être empruntés par les habitants contre cinq espaces sur treize dont le taux est supérieur à 50% ;
- Sept espaces sur dix-neuf dont le taux est inférieur à 50% présentent une bonne accessibilité contre sept espaces sur treize aux taux supérieurs à 50%.

Ces résultats démontrent que les espaces aux taux de sentiment d'insécurité supérieurs à 50% ne sont pas intégrés et leurs indices de connectivité et de contrôle sont relativement faibles.

Cependant, il est à relever que l'indice de Choix est relativement faible ainsi que celui d'Entropie, ce qui démontre une difficulté d'accès.

En contrepartie les résultats font valoir que les espaces dont le taux est inférieur à 50%, ne sont pas intégrés mais présentent une bonne intégration locale qui se rapporte au mouvement naturel. Quant aux indices de contrôle et de contrôlabilité au niveau des espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est inférieur à 50% sont assez bons, par contre leurs indices de Choix et d'Entropie sont relativement faibles.

Pour ce qui est des résultats retenus sur les cartes VGA:

- L'indice d'intégration est faible au niveau de l'ensemble des espaces ;
- Neuf espaces sur dix-neuf présentent un bon indice de connectivité contre dix espaces sur treize dont le taux est supérieur à 50% ;
- Cinq espaces sur dix-neuf dont le taux est inférieur à 50% présentent un bon indice de contrôle contre douze espaces sur treize aux taux de sentiment d'insécurité supérieur à 50% ;
- Quatorze espaces sur quinze dont le taux est inférieur à 50% présentent un fort indice de contrôlabilité contre neuf espaces sur treize aux taux de sentiment d'insécurité supérieur à 50% ;
- Dix espaces sur dix-neuf dont le taux est inférieur à 50% sont facilement accessibles contre neuf espaces sur treize aux taux supérieur à 50%.

Ces résultats démontrent que :

- Les espaces dont le taux est supérieur à 50%, les indices de contrôle et de connectivité sont relativement bons ;

- Les espaces dont le taux est inférieur à 50%, présentent de bon indices de contrôlabilité, de connectivité et d'Entropie.

VII.3.1. Différents types de Hot Spot constatés.

En se basant sur les témoignages des enquêtés ; trois cartes regroupant les différents types de HotSpot constatés ont été établies (voir Carte 37)

- HotSpot concentré ; illustre les espaces dont les jeunes délinquants occupent en permanence ;

L'analyse syntaxique de ces derniers a démontré que ces espaces présentent une bonne connectivité, avec une très faible intégration au système ainsi qu'un faible indice de contrôlabilité et une très forte difficulté d'accès.

- HotSpot dispersé ; illustre les espaces présentant des faits délinquants répartis sur le territoire de l'unité.

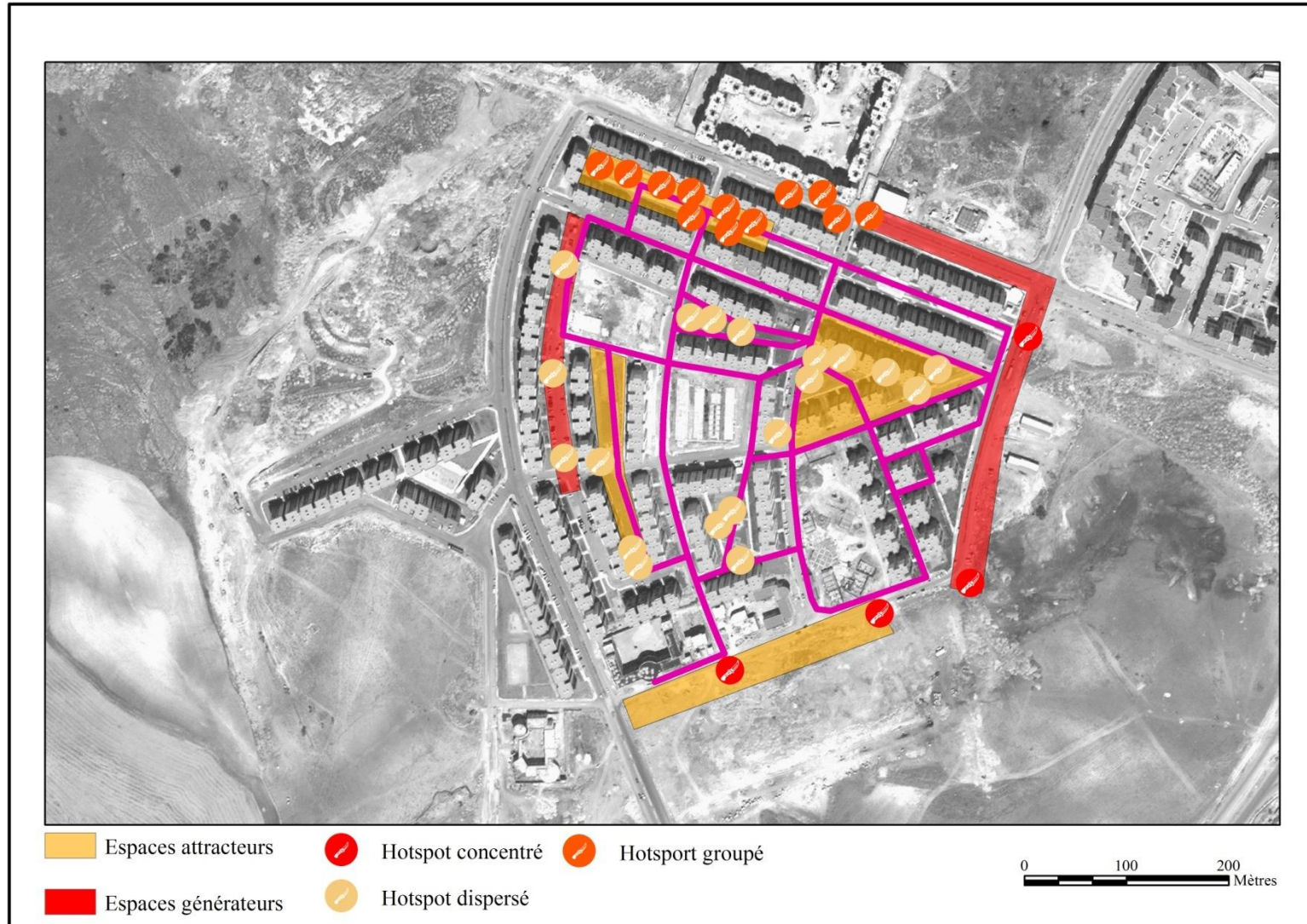
L'analyse syntaxique fait valoir des espaces non intégrés avec un fort indice de contrôlabilité mais des espaces facilement accessibles pour certains et difficilement accessibles pour d'autres.

- HotSpot groupés ; illustre les espaces dont les problèmes de violence et d'insécurité sont répétitifs. L'analyse syntaxique fait ressortir une bonne connectivité avec un bon indice de contrôlabilité et une facilité d'accès.

En se basant sur les résultats avancés précédemment, l'ensemble des espaces considérés comme étant attracteurs (espaces où se fixent les activités criminelles) et générateurs (espaces à flux important) a été circonscrit.

L'analyse syntaxique démontre que les espaces attracteurs présentent de bons indices de contrôlabilité, de connectivité et sont facilement accessibles.

En contrepartie les espaces générateurs présentent une bonne connectivité, ainsi qu'une bonne contrôlabilité mais sont difficilement accessibles.



Carte 37 : carte récapitulative regroupant les différents types de HotSpot
Source : auteur, 2017

Conclusion.

Au cours de ce chapitre, l'objectif visait par le biais du croisement des trois méthodes :-le parcours commenté- la syntaxe spatiale et le HotSpot- est d'analyser le rapport entre la configuration spatiale et l'émergence du sentiment d'insécurité au sein de l'UV14.

L'enquête du parcours commenté a permis de faire ressortir les cartes de synthèse regroupant les espaces dans lesquels le taux de sentiment d'insécurité est relativement élevé.

Les résultats de l'enquête ont démontré que l'unité de voisinage (UV14) occupe une position ségréguée au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Toutefois, elle concentre deux axes commerciaux importants nommés axe A et B dont le deuxième semble être selon les témoignages des habitants la cause principale de l'ensemble des problèmes que subit l'unité (UV14).

La lecture syntaxique a fait ressortir des axes non intégrés, ce qui est contradictoire aux fonctions attribuées aux axes A et B, mais justifie le taux élevé de sentiment d'insécurité.

Les résultats de l'enquête ont également démontré que l'UV14 ne présente aucune attractivité. Un résultat appuyé par le Coefficient de Régression qui a fait ressortir un système non intelligible, ce qui concorde avec les témoignages des enquêtés et dénoncent la perte totale de sentiment d'appartenance.

Cependant, l'analyse a fait ressortir des résultats syntaxiques contradictoires au taux de sentiment d'insécurité relevé lors des parcours effectués.

En effet, on a prélevé un nombre important d'espaces présentant un fort indice de contrôlabilité, mais l'enquête du parcours montre un taux élevé de sentiment d'insécurité.

L'analyse de ces résultats a démontré que ce constat est dû à la banalisation ainsi que la non-qualification des espaces extérieurs de l'habitat social.

Les habitants décrivent les incivilités ainsi que les agressions verbales, ils dénoncent la configuration de certains espaces comme étant des espaces propices au passage à l'acte délinquant.

L'analyse syntaxique a démontré que ces espaces sont des espaces attractifs pour le délinquant, puisqu'ils ne présentent pas d'aspects de recours, d'issues ou de refuges. Ainsi, la configuration de ces derniers favoriserait l'activité de routine.

Suivant cet abord, l'analyse comparative entre les espaces aux taux de sentiment d'insécurité qui sont supérieurs et inférieurs à 50% par le biais du HotSpot, a permis de déduire que les espaces au taux de sentiment d'insécurité supérieur à 50%, sont assez bien intégrés et dont les indices de contrôle et de connectivité sont relativement bons (0-1). Il a été également constaté que les indices de choix et d'entropie sont relativement faibles, ce qui démontre la difficulté d'accès à ces espaces extérieurs.

Ainsi, il a été déduit trois types de HotSpot ; le dispersé, le concentré et le groupé. Ceci-dit, les résultats obtenus ont permis de circonscrire les espaces formant les points générateurs et les espaces attracteurs.

Subséquemment, l'ensemble des résultats requis, a confirmé les théories émises précédemment à savoir :

- Le sentiment d'insécurité est lié au nombre d'espaces : d'issues, de recours ou de refuges, théorie avancée par Jean Chaguiboff ;
- Le sentiment d'insécurité se rapporte à la configuration de l'espace qui devrait être organisée d'une manière permettant un maximum de visibilité et une grande possibilité de surveillance, théorie défendue par Jane Jacobs et Barry Poyner ;
- Le sentiment d'insécurité est lié au déficit de l'aménagement ainsi que la non-définition des espaces, théorie réclamée par Oscar Newman ;
- Le sentiment d'insécurité est lié au degré d'attractivité, de fréquentation et de flux ; théorie d'Alice Coleman et de Jane Jacobs.
- Le sentiment d'insécurité est lié principalement au sentiment d'appartenance et la cohésion sociale, selon Oscar Newman.

Cependant, l'enquête établie a confirmé l'antithèse de la densité et son impact sur l'insécurité ainsi que celle de la surveillance naturelle qui semble ne pas être un paramètre dissuasif aux violences.

CHAPITRE VIII :

UNITE DE VOISINAGE NUMERO 8 : RESULTATS DE L'ENQUETE



Introduction.

L'unité de voisinage (UV8) a connu en 2014 des violences entre des bandes issues de Souika (médiina de Constantine) et les anciens habitants du bidonville *New York*, durant lesquelles un jeune homme de 28 ans a été assassiné à coups de couteau⁴⁷⁹.

La sûreté nationale de wilaya a procédé à l'installation d'un poste de commandement dirigé par l'adjoint-chef de la sûreté nationale de la wilaya.

Malgré l'installation du poste de commandement, un autre drame a eu lieu en 2017 au cours duquel le présumé coupable -un adolescent répondant aux initiales I.N., âgé de 17 ans-, a poignardé à plusieurs reprises Okba, âgé de 20 ans⁴⁸⁰. Un crime qui a eu lieu à 16h suite à une dispute entre jeunes.

Tel est le climat d'insécurité que subit l'unité (UV8) soutenu par le désarroi des habitants qui désignent cette dernière comme étant le maillon faible de la nouvelle-ville Ali Mendjeli.

En effet, l'Unité (UV8) située dans une zone à forte concentration de population et de flux, n'a bénéficié d'aucun projet d'aménagement extérieur ou d'assainissement. Ajouter à cela les nuisances ; à savoir les eaux usées et les odeurs qui se dégagent quotidiennement. D'autres points noirs ont été relevés à l'image des amoncellements et des tas d'ordures qui forment une décharge sauvage.

La gravité de l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les habitants de l'unité est assez importante et nécessite un plan d'urgence. En outre, il faut noter la défaillance de l'éclairage public ainsi que le délabrement quasi-total des chemins qui mènent vers cette U.V.

Suite à ce constat, il a été judicieux de mener une enquête au sein de l'UV8 dans le but de faire ressortir les espaces qui posent problèmes aux habitants (espaces dont le sentiment d'insécurité est important). Pour ce faire, l'utilisation de la méthode du parcours commenté de Jean Paul Thibault (chapitre4), s'avère nécessaire.

Ce chapitre, se présente dans la continuité analytique du chapitre 7. Le but recherché est le même, celui de faire ressortir les espaces, dont le taux de sentiment d'insécurité ressenti par les habitants serait élevé afin de l'analyser par le biais de la syntaxe spatiale.

⁴⁷⁹https://www.vitamedz.com/violents-affrontements-entre-des-jeunes/Articles_18300_2633069_25_1.html

⁴⁸⁰<https://www.djazairress.com/fr/elwatan/539147>

VIII.1 Parcours commentés au sein de l'UV8 : Lecture.

Suivant la même démarche prônée dans l'unité (UV14), la présente enquête n'a pas pour but de faire ressortir les ambiances urbaines ou le vécu urbain, mais celui de déterminer les espaces ou les habitants se sentent en insécurité et jauger le taux de sentiment d'insécurité au sein des espaces urbains de l'habitat social au niveau de l'unité de voisinage (UV8).

Tout comme le chapitre précédent, l'enquête s'est articulée autour du « parcours quotidien ». Ce dernier engage trois dimensions principales : -l'acquisition, -la maturation, -la stabilisation, ces dernières ont été explicitées précédemment au chapitre 7.

VIII.1.2. Le profil des habitants questionnés.

Le choix de la population questionnée est restreint pour lequel il n'existe pas de base de sondage spécifique, à cet effet, l'échantillonnage considéré est accidentel (spontané), (voir chapitre 4).

L'enquête a été effectuée durant toute la semaine et à des moments différents de la journée (09h, 13h, 17h).

Notre échantillon est constitué de 60 habitants qui se présente comme suit : (21.67% ont entre 20 et 25 ans, 35% entre 35 et 45 ans et 43.33% plus de 50%), (76.67% sont des hommes et 23.33% des femmes), (55% exercent une fonction libérale, 33.33% sont fonctionnaires et 11.67% sont en chômage).

VIII.1.2.1. La conduite du récit.

Au cours de l'enquête, l'ensemble des descriptions mentionnées par les enquêtés ont été relevées. Pour ce faire, il a fallu prendre en clichés les espaces mentionnés par les habitants et il était impératif de transcrire ces espaces sur un journal de bord.

Le protocole de l'enquête exigeait aussi le déroulement de débats afin de comprendre les problèmes que subissent les habitants de l'UV8.

VIII.1.2.1.1. Démarche suivie lors des parcours effectués.

Au cours de l'enquête, les habitants ont fait part de leurs vécus quotidiens au sein de l'UV8. L'ensemble des récits transcrits décrivent une entité déstructurée et abandonnée.

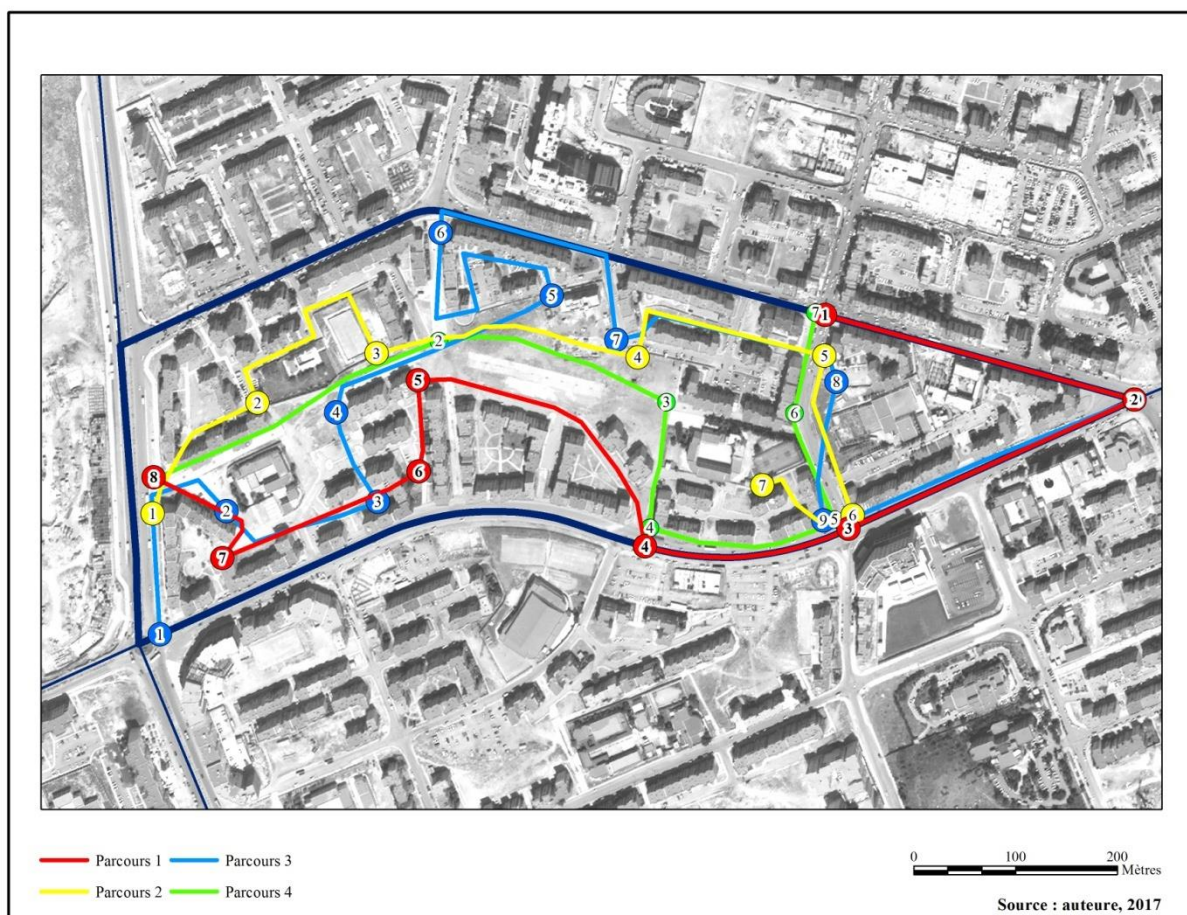
Les enquêtés déplorent l'état de délabrement et particulièrement le non-achèvement des travaux d'assainissement, stipulant que l'unité est l'une des plus anciennes de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Suivant la même méthode employée à l'UV14, les enquêtés avaient le libre choix de leurs itinéraires. Une seule consigne à respecter pour les enquêteurs, c'est de reprendre avec exactitude les espaces mentionnés par les enquêtés sur des cartes.

Dans la majorité des cas, le recours au « retour d'expérience »⁴⁸¹ était nécessaire, afin d'avoir plus de précisions et d'éclaircissements.

VIII.1.2.1.1.1. *L'établissement des cartes de synthèse.*

Une fois les parcours achevés, il a fallu superposer les soixante cartes des parcours (voir Carte 38) afin de déterminer les parcours qui se rapprochent pour faire ressortir les espaces désignés comme points chauds (HotSpot), (pour un seuil de référence de 50% par rapport au taux de sentiment d'insécurité). Suite à cela, il a fallu établir des cartes de synthèse faisant apparaître les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est important et ceux où le taux est moins important.



Carte 38 : Carte de synthèse de l'ensemble des parcours effectués au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

VIII.1.3. Les cartes de synthèse des parcours effectués au sein de l'UV8.

Afin que la lecture des résultats soit plus palpable, il était nécessaire d'attribuer en première étape à chaque parcours de synthèse (les soixante parcours établis ont été synthétisés

⁴⁸¹BEN SLAMA Hanène, *Parcours urbains quotidiens. L'habitude dans la perception des ambiances*, Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'Université Pierre Mendès France « Urbanisme mention Architecture », avril 2007, p.66.

sur cinq cartes récapitulatives) une couleur. En deuxième étape, il fallait donner aux espaces mentionnés par les habitants lors des parcours, des chiffres allant de 1 à 10. En dernière étape et comme la méthode le stipule, il était impératif de prendre des clichés de chaque espace représenté par des points sur l'ensemble des parcours.

VIII.1.3.1. Parcours « Rouge UV8 ».

Le parcours « Rouge » est la synthèse de quinze parcours effectués désignant les points communs à savoir les espaces qui ont été mentionnés par les onze enquêtés. Ces derniers se composent de 4 femmes et 11 hommes (voir Carte 39).

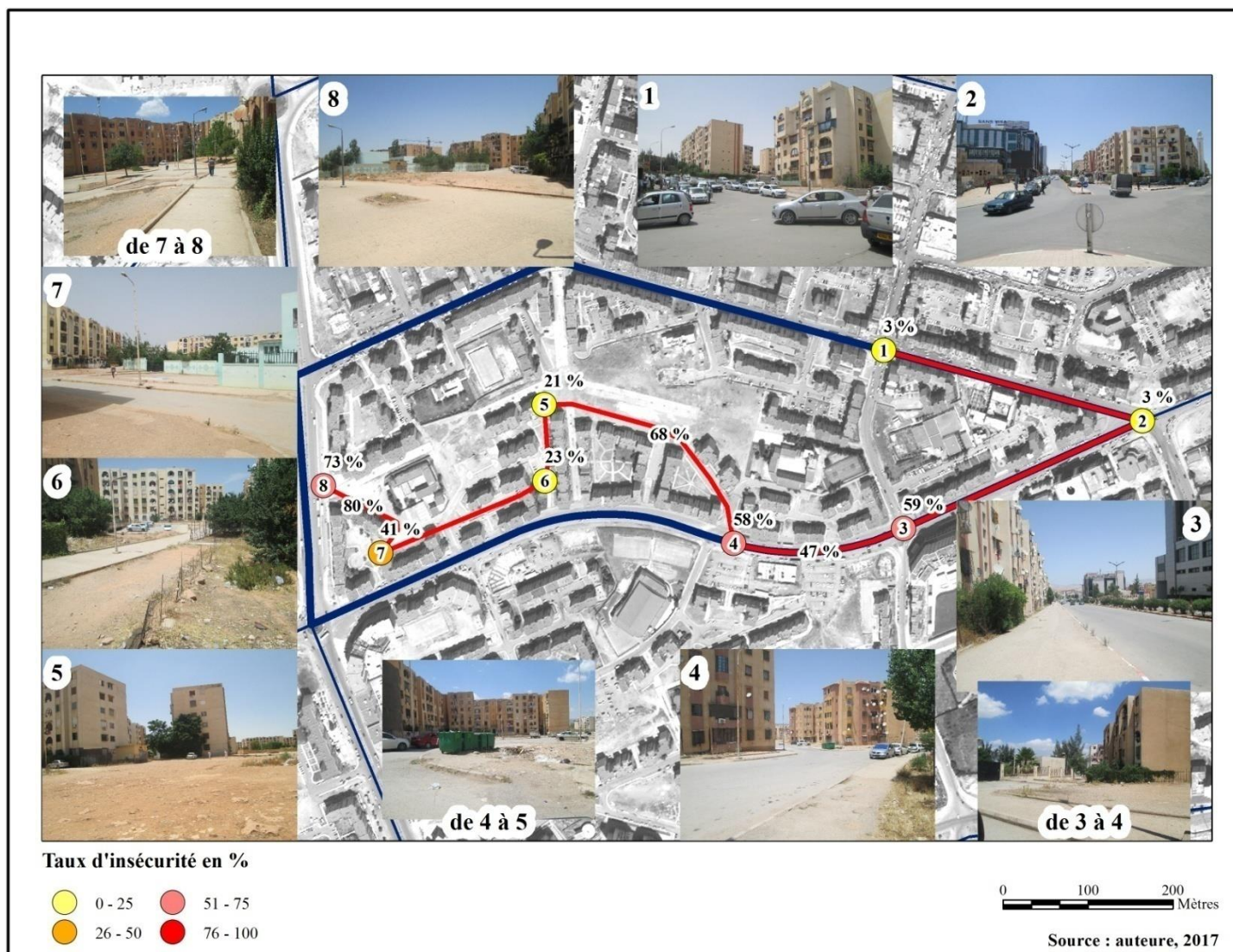
Les résultats font valoir un taux de sentiment d'insécurité important au niveau des espaces 3-4, 4 ; 4-5 et 8 représentés sur les clichés (voir Tableau 7).

Les enquêtés attestent que ces espaces ne sont pas fréquentés et leur aspect « désert » accentue le sentiment d'insécurité.

Tableau 7 : Taux de sentiment d'insécurité relevé lors du parcours « Rouge »UV8

Parcours Rouge (UV08)										
Points	1	2	3	3-4	4	4-5	5	6	7	8
Taux	3%	3%	59%	47%	58%	68%	21%	23%	41%	73%

Source : auteur, 2017



Carte 39 : parcours Rouge UV8
Source : auteur, 2017

VIII.1.3.2. Parcours « Jaune » UV8.

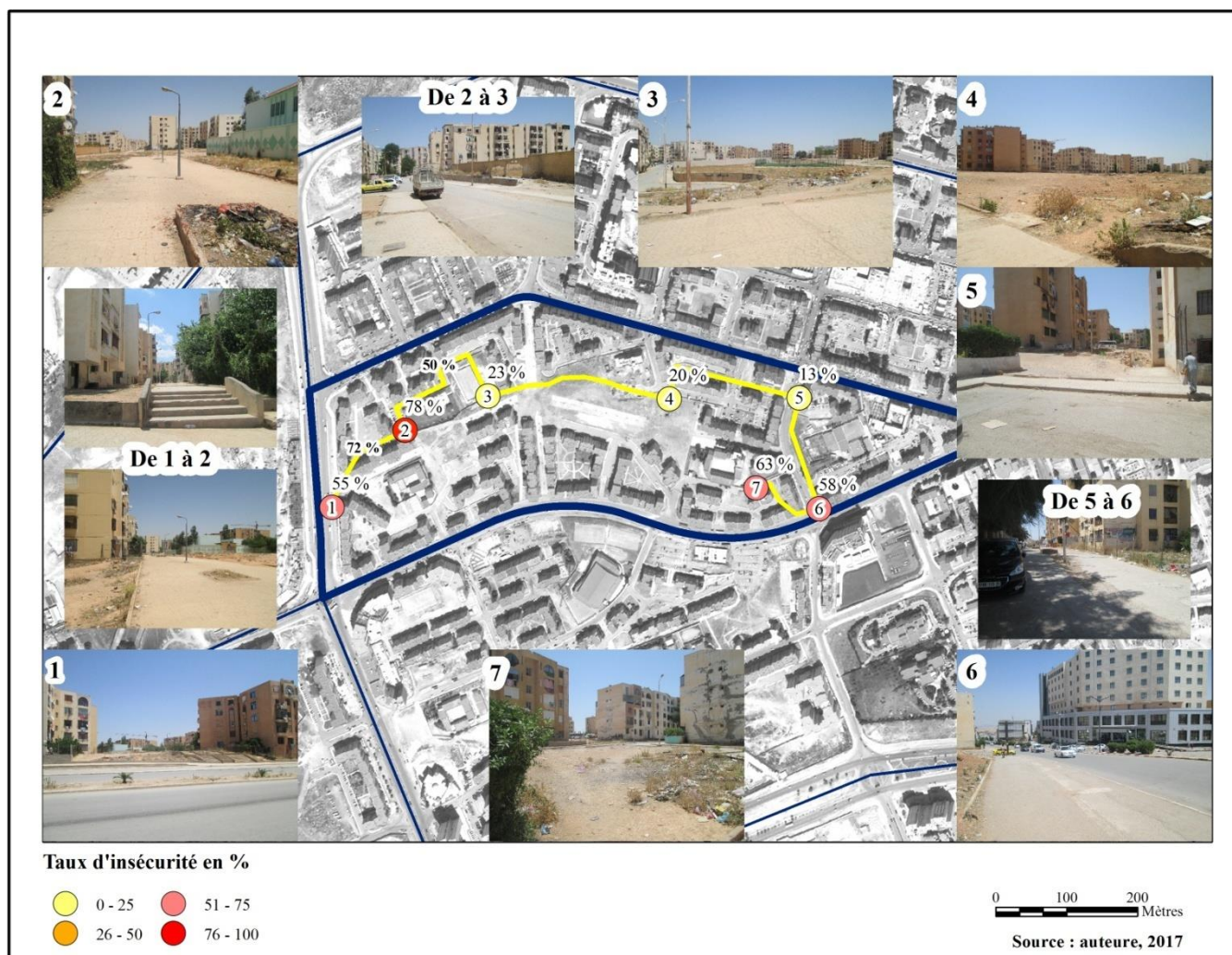
Le parcours « Jaune » (voir Carte 40) est la synthèse de quatorze parcours effectués par onze Hommes et trois femmes. Les espaces allant de 1 à 7 représentent les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité varie de 13% à 78% (voir Tableau 8).

Les témoignages recueillis au cours des parcours font ressortir l'état de délabrement des espaces extérieurs et le manque total d'entretien et de gestion.

Tableau 8 : Taux de sentiment d'insécurité relevé lors du parcours « Jaune »UV8

Parcours Jaune (UV08)												
Points	1	1-2	2	2-3	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux	55%	72%	78%	50%	23%	20%	13%	58%	63%	-	-	-

Source : auteur, 2017



Carte 40 : parcours Jaune UV8
Source : auteur, 2017

VIII.1.3.3. Parcours « Bleu » UV8.

Le parcours « Bleu » est la synthèse de quinze parcours établis auprès de onze hommes et quatre femmes (voir Carte 41).

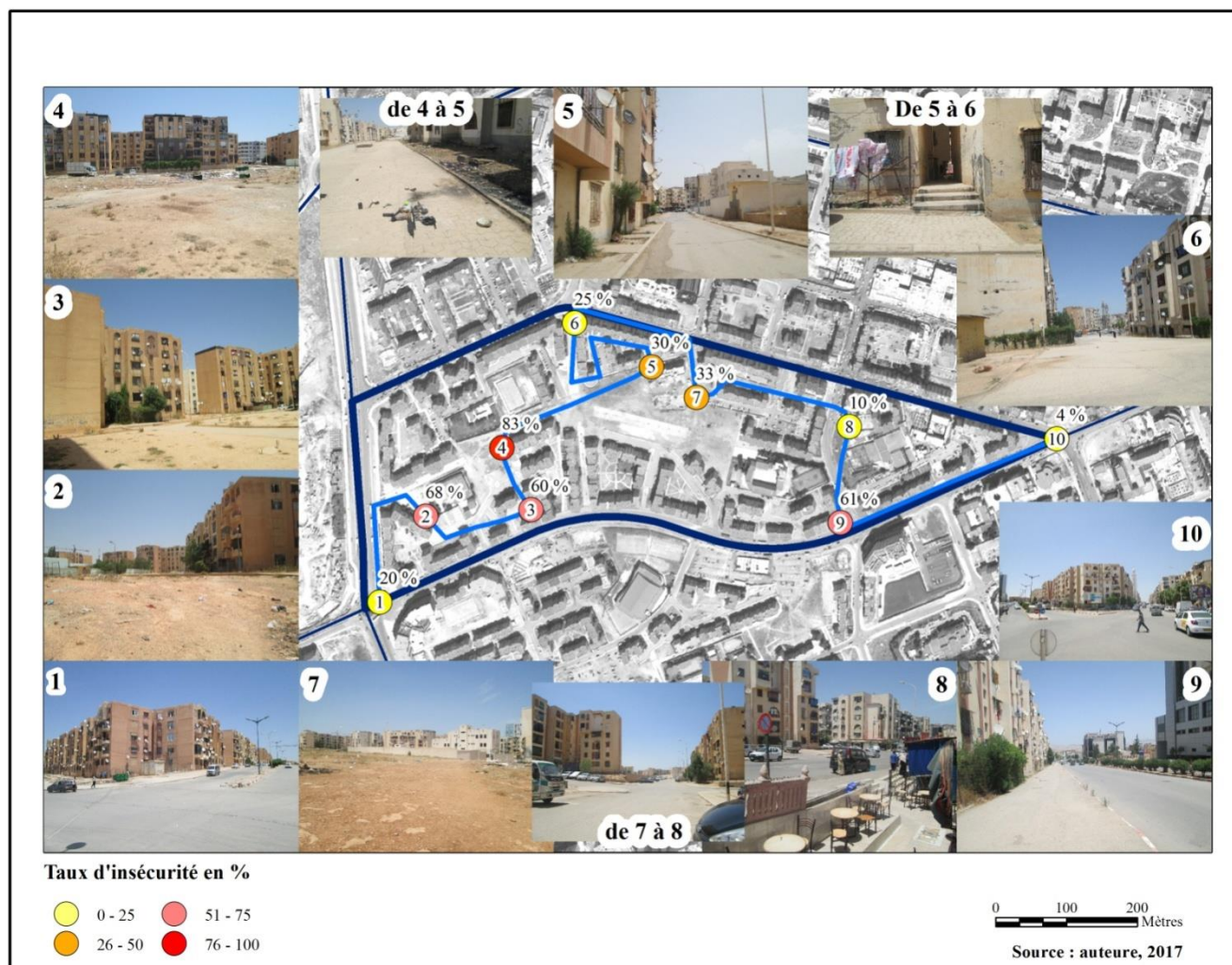
Tableau 9 : Taux de sentiment d'insécurité relevé lors du parcours « Bleu »UV8

Parcours Bleu (UV08)												
Points	1	2	3	3-4	4	4-5	5	6	7	8	9	10
Taux	20%	68%	60%	-	83%	-	30%	25%	33%	10%	61%	4%

Source : auteur, 2017

Le taux de sentiment d'insécurité relevé au cours de ce parcours, varie entre 4% et 83%.

Les habitants déclarent à plus de 80% que l'espace 4 connaît des affrontements entre jeunes délinquants(voirTableau 9)



Carte 41 : parcours Bleu UV8
Source : auteur, 2017

VIII.1.3.4. Parcours « Vert » UV8.

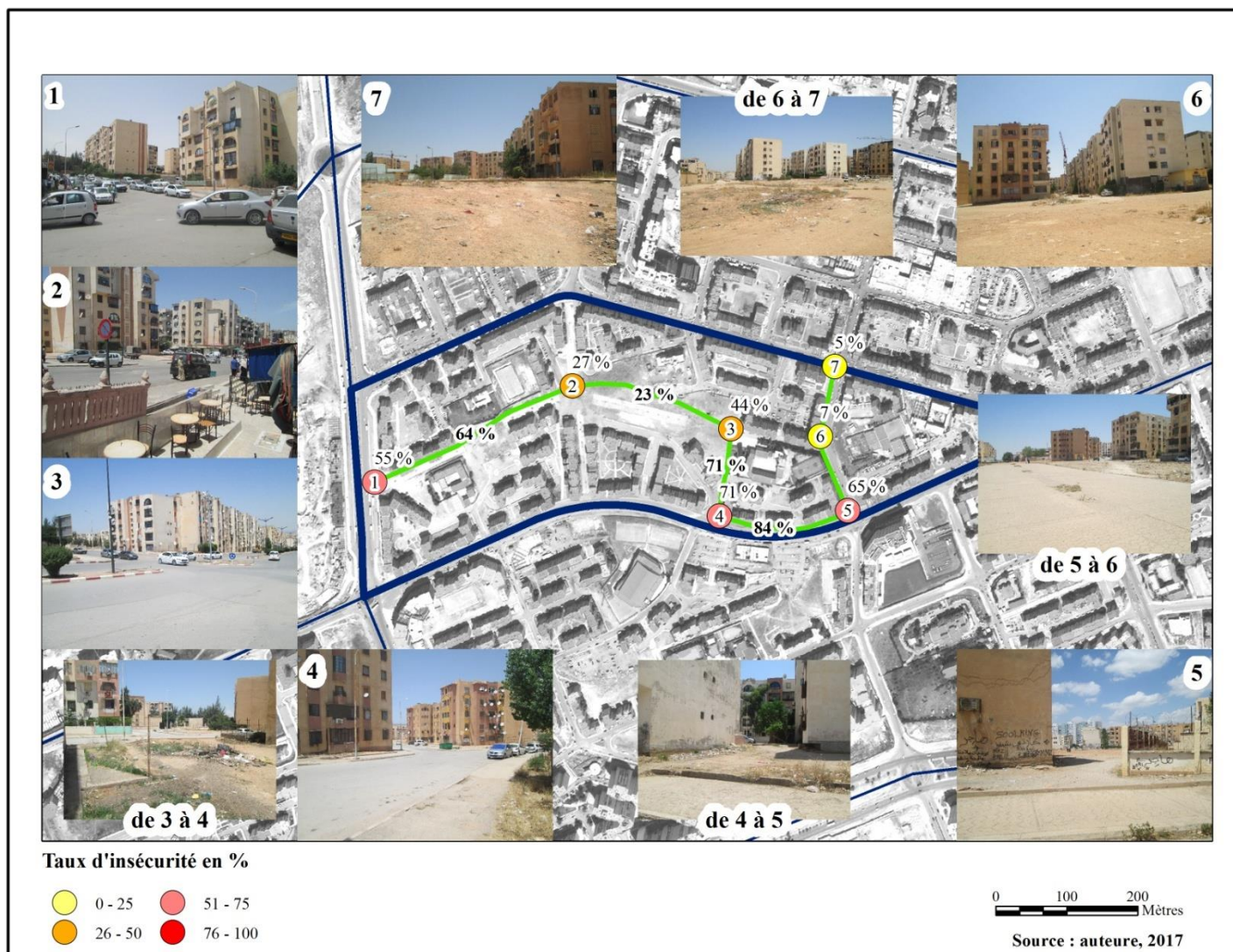
Le parcours vert a fait l'objet de seize parcours établis auprès de treize hommes et trois femmes (voir Carte 41).

Le taux de sentiment d'insécurité varie entre 5% et 84%. Les habitants déclarent le manque d'aménagement et particulièrement le manque de fréquentation des espaces aux taux de sentiment d'insécurité supérieurs à 50% (voir Tableau 10).

Tableau 10 : Taux du sentiment d'insécurité relevé lors du parcours « vert »UV8

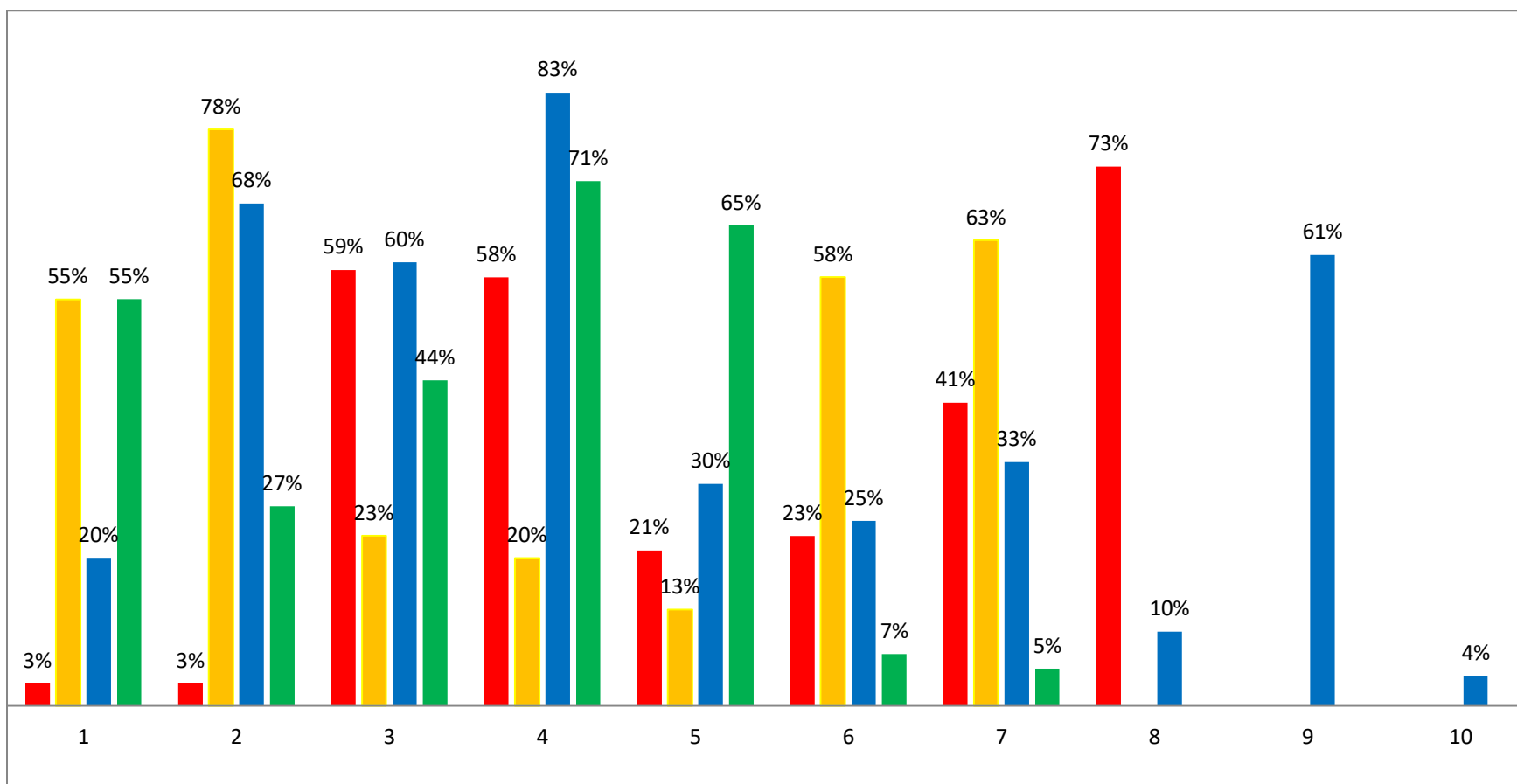
Parcours Vert (UV08)												
Points	1	1-2	2	2-3	3	3-4	4	4-5	5	6	7	9
Taux	55%	64%	27%	23%	44%	71%	71%	84%	65%	7%	5%	-

Source : auteur, 2017



Carte 42 : parcours Vert UV8
Source : auteur, 2017

VIII.1.4. Synthèse des taux relevés lors des parcours effectués « Rouge, Jaune, Bleu, Vert, Orange » au niveau de l'UV8



Graph 24 : Graphe représentant le taux de sentiment de d'insécurité dans chaque point pour les parcours (Rouge, Jaune, Bleu et Vert) de l'UV8

Source : auteur, 2017

Le Graphe 24 fait valoir un taux de sentiment d'insécurité variant de 3% à 83%.

La lecture des résultats démontre des espaces aux sentiments d'insécurité inférieur à 25% à savoir espace 1.2.5.6 (parcours Rouge), 10.8.6 (parcours Bleu), 3.4.5 (parcours Jaune), 6.2 (parcours Vert). Ce qui est dû au flux important au sein de ces espaces.

Les résultats font valoir également les espaces au taux de sentiment d'insécurité allant de 26% à 83% au niveau des espaces 3.4 (parcours Vert), espace 4 (parcours Bleu), espace 2 (parcours Jaune), espace 8 (parcours Rouge), ce qui est dû en partie aux déficits d'aménagement et d'entretien.

VIII.2. Lecture syntaxique des parcours empruntés au niveau de l'UV8.

Les résultats requis lors des parcours effectués, ont permis d'élaborer une analyse par le biais de la syntaxe spatiale suivant les principes établis au chapitre 7.

L'enquête s'est basée sur les taux de sentiment d'insécurité relevés au niveau des espaces extérieurs de l'unité de voisinage (UV8) dans le but d'analyser le rapport entre la configuration spatiale et le sentiment d'insécurité suivant deux axes :

- 1- L'analyse selon le point de vue du délinquant (le rôle de la configuration spatiale dans la facilitation du passage à l'acte délinquant (chapitre 3 et 4)) ;
- 2- L'analyse selon le point de vue de l'habitant, (l'impact de la configuration spatiale sur l'émergence du sentiment d'insécurité (chapitre 3 et 4).

Contrairement à l'unité de voisinage (UV14), il n'a pas été constaté une répétition de situation menaçante ainsi que des violences entre bandes rivales.

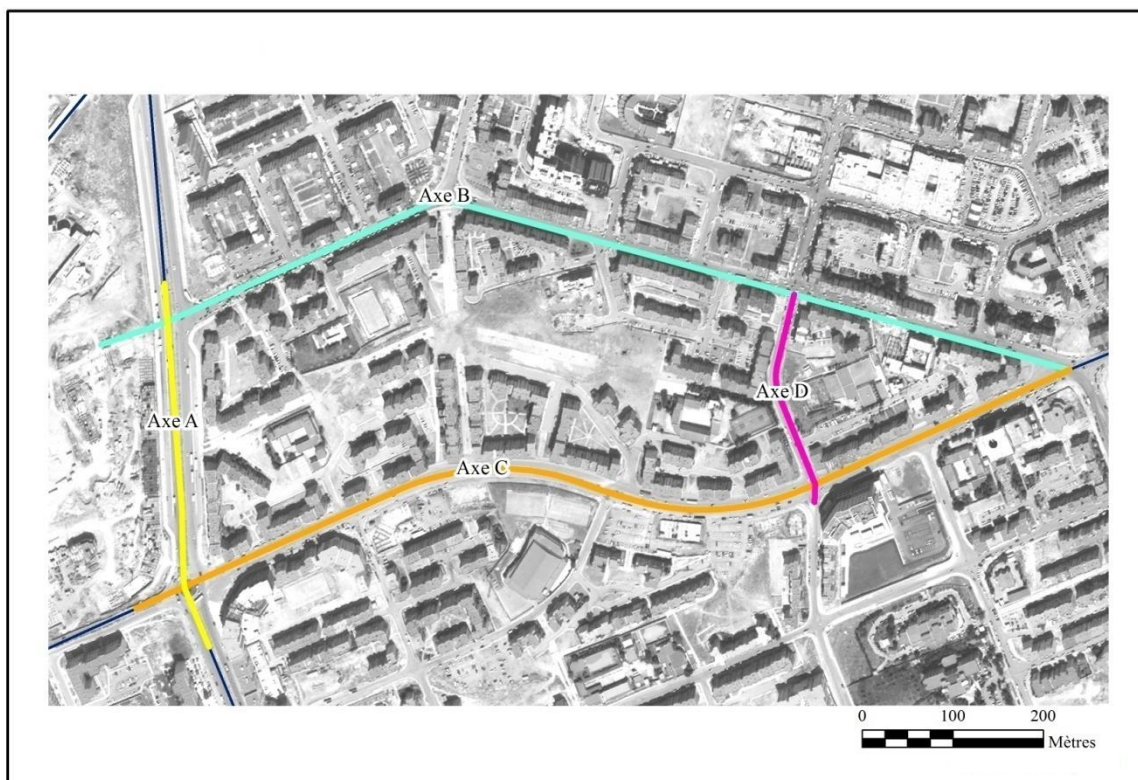
Il est utile de rappeler que le sentiment d'insécurité étudié dans le présent chapitre englobe les incivilités, les petites délinquances et les violences au sein de l'UV8

VIII.2.1. L'impact de la configuration spatiale sur l'émergence du sentiment d'insécurité chez l'habitant.

Les parcours commentés effectués ont permis de faire ressortir les taux importants de sentiment d'insécurité au niveau des espaces extérieurs de l'UV8.

Cependant, il est à noter, que l'unité de voisinage (UV8) ne comporte pas des chemins topologiques, vu sa structure viaire qui diffère de l'unité de voisinage (UV14).

En effet, l'unité de voisinage (UV8) est structurée selon quatre axes principaux, nommés pour les besoins de l'enquête axes A, B, C et D. (Voir Carte 43)



Carte 43 : carte représentant les axes principaux de l'UV8

Source : auteur, 2017

L'analyse des résultats obtenus s'est basée sur le même procédé utilisé pour l'unité (UV14).

VIII.2.1.1. La variable « Occupation du terrain ».

L'unité de voisinage (UV8) occupe une position centrale au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli Constantine. Un constat appuyé par l'analyse syntaxique confère un bon indice d'intégration et de connectivité dans l'ensemble de la ville.

Lors des parcours, il a été relevé que certains espaces de l'UV8 font office d'espaces de transit et de passage, ce constat est appuyé par la position centrale qu'occupe cette unité au sein de la ville nouvelle.

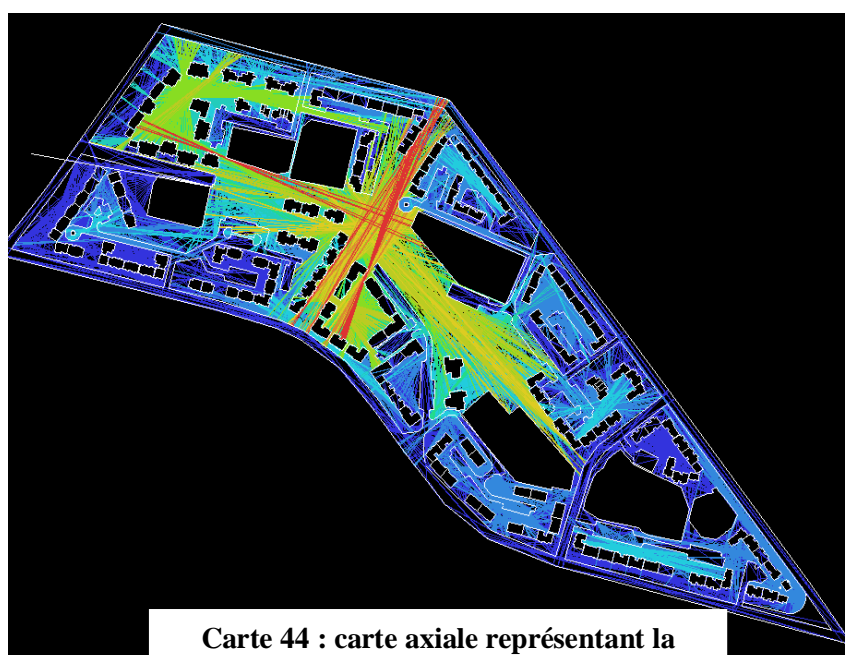
Toutes fois, les résultats des parcours commentés effectués ont fait ressortir quatre axes importants au sein de l'unité.

Les axes, A, B, C, qui font office de parkings informels monopolisés non pas par les jeunes de l'UV8 mais par des jeunes délinquants en provenance des autres quartiers, et l'axe D qui fait office de commerce informel (commerçants ambulants) selon les témoignages relevés.

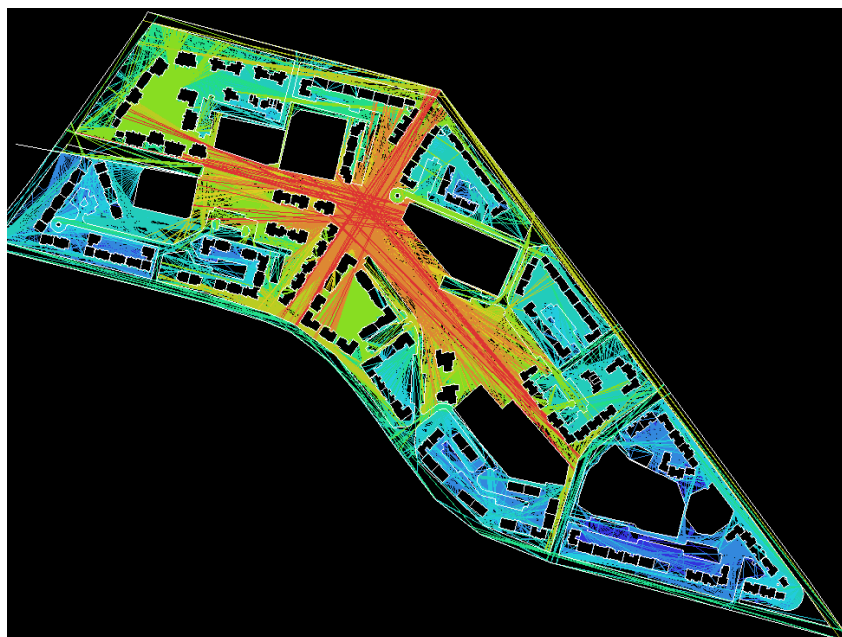
L'ensemble des axes cités précédemment a été abordé lors des parcours à savoir :

- L'axe A, a été abordé lors des parcours :

- « Rouge », au niveau de l'espace 8 ou un taux de 73% de sentiment d'insécurité est à signaler ;
- « Jaune », au niveau de l'espace 1 dont le taux de sentiment d'insécurité est de l'ordre de 55% ;
- « Bleu » au niveau de l'espace 1 avec un taux de 20% de sentiment d'insécurité ;
- « Vert » au niveau de l'espace 1 au taux de 55% de sentiment d'insécurité.
- L'axe B, au cours duquel, l'enquête a circonscrit les espaces :
 - « Bleu », au niveau des espaces 6 et 10 au taux de 25%-4% de sentiment d'insécurité ;
 - « Vert », au niveau de l'espace 7 dont le taux est de l'ordre de 5% ;
 - « Rouge », au niveau des espaces 1 et 2 aux taux de 3% ;
 - « Jaune », espace 5 au taux de 13%.
- L'axe C, qui s'étale sur les parcours :
 - « Rouge », au niveau des espaces 2,3, et 4 dont le taux varie de 2% à 58% ;
 - « Jaune », au niveau de l'espace 6 au taux de 58% ;
 - « Bleu », au niveau des espaces 9 et 5 dont le taux est de l'ordre de 61% et 4% ;
 - « Vert », au niveau des espaces 4 et 5 avec un taux variant de 71%-84% et 65%.
- L'axe D, qui jalonnent les parcours :
 - « Jaune », au niveau des espaces 5 et 6 aux taux variant de 13% à 58% ;
 - « Bleu », au niveau des espaces 8 et 9 aux taux de 10% à 61% de sentiment d'insécurité.
 - « Vert », au niveau des espaces 5, 6 et 7 dont les taux jalonnent, entre 65%, 7% et 5%.



Carte 44 : carte axiale représentant la mesure de connectivité-UV8-
Source : auteur. 2017



**Carte 45 : carte axiale représentant la mesure d'intégration-UV8-
Source : auteur. 2017**

L'analyse syntaxique, des axes A, B, C et D a fait valoir des axes assez bien intégrés au système urbain (voir Carte 44, Carte 45).

L'intégration des mesures de l'asymétrie relative (RA) et celle de la Real Relative Asymétrie (RRA), fait valoir des valeurs qui varient entre [0.0001-0.0003-0.0005] pour la RA et de [0.1-0.2-0.5] pour la RRA.

Ces résultats démontrent que la configuration spatiale de l'UV8 tend à être bien intégrée au système spatial sur le plan global.

Cependant, la mesure d'intégration locale qui est la connectivité fait valoir des axes aux indices de connectivité relativement faibles.

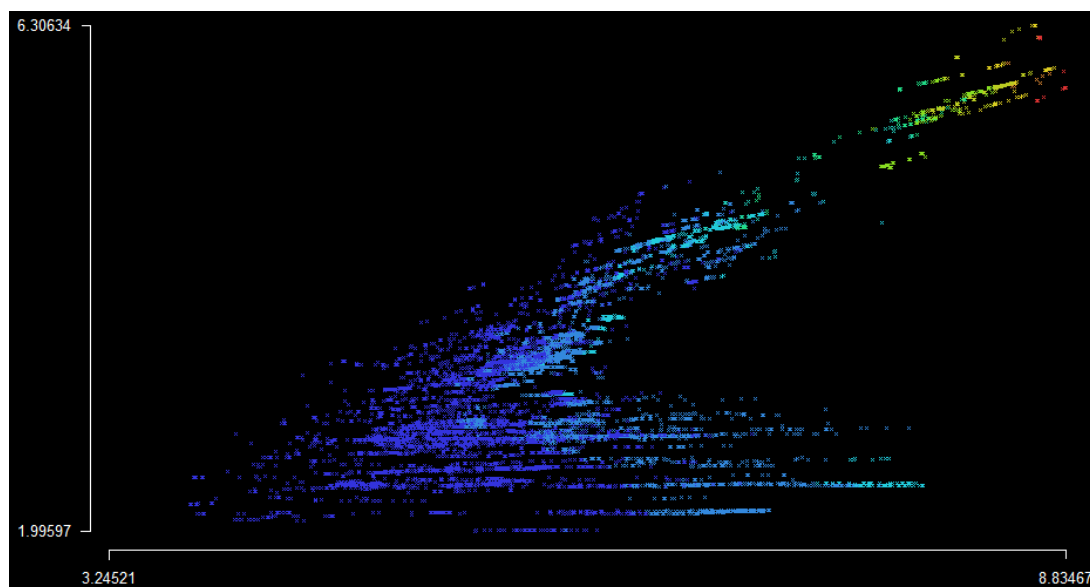
Les résultats retenus par le biais de la syntaxe spatiale justifient la fonction illicite (parking informel et commerce informel) au niveau des axes A, B, C, et D, de par leur intégration globale au système. Ce constat est appuyé par les deux mesures, synergie et interface.

La mesure synergie fait ressortir un faible indice de corrélation de l'ordre de $R^2=0.42$ (voir Graphe 25). Un résultat qui fait ressortir un système spatial instable qui ne combine pas une bonne stabilité des fonctions, ce qui confirme une absence presque totale de développement du quartier.

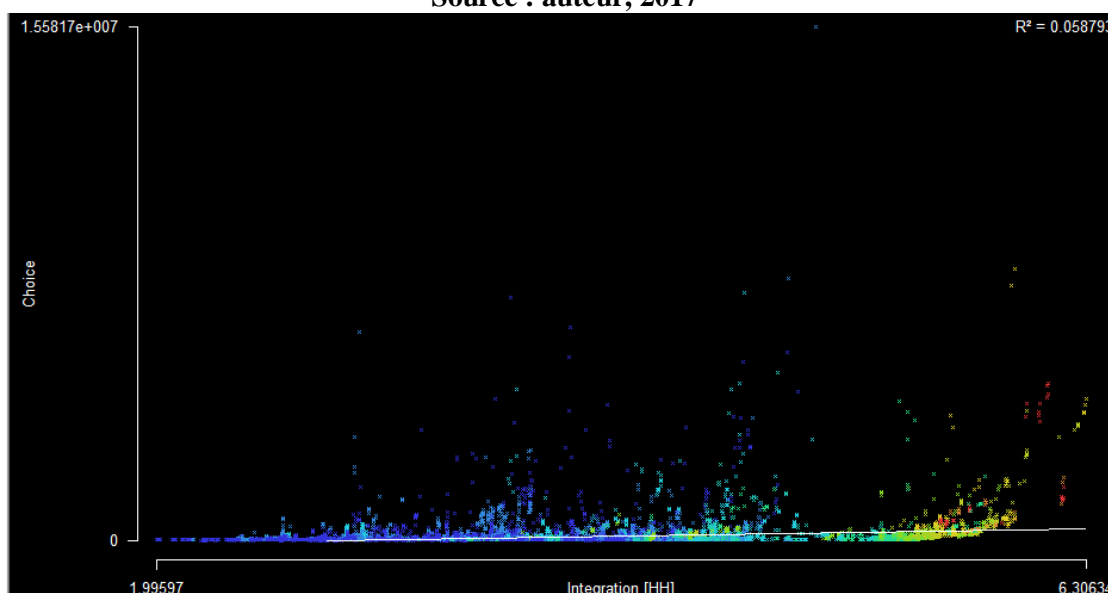
Ce résultat est conforme au sentiment d'insécurité prélevé au niveau des axes cités précédemment et justifie les fonctions illicites principales qui règnent au sein des espaces concernés.

Cependant, la mesure d'interface (Voir Graphe 26) définit indirectement un système viaire urbain difficilement accessible et peu pratiqué par les habitants.

Un constat qui ne concorde pas avec les témoignages des habitants. En effet, au cours de l'enquête, il a été constaté qu'un nombre non négligeable d'espaces de l'UV8 est pratiqué par l'ensemble des habitants comme espaces de liaisons et de transit entre l'unité 6 et 7. Ceci justifie le type d'insécurité qui y règne à savoir une insécurité exogène.



Graphe 25 : Graphe représentant la mesure synergique au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017



Graphe 26 : Graphe représentant la mesure d'interface au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

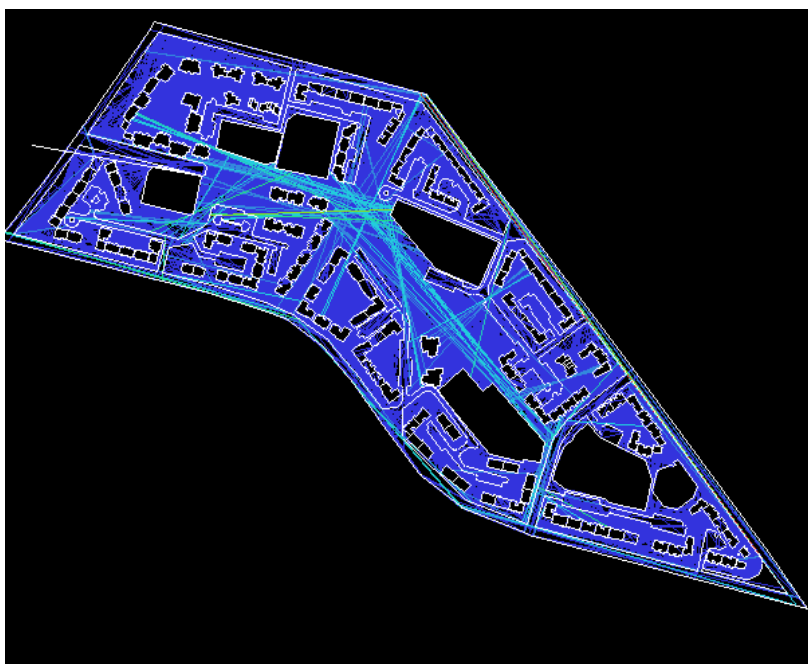
VIII.2.1.2. La variable « Fréquentation de l'espace ».

Les résultats émis précédemment ont démontré que l'UV8 est bien intégrée au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli, que l'ensemble des axes présente une intégration globale.

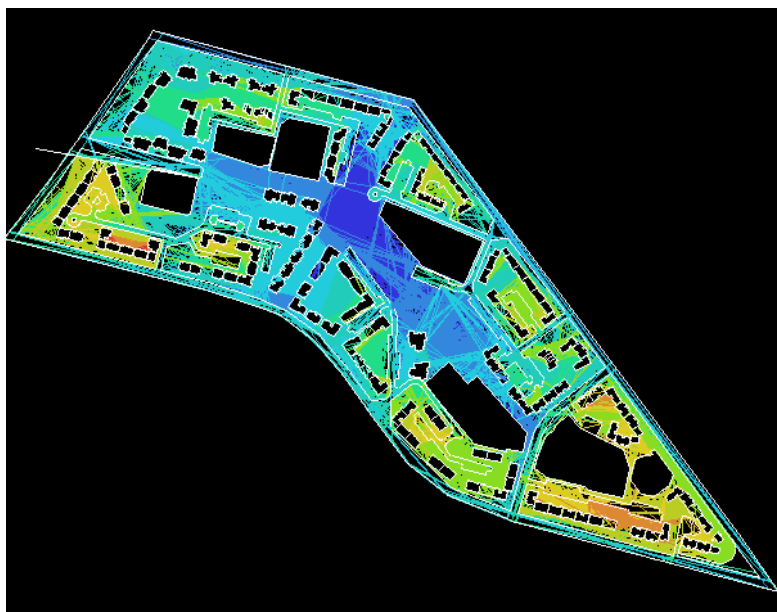
Cependant, les résultats des parcours commentés effectués ont fait ressortir que l'unité (UV8) est non attractive.

À cet effet, il fallait mesurer l'indice de fréquentation par le biais des mesures (choix et profondeur).

La lecture des cartes démontre que la mesure choix (Carte 46) est faible dans l'ensemble de l'UV8. Quant à la mesure profondeur, elle fait ressortir les espaces peu profonds en couleur bleue et les espaces très profonds en couleurs jaune, vert et Rouge (Voir Carte 47).



**Carte 46 : carte représentant la mesure
Choix au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017**



Carte 47 : carte représentant la mesure Profondeur au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

Ces résultats sont conformes à l'enquête ainsi qu'au parcours effectués ou il est constaté que l'UV8 est une unité non fréquentée, tel que le démontre les Figure 51 et Figure 52, faisant ressortir des espaces vagues, dénudés, ne présentant aucun aménagement ou délimitation.



Figure 51 : Cliché faisant ressortir des espaces ségrégués avec un manque total d'entretien
Source : auteur, 2016



Figure 52 : Cliché représentant des espaces vagues, dénudés ne présentant aucune délimitation ou définition
Source : auteur, 2016

VIII.2.1.3. La variable « Contrôle de l'espace ».

Afin de vérifier la variable contrôle de l'espace, il a été impératif de faire appel aux mesures : intelligibilité, entropie, intégration, connectivité et de profondeur.

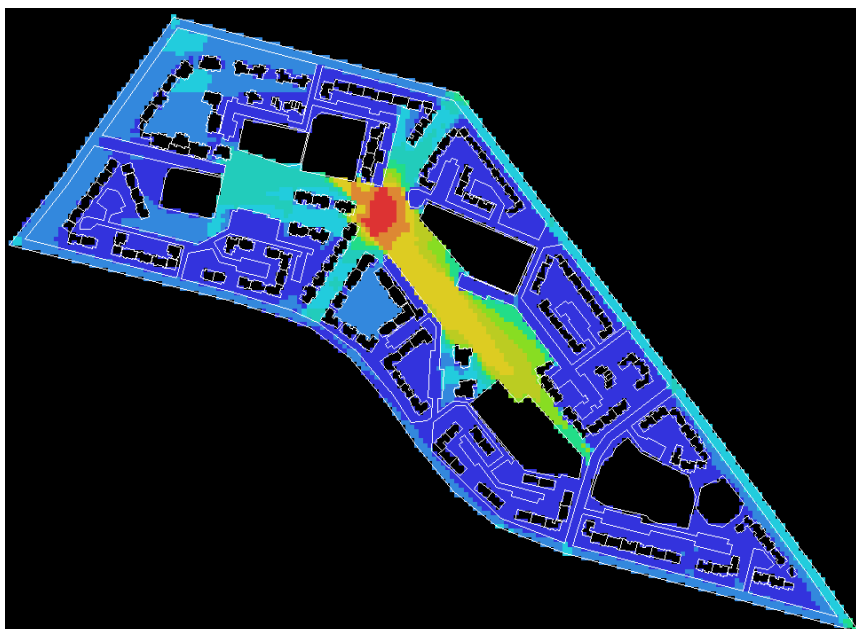
La lecture des résultats requis stipule un faible indice de connectivité (Carte 49) entre les différentes entités de l'UV8, exception faite pour l'espace central qui concorde aux points 2 et

3 du parcours Vert, ou il est relevé un faible taux de sentiment d'insécurité allant de 44%, 27% et 23%.

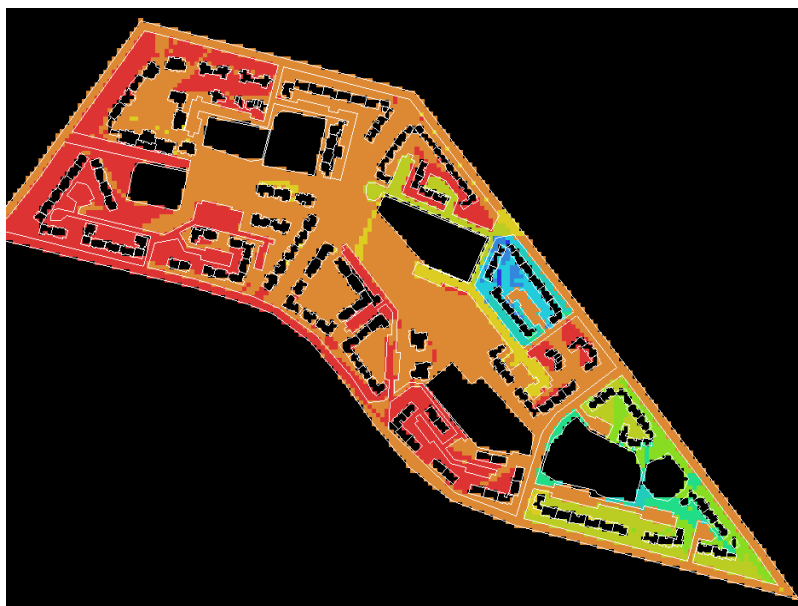
Cependant, l'espace 3 présente un taux de 44% de sentiment d'insécurité. Cet espace accuse des agressions verbales et physiques selon les témoignages des habitants.



Carte 48 : carte représentant la mesure d'intégration au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017



Carte 49 : carte représentant la mesure de connectivité au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017



Carte 50 : carte représentant la mesure d'entropie au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017



Carte 51 : carte représentant la mesure de profondeur au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

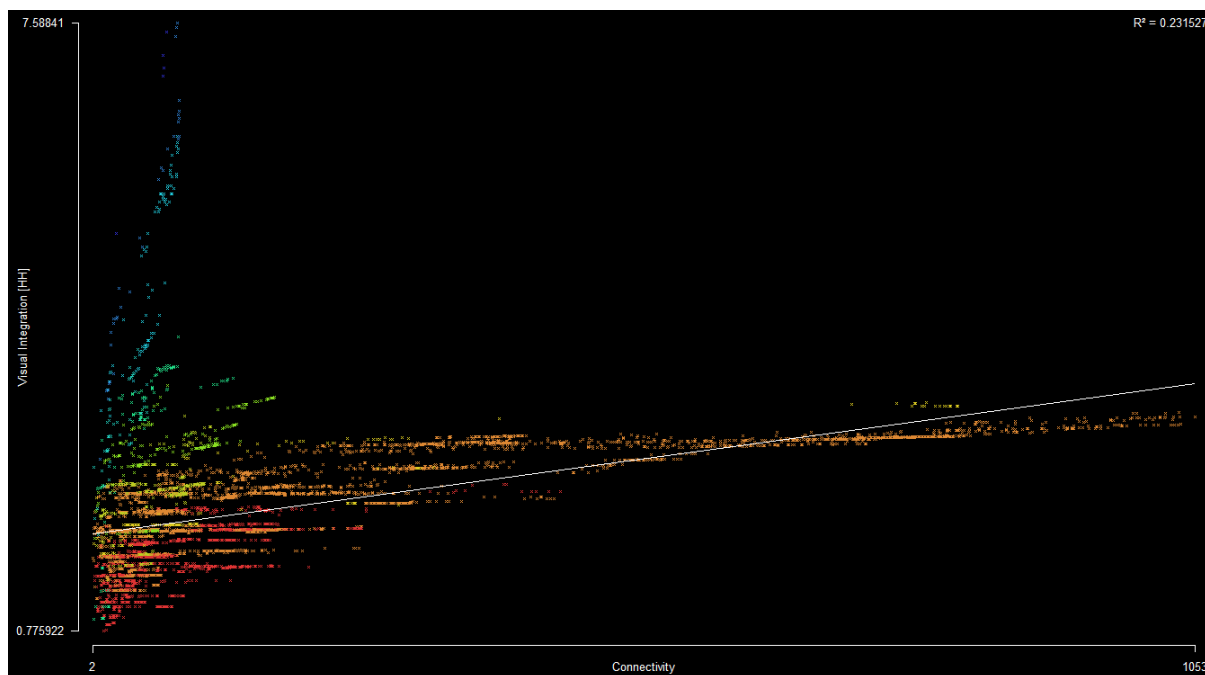
La Carte 48 démontre des entités ségréguées dans l'ensemble de l'unité à l'exception de l'entité représentée en Rouge et Jaune qui concorde au parcours Bleu espace 7 au taux de sentiment d'insécurité de 33% ainsi que le parcours Jaune espace 4 au taux de 20%.

Un constat appuyé par les mesures de profondeur et d'entropie (Carte 50, Carte 51) qui font (les mesures) ressortir des espaces intégrés, homogènes, peu profonds et facilement accessibles, ce qui justifie le taux faible de sentiment d'insécurité.

Cependant, les espaces allant en continuité du vert, au jaune, à l'orange et jusqu'au rouge, sont des espaces ségrégués et profonds, ce qui concorde au taux élevé de sentiment d'insécurité au niveau des :

- Espaces, 3-4-7-8, parcours Rouge au taux de 59% - 47% - 58% - 41% - 73% ;
- Espace, 2, parcours Jaune au taux de 78% ;
- Espaces, 2-3-9, parcours Bleu aux taux de 61% - 68% - 60%.

Les habitants dénoncent le manque total d'aménagement et de gestion.



Graphe 27 : graphe représentant la mesure d'intelligibilité au niveau de l'UV8
Source : Auteur, 2017

L'ensemble des résultats présentés précédemment sont appuyés par la mesure d'intelligibilité (Voir Graphe 27) qui fait ressortir un faible coefficient de régression $R^2=0.2$. Un résultat qui démontre que le système n'est pas homogène et donc illisible.

VIII.2.1.4. La variable « Surveillance naturelle ».

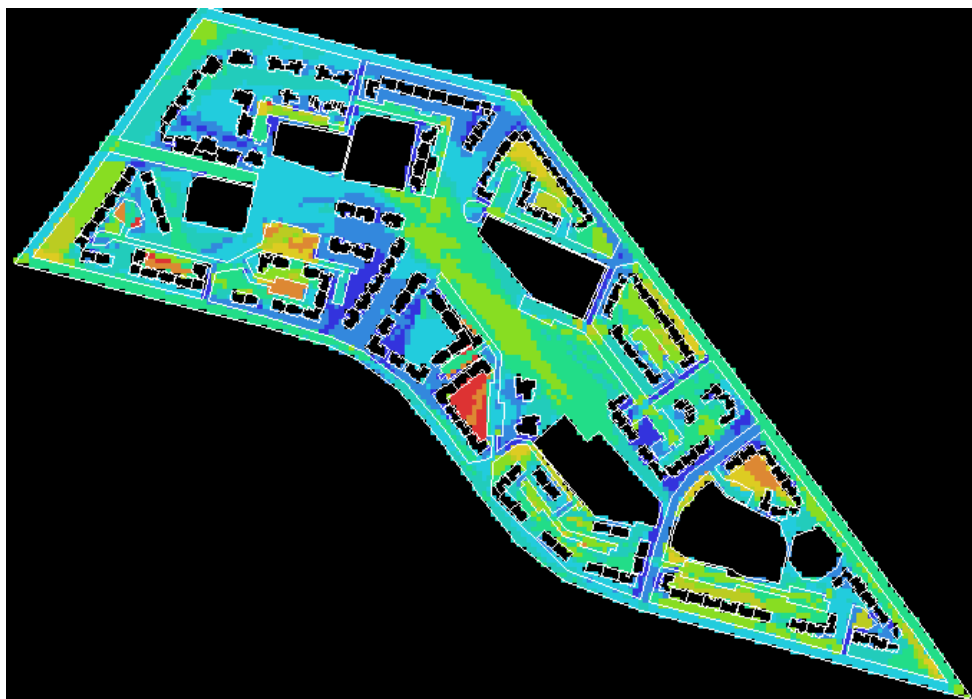
La variable surveillance naturelle concorde avec la mesure intelligibilité explicitée précédemment et qui fait ressortir un système illisible.

La Carte 52 fait ressortir un bon indice de contrôlabilité au niveau des espaces allant du vert, au jaune, à l'orange, et jusqu'au rouge.

Ces résultats sont conformes aux témoignages des habitants ou un faible taux de sentiment d'insécurité est à relever au niveau de :

- Espace, 2 parcours Rouge aux taux de 2% ;
- Espaces, 3-4, parcours Jaune, aux taux de 23% - 20% ;
- Espaces, 1, 5, 8, 10, parcours Bleu, au taux de 20% - 30% - 10% - 4%.

Ceci témoigne d'une bonne surveillance naturelle au sein de l'unité, ce qui renvoie à l'existence de sentiment d'appartenance au niveau du quartier.



Carte 52 : carte représentant la mesure Contrôlabilité au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

VIII.2.2. L'influence de la configuration spatiale sur le passage à l'acte délinquant.

Les résultats présentés précédemment font ressortir une configuration spatiale facilitant le passage à l'acte délinquant au niveau de certains espaces, ce qui va être démontré comme suit :

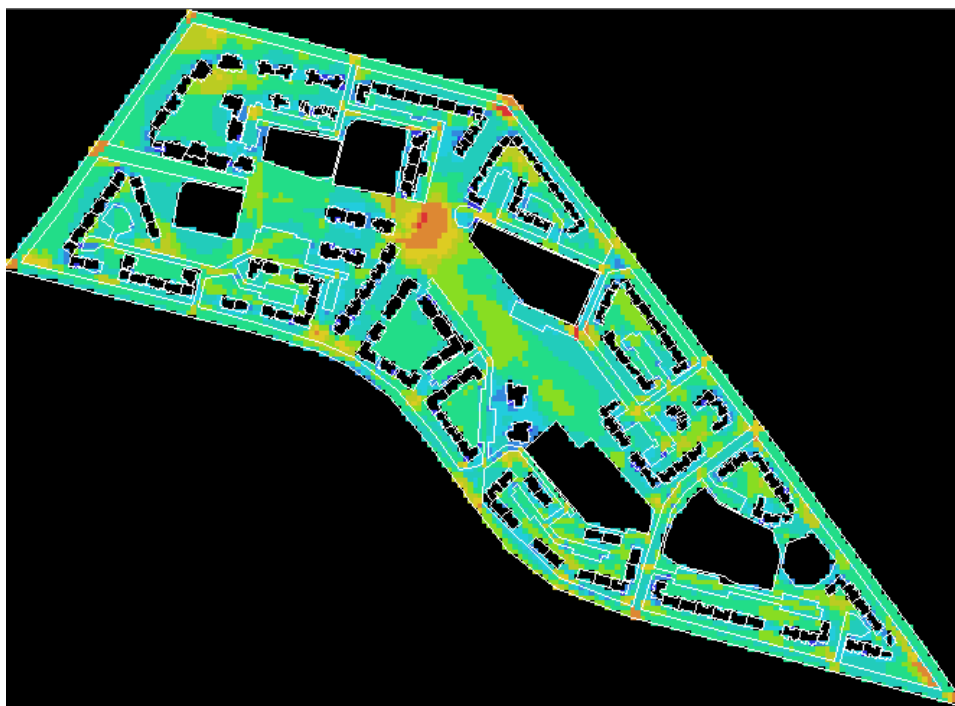
VIII.2.2.1. La variable « Contrainte territoriale ».

L'ensemble des parcours commentés effectués ont désigné des espaces offrant la possibilité au passage à l'acte délinquant, de par leur configuration spatiale. Ainsi l'enquête a retenu les espaces suivants :

- Espaces : 3-4-5-7-8, parcours Rouge ;
- Espaces : 1-1-2-2-2-3-6-7, parcours Jaune ;
- Espaces : 2-3-4-9, parcours Bleu ;
- Espaces : 1-1-2-3-3-4-4-4-5-5, parcours Vert.

L'analyse syntaxique montre sur l'ensemble des parcours un faible indice d'intégration, des indices élevés d'entropie et de profondeur, ce qui signifie que l'espace est difficilement accessible.

Pour ce qui est de la mesure du contrôle, l'ensemble des espaces présentent un indice élevé, ce qui est bien explicité sur la carte 53.



Carte 53 : carte représentant la mesure du contrôle au niveau de l'UV8
Source : auteur, 2017

Ces résultats stipulent que la configuration spatiale des espaces est propice aux passages à l'acte délinquant, ce qui confirme les témoignages des habitants requis lors des parcours établis.

Les Figure 53, Figure 54, appuient le constat établi à travers des espaces vagues et dénudés sans aménagements ni délimitation ou définition d'usage.



Figure 54 : Espace vague et dénudé sans aménagement ou définition
Source : auteur, 2017



Figure 53 : Espace vague et dénudé sans aménagement ou définition
Source : auteur, 2017

VIII.2.2.2. La variable « Attraction ».

Les résultats présentés précédemment démontrent que la configuration spatiale de l'unité est propice au passage à l'acte délinquant ce qui rend l'espace attractif.

Les habitants dénoncent les agressions verbales, le vol et particulièrement les harcèlements au niveau des espaces cités ci-dessus ou il est relevé un fort indice de contrôle et un faible indice de contrôlabilité.

- Espace 8 parcours Rouge ;
- Espaces 1-2 parcours Jaune ;
- Espaces 4-5 parcours Vert.

VIII.2.2.3. La variable « Opportunité ».

En se basant sur les résultats démontrés précédemment, il a fallu évaluer le nombre d'espaces d'issues, de recours et de refuges, offrant l'opportunité de passage à l'acte délinquant.



**Carte 54: carte représentant les espaces d'issues de recours
ou de refuges pour le délinquant**
Source : auteur, 2017

Les résultats obtenus sur la Carte 54 d'Isovist font valoir un nombre important d'espace d'issues, de recours et de refuges, empruntés par le délinquant lors de son passage à l'acte. Ces résultats appuient les témoignages des habitants et confirment le taux élevé de sentiment d'insécurité.

VIII.2.2.4. Activité de la routine.

Sur l'ensemble des enquêtes et parcours étudiés, il n'a pas été constaté des activités délinquantes se rapportant à l'échange de stupéfiants ou d'activités de recèle.

Les types d'insécurité que les habitants ont dénoncée se rapportent aux incivilités, aux agressions verbales et physiques.

VIII.2.2.5. *Le Moindre effort.*

La variable du moindre effort est liée à la mobilité du délinquant. Les habitants affirment que les délinquants trouvent refuge au sein des unités avoisinantes en empruntant les chemins offrant le plus d'espaces d'issues ou de refuges. Tel qu'il a été mentionné précédemment sur la variable opportunité.

Cependant, il a été quasi- impossible de prendre en photos les espaces de refuges pour des raisons sécuritaires.

VIII.3. Carte récapitulative des HotSpot au niveau de l'UV8.

En se basant sur les résultats requis sur l'ensemble des parcours effectués, il a fallu en premier lieu, établir deux cartes, représentant respectivement les point chauds au taux de sentiment d'insécurité supérieur à 50% et les point qui le sont moins aux taux de sentiment d'insécurité inférieur à 50%.

En second lieu, il a été judicieux d'établir un tableau récapitulatif des indices de chaque mesure correspondant à l'analyse VGA de l'UV8.

En contrepartie, l'établissement d'une analyse axiale n'a pas été indispensable pour la démarche vue que la structure viaire n'est pas variée au niveau de l'UV8.

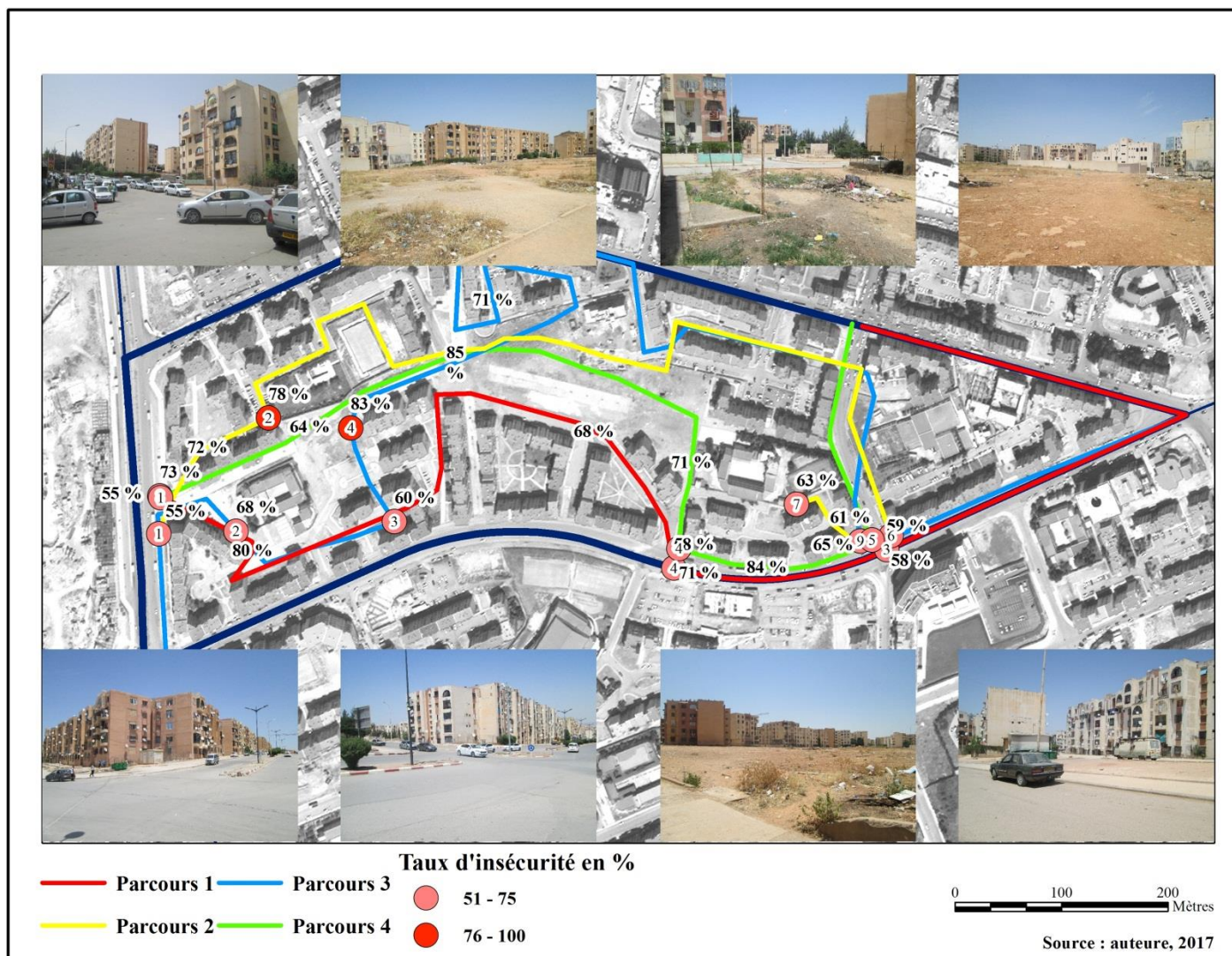
Les résultats affichés sur le Tableau 11 démontrent un système urbain non connecté, ni intégré. Il a été relevé aussi que les mesures d'Entropie et de profondeur sont importantes, ce qui présente une accessibilité difficile au sein de l'unité.

Cependant le tableau fait ressortir un bon indice de contrôlabilité qui renvoie à la surveillance naturelle.

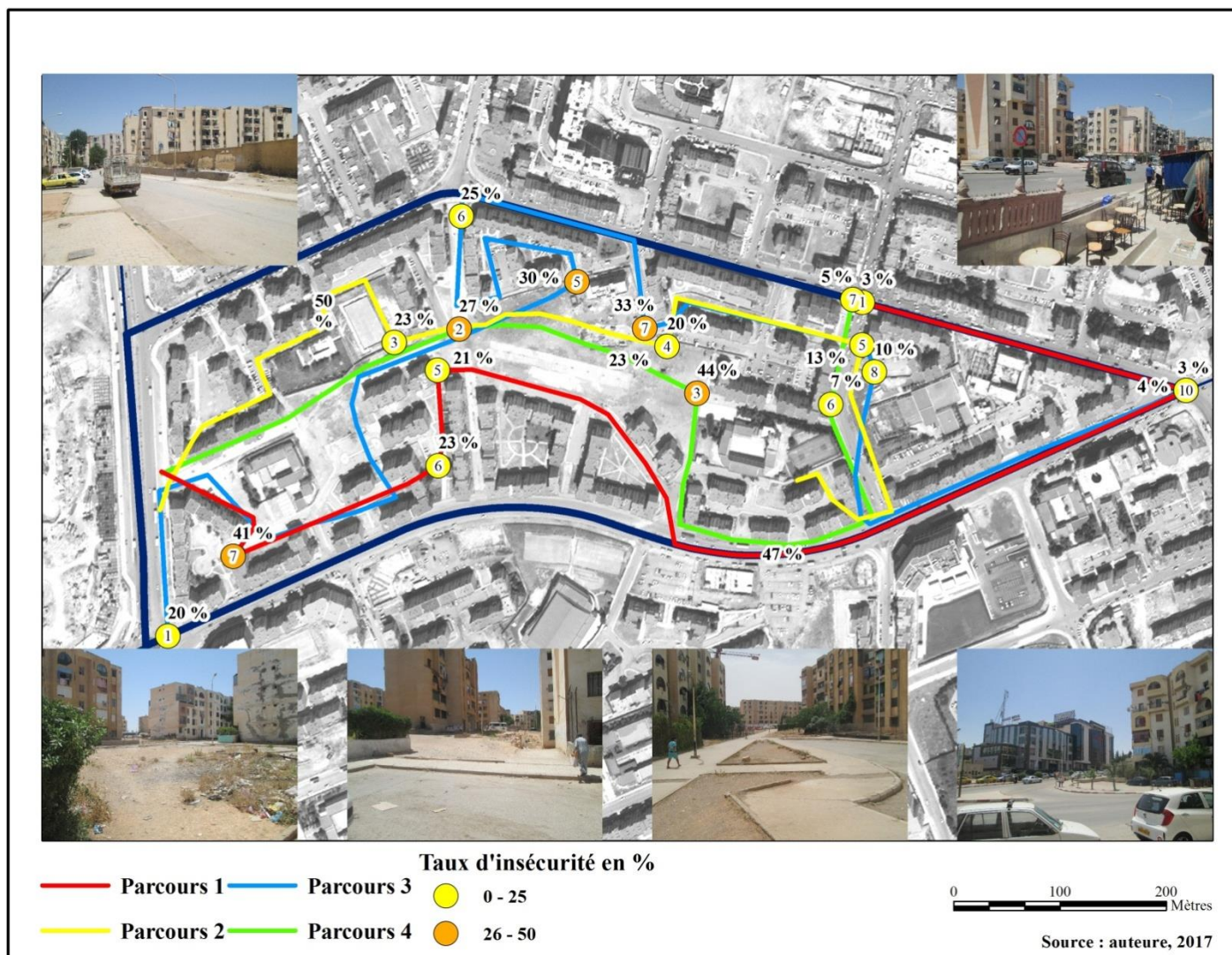
Tableau 11 : Tableau récapitulatif des différentes mesures

	Minimum	Moyenne	Maximum
Connectivity	2	185,21	1053
Visual Control	0,026	1	2,3
Visual controllability	0,01	0,33	0,9
Visual Entropy	1,01	3,18	3,65
Visuel Intégration [HH]	0,77	2,15	7,58
Visual MeanDepth	1,67	5,98	13,86

Source : auteur, 2017



Carte 55: carte représentant les points chauds au taux supérieur à 50%
 Source : auteur, 2017



Carte 56: carte représentant les points moins chauds au taux inférieur à 50%
Source : auteur, 2017

Les Carte 55 et Carte 56 font ressortir les espaces qui selon les habitants posent problèmes de ceux qui le posent moins.

L'analyse comparative des deux cartes démontre que :

- les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est supérieur à 50% sont des espaces ségrégués, assez profonds, difficilement accessibles, mais présentent un faible indice de contrôlabilité et un fort indice de contrôle.
- les espaces au taux de sentiment d'insécurité inférieur à 50% présentent dans l'ensemble une bonne connectivité mais un faible indice d'intégration, de profondeur et une entropie élevée. Cependant, dans l'ensemble, les espaces cités par les habitants présentent un important indice de contrôlabilité.

Suivant cet abord et en se basant sur les résultats requis, il a été déduit un seul type de HotSpot, « le HotSpot dispersé ». L'analyse syntaxique a fait valoir des espaces connectés, assez ségrégués, difficilement accessibles dont l'indice de contrôle est important.

Sur la base du type de HotSpot requis (dispersé), les espaces cités précédemment possèderaient un deuxième caractère de -HotSpot attracteurs-. L'analyse syntaxique démontre que les espaces sont ségrégués présentant un faible indice de contrôlabilité et des difficultés d'accès (Voir Carte 57).

VIII.3.1. Différents types de HotSpot constatés



Carte 57 : Carte représentant les types de HotSpot constaté
Source : auteur, 2017

Conclusion.

Les résultats obtenus lors des parcours commentés ont permis de faire ressortir les espaces dont le taux de sentiment d'insécurité est important.

Les résultats des parcours commentés établis, ont fait ressortir quatre axes importants qui font office de parking et de commerce informel. L'analyse syntaxique de ces derniers a fait valoir un faible indice de corrélation, ce qui démontre un système instable, non accessible.

L'enquête a également prouvée que l'UV8 est non fréquentée et ne présente aucune attractivité, ce qui est dû aux espaces vagues, dénudés et n'offrant aucun aménagement ou délimitation.

Cependant, la lecture syntaxique a fait ressortir un bon indice de contrôlabilité, ce qui concorde avec les résultats de l'enquête du parcours commenté ou il a été prélevé un faible taux de sentiment d'insécurité au niveau des îlots fermés.

Toutefois, les résultats démontrent que la configuration spatiale des espaces extérieurs est propice à l'acte délinquant, ce qui confirme les témoignages des habitants relevés lors de notre investigation. Les habitants dénoncent les agressions verbales et le vol.

En se basant sur les résultats de l'enquête, il a été nécessaire d'établir une carte récapitulative des HotSpot. Ainsi, un seul type de HotSpot a été retenu « le HotSpot dispersé ».

Subséquentement, les résultats requis, ont confirmé l'ensemble des théories développées au chapitre 3 à savoir : l'espace défendable, la surveillance naturelle, l'importance de la délimitation et de la définition de l'espace ainsi que la nécessité d'une bonne gestion urbaine.

Les résultats ont également démontré que :

- la théorie du contrôle de l'espace de la part de l'habitant peut être entreprise quand le sentiment d'appartenance est requis.
- Quand la configuration spatiale présente des espaces vagues et dénudés, le sentiment d'insécurité s'accroît, ce qui est dû aux opportunités offertes par les multiples espaces d'issues, de recours ou de refuges pour le délinquant et facilite son passage à l'acte criminel.

Ainsi, quant à l'insécurité exogène qui subsiste au sein de l'unité de voisinage (UV8), elle est concentrée en des espaces propices au passage à l'acte malveillant, facilitée par les déficits de l'aménagement et de la gestion favorisant l'occupation de l'espace par des délinquants.

CONCLUSION GENERALE



Conclusion générale :

L'insécurité influence et perturbe le fonctionnement urbain, les modes de vie ainsi que les dynamiques urbaines.

À travers ses différentes formes, l'insécurité et la violence portent préjudices à la qualité de vie.

À cet effet, aborder le problème de l'insécurité et du sentiment d'insécurité qui en découle, renvoie à interpeler une dimension urbaine qui devrait impliquer des mesures conséquentes en matière d'actions et de prévention.

Cette réflexion s'est portée sur l'analyse et la détermination du rapport existant entre le sentiment d'insécurité prédominant dans certains espaces urbains avec leur configuration spatiale.

La démarche méthodologique, a intégré un des composants les plus importants de la problématique sécuritaire de l'habitat social : les espaces extérieurs avec comme cas d'étude : les espaces extérieurs de l'habitat social des unités de voisinage (UV 8) et (UV14), situées à la ville nouvelle- Ali Mendjeli de Constantine.

Ces deux sites d'études (UV8 et UV14) illustrent à notre sens d'une manière éloquente, la division physique de la ville nouvelle et les modes de conception urbaine. Une conception qui engendre des formes urbaines et architecturales concentrées sur un objectif fonctionnel, induisant un morcellement des espaces urbains et favorisant les risques de ségrégation et de division sociale.

Un constat qui fait valoir que : les espaces extérieurs de l'habitat social sont une succession de fragmentation d'espaces. Ils se caractérisent par un maillage qui ne permet pas une lecture aisée de ces derniers.

Cet état de fait, induit à une confusion ayant pour conséquence l'exacerbation des conflits, dont l'image du quartier en est le reflet.

S'appuyant sur ce plaidoyer, cette recherche s'est donnée comme objectif de démontrer, que la nature structurelle des déficits de conception, d'aménagement et d'entretien de l'espace, alimente le sentiment d'insécurité et facilite le passage à l'acte délinquant.

De ce fait, il a été impératif de s'atteler à expliquer en quoi la forme et l'usage de l'espace peuvent contribuer au développement du sentiment d'insécurité dans les espaces extérieurs de l'habitat social.

Pour répondre à la question principale de la présente recherche : *par quoi la configuration des espaces extérieurs de l'habitat social, ainsi que les déficits d'aménagement et d'entretien peuvent-ils contribuer à l'émergence du sentiment d'insécurité ? Et Comment peut-on analyser et reconnaître les formes spatiales induisant à l'émergence du sentiment d'insécurité ?*, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle *la prévalence du sentiment d'insécurité au sein des ensembles d'habitation au niveau des unités de voisinages (UV8) et (UV14) à la ville nouvelle Ali Mendjeli de Constantine serait favorisée par un ensemble de facteurs ayant une relation avec l'état de la forme d'agencement et l'aménagement des espaces extérieurs, les statuts mal définis des espaces et les défaillances d'entretien de ces derniers.*

Cette hypothèse a été déclinée au travers de deux axes :

- La configuration spatiale et son rapport à l'émergence du sentiment d'insécurité par rapport aux habitants des unités (UV8) et (UV14) ;
- Les défaillances de l'aménagement, de la conception et de l'entretien des espaces qui facilitent le passage à l'acte délinquant.

L'analyse de la configuration des espaces extérieurs a été entretenue selon un ensemble de variables puisées principalement dans les théories anglo-saxonnes en particulier celles de : Jane Jacobs, Alice Coleman, Oscar Newman et Ronald Clark (surveillance naturelle, contrôle de l'espace, fréquentation des espaces et occupation du terrain) qui ont permis d'explorer la nature de la relation entre la configuration spatiale et le sentiment d'insécurité chez les habitants des unités de voisinage (UV8) et (UV14). Quant aux théories de l'école de Chicago (contrainte territoriale, opportunité, attraction, activité de routine et le moindre effort), elles ont été assimilées aux défaillances de l'aménagement et de l'entretien qui facilitent le passage à l'acte délinquant.

Pour pouvoir établir le lien entre les formes spatiales et le sentiment d'insécurité, la combinaison de trois méthodes a été de mise :

- La méthode du parcours commenté au cours de laquelle, soixante parcours pour chaque unité (UV 8 et UV 14), ont été effectués et qui ont permis de faire ressortir le taux de sentiment d'insécurité au sein des espaces extérieurs au niveau de ces unités d'habitat social.
- La méthode de la syntaxe spatiale qui consiste à établir des cartes par le biais de l'outil « DepthMap » pour pouvoir superposer les résultats issus des parcours commentés sur ces mêmes cartes. La superposition des cartes (parcours et syntaxe) a permis d'analyser le

phénomène du sentiment d'insécurité sous un angle objectif (syntaxique) et subjectif (social).

- La méthode du HotSpot qui a permis de comparer les espaces qui présentent un taux élevé de sentiment d'insécurité de ceux qui ont un taux faible par rapport un seuil préétabli. Cette méthode a l'avantage de considérer la totalité du phénomène par la lecture globale du contexte.

La lecture analytique des résultats, a permis de définir des diagnostics, aux travers desquels fut relevé et étudié le rapport entre le sentiment d'insécurité, la configuration, l'aménagement et les déficits d'entretien.

En ce qui concerne l'UV14, Les résultats du parcours commenté ont révélé un taux de sentiment d'insécurité assez important au niveau des espaces extérieurs de l'unité. L'analyse syntaxique a fait ressortir une contradiction entre la fonction des espaces, l'usage qui leur a été affecté et l'intégration de ces derniers.

En effet, l'usage principal qui domine les axes importants de l'unité rend l'espace attractif pour le potentiel délinquant (commerce informel), alors que les indices d'intégration, de connectivité font valoir le contraire, ce qui justifie le taux élevé de sentiment d'insécurité sur les parcours analysés. Ce constat démontre que l'UV14 ne présente aucune attractivité pour l'ensemble des habitants et par voie de conséquence ; la faible fréquentation de l'espace augmente le taux élevé de sentiment d'insécurité.

Toutefois, l'analyse syntaxique a confirmé le contrôle de certains espaces au sein de l'unité par des potentiels délinquants. Cet état confirme les résultats de l'enquête du parcours commenté, en relevant un taux élevé de sentiment d'insécurité.

Les résultats ont également démontré que la facilité du passage à l'acte délinquant est appuyée par des configurations spatiales aux formes étroites, difficilement accessibles, ce qui offre l'opportunité au délinquant de s'approprier l'espace et détourner son usage.

Les cartes récapitulatives effectuées ont en outre démontré que l'UV14 présente un système axial intelligible mais difficilement accessible, ce qui justifie le taux élevé de sentiment d'insécurité.

Selon cet abord et en se basant sur les témoignages des enquêtés, trois cartes ont été établies, regroupant les différents types de HotSpot constatés.

- *HotSpot concentrés* qui illustrent les espaces dont les jeunes délinquants occupent en permanence ;
- *HotSpot dispersés* illustrent les espaces présentant des faits délinquants répartis dans l'espace.
- *HotSpot groupés* illustrent les espaces dont les problèmes de violence et d'insécurité sont répétitifs.

L'ensemble est réparti selon deux catégories : les espaces *attracteurs* présentant un bon indice de contrôlabilité, de connectivité et sont facilement accessibles et les espaces *générateurs* présentant une bonne connectivité et contrôlabilité mais sont difficilement accessibles.

Au niveau de l'UV8, en contrepartie, une deuxième enquête a été établie, en se basant sur la même démarche de l'UV14.

Les résultats de l'analyse syntaxique ont démontré que la configuration spatiale de l'UV8 tend à être bien intégrée au système.

Néanmoins, les mesures « synergie et interface » font ressortir un système spatial instable et ne contenant aucune fonction. Ces dernières sont appuyées par une dégradation quasi-totale du quartier qui conduit à l'émergence du sentiment d'insécurité.

Un constat appuyé par la mesure « choix » qui démontre que l'UV8 est une unité non fréquentée, constituée d'espaces vagues, dénudés et ségrégués, présentant un taux élevé de sentiment d'insécurité.

L'enquête du parcours commenté ainsi que les résultats de l'analyse syntaxique ont démontré que les espaces aux faibles taux de sentiment d'insécurité présentent une bonne contrôlabilité, ce qui est dû à la configuration spatiale en forme d'îlots fermés. Les résultats ont confirmé qu'au sein de ce type de disposition, le sentiment d'appartenance est plus important.

Cependant, l'analyse syntaxique a fait ressortir que dans l'ensemble ; les espaces extérieurs sont ségrégués, dénudés de tout aménagement, de statut non défini, ce qui les rend attractifs et facilite le détournement d'usages et l'appropriation de l'espace par les malveillants.

Les cartes récapitulatives ont illustré qu'au niveau de l'UV8, les espaces aux taux de sentiment d'insécurité supérieurs à 50% sont des espaces ségrégués, assez profonds,

difficilement accessibles ou la possibilité du contrôle de l'espace est plus facile pour le délinquant.

En conséquence, nous avons retenu un seul type de HotSpot, le HotSpot « dispersé » avec pour qualificatif, « HotSpot attracteur »

A partir de ces deux phases, il était facile d'asseoir une connaissance multidimensionnelle du phénomène étudié et dénouer les interactions à l'œuvre dans le phénomène d'émergence du sentiment d'insécurité.

Nous énonçons de ce fait les conclusions suivantes :

- L'absence totale de sentiment d'appartenance pour les habitants des deux unités. Un constat qui confirme la théorie d'Oscar Newman et qui stipule que « le sentiment d'appartenance diminue proportionnellement à mesure que le nombre de personnes qui le partage augmente ».
- L'absence de mixité spatiale et sociale, rend le quartier non attractif. Un fait confirmé par la théorie de Jane Jacobs et d'Alice Coleman.
- Le manque d'aménagement et de définition des espaces extérieurs, rend l'appropriation de ces derniers faciles aux délinquants, résultat appuyé par les théories de Ronald Clark, Oscar Newman et Jane Jacobs.
- L'état de délabrement des espaces extérieurs est dû aux déficits d'entretien et contribue de ce fait à la stigmatisation du quartier, ce qui a pour conséquence, l'émergence du sentiment d'insécurité. Ce résultat s'accorde avec les théories d'Alice Coleman.
- La conception et l'aménagement des espaces en forme d'îlots fermés, favoriserait le contrôle social et de ce fait, augmenterait le sentiment d'appartenance

Nonobstant ces résultats, l'analyse a mis en exergue un fait important relatif à la densité résidentielle. Ressentie élevée par la population enquêtée, elle est en partie l'une des causes de l'émergence du sentiment d'insécurité, ayant pour conséquence ; l'absence de sentiment d'appartenance, la baisse du contrôle social de l'espace et l'affaiblissement de la surveillance naturelle.

De ce fait, l'absence du contrôle social conduit à la stigmatisation de l'espace par sa dégradation et la monopolisation de ce dernier par les jeunes délinquants. Par opposition, ce constat fut vérifié au niveau de l'UV8 au travers des espaces présentant un faible taux de sentiment d'insécurité : leur configuration en forme d'îlots fermés, favoriserait le contrôle de l'espace (contrôle social) et le sentiment d'appartenance.

À la lecture des résultats et pour conclure cette recherche, il est permis d'affirmer certains faits qui se rapportent aux carences de l'aménagement dont les principaux facteurs sont la configuration spatiale, la délimitation de l'espace et l'entretien.

La première certitude est que les études de conception architecturale devraient s'appuyer sur les doctrines relatives à l'espace dissuasif, afin de minimiser les risques de victimation.

Dans ce cadre, l'élaboration d'une étude de préconisation se veut nécessaire dans le sens où la phase de diagnostic est essentielle.

Les préconisations architecturales et urbaines qui se rapportent à : -la préconisation d'ordre technique et - la préconisation d'ordre organisationnel⁴⁸²- doivent être prises en considération suivant des paramètres importants énumérés ci-dessous :

- 1- la fréquentation de l'espace ;
- 2- la fluidité dans l'usage des espaces ;
- 3- le repérage et la lisibilité des lieux.

Partant du fait que, les espaces extérieurs de l'habitat social font office de transit ou de très forte densité d'occupation ; ils sont des espaces plus vulnérables en matière de sûreté. Ce paramètre nécessite une facilité de repérage à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, ce qui permet une exigence de reconnaissance, d'identification et d'appartenance des habitants.

Toutefois, aucune forme ou organisation ne peut être considérée comme a priori plus sûre qu'une autre. La question est davantage celle de la cohérence, de la conception des bâtiments avec la densité de la population attendue.

De ce fait, la prise en compte en amont des moyens techniques de la sûreté pour permettre de répondre par avance à un certain nombre de demandes de sécurité, se veut nécessaire, tels que : la protection des accès, l'intégration des dispositifs de sûreté et la prise en compte des risques spécifiques (vol, agression...etc.)

Cela étant dit, dans le but de prévoir une organisation qui favorise une véritable coproduction de la sûreté, il devrait y avoir un périmètre de responsabilité lisible, permettant la mise en place aux besoins d'un groupe de travail pour définir la coordination entre intervenants.

⁴⁸² Guide des études de sûreté et de sécurité publique dans les opérations d'urbanisme, d'aménagement et de construction, Paris, la documentation française, 2007, PP.81

Outre ce paramètre, les espaces extérieurs de l'habitat social doivent intégrer les modes opératoires des gestionnaires et des personnels de service et de maintenance. Les espaces délaissés entretiennent en effet les opportunités de passage à l'acte et alimentent le sentiment d'insécurité. Afin d'y remédier, il faudrait délimiter les zones de compétence de chacun des responsables et mettre en place des règles d'usage.

Recherches en perspective :

À travers une approche analytique du phénomène étudié, ce travail de thèse a participé de par la combinaison de trois méthodes, celles ; du parcours commenté, de la syntaxe spatiale et des HotSpot à disséquer les formes spatiales facilitant le passage à l'acte délinquant et conduisant à l'émergence du sentiment d'insécurité.

Ainsi cette démarche aspire à participer à la production des connaissances dans le domaine de la conception et de la rénovation par le biais de l'aménagement

Du point de vue théorique, cette investigation a mis en relief les problèmes que subissent les quartiers d'habitat social à savoir : l'insécurité et le sentiment d'insécurité émergeant, ou il a été question des facteurs influents sur ces derniers.

Dans le même sillage, trois perspectives importantes sont à exploiter :

- Le passage à l'acte délinquant est avant tout une action individuelle commise dans un environnement spatial et temporel mouvant. Il s'inscrit dans un contexte global ou la combinaison entre la motivation et l'opportunité, fournit la clé explicative du passage à l'acte. Dans cette perspective, il serait intéressant d'intégrer le concept d'espace défendable ainsi que celui de la surveillance organisée ;
- Dans une autre perspective de recherche il serait souhaitable d'étoffer certains aspects développés dans cette thèse en étudiant l'approche psychosociale de la densité. Cette dernière est centrée sur le vécu, le ressenti des habitants et les conséquences qui peuvent y être associées. Les processus d'analyse et d'évaluation du rapport entre la densité ressentie et le sentiment d'insécurité devraient inclure l'échelle du quartier, sa configuration spatiale, ainsi que les espaces extérieurs et intermédiaires de l'habitat social.
- La troisième perspective comprend une action globale touchant au spatial dans ses différentes composantes à savoir : la requalification des lieux, la délimitation des espaces et l'importance des relations sociales.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie**Ouvrage :**

- **ANSIDEI Michèle** et al. (1988), *Les Risques urbains Acteurs, systèmes de prévention*, Anthropos, 270pages
- **ASCHER François**, (2012), *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, Aube (De l'), 280pages
- **BAUDIN Gérard et Philippe GENESTIER**, (2002), *Banlieues à problèmes ; la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, la documentation française, Paris, 252pages
- **BAUER Alain et Xavier RAUFER**, (2000) *Violences et insécurité urbaines*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128pages
- **BAUER Alain et Christophe SOULLEZ**, (2010), *Violences et insécurité urbaines*, 12^{ème} édition, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », N°3421, 128pages
- **BEAUD Stéphane et Michel PIALOUX**, (2005), *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Hachette Littératures, 426pages
- **BELMESSOUS Hacene**, (2010), *Opération Banlieue : comment l'état prépare la guerre urbaine dans les cités françaises*, la découverte, Paris, p.204.
- **BESSON Jean-Luc**, (2004), *Les cartes du crime*, Questions judiciaires, presses universitaire de France, 290pages
- **BILL Hillier**,(1996), *Space is the Machine*, Cambridge, Cambridge University Press, 213pages
- **BODY-GENDROT Sophie**, (1998), *Les villes face à l'insécurité*, Bayard, Paris, 366pages
- **BONELLI Laurent**, (2014), *La France a peur une histoire sociale de « l'insécurité »*, Paris, la découverte, 487pages
- **BOUSQUET Richard**, (1998), *insécurité, nouveaux risques : les quartiers de tous les dangers*, Harmattan, Paris, 232pages
- **BUI TRONG Lucienne**, (2000), *Violences urbaines : des vérités qui dérangent*, Paris, Bayard, 179pages
- **CASTEX Jean et al.** (1997), *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, 196pages
- **CHOAY Françoise**, (1965), *L'urbanisme : utopies et réalités*, Paris, le seuil, 1965, 448pages
- **CHOAY Françoise et Pierre MERLIN**,(2010), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, France*, Presses Universitaires de France, 841pages
- **COLEMAN Alice**, (1985), « *Utopia on trial* », Hilary Shipman.
- **COLLECTIF**, *Le paysage lumière : Approches et méthodes pour une « politique lumière » dans la ville*, 2^{ème} édition, Certu, 160pages

- **COULON Alain**, (2002), *l'École de Chicago*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 4^{ème} édition, 120pages
- **COTE Marc**, (1983), *L'espace algérien : les prémices d'un aménagement*, Office des publications universitaires, Alger, 278pages
- **COTE Marc**, (1988), *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, 362pages
- **CYPRIEN Avenel**, (2010), *sociologie des quartiers sensible*, Paris, Armand Colin, 132pages
- **DANSEREAU Francine**, (2002), *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, Paris, L'Harmattan, 356pages
- **DIEU François**, (1999), *Politique publiques de sécurité*, Paris, Harmattan, 126pages
- **DUFAUX Frédéric et Annie FOURCAUT**, (2004), *Le monde des grands ensembles*, Paris, CREAPHIS, 251pages
- **DUFAUX Frederic**, (2003), *Faire l'histoire des grands ensembles : bibliographie, 1950-1980*, ENS, 207pages
- **GIRAUDOUX Jean et GROUPE CIAM-FRANCE**, (1943), *La charte d'Athènes : urbanisme des C.I.A.M*, Paris, 242pages
- **GROSJEAN Michèle et Jean Paul THIBAUD**, (2001), *L'espace urbain en méthodes*, parenthèses, 217pages
- **HAUMONT Bernard et Alain MOREL**, (2005), *La société des voisins : partagé un habitat collectif*, la maison des sciences de l'homme Paris, 319pages
- **JACOBS, Jane**, (1991), *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Pierre Margada, 435pages
- **LANÇON Georges et Nicolas BUCHOUD**, (2003), *Ces banlieues qui nous font peur...*, Une stratégie d'action pour transformer la gestion des quartiers d'habitat social, collection Questions Contemporaines, L'Harmattan, 242pages
- **LANDAUER Paul**, (2009), *L'architecte, la ville et la sécurité*, Collection "Ville en débat (la)", 112pages
- **LÉVY René et al**, (2006), *Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversants*, L'Harmattan, 460pages
- **LIEBERHERR Françoise et Germain SOLINIS**, (2012), *Quelles villes pour le 21^e siècle ?*, Collection Archigraphy Poche, 437pages
- **MAGHRAOUI Chouguiat Nacira**, (2006), *Quel Habitat pour l'Algérie ?*, Média plus, Constantine, 207pages
- **MARWAN Mohamed et Laurent MUCCHIELLI**, (2016), *Les bandes de jeunes : Des " blousons noirs " à nos jours*, La Découverte, 473pages
- **MERLIN Pierre**, (1988), *Géographie de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 334pages
- **MOLEY Christian**, (2006), *Les abords du chez-soi : en quête d'espaces intermédiaires*, la Villette, 255pages
- **MUCCHIELLI Laurent**, (2016), *Violences et insécurité : Fantômes et réalités dans le débat français*, La Découverte, 168pages
- **MUCCHIELLI Laurent**, (2013), *La frénésie sécuritaire : Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, La Découverte, 310pages

- **NEWMAN Oscar**,(1996), *Creating Defensible Space*, U.S. Department of Housing and Urban Development Office of Policy Development and Research, 123 pages
- **OCQUETEAU Frederic**, (2001), *Urbanisme et sécurité*, N°43 de Cahiers de la sécurité intérieure, IHESI, 191pages
- **OLIVIER, Martin**, (2017), *L'analyse quantitative des données*, Armand Colin, 4^{ème} édition, 128pages
- **PAPERMAN, Patricia**, (1991), *Quelques raisons de ne pas parler d'insécurité dans les quartiers ayant mauvaise réputation*, l'espace européen.
- **PANERAI Philippe**, (1999), *Analyse urbaine*, Parenthèses, Paris, 189pages
- **PEDRAZZINI Yves**, (2005), *La violence des villes*, d'en bas, Tunis, 253pages
- **PELLEGRINO Pierre**, (2000), *Le sens de l'espace La dynamique urbaine*, Tome II, Economica, 265pages
- **PIGEON, Patrick**,(2005), *Géographie critique des risques*, Economica, Anthopos, 217pages
- **PLOUCHART Louisa**, (1999) *Comprendre les grands ensemble, une exploration des représentations et des perceptions*, L'Harmattan, villes et entreprises, 298 pages
- **RODOLPHE Ghiglione et Benjamin MATALON**, (1970), *Les enquêtes sociologiques ; Théories et pratique*, Collection Armond Colin, 301pages
- **ROCHE Sébastien**, (2002), *Tolérance zéro ? incivilités et insécurité*, Odile Jacob, 303pages
- **ROCHE Sébastien**, (1996), *La société incivile qu'est-ce que l'insécurité l'épreuve des faits*, le seuil, 252pages
- **TOMAS François et al.** (2003), *Les grands ensembles : une histoire qui continue*, Université de Saint-Etienne, 260pages
- **YVONNE Bernard et Marion SEGAUD**, (1991), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen, 240pages
- **RICHARD BOUSQUET**, (1998), *insécurité, nouveaux risques : les quartiers de tous les dangers*, l'Harmattan, Paris, p.232.

Publications et articles :

- **ALLEN Barbara**, (2001), *La gestion de proximité dans les organismes de logements sociaux : diversité des situations et modes de conduite du changement* », laboratoire de sociologie urbaine générative, Article paru dans la revue Les annales de la recherche urbaine, « Les seuils du proche », n°90, pp5-7
- **ALLEN Barbara**, (2001), *conception de la gestion de l'habitat et dynamiques résidentielles*, laboratoire de sociologie urbaine générative, mars 2000, pp.4.
- **ALLAIN DUPRE Elisabeth**, (2001), *Résidentialisation, mode d'emploi*, le Moniteur, Spécial aménagement, pp.39.
- Aménagement et sécurité une relation qui s'affirme, (2005), dans note rapide sécurité et comportements, N°366
- **AMIR**, (1971), *Pattern in forcible Rape*, University of Chicago Press.
- **AROUMOGOM Jean-Claude**, (2003), *Projet de ville nouvelle sidi Abdellah, Algérie*, à la demande du Ministère de l'Aménagement du Territoire Algérien

- **AUGOYARD Jean François, LEROUX Marine**, (1991), *Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité*, dans *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, l'espace Européen.
- **AUGOYARD Jean François**, (1979), *Pas à pas*, Paris, Le seuil.
- **AVENEL Cyprien**, (2005), *La mixité dans la ville et dans les grands ensembles, Entre mythe social et instrument politique*, dans CAIRN.IFO, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), N°125.
- **BAUER et SOULLEZ**, (2012), *la criminologie pour les nuls*, p.338
- **BENJELLOUN Abdelmajid**, (2007), *Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles au 20e siècle ?*, dans Dossier : "Les Villes nouvelles à l'Est"
- **BENLAKHLEF Brahim, BERGEL Pierre**, (2016), *Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public. Le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli (Constantine, Algérie)*, les cahiers d'EMAM.
- **BILL Hillier et Julienne HANSON**,(1987), *The social logic of the space*,
- **BILL, Hillier**, (1987), *Le langage commun de l'espace*, in Space syntax
- **BILL Hillier et Julienne HANSON**, (1987), *The second paradigm*, Arch.& Comport/Arch. Behave., Vol. 3, N° 3, p. 201 -203
- **BILL Hillier**, (1987), *La morphologie de l'espace urbain : évolution de l'approche syntaxique*, Arch. & Comport/Arch. Behav., Vol. 3, N°3, p. 201 -203 çu
- **BLOCK, BLOCK**,(1995), *Space, place and crime: Hotspot areas and hot places of liquor related crime*, in Eck ET Weisburd, Crime prevention studies, Monsey (NY), Criminal Justice Press
- **BODY-GENDROT Sophie et DUPREZ Dominique**, (2002), *Comment maîtriser les peurs dans la ville*, dans *Urbanisme*, n° 323, pp.37-41.
- **BONETTI Michel**, (2005), *L'influence de l'organisation de l'espace et de la gestion urbaine sur le développement de l'insécurité*, Paris, laboratoire de sociologie urbaine générative, Communication au 84ème congrès de l'ASTEE « de l'hygiène à environnement »
- **BONETTI Michel**, (2007), *le statut et l'enjeu politique de la gestion urbaine*, laboratoire de sociologie urbaine générative, pp.22.
- **BONETTI Michel**, (2007), *Les risques de dérive dans la transformation des grands ensembles*, Les annales de la recherche urbaine N° 97, pp38
- **BOUARROUDJ Radia, Messaoud AICHE**, (2017), *Impact de la configuration spatiale sur le sentiment d'insécurité ; Lecture syntaxique de l'unité de voisinage numéro 14 Ali Mendjeli Constantine*, Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre, 151-159
- **BOUMAZA, Nadir**, (2001), *Entre la ville nouvelle de Ain El Bey et les villes nouvelles : une démarche incertaine*, Séminaire national, une ville nouvelle pourquoi ?
- **BOUZZINE Evelyne**, (2010), *Résidentialiser un grand ensemble*, Dans le cadre de la visite-découverte sur le thème de la résidentialisation organisée par la Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons)
- **BRANTINGHAM ET BRANTINGHAM**,(1993), *Nodes, path and edges: Consideration on the complexity of crime and the physical environment*, Journal Of Environment Psychology

- **BROUANT Jean-Philippe**, (2011), *La restructuration des « grands ensembles »* dans Les espaces du renouvellement urbain, pp151
- **C.SHAW, H.ZORBAUGH, H.MCKAY, L.COTTRELL**,(1929) *Delinquency Areas*, Chicago, University of Chicago Press
- **CASTEL Robert**, (2004), *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* », Texte communiqué à partir de la rencontre débat, organisé par le Centre de Ressources Politiques de la ville en Essonne.
- **CAPANNINI Letizia**, (2005), *Habitat collectif méditerranéen et dynamique des espaces ouverts*.
- CERTU, (2004), le paysage lumière : approche et méthodes pour une « politique lumière » dans la ville, Lyon : CERTU, p.77.
- **CESARION**, (1973), *a general trip distribution model*, Journal of Regional Science
- **CHAGUIBOFF Jean**, (1991), *La représentation spatiale de l'insécurité* dans « *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* », l'espace Européen
- **CLARKE et HOPE**, (1984), *Coping with burglary*, Research Perspective on Policy, Dordrecht, Kluwer et Nijhoff
- **COHEN, FELSON**,(1979), *Social change and crime rate trends :a routine activity approach*, Américain Sociological Review
- **COLLECTIF**, (2002), *Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, La résidentialisation : quelle approche pour les DDE ?*, Actes du Séminaire du 16 janvier 2002, Paris, pp38.
- **COLLECTIF**, (2004), *De la cité à la « résidence » : Repères pour la résidentialisation*, Union sociale pour l'habitat (USH), avec l'aide du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), pp.100
- **COLLECTIF**, (2006), *Ville et renouvellement urbain : Bilan de quelques opérations de résidentialisation dans le cadre de projets urbains*, Cahiers d'Actualités habitat, Union sociale pour l'habitat, n° 106, pp.64
- **CORNISH ET Clarke**, (1986), *Safe Place by Design: Urban Crime in Relation to Spatiality and Sociality*
- **COUDROY Laurent**, (2013), *le grand ensemble et ses mots* dans le monde des grands ensembles ,CREAPHIS sous la direction de Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut
- **CUSSON, MAURICE**, « *Prévention situationnelle* », dans Dictionnaire de Criminologie en ligne
- **CYPRIEN Avenel**, (2009), *La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation*, ERES, N°34, pp56
- **DAVIS, Mike**, (1997), *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*,City of Quartz :Excavating the Future in Los Angeles , La Découverte, 1997
- **DIDIER Peyrat**, (2001), *Habiter cohabiter La sécurité dans le logement social* , Rapport à Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'État au Logement, Paris, pp34-35
- **DIETER Frick**, (2007), *Eléments urbaphobes dans l'idéologie urbaine du Mouvement Moderne*
- **DOS SANTOS Lucinda**, (1999), *Prévention sociale, prévention situationnelle, fondements complémentaires d'une politique de sécurité* », les cahiers du DSU,

- **DUPREZ, Michele Henri** « *Lire et composer l'espace public* », Direction de l'architecture et de l'urbanisme- MELTM- Ed du STU.p.45
- **DUBET François**, (1992), *À propos de la violence des jeunes, cultures et conflits*, N°6.
- **FERNANDEZ Agnes**, (2012), *De l'ultra sécuritaire au bien être urbain*, Le magazine opérationnel des acteurs de développement et du renouvellement urbain, trait urbain, N°53, pp 18
- **FORTIN Jean-Patrick**, (2010), *Des tours et des barres... Une histoire du grand ensemble relue par un architecte*, pp117
- **FOURA Mohamed, Yasmina FOURA**, (2005), *Ville nouvelle ou ZHUN à grande échelle ?*, dans les annales de la recherche urbaine, n° 98 Les visages de la ville nouvelle
- **FRENAIS Jacques et Frederic OCQUETEAU**, (2002), *Violences, mobilités territoires. Regards croisés de chercheurs et de professionnels*, Ministère de l'Équipement, DGUHC
- **FRANCIS Beaucire, Xavier DESJARDINS**, (2015), *Notions de l'urbanisme par l'usage*, publication de la Sorbonne, pp93
- **FRENAIS Jacques, Frederic OCQUETEAU**, (2002), *Violences, mobilités territoires. Regards croisés de chercheurs et de professionnels*, Ministère de l'Équipement, DGUHC.
- **GAROSCIO, Anthony**, (2006), *Représentations sociales de l'insécurité en milieu Urbain*, Presses universitaires de Liège | Les cahiers internationaux de psychologie sociale N°69, pp33-46
- **GARNIER, Jean-Pierre**, (2017), *un espace indéfendable, l'aménagement urbain à l'heure sécuritaire*
- **GILBERT, Pierre** « *l'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM* », Presses Universitaires de France, Vol 3, 2012, p106
- **GUIGOU Brigitte**, (2002), *Gestion urbaine de proximité : des interventions coordonnées entre villes et bailleurs* », dans *Cahiers de l'IAURIF/Supplément Habitat*, n° 31, pp. 2-15
- **H.BLUMER**,(1966), *Sociological implications of the thought of George Herbert Mead*, American Journal Of Sociology, Volume 71,N°5
- **HAUMONT Bernard et Alain MOREL**, (2005), *La société des voisins : partager un habitat collectif* », Paris, la maison des sciences de l'homme Paris
- **HATZFELD Helene**, (2006), *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, écoles d'architecture 6, aménagement et urbanisme, Cerema, pp09
- **HENRY Shaftoe, Valerie VOISEMBERT**, (1995), *Les solutions britanniques face à la délinquance urbaine* », les annales de la recherche urbaine, volume1, pp.126-128
- **HENRY Shaftoe**, (2000), *Convivial Urban Spaces: Creating Effective Public Places*

- **JADE Tabet**,(1999), *la résidentialisation du logement social à paris, paradoxes et retournement des discours et des pratiques dans les opérations de requalification des grands ensembles*, les annales de la recherche urbaine n° 83-84, page 158.
- **KEBBABI Abla Mihoub Derghal**, (2001), *la nouvelle ville Ali Mendjeli, sa relation avec la ville de Constantine, Séminaire national, une ville nouvelle pourquoi ?*
- **KHENOUCHA Taib, ALI-KHODJA Adra**, (2001), *A la recherche d'une approche urbaine*, Séminaire national, une ville nouvelle pourquoi ?
- **KIRSZBAUM Thomas**, (2008), *Mixité sociale dans l'habitat*, Revue de la littérature dans une perspective comparative, Archives- ouvertes
- **LANDAUER Paul**, (2004), *urbanisme et sécurité*, laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine.
- **LANDAUER Paul**, (2003), *L'émergence de la sécurité appliquée à la conception de l'espace (comparaison entre la France et les pays anglo-saxons)* dans L'architecte et la Sécurité Formation du Forum Français pour la Sécurité Urbaine, Synthèse réalisée par Sylvie Jonchère
- **LANGÉ Julien, Philippe PANERAI**, (2001), *Formes urbaines, tissus urbains : essai de bibliographie raisonnée 1940-2000* », Collection : les dossiers, Thème : Réseau politique de la ville, p.7
- **LE BRETON Eric**, (2006), *Homo mobilis* , dans Michel Bonnet, Patrice Aubertel, la ville aux limites de la mobilité , Paris, PUF, p.26-30.
- **LEFRANCOIS Dominique et al.** (2000), *Ville et Violence Dossier Documentaire*, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, p.227
- **LEKEHAL Abdelwahab**, (2001), *ville nouvelle et villes satellites : une alternative à la concentration urbaine cas de Constantine*, Séminaire national, une ville nouvelle pourquoi ?
- **LEMAS Pierre-Rene**,(2000), *Ville et violence* , DGUHC, ministère de l'équipement, des transports et du logement de la république française ,p.21, 22.
- **LEVY-VROELANT Claire** et al. (2003), *Les enjeux de la résidentialisation des cités HLM. Analyse des usages des espaces intermédiaires dans une citée de Seine-Saint-Denis* »
- **LOUDIER Malgouyres, Dominique**, (2004), *Aménagement et sécurité ; Enjeux et éléments de méthode, à l'usage des acteurs de l'aménagement*. IAURIF
- **LOUDIER Malgouyres**, (2001), *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*
- **MACE, Eric**, (1999), *les violences dites «urbaines» et la ville du désordre public au conflit dans l'espace public*
- **MAËLLE Moalic- Minnaert**, (2010), *La révolte de la jeunesse des grands ensembles au cœur des débats politiques : De l'offensive des droites à la conversion de la majorité « socialo-communiste » aux idées sécuritaires (Juin 1981-Juillet 1984)*, Sous la direction de Gilles RICHARD, Professeur d'histoire contemporaine à l'IEP de Rennes, Section Politique et société, promotion 2010 Séminaire « Histoire contemporaine de la France»
- **MAILYS Toussaint**,(2014), *Jean-Yves Petiteau et l'expérience des itinéraires : itinéraires de dockers `à Nantes, entre récits personnels et ambiance partagée*

- **MAKHLOUFI Lilia**, (2014), *La ville nouvelle de Constantine, entre procédures participatives et démocratie représentative*
- **MARCUS Felson, RONALD V. Clarke**,(1998), *Opportunity makes the Thief*, Home Office, RDS, Crown
- **MAZOUZ Said**, (2013), *fabrique de la ville en Algérie et pérennisation d'un modèle: le cas de la nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine* , Courrier du Savoir – N°15, pp.23-307
- **MEBIROUK Hayet et al.** (2005), *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? Cas des ZHUNS d'Annaba (Nord- Est algérien)*
- **MEDGHOUL K**, (2004), *La fragmentation urbaine à Constantine : De la ségrégation sociale à la mobilité résidentielle*, Université Mentouri, Constantine, p .31.
- **M-F.NICOLAS**, (1976), « *La protection du voisinage* », in R.T.D. Civ. N°2, in fine p.676.
- **MEHIRI, Soaraya**, (1997), *L'échelle de Richter de la violence urbaine*, Agir contre l'insécurité, dans HLM d'aujourd'hui N°40, pp8
- **MOSER Gabriel et Philippe LIDVAN**, (1991), *Environnement et sentiment d'insécurité* dans *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* », l'espace Européen
- **NACER Farida**,(2013), *Effects of outdoor shared spaces on social interaction in a housing estate in Algeria*,Frontiers of Architectural Research Volume 2, Issue 4, pp.457-467
- **NACER Farida**,(2013),*Impact of urban upgrading on perceptions of safety in informal settlements: Case study of Bouakal, Batna*,Frontiers of Architectural Research Volume 2, Issue 4, pp.400-408
- **NANCY La Vigne**, (1997), *How hot is that Spot? The Utility and Application of Place Based Theory of Crime* , Oslo, International Situational Crime Prevention Conference
- **OBLET Thierry**,(2008), *Défendre la ville ; La police, l'urbanisme et les habitants*, presses universitaires de France, pp23
- **PACHAUD Emmanuel**, (2005), *Villes nouvelles : du concept à la réalité, Les visages de la ville nouvelle*, Les Annales de la Recherche Urbaine (PUCA, Ministère de l'Équipement), pp.208
- **PAN KE SHON Jean-Louis**, (2009), *l'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés, dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ?* Dans : documents de travaux N°157
- **PHILIPPE Robert**, (2002), *L'insécurité en France*, Paris la découverte, collection Repères N°353
- **POIRIER Agnes Catherine**, (2001), *Les précurseurs anglais*
- **PORCU Manuela**,(2013), *Gated Communities et contrôle de l'espace urbain un état des lieux* , dans déviance et société, vol3, N°2, pp229-247
- **POYNER**, (1981), *Crime prevention and the Environment: Street attack in city centers*, Police Research Bulletin, N°37, London

- **RAMSEY**,(1982),*City center crime : the scope for situational crime prevention* », Research and planning Unit, London, Home Office
- **RENGERT**,(1981), *A Critique of an Opportunity Structure Model*, Waveland Press
- **ROCHE Sébastian**, (2000), *La théorie de la vitre cassée en France incivilités et désordres en public*, revue française de science politique, vol 50, N°3, pp.390
- **ROCHE, Sébastian**, (1998), *Expliquer le sentiment d'insécurité pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité* », Revue française de science politique, vol. 48, N°2, p. 274-305.
- **ROSSMO**, (2000), *Geography Profiling*, New York, CRC Press
- **ROULEAU Renee**, (2000), *L'insécurité urbaine : Un mal qui paralyse les femmes*
- **ROULEAU Renée**, (2001), *L'insécurité urbaine : Un mal qui paralyse les femmes*
- **SAAD Djekboub**, (2001), Synthèse de l'avis du conseil national économique et social sur le dossier « villes nouvelles », Séminaire national
- **S. CHERRAD ET B. SAHRAOUI**,(2006), *une ville nouvelle comme mode d'extension d'une métropole régionale*, p. 211-218
- **SERGE Paugam, et al**, (2009), *La constitution des liens sociaux dans les cites socialement désqualifiées* », Recherche pour l'Union sociale pour l'habitat et le Club Management & Marketing
- **SHERMAN**,(1995), *Hotspot of crime and criminal careers of place*, in crime and place, criminal justice press(NY)
- **TALEB Kamir, Aknine SUIDI ROZA**, (2017), *La politique sociale de l'habitat en Algérie : impacts sur le développement économique et social*, Département des sciences économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie, Conférence Internationale en Economie-Gestion et Commerce International Journal of Economics and Strategic Management of Business Process-ESMB ? Vol.9, pp.119-127
- **THIBAUT Tellier**, (2009), *Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation*, Université de Lille III Charles de Gaulle.
- **THIBAUD Jean-Paul**, (2000), *l'espace urbain en méthode*, la méthode du parcours commenté
- **VALLET Bertrand**, (2005), *Aux origines de l'espace défendable : une critique de l'urban renewal*, Les cahiers de la sécurité, N°59, 4^{ème} trimestre
- **VALERIE Lebois**, (2010), *Enjeux des espaces intermédiaires dans l'habitat collectif contemporain*
- **VERONIQUE Levan**, (2009), *Mesurer les effets de la sécurisation des quartiers populaires : un état des lieux de la littérature Anglo-américaine*, dans Médecine et Hygiène/ Déviance et Société, vol.33
- **VIEILLARD-BARON Herve**, (2004), *sur l'origine des grands ensembles* » dans « *Le monde des grands ensembles* » sous la direction de Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut, CRAPHIS
- **VOLKWEIN Magali**, (2006), *sécurité et rénovation urbaine pour une intégration des qualités d'usage au projet urbain* », Étude n°20.06.05, IAURIF, pp.07-82
- **VULBAU Alain**, (2013), *Rupture et incivilité à l'âge sécuritaire*, ERES, Volume 1, N°99

- **WINTER Frederic**, (2000), *les grands ensembles : l'obsolescence d'un modèle social et urbain*
- **WEISBURD, Eck**, (1995), *Crime places in crime theory*, crime prevention studies, Monsey (NY), Criminal Justice Press.
- **Y. GRAFMEYER**, (1993), *Regards sociologiques, sur la ségrégation*, in Brun, Rhein
- **YVES Pedrazzini**, (2005), *Violence urbaine, violence de l'urbanisation, urbanisme de la peur*, le visiteur, N°16, pp 70
- **YVES Pedrazzini**, (2005), *La violence des villes, d'en bas*, Tunis, pp.253

Revue :

- Colloque International : Du traditionnel au contemporain ; la question de l'espace approprié. Constantine, les 12,13 et 14 Juin 1984.
- Densité vécues et forme urbaines,(2003), étude de quatre quartiers Parisiens, Atelier Parisien d'Urbanisme
- Differential Characteristics of Local Communities in American City,(1942) Chicago, University of Chicago Press, 1942, 1969, 2ème éditions, p394
- Forum Débat, (2003), *Quelles sont les exigences d'une offre urbaine durable, de qualité ?*, IAURIF
- Forum Européen pour la sécurité urbaine – Manifeste de SARAGOSE – NOVEMBRE 2006
- Fiche de synthèse : L'intimité dans l'espace public...éternelle dialectique, direction de la prospective du grand Lyon millénaire 3, 10.03.2005
- Gestion urbaine de proximité : enjeux et méthodes de l'après rénovation urbaine, dans IREV la ville autrement, 29 juin 2010
- Guide des études de sûreté et de sécurité publique, dans les opérations d'urbanisme, d'aménagement et de construction, dans la documentation Française, Atelier Paul Landauer, 2007, p212
- La densité un atout pour la Saint-Saint-Denis, avril 2015
- Les clichés d'une insécurité ordinaire, Analyse des pratiques et représentation sécuritaire dans un quartier d'Habitat Social, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, La cité des Dervallières à Nantes, novembre1993
- Les rapports de la direction générale de l'urbanisme et de l'habitat et de la construction, La résidentialisation : quelle approche pour le DDE ? , Actes du séminaire du 16 janvier 2002
- Les cahiers, les villes face à l'insécurité, N°155, juin2010, p05-06
- Les rapports de la direction Actes du séminaire du 16 janvier 2002
- PARIS.B, « la stratégie urbaine à Vaulx-en-Velin », Urbanisme, mars/avril 2007, n°353, p.49
- Ministère de la culture et de la communication Direction de l'architecture et du patrimoine : entre privé et public, cohabitation et usage des espaces communs dans les ensembles résidentiels, 2012
- Note rapide : sécurité et comportement, N°366, février 2005
- Qualité et sûreté des espaces urbains, PUCA, Cahier N°6-Atelier de Lille/février 2012
- Revue vies et villes ; dossier habiter mieux, habiter autrement, pp53

- Revue logement, n° 115, octobre 1959
- Sécurité et rénovation urbaine pour une intégration des qualités d'usage au projet urbain, institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, Étude n°20.06.05, 2006
- Sécurité et rénovation urbaine pour une intégration des qualités d'usage au projet urbain, institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, Étude n°20.06.05, 2006
- Space syntax ; la morphologie spatiale des quartiers européens, diagnostic de la structure spatiale existante, rapport N°1, 2006

Mémoires et thèses :

- **AMIRECHE Mohamed**, (2000), *la question des espaces urbains dans les grands ensembles à Constantine*, mémoire de magistère
- **AMRANE Mokhtar**, (2001), *Le logement social en Algérie les objectifs et les moyens de production*, mémoire de magister, option : urbanisme
- **BENABDERRAHMANE Kais Amor**, (2007), *Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain ; Cas de la brèche à Constantine et du Cours de la révolution à Annaba*, mémoire de magister
- **BENAMEUR Amina Hadia**,(2010), *Résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles*, Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement
- **BENNEDJA Radhia**,(2010), *Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logements collectifs*, Thèse pour l'obtention du diplôme de Magistère en architecture et urbanisme, option, Habitat et environnement
- **BEN SLAMA Hanene**, (2007), *Parcours urbains quotidiens. L'habitude dans la perception des ambiances* », Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'Université Pierre Mendès France « Urbanisme mention Architecture »
- **BERNIER Nicolas**, (2007), *Les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espaces publics et privés dans les opérations de rénovation urbaine ?*, master «urbanisme et territoire» mention «urbanisme»
- **BOUARROUDJ Radia**, (2011), *Impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaires des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité*, mémoire de magistère
- **BOQUET Mathias**, (2008), *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Havre Discipline : Géographie
- **CHAUCHE TEYARA, C**, 2001, *Défit et enjeux de la promotion immobilière en Algérie*, mémoire de magistère
- **CHOUGHIAR.A**, (2001), *Etude des mécanismes de production de logement en Algérie*, mémoire de magistère
- **CHOUGUIAT-BELMALLEM Saliha**, (2011), *Marginalité socio-spatiale, violence et sentiment d'insécurité dans les quartiers périphériques de Constantine : cas de Boudraa Salah et d'el Gammas* », Thèse de Doctorat Ès sciences

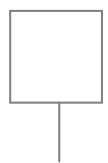
- **DJERIDI Charaf Anis**, (2013), *Le rôle de l'aménagement urbain dans la prévention du risque de l'insécurité urbaine dans les espaces publics, cas du boulevard de l'Est à Constantine*, mémoire de magister
- **FLAMAND Amelie**, (2008), *Les espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné*, Thèse de Doctorat
- **GONIN.J**, (2006), *la résidentialisation des grands ensembles*, Rapport de mémoire de fin d'études en architecture et en urbanisme. Marseille : ENSA de Marseille-Luminy
- **HELOISE BAUDRY PAGNAC**, (2013), *L'intégration de prévention de la malveillance aux démarches de qualité environnementale de l'espace public* », thèse de doctorat, université de Bordeaux
- **KASSAH LAOUAR Ines**, (2007), *la ville nouvelle Ali Mendjeli : acteurs et gouvernance dans le processus d'édification*, mémoire de magistère,
- **LAKEHAL Ahcene**, (2013), *la fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la Ville nouvelle Ali Mendjeli* , thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université François-Rabelais de Tours
- **LEFEBVRE Megane**, (2001), *Densité et forme urbaine, pour une meilleure qualité de vie* », Mémoire de fin de cycle, Master 2 Science de l'immobilier, Université Paris Ouest Nanterre la Défense
- **MERIDJA Sabrina**, (2002), *La nouvelle ville de Constantine, un nouveau développement urbain*, Thèse Magister
- **MOKRANE YOUSSEF**, (2011), *Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus el hadj Lakhdar de Batna*, Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Magister Option : Architecture dans les milieux arides et semi-arides
- **NAHAL Ahmed**, (2012), *L'insécurité urbaine dans les espaces de l'habitat collectif en Algérie-cas de la ville d'Annaba* » - mémoire de magister-
- **ROUZEAU Marc**, (2014), *La gestion localisée de la question sociale. Diversité des échelles, circulation des idées et contributions expertes*, thèse / université de rennes 1 sous le sceau de l'université européenne de Bretagne pour le grade de docteur de l'université de rennes 1
- **SAHLI Faycal**, (2009), *La répercussion de la politique urbaine en Algérie sur l'espace public – cas de la ville de M'sila*, thèse de magistère, université de M'sila - institut de gestion des techniques urbaines –
- **SALLIERE Karen**, (2012), *Interroger le statut de l'espace dans la définition et la résolution de l'insécurité*, Mémoire de master
- **SAMALI Mohamed**, (2008), *Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli*, mémoire de magistère,
- **SOLENE Marry**, (2013), *Étalement et densité : « Quels enjeux urbains à l'œuvre dans la conception des formes urbaines ? »*, Les Cahiers du Développement Urbain Durable
- **TEBIB El Hadi**, (2008), *L'habiter dans le logement de type social à Constantine manières et stratégies d'appropriation de l'espace*, thèse doctorat ès-sciences, option : urbanisme
- **THOMAS Faillebin**, (2007), *les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité, millénaire*

- **TOUATI FILLALI Leila**, (2006), *Le devenir des "ZHUN" comme forme de production de l'espace et du cadre bâti "cas de Constantine"*, mémoire de magistère,
- **QUENTON LETESSON**, (2009), *Du phénotype au génotype ; Analyse de la syntaxe spatiale en architecture minoenne*, thèse de doctorat, Presses universitaires de Louvain
- **ZERDOUMI Mina**, (1996), *l'appropriation des espaces publics de proximité dans le grand ensemble à Constantine. La Gestion en question*, mémoire de magistère

Journaux Quotidiens :

- **A E A**, *Stupéfiants, agressions, vols : Des saisies et des arrestations*, Le Quotidien d'Oran : 16 - 10 - 2010
- **AREZKI ALEM, BENI MAOUCHE**, *Une cité qui se dégrade*, El Wattan : 30 - 07 - 2008
- **HAMZA BENHALIMA**, *Entre les carences de l'AADL et le manque de citoyenneté La problématique de la gestion immobilière*, Le Maghreb ,25 - 09 - 2007
- **KHALIL HEDNA**, *Cité des 1014 logements : Vols en série* Sétif Info : 29 - 07 – 2009
- **LAHOUARI ADDI**, « le concept de sécurité à l'épreuve de l'ordre international nouveau ; le cas de l'Algérie »- Quotidien d'Oran – mai 2004.
- **LYNDA NACER**, *“La délocalisation a été mal préparée” Un expert se prononce sur les nouvelles villes de Constantine*, Liberté : 25 - 03 - 2006
- **LYNDA NACER**, *Des délinquants attaquent une base d'ouvriers chinois*, Liberté-Algeri29/3/09
- **MADANI.R**, « *Appartement inoccupé à Ali Mendjeli, Les refuges des délinquants* », IN El Acil, journal, journal quotidien, lundi 30août 2004, p.6
- **MOHAMED RAHMANI**, *Annaba, Le règne de l'insécurité*, La Tribune 6 novembre 2010
- **S B**, *Un adolescent tué au cours d'une rixe à Ali Mendjeli*, El Wattan : 07 - 06 - 2010
- **SAFI Z**, *Gestion des parties communes des immeubles de l'OPGI d'Oran, Le DG annonce l'ouverture prochaine de bureaux d'orientation*, La Voix de l'Oranie : 19 - 01 – 2009
- **SOUHILA HAMMADI**, *Zerhouni s'explique sur la présence du FBI à Alger*, Liberté, 12 avril 2008
- **TREK HAFID**, *Pauvreté en Algérie : Un rapport alarmant*, Le soir d'Algérie, janvier 2009
- *Violences à l'UV n° 14 d'Ali-Mendjeli (Constantine) : le wali rencontre des représentants du quartier* Algérie Presse Service Publié dans Algérie Presse Service le 03 - 04 – 2014 (<https://www.djazairress.com/fr/apsfr/403993>)
- *L'Est Républicain, Nouvelle ville Climat de terreur à l'UV 14*(<http://www.lesterepublicain.com/index.php/constantine/item/6010-faudrait-il-une-seconde-d%C3%A9localisation>)

ANNEXES



Annexes :

- En France, l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public industriel et commercial créé par l'article 10 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003, afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de la politique de la ville qui fixe les orientations générales de son action.
- La loi nr 90-05 du 18/11/1990 portant sur l'orientation foncière et qui a pour objet de fixer la consistance technique et le régime juridique du patrimoine foncier ainsi que les instruments de l'intervention de l'Etat, des collectivités et organismes publics. Cette loi constituera le texte fondateur au retour de la forme libérale.
- La loi nr 90-29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme qui fixe les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économique des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que la préservation de l'environnement, des milieux naturels et du patrimoine culturel et historique.

La loi domaniale nr 90-30 de l'année 1990, définit la composition du domaine national ainsi que les règles de sa constitution, de sa gestion et de son utilisation.

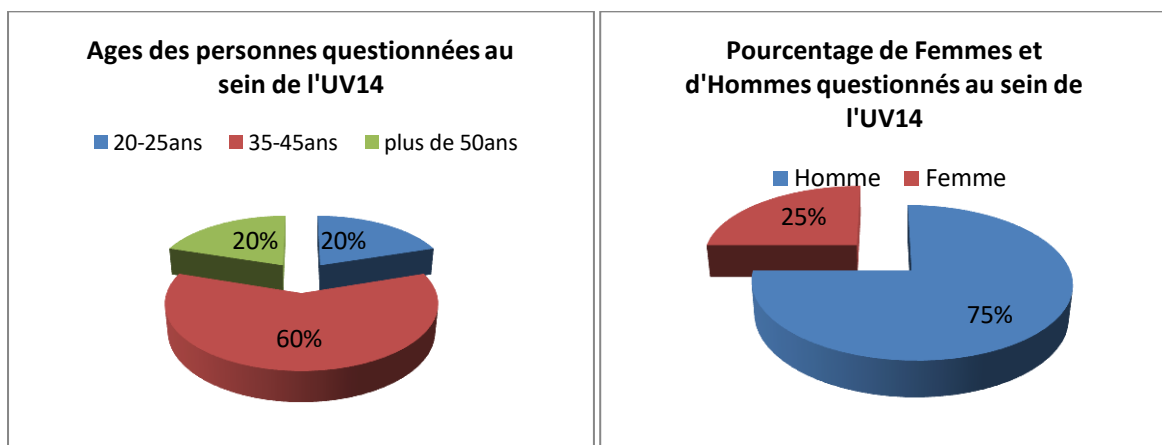
Ce nouveau cadre juridique encourage l'intervention des opérateurs privés et des particuliers dans les investissements du secteur de l'habitat. La politique de l'habitat social est apparue dès l'année 1994 dans le cadre du programme d'ajustement structurel

- La location-vente est attribuée selon un contrat écrit. Le logement est financé sur fond public à 75% et 25% par l'acquéreur du cout réel et ne touche que les personnes à revenus supérieurs à 6 fois le SNMG. La formule AADL est assurée par des prêts du trésor à long terme et sans intérêt avec une gratuité du foncier ; elle est du type F3 et F4 avec des surfaces de 70 et 85 m². La formule CNEP offre les mêmes avantages. Le logement social participatif LSP assure une aide frontale directe de 700 000DA pour un cout ne dépassant pas 4 fois le plafond de l'aide apportée par l'Etat à chaque postulant. Le reste du financement est assuré par le propriétaire. Ce logement concerne les personnes à revenu entre 2.5 et 5 fois le SNNMG. Le logement rural accorde le même avantage que celui du LSP dans un environnement rural. *Le logement promotionnel LPA est une formule qui

remplace le LV et le LSP à partir de l'année 2011. *Le logement locatif est accordé aux demandeurs à faibles revenus de 2.5 fois le SNMG pour un logement de type F2 et F3. Ce type de logement est financé sur le budget de l'Etat, la maîtrise d'ouvrage par l'OPGI et la gestion financière par la caisse nationale du logement CNL.

- La loi d'orientation pour la ville (LOV) envisage de donner à la mixité sociale une certaine envergure pour en faire un principe relatif à l'élaboration des documents d'urbanisme et à l'implantation des logements sociaux. Les analyses divergent sur le contenu, les finalités et l'efficacité de cet objectif⁴⁸³.
- la « loi Besson » du 31 mai 1990 a exclu du champ d'application du DPU les immeubles destinés à accroître l'offre de logements sociaux, et qui se trouvent dans les communes possédant moins de 20 % de logements sociaux au sens de l'article L. 2334-17 du Code général des collectivités territoriale⁴⁸⁴s (art. L. 213-1 C. urb., art. 14 loi Besson)

Annexe-1-



Source : Auteur, 2016

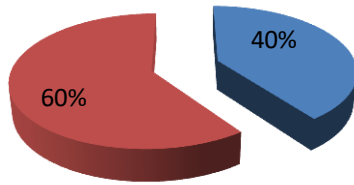
Source : Auteur, 2016

⁴⁸³ Emmanuelle Deschamp, « La politique urbaine du logement : l'objectif de mixité sociale », Revue espace et sociétés, Ed : la documentation Française, 2001/3, p160

⁴⁸⁴ Idem.

**Origines des habitants questionnés
au sein de l'UV14**

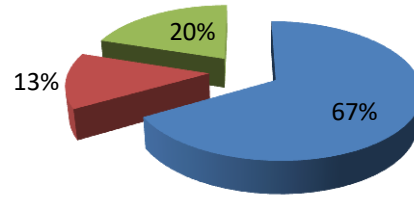
■ Fedj Errih ■ Oued El Had



Source : Auteur, 2016

**Situation des habitants questionnés
au sein de l'UV14**

■ Libéral ■ Fonctionnaire ■ Chômage



Source : Auteur, 2016

Annexe-2-**Tableau récapitulatif de l'enquête effectuée (UV14)**

N°	Prénom	Age			Situation		Etat			Parcours		
		20-25ans	35-45ans	plus de 50ans	Célibataire	Marié	Inactif	Fonctionnaire	Libéral	Depuis l'arrêt de bus	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace
1	Saber	*			*				*		*	
2	Amin	*				*	*			*		*
3	Mohad ahcen	*			*				*	*		
4	Yakoub	*			*						*	
5	Outhman	*				*				*		*
6	Saleh	*			*				*		*	
7	Moustafa	*			*		*				*	
8	Khaled	*			*				*	*		*
9	Saber		*			*			*		*	
10	Ayoub		*			*	*					
11	Bachir		*			*		*		*		
12	Mohamed ya khlef		*			*			*			
13	Houcem		*		*				*	*		*
14	Yacin		*			*			*			*
15	Yazid		*			*			*		*	
16	Mourad		*		*				*		*	
17	Aid		*			*			*		*	
18	Mohamed Rochdi		*			*			*		*	
19	Youcef		*			*			*		*	
20	yacine		*			*			*			*
21	Amin		*		*		*			*		*
22	Riad		*			*	*					*
23	Issam		*			*		*	*			*
24	Tarek		*			*		*		*		*
25	Abdelhah		*			*		*				*
26	abdrahim		*			*		*				*
27	abdraouf		*		*		*			*		*
28	Aymen		*			*		*				*
29	louaay		*			*	*					*
30	yahiya		*		*			*				*
31	Amin		*			*		*		*		*
32	Zakariya		*		*							*
33	yaakoub		*		*		*		*			*
34	achour		*			*		*				*
35	Aid		*			*		*				*
36	Aymen		*			*	*					*
37	Ayoub		*			*		*	*			*
38	Amin		*			*		*				*
39	Yacine		*			*		*				*
40	Yakoub		*			*		*	*			*
41	Youcef		*			*		*				*
42	Abderahim			*			*					*
43	Mohamed			*				*		*		*
44	Raouf			*				*				*
45	Rachid			*		*		*				*
46	Layla	*			*		*			*		*
47	Zohra	*				*		*				*
48	Ranim	*				*		*	*			*
49	Rofia	*			*			*				*
50	Nora		*			*		*				*
51	Aicha		*			*		*		*		*
52	Amina		*			*	*					*
53	Yassmin			*		*		*		*		*
54	Assma			*		*	*					*
55	Roufaïda			*		*	*					*
56	Khawla			*	*				*			*
57	Meriyam			*	*	*	*			*		*
58	Zahra			*		*		*				*
59	Fella			*		*		*	*			*
60	Nassima			*		*	*			*		*

Source : Auteur, 2016

Annexe-3-**Profils des enquêtés pour le parcours Rouge UV14**

N°	Prénom	Age			Situation		Etat			Origine			Parcours		
		20-25ans	35-45ans	plus de 50ans	Célibataire	Marié	Inactif	Fonctionnaire	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bus	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace	
4	Yakoub	*			*						*		*		
8	Khaled	*			*				*		*	*		*	
12	Mohamed ya khlef		*			*			*		*				
16	Mourad		*		*				*	*			*		
17	Aid		*		*				*	*			*		
24	Tarek		*		*				*		*		*		
29	Iouaay		*		*		*		*					*	
34	achour		*		*				*		*			*	
38	Amin		*		*				*		*			*	
42	Abderahim			*			*				*			*	
45	Rachid			*		*			*		*			*	
51	Aicha		*			*			*	*			*		
53	Yassmin			*		*			*	*			*		
56	Khawla			*	*						*	*		*	
59	Fella			*		*			*	*		*		*	

Source : Auteur, 2017

Annexe-4-**Profils des enquêtés pour le parcours Jaune UV14**

N°	Prénom	Age			Situation		Etat			Origine			Parcours		
		20-25ans	35-45ans	plus de 50ans	Célibataire	Marié	Inactif	Fonctionnaire	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bus	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace	
6	Saleh	*			*				*	*			*		
20	yacine		*			*			*		*			*	
21	Amin		*		*		*				*	*		*	
31	Amin		*			*			*		*		*		
36	Aymen		*			*		*		*				*	
40	Yakoub		*			*			*	*		*			
48	Ranim	*				*			*		*	*			
49	Rofia	*				*			*	*				*	

Source : Auteur, 2017

Annexe -5-**Profil des enquêtés pour le parcours « Bleu » UV14**

N°	Prénom	Age		Situation		Etat		Origine		Parcours	
2	Amin	*			*	*			*		*
5	Outhman	*			*		*		*		*
10	Ayoub		*		*	*			*		
14	Yacin		*		*			*	*		*
18	Mohamed Rochdi		*		*			*	*		*
19	Youcef		*		*			*	*		*
26	abdrahim		*		*			*	*		*
46	Layla	*			*		*		*		*
47	Zohra	*			*			*	*		*
50	Nora		*		*			*	*		*
52	Amina		*		*	*			*		*
60	Nassima			*	*	*			*		*

Source : Auteur, 2017

Annexe-6-**Profil des enquêtés pour le parcours « Vert » UV14**

1	Saber	*			*			*	*		*	
7	Moustafa	*			*		*		*		*	
9	Saber		*		*			*	*		*	
11	Bachir		*		*		*		*	*		
13	Houcem		*		*			*	*	*		*
15	Yazid		*		*			*	*		*	
23	Issam		*		*			*	*	*		*
27	abdraouf		*		*		*		*		*	
28	Aymen		*		*			*	*			*
32	Zakariya		*		*				*			*
33	yaakoub		*		*		*		*	*		
43	Mohamed			*				*	*		*	*
54	Assma			*	*		*		*			*
55	Roufaïda			*	*	*		*				*
57	Meriyam			*	*	*			*		*	
58	Zahra			*	*			*	*			*

Source : Auteur, 2017

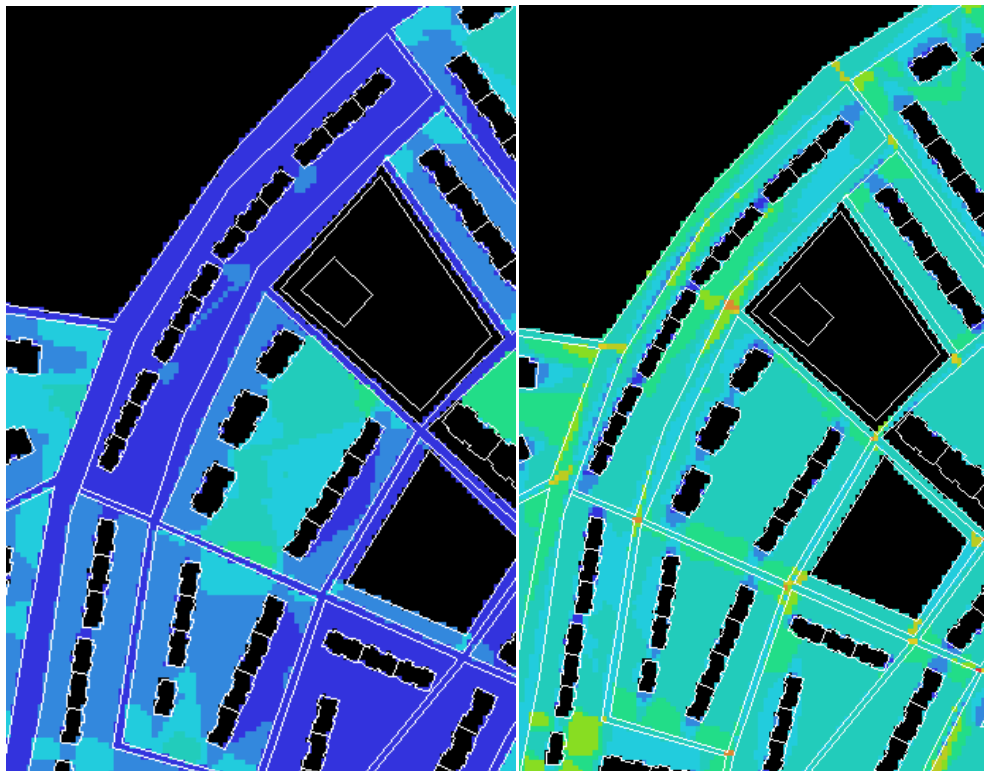
Annexe-7-

Profils des enquêtés pour le parcours « Orange » UV14

N°	Prénom	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours		
		20-25ans	35-45ans	plus de 50ans	Célibataire	Marié	Inactif	Fonctionnaire	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bus	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace
3	Mohad ahcen	*			*				*	*		*		
22	Riad		*			*		*		*				*
25	Abdelhah		*			*			*	*				*
30	yahiya		*		*				*	*				*
35	Aid		*			*			*	*				*
37	Ayoub		*			*			*	*	*			
41	Youcef		*			*			*	*				*
44	Raouf			*					*	*				*
39	Yacine		*			*			*	*				*

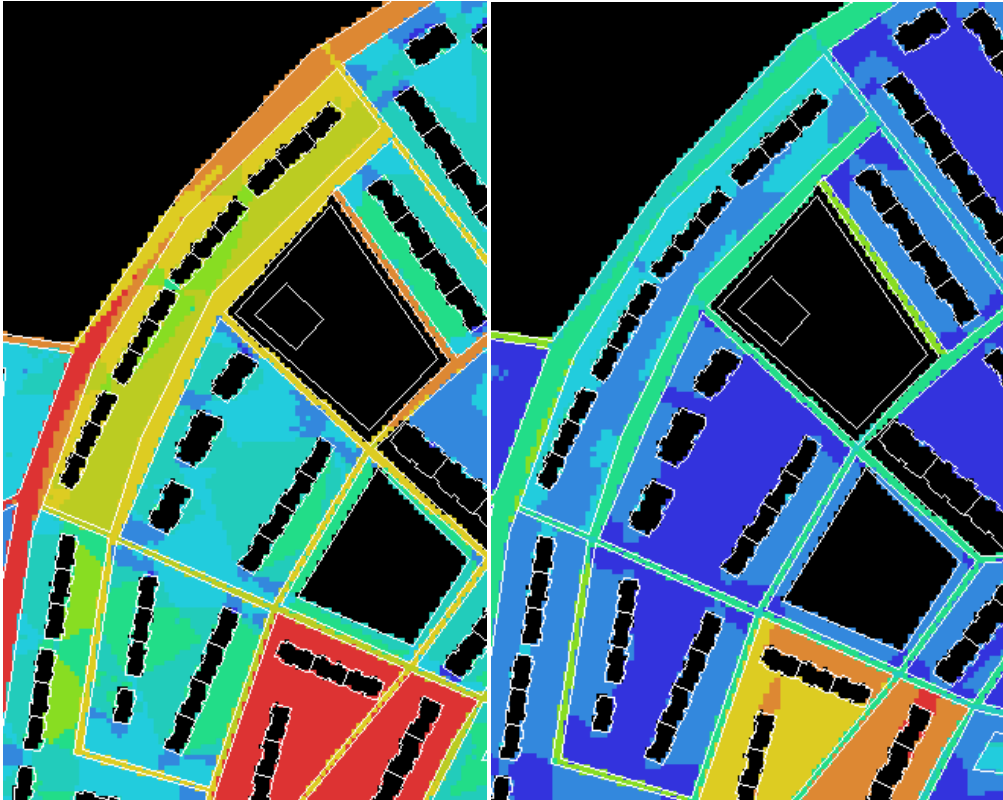
Source : Auteur, 2017

Annexe-8-



**Mesure Intégration des espaces 1.2.5
parcours rouge
Source : Auteur, 2017**

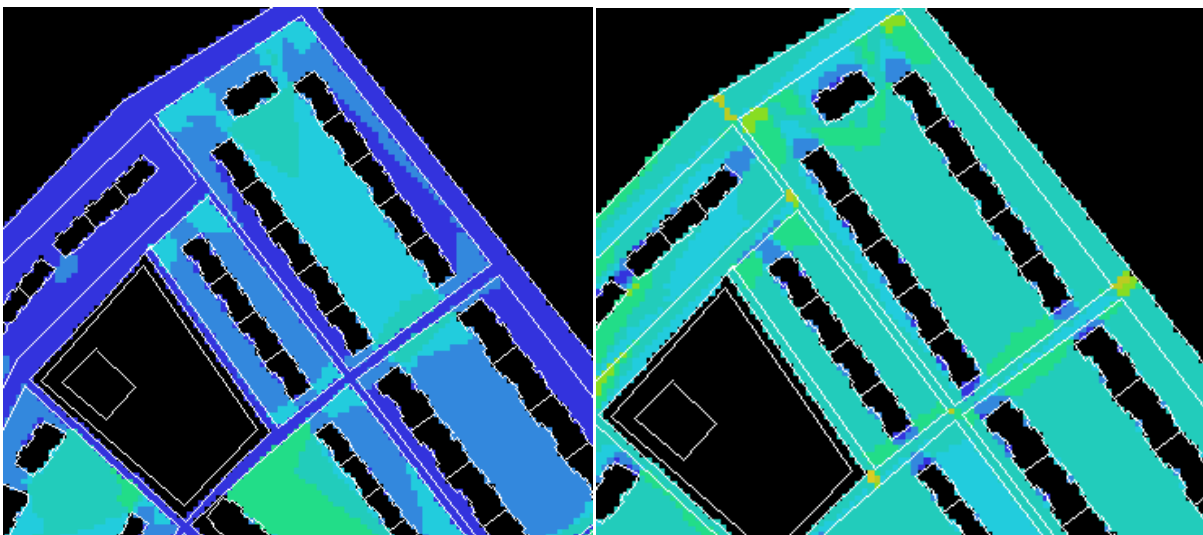
**Mesure Contrôle des espaces 1.2.5
parcours rouge
Source : Auteur, 2017**



Mesure d'entropie des espaces 1.2.5
parcours rouge
Source : Auteur, 2017

Mesure de profondeur des espaces
1.2.5 parcours rouge
Source : Auteur, 2017

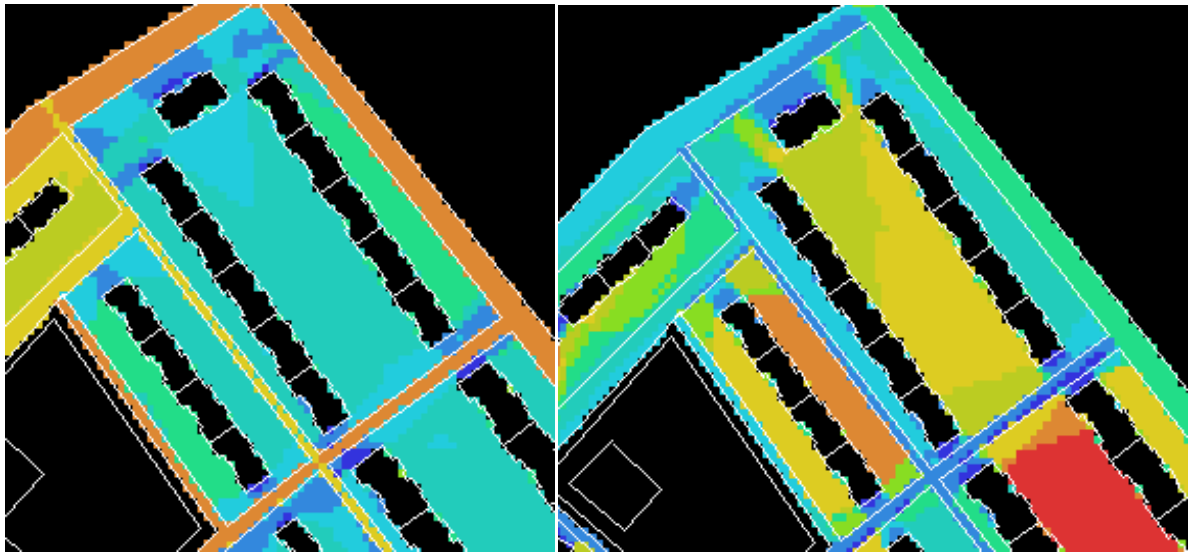
Annexe-9-



Mesure d'intégration de l'espace 1
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

Mesure de contrôle de l'espace 1
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

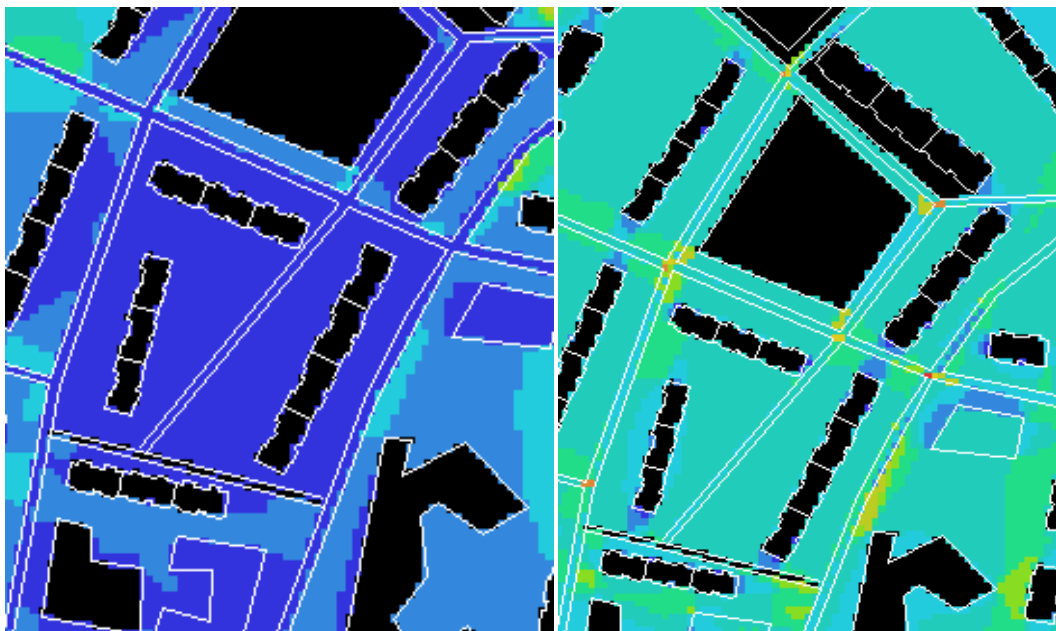
Annexes-10-



Mesure d'entropie de l'espace 1
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

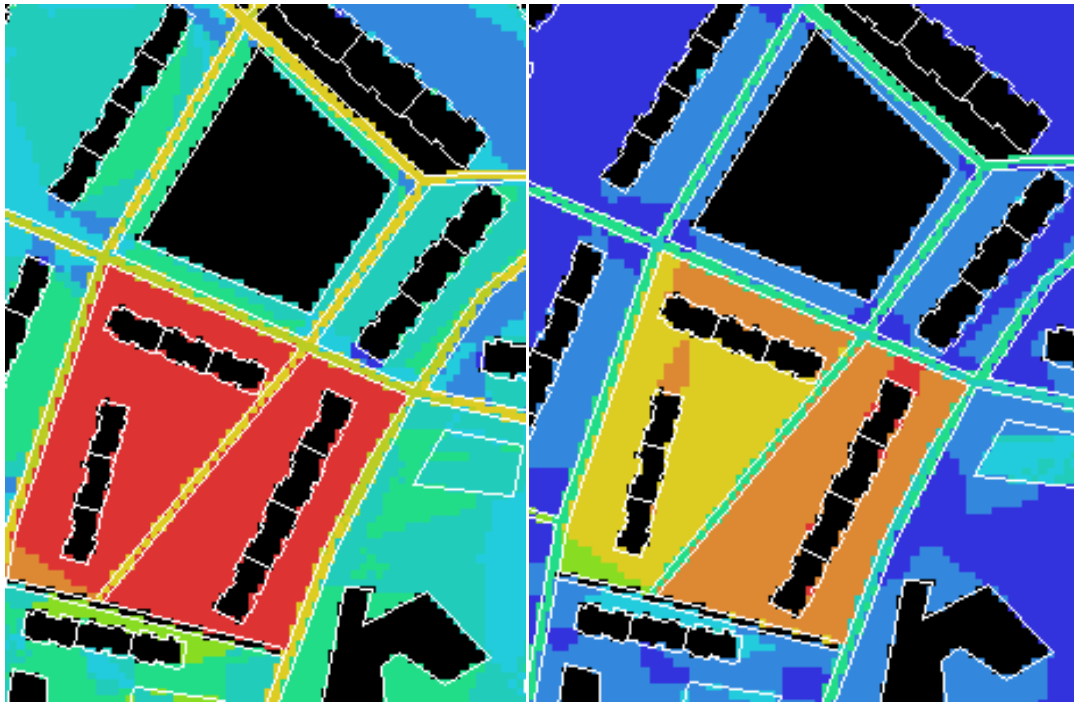
Mesure Contrôlabilité de l'espace 1
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

Annexe-11-



Mesure d'intégration des espaces 4 et
5 parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

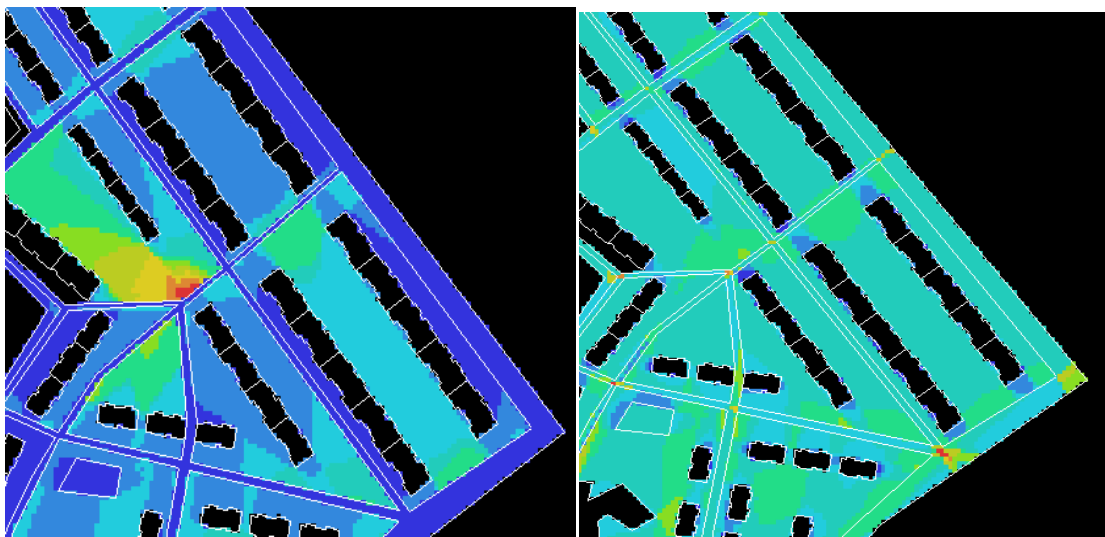
Mesure de contrôle des espaces 4 et
5 parcours Bleu
Source : Auteur, 2017



Mesure d'entropie des espaces 4 et 5
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

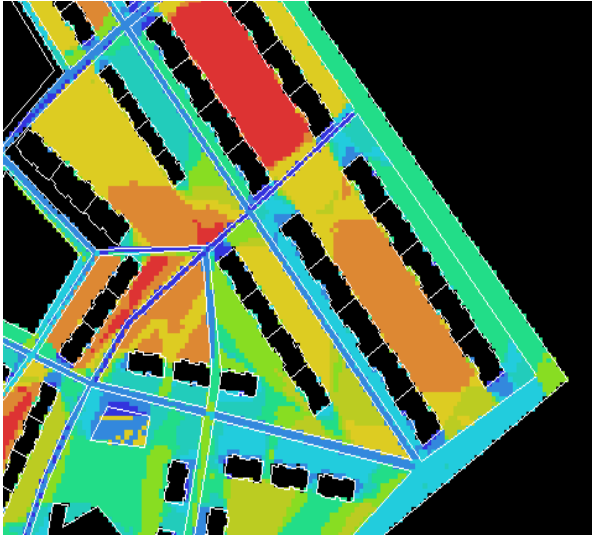
Mesure de profondeur des espaces 4
et 5 parcours Bleu
Source : Auteur, 2017

Annexe-12-

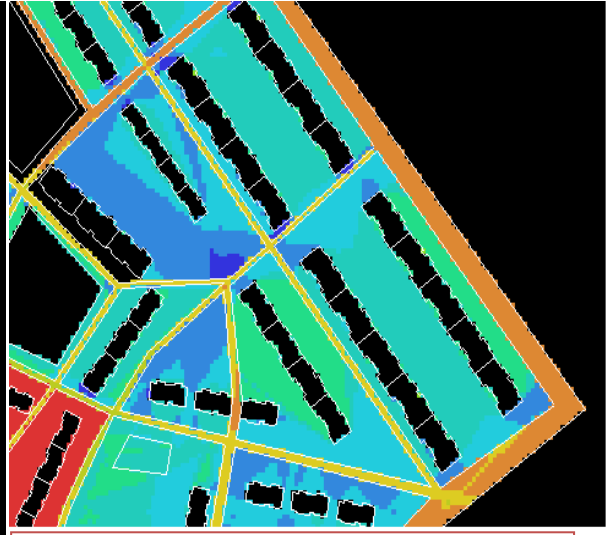


Mesure d'intégration des espaces 3.4.9 et
10 du parcours Vert
Source : Auteur, 2017

Mesure de contrôle des espaces 3.4.9 et
10 du parcours Vert
Source : Auteur, 2017

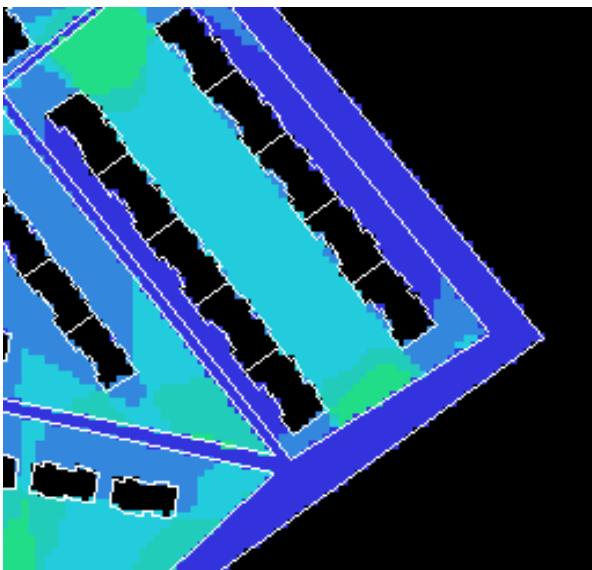


Mesure de contrôlabilité des espaces 3,4.9 et 10 du parcours Vert
Source : Auteur, 2017

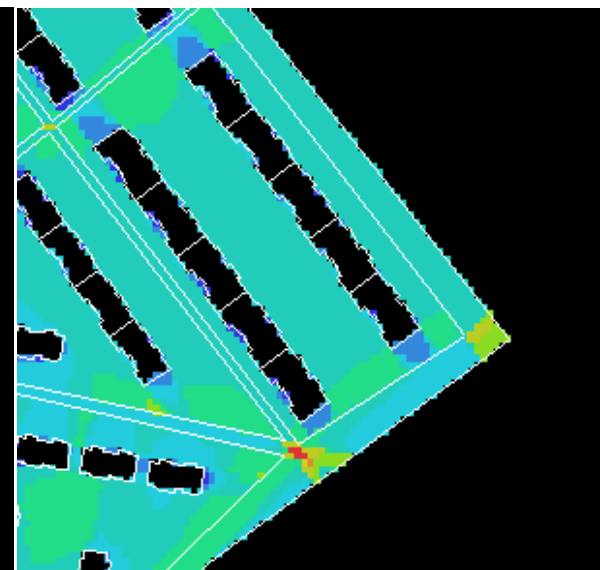


Mesure d'entropie des espaces 3,4.9 et 10 du parcours Vert
Source : Auteur, 2017

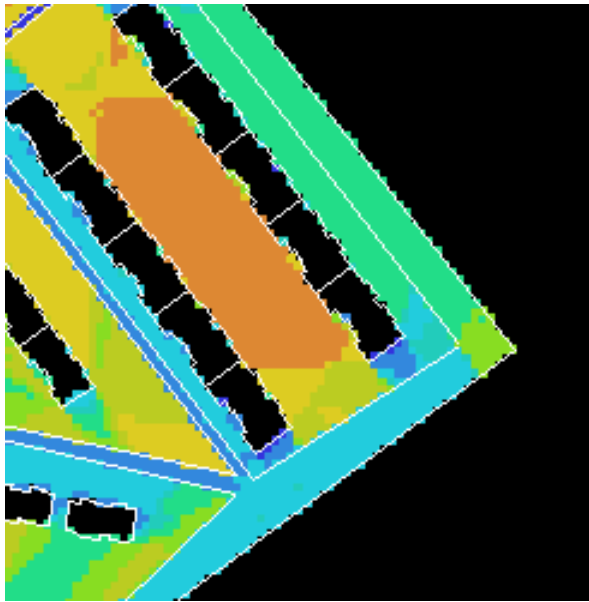
Annexe-13-



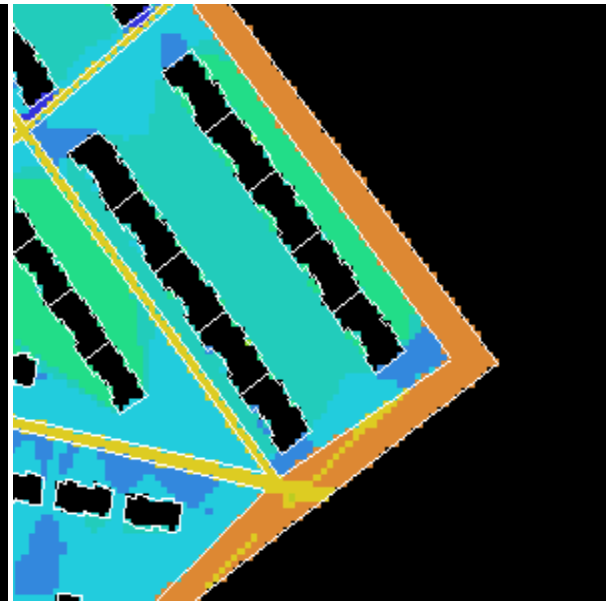
Mesure d'intégration de l'espace 1 du parcours Orange
Source : Auteur, 2017



Mesure contrôle de l'espace 1 du parcours Orange
Source : Auteur, 2017

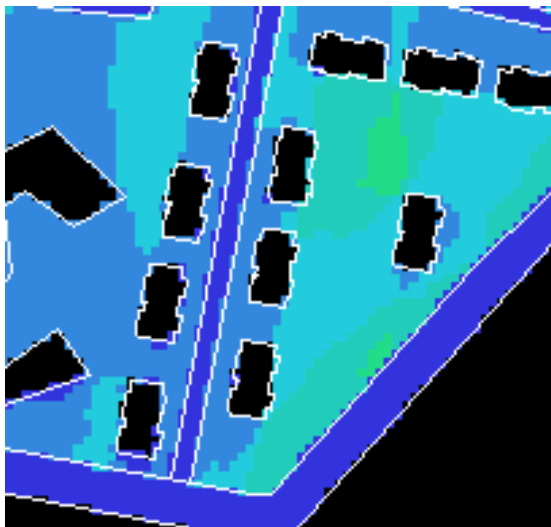


Mesure de contrôlabilité de l'espace 1
parcours Orange
Source : Auteur, 2017

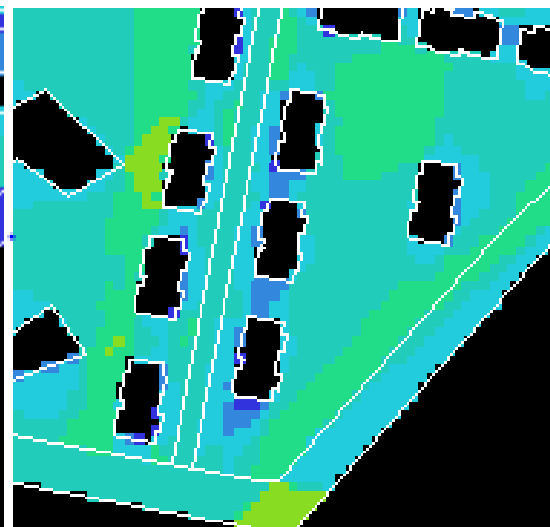


Mesure d'entropie de l'espace 1 parcours
Orange
Source : Auteur, 2017

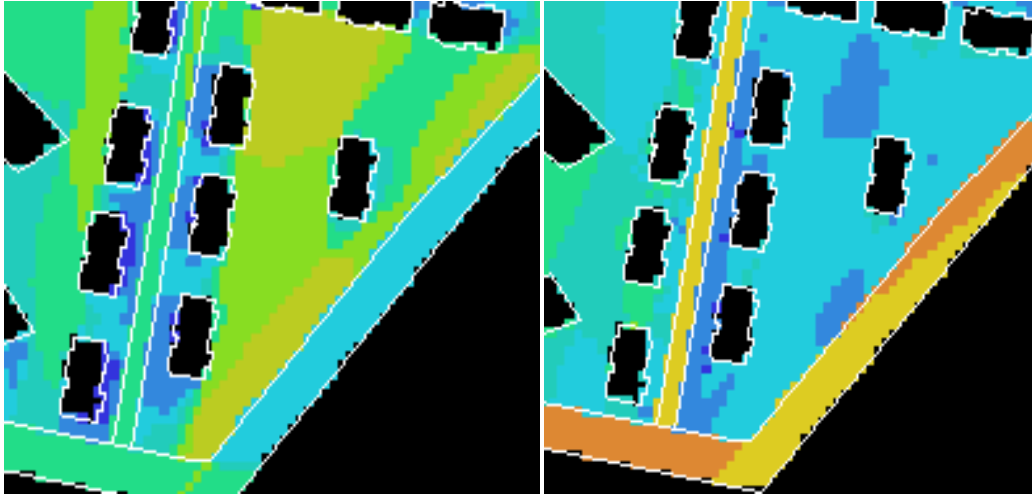
Annexe-14-



Mesure d'intégration de l'espace 4
parcours Orange
Source : Auteur, 2017



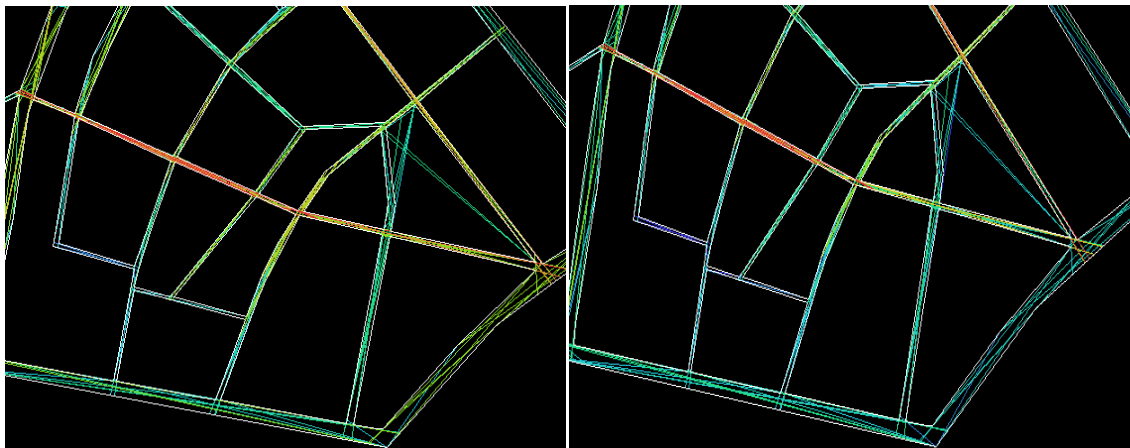
Mesure de contrôle de l'espace 4
parcours Orange
Source : Auteur, 2017



Mesure de contrôlabilité de l'espace 4
parcours Orange
Source : Auteur, 2017

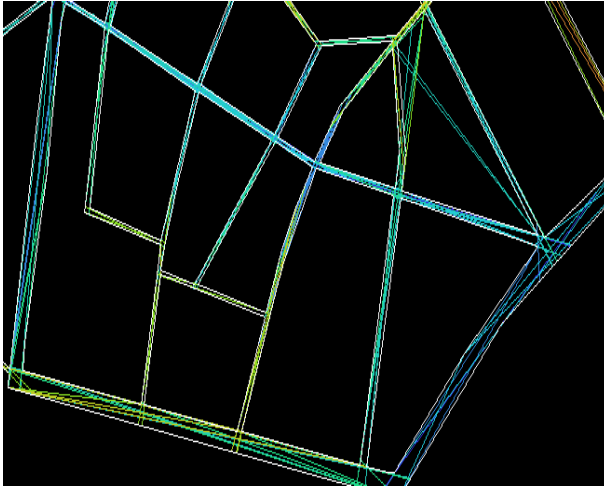
Mesure d'entropie de l'espace 4
parcours Orange
Source : Auteur, 2017

Annexe-15-

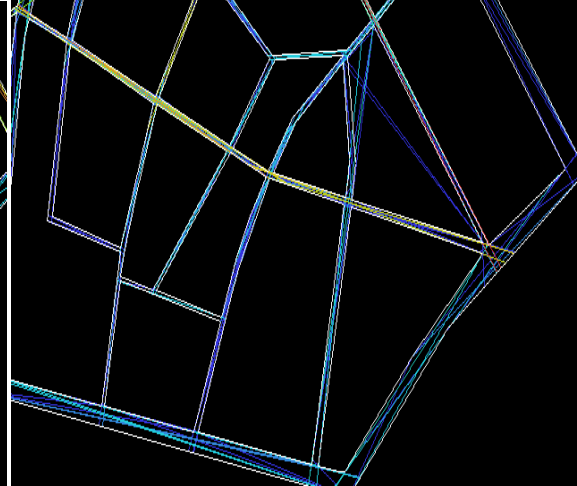


Carte axiale des espaces 6, 6, 4, 10,4 des
parcours rouge, bleu, vert et orange,
représentant l'indice d'intégration.
Source : Auteur, 2017

Carte axiale des espaces 6, 6, 4, 10,4 des
parcours rouge, bleu, vert et orange,
représentant l'indice de connectivité.
Source : Auteur, 2017

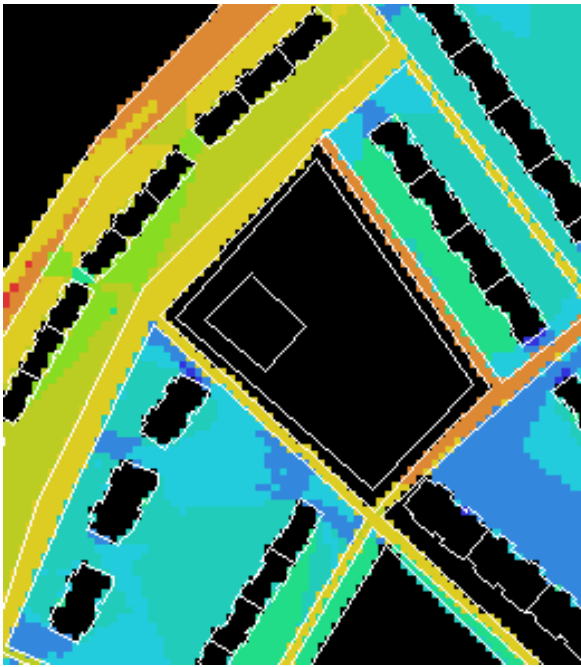


Carte axiale des espaces 6, 6, 4, 10,4 des parcours rouge, bleu, vert et orange, représentant l'indice d'entropie.
Source : Auteur, 2017

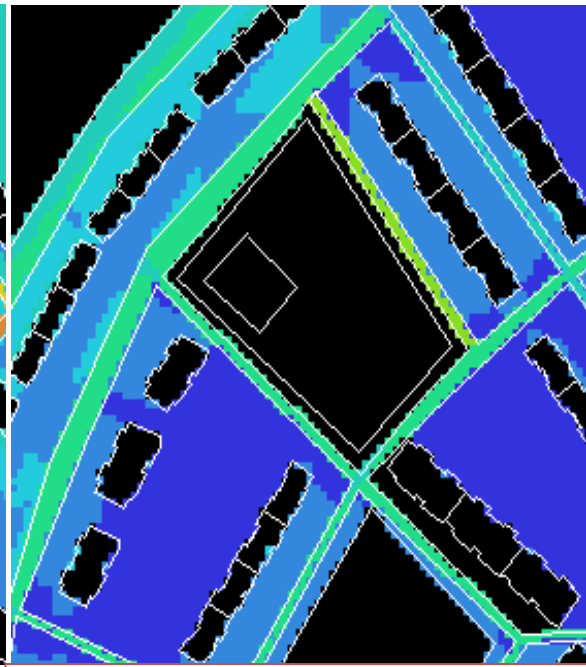


Carte axiale des espaces 6, 6, 4, 10,4 des parcours rouge, bleu, vert et orange, représentant l'indice de choix.
Source : Auteur, 2017

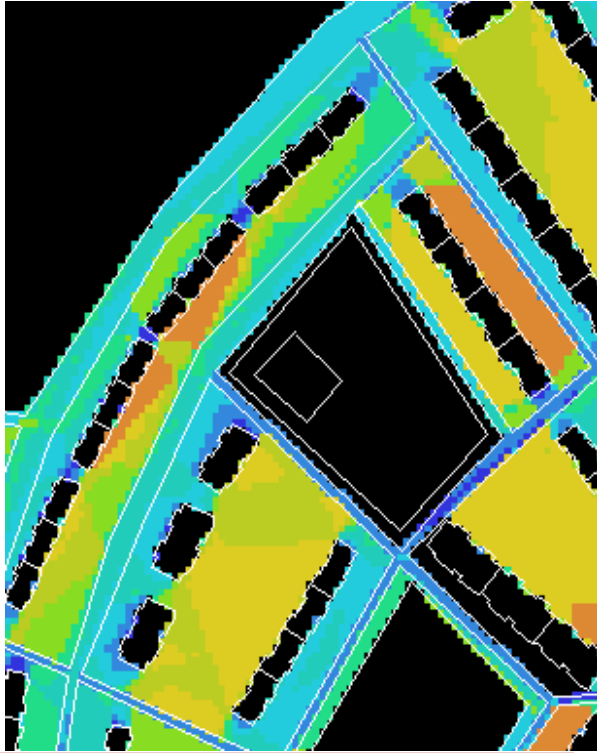
Annexe-16-



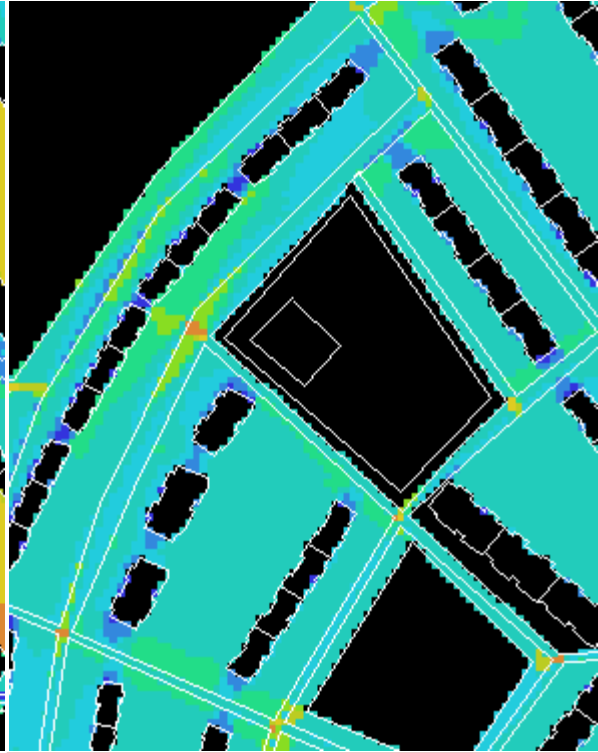
Carte représentant la mesure Entropie des espaces 1 et 3 du parcours Rouge.
Source, Auteur, 2017



Carte représentant la mesure profondeur des espaces 1 et 3 du parcours Rouge.
Source, Auteur, 2017

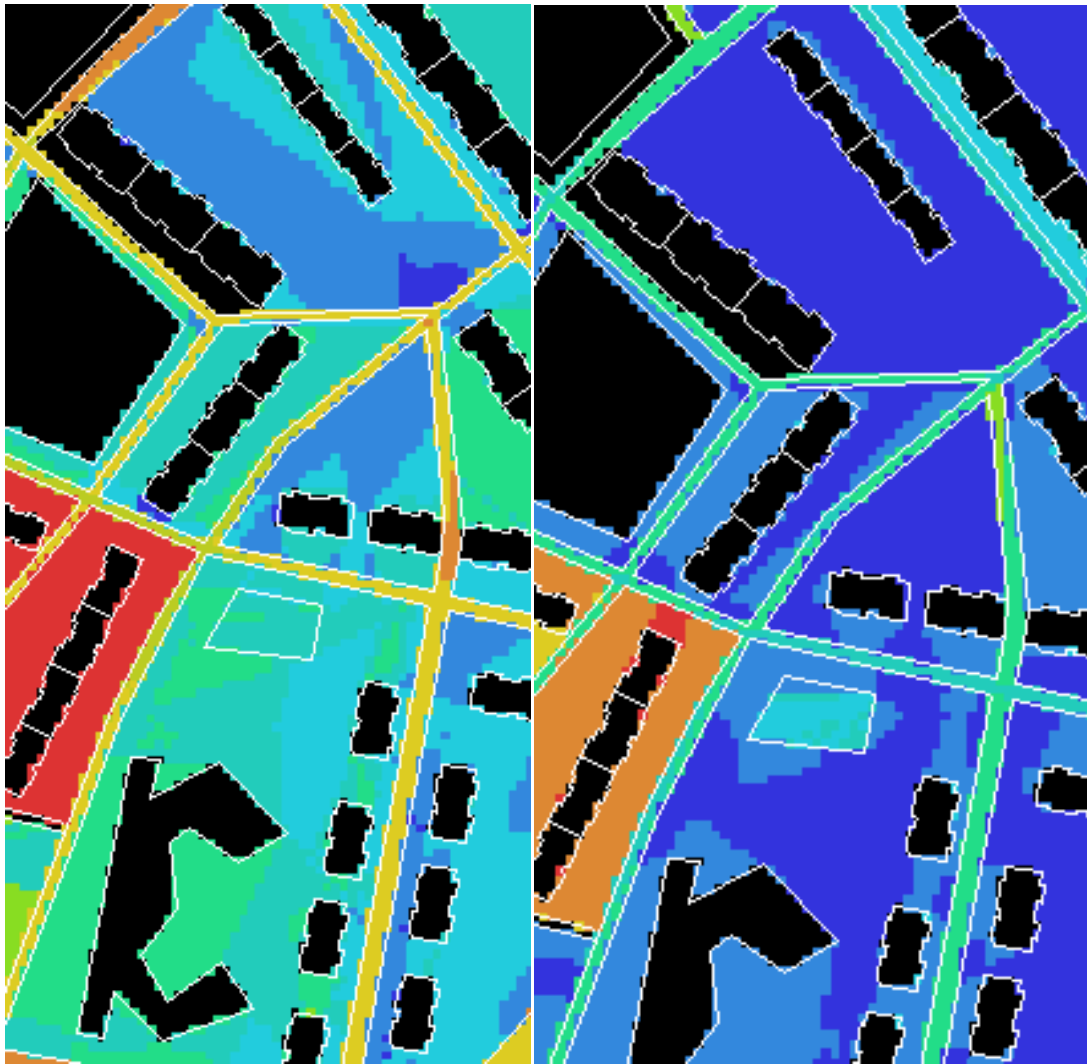


Carte représentant la mesure contrôlabilité des espaces 1 et 3 du parcours Rouge.
Source, Auteur, 2017



Carte représentant la mesure contrôle des espaces 1 et 3 du parcours Rouge.
Source, Auteur, 2017

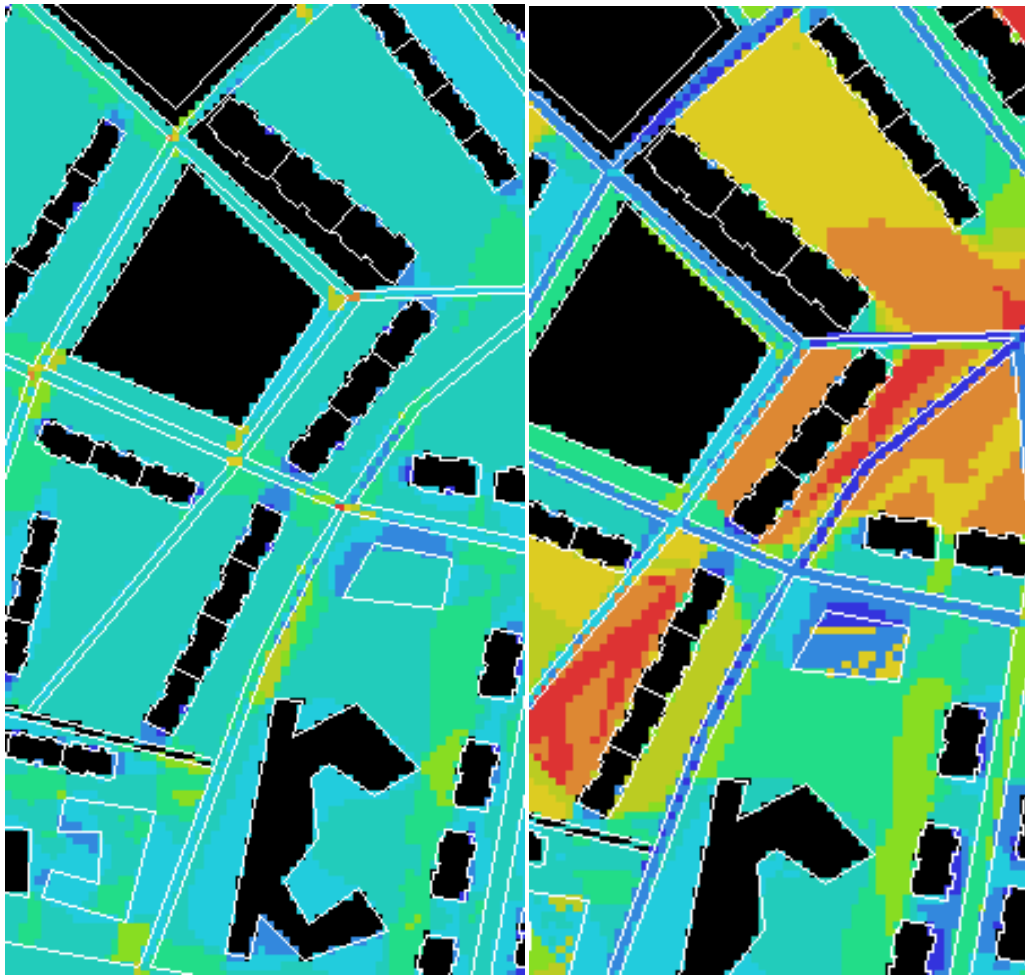
Annexe-17-



**Carte représentant la mesure Entropie
des espaces 3 et 6 parcours Bleu
Source : Auteur, 2017**

**Carte représentant la mesure
profondeur
Source : Auteur, 2017**

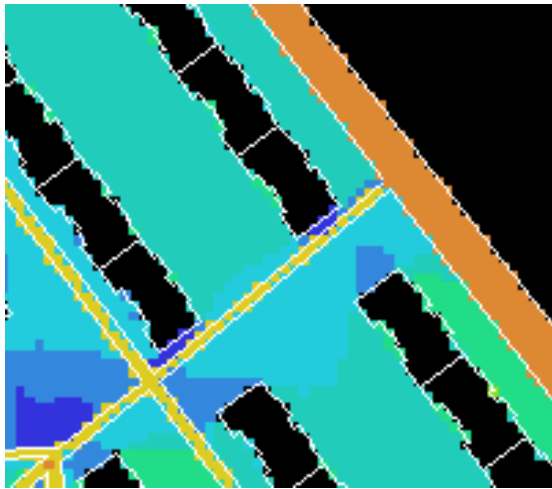
Annexe-18-



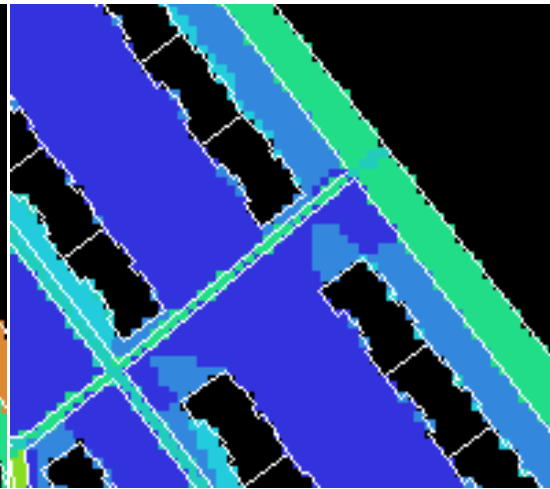
**Carte représentant la mesure contrôle
des espaces 3 et 6 du parcours Bleu
Source : Auteur, 2017**

**Carte représentant la mesure
contrôlabilité des espaces 3 et 6 du
parcours Bleu
Source : Auteur, 2017**

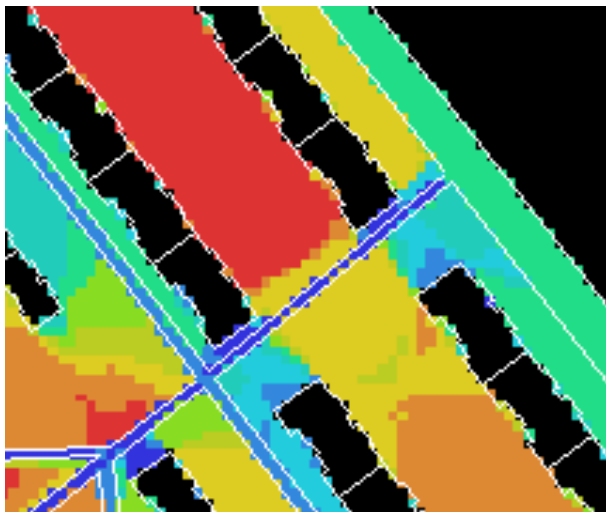
Annexe-19-



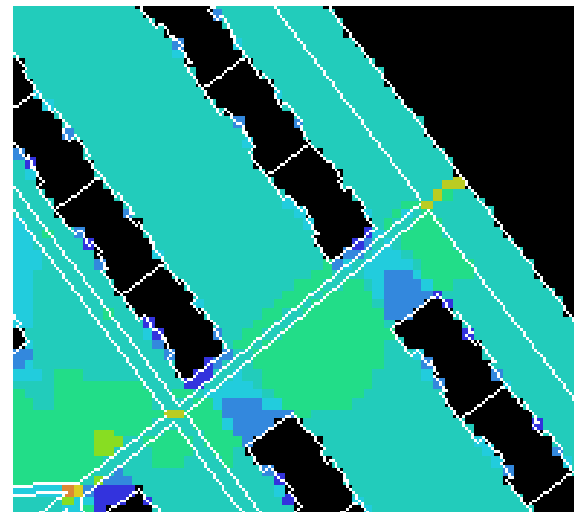
**Carte représentant la mesure Entropie de l'espace 1 parcours Jaune.
Source : Auteur, 2017**



**Carte représentant la mesure profondeur de l'espace 1 parcours Jaune.
Source : Auteur, 2017**

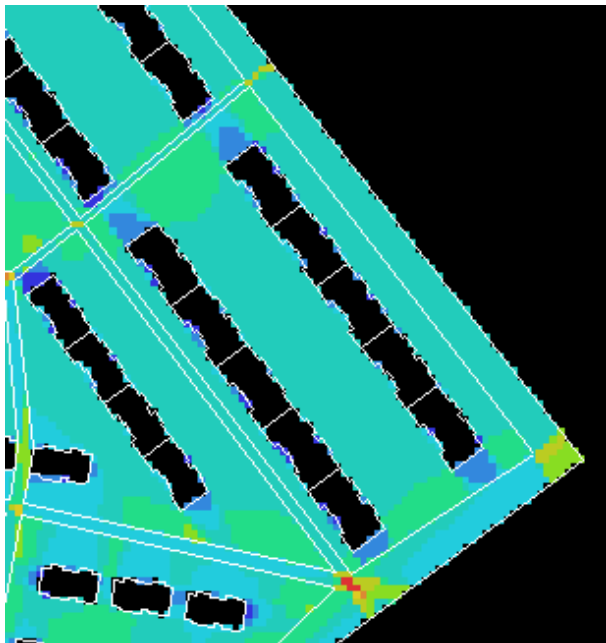


**Carte représentant la mesure Contrôlabilité de l'espace 1 parcours Jaune.
Source : Auteur, 2017**

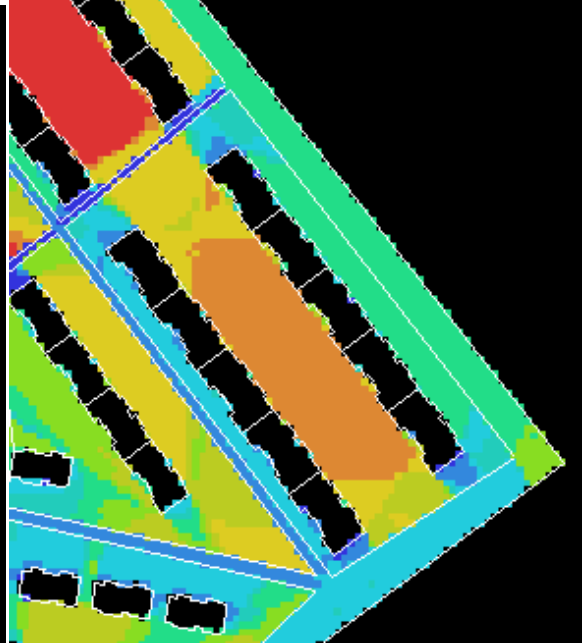


**Carte représentant la mesure Contrôle de l'espace 1 parcours Jaune.
Source : Auteur, 2017**

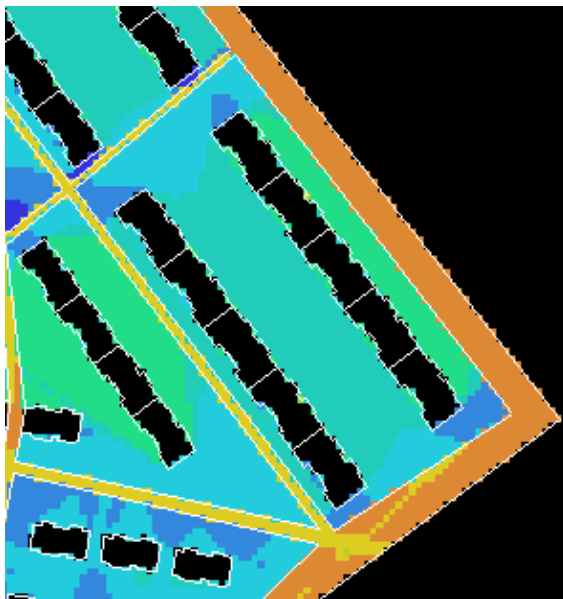
Annexe-20-



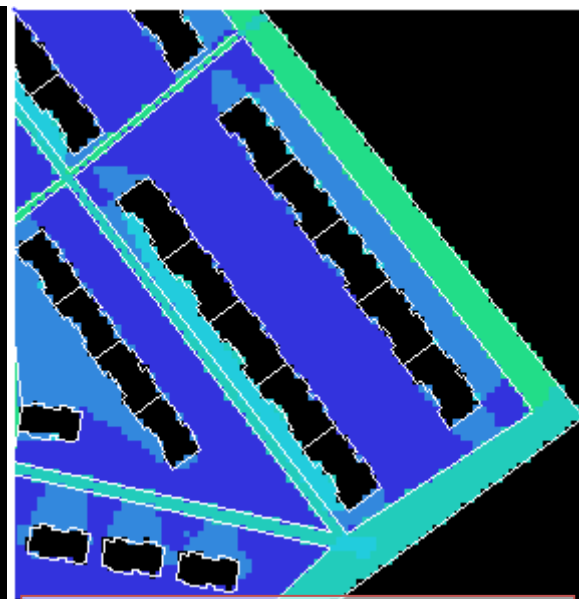
Carte représentant la mesure Contrôle des espaces 3, 4, et 10 parcours Vert.
Source : Auteur, 2017



Carte représentant la mesure Contrôlabilité des espaces 3, 4 et 10 parcours Vert.
Source : Auteur, 2017



Carte représentant la mesure Entropie des espaces 3, 4 et 10 parcours Vert.
Source : Auteur, 2017



Carte représentant la mesure Profondeur des espaces 3, 4 et 10 parcours Vert.
Source : Auteur, 2017

Annexe-21-**Tableau récapitulatif de l'enquête effectuée (UV8)**

Prénom	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours		
	20-25ans	35-45ans	plus de 50an	Célibataire	Marié	Inactif	fonctionnaire	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bus	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace
Ahmed	*			*		*		*			*		
Lamine		*			*		*					*	
Kamel			*		*			*					*
Ali	*				*			*					*
Abdelkader			*		*			*			*		
Adem	*			*				*					*
Aniss			*		*			*					*
Abderrahim	*				*			*					*
Hamza		*			*			*				*	
Tahar			*		*			*				*	
Nadjib			*	*				*				*	
Amine		*			*			*				*	
Ayoub	*				*			*				*	
Islem		*			*			*					*
Mohamed		*		*			*						*
Karim		*			*			*					*
Saber	*			*			*						*
Salim	*			*			*						*
Djamel	*			*			*						*
Mourad		*		*			*						*
Chakib		*			*			*					*
Hamid		*			*			*					*
Toufik		*			*			*					*
Elhadi		*		*				*					*
Boubaker		*		*			*						*
Radoine			*		*			*				*	
Hakim		*			*			*				*	
Namane	*				*			*				*	
Zinedine		*			*			*					*
Tarek		*			*			*					*
Omar		*			*			*					*
Oussama			*		*			*					*
Ramezi	*				*			*					*
Aymen		*			*			*					*
Yahia			*		*			*					*
Salah			*		*			*				*	
Said			*		*			*					*
yazid			*		*		*					*	
samir			*		*		*			*			
Namir	*				*		*						*
Adel			*		*			*					*
Rachid			*	*				*					*
Mahmoud			*		*			*				*	
Hicham			*		*		*					*	
Slimane			*		*	*		*				*	
Raouf			*		*		*					*	
Aycha			*		*		*					*	
Nassima		*			*		*					*	
Kenza	*				*		*					*	
Zayneb			*	*		*		*				*	
Rayan			*		*		*					*	
Malak		*			*		*					*	
Ouarda			*	*		*		*		*			
Oualida			*	*		*		*					*
Radia		*			*		*					*	
Sofia	*				*		*					*	
Sana			*	*		*		*				*	
Houda			*	*		*		*				*	
Farida		*			*		*				*		
Nadia			*		*		*			*			

Source : Auteur, 2017

Annexe-22-**Profils des enquêtés pour le parcours Rouge UV8**

Parcours 1 N°	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours		
	20-25ans	35-45ans	lus de 50an	Célibataire	Marié	Inactif	onctionnair	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bu	Depuis le logement	epuis un point au sein de l'espace
Abdelkader			*		*			*			*		
Adem	*			*				*					*
Aniss			*		*			*					*
Abderrahim	*				*			*					*
Nadjib			*	*				*				*	
Ayoub	*				*			*				*	
Islem		*			*			*					*
Mohamed		*		*				*					*
Karim		*			*			*					*
Mourad		*		*				*					*
Hamid		*			*			*					*
Rayan			*		*			*				*	
Houda			*	*		*		*					*
Farida		*			*			*				*	
Nadia			*		*			*			*		

Source : Auteur, 2017

Annexe-23-**Profils des enquêtés pour le parcours Jaune UV8**

Parcours 1 N°	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours		
	20-25ans	35-45ans	lus de 50an	Célibataire	Marié	Inactif	onctionnair	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bu	Depuis le logement	epuis un point au sein de l'espace
Ahmed	*			*		*		*			*		
Lamine		*			*		*	*				*	
Kamel			*		*			*					*
Ali	*				*			*					*
Hamza		*			*			*				*	
Tahar			*		*			*				*	
Amine		*			*			*				*	
Saber	*			*				*					*
Salim	*			*				*					*
Djamel	*			*				*					*
Toufik		*			*			*					*
Aycha			*		*			*				*	
Malak		*			*			*				*	
Ouarda			*		*	*		*			*		

Source : Auteur, 2017

Annexe-24-**Profils des enquêtés pour le parcours Bleu UV8**

Parcours 1	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours			
	N°	20-25ans	35-45ans	lus de 50an	Célibataire	Marié	Inactif	onctionnair	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bu	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace
Chakib			*			*			*					*
Elhadi			*		*				*					*
Boubaker			*			*			*					*
Radoine				*		*			*				*	
Hakim			*			*			*				*	
Namane	*					*			*				*	
Zinedine			*			*			*				*	
Tarek			*			*			*				*	
Omar			*			*			*				*	
Oussama				*		*			*				*	
Ramezi	*					*			*				*	
Nassima			*			*		*					*	
Kenza	*					*		*					*	
Radia			*			*		*					*	
Sofia	*					*		*					*	

Source : Auteur, 2017

Annexe-25-**Profils des enquêtés pour le parcours Vert UV8**

Parcours 1	Age			Situation		Etat			Origine		Parcours			
	N°	20-25ans	35-45ans	lus de 50an	Célibataire	Marié	Inactif	onctionnair	Libéral	Oued	Fedj	Depuis l'arrêt de bu	Depuis le logement	Depuis un point au sein de l'espace
Aymen			*			*			*					*
Yahia				*		*			*					*
Salah				*		*			*				*	
Said				*		*			*					*
yazid				*		*		*					*	
samir				*		*		*			*			
Namir	*					*		*						*
Adel				*		*		*						*
Rachid				*	*			*						*
Mahmoud				*		*		*					*	
Hicham				*		*		*					*	
Slimane				*		*	*						*	
Raouf				*		*		*					*	
Zayneb				*	*		*						*	
Oualida				*	*		*							*
Sana				*	*		*						*	

Source : Auteur, 2017